

DE LA SUBJECTIVITÉ DANS LE DISCOURS SUR LE GÉNOCIDE AU BURUNDI.
ANALYSE CRITIQUE DE QUELQUES TEMOIGNAGES
MÉDIATISÉS ENTRE 1993 ET 2010

EMMANUEL NKURUNZIZA

A DISSERTATION SUBMITTED TO THE FACULTY OF GRADUATE STUDIES IN
PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE

DOCTOR OF PHILOSOPHY

GRADUATE PROGRAM IN ÉTUDES FRANCOPHONES
YORK UNIVERSITY
TORONTO, ONTARIO

JANUARY 2022

© EMMANUEL NKURUNZIZA, 2022

RÉSUMÉ

Partant d'un corpus multimédia et multilingue produit et cueilli dans un cadre particulièrement subjectif, l'étude analyse des témoignages sur le génocide au Burundi qui émanent de sujets verbalisant leur vécu dans l'après-acte. S'appuyant sur la théorie de Kerbrat-Orecchioni, l'étude explore les stratégies discursives et les vecteurs de subjectivité prisés par ces énonciateurs qui s'expriment sur un concept dont la sensibilité n'a d'égal que la controverse qui l'a toujours entouré depuis son lancement. En plus des axiologiques caractéristiques des témoignages, l'étude isole les modalités spécifiques à ce genre d'énonciation subjective qui s'avère être le vecteur principal de l'implicite dans ce cadre bien précis. Prenant pied sur l'analyse critique du discours, elle montre combien le témoignage produit dans le contexte discursif burundais est marqué par des mémoires communautaires plus concurrentielles que collectives, et que le discours de ce sujet se trouve influencé intersubjectivement par celui des autres acteurs occupant une place plus haute que la sienne. L'étude éclaire aussi sur les contraintes traductologiques du chercheur travaillant sur un corpus de textes sensibles et revêtant de surcroît un cachet identitaire.

ABSTRACT

Using a multimedia and multilingual corpus produced and collected in a particularly subjective context, this study analyzes testimonies on genocide in Burundi by subjects verbalizing their experience in the post-act. Based on Kerbrat-Orecchioni's theory, the study explores the favorite discursive strategies and subjectivity vectors as used by these enunciators discussing a concept whose sensitivity is matched only by the controversy that it has always raised since its inception. In addition to highlighting the characteristic axiologies of the testimonies, the study isolates the specific modalities for this kind of subjective utterance which prove to be the main vector of the implicit. Based on the critical discourse analysis approach, it shows how the testimony produced in the Burundian context is marked by community memories that are competitive rather than collective. The study underlines that the discourse of the witness is intersubjectively influenced by that of the other actors in a higher position. It also sheds light on the translational constraints facing a researcher working on a corpus of sensitive, identity marked texts.

DÉDICACE

AUX VICTIMES DU GÉNOCIDE TUTSI D'OCTOBRE 1993;

À MES PARENTS,

RÉVÉREND PASTEUR DYONISIUS NTAGAZWA
ET SUZANNE NDEKATUBANE,
VOTRE CONFIANCE INÉNBRANLABLE EN MOI
EST RESTÉE LE FERMENT DE MA TENACITÉ;

À MES FRÈRES ET À MES SOEURS;

EN PARTICULIER À MON PETIT-FRÈRE
DÉSIRÉ NDUWAMUNGU, L'AMI-FIDÈLE;

À TOUS MES ENFANTS,

VOTRE BESOIN D'UN MODÈLE DE PERSÉVÉRANCE CONJURA
EN MOI LA MOINDRE TENTATION DE CÉDER;

À MA CHÈRE ÉPOUSE,

YVETTE INARUKUNDO,
POUR TON AMOUR ET TES PRIÈRES POUR CE PROJET.

Emmanuel Nkurunziza

It does not make sense to keep quiet and act as if things are normal when people whose lives our research is supposed to improve are having their basic rights violated. (Alexandre Kimenyi)

REMERCIEMENTS

Un travail de la taille d'une thèse de doctorat ne saurait être le fruit des efforts du seul auteur. Le nôtre a bénéficié de l'apport de plusieurs intervenants. Faute de pouvoir les mentionner tous, nous en citerons les principaux.

Nous tenons d'abord à remercier la professeure Dominique Scheffel Dunand, qui a dirigé cette thèse depuis notre transfert de l'Université de Western Ontario jusqu'à la complétion du projet. La patience dont elle a fait montre a été à la hauteur de l'intérêt qu'elle a témoigné pour cette recherche dès notre premier contact. Nous remercions également les professeures Aurélie Klimkiewicz et Marie-Hélène Larochelle, qui ont spontanément accepté d'être membres du comité de thèse et qui sont restées à nos côtés jusqu'à la fin. Nous proclamons fièrement notre plus haute estime pour ce trio de l'Université York, pour les lectures qu'il nous a suggérées, les rigoureuses critiques émises et les réponses claires aux questions que nous leur adressions.

Nous remercions ensuite le professeur Josias Semujanga de l'Université de Montréal pour son rôle en tant qu'examineur externe de cette thèse; la même reconnaissance spéciale s'adresse au professeur Jerzy Kowal de l'Université York, pour avoir accepté d'en présider le jury. Nous réservons des remerciements particuliers au professeur Marco Fiola qui, en dépit de ses multiples obligations en tant que Principal du Collège Glendon, a généreusement pris le temps de faire partie du jury.

En plus des évaluateurs, nous remercions chaleureusement Joseph Bitamba, Venant Bizimana, Audace Machado, Adrien Ndikumwami et Onesphore Yamuremye pour leur apport dans la constitution du corpus; dans la même optique, nous gardons une

pensée spéciale pour Théophile Kashirahamwe qui est malheureusement décédé avant la soutenance de cette thèse.

Nous remercions l'Université York pour nous avoir permis de poursuivre notre projet de recherche qu'elle a par ailleurs financé. Nos sentiments de reconnaissance vont en particulier à la Faculté des Arts Libéraux et Études Professionnelles, plus précisément les programmes de Doctorat en Études Francophones et de Maîtrise en Traductologie du Collège Glendon, pour nous avoir fourni, en plus de la formation, le cadre approprié pour l'expérimentation de notre recherche notamment au sein du Centre de Recherche sur le Contact des Langues et des Cultures.

Une motion spéciale de reconnaissance va en outre aux personnes qui nous ont appuyé de façon insoupçonnée. Il y en a qui nous ont soutenu dès les premiers pas de notre recherche doctorale mais qui se sont lassées avant la fin du parcours; nul doute qu'elles se reconnaîtront en lisant ces lignes. Il y en a d'autres comme Gabriel Nikundana et Alexis Nkuzimana qui ont rejoint le train en marche pour ne plus le quitter. D'autres comme Professeure Marie Hélène Larochelle ont su identifier le moment où notre bateau prenait l'eau par tous les bords et risquait de sombrer.

Enfin, à tous ces parents, amis et connaissances résidant au Burundi et ailleurs qui, malgré les distances et autres contraintes, ont exprimé directement ou indirectement leur soutien à notre recherche, en tête desquels les membres de l'association AC GÉNOCIDE CIRIMOSO, nous rappelons que nous n'oublierons jamais ces gestes --puissent-ils trouver satisfaction et fierté dans l'accomplissement de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ii
Abstract	iii
Dédicace	iv
Remerciements	v
Table des matières	vii
Liste des tableaux	xiv
Liste des sigles et abréviations	xv
INTRODUCTION	1
0.1. Cadre sociohistorique de l'étude	1
0.2. Motivation	3
0.3. Lien personnel avec le sujet d'étude	5
0.4. Hypothèses	8
0.5. Objectifs	9
0.6. Portée et limites	11
0.7. Élucidation des concepts clés	12
0.8. Structure de l'étude	19

PREMIÈRE PARTIE. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE ----- 20

CHAPITRE 1. CADRE THÉORIQUE ----- 20

1.1. De l'énonciation ----- 20

1.1.1. Linguistique énonciative ----- 21

1.1.2. De la subjectivité dans l'énonciation ----- 23

1.1.2.1. Les vecteurs de subjectivité ----- 23

1.1.2.2. Des sujets énonciateurs ----- 30

1.1.2.3. De l'énonciation médiatisé ----- 32

1.2. De l'analyse du discours ----- 33

1.2.1. De l'analyse critique du discours (ACD) ----- 37

1.2.1.1. Critique de l'ACD ----- 39

1.2.1.2. Pourquoi une ACD des témoignages? ----- 42

1.2.2. De l'analyse conversationnelle ----- 46

1.2.2.1. Focus sur l'interview ----- 50

1.2.2.2. De l'implicite, du sous-entendu et du présupposé ----- 53

1.3. Énonciation et traduction ----- 55

1.3.1. De la traduction à la traductologie ----- 57

1.3.1.1. De la traduction ----- 57

1.3.1.2. De la traductologie ----- 58

1.3.2. Revue des théories de la traduction ----- 61

1.3.2.1. Les approches traductionnelles ----- 61

1.3.2.1.1. Les approches fonctionnelles et culturelles ----- 61

1.3.2.1.2. Les approches linguistiques -----	65
1.3.2.2. Les procédés traductifs -----	67
1.3.3. Le traducteur à l'épreuve... -----	71
1.3.2.1. Des textes sensibles -----	71
1.3.2.2. De l'éthique du traducteur -----	75
Conclusion sur le cadre théorique -----	78
CHAPITRE 2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE -----	79
2.1. De la thématique du corpus -----	79
2.1.1. Du génocide -----	79
2.1.1.1. De la qualification du crime de génocide -----	79
2.1.1.2. Études sur le génocide -----	81
2.1.1.3. Discours sur le génocide : victimisation et négationnisme -----	84
2.1.2. Du témoignage -----	87
2.1.2.1. Éthique du témoignage -----	89
2.1.2.2. Le pacte testimonial -----	92
2.1.3. Mémoire et histoire -----	95
2.2. Le corpus -----	102
2.2.1. Les informants -----	102
2.2.1.1. Les témoins -----	103
2.2.1.2. Les informants non-témoins -----	104
2.2.2. Constitution et documentation du corpus -----	106
2.2.2.1. La collecte des données -----	106

2.2.2.2. Le corpus proprement dit -----	109
2.2.2.2.1. Un corpus doublement médié -----	111
2.2.2.2.2. Un corpus mosaïque -----	113
2.3. Méthodologie -----	116
2.3.1. Le dépouillement -----	118
2.3.2. La transcription -----	118
2.3.3. Le codage -----	122
2.3.4. La traduction -----	123
2.3.5. Les formes d'analyse -----	125

DEUXIÈME PARTIE. ANALYSE DE LA SUBJECTIVITÉ DANS LES TÉMOIGNAGES

----- 127

CHAPITRE 3. PRÉSENTATION DES DONNÉES ----- 127

Introduction -----	127
3.1. Évolution des pouvoirs exécutifs de 1993 à 2010 -----	128
3.2. Distribution des mots pivots -----	132
3.2.1. Le génocide -----	132
3.2.2. La justice -----	136
3.2.3. Le pardon -----	138
Conclusion sur la présentation des données -----	138

CHAPITRE 4. APPROCHE TRADUCTOLOGIQUE	139
Introduction	139
4.1. Du texte à traduire	139
4.2. Du traducteur et du contexte de traduction	142
4.3. Des procédés traductifs utilisés	146
4.4. Un traducteur invisible mais présent	151
4.4.1. Pour corriger la sous-traduction	152
4.4.2. Pour médier les ambiguïtés	153
4.4.3. Pour expliciter les spécificités culturelles	157
4.4.4. Pour détecter les phrases hétérogènes afin de mieux les traduire	161
4.4.5. Pour paraphraser des résidus de métaphores intraduisibles	163
Conclusion sur l'approche traductologique	165
CHAPITRE 5. APPROCHE ENONCIATIVISTE	167
5.1. Sur les traces des vecteurs de la subjectivité	168
5.1.1. Les déictiques	168
5.1.1.1. Les marqueurs temporels	168
5.1.1.2. Les marqueurs spatiaux	172
5.1.1.2. Les termes de parenté	174
5.1.1.4. Les pronoms personnels	175
5.1.1.5. Les démonstratifs	180
5.1.2. Les subjectivèmes	186
5.1.2.1. Les verbes	187

5.1.2.1.1. Les verbes de sentiment -----	188
5.1.2.1.2. Les verbes locutoires -----	189
5.1.2.1.3. Les verbes d'opinion -----	192
5.1.2.1.4. Les verbes de jugement -----	196
5.1.2.1.5. Les verbes de perception -----	201
5.1.2.2. Les substantifs -----	205
5.1.2.3. Les adjectifs -----	217
5.1.2.4. Les adverbes -----	226
5.1.2.5. Les marqueurs discursifs -----	234
5.2. Les modalités d'énonciation -----	239
5.3. Les sujets énonciateurs -----	247
5.4. Les interlocutions -----	251
5.4.1. Les négociations -----	257
5.4.2. Les relances -----	261
Conclusion sur l'approche énonciativiste -----	265
 CONCLUSION GÉNÉRALE -----	 266
 BIBLIOGRAPHIE -----	 275
 ANNEXES -----	 307
Annexe A. Les classes nominales du kirundi -----	307
Annexe B. Le protocole de transcription -----	308

Annexe C. Le corpus -----	309
Annexe D. Carte du Burundi -----	431

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Récapitulatif des enregistrements composant le corpus de base -----	110
Tableau 2. Récapitulatif des discours composant le corpus d'appoint -----	114
Tableau 3. Partage des pouvoirs exécutifs au Burundi de 1993 à 2010 -----	131
Tableau 4. Récapitulatif des mots et expressions référant au génocide -----	132
Tableau 5. Récapitulatif des mots et expressions se référant indirectement au génocide -----	133
Tableau 6. Récapitulatif des mots et expressions référant à la mise à mort -----	134
Tableau 7. Récapitulatif des mots et expressions référant aux perpétrateurs-----	135
Tableau 8. Récapitulatif des mots et expressions référant aux victimes -----	136
Tableau 9. Récapitulatif des mots et expressions référant à la justice -----	137
Tableau 10. Récapitulatif des mots et expressions référant au pardon -----	138

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A	Adjectif
ACD	Analyse critique du discours
Ad.	Adverbe
AD	Analyse du discours
Adj.	Adjectif
ALS	analyse lexico sémantique
APPL.	applicatif
AUG.	augment
CAAB	Centre d'Analyse et d'Action pour le Burundi
CDA	critical discourse analysis
CAUS.	Causatif
CERACC	Centre d'Études sur le Roman des Années Cinquante au Contemporain
CN.1	classe nominale1
CNDD	Conseil National pour la Défense de la Démocratie
COND	conditionnel
Conj	Conjonction
CVR	Commission Vérité et Réconciliation
DHA	Discourse-Historical Approach
FACT.	Factitif
FAR	Forces Armées Rwandaises
FDD	Forces de Défense de la Démocratie
FNL	Forces Nationales de Libération
FMI	Fonds Monétaire International
FRODEBU	Front pour la Démocratie au Burundi
FRÉQ.	fréquentatif
FUT.	futur
GARS	Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe
HORT.	hortatif
IAGS	<i>International Association of Génocide Scholars</i>
IASA	<i>International Association of Sound and Audiovisual Archives</i>
ICG	<i>International Crisis Group</i>
IDMC	<i>International Displacement Monitoring Center</i>
IMPÉRA.	impératif
IMPERF.	imperfectif
INCEP.	inceptif
INF.	infinitif
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi
JE.DE.BU	Jeunesse démocratique du Burundi

LA	langue d'arrivée
LD	langue de départ
LOC	locatif
NÉG	négation
OBJ.	objet
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMCT	Organisation Mondiale Contre la Torture
OPJ	Officier de police judiciaire
PALIPRHUTU	Parti pour la Libération du Peuple Hutu
PASSÉ	passé
PDA	<i>political discourse analysis</i>
PERF	perfectif
PL	pluriel
POS.	positionnel
PERF.	perfectif
PREP.	préposition
PRÉS.	présent
RDI	Réseau de l'Information
RÉCIP.	réci-proque
RÉCUR.	récur-sivité
RÉVER.	Réversif
RFI	Radio France Internationale
RTNB	Radio-télévision nationale du Burundi
SA.	syntagme adjectival
SAd.	syntagme adverbial
sd	sans date
SFCG	Search for Common Ground
SG	singulier
SN	syntagme nominal
SOSUMO	Société Sucrière du Moso
SP	syntagme prépositionnel
sp	sans numéro de page
SUBJ	subjonctif
SUBS.	subsécutif
SUJ	sujet
TA	texte d'arrivée
TS	<i>translation studies</i>
TD	texte de départ
UPRONA	Unité pour le Progrès National
VOA	Voice of America

INTRODUCTION

0.1. Cadre socio-historique de l'étude

Si ce n'était que pour sa localisation à la bordure d'une Afrique centrale francophone et d'une communauté est-africaine essentiellement anglophone, la République du Burundi présenterait peut-être peu d'intérêts pour une étude linguistique. Situé entre la République Démocratique du Congo à l'ouest et la République Unie de Tanzanie à l'est et au sud, le pays se rapproche linguistiquement de son voisin au nord, le Rwanda, avec lequel il partage une même superficie limitée (par comparaison aux deux voisins), un même passé colonial et une même histoire contemporaine des plus mouvementées pour ne pas dire tourmentées. La population du Burundi était estimée à 8 487 650 habitants en 2010 (ISTEEBU, 2013 :5). L'anthropologie coloniale a beau avoir taxé d'ethnies les trois groupes sociaux qui composent la population burundaise, ces derniers parlent la même langue et ne diffèrent que sur un nombre limité de traits culturels. Près de 100 pour cent des habitants de ce pays partagent une même langue maternelle (Frey, 1993). Aussi, les Burundais du Burundi ont-ils rarement besoin de recourir au français pour se comprendre. Seule une infime minorité de Burundais instruits maîtrise le français (Frey, 1993). Elle est de 8% en 2014 (OIF, 2014 : 17). Le français a le statut de langue officielle au Burundi, statut qu'il partage avec le kirundi dont il diffère tant. Le français y est diffusé essentiellement par la voie de l'éducation formelle. Étant donné que l'enseignement au Burundi est dispensé principalement en français, l'éducation rime parfois avec la maîtrise du français. Il va sans dire que ceux qui maîtrisent cette langue se retrouvent essentiellement parmi l'élite. En effet, quoique numériquement réduite, cette minorité exerce une grande influence sur la population de ce pays qui apprécie le statut social élevé que l'éducation confère.

Cette homogénéité culturelle et linguistique du Burundi n'empêchera pas que le pays connaisse des déchirements. Ancien royaume millénaire, le Burundi est habité par trois groupes sociaux principaux, les Hutu, les Tutsi et les Twa ; qui faisaient allégeance à un même monarque. Avec l'avènement de la colonisation, cette vie en harmonie a été entravée par la stratégie de « diviser et régner » par laquelle l'administration coloniale a imposé une vision caricaturale et raciste à la société burundaise.

Après le recouvrement de son indépendance en 1962, le Burundi connaîtra une brève accalmie de 3 ans en tant que monarchie constitutionnelle. Ensuite, les divisions héritées de la puissance tutélaire conduiront à des tueries en 1965 qui se répèteront en 1972, 1988, 1991, et de 1993 à 2005. De toutes ces tueries, celles de 1972 et de 1993 restent les plus remarquables en termes de pertes en vies humaines, et jusqu'à aujourd'hui, le pays et ses ressortissants en vivent les conséquences. Certains feront l'objet de cette étude.

Lorsqu' en juin 1993, la République du Burundi a tenu des élections multipartites pour la première fois en vingt-sept ans, cette expérience pluraliste était inédite pour ce qui est des présidentielles. Le vainqueur sera assassiné juste trois mois après son entrée en fonction. Cet assassinat a été suivi de tueries de masse qui ont duré plus d'une décennie. Les Nations Unies, ont nommé une Commission d'Enquête Internationale dont le Rapport Final a conclu que « les éléments de preuve dont elle dispose suffisent à établir que des actes de génocide ont été perpétrés au Burundi contre la minorité tutsie le 21 octobre 1993 et les jours suivants » (ONU, 1996 :74). Par la suite, lors des négociations de paix visant à mettre fin à la guerre, une amnistie sera accordée aux partisans des organisations accusées d'avoir participé activement à ce crime enquêté mais non jugé. Cette situation conduira à l'apparition d'opinions très divergentes, et ces

contradictions sont reproduites dans les médias et dans les discours politiques sans que cela ne fasse l'objet de recherche scientifique.

0.2. Motivation

L'intérêt pour notre sujet d'étude prend racine aussi bien dans notre parcours académique et professionnel que dans l'histoire socio-politique de notre pays d'origine, le Burundi. Tout d'abord, il y a ce fait que notre premier travail académique d'envergure remonte à la période de guerre ayant produit ce phénomène. En effet, lorsqu'éclate la guerre d'octobre 1993 au Burundi, nous allions entamer nos études de licence et cette étape bien précise de la scolarité correspond à nos premières démarches pour le choix du domaine de recherche pour notre mémoire de licence. Nous avons constaté que des collègues des programmes connexes au nôtre produisaient des mémoires sur des faits historiques tels les guerres en ex-Yougoslavie, en Angola, mais aussi au Burundi. Et lorsque quelques années plus tard, nous eûmes l'occasion de travailler pendant trois ans comme assistant d'enseignement au sein de notre département d'origine à l'Université du Burundi, nous avons siégé dans un certain nombre de jurys de mémoire qui traitaient de la pragmatique dans le contexte de la science linguistique. L'un des tout derniers portait sur les chants politiques, militaires et autres. C'est ainsi que lorsque vint l'occasion de mener une étude en linguistique appliquée, nous avons choisi un sujet qui cadre avec ces quelques aspects de notre parcours académique et professionnel. Le jeune intellectuel que nous étions ne pouvait pas ne pas comparer la façon dont les conflits du genre avaient été traités dans le passé. De là naquit l'intérêt pour l'analyse linguistique des textes juridiques, lequel sera exacerbé par les cours d'anglais juridiques que nous dispensâmes pendant deux ans.

D'autre part, dans des pays ayant connu le génocide, ce phénomène est généralement suivi d'une prolifération d'études y relatives. Cependant, au Burundi, alors que le génocide est une réalité qui a causé l'apparition d'une catégorie de population bien identifiable¹, l'attention que cette dernière a suscitée auprès des médias et des acteurs politiques par exemple ne nous semble pas proportionnelle dans les milieux de recherche. À part quelques études dans des domaines comme la santé publique (Hakizimana, 2010), il n'y a pas encore de recherche, à notre connaissance, sur les phénomènes linguistiques apparus en corollaire au génocide ou sur le discours de cette catégorie de population. Or, si un phénomène affectant toute la nation dans son entièreté dure pendant une décennie, il va sans dire que des répercussions sur le parler seront observables. Ainsi, il s'est créé dans le discours des Burundais un parler spécifique qui est identifiable au moins à deux niveaux : celui des dirigeants et celui des victimes et témoins.

Notre étude part du constat qu'il y a très peu de travaux linguistiques sur le discours au Burundi. Pour la période allant de 1954 à 1966, Bakiza (1986) identifie les catégories d'actants et les types de discours les plus fréquents (polémique et didactique). Kagabo (1988) propose une analyse des écrits des missionnaires, tandis que Kazoviyo (2004) étudie les procédés de manipulation dans le discours politique pour la décennie 1990. En clair, l'étude du discours du Burundi contemporain offre encore des zones à explorer. Et si les travaux sur le discours politique dans ce pays sont en général peu nombreux, ceux en rapport avec le génocide sont encore plus rares. Notre étude qui porte spécifiquement sur une étude linguistique des discours sur le génocide au Burundi vient donc combler ce vide, plantant par la même occasion des jalons pour une nouvelle piste d'exploration des témoignages des victimes du génocide. Ainsi, après un

¹ Pour la reconnaissance de la réalité de génocide au Burundi, voir République du Burundi, 1998, sp. Pour la frange de la population burundaise victime ou pour les rescapés appelés « déplacés » ou « déplacés intérieurs » dans la terminologie officielle, voir IDMC (2009).

parcours préliminaire des textes oraux recueillis et constituant le corpus de notre étude, il nous a paru fondé de vérifier (i) à quel degré les discours dans ces témoignages permettraient de décrire et analyser les rapports de pouvoir en prenant compte de données internes et externes au discours et; (ii) si des inégalités de place et de face² pourraient être identifiées à l'intérieur du matériel multimédia et discursif recueilli. L'étude se veut novatrice en ce sens qu'elle offre un nouveau mode d'approche du génocide se démarquant des courants antérieurs qui se concentrent sur le discours des tenants du pouvoir.

0.3. Lien personnel avec le sujet d'étude

En tant que Burundais de naissance ayant passé 8 années d'affilée de notre vie adulte dans une situation de guerre, il ne serait pas honnête de notre part de prétendre que cette situation n'a produit aucun effet sur notre être et notre existence. Aussi devons-nous préciser, pour lever tout équivoque, que nous appartenons au groupe social tutsi³, que nous sommes originaire de la Commune Bisoro relevant de la Province Mwaro située dans le centre sud-ouest du Burundi, que nous avons quitté le Burundi en 2001 pour entamer des études de maîtrise au Canada et que nous ne sommes jamais retourné au pays natal. Comme d'autres Burundais de tous les groupes sociaux et de toutes les régions, nous avons perdu au cours de la guerre des parents plus ou moins proches, des voisins, ainsi qu'un certain nombre d'amis et de camarades de classe. Nous n'avons perdu aucun membre de notre famille directe dans ce conflit mais nous ne pouvons pas prétendre ignorer que « plusieurs centaines de milliers de personnes, tutsi majoritairement, perdront la vie au cours des années 1990 » (Bernard et al, 2013 :12), qu'une commission

² Suivant la distinction des places et des faces selon Kerbrat-Orrechioni (1992 : 35-36). Nous y revenons plus loin (*infra*, 0.5., page 10)

³Dans cette étude, les adjectifs « hutu », « tutsi » et « twa » sont invariables

internationale d'enquête mandatée par les Nations Unies qualifiera ces tueries de génocide (ONU, 1996 :74) et que des chercheurs en histoire, en droit et en études sur le génocide les appréhenderont dans ce sens (Scherrer, 2002 :224; Ngayimpenda, 2007; Schabbas, 2009 :463-464). De même, nous sommes conscient que des milliers de citoyens burundais hutu ont perdu la vie au cours de la même période et qu'il y a des chercheurs qui mettent l'emphase sur les victimes de ce groupe social (notamment Lemarchand, 1994 et 1996; Lemarchand et Niwese, 2007). Aussi, nous retrouvons-nous dans certaines des questions que Hinton (2012 :13) adresse aux chercheurs sur le génocide, à savoir, pourquoi certaines formes et certains cas de génocide passent sous silence alors que d'autres le sont moins:

Given the inevitable politicization of our topic, how might we be influenced by given interests and agendas? Why, we need to ask, are certain cases forgotten, remembered, recognized, or even intentionally hidden or written out of history? For our discipline to flourish, we need to consider a wide range of such questions, to decenter and rethink our taken-for-granted assumptions and biases, to seek out new ways to approach the field, and to engage in critical genocide studies.

Autant cette situation nous invitait à mener une étude sur le discours impliquant la « victime », autant elle constituait un défi majeur du fait que, comme souligné plus haut, plutôt que prétendre l'indifférence, dans notre condition d'exilé, nous restons attaché à notre pays d'origine par la recherche tant scientifique que para-académique⁴. Ainsi, même s'il n'est pas question pour nous, de transmettre, à l'instar de Jeanine Altounian, un passé ou un « testament qui ne se déchiffre que traduit dans une université étrangère », nous nous reconnaissons dans le statut d'exilé que vivaient les parents de cette auteure et qui est caractérisé entre autres choses par des « opinions

⁴ Notre thèse de maîtrise portait sur un genre performatif oral burundais, *umuduri* (Nkurunziza, 2008). Parallèlement aux activités académiques, nos contributions sont dans les domaines socio-culturels où nous intervenons au sujet du tambour ou des rescapés de guerre burundais. Voir RDI (2015), RFI (2017, 2018), VOA (2015, 2018)

consensuelles et dominantes » ubiquiteuses et, dans une certaine mesure, des « alliances dénégatrices » (Altounian, 2012 : 146-156).

Un double défi fait face au chercheur que nous sommes. D'une part, il y a notre auto-questionnement sur la nécessité, voire l'obligation, de réconcilier nos expériences vécues personnellement et nos acquisitions théoriques sur la vision et la représentation d'un monde sans cesse changeant et marqué par des violences. D'autre part, il y a les difficultés pressenties à juste titre à mener objectivement une étude sur un phénomène sensible dont nous avons été témoin.

L'encouragement à répondre à ce défi viendra en partie des travaux des prédécesseurs qui ont balisé le terrain en rédigeant leurs dissertations doctorales sur des sujets très sensibles et ayant un potentiel de nuire si pas à l'étude, tout au moins à l'auteur⁵. À côté des thèses, nous pouvons citer également Douglass et Vogler (2003) qui nous guident sur l'attitude à suivre pour vaincre le dilemme des chercheurs qui étudient des événements qui leur sont chers. En effet, la présentation de la motivation de cette étude serait incomplète si nous ne mentionnons pas notre conscience de la controverse sur le phénomène de génocide ainsi que les difficultés à faire reconnaître ce crime surtout quand l'auteur présumé est en position de force. À cet égard, nous citerons pour exemple Janine Altounian, qui rappelle que c'est la problématique des survivants d'un génocide qui a été à l'origine d'un de ses ouvrages. En effet, dans un débat organisé par le Collège International de Philosophie, elle déclare

⁵ C'est le cas par exemple de Basile Guissou, un homme politique burkinabè qui a rédigé une thèse de doctorat d'État en sociologie portant sur l'État postcolonial, plus précisément sur un régime dont il a été d'abord Ministre et ensuite un opposant, et aux mains duquel il avait connu la prison et la torture moins de dix ans avant la complétion de la rédaction de cette thèse (Guissou, 1995, p.13). Un autre exemple serait Noël Twagiramungu, activiste droit-de-l'homme rwandais qui a dû fuir le régime en place en 2004 et qui écrira néanmoins sa thèse de doctorat en relations internationales sur la gouvernance de ce même régime (Twagiramungu, 2014). Pour plus de détails sur cette recherche à risque, voir aussi Hogg, 2012.

Si cette effraction violente [le premier acte terroriste spectaculaire de la prise d'otages au Consulat de Turquie à Paris en septembre 1981] qui mettait au grand jour dans l'opinion publique la problématique des survivants d'un génocide non reconnu par son auteur, n'avait pas eu lieu, je n'aurais pas pu, sans être sacrilège, présenter déceument ce manuscrit (Altounian, 1990 : 6).

Autant dire que cette étude conduite sur un sujet ayant un lien personnel avec l'auteur n'est pas sans précédent dans le monde de la recherche.

Convaincu de la nécessité d'une analyse objective des témoignages, nous estimons que la meilleure façon de pallier au risque potentiel de répondre aux sirènes du subjectivisme, c'est de se choisir une méthodologie appropriée. À cet égard, l'approche énonciative que nous suivons constitue un gage qui nous permet d'affirmer solennellement que même si ce parcours n'est pas sans informer partiellement l'intérêt que nous portons sur le sujet, il n'a pas influencé la conduite de la présente thèse.

En résumé, avec un corpus multimédia inédit produit dans un contexte d'oralité doublé de subjectivité, nous nous sommes senti interpellé pour mener une analyse critique en suivant les axes des déictiques et des subjectivèmes (Kerbrat-Orecchioni 1980 et 2009), des interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni 1990; 1992; 1994 et 1998), du contexte (Dijk 1978), du changement social (Fairclough, 1992; 1995 et 2005) et du pouvoir (Dijk 1995 et 2008a) d'autant plus qu'une telle orientation est en phase avec nos recherches antérieures (Nkurunziza 2008).

0.4. Hypothèses

Notre étude se base sur des témoignages oraux des victimes de guerre, mais elle passe en revue aussi bien le discours des médias que celui des leaders politiques afin de mieux cerner celui du témoin. C'est pour cette raison que nous formulons quatre hypothèses sur les principaux faits

énonciatifs régissant les témoignages reflètent cet état de lieux. La première hypothèse est que les témoignages sont produits dans un contexte de catalyseur de subjectivité. La deuxième est que le lexique subjectif abonde dans les témoignages. La troisième est que dans les témoignages de forme dialogique, les interactions entre les participants reflètent les rapports de pouvoir. La quatrième et dernière hypothèse est que la traduction de ces témoignages traumatiques fait ressortir des formes de subjectivité qui ne se manifesteraient pas dans d'autres cadres traductologiques. Cela ne va pas sans soulever un certain nombre de questions: à partir d'un témoignage oral, peut-on déduire les relations de pouvoir entre les participants ? Y a-t-il des stratégies que le témoin met en œuvre pour dissimuler sa subjectivité dans les témoignages sur le génocide? Est-il possible de retracer une quelconque correspondance entre les stratégies discursives d'un témoin et son appartenance à telle tendance politique ou à tel groupe « ethnique »? Quelles sont les caractéristiques de ce genre de discours ? Y a-t-il une présence significative d'un lexique particulier ? Selon que le témoin se réfère à l'auteur d'atrocités, le ton est-il essentiellement accusateur, ou neutre? Y a-t-il des indices spécifiques au discours du témoin ? Quelles sont les formes de manifestation de la subjectivité et comment peuvent-elles être rendues fidèlement dans la traduction ? Y a-t-il dans les témoignages des signifiants particuliers à la mémoire collective ou ce sont les faits particuliers au témoin ?

Dans cette étude, nous essayons d'apporter des réponses à ces questions.

0.5. Objectifs

Dans le contexte burundais, le principal faiseur d'opinion, en l'occurrence, l'homme politique, fait souvent allusion au génocide rejoint en cela par le témoin, parmi les autres acteurs. Étant donné que les rapports entre les deux sont inégaux eu égard à la hiérarchie sociale, il est logique

de penser que le locuteur qui occupe la « place haute » influence celui de la « place basse » (Kerbrat-Orrechioni, 1992 : 35-36)⁶. Que cette influence se passe par conviction ou par conditionnement, l'adhésion au discours du dominant ne constitue pas moins un sujet d'étude digne d'intérêt. Ainsi, de manière générale, nous cherchons à savoir non seulement le pourquoi du dire d'un locuteur (Ducrot, 1984 :34) mais aussi celui de l'énoncé de ce dernier. Plus spécifiquement, cette étude cherche à montrer comment la structuration des témoignages dépend autant du contexte d'énonciation que de l'objet de l'énoncé. Nous tenterons de dégager également en quoi le statut des participants et le sujet de la conversation ont une incidence sur la structuration de la conversation. Dans la même optique, nous analyserons les relances en raison de leur signification par rapport au statut et aux relations entre les interlocuteurs. En effet, dans les témoignages de notre corpus, l'interlocuteur (le journaliste) a souvent un statut supérieur à celui du locuteur (le témoin); c'est ce que nous nous proposons d'expliquer en analysant les structures des interventions.

L'apport de notre étude est de deux ordres. Premièrement, en rapport avec la traduction des récits sur les atrocités du génocide au Burundi, nous tentons d'évaluer la portée de la dimension politique telles que définie par Kuper (1981) et Rummel (1991). Deuxièmement, partant des interrogations portant sur l'instrumentation politique du témoignage individuel (Wieworka, 1998), nous cherchons à vérifier s'il y a des propriétés structurelles et argumentatives spécifiques aux témoignages sur le discours sur le génocide au Burundi. En rapport avec l'énonciation, nous procédons par une analyse linguistique des témoignages afin de

⁶ Il est à rapeler que «La relation de places est un rapport vertical, une relation de domination entre les interactants. À la différence des composantes de la position actionnelle, la place n'est pas un des paramètres de configuration de l'action, mais un produit de l'interrelation entre différentes dimensions. À la différence des statuts, la place n'est pas fixe, stable, mais construite dans le déroulement même de l'interaction. Un locuteur peut ainsi occuper une place basse par rapport à son interlocuteur au début d'un entretien et prendre progressivement une place haute » (Roulet, 2004, sp). Il est judicieux de reconnaître ici que le discours politique contemporain emprunte parfois au discours populaire, notamment dans une tentative de séduire un électorat en mal de se reconnaître dans ses élus.

montrer si leur structure reflète les relations entre les interlocuteurs. Notre étude analyse donc les témoignages en tant que propos d'individus ayant vécu un événement sans qu'ils en aient toujours le désir ou la capacité de le mettre par écrit (Wieviorka, 1998). Dans les cas où ces témoignages se présentent sous-forme d'interactions, nous comptons les aborder en nous basant sur les structures des interventions en mettant un accent particulier sur les règles conversationnelles régissant les échanges (Bouchard, 1987), notamment en essayant d'établir si les éventuels non-respects de cet ordre sont rencontrés dans tels types de dialogues et non dans tel autre (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

En somme, l'étude cherche à vérifier si, et comment, le témoin du génocide adhère au discours produit par d'autres acteurs ayant un statut supérieur au sien, s'il y a influence du discours du dominant sur le parler du dominé.

0.6. Portée et limites

La ligne que nous comptons suivre est à la charnière de la linguistique énonciative et de la traductologie. Les corpus sélectionnés sont analysés en fonction du contexte dans lequel ils ont été produits. La connaissance du background socioculturel des locuteurs est donc cruciale. Nous laissons de côté les traits relatifs au contact avec les langues et les variations sociophonétique, mais nous touchons à des indices reconnaissables de l'identité « ethnique⁷ » et parfois politique des locuteurs, pour autant qu'ils soient perceptibles dans les énoncés et significatifs dans la construction du sens.

⁷Comme mentionné plus haut (*supra*, 0.1., page 2), nous estimons que puisque les trois principaux groupes de la population du Burundi, à savoir, les Hutu, les Tutsi, et les Twa partagent la même langue maternelle, ils ne peuvent constituer trois ethnies différentes. Hakizimana (2010 :10) parle de deux pseudo-ethnies. Ainsi, dans le cadre de ce travail, quand nous utilisons le terme « ethnique » ou « ethnique » en rapport avec lesdits groupes, nous le mettons entre guillemets.

Contrairement aux études précédentes qui se penchent sur le discours officiel et surtout de l'homme politique, la nôtre se focalise sur les témoignages de la dernière catégorie de l'échelle politique burundaise. En effet, outre que le groupe démographique tenant lieu de notre population d'enquête pour cette étude compte des centaines de milliers⁸, il présente des enjeux discursifs, certains relatifs à leur identité et à leur statut. Qu'ils soient appelés des déplacés internes ne change pas en soi la cause de leur déplacement. Ceci constitue une controverse qui, à son tour ne peut pas ne pas susciter un intérêt pour un analyste du discours. C'est ainsi que l'étude accorde une attention particulière aux témoins qui s'identifient comme victimes, en même temps qu'elle se focalise sur les motifs et les indices de cette situation. De ce fait, il est important d'évaluer les stratégies discursives dans la représentation de la situation caractérisée par l'absence de droits arrachés de force à ces locuteurs.

0.7. Éluclidation des concepts clés

Dans cette section nous ne souhaitons pas proposer un glossaire exhaustif des termes clés récurrents dans notre étude et à partir desquels nous basons notre analyse, mais proposons des définitions proposées par d'autres auteurs et sur lesquels nous allons nous baser tout au long de ce travail.

- **Génocide** : ce terme est apparu pour la première fois dans l'ouvrage *Axis rule in Europe* du juriste polonais Raphaël Lemkin⁹. Sa première définition était

A coordinated plan of *different* actions aiming at the destructions of essential foundations of the life of national groups with the aim of annihilating the groups themselves (Lemkin, 1944 :79).

⁸Il s'agit des rescapés vivant dans les camps pour déplacés intérieurs. Voir pour cela IDMC, 2009 et 2011.

⁹ Il était Procureur d'État et professeur de droit pénal comparé

Il a ensuite été codifié dans la Convention des Nations Unies pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide dans son article II :

le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. (ONU, 1948)

Le génocide se caractérise aussi par ses étapes constitutives. Au nombre de 8 au départ, celles-ci sont passées à 10 entre 1998 et 2016, à savoir, la classification; la symbolisation; la discrimination ; la déshumanisation; l'organisation ; la polarisation ; la préparation ; la persécution ; l'extermination et la négation¹⁰.

En outre, on ne saurait parler de génocide sans toucher à ses synonymes. Aussi, donnons-nous considération aux hyperonymes et aux hyponymes de ce concept. Nous commencerons par l'hyperonyme « démocide » que Rummel définit comme étant le meurtre perpétré par l'État sur une ou plusieurs personnes, qu'il s'agisse d'un génocide ou d'une autre forme de meurtre de masse.¹¹ Quant aux hyponymes, ils existent en nombre considérable. Ainsi, il y a le « genrecide » ou *gendercide*, qui désigne la mise à mort de sujets donnés pour cause de leur genre (Jones,

¹⁰L'original est en anglais : *classification; symbolization; **discrimination** ; dehumanization; organization ; polarization ; preparation ; **persecution** ; extermination ; denial* (l'emphase est nôtre). L'on doit noter que « discrimination » est venue précéder « déshumanisation » tandis que « extermination » est précédée désormais par « persécution ». Pour plus de détails, lire Gregory Stanton (1998 et 2016).

¹¹ « The murder of any person or people by a government, including genocide, politicide, and mass murder ». Rummel (1994 : 31).

2010 : 26) et qui peut s'appliquer sur le cas du Burundi puisque lors des meurtres sur lesquels porte notre étude, les mâles étaient les plus visés (ONU, 1996 : 71-72). Il y a aussi l'« ethnocide », lancé par Lemkin comme synonyme au génocide mais qui sera utilisé principalement pour désigner les dimensions culturelles de ce crime (Jones, 2010 :26) Cependant, certains chercheurs s'en servent dans leur discussion du génocide au Burundi où c'est une ethnie qui est visée¹².

Enfin, la définition du génocide par les Nations Unies comporte des expressions qui nécessitent à leur tour une élucidation; il s'agit de « meurtre » et « massacre ». Toujours au sujet de la dimension culturelle du génocide, Lieberman souligne que lors de son Assemblée Générale de 1946, l'ONU en acceptait déjà le principe et que c'est de cette façon que le terme « génocide » fut préféré à « extermination de masse », car il permettait d'inclure autre chose que la mise à mort des grandes foules de victimes (Power, 2013 : 21).

- **Massacre** : C'est « l'action de tuer des gens sans défense » ; il est dérivé du verbe massacrer qui signifie « tuer » des personnes avec « sauvagerie et en masse ». Nous constatons que c'est une définition à double sens. Le premier porte sur la victime et se focalise sur le fait que cette dernière périt en grand nombre. Quant au deuxième sens, il porte sur la façon dont l'acte de tuer est exécuté.

¹² Une multitude d'autres expressions connexes a été formée, par exemple classicide, politicide, écocide, éliticide, judéocide, linguicide, omnicide, policide et urbicide (Jones, 2010, pp. 26-28). Nous devons ajouter à cette catégorie le *mémoricide* dont Ilan Pappé (cité par Jones) dit qu'il réfère à la destruction en temps de guerre de synagogues, d'églises, de mosquées et d'autres symboles historiques nationaux tels que les musées, les bibliothèques et les archives dans le dessein d'effacer la mémoire de l'ennemi.

Pour « ethnocide », voir Lemarchand, 1994.

- **Meurtre** : la terminologie spécialisée parle de « meurtres multiples » ou *multicide* en anglais. Les motifs, de même que les cadres spatiaux où se déroule ce crime, constituent eux-aussi la pierre d'achoppement dans la reconnaissance de ce crime. Il faut pour cela une approche qui tienne compte du lieu d'occurrence, de la distribution et de l'évolution, ainsi que de la catégorisation des auteurs. Relativement à la distribution géographique des actes et des auteurs, il nous semble indiqué de partager ces observations sur les meurtres multiples :

Tous les pays développés sont affectés par ce phénomène. Si près de la moitié de ces faits ont lieu aux États-Unis et au Canada, des événements similaires ont eu lieu en Europe, en Asie et en Océanie. A contrario, en Afrique et en Amérique du Sud, le phénomène reste très marginal. En Europe, c'est depuis le milieu des années 1990 que le phénomène s'affirme. Certains événements très meurtriers ont connu une forte exposition médiatique et ont focalisé l'attention des populations et des politiques. (Hassid et Marcel, 2012 : 30).

Nous remarquons que ce résumé des divers lieux d'occurrence, de la distribution et de l'évolution des meurtres multiples dans le monde, s'apparente au phénomène étudié dans notre corpus, bien qu'une connexion directe reste encore à faire. C'est ce que vient compléter la catégorisation proposée pour les meurtres et les tueurs :

le meurtrier de masse et le *spree killer* abandonnent des blessés sur la scène du crime, le tueur en série, en revanche, laisse rarement la possibilité à sa victime d'en réchapper. En outre, le tueur en série entretient un rapport avec le corps sans vie de sa victime. Il peut le dissimuler ou au contraire l'exhiber après lui avoir fait subir un certain nombre de sévices. Le tueur de masse, tout comme le *spree killer* ne porte que peu d'intérêt aux cadavres de ses victimes. Notons également que le tueur de masse, contrairement au *spree killer* et au meurtrier en série, construit son acte criminel en y intégrant sa propre disparition. (Hassid et Marcel, 2012 : 26)

Il ressort de ce passage qu'en plus du nombre de victimes, de l'arme utilisée et de l'étendue spatio-temporelle du crime, l'autre facteur clé dans la qualification d'un meurtre multiple est celui de la relation entre le tueur et sa victime. Cependant, il persiste des équivoques quant à leur

désignation. D'après Holmes et Holmes (2001) cités par Hassid et Marcel (2012 : 24), pour parler de meurtres multiples, « il faut au moins trois victimes et deux blessés ». Dans le cas du Burundi, ces critères sont globalement remplis. Si l'on se base sur le nombre de victimes par meurtrier, la moyenne avancée est dépassée¹³. De son côté, Valentino (2005 :10) considère que le meurtre de masse ou *mass killings* est caractérisé par 50 000 morts au plus sur une période ne dépassant pas 5 ans. Encore une fois, les meurtres faisant l'objet de notre étude s'accordent avec cette définition, que ce soit par rapport à leur durée ou relativement au nombre de victimes. En effet, la guerre a duré plus de 10 ans et a fait environ 300 000 morts. Ce nombre élevé de victimes rappelle le facteur du nombre de meurtriers impliqués, ce qui à son tour, fait penser à ce que certains chercheurs appellent « génocide populaire » ou « génocide de proximité¹⁴ ». Dans tous les cas, il nous faut rappeler que le nombre de victimes n'a pas de place dans la définition du crime de génocide (*supra*, page 12).

En plus du nombre de victimes, Hassid et Marcel discutent de la distribution géographique de ce crime :

Tous les pays développés sont affectés par ce phénomène. Si près de la moitié de ces faits ont lieu aux États-Unis et au Canada, des événements similaires ont eu lieu en Europe, en Asie et en Océanie. Á contrario, en Afrique et en Amérique du Sud, le phénomène reste très marginal. En Europe, c'est depuis le milieu des années 1990 que le phénomène s'affirme. Certains événements très meurtriers ont

¹³ Une étude commanditée par l'ONG belge « Avocat Sans Frontière » et portant sur le système judiciaire burundais avec cas d'espèce les dossiers de meurtres consécutifs au conflit faisant l'objet de cette étude, constate que: « on ne peut déterminer leur nombre moyen, faute de chiffres précis, mais pour les 1022 prévenus pour lesquels nous disposons d'information, le nombre moyen des victimes est de 10, 82, la médiane étant 4. Une affaire concerne à elle seule 150 victimes » (Bernard et al, 2013 : 14).

¹⁴ Pour la notion de génocide de proximité, voir par exemple Hélène Dumas, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014; voir aussi Lee Ann Fujii, *Killing Neighbors. Webs of Violence in Rwanda*, Ithaca, Cornell University Press, 2009.

connu une forte exposition médiatique et ont focalisé l'attention des populations et des politiques. (2012 : 30)

Les mêmes auteurs proposent une catégorisation des meurtres. On distingue les meurtres en série ou sériels (*serial murders*) où le tueur sélectionne une victime en fonction de critères spécifiques en différents endroits et sur une période assez étendue ; le meurtre de masse (*mass shootings*) par lequel le « tueur ne sélectionne pas ou sélectionne une catégorie d'individus » au cours d'une seule journée et en un seul endroit ; et le meurtre à la chaîne (*spree killings*), qui s'étend sur une période relativement court (quelques jours) où le tueur sélectionne (ou ne sélectionne pas) une catégorie d'individus (Hassid et Marcel, 2012 : 26). En ce qui nous concerne, nous considérons que le chiffre n'est pas essentiel, que c'est qui compte le plus est l'intention et les critères de sélection des victimes par les auteurs¹⁵.

Nous présentons aussi quelques autres concepts qui jouent un rôle important dans cette étude. Il s'agit de :

- **Insurrection** : il s'agit d'une expression qui est souvent associée avec le génocide dans le cas du Burundi. Au sens du droit pénal burundais, au terme de l'article 607 du Code Pénal burundais,

le mouvement insurrectionnel s'entend d'un mouvement collectif qui s'extériorise, soit par des actes portant atteinte au pouvoirs et aux institutions établies, soit par des agressions contre des personnes, la dévastation ou le pillage » (Assemblée Nationale du Burundi, 2009 : 140).

- **Témoignage**. De manière générale, le témoignage est une déclaration orale ou écrite de ce que l'on a vu. Comme c'est une action de témoigner il s'en faut beaucoup donner considération à ce que l'on comprend par témoigner dans l'après génocide. Selon Sagarra Martin (2009 : 152),

¹⁵ Afin de lever toute équivoque, à partir de cette section, nous allons utiliser « perpétreur » pour désigner l'auteur des atrocités dont la volonté tend « non seulement à nuire à l'individu mais, en premier lieu, à porter préjudice à la collectivité à laquelle appartient ce dernier » (Bruneteau, 2007 : 25- 37).

Témoigner» va donc bien au-delà de la simple mise en discours d'un objet passéiste, et qui consisterait à rapporter froidement le génocide de 1994. «Témoigner» implique un mouvement constant entre : 1) les modulations (c'est-à-dire le pouvoir, le devoir, le savoir et le faire — ou dire, puisqu'il s'agit d'actes de parole), 2) les aspectualisations, c'est-à-dire les figures et images par lesquelles passent les textes pour être clairs et 3) les modalisations ou dimensions déontique, pragmatique, esthétique ou pathémique d'un individu aux prises avec la proprioceptivité (la perception qu'un individu a de soi dans son rapport au monde, donc dans la perception qu'il a aussi de l'autre) et la visée ou intentionnalité des textes dans laquelle le témoin doit s'inscrire : passé, présent et futur rivalisent dans les témoignages, parce que les instances témoignantes se savent être des passeurs de mémoire.

Sur base de cette définition, nous pouvons valider avec Rastier que le témoignage est un « genre explicite caractérisé par l'identité assumée de l'auteur » (2005 :160). Il nous paraît judicieux d'ajouter cette vue de Catherine Coquio sur le témoignage qui selon elle, constitue un « cercle vicieux où s'enferment l'historien et le témoin ». Elle précise aussi que « le témoignage construit une structure d'autorité profondément étrangère à la demande de preuve propre au discours de l'objectivation scientifique » (Coquio, 2000 : sp).

- **Le négationnisme** : Il s'agit d'une doctrine qui nie la réalité du génocide perpétré par les nazis sur les Juifs, mais il s'étend aussi à d'autres génocides ou certains massacres. Cette négation porte aussi sur l'existence des chambres à gaz. Le négationnisme intervient après que le génocide ait été consommé. En effet, selon Stanton (2016), il constitue la dernière du schéma génocidaire en 10 étapes. Le négationnisme revêt plusieurs formes, mais de manière générale, il est orienté soit dans le sens de la réfutation du forfait, soit vers l'atténuation des effets, ou alors, vers l'inversion des faits. Une de ses conséquences est l'émergence par exemple des contradictions qui portent sur la spontanéité et l'organisation des meurtres, les causes immédiates dans la justification, la dimension numérique, des victimes et celle des auteurs, notamment quand tout un groupe social est représenté indistinctement comme constituant une menace pour un autre – ce

qui mène à des justifications à posteriori, comme s'il y avait eu une sorte de génocide préventif (Kuper, 1981 : 102-103).

0.8. Structure de l'étude

Ce travail s'articule autour de deux axes principaux. La première partie, qui trace le cadre théorique et méthodologique, comporte deux chapitres. Le chapitre 1 porte sur l'état de la question en linguistique énonciative, en analyse du discours et en traduction. Le chapitre 2 précise le cadre méthodologique de l'étude. Il définit les procédés d'élaboration du corpus, non sans avoir passé en revue la thématique de ce dernier en mettant un accent particulier sur le génocide, le témoignage et les théories de la mémoire.

La deuxième partie, qui comprend trois chapitres (chapitres 3, 4 et 5), porte sur l'analyse de la subjectivité dans les témoignages de notre corpus. Elle débute sur le chapitre 3, lequel présente les données. Le chapitre 4 examine traductologiquement les facteurs qui fondent la subjectivité dans les textes du corpus. Quant au chapitre 5, il analyse les témoignages d'un point de vue énonciativiste en se focalisant sur les vecteurs de la subjectivité, les sujets énonciateurs, les modalités d'énonciation ainsi que les interlocutions.

PREMIÈRE PARTIE. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE 1. CADRE THÉORIQUE

1.1. De l'énonciation

Parler de l'énonciation invite à parler de l'énoncé (et vice versa). Aussi, commencerons-nous par une définition que nous empruntons à Émile Benveniste, considéré comme le fondateur de la linguistique énonciative. L'énonciation étant « la mise en fonction de la langue par un acte individuel d'utilisation », un énoncé est « le résultat de l'acte d'énonciation, le produit de cet acte » (Benveniste, 1974 : 80).

Benveniste s'attaque à la problématique de l'énonciation pour la première fois en 1956 avec son article sur « la nature des pronoms dans lequel il questionne le signifié du pronom « je » dont le référent varie selon le locuteur. C'est néanmoins avec « L'appareil formel de l'énonciation » publié près d'une quinzaine d'années plus tard que la linguistique énonciative deviendra une branche de la science linguistique. En effet, en plaçant l'énoncé dans le cadre plus large du discours, Benveniste propose alors d'étudier la relation énonciateur-énoncé à travers le prisme de sa variation dans le temps et dans l'espace.

L'énonciation opère sur deux plans : la référenciation et la modalisation. Benveniste propose trois types d'énonciation : (i) l'énonciation de discours dans laquelle on observe un locuteur et un auditeur, mais aussi où « le premier à l'intention d'influencer le deuxième en quelque manière » ; (ii) l'énonciation historique qui est indépendante de la vérité objective » ; et (iii) le discours indirect qui conjoint les deux locuteurs à savoir par lequel « le discours est rapporté en termes d'événements et transposé sur le plan historique » (Benveniste, 1966 : 240-242).

Pour saisir la référenciation dans l'énoncé, il faut remonter au signe linguistique et à son fonctionnement avec De Saussure (1916) à qui on doit la paire désormais classique « langue et parole ». Benveniste suggère qu'il y a trois principes de fonctionnement du signe : le signe ne s'occupe jamais de la relation avec les choses dénotées, le signe a toujours et seulement une valeur générique et conceptuelle. En outre, il faut noter la nette distinction entre le fonctionnement du signe et celui de la phrase. Selon Benveniste (1974 : 223-227), le signe opère au niveau sémiotique tandis que pour la phrase, on est dans le domaine de la sémantique. En d'autres mots, quand on se met à analyser des phrases, on passe du signifié à l'intenté. Alors que le signe appartient à la fois à la langue et à la société, l'intenté est l'idée centrale à la phrase, cette dernière dépendant toujours d'un certain présent. Ici se dessine l'ancrage social d'un énoncé. D'où le sens d'un énoncé est à saisir au niveau de l'énonciation.

1.1.1. Linguistique énonciative

La linguistique énonciative vise l'étude pragmatique de l'usage de la langue. Même si la linguistique énonciative et la pragmatique ont le même objet d'étude, les approches en linguistique énonciative, ce courant de la linguistique né au début des années 1960 à la lumière des réflexions d'Émile Benveniste, sont loin de constituer un bloc homogène. Mais quelques divergentes qu'elles puissent être, ces approches convergent vers le focus sur l'énoncé, l'énonciateur, et le contexte d'énonciation.

Dans sa discussion du contexte d'énonciation, Ducrot (1984) considère que les conditions de production de l'énoncé permettent de mieux saisir les présupposés, les implicites et les sous-entendus. Pour Ducrot, ces notions sont centrales à la signification.

D'autre part, Antoine Culioli contribuera également grandement au développement de la linguistique énonciative. Des trois principales opérations qu'il propose d'élucider dans l'activité

du langage, à savoir, les représentations cognitives, la référenciation et la régulation c'est la dernière qui serait marquée dans l'énoncé au niveau de la modalité¹⁶. L'autre apport de taille de Culioli est son « appareil formel de l'énonciation ». Selon lui, la dimension référentielle (qu'il appelle mécanisme de référence ou univers référentiel) est directement liée aux unités linguistiques (mots syntagmes, phrases) auxquelles on fait appel pour évoquer des entités tant réelles qu'abstraites (objets, personnes, propriétés, procès, événements). Comme son nom l'indique, la dimension référentielle est axée sur le référent.

La dimension modale quant à elle concerne la position du locuteur par rapport à son dire. Il est question ici de la composante lexicale de l'énoncé, c'est-à-dire, l'analyse des subjectivèmes (non seulement de leur choix mais aussi de la combinaison entre eux). C'est dans la dimension modale de l'énonciation que se traitent les modalités : les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé. La frontière entre elles n'est pas toujours étanche (Meunier, 1974 :8).

En résumé, de l'apport de Culioli, notre étude retient l'usage de la donnée culturelle attachée aux unités référées ; du fait que l'état des connaissances ainsi que leur distribution dans une communauté donnée y est pour beaucoup.

Pour sa part, Charaudeau (1992 : 573) observe que

La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur (...) à lui-même (...) et à son propos.

Par ce triple focus sur l'énonciateur, l'énonciation et l'énoncé, Charaudeau (1992) rejoint Kerbrat-Orecchioni (1980) qui place l'énonciation au centre de sa perception de l'énoncé. En

¹⁶ (i) les représentations cognitives (c'est-à-dire que chaque notion est en rapport avec des représentations mentales); (ii) la référenciation (qui consiste en un repérage par rapport au monde et renvoie à des objets du monde spécifiques extérieurs à l'énonciation, notamment les marques de temps, de genre, de personne, d'aspect, de détermination, etc....); et (iii) la régulation (c'est-à-dire la co-énonciation, laquelle concerne l'ajustement entre énonciateurs). Voir Culioli (1990 : 161).

plus de définir le terme subjectif comme étant lui-même ambigu, elle montre que la subjectivité est omniprésente dans le langage. En outre, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 70-71) identifie les fondements de la subjectivité soulignant qu'elle peut être affective ou évaluative, explicite ou implicite. C'est ici que se dessine le point d'ancrage entre la linguistique énonciative et la subjectivité, qui est au centre de notre étude.

En définitive, de la linguistique énonciative, nous reprendrons son focus sur le contexte d'énonciation ainsi que l'importance quasi égale qu'elle accorde aussi bien à l'énoncé lui-même qu'à l'énonciation. Bref, nous rejoignons Kerbrat-Orecchioni (1980 : 20) pour souligner le fait que le codage et le décodage tiennent compte de ces données.

1.1.2. De la subjectivité dans l'énonciation

Quand un sujet humain parle, il le fait en rapport à un objet ou à un autre sujet humain. Selon Benveniste (1966 : 76-77), un sujet parlant qui produit un énoncé se présente tel qu'il voudrait qu'on le perçoive. En outre, en complétant sa production (verbale ou écrite), le sujet parlant sera susceptible de se distancer, ou, par son entremise, de se lier à, inciter un autre sujet à agir ou à se positionner par rapport à l'objet de l'énonciation.

Mais pour cerner le déploiement de la subjectivité dans l'énonciation, il y a deux pistes : les lieux d'inscription de la subjectivité et les sujets énonciateurs.

1.1.2.1. Les vecteurs de subjectivité

Toute étude de l'énonciation accorde l'attention non seulement aux énoncés, mais aussi aux conditions extralinguistiques dans lesquelles ils sont produits. C'est ainsi que Culioli (1990 : 49) considère que « tout énoncé est repéré par rapport à une situation d'énonciation, qui est définie

par rapport à un sujet énonciateur (...) à un temps d'énonciation ». Cependant, plus importantes nous semblent être les considérations de Kerbrat-Orecchioni sur les différents lieux d'inscription de la subjectivité. Tout d'abord, elle suggère qu'il est possible de mesurer le degré de subjectivité :

le taux de subjectivité varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités de ce point de vue pertinentes peuvent y être plus ou moins nombreuses et denses – le but ultime (et dans une certaine mesure utopique) de cet inventaire des unités énonciatives étant, après les avoir affectées d'un indice de subjectivité, d'élaborer une méthode de calcul du taux de subjectivité que comporte un énoncé donné (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 82)

Mais c'est surtout son identification des deux lieux d'inscription de la subjectivité, les déictiques et les subjectivèmes, qui nous intéressent le plus.

Au sujet des déictiques, Kerbrat-Orecchioni affirme que ce sont des

unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (...) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir : le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire (1980 : 36).

Kerbrat-Orecchioni ajoute en outre que les déictiques comprennent aussi les termes de parenté ainsi que les pronoms personnels et démonstratifs. À cet effet, il serait intéressant de la comparer avec ce que Maingueneau (1995 : 20) dit de la subjectivité. Ce dernier l'appréhende lui aussi d'un point de vue du sujet parlant. Se focalisant sur la notion de personne, il distingue le concept de personnes (je-tu ; vous, nous) de celui de non personne (il). Il avance que la principale différence entre les deux est que les personnes sont des sujets parlants, là où les non-personnes peuvent être des objets inanimés. Les personnes sont définies par le contexte situationnel seulement, tandis que les non-personnes peuvent être définies par le contexte linguistique ou le contexte situationnel. De plus, les personnes sont nécessairement en contact tandis que les non-

personnes peuvent ou ne pas être en contact. Enfin, les personnes n'ont pas de substituts, ni même « moi » ou « toi ». Selon Maingueneau (1995 : 20), « le 'tu' générique a pour fonction de 'personnaliser' les énoncés à valeur générale en remplaçant le sujet universel 'on' en particulier par un 'tu' ».

S'agissant des subjectivèmes, le deuxième lieu principal d'inscription de la subjectivité, Kerbrat-Orecchioni (2009 : 67-124) précise que cette catégorie comprend des adjectifs, des substantifs, des verbes et des adverbes qui se subdivisent à leur tour en axiologiques et en non-axiologiques.

1.1.2.1.1. Les verbes. Il faudrait souligner d'abord que parler de la subjectivité d'un verbe revient à répondre aux questions « qui porte le jugement évaluatif ? », « sur qui porte le jugement ? », « quelle est la nature du jugement évaluatif ? » C'est ce qu'affirme Kerbrat-Orecchioni (1980 :101) et dont nous partageons l'avis. Elle distingue les verbes occasionnellement subjectifs, des verbes intrinsèquement subjectifs. Au sujet des verbes occasionnellement subjectifs, il est question, de manière générale, d'un sujet x qui évalue un objet y en termes de bon ou mauvais. S'agissant des verbes intrinsèquement subjectifs. Il s'agit de ces verbes ayant toujours pour source le sujet d'énonciation (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 106). C'est aussi dans la catégorie des verbes intrinsèquement subjectifs que se trouvent les verbes modalisateurs. Ainsi, il y a quatre catégories de verbes subjectifs : en plus des verbes locutoires, il s'agit des verbes de sentiment, d'opinion et de jugement.

Les verbes de sentiment sont des verbes qui trahissent une disposition soit favorable soit défavorable, de l'agent du procès vis-à-vis de son objet, et corrélativement, d'une évaluation positive ou négative de cet objet ». À la fois axiologiques et affectifs, ces verbes sont par

moment ambigu, surtout quand ils sont à la forme négative car, dans ces conditions, ils portent tantôt sur le trait évaluatif intrinsèque tantôt sur le contenu non évaluatif.

Concernant les verbes locutoires, ils dénotent un comportement verbal que domine l'archilexème « dire ». La différence entre les deux catégories est que c'est par le biais des seuls verbes locutoires que se démarque l'état affectif du sujet, lequel s'explicite dans un comportement verbal. Certains montrent clairement que le locuteur peut préjuger de la véracité ou de la fausseté du procès, tandis que d'autres sont des modalisateurs intrinsèques. Les verbes locutoires peuvent être classés en trois catégories : (i) ceux qui impliquent que « y est jugé bon ou mauvais par x », (ii) ceux qui véhiculent un présupposé de nature évaluative ; et (iii) ceux qui expriment la louange ou la blâme ».

La troisième catégorie est celle des verbes de jugement, ceux par le biais desquels l'énonciateur se positionne par rapport à la responsabilité ou la non responsabilité d'un procès mené par un agent. Celle-ci comprend à la fois des axiologiques et des modalisateurs. Les verbes qui la composent peuvent impliquer l'auteur du jugement, tout comme ils peuvent concerner l'auteur qui juge une autre personne par rapport à un objet donné. Pour certains d'entre eux, l'évaluation oppose « bon » et « mauvais », tandis que pour d'autres, elle oppose « bon », « mauvais » et « incertain ». Quand elle est de nature axiologique, cette évaluation est portée par le locuteur sur le procès et par ricochet sur l'agent de ce procès. En résumé, les verbes de jugement véhiculent d'une part « une évaluation axiologique portée par x sur y et z » et d'autre part, une évaluation modalisatrice portée par « le locuteur L0 sur la relation entre y et z » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 100).

S'agissant de la catégorie de verbes d'opinion, leurs caractéristiques se résument en cinq axes. Selon Kerbrat-Orecchioni, le verbe implique ou non un jugement personnel fondé sur

l'expérience ; une expérience personnelle de la chose « elle-même » ; ou une prédication originelle. En outre, le locuteur se présente ou non comme certain de l'opinion exprimée dans la complétive ; ou alors, présente son opinion comme le produit d'une réflexion (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 100). Il est à noter que Kerbrat-Orecchioni elle-même emprunte cette démarche à l'analyse des verbes du champ sémantique de la locution menée par Ducrot (1975). En ce qui nous concerne, nous ne nous limitons pas à ces considérations étant donné qu'elles envisagent les verbes locutoires conjugués à la première personne seulement.

1.1.2.1.2. Les substantifs. Kerbrat-Orecchioni considère que de manière générale, ils sont tous potentiellement subjectifs, à l'instar des unités lexicales. Pour cette dernière, deux fonctions principales peuvent être remplies par un substantif : (i) décrire l'unité dénotée ou (ii) porter un jugement sur cette même unité. D'autre part, Kerbrat-Orecchioni (2009 :71) appelle axiologiques la catégorie de substantifs qui se présentent comme intrinsèquement subjectifs, et elle classe en deux sous-groupes, à savoir, les péjoratifs (dévalorisants) et les mélioratifs (valorisants). Elle rappelle que les traits axiologiques se focalisent au niveau du signifié de l'unité lexicale et que la valeur axiologique d'un terme peut être instable, que les valeurs axiologiques se trouvent compliquées par certains éléments dans les langues naturelles (par exemple les contre-valorisations compensatoires et la valorisation par contraste), et que l'usage ironique des unités lexicales est facilité par leurs propriétés sémantiques. Elle observe enfin que la part du contexte d'utilisation (et par ricochet, du cotexte), de même que le rôle argumentatif des axiologiques, varie en fonction des visées illocutoires du locuteur (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :71-77).

Tels sont les traits qu'il nous faudra déterminer s'ils caractérisent ou pas les témoignages sous analyse, en retenant que les axiologiques posent un problème de référenciation, étant donné que le trait évaluatif qui les caractérise est tantôt au niveau du signifiant tantôt au niveau du signifié.

Quant à la catégorie des non-axiologiques, elle comprend beaucoup de substantifs et la plupart de ses composantes sont des dérivés de verbes et d'autres adjectifs. À noter que ce dernier groupe de substantifs subjectifs se subdivise en affectifs et en évaluatifs.

1.1.2.1.3. Les adjectifs. Ils sont distribués en deux grands ensembles eux aussi. D'une part, il y a les adjectifs objectifs, qui décrivent généralement les actes et les objets tels qu'ils sont (même s'ils peuvent être sollicités pour exprimer des évaluations subjectives). D'autre part, il y a les adjectifs subjectifs, qui sont classés soit en adjectifs affectifs et en adjectifs évaluatifs. Il y a dans cette catégorie des adjectifs affectivo-axiologiques et, d'autre part, des adjectifs non-axiologiques.

Dans la catégorie des adjectifs subjectifs évaluatifs, on distingue des axiologiques et des non-axiologiques. Concernant les axiologiques, il y a d'abord les évaluatifs axiologiques, et ensuite, il y a des évaluatifs non-axiologiques.

À l'autre bout du spectre, il y a les adjectifs subjectifs affectifs. Il est tout aussi important de mentionner la catégorie des adjectifs objectifs employés de façon subjective. Elle comprend des adjectifs indéfinis, qualificatifs, numéraux et possessifs, lesquels peuvent être sollicités à des fins d'amplification du procès, ou de précision en plus de ce jeu d'emphase. Le sémantisme des adjectifs y joue un rôle primordial dans le cas des adjectifs indéfinis. Parfois, les propriétés physico-culturelles d'un adjectif ne suffisent pas à établir son degré de subjectivité, et il faut les valeurs sociologiques. On notera cependant que compte tenu du très petit nombre d'adjectifs que compte le kirundi, ces critères ne s'appliquent que partiellement dans cette étude¹⁷.

1.1.2.1.4. Les adverbes. La quatrième catégorie des subjectivèmes est celle des adverbes. Ils sont, eux aussi, subdivisés en objectifs et en subjectifs. Les adverbes sont également classés

¹⁷ Les adjectifs prototypes en kirundi sont au nombre de 21 (Nimbona, 2014 : 398). Pour plus de détails sur les adjectifs en kirundi, voir Zorc et Nibagwire (2007) et Ntahokaja (1994).

suivant qu'ils marquent la modalité énonciative ou la modalité énoncive, la première catégorie se rapportant au sujet parlant là où la deuxième concerne le sujet de l'énoncé, lequel peut parfois être confondu avec le sujet de l'énonciation. Kerbrat-Orecchioni (2009 :112) observe que tous les types d'unités subjectives comme les termes affectifs et évaluatifs, axiologiques ou non axiologiques, se retrouvent dans les adverbes et que ces derniers peuvent être employés pour exprimer une modalité appréciative. Le focus est soit sur l'énoncé soit sur le sujet de l'énonciation. Dans ce dernier cas, les adverbes font voir la position favorable du témoin locuteur quant à l'action exprimée par l'énoncé, les adverbes participant aussi dans l'évaluation de x par rapport à y. À cet effet, il nous faudra détecter quand, par exemple, l'adverbe vient renforcer la modalité subjective. Ceci vaut aussi bien pour l'intensification que pour l'atténuation, la quantification ou pour toute autre opération subjective.

En définitive, tout comme pour les adjectifs, les adverbes dépendent partiellement de leur sémantisme pour ce qui est de la nature et de la portée de la modification de l'unité à laquelle ils sont attachés.

1.1.2.1.5. Les marqueurs discursifs. Contrairement aux autres parties du discours, les marqueurs discursifs n'ont pas de sens conceptuel ou référentiel. Cependant, ces particules morphologiquement invariables contribuent au décodage de la façon dont le locuteur exprime le contenu de ses propositions, à la signification de l'énoncé, notamment en interpellant l'interlocuteur à s'intéresser au contenu des segments auxquels ils sont attachés. Les marqueurs discursifs sont formés soit d'interjections soit de mots grammaticaux ou lexicaux, et même parfois, de phrases. Néanmoins, indépendamment de leur gabarit, de manière générale, les marqueurs discursifs n'entrent pas dans la structure d'une phrase mais dépendent de certaines de ses unités.

Concernant la distribution sur le plan syntaxique des marqueurs discursifs, certains se trouvent au début d'un énoncé ; d'autres au milieu, d'autres encore interviennent à la fin. C'est ainsi que leur emplacement dans une phrase (antéposés ou postposés), peut s'avérer difficile d'acceptation selon qu'on soit en mode parler ou écrit (Dostie et Pusch, 2007 : x).

Relativement à leur fonction, les marqueurs discursifs forment un seul socle pragmatique. Leur fonction est d'aider le locuteur à se positionner par rapport à ce qu'il dit mais aussi par rapport à l'allocutaire. Les marqueurs discursifs permettent aussi au locuteur de combler un vide dans son débit quand il a besoin de passer aux unités suivantes, surtout quand celles-ci ne suivent pas directement, soit parce qu'elles sont chargées émotionnellement soit parce que les conditions socio-psychologiques dans lesquelles le locuteur se trouve ne permettent pas un débit ininterrompu.

Étant donné que le marqueur discursif pris isolément n'a pas de sens conceptuel, dans notre analyse, nous l'appréhendons en considérant son « unité-hôte », c'est-à-dire, le segment auquel il est attaché¹⁸.

1.1.2.2. Des sujets énonciateurs

La question des sujets énonciateurs préoccupe les théoriciens de l'énonciation depuis l'apparition du mouvement énonciativiste. Dès les années 60, Benveniste (1966) se préoccupe déjà du sujet qui s'efface. Quant à Kerbrat-Orecchioni (1980), elle affirme que la présence du sujet du locuteur se manifeste principalement par le jeu du pronom « je » ou de ses variantes. Elle ajoute que la présence du locuteur dans l'énoncé se manifeste par les affectifs et autres expressions qui

¹⁸ Mosegaard Hansen les appelle *host clause* et *host unit* respectivement (Hansen, 1998 : 51-75).

viennent compléter le « je » et qui ne peuvent être prises en charge par d'autres actants de l'énoncé.

Au sujet de l'allocutaire, Kerbrat-Orecchioni (2009 : 61) suggère qu'en plus des indices ci-haut énumérés, sa présence dans l'énoncé est matérialisée des trois façons suivantes. La première consiste en des appellatifs ou des vocatifs. La deuxième est de deux ordres, à savoir l'impératif et l'allocution explicite exprimée par les questions à la deuxième personne. Concernant l'allocution exprimée par les questions à la deuxième personne, elle constitue un indice de taille de la présence de l'allocutaire dans l'énoncé tel que produit par l'énonciateur. Le troisième indicateur de la présence de l'allocutaire concerne, dans une certaine mesure, tout l'énoncé, étant donné que, comme le suggère Kerbrat-Orecchioni, c'est la totalité de l'énoncé qui participe dans le reflet et dans la construction de l'image que le locuteur se fait de l'allocutaire.

De toutes les questions qui sont adressées directement à l'allocutaire, celles qui sont posées à la deuxième personne retiennent plus notre attention. Les autres jouent une fonction allocutive bien atténuée, comme le relève Kerbrat-Orecchioni (2009 : 165).

Dans tous les cas, il nous faut rendre compte de l'apport des instances énonciatives dans la détection des indices de rejet ou d'adhésion reste incontournable. Nous devons donc surveiller particulièrement les verbes introducteurs, d'autant plus que l'absence de ce genre d'indices indique l'adhésion. Relativement à ces couches énonciatives, l'on doit noter enfin les cas où le rayon d'action ou *scope* de l'opérateur de discours peut parfois venir se confondre avec celui du « locuteur zéro » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 167).

Ces traces énonciatives sont manifestes dans le degré de l'explicitation des informations énoncées, le choix de l'appareil stratégique affectif ou argumentatif mis en place pour agir sur

l'allocutaire ; ainsi que dans le contenu lui-même de l'énoncé. Concrètement, le contenu de nos énoncés est à mesure de trahir notre affinité envers tel ou tel autre acteur. Pour ce faire, nous sommes d'accord avec Kerbrat-Orecchioni (2009 :166) quand elle affirme que « c'est l'énonciataire qui motive et instruit le message ». En somme, elle maintient que chaque fois qu'un énoncé est produit, l'énonciateur y laisse ses propres marques, mais aussi celles de la situation d'énonciation. C'est ce qui fonde toute notre approche dans cette étude.

Malgré ses atouts incotestables, nous reconnaissons les limites de la théorie de Kerbrat-Orecchioni, notamment par rapport à l'appréhension du témoignage comme « objet social ». Pour ces raisons, pour la compléter nous avons eu recours à la théorie de l'analyse critique du discours (*infra*, 1.2., page 34).

1.1.2.3. L'énonciation médiatisée

On ne saurait parler d'énonciation sans toucher à sa médiation. Elle permet de voir comment le sens est transmis non seulement de l'énonciateur à l'énonciataire (les deux se trouvant en position de face à face), mais aussi dans le cas de locuteurs communiquant indirectement par le biais de média divers tels que la radiodiffusion, la toile ou la télévision, comme c'est le cas dans notre corpus.

La première étape est de déterminer de quelle médiation il s'agit, de quoi vers quoi, ou de qui vers qui, et pourquoi il y a médiation. Il faut voir également le type de relations entre la médiation elle-même et les modalités énonciatives. A ce sujet, Laurendeau (2004) observe que la modalité procède de deux logiques ; d'une part, la logique subjective ou déontique, et d'autre part, la logique objective ou aléthique. Pour vérifier dans quelle mesure la logique subjective est présente dans les témoignages du corpus de notre étude, nous essayons de saisir les différents niveaux de manifestation de l'énonciation médiatisée ainsi que leur incidence sur les énoncés. À

ce sujet, c'est Todorov (1977) qui nous semble avoir raison, quand il clarifie la variation du discours à travers les époques et les cultures, insistant sur le lien entre le signe et son contexte de production, plus précisément son rapport avec l'histoire. En effet, Todorov maintient qu'entre l'histoire, la langue et le discours en général, il y a unicité. Il considère que la distribution et la hiérarchie du langage varient suivant les époques et les cultures d'autant plus que chaque culture, chaque société a une typologie de ses discours. En d'autres mots, c'est le rôle des schémas culturels dans la construction et dans l'interprétation du sens qui est mis à contribution.

Dans cette étude, le cas typique reste le recours aux proverbes sur lesquels nous revenons plus loin pour le rôle qu'ils jouent aussi bien dans la pensée rundi¹⁹ en général que dans le corpus en particulier.

De manière globale, la subjectivité dans les productions orales tient en partie au fait qu'elles sont souvent postérieures à l'acte narré (Willems, 1997 : 16). Elles en subissent inévitablement les effets, à savoir, la manipulation postérieure des corpus oraux²⁰. De ce fait, la part de la médiation est incontournable dans la discussion de la subjectivité des sources orales.

En définitive, il y a d'une part, la subjectivité inhérente au témoignage et d'autre part, la subjectivité liée à la source orale elle-même.

¹⁹ Pour l'adjectif relatif au kirundi, nous utilisons la forme « rundi » qui tend à se généraliser dans les travaux des chercheurs oeuvrant dans ce domaine et de ce fait, supplante « burundaise » petit à petit.

²⁰ Il parle de « péripéties de production de l'oral » (Willems, 1997 : 16) parmi lesquelles figurent les difficultés dues au recours aux manipulations. Dans la section consacrée à la constitution du corpus, nous revenons sur la possibilité d'une double subjectivité qui en découlerait. (*infra*, 2.2.2. page 106).

1.2. De l'analyse du discours

Les origines de l'analyse du discours remontent à l'Antiquité, notamment dans les études de rhétorique. Selon Dijk (1985 : 1),

Its [discourse analysis] origins can be traced back to the study of language, public speech, and literature more than 2000 years ago. One major historical source is undoubtedly classical rhetoric, the art of good speaking.

Au départ, elle se menait sous une forme différente de celle qu'elle revêt de nos jours, notamment. Le discours était approché du point de vue de l'usage, dimension dont il sera encore question au début du 20e siècle, notamment avec Bally (1909) qui avance que tout énoncé consiste en deux entités principales, à savoir, le dictum (ou ce qui est dit) et le modus (ou attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit). Avec Saussure (1916), il inclura le fait que la langue se manifeste concrètement dans la société. Mais c'est en 1952 que le linguiste étatsunien Zellig Harris parle pour la première fois de l'analyse du discours comme méthode d'analyse d'un énoncé oral ou écrit :

on peut envisager l'analyse du discours à partir de deux types de problèmes qui, en fait, sont liés. Le premier concerne le prolongement de la linguistique descriptive au-delà des limites d'une seule phrase à la fois. Le second concerne les rapports entre la « culture » et la langue (c'est-à-dire entrée le comportement non-verbal et verbale) » du sujet parlant (Harris, 1952 : 9).

Cette nouvelle approche dans l'analyse des textes qui se vulgarise dans les années 1960, apporte comme innovation principale une méthode qui implique des éléments externes à la phrase alors qu'avant, l'étude était plutôt interne à celle-ci.

À ses débuts l'analyse du discours (ou AD) était centrée sur les travaux des sémioticiens (Barthes, Greimas et d'autres). En effet, tout comme la sémiotique qui insiste sur la structure

sous-jacente des écrits, en tant que discipline s'occupant principalement des textes écrits, l'AD des origines a mis l'accent sur la forme écrite. Elle s'intéressera par la suite au discours politique et plus particulièrement aux rapports entre le langage et l'idéologie.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence l'apport de John L. Austin et son ouvrage *Quand dire c'est faire*²¹ par lequel il lance l'un des tous premiers fondements de l'analyse du discours qui met en avant le social et l'importance du contexte d'énonciation, concept fort important pour quiconque s'intéresse à la signification d'un énoncé. Avec Austin et sa théorie des actes de langage, apparaît un nouveau courant, celui de la pragmatique, qui s'intéressera aux actes qu'on peut réaliser grâce au langage. Cependant, c'est avec la publication de *l'Archéologie du savoir* de Michel Foucault en 1969, dans lequel le discours occupe une place centrale, que l'AD prend un véritable envol. Et c'est au cours de cette même année que la revue de linguistique *Langages* consacre un numéro à l'analyse du discours²².

Quand l'analyse du discours commence en France dans les années 1960,

[le] noyau de ces recherches reposait sur une étude du discours politique menée par des linguistes, des sociologues et des historiens avec une méthodologie associant la linguistique structurale et une théorie de l'idéologie inspirée à la fois de la relecture de Marx par Louis Althusser et de la psychanalyse de Jacques Lacan (Maingueneau 2009 :66).

La principale caractéristique de l'AD est que, d'abord, elle se pose à la fois comme sujet d'étude et comme méthode. Cette nouvelle conception de la langue basée sur les usages constitue une rupture avec l'approche structuraliste. Elle se caractérise également par une complexité qui se traduit par la diversification des recherches dans le domaine de l'AD (Maingueneau, 2009 : 11-12).

²¹ sous son titre original anglais (John L. Austin, 1962, *How to do things with words*, Cambridge, Harvard University Press)

²²*Langages*. Année. 1969. Volume 4. Numéro 13

L'AD se démarque aussi par ses relations avec les autres domaines du savoir. En effet, à partir des années 1980, l'AD intègre des courants théoriques développés dans d'autres disciplines. C'est notamment l'histoire, la psychologie, les sciences politiques ; tous des domaines traditionnellement sans liens étroits avec la linguistique. Un des courants singulièrement intéressants est celui de l'histoire. Il y a lieu de souligner particulièrement ici Guilhaumou (2002) par qui l'AD s'est beaucoup focalisée sur l'événement historique. L'autre figure qui influencera la tendance historiciste de l'AD est Ruth Wodak avec son approche historiciste ou *discourse-historical approach* (DHA), qu'elle tient elle-même de l'école allemande de l'analyse du discours²³.

Il y a eu plus d'une école d'analyse du discours, les plus importantes étant l'école espagnole, l'école anglo-saxonne, l'école allemande, et l'école française, entre autres (Dijk, 2008a : 95). Un des courants qui aura un grand rayonnement interdisciplinaire s'avère être l'école française d'analyse du discours (Maingueneau, 2009 :67). À cet effet, il nous paraît important d'en résumer les caractéristiques.

L'École Française de l'Analyse du discours se penche sur les relations entre la linguistique et l'idéologie tout en prenant soin de ne pas réduire l'AD à l'analyse de la langue d'une part, et d'autre part, de dissoudre le discursif dans l'idéologique. Elle donne également la priorité à faire apparaître l'inconsistance fondamentale entre les unités du discours. Cette école n'étudie pas de préférence des conversations. Cependant, elle va au-delà de la fonction discursive des unités de la langue ainsi qu'à leurs propriétés, se réfère essentiellement aux théories de la linguistique

²³ La « Frankfurt School »

énonciative,²⁴ réfléchit sur les modalités d'inscription de la subjectivité dans le discours, accorde un rôle privilégié à l'interdiscours. De cette dernière propriété, l'école Française de l'Analyse du discours se rapproche de l'approche sur laquelle nous axons notre étude : l'analyse critique du discours.

1.2.1. De l'analyse critique du discours (ACD)

Il nous faut souligner dès le départ l'ambiguïté que pose le nom de cette nouvelle approche. La *critical discourse analysis* comme on l'appelle en anglais où elle prend origine, peut se traduire aussi bien comme « analyse du discours critique » que comme « analyse critique du discours ». C'est cette dernière option qui est la plus largement répandue et que nous adoptons dans cette étude. Nous nous devons de signaler néanmoins qu'elle comporte elle aussi une redondance car, à moins qu'il ne s'agisse d'un exercice purement descriptif, toute analyse revêt un certain degré de critique.

L'analyse critique du discours (ci-après ACD) plonge ses racines chez les théoriciens du marxisme étudiant la part de l'hégémonie dans l'organisation sociale, notamment Antonio Gramsci et ses travaux sur le langage et les langues²⁵. Elle prend forme dans la *critical linguistics* de Norman Fairclough au début des années 1970. C'est cependant à partir du milieu de la décennie que ce courant particulier s'ouvrira à la démarche interdisciplinaire pour atteindre son essor dans les années 1990.

Les premières bases théoriques et méthodologiques de l'ACD seront discutées en 1991 à l'occasion d'un symposium tenu à l'Université d'Amsterdam au cours duquel Teun Dijk,

²⁴ Dont celles d'Antoine Culioli, Émile Benveniste et Oswald Ducrot.

²⁵ À noter que le thème des langues et du langage, quoiqu'occupant au départ une place secondaire dans le marxisme, obtint une place de choix sous la direction bolchévique, et qu'Antonio Gramsci était membre du Komintern. Voir Schirru (2016 :6) et McVittie et McKinlay (2012 :1)

Norman Fairclough, Gunther Kress, Theo Van Leeuwen et Ruth Wodak discutèrent des similarités et des différences entre cette approche et les autres qui étaient alors usitées en analyse du discours.

Selon Fairclough (1995), l'ACD axe ses travaux sur l'analyse des textes oraux et écrits, l'analyse des procédés de production et d'interprétation, ainsi que le contexte situationnel, notamment les conditions sociales du discours, surtout ses structures sociales et institutionnelles qu'il anime.

L'autre étape importante dans le développement de l'ACD commence avec les travaux de Coulthard (1995) qui, en plus de ses recherches sur la linguistique juridique et la linguistique des corpus, se penche sur la variation des pratiques langagières en fonction des contextes. Ainsi, bien que les premières études de cette nouvelle tendance « étaient très orientées vers la linguistique, l'analyse critique du discours suit de plus en plus un cheminement « interprétatif » (Keller, 2007 : 290). En effet, l'ACD « vise à déconstruire en profondeur les dispositifs linguistiques sous-entendus et indirects aussi bien que les préjugés explicites » (Wodak, 2009 : 187). Pour ce faire, pour détecter et analyser de manière systématique les significations cachés et codés, l'ACD doit avoir sa boîte à outils qu'est l'histoire et les autres disciplines connexes, étant donné qu'une seule approche ne suffit pas pour « expliquer les composantes affectives et émotionnelles de la rhétorique ». En résumé, il faut prendre en considération les approches, les présuppositions, insinuations, implicatures, etc. (Wodak, 2009, p. 191).

Dans cette étude, nous envisageons l'ACD dans le sens que lui donne Dijk pour qui, le domaine d'études privilégié de cette approche est celui des relations asymétriques de pouvoir ainsi que leur manifestation, leur entretien ou le contexte d'énonciation de ces relations dans le langage:

Critical Discourse Analysis (CDA) is a type of discourse analytical research that primarily studies the way social power abuse, dominance and inequality are enacted, reproduced and resisted by text and talk in the social and political context (Dijk, 2008a : 85).

Aux fins d'application de l'ACD, nous faisons nôtre la position de Caldas-Coulthard, (1997 : 13) qui maintient que

une analyse critique de discours déconstruit les textes en les plaçant dans les contextes sociaux et en essayant d'expliquer les forces sociales derrière le discours. Une lecture critique permet les connections entre le langage et les relations du pouvoir et de contrôle (Caldas-Coulthard, 1997, cité par Petitclerc, 2009 : sp.).

Mais tout en montrant dans quel sens l'ACD aide à traiter les textes du corpus, cette définition manque toujours de monter l'inévitable connexion entre le sujet étudié, l'approche empruntée et le chercheur lui-même :

In general, CDA is characterised by a number of principles (see above): for example, all approaches are problem oriented, and thus necessarily interdisciplinary and eclectic. Moreover, CDA is characterised by the common interests in demystifying ideologies and power through the systematic and retroductable investigation of semiotic data (written, spoken or visual). CDA researchers also attempt to make their own positions and interests explicit while retaining their respective scientific methodologies and while remaining self-refl ective of their own research process. (Wodak et Meyer, 2009 :3)

En somme, les forces de l'ACD reposent dans l'importance qu'elle accorde aux relations de pouvoir. L'ACD s'est attirée cependant une certaine hostilité qui nourrit la plupart des critiques contre cette approche.

1.2.1.1. Critique de l'ACD

En dépit des forces de ses usages, l'ACD comporte des faiblesses, certaines dues essentiellement à sa nature. L'une des reproches faites à l'ACD par l'un de ses tout premiers promoteurs est son manque d'un cadre théorique. D'après Dijk (2008a : 87),

since CDA is not a specific direction of research, it does not have a unitary theoretical framework.

Le deuxième reproche est un corollaire du premier, à savoir, une divergence aiguë entre les différents courants qui traversent l'ACD, lesquels se ramènent à deux tendances, du moins dans le domaine des sciences sociales où cette approche est plus qu'usitée. D'une part, il y a une tendance bâtie autour des théories du discours, et d'autre part, une tendance pratique qui s'inspire de l'ethnométhodologie, de la linguistique pragmatique et de l'analyse conversationnelle (Keller, 2007 :291). Notre étude sollicite considérablement certains domaines évoqués dans cette deuxième tendance. En effet, l'analyse d'énoncés revêtant la forme d'un témoignage produit dans le cadre d'une interview serait incomplète si on ne prenait pas en considération le savoir partagé par les participants ainsi que le contexte d'énonciation²⁶.

À côté de ces deux problèmes fondamentaux auxquels l'ACD est confrontée, l'autre principal défi est le risque de produire une analyse biaisée ou une politisation simpliste. Et comme palliatif, Reisigl et Wodak (2001: 35) suggèrent que :

one methodological way for critical discourse analysts to minimize the risk of critical biasing and to avoid simply politicizing, instead of accurately analyzing, is to follow the principle of triangulation, ... to work interdisciplinarily, multimethodically and on the basis of a variety of empirical data as well as background information.

²⁶Nous y revenons dans la section portant sur l'analyse conversationnelle (*infra*, 1.2.2.2., page 46)

Dans leur stratégie permettant d'éviter les critiques biaisées et simplifiées, ils proposent de suivre le principe de triangulation et de travailler interdisciplinairement, multi méthodiquement et sur base d'une variété empirique de données et d'information.

Widdowson (2004) trouve pour sa part que les analystes du courant ACD ne sont pas suffisamment critiques envers leurs pratiques, qu'ils s'intéressent à certains traits linguistiques seulement et que leurs interprétations sont subjectives, conditionnées par le contexte et d'autres facteurs comme le prétexte.

De son côté, Dijk (2008b :823) revient sur les problèmes que doit régler l'ACD :

CDA research has many other fundamental, theoretical, methodological and applied problems that need to be resolved. One of these is the lack of theory about the norms and principles of its own critical activity, that is, a detailed applied ethics that allows CDA researchers to judge whether discourses or discourse properties, or their users, are "bad" because they violate fundamental human rights.

Ce qu'il déplore, c'est le manque de principes fixes à même de guider de manière à la rendre plus résistante à ce genre d'attaques.

D'autre part, Manjarres (2011) vient enfoncer le clou dans cette attaque contre une ACD assaillie de toutes parts, soulignant, en plus du risque de biaisage, l'absence d'une méthodologie commune à tous les ACD-istes, entre autres choses. Ainsi, pour ce qui est du risque de biaisage, elle s'insurge contre les ACD-istes qui critiquent l'émergence des discours déformés, désordonnés et contorsionnés²⁷ et qui font penser qu'il existerait à l'autre extrémité du spectre, un discours normal et non contorsionné, et qu'il y aurait des façons de produire un discours exempt des influences des idéologies et des pouvoirs (Manjarres, 2011 :222-223). En d'autres

²⁷ Se référant à Wodak (1996)

mots, elle confirme que l'ACD court de grands risques d'être biaisée, soulignant particulièrement le tort causé par le manque de formules statistiques :

Within CDA there is almost no statistical methods or findings to back up claims about discourse changes, tendencies or about heterogeneity in discourses. The problem is: how can the analyst know if a particular feature about the text is of social significance if there is no comparison with other contexts, or with a corpus? (Manjarres, 2009 : 229-230)

De ces observations, nous retenons que le tendon d'Achille de l'ACD est sa nature militante et qu'elle court un grand risque de se poser comme juge de ce qui est bon et de ce qui est mauvais. En ce qui concerne notre étude, ceci ne peut que nous rappeler que « tout discours sur l'analyse du discours est de toute façon et structurellement susceptible de recevoir quelques critiques bien senties » (Paveau, 2007 :112) et partant, nous invite à rester vigilant dans l'analyse afin de ne pas faire des procès d'intention.

1.2.1.2. Pourquoi une ACD des témoignages ?

Notre étude basée sur des textes multimédias produits dans des conditions complexes a besoin d'une approche qui fasse ressortir le degré d'attachement ou de distanciation, réelle ou apparente, de l'énonciateur par rapport à son énoncé. Ainsi, en dépit des quelques lacunes à charge de l'ACD énumérées ci-haut, cette approche reste essentielle pour quiconque cherche à faire ressortir le sens desdits textes en tenant compte du contexte micro et macro. À cet égard, Dijk rappelle que :

whatever other dimensions of discourse CDA deals with, CDA as a specific form and practice of discourse analysis obviously always needs to account for at least some of the detailed structures, strategies and functions of text and talk, including grammatical, pragmatic, interactional, stylistic, rhetorical, semiotic, narrative or similar forms of verbal and paraverbal organization of communicative events. (2001 :97)

D'une part, elle s'impose de par l'importance qu'elle accorde aux nouveaux phénomènes sociaux. Selon Fairclough (2006 :229-230), en plus de mettre à nu les voies par lesquelles la langue anime et caractérise les relations sociales de pouvoir et de domination, l'ACD appelle à un engagement envers les changements sociaux progressifs, leur connaissance et, éventuellement, la résistance à ces changements ou aux effets de ce nouvel ordre. Ces changements sociaux ne peuvent pas ne pas interpeller quiconque s'intéresse à la langue comme phénomène social et ce dans un monde aussi mouvementé que celui du Burundi lors de la période couverte par cette étude²⁸.

D'autre part, l'ACD peut être utilisée dans l'interprétation d'énoncés ayant un ancrage social compte tenu de l'importance qu'elle accorde au contexte social. Il faut rappeler à cet effet que

Context is defined as the mentally represented structure of those properties of the social situation that are relevant for the production or comprehension of discourse (Dijk, 2008a :90).

Ceci serait à son tour incomplet si on ne faisait pas la part du contexte dans le contrôle du discours et partant, de l'esprit et des actions des intervenants. Comme le rappelle Dijk (2008a : 9),

Those who control discourse may indirectly control the minds of people. And since people's actions are controlled by their minds (knowledge, attitudes, ideologies, norms, values), mind control also means indirect action control. Such controlled action may again be discursive, so that powerful discourse may, indirectly, influence other discourses that may be in the interest of those in power.

²⁸Celle-ci couvre une bonne partie de la décennie 1990 et la totalité de la première décennie du 21^e siècle ; nous en donnons les détails dans le chapitre deux, section traitant de la thématique du corpus (*infra*, 2.1., page 79)

With this summary we account for the fundamental process of reproduction of power through discourse.

De la même manière, certains des textes médiatisés sur lesquels se base notre étude ont été produits par des tenants du discours politique. En effet, il ne faut pas perdre de vue que de par le type d'informations qu'ils font circuler des sources aux consommateurs, les pouvoirs et les médias façonnent et parfois contrôlent l'opinion. À cet égard, Chomsky et Hermann (2008 : 13) soulignent que

les puissants sont en position d'imposer la trame des discours, de décider ce que le bon peuple a le droit de voir, d'entendre ou de penser, de « gérer » l'opinion à coups de campagne de propagande

Cette observation trouve écho chez Dijk quand il observe que

members of more powerful social groups and institutions, and especially leaders (the elites), have more or less exclusive access to, and control over, one or more types of public discourse. Thus, professors control scholarly discourse, teachers educational discourse, journalists media discourse, lawyers legal discourse, and politicians policy and other public political discourse (2008a : 90).

L'on peut y ajouter ce que Dijk considère comme préalable à toute analyse du discours politique, à savoir, l'interconnexion entre la structure du système politique et celle du discours y afférent. Pour cela, il propose trois niveaux. Il y a d'abord celui des acteurs politiques, ensuite celui des institutions et groupes politiques, et enfin, celui des systèmes politiques et leurs représentations²⁹.

En outre, l'ACD peut contribuer singulièrement à contextualiser les énoncés et à rendre explicites les positions politiques respectives qu'elles véhiculent (Wodak, 2009 : 193). Dans

²⁹ Dijk maintient que « a study of political discourse is theoretically and empirically relevant only when discourse structures can be related to properties of political structures and processes » (2008a : 156)

cette perspective, le focus est encore une fois sur la critique, l'histoire et le pouvoir³⁰. Cela est d'autant plus vrai qu'il est impossible de produire un discours exempt des influences des idéologies et des pouvoirs (Manjarres, 2011 :222-223). Ainsi, la perspective historique a été choisie car elle contribue à l'explication des témoignages récoltés qui, en tant qu'énoncés verbaux, véhiculent un langage codé. Cela passe par une analyse sociopolitique du contexte du discours sous étude, c'est-à-dire, tenant compte de la situation de communication, des locuteurs, ainsi que du cotexte des énoncés.

Bien plus, l'ACD a déjà fait ses preuves dans l'étude de textes portant sur une actualité encore brûlante. À titre d'exemple, Le (2000) sollicite l'ACD dans son travail portant sur les éditoriaux étatsuniens concernant la deuxième guerre de Tchétchénie ; Reisigl et Wodak (2000) l'appliquent pour étudier la rhétorique raciste antisémite dans le discours populiste d'un parti de l'extrême droite autrichienne ; tandis que Kawamata (2009) s'en sert dans son étude des textes traitant des suites d'un accident nucléaire survenu au Japon en 1999. Nous estimons que cet échantillon montre à suffisance qu'en plus de son application dans l'étude des changements sociaux, l'ACD peut être la clé de voûte de l'analyse d'un corpus ancré dans l'opinion publique.

Enfin, l'ACD nous interpelle de par les relations qu'elle entretient avec la traductologie qui est grandement mise à contribution dans ce travail. À ce sujet, Iețcu-Fairclough (2008 :68) rappelle que

In Translation Studies, the relevance of the wider social, political, cultural context applies both to the source-text and to the target-text. The concepts of intertextuality, interdiscursivity, recontextualization, etc., which play a prominent

³⁰ Ensemble avec l'idéologie (qui ne nous intéresse pas dans le cadre de cette étude) tous ces concepts sont fondamentaux à l'ACD. Plus de détails, voir Wodak (2009 : 193).

role in CDA, are especially appropriate to Translation Studies, as both approaches aim to reveal the mediated connections between properties of text on the one hand and socio-political-cultural processes on the other.

Ainsi, on comprend que c'est par l'importance accordée aux dimensions sociale, idéologique et politique dans l'analyse des textes, que les deux approches se rapprochent. Nous aurons à mettre à contribution ce jeu d'interactions dans notre discussion du positionnement du traducteur dont le rôle est déterminant dans cette étude dont une grande partie du corpus est dans une autre langue.

En résumé, c'est sur base de toutes ces considérations que nous maintenons qu'il est judicieux de faire appel à l'analyse critique du discours (ACD).

1.2.2. De l'analyse conversationnelle

En tant qu'approche qui étudie le parler en interaction en tenant compte des pratiques aussi bien verbales que non verbales, l'analyse conversationnelle attache une importance particulière à la structure des échanges verbaux et de ce fait, s'intéresse particulièrement à la séquence des prises de la parole. Elle comporte une dimension sociologique et une dimension linguistique. Nous sommes intéressé par la dimension linguistique qui permet d'étudier comment « faire les choses avec des mots »³¹.

Dans le cadre de l'analyse interactionnelle, nous faisons appel aux maximes conversationnelles de Paul Grice pour tenter de juger de la pertinence des informations livrées dans les témoignages³². Nous nous basons particulièrement sur la maxime de modalité, c'est-à-dire, qui concerne non pas « ce qui est dit, mais plutôt comment on doit dire ce que l'on dit »,

³¹D'après le titre de l'ouvrage de John Austin (1962).

³²À savoir, les maximes de qualité, de quantité et de modalité, laissant de côté celle de relation.

mais aussi sur la maxime de la qualité, c'est-à-dire, qui veut que le locuteur n'affirme pas ce pour quoi il n'a pas de preuves (Grice, 1979 :61-62).

Nous accordons une grande importance à la structuration hiérarchique du dialogue. En effet, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (1990), le cadre communicatif, la forme de l'interaction ainsi que les règles conversationnelles sont importants dans les échanges. Ainsi, en rapport avec la structure du dialogue, nous nous questionnons sur le degré auquel un locuteur respecte l'ordre de préséance pressenti. Parmi les questions auxquelles il nous faut apporter une réponse, figure celle de savoir si les éventuels cas de non-observation de cet ordre tiennent plus des relations entre les locuteurs ou s'ils dépendent plutôt du contenu de l'interaction. Pour cela, il nous faut vérifier si cette rupture est rencontrée dans les dialogues iréniques, c'est-à-dire à dominance consensuelle, ou alors, si elle se produit dans les dialogues agonaux, c'est-à-dire à dominance conflictuelle (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 336).

Nous nous servons aussi de l'analyse pragmatique du discours que propose Jacques Moeschler, plus précisément la triade de notions centrales à la définition du savoir-faire discursif du sujet parlant. Il s'agit des contraintes, des règles, et des normes. Celles-ci sont soit explicites soit implicites (Moeschler, 1985 :11-25). L'approche qu'il propose en rapport avec les contraintes est intéressante en ceci qu'elle accorde plus d'attention au rôle joué par les marques de satisfaction dans le discours. Dans cette même perspective, il nous paraît tout aussi nécessaire de considérer la place que Jürgen Habermas accorde à la norme dans son éthique de la discussion, en rapport avec les contraintes morales psycholinguistiques dans la production des actes de langage. Plus importants à notre avis sont la part la présentation d'excuses en cas d'actions qui portent atteinte à l'intégrité morale auxquelles l'offensé peut accorder le pardon, les

réactions affectives comme l'indignation et le ressentiment, la révolte et les reproches face à une violation des normes, sans oublier la récusation de ces dernières lorsque par exemple « l'attente normative qu'évoque celui qui s'insurge est injustifiée » (Habermas, 1986 : 66-69). Il touche aussi à la réparation réussie d'une violation des normes, qui est un autre de ses arguments que nous testerons pour rendre compte de l'incidence de l'univers du discours sur les interactions verbales. Nous sommes d'accord avec lui que non seulement les « conflits qui surgissent dans le cadre d'interactions gouvernées par des normes proviennent directement d'une perturbation dans l'entente mutuelle sur les normes », mais aussi que « ce genre d'entente est l'expression d'une volonté commune » (Habermas, 1986 : 88). Nous partons de cette notion de contrainte pour amorcer l'analyse de la violation des attentes dans notre corpus, ainsi que celle des offres de réparation, le cas échéant.

Relativement à l'analyse conversationnelle, nous considérons en outre la dimension quantitative compte tenu de la place de choix qu'elle occupe par rapport à la prise de parole. Selon Kerbrat-Orecchioni (1987 : 320), plus long est le tour de parole, plus on a des chances d'influencer l'orientation de la conversation. Nous attachons également une importance particulière à la relation interpersonnelle. Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 :35), celle-ci a trois dimensions, à savoir, la dimension horizontale qui distingue la distance et la familiarité entre les interactants, la dimension verticale qui oppose la domination à la soumission, ainsi que la dimension affective qui sépare la coopération et le conflit. Ces derniers ont à leur tour des marqueurs spécifiques que Kerbrat-Orecchioni appelle « relationnèmes ». Il faut noter en passant que ceux-ci peuvent être de nature verbale (termes d'adresse honorifiques, pronoms, registre, mots de passe, ...), non verbale (gestes, mimiques, postures, tenue vestimentaire, regards...) ou

paraverbaux (intensité articulatoire, débit, ton...). Dans cette étude, nous nous limitons à la première catégorie.

Relativement au contenu de l'interaction, il est à rappeler que selon Kerbrat-Orecchioni (1987 :330), il peut s'évaluer en termes de contenu pragmatique (lequel s'oppose au contenu sémantique). Celui-ci concerne les thèmes et sous thèmes, le signe manipulé et enfin, les opinions confrontées. Kerbrat-Orecchioni remarque d'abord qu'ils sont liés et à la structure et aux initiatives, en plus du fait que selon leur nature, par rapport aux thèmes et sous-thèmes, ils peuvent donner l'avantage à tel ou tel interactant. Elle observe aussi que ces deux aspects sont indépendants, une assertion discutable dans le cas de notre corpus. Par rapport aux signes manipulés, Kerbrat-Orecchioni suggère d'abord de considérer le fait de pouvoir imposer son vocabulaire ainsi que son interprétation de celui-ci. Elle recommande ensuite de prendre en compte les instances de « soufflage », c'est-à-dire les trous dans une interaction³³. Dans notre analyse, nous cherchons également à vérifier dans quelle mesure les soufflages relèvent du signe manipulé et si les opinions confrontées s'appliquent à notre corpus. Concernant l'opinion confrontée, il nous faudra déterminer s'il s'agit d'un consensus ou d'une réfutation³⁴.

Concernant les interlocutions, nous nous basons sur Bouchard (1987 : 77) qui les appréhende dans le sens d'un « jeu de structures conversationnelles mettant en œuvre des unités interactives ou interactionnelles ». Il propose de classer ces unités en relation avec la prise de parole, notamment en tenant compte de ce qui précède ou de ce qui suit. Bouchard identifie une prise de parole qui est soit en indépendance totale, soit contrainte, soit reliée. Et par rapport à ce

³³Ainsi les appelle Kerbrat-Orecchioni (1990 : 332).

³⁴ Laquelle s'oppose à la perspective monologale. Voir à ce sujet Kerbrat-Orecchioni (1990 : 335-336). Il est à noter également que la confrontation est observée dans une perspective interactive.

qui suit, il considère que la prise de parole est soit contraignante soit non contraignante. Il ressort de ces considérations que si l'on cherche à analyser la prise de parole, l'on doit tenir compte des relances comme mentionné plus haut (*supra*, 0.5, page 10). La position de Kerbrat-Orecchioni (1994) à ce sujet nous paraît elle aussi d'intérêt. Elle trouve que selon le cas, il peut y avoir offense non accompagnée d'excuse, réparation de l'offense, ou alors réaction de l'offensé. De manière générale, Kerbrat-Orecchioni suggère d'observer les ouvertures, les clôtures et les représentations que les interactants se font des échanges et les conflits qu'ils génèrent. En somme, nous basant sur l'organisation générale de l'échange nous cherchons à trouver s'il y aurait un interactant qui impose son point de vue, qui domine l'échange structurellement ou quantitativement.

1.2.2.1. Focus sur l'interview

Comme souligné en amont, la façon dont les interlocuteurs négocient leurs interactions est régie par des contraintes, des règles et des normes (Moeschler, 1985 : 11). Nous tenterons donc de décrire si et quand ces contraintes sont soit explicites soit implicites, et montrer en quoi les prises de parole dépendent de ces contraintes. Enfin, il sera question de qualifier ces interactions en précisant si elles sont soit indépendantes, soit contraintes, soit reliées ; ou si elles sont contraignantes ou non contraignantes comme le maintient Bouchard (1987 :79).

Concernant les types d'interviews, Morin (1966) en distingue deux : celle ayant lieu dans les sciences humaines et celle des sciences sociales. Au sujet de la dernière catégorie, il est coutume d'identifier deux principaux types d'interview. Il y a d'un côté l'interview dans les médias et d'un autre, l'interview dans les sciences humaines. L'interview médiatique couvre aussi bien des personnalités politiques d'abord, mais aussi « olympiens », stars, vedettes. La

conduite de l'interview dans les médias de masse se développe dans une direction opposée et part à la recherche de l'homme de la rue, du passant anonyme, rencontré au hasard « et à qui on va poser une question à brûle-pourpoint » (Morin, 1966 : 67). Nous n'allons pas poursuivre cette catégorie car les interviewés qui y sont décrits n'ont pas le profil des locuteurs cibles qui interviennent comme témoins dans le cadre du corpus de notre de notre cette étude (*infra*, 2.2.1.1., page 103). Par contre, nous nous intéressons à l'interview ayant lieu dans les sciences humaines, celle dans laquelle « les entretiens sont balisés à l'avance avec des questions plus ou moins fermées et où la personne interrogée se retrouve comme « prisonnière de la case bâtie par l'intervieweur » (Morin, 1966 : 67). Nous nous intéresserons tout particulièrement aux interviewés renvoyant à la catégorie de « l'homme de la rue » ou « autrui », celui de qui

On n'attend ou ne retient généralement qu'une réaction à l'emporte-pièce. C'est l'interview éclair, qui veut en vrac l'opinion de la rue. Autrui, c'est l'interviewé considéré comme être humain à connaître, et non en tant que représentant de telle profession, telle classe, tel âge. À autrui correspond évidemment l'interview profonde (Morin, 1966 :69-70).

On ajoutera que selon Morin, « autrui peut être choisi pour avoir vécu une expérience particulièrement intense (une rescapée d'un camp de concentration) » (1966 : 70), ce qui le rapproche des intervenants de notre corpus. En somme, on retiendra que l'interview accorde toujours la place à un meneur, occupant une position haute, qui modèle et suggère, questionne, etc. ; jusqu'à satisfaction, c'est-à-dire, à la formation de la vérité dans le sens qu'il désire. On y ajoutera qu'en rapport avec le public visé, les interviews médiatiques sont destinées à un auditoire qui dépasse le couple intervieweur / interviewé.

S'agissant de l'analyse des interviews, on a besoin de considérer leurs structures et identifier la nature des échanges et les faits interactionnels tels que les relances et les formules de clôture. Concernant les échanges, nous préférons les approcher dans l'esprit de Rémi-Giraud

(1987) pour qui ces derniers sont consistant en des propositions ou des phrases simples (cas de l'échange simple) ou alors en des phrases complexes permettant une segmentation suivant les relations de coordination ou de subordination des constituants (dans ce cas, il s'agit des échanges complexes)³⁵. Nous suivons aussi l'approche de Bouchard (1987) qui suggère trois axes autour. Il y a d'abord les faits interactionnels les plus patents, notamment en repérant à la surface du texte les énoncés interrogatifs et les demandes de dire. Il faut étudier également le « statut interactionnel des assertions non contraintes » et enfin, il faut s'intéresser aux articulateurs» et aux « opérations de réinterprétation pragmatique qu'ils permettent aux énonciateurs d'effectuer ».³⁶ L'on devrait ajouter à cette observation générale que dans un enregistrement, certaines interviews ne sont pas des dialogues malgré les apparences. A cet égard, Bouchard (1987 :78) rappelle qu'un interviewé à la télévision sachant qu'il est en présence du journaliste interagira en ayant à l'esprit non seulement son interlocuteur en face mais aussi les téléspectateurs. Relativement aux les relances, nous commençons par rappeler que principalement, elles consistent en des reformulations, c'est-à-dire des « procédés par lesquels des locuteurs reprennent un énoncé-source pour le formuler différemment » (Miecznikowski, 2005 : 48). Il y a aussi les réparations, qui, centrées autour de la compréhension ou de la production orale, servent à « traiter une perturbation interactionnelle immédiatement après son occurrence ».³⁷ À ces deux s'ajoutent la demande d'informations complémentaires et la demande d'éclaircissements.

Enfin, en plus de vérifier si ces caractéristiques des ouvertures et des clôtures dans les interviews qui sont présentes dans le corpus, il nous faudra aussi expliquer dans quelle mesure

³⁵ Rémi-Giraud (1987 : 19-20)

³⁶Bouchard (1987 : 74)

³⁷ Op cit, page 65

leur présence ou leur absence révèle les intentionnalités des intervenants. Ceci requiert à son tour qu'on revisite le soubassement social du corpus pour en saisir les sous-entendus et les implicites.

1.2.2.2. De l'implicite, du présupposé, du sous-entendu

Les trois concepts (présupposé, sous-entendu et implicite) sont au centre de toute communication de face-à-face. Dans cette étude, nous les faisons intervenir pour rendre compte de la façon dont les participants dans une conversation mettent en relation leurs énoncés et le cadre énonciatif.

À commencer par le présupposé, Ducrot (1969 :36) l'appréhende avec le sous-entendu, arguant que les deux

se présentent comme choisis en même temps que l'énoncé, et engagent par suite la responsabilité de celui qui a choisi l'énoncé. Le locuteur essaie de faire partager cette responsabilité par l'auditeur, en déguisant ce qu'il dit sous l'apparence d'une croyance commune.

Ainsi, comme le présupposé d'un énoncé est saisi au niveau de la composante linguistique, contrairement au sous-entendu qui se perçoit au niveau de la composante rhétorique, rendre compte du sous-entendu d'un énoncé fait appel aux conditions d'occurrence de cet énoncé, lesquelles sont parfois la condition nécessaire de cet énoncé.

Ducrot observe que « quand un énonciateur introduit une idée sous forme de présupposé » auprès d'un destinataire, le présupposé est ce qui est présenté comme « commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication » (1969 : 36). Cette vue diffère de celle de Moeschler (1985) pour qui le sous-entendu fait référence à une réalité qui n'est pas directement présente dans l'énoncé mais qu'il se réfère au savoir encyclopédique partagé par les interlocuteurs. Il observe en outre que l'analyse des sous-entendus doit porter d'une part, sur les différentes unités conversationnelles et d'autre part, sur les différentes relations ou fonctions entre ces unités. De notre part, comme nous mettons l'accent sur les relations entre les intervenants dans la conversation, nous sommes intéressés par la deuxième catégorie. Le sous-

entendu opère au niveau de l'interprétation des énoncés dans les échanges verbaux. Il fait appel à la relation entre les intervenants dans une situation d'énonciation. Compte tenu de son rôle dans la construction du sens, le sous-entendu fera partie de nos observables cherchant à valider les propos de Kerbrat-Orecchioni (1980 : 25-28) qui reconnaît son ancrage énonciatif dans « la relation affective et sociale qu'il peut y avoir entre l'émetteur et le récepteur ». Elle est rejointe en cela par Rivara (2000 :147) qui avance que la dimension sociale est applicable aussi bien aux énoncés pris dans leur cadre énonciatif qu'aux récits (écrits ou oraux). Cela n'est pas sans lien avec les témoignages de notre corpus dont l'ancrage social ne peut être ignoré.

S'agissant de l'implicite, Moeschler en distingue deux types : l'implicite pragmatique et l'implicite sémantique. Le premier concerne les énoncés dont le contenu n'est pas déterminé par le sens des constituants de l'assertion, mais plutôt par une loi du discours dite « d'exhaustivité indiquant que toute information pertinente doit être donnée »³⁸. L'implicite sémantique quant à lui est le produit du seul matériel linguistique, c'est-à-dire que les informations liées à ces énoncés sont tirées de la seule structure sémantique.

L'implicite est aussi lié intimement au non-dit. Selon Martin (1996 : 131), on distingue le non-dit linguistique qui tient d'une compétence langagière ; et le non-dit pragmatique qui, lui, « se fonde sur des connaissances encyclopédiques ou situationnelles ». Dans sa typologie du non-dit, il en rappelle les différentes sources. Il s'agit notamment de la pluralité des situations et de l'indétermination qui en découle, notamment celle ancrée dans les univers de croyance et l'indétermination référentielle. Il est aussi possible, selon Martin, que le non-dit tienne des effets de la négation, un exemple étant les prédicats complexes ainsi que le cas du flou ou de l'approximation que la négation génère. Il y a enfin le non-dit dû à la polysémie, comme c'est le cas dans les occurrences où les acceptions ou sens discriminés présentent un hypéronyme commun --susceptibles à leur tour de se réduire soit à la surdétermination soit à

³⁸ Moeschler (1985 : 35-36)

l'indétermination. Dans notre analyse, nous comptons mettre à contribution le présupposé et le sous-entendu en mettant l'emphase sur leur rôle dans les négociations. Nous allons aussi solliciter l'implicite pour faire la lumière sur les conditions de poursuite ou de rupture des conversations.

En somme, dans notre détection des traces de la subjectivité dans les témoignages, nous suivons trois approches linguistiques : l'approche structuraliste de Kerbrat-Orecchioni, l'approche pragmatique de Dominique Maingueneau, ainsi que l'approche interprétative d'Oscar Ducrot. Chaque membre de ce trio a un rôle particulier à jouer. Par son approche interprétative, Oscar Ducrot sera utile dans l'explicitation des témoignages traduits. L'approche pragmatique de Maingueneau nous aidera à connecter la structure des témoignages à leurs usages comme texte destinés à l'entretien et à la transmission de la mémoire. Pour sa part, l'approche structuraliste servira dans l'analyse des subjectivèmes ainsi que dans la traduction du réseau de sens qui soutend le système linguistique qui les héberge.

1.3. Énonciation et traduction

Il nous semble indiqué de commencer cette section en situant la traduction comme procédé auxiliaire de l'analyse critique du discours et dont nous avons déjà montré plus haut la place centrale qu'elle occupe dans cette étude³⁹. Nous pourrions ensuite nous questionner sur l'évolution de cette discipline avant de tenter de préciser comment réussir la traduction de notre corpus. Ce faisant, nous espérons pouvoir épingle comment la part subjective du traducteur et le cadre institutionnel affectent le processus traductologique.

³⁹ *supra*, 1.2.1.2. page 45

Au sujet de la connexion entre la traduction et l'analyse du discours, il nous faut rappeler la nature interdisciplinaire et interdiscursive qui unit ces deux disciplines. À cet égard, Schäffner observe que l'analyse critique du discours (ACD) et l'analyse du discours politique concourent dans la médiation des structures linguistiques d'un texte donné, permettant de mettre en évidence les manifestations des pouvoirs et des idéologies qui le sous-tendent :

CDA and PDA also mediate between linguistic structures as evident in a text and the social, political, and historical contexts of text production and reception. Scholars study the textual or discursive manifestations of power structures and ideologies and their specific linguistic réalisations at lexical and grammatical levels (2004 :138).

Nous sommes d'accord que tout texte est à appréhender dans son contexte d'énonciation et que c'est au niveau du lexique et des structures grammaticales (et du sens qui en résulte) que les éventuels rapports de pouvoir entre les sujets impliqués dans l'acte d'énonciation se manifestent. Les observations de Schäffner s'accordent donc à l'un des objectifs de cette étude qui cherche à identifier les possibles influences du discours des politiciens sur les témoins⁴⁰.

Toujours par rapport aux interactions entre la traduction et l'ACD, il faut accorder toute l'importance voulue non seulement au contenu du TD mais aussi aux relations entre la LD et la LA car elles ne sont pas sans influence sur le TA. En effet, comme « on ne peut pas ignorer délibérément le matériau utilisé pour produire les textes ... et des traductions » (Albrecht et Métrich, 2016 : 3), nous considérons qu'en plus de ses dimensions phonologique, morphologique et syntaxique, le statut de la langue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses isoglosses compte lui aussi pour beaucoup. Dans cette étude, nous tenterons d'examiner les cas de mixage de code lorsqu'ils sont pertinents pour notre analyse de la subjectivité dans les récits de témoignage.

⁴⁰ Les témoins sont présumés occuper une place basse. Voir les Objectifs de l'étude (*supra*, 0.5. pages 9-10) et la section sur l'analyse conversationnelle (*supra*, 1.2. pages 46-50)

1.3.1. De la traduction à la traductologie

1.3.1.1. De la traduction

Depuis l'Antiquité, la traduction est au centre des échanges multiformes⁴¹. Nombreux sont les auteurs, théoriciens et critiques qui se sont exprimés sur la traduction, cet art qui est aussi vieux que les premières interactions entre les anciennes civilisations du monde. Il existe un tel nombre de définitions qu'il serait vain de vouloir les embrasser toutes. Aussi, allons-nous nous pencher sur certaines d'entre elles avant de passer ensuite à la revue des origines et de l'évolution de cette discipline.

D'après Nida et Taber (1982 : 12),

Translating [which] consists in producing in the receptor language the closest natural equivalent to the message of the source language, first in meaning, and secondly in style.

Autrement dit, la traduction consiste à produire dans la langue réceptrice l'équivalent naturel le plus proche dans la langue source, en commençant d'abord par le message et pour continuer ensuite avec le style du texte à traduire.

Pour Darbelnet (1977:7),

La traduction est l'opération qui consiste à faire passer d'une langue dans une autre tous les éléments de sens d'un passage et rien que ces éléments en s'assurant qu'ils conservent dans la langue d'arrivée leur importance relative ainsi que leur tonalité, et en tenant compte des différences entre les cultures auxquelles correspondent respectivement la langue de départ et la langue d'arrivée.

Nous préférons cette dernière définition compte tenu de l'importance qu'elle accorde au traducteur et du fait qu'elle met en relief les devoirs du traducteur. Dans cette étude, il nous paraît indiqué de considérer certaines des qualités qu'on attend de la part de traducteurs

⁴¹ C'est ainsi que Venuti (2000 :4) rappelle que des auteurs comme Cicéron, Horace et d'autres faisaient partie du premier noyau de théoriciens de la traduction. Cependant, bien avant cet échantillon, la traduction était bel et bien en marche dans le bassin méditerranéen car le grec y servait de lingua franca (Connolly et Bacopolou-Halls, 1998 : 429).

travaillant sur des textes aussi sensibles que ceux de notre corpus. Ainsi, le code de déontologie pour les traducteurs de l'ONU, indique, entre autres exigences, que

- a) Les interprètes et les traducteurs restituent avec la plus grande fidélité, la plus grande précision et de manière entièrement neutre, les propos qu'ils interprètent ou traduisent.
- b) Les interprètes transmettent l'intégralité du message, y compris les remarques vulgaires ou désobligeantes, les insultes et les éléments non verbaux tels que le ton et les émotions de l'orateur afin d'en faciliter la compréhension.
- c) Les interprètes et les traducteurs ne se permettent aucun embellissement, aucune omission ni aucune modification dans leur travail.
- d) Les interprètes et les traducteurs restituent fidèlement les erreurs ou les contrevérités flagrantes qu'ils peuvent relever⁴².

En plus de ces dispositions relatives à l'exactitude, à la justesse et à l'exhaustivité, le même code stipule que « [d]ans l'exercice de leurs fonctions, les interprètes et les traducteurs doivent faire preuve de fidélité, d'indépendance, d'impartialité et respecter pleinement le devoir de confidentialité⁴³ ». Il ressort de l'analyse de ces extraits que toutes les exigences s'appliquent à cette étude à l'exception peut-être de la confidentialité, compte tenu du caractère public du matériau constitutif du corpus à traduire.

Après cette section sur les définitions de la traduction, nous pouvons nous pencher sur la traductologie.

1.3.1.2. De la traductologie

Dans cette section, nous partons des origines de la traductologie pour la situer dans son état actuel, quitte à établir son point de rencontre avec la problématique de notre étude portant sur un corpus multilingue dont les textes à traduire sont dans une langue dont la culture est

⁴² Article 10.1. du Code de déontologie pour interprètes et traducteurs employés par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (ONU, 1999b : sp).

⁴³ idem

complètement différente de celle de la langue cible. En tant que champ d'études proprement dit, la traductologie est assez récente. C'est à la fin des années 1980 qu'elle voit le jour en tant que *translation studies*, avec la parution de *The name and nature of translation studies* de James Holmes⁴⁴. Les objectifs déclarés de cette nouvelle discipline étaient de « décrire les phénomènes traductionnels » et « proposer des théories explicatives et prédictives pour rendre compte des phénomènes traductionnels ». Des cinq principales caractéristiques que lui reconnaît Holmes, deux nous paraissent particulièrement intéressantes pour cette étude, à savoir, que « la traductologie [est] très hétérogène en raison de la variété des domaines étudiés (...) et des phénomènes qu'elle étudie » et qu'elle constitue une interdiscipline dont les disciplines qui entrent en contact étroit sont « la linguistique (notamment la linguistique contrastive, la linguistique textuelle et la pragmatique), la littérature comparée, les études culturelles (Cultural Studies), la psychologie cognitive (pour les études sur l'interprétation simultanée) et la sociologie » (Holmes, 1988 : 17).

Les années 1990 coïncident avec ce que Bassnett et Lefevere (1990 :12) appellent le « tournant de la traductologie » grâce notamment aux apports des théories poststructuralistes et postmodernistes en usage en anthropologie et en études postcoloniales. Il est question de cette vue de la traductologie comme une étude d'interactions culturelles, un produit culturel dépendant de certains facteurs sociaux et politiques (Bassnett et Lefevere, 1990). Dans le cas de notre étude, elle nous semble appropriée au traitement des médiations interculturelles⁴⁵.

Par après, la traductologie focalise plus sur la fidélité du traducteur, l'attention étant plutôt sur les relations texte-traducteur :

⁴⁴ Rédigé en 1972 mais publié en 1988. Pour plus de détails, voir Rakova (2014 : 68).

⁴⁵ *Infra*, 4.4.3., page 157

Modern Translation Studies is no longer concerned with examining whether a translation has been “faithful” to a source text (the notion of “equivalence” is almost a “dirty” word now). Instead, the focus is on social, cultural, and communicative practices, on the cultural and ideological significance of translating and of translations, on the external politics of translation, on the relationship between translation behaviour and socio-cultural factors. In other words, there is a general recognition of the complexity of the phenomenon of translation, an increased concentration on social causation and human agency, and a focus on effects rather than on internal structures (Schäffner, 2004 :136).

Il apparaît que pour Schäffner, la traductologie ne peut pas constituer une discipline de la linguistique appliquée⁴⁶. Entre autres facteurs qui militent pour cette affirmation sur laquelle nous sommes parfaitement d'accord, se trouvent les multiples données extralinguistiques qui interviennent dans une traduction. L'on doit donc prendre en considération la particularité du TD dont le contexte d'énonciation, de même que la structure linguistique de la LD, opposent carrément aux TA et LA.

Concernant les subdivisions de la traductologie, Holmes (1988) distingue trois principales subdivisions de cette science. Il s'agit de la traductologie descriptive ou « Descriptive Translation Studies » (DTS), la traductologie théorique ou « Theoretical Translation Studies » (ThTS), et enfin la traductologie appliquée ou « Applied Translation Studies ». S'agissant des objectifs, Holmes (1988 : 71) suggère

two main objectives: (i) to describe the phenomena of translating and translation(s) as they manifest themselves in the world of our experience, and (ii) to establish general principles by means of which these phenomena can be explained and predicted.

Mais de manière générale, on s'accorde sur l'existence de deux tendances : la traductologie théorique et la traductologie appliquée. Quelle que soit la base de distinction des branches de la

⁴⁶ Selon Schäffner (2004 :136), « It is also widely accepted nowadays that Translation Studies is not a sub-discipline of applied linguistics (or of comparative literature)

traductologie, la part incontournable du traducteur se dessine. Qu'il soit le chercheur lui-même ou un autre traducteur, ce dernier y mettra du sien, en commençant par son choix des procédés cognitifs qui sont à la base du choix des mots à utiliser dans le TA.

Après ces préliminaires, nous pouvons nous pencher sur les approches et les procédés traductifs. Nous n'allons pas en faire une revue exhaustive. Aussi, allons-nous passer en revue celles qui conviennent à cette étude qui nécessite une démarche traductologique pluridisciplinaire.

1.3.2. Revue des théories de la traduction

Plusieurs auteurs se sont déjà penchés sur la question de la conduite des opérations traductives, ce qui fait qu'il y ait plusieurs approches. Cependant, plutôt que les revoir toutes, nous ne considérons que les approches de la traduction qui se prêtent le mieux au corpus de ce travail⁴⁷.

1.3.2.1. Les approches traductionnelles

1.3.2.1.1. Les approches fonctionnelles et culturelles

- **L'approche interprétative.** Elle voit le jour en 1957 à l'ESIT ou École supérieure d'interprète et de traducteurs de Paris (Sorbonne Nouvelle Paris III aujourd'hui)⁴⁸. Connue aussi comme « théorie du sens », l'approche interprétative tout en reconnaissant la part des systèmes linguistiques dans la traduction va au-delà de ceux-ci pour se focaliser sur la traduction contextuelle. Une des raisons qui font que nous empruntons la théorie interprétative de la

⁴⁷ On distingue les approches linguistiques (stylistique comparée, linguistique théorique, linguistique appliquée et sociolinguistique), l'approche herméneutique, les approches idéologiques, l'approche textuelle, l'approche poétologique, les approches sémiotiques, les approches communicationnelles et les approches cognitives.

⁴⁸ Appelée aussi École de Paris, elle naît sous l'impulsion de Danica Seleskovitch, Marianne Lederer, et d'autres et c'est au cours des années 1970 qu'elle connaît son essor. Voir pour cela Lederer (2005).

traduction est la place de choix qu'elle accorde au traducteur. Par exemple, Lederer (2005 :92) n'affirme-t-elle pas en effet que le mérite de cette approche a été de « réintégrer l'homme auteur de la traduction dans les discours sur la traduction »? Et bien que nous soyons d'accord que de manière générale, la traduction doit « refléter le vouloir-dire de l'auteur » et ce « de manière idiomatique », nous ne croyons pas que la nôtre produise « sur ses lecteurs le même effet qu'a produit un jour le texte original sur les siens ». ⁴⁹ En effet, les récepteurs des TD tels que produits dans notre traduction restent différents de ceux pour qui les originaux en kirundi étaient destinés. Exception faite des documentaires, les données dont nous tirons le corpus étaient à l'origine des journaux radiodiffusés ou télévisés qui étaient donc destinés à un public essentiellement burundais. À l'époque de la production de ces journaux, la plupart des médias nous ayant fourni les enregistrements n'avaient pas la capacité de stockage numérique pour archiver les différents bulletins diffusés. De ce fait, les destinataires immédiats de nos traductions sont une cible fort différente de celle composée des auditeurs et téléspectateurs des journaux ci-haut mentionnés.

Dans l'esprit de l'approche interprétative, « étudier le processus de la traduction signifie étudier les diverses étapes du travail du traducteur » (Lederer, 2005 :92). Ces dernières sont la compréhension, la déverbalisation et la reformulation. Eu égard à la compréhension, « le sens dépend en grande partie de l'expérience individuelle du lecteur, de ses connaissances encyclopédiques, de son bagage culturel ». Pour la déverbalisation, cependant, « le sens reste dans la conscience du traducteur ». Mais c'est surtout par rapport au sens du texte que l'approche interprétative nous interpelle le plus. D'où nous sommes d'accord avec Rakova (2014 :149) quand elle affirme que

L'originalité de la théorie interprétative réside principalement dans la seconde phase, celle de déverbalisation : c'est l'acte essentiel à la saisie du sens, par lequel

⁴⁹ Lederer1994 cité par Rakova (2014 :150)

le traducteur transcende le niveau des mots pour s'approprier le sens d'un texte, qu'il devra ensuite reverbaler dans la langue cible, en tenant compte des conditionnements du récepteur (langue, culture, etc.).

Rakova ajoute que pour que le traducteur puisse saisir le sens, il lui faut un bagage cognitif englobant non seulement la connaissance du monde mais aussi lui permettant la compréhension du vouloir-dire de l'auteur, et bien sûr en fonction du contexte. Elle précise en outre que la question du « sens » concerne aussi bien « ce que le locuteur a dit (l'explicite) que ce qu'il a tu (l'implicite) » (2014 : 145). Dans cette perspective, nous trouvons que l'observation de Seleskovitch (1982 : 298) selon laquelle « ?une connaissance de la matière traitée fait [...] plus cruellement défaut à la traduction d'un raisonnement que l'ignorance d'un 'mot technique' » est primordiale. C'est pour ces raisons bien précises que l'approche interprétative est sollicitée dans la discussion du rôle du traducteur de notre corpus.

- **L'approche discursive.** Elle est l'œuvre de Delisle (1980). Ce dernier ne l'applique qu'aux textes pragmatiques, donc non littéraires, ce qui la rend appropriée au corpus de notre étude. D'autre part, Larose (1989 : 4) prône entre autres choses que « l'exactitude d'une traduction se mesure à l'adéquation entre l'intention communicative et le produit de la traduction ». Sa proposition nous paraît digne d'intérêt mais s'avère partiellement applicable à notre corpus. En effet, nous maintenons qu'il n'y a pas de garantie que le témoin qui a besoin de conter son vécu se reconnaisse dans la traduction de ses propos effectuée dans un cadre académique où l'objectif est de constituer un corpus d'étude.

- **L'approche fonctionnaliste.** Elle est centrée sur l'intentionnalité du processus de traduction. Selon Nord, dans l'esprit de cette approche, le traducteur reçoit du commanditaire ou de l'initiateur de la tâche, l'ensemble des instructions pertinentes à la traduction (Nord, 2006a : 35). Il s'agit du *translation brief*, que nous traduisons comme « cahier de charge » ou « mandat ». Ce

dernier comprend quatre facteurs qui sont centraux à toute traduction, à savoir, la culture du texte de départ, l'initiateur ou commanditaire de la traduction ou de l'interprétation, le traducteur lui-même, et enfin, les récepteurs du texte d'arrivée (TA). Relativement à cette étude, c'est la culture de départ et le statut du traducteur qui sont les plus importants, suivis par le récepteur du TA.

L'approche fonctionnaliste se base sur les fonctions qui, selon Nord (2005 : 47), sont au nombre de quatre : la fonction référentielle centrée sur le référent et sur le contexte ou la situation, la fonction expressive centrée sur l'énonciateur et sa relation avec le référent, la fonction persuasive centrée sur la connexion du texte au récepteur, et enfin la fonction phatique qui est basée sur les rapports avec l'émetteur et le récepteur. Nord (1991 : 9) précise cependant que ce n'est pas la fonction que l'auteur du TD imprime à son texte qui détermine la méthode de traduction⁵⁰; c'est plutôt la fonction prospective (ou le *skopos* du texte cible) tel que défini par l'initiateur de la traduction. En ce qui nous concerne, nous trouvons que de toutes ces fonctions, c'est la fonction référentielle qui se rapproche de notre traduction. Nous sommes également d'accord avec Nord (1997 : 47) sur l'essentiel de cette méthode :

The functional model can be regarded as consistent because (...) it is a model which gives due consideration to the role of the translator as an expert (les italiques sont de l'auteur).

L'on remarque que de manière générale, l'approche fonctionnaliste est intimement liée à l'analyse du discours (qui est au centre de notre étude). Les facteurs sur lesquels elle se base sont de deux ordres : extratextuels et intra textuels. Dans la première catégorie, elle accorde une place de choix au commanditaire, à son intention, au destinataire, au médium de communication, à l'espace et au temps de réception du TD, au motif de production ou de réception du texte, ainsi qu'au type et à la fonction du texte. Et dans la catégorie des facteurs intratextuels se trouvent le

⁵⁰ contrairement à ce qu'avancent la plupart des théories basées sur l'équivalence

sujet, le contenu, les présuppositions, la composition du texte, les éléments non verbaux, le lexique, la structure de la phrase ainsi que les éléments suprasegmentaux⁵¹.

La tâche qui nous incombe en tant que traducteur étant d'assurer que l'entièreté du message tel que construit dans le TD soit directement accessible au récepteur du TA, le lectorat cible doit être suffisamment introduit à l'objet du TD. Dans l'esprit de l'approche fonctionnaliste, nous devons tirer au clair les données implicites :

to explicate the amount of pre-supposed information that is only implicitly given in the source-text, thus making the referential function work for the target audience. (Nord, 2006b :140)

L'explicitation de l'information donnée implicitement dans les témoignages de notre corpus est donc partie intégrante du TA que nous allons produire.

1.3.2.1.2. Les approches linguistiques

La particularité de notre corpus est telle que nous devons faire appel à des approches linguistiques. En effet, compte tenu de la distance culturelle qu'il y a entre les deux principales langues du corpus, le kirundi et le français, une approche linguistique s'impose parce que certains passages à traduire exigent une analyse morphosyntaxique.

Malgré les critiques à l'encontre de l'**approche linguistique théorique**, nous nous servons de cette approche compte tenu de sa reconnaissance de l'apport des particularités linguistiques de chaque langue et de l'importance des facteurs extralinguistiques, en particulier l'ethnographie. Bien plus, même si l'**approche de Catford** a connu moins de succès notamment

⁵¹ En anglais, elle parle respectivement de « sender, sender's intention, audience, medium/channel, place of communication, time of communication, motive of communication, text function » pour les éléments extratextuels, ainsi que « Subject matter, content, présuppositions, texte content, non-verbal éléments, lexis, sentence structure, suprasegmental features » pour la catégorie des intratextuels. (Nord, 2005 : 47-138)

à cause de son focus sur le système linguistique au lieu de l'usage qu'on en fait, dans la discussion des TA, nous nous y référons, quoique de façon très limitée.

On notera enfin qu'il nous faut d'emblée répondre à la question relative à l'unité de traduction, un concept dont les contours ne font pas l'unanimité chez les traductologues. Ainsi, Garnier (1985 : 116) l'appelle « transème » une unité qu'il situe à cheval « entre le mot et la phrase » là où Ballard (1993 : 250-251) souligne que l'unité de traduction repose sur les composantes du texte et, indirectement, sur les relations entre elles. Pour leur part, Delisle et Fiola (2013 : 195) font intervenir l'unité de sens, arguant qu'une équivalence de traduction est une « relation d'identité entre deux unités de sens de langues différentes », précisant que les équivalences sont « conditionnées par des phénomènes textuels tels que les allusions ». En ce qui nous concerne, bien que nous considérons que c'est la phrase qui est l'unité de base, il est des instances où nous nous basons sur le mot. En effet, compte tenu de la morphologie du kirundi et de sa nature concaténative, un mot de cette langue peut consister en un bloc où s'agglutinent plusieurs unités dont la somme est une phrase comme le montre cet exemple :

- (1) *abaáhuunze*
a - ba - á - huung - ye
AUG - SUJ.3PL - PASSÉ ÉLOIGNÉ – fuirRAD. - PERF.
« Ceux qui ont fui » (lignes 1223 et 1462-1463)⁵²

Quel que ce soit le mode de transcription parmi celles que nous considérons dans cette étude, *abaáhuunze* apparaît comme un seul mot. Mais au niveau du signifié, c'est une phrase à part entière⁵³.

⁵² Les numéros renvoient aux lignes du corpus tel qu'il se présente dans les annexes (Annexe C, pages 311-430).

⁵³ À noter que sans les signes diacritiques montrant les tonèmes, il y aurait, en plus de l'interprétation qui est donnée ici, au moins quatre autres significations possibles, à savoir, « ceux qui fuient » (*abahúunze*), « il les fuit » (*abahuunze*), « qui les fuit » (*abahuúnze*), « s'il les fuit » (*abáhuunze*). Nous y revenons en détail au chapitre 2, dans la section dévolue à la transcription. (*infra*, 2.3.2, page 118).

Au bout de notre analyse, il nous semble indiqué de s'arrêter sur les caractéristiques des différentes approches retenues pour notre étude les facteurs qui rendent notre TA plus proche d'une traduction réussie eu égard à la médiation du message du TD. Nous rappellerons à ce sujet que Rouleau (1994 : 40) recommande une série de critères à attendre parmi lesquels la capacité de transmettre exactement le message original en observant les normes grammaticales de son temps ; en gardant « le même ton que l'original et en s'assurant d'être pleinement intelligible pour le lecteur qui appartient à une autre culture ». ⁵⁴

Nous trouvons que même si ces critères sont dégagés dans le cadre d'une traduction médicale, ils peuvent s'appliquer à toute autre traduction, dont celle de notre corpus.

1.3.2.2. Les procédés traductifs

Il nous faut amorcer cette section en précisant ce qui s'entend par procédé traductif. Les procédés traductifs consistent en des opérations menées par le traducteur en vue d'un transfert linguistique d'éléments de la langue de départ à la langue d'arrivée⁵⁵. Ballard (2006 :6) observe à leur sujet, qu'ils « se recoupent et se chevauchent de façon assez anarchique ». Cette vue nous semble justifiée. En effet, si l'on considère par exemple les sept procédés de traduction que dégagent Vinay et Darbelnet (1958) à savoir, l'emprunt, la calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation⁵⁶, seuls quatre se retrouvent dans la liste des plus populaires selon Delisle et al. (1999 : 37). Ces derniers sont l'équivalence, l'amplification,

⁵⁴ Rouleau, 1994, p.40

⁵⁵ Selon Delisle et alii, 1999, page 64. Le concept est mieux défini par Delisle et Fiola (2013 : 675) qui précisent qu'il s'agit d'un « [p]rocédé de transfert linguistique des éléments de sens du texte de départ appliqué par le traducteur au moment où il formule une équivalence ».

⁵⁶ Dans leur ouvrage *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, 1958

l'économie, la dilution, la concentration, le dépouillement, le calque, la modulation, la transposition, l'étoffement et l'explicitation.

Nous n'allons pas les analyser tous; nous nous arrêtons plutôt à ceux que nous empruntons le plus dans notre étude.

- **L'équivalence.** Il nous faut souligner d'abord que l'équivalence est aussi bien une unité de traduction qu'un procédé traductif. En tant que procédé traductif, l'équivalence est une opération qui « consiste à rendre une expression figée de la langue de départ par une expression figée qui, bien que renvoyant à une représentation différente dans la langue d'arrivée, exprime la même idée » (Delisle et Fiola, 2013 : 657). L'équivalence s'opère aussi bien au niveau des mots qu'à celui des syntagmes ou des phrases⁵⁷.

- **L'explicitation.** C'est un procédé qui consiste à « rendre systématiquement explicite dans le texte cible ce qui est implicite dans le texte source » selon Osimo (2011 : 281). Il nous paraît judicieux de définir l'explicitation ensemble avec l'étoffement qui, selon Delisle, se caractérise par l'utilisation dans le TD d'un plus grand nombre de mots que dans le TA. Ainsi, l'explicitation résulte d'un besoin de « ré-exprimer une idée ou renforcer le sens d'un mot du texte de départ dont la correspondance dans la langue d'arrivée n'a pas la même autonomie » (Delisle et al., 1999 :37). L'explicitation diffère donc de l'étoffement parce qu'elle apporte plus de clarté ou de précision sémantique au sujet de l'unité de sens en question.

⁵⁷ Pour ce qui est de l'équivalence en tant qu'unité de traduction, Delisle et Fiola (2013 : 657) trouvent qu'il s'agit d'une « Relation d'identité établie dans le discours entre deux unités de traduction de langues différentes, dont la fonction discursive est identique ou presque identique. (...) Les équivalences résultent toujours d'une interprétation visant à dégager le sens du texte de départ. Elles sont réalisées à la jonction de la connaissance de la langue et des réalités auxquelles renvoie le texte de départ, tous les paramètres de la communication étant pris en considération ». Il serait aussi judicieux de noter cette distinction entre « l'équivalence de signifié (équivalence des mots hors contexte) et l'équivalence de sens (équivalence des mots en contexte, spécifié par une situation) », selon Delisle (1980) cité par Rakova (2014 : 237).

- **La modulation.** Basée sur un changement de point de vue du TD par le traducteur, elle rentre dans la catégorie de ce que Vinay et Darbelnet (1958) appellent des procédés obliques. On note à son sujet que la modulation lexicalisée, qui dépend de la décision libre du traducteur et des moyens lexicaux offerts par le système linguistique de la LA, est le seul vrai procédé traductologique par comparaison aux autres types de modulation⁵⁸. À cet égard, la modulation est reliée à la **transposition**, un procédé de traduction qui procède par le changement de la catégorie grammaticale du mot ou de l'expression de l'original, par exemple un verbe est remplacé par un adverbe, adjectif par un verbe, etc. À cet égard, Guidère (2016 :15) affirme, non sans raison, que

le traducteur apparaît comme un perceuteur sur deux plans : d'une part, pour traduire la perception du public de départ, et d'autre part, pour traduire la perception du public d'arrivée. Ces perceptions reflètent la connaissance qu'un traducteur donné possède de ses langues et cultures de travail, car sa traduction est inconsciemment fondée sur ses habitudes linguistiques.

- **L'étrangéisation.** Un procédé par lequel le traducteur, dans ses efforts de rester fidèle au TD, se trouve contraint d'amener un nombre important de traits culturels de cette langue dans la langue cible, faisant que le lecteur se sente en quelque sorte en position d'exposition forcée à un monde culturel étranger. À cet effet, Venuti (2000 :341) parle de l'étrangéisation en termes de

notion of foreignizing translation, wherein the reader of the translated text is brought as close as possible to the foreign one through close renderings that transform the translating language.⁵⁹

⁵⁸ La catégorie des procédés obliques comprend l'emprunt, le calque et la traduction littérale et s'oppose à la catégorie des procédés directs qui sont la transposition, l'équivalence et l'adaptation. Quant à la modulation lexicalisée, elle s'oppose à la modulation par contraire négative (quand un traducteur troque un mot ou une expression du TD par un autre dont la charge négative est atténuée, par exemple, il est démuné remplacé par « il n'a pas tout le nécessaire) ainsi qu'à la modulation métonymique (qui consiste à remplacer un item du TD par une métonymie du TA (ex...)).

⁵⁹ À noter que l'étrangéisation s'oppose la domestication, qui est la sélection et la réécriture de textes étrangers suivant le discours qui prévaut. Venuti (1997 : 17) l'appelle «insidious domestication of foreign texts, rewriting

Pour sa part, Berman (1985) suggère une autre vue sur l'étrangéisation faisant du TD une place où l'autre culturel se manifeste, même si ce dernier ne peut se manifester que dans les termes de la LA et donc, déjà encodé. Ainsi, nous ne pouvons que reconnaître l'incontournable recours à ce procédé tellement il nous semble proche de la réalité de notre traduction du corpus de textes sensibles rundi.

- **La périphrase.** Appelé aussi « circonlocution », ce procédé use de plusieurs mots là où un seul aurait pu être utilisé. En plus d'éclaircir des concepts, la périphrase permet de diminuer les répétitions et d'éviter des mots qui pourraient choquer.

En définitive, quel que soit le procédé retenu, il doit y avoir un minimum de critères nécessaires pour réussir une traduction. À cet égard, tout en reconnaissant leur cachet normatif, nous sommes intéressés par les cinq critères d'évaluation d'une bonne traduction suggérés par Rouleau (1994 :40). Selon lui, elle doit transmettre exactement le message original ; observer les normes grammaticales de son temps ; être idiomatique ; garder le même ton que l'original et être pleinement intelligible pour le lecteur qui appartient à une autre culture. De même, les quatre grands pôles autour desquels s'articule l'appréciation d'une traduction selon Larose (1998 :163-164) nous paraissent dignes d'intérêt. Il s'agit de l'objet de l'évaluation, l'évaluateur (qui il est, ses besoins et ses valeurs), les paramètres (qu'est-ce qui a guidé le choix du traducteur, le poids de l'histoire et s'il est important) et enfin, les méthodes (comment l'évaluateur mesure ou pondère la fidélité). Nous compléterions ces critères en rappelant ces considérations de Schäffner qui affirme que le processus traductionnel est capable d'apporter un peu de lumière sur les

them in the transparent discourse that prevails in English and that selects precisely those foreign texts amenable to fluent translating ».

normes, les contraintes et les pratiques politiques et socioculturelles prévalant dans le contexte ayant produit les textes en question :

what may look like a “mistranslation” or a “translation loss” at a first glance (or from a linguistic or text-specific point of view) will actually turn out to highlight the socio-political or ideological structures, processes, norms and constraints in which translations were produced (and received).⁶⁰

En somme, il reste nécessaire de noter avec Nord (2006a :35) qu’il n’y a pas de traduction qui soit « bonne » ou « mauvaise », ou « fidèle » ou « non fidèle » au TD, que plutôt que suggérer que la traduction, c’est n’importe quoi, ceci a le mérite de renforcer ce judicieux rappel de Vermeer (2000 :228) qu’il n’y a pas une traduction parfaite pour un texte donné⁶¹.

1.3.3. Le traducteur à l’épreuve ...

1.3.3.1. Des textes sensibles

De manière générale, un texte est sensible s’il contient des informations de nature à provoquer des émotions ou s’il porte atteinte à la pudeur. Un texte est classé dans cette catégorie également s’il renferme des données confidentielles.

Traditionnellement, on classe dans la catégorie des textes sensibles ceux qui traitent de religions et de politique, selon Schäffner (1995). Cependant, on devrait commencer par la question de savoir ce qui fait qu’un texte soit « sensible ». Pour ce qui est des textes politiques, la nature sensible tient de trois facteurs, à savoir, la fonction du texte en question, les conditions et les règles d’utilisations, l’usage externe des textes de départ à des fins de communication externes⁶². L’on a donc raison d’y ajouter les récits traumatiques, c'est-à-dire, qui réfèrent ou

⁶⁰ Schäffner (2004 : 142)

⁶¹ «The important point is that a given source text does not have one correct or best translation only » selon Vermeer.

⁶² Schäffner (1995 : 137-138) parle de *external communication*

ravivent la souffrance tant physique que psychologique du sujet (Havercroft, 2012). C'est dans cette frange que se retrouvent les textes comme ceux que nous avons dans notre corpus, ceux-là qui comportent par exemple des passages décrivant dans les menus détails les atrocités subies par les témoins.

Selon Kruget (1995 :79-82), un texte sensible est caractérisé par des situations d'énonciation contradictoires. Ainsi, les témoignages constituant notre corpus, produits dans un contexte de mémoires concurrentes, se prêtent parfaitement à cette catégorie⁶³. Il faudrait aussi y ajouter que ces derniers reflètent la description de Lionnet :

The ones between theory and practice, excruciating affect and dogmatic speeches, between calls for compassionate recognition and calls for justice and retribution, in other words, between the private domain of grief and the more public arena of collective grievance. (2004 :323)

En d'autres mots, ils sont à cheval entre l'affect individuel et le discours officiel, entre la quête de reconnaissance officielle et la recherche de justice. Il va sans dire que cette nature sensible des textes à traduire recommande qu'on se penche, ne serait-ce que brièvement, sur leur mode d'énonciation. Selon Parent (2006 : 117),

La mise en récit d'une expérience traumatique s'exerce donc à l'intérieur d'une double contrainte, le témoignage s'avérant à la fois nécessaire et impossible. Sur le plan psychique, le récit est nécessaire au sujet qui veut se déprendre de l'emprise traumatique ; mais, afin d'aller au-delà du choc traumatique, le sujet doit s'immerger au coeur même de sa blessure traumatique. Autrement dit, pour « sortir » du trauma, il faut y plonger.

En rapport avec cette traduction de réalités dont les images dans la LD divergent considérablement de celles de la culture cible il serait judicieux de considérer ce que Ricœur (1999 :10) propose en rapport avec le couple « traduisible-intraduisible ». Opposant l'intraduisible initial à l'intraduisible terminal, Il avance que le premier résulte de la manière

⁶³ Comme nous le montrons dans le chapitre suivant (*infra*, 2.3. page 99)

dont les différentes langues traitent le rapport entre le sens et la référence, le rapport entre le dire et le réel, l'irréel, l'utopie; là où second dépendra énormément des qualités du traducteur⁶⁴. Schäffner (2004 :141) quant à elle, rappelle le cas spécial des métaphores, qui peuvent être spécifiques à une culture donnée ou alors, universelles quand on est rendu à un certain niveau d'abstraction. Elle ajoute qu'il y a une certaine connexion entre les présupposés idéologiques et culturels d'une part et la façon dont les métaphores sont conçues, d'autre part. Par voie de conséquence, nous nous accordons avec elle que la meilleure façon de les analyser en vue de leur traduction va procéder de l'analyse du discours politique :

The combined expertise of PDA and TS may help to explain other observed differences, such as different lexical choices and omissions, which may point to ideological and socio-cultural values. (Schäffner, 2004 :141)

Cela fait penser aux métaphores de notre corpus ainsi qu'à la nécessité de les médier car la plupart d'entre elles sont ancrées dans la culture rundi. Au sujet de ces métaphores, Schäffner (2004 :140) parle de « culture specific at a more specific level, but culture overlapping (or maybe universal) at a more abstract level »⁶⁵.

Il persiste toujours la question des périphrases auxquelles le traducteur peut être amené à faire recours. Tout en étant d'accord qu'il ne faut pas surcharger le TA avec des apports personnels du traducteur, nous pensons qu'il est inévitable que ses annotations ethnolinguistiques allongent le texte d'arrivée⁶⁶. En conclusion, il revient au chercheur traduisant des textes sensibles

⁶⁴ Ricoeur, 2004, p.59 (cité par Dussart, 2007 : 33)

⁶⁵ Notamment dans le cas de métaphores intraduisibles (*infra*, 4.4.4. page 163).

⁶⁶ Au delà de la longueur totale de l'étude qui est quelque peu influencée par ces opérations, ceci nous invite à garder l'œil sur la limite de ce qu'on peut ajouter sans trahir. Au sujet des ses ajouts, voir *infra*, 4.4.4. page 158.

de veiller à ce que les périphrases ne génèrent pas d'ajouts susceptibles de causer controverse et contradictions dans ses efforts de pousser plus loin le raisonnement scientifique⁶⁷.

Relativement à la traduction brute de l'horreur comme celle que nous avons dans notre corpus, il nous paraît judicieux de donner considération à Orselli (2006) qui, se basant sur la susceptibilité de dérangement de la pudeur par la grossièreté dans les textes d'arrivée, prévient des effets qu'elle causerait aux récepteurs du TA. Dans la même perspective, Brodzki demande quelques questions qui nous paraissent dignes d'être examinées car susceptibles de se refléter dans le TA :

what if the origin(al) is always heterogenous? What is the status then of its translation? When a narrative of/about slavery is is *not* a slave narrative? How does it matter, and to whom, and is this slippage of dire political and critical consequence? (2007 : 71-72)

Pour ce qui est des réponses, Kruget (1995 : 82) semble y avoir pensé à l'avance quand il suggère que les expressions dures soient soit changées soit neutralisées ou alors, atténuées⁶⁸. Cependant, nous sommes dans l'obligation de ne pas suivre l'approche suggérée par Kruget et de maintenir ces expressions car dans leur horreur et dans leur obscénité, se trouvent des vecteurs de subjectivité inséparables du message que l'énonciateur veut passer. C'est cela qui justifie la présence de ces explicatifs que nous donnons sous forme d'annotations ethnolinguistiques. De par cette dimension individuelle et traumatique, ces textes nous recommandent de considérer

⁶⁷ Dans ce cadre, « ajout » est à comprendre dans le sens d'une « faute de traduction qui consiste à introduire de façon non justifiée dans le texte d'arrivée des éléments d'information superflus ou des effets stylistiques absents du texte de départ (Delisle et al, 1999: 10)

⁶⁸ En anglais, il parle de *sanitized and toned down*. Kruget donne comme exemple les expressions « khaki » et « white band » qui, dans le temps, étaient acceptées comme désignant respectivement « un Boer ayant rejoint le camp des Anglais » et les « Anglais d'Afrique du Sud », mais dans l'après-apartheid, elles sont perçues comme étant émotionnellement ou idéologiquement chargées.

l'appel de Hirsch (2008 :104) dans sa discussion de l'éthique et de l'esthétique de la remembrance dans l'après-catastrophe.

How can we best carry their stories forward without appropriating them, without unduly calling attention to ourselves, and without, in turn, having our own stories displaced by them?

En demandant comment relayer les histoires traumatiques des témoins sans pour autant se les approprier, Hirsch pose ce qui nous semble la plus fondamentale des questions auxquelles fait face tout chercheur dans le domaine de la mémoire : celle d'une distanciation nécessaire pour bien mener une étude sur des récits de témoignages. Au delà du domaine de la mémoire ou de l'histoire, cette distanciation est toujours nécessaire à tout traducteur qui mène une étude sur des textes de témoignages dans le cas spécifique de la mémoire dans l'après-catastrophe.

1.3.3.2. De l'éthique du traducteur

Le traducteur doit tenir compte non seulement du message textuel mais aussi du contexte de production de ce message, de la nature du texte à traduire, et même du public pour lequel il effectue cette traduction. Il se comprend dès lors que plusieurs types de contraintes s'exercent sur lui. En effet, comme souligné plus haut, ces contraintes tiennent aussi de la différence entre l'initiateur de la traduction et celui du traducteur car leurs rôles ne s'accordent pas toujours (Nord, 2005 :9). Pour ce faire, le traducteur est soumis à deux types de forces : une force centrifuge dont le moteur est l'identité, ainsi qu'une force centripète qui représente le contexte de la traduction et les politiques institutionnelles.

Il est à rappeler, en effet, que les textes que nous avons à traduire dans le cadre de cette étude reflètent une partie de l'histoire collective de notre pays d'origine en général et, dans une

moindre mesure, notre histoire personnelle⁶⁹. Comme notre position ressemble en quelque sorte à celle d'un traducteur traduisant sa « propre » expérience, nous avons l'obligation de jeter un coup d'œil sur nos prédécesseurs dans ce genre de situation. À cet égard, les considérations de Janine Altounian, qui est une descendante de la première génération de parents rescapés du génocide des Arméniens, nous interpellent. Elle trouve que l'« expérience traumatique doit être parlée par un autre, dans la langue de cet autre – fut-elle extrinsèque au trauma – pour se constituer en héritage transmissible » (Altounian, 2005 : 128). Même si cette affirmation s'applique partiellement à notre cas, elle nous paraît digne d'intérêt. S'il est vrai que l'« expérience » doit être parlée et dans la langue de l'autre, il est tout aussi vrai que celle d'Altounian se situe non pas pendant le génocide mais plutôt dans la période qui suit, contrairement à la nôtre. En cela, nous partageons son statut de traducteur académique. Dans cette perspective, nous reconnaissons que notre parcours professionnel et nos visées humaines générales influencent le processus de traduction. De même, tout en gardant à l'esprit le rôle du contexte dans le processus traductologique, nous veillons à ne pas basculer vers le public cible et ses attentes tel que le suggère André Lefevere. Pour lui, en cas de doute, les traducteurs doivent basculer vers le public cible et de ses attentes, pas au texte source⁷⁰. Ceci affecterait considérablement le message du texte source. De même, la solution qu'il avance pour régler le problème des incompatibilités lexicales, laquelle consiste à définir de côté les mots étrangers, pourrait mener à des non-sens étant donné que certains apports étrangers ont la forme de morphèmes liés internes à la composition d'un mot.

⁶⁹ Comme mentionné plus haut (*supra*, 0.3. page 5), nous partageons avec les auteurs des TD une même identité culturelle et un même passé, la principale différence étant que c'est de l'exil que nous effectuons la collecte et le tri des témoignages à analyser.

⁷⁰ «When in doubt, translators should tilt to the target audience and its expectations, not to the source text» (Lefevere, 1992 : 19).

De ce qui précède, il ressort que les contraintes particulières qui s'exercent sur le traducteur ne se limitent pas à la nature et au statut de l'original du texte de départ (TD). L'identité du traducteur, le cadre institutionnel de la traduction, tout comme le contexte de diffusion du TD, ne sont pas sans influencer sur le produit fini de la traduction qu'est le TA.

Toutes ces considérations exigent de notre part un tri rigoureux des procédés à suivre dans la traduction du corpus de notre étude. À cet égard, il s'en faut beaucoup considérer ce que suggère Yoda (2005 : 148), à savoir, qu'« une meilleure appréhension de la traduction nécessite une combinaison des approches linguistiques, sociolinguistiques, fonctionnelles, communicatives et culturelles ».

En somme, c'est l'approche linguistique et les traductions basées sur l'analyse du discours qui s'imposent à nous car elles permettent de rendre le plus fidèlement possible toutes les figures et expressions de la LD dans la LA. L'approche culturelle est elle aussi utilisée à cause de la distance entre les deux langues du corpus, à savoir, le kirundi et le français. Il est à noter cependant que ce recours à l'approche culturelle n'a rien d'exportatrice : plutôt que viser la diffusion à l'étranger d'un texte de production nationale, nous ne cherchons qu'à dégager les traits spécifiques à la culture source qui faciliteraient le processus traductif et à nous assurer de transposer dans la langue d'arrivée le message contenu dans le texte de départ.

Pour conclure sur la traduction, l'on se doit de rappeler de prime abord que l'approche traductologique dans ce travail se justifie tant par la nature des textes du corpus que par le contexte où se mène l'étude. En outre, on retiendra que cette section consacrée au recensement des approches et procédés nécessaires à une traduction réussie du corpus, nous a permis de montrer que les problèmes de la traduction sont multiformes. Certains sont dus à l'existence de divergences, parfois de contradictions, entre les écoles de traduction. D'autres se rapportent à la

nature et au statut des langues concernées. Il y en a encore qui sont dus à la nature du texte à traduire là où d'autres sont liés au contexte et aux objectifs de la traduction. Il a été constaté en outre que les stratégies de traduction dépendent de l'attitude du traducteur envers le TD et qu'il y a parfois des imbrications entre les approches et les procédés traductifs. De manière globale, face à ces textes de témoignages qui se construisent de façon dialogique, il nous faut une traduction qui tienne compte des médiations opérées sur le message par les journalistes/intervieweurs. Cela requiert un traducteur qui est visible sans être interventionniste.

Conclusion sur le cadre théorique.

Dans cette partie théorique de notre étude, nous avons tâché d'éclairer les défis auxquels fait face le traducteur de témoignages qui évoquent des expériences personnelles. Nous avons présenté les outils conceptuels sur lesquels nous nous appuierons pour examiner d'un point énonciatif et traductologique (i) le cheminement inter-linguistique de la subjectivité dans le corpus, qui est distribuée sur trois langues ainsi que (ii) les différentes unités linguistiques qui servent de vecteurs de cette subjectivité à travers les langues du corpus.

CHAPITRE 2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Il est essentiel pour toute recherche basée sur des données de présenter le corpus, en en précisant la thématique, les composantes et les origines. Ainsi, dans cette section, nous montrons dans un premier temps la thématique des textes à l'origine de cette étude et qui ont fini par définir le corpus. Nous présentons ensuite la démarche méthodologique suivie, depuis la cueillette des données jusqu'à leur présentation pour analyse proprement dite.

2.1. De la thématique du corpus

2.1.1 Du génocide

Une des notions les plus controversées de ces cinquante dernières années est le génocide. Parmi les causes de cette controverse, les actes constitutifs viennent en tête, mais les motifs, de même que les victimes ciblées, figurent eux aussi comme la principale pierre d'achoppement dans la reconnaissance de ce crime. Même si dans la définition du génocide, l'élément central est l'intention de l'auteur du crime en question de détruire un groupe en tout ou en partie (ONU, 1948), il existe une tendance qui se focalise sur le nombre de victimes recensées. En ce qui concerne cette étude, nous attachons une importance particulière aux mobiles du crime et à l'identité des victimes⁷¹.

2.1.1.1. De la qualification du crime de génocide.

L'on se doit de noter que la qualification du génocide est loin de recueillir l'unanimité. Selon Van Schaak (1997 : 2262), « the framers of the Genocide Convention attempted to limit the prohibition of genocide by deliberately excluding political groups from Article II ». Pour sa part, Kuper souligne particulièrement les contestations de la délégation de l'Union Soviétique quant à

⁷¹*supra*, 0.6., page 11.

l'inclusion de groupes politiques dans la liste des victimes potentielles du génocide, arguant qu'elle n'était pas en conformité avec la définition scientifique du terme⁷². Ainsi, une des principales raisons de cette discordance est que les auteurs de la Convention des Nations Unies pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide n'ont pas inclus de dimension politique dans la définition, jetant ainsi les bases de la future contestation de la définition du concept. C'est de cette façon que, selon Frigolé (2008 :22), « les termes comme massacre (...) sont apparus comme des alternatives au terme génocide et que cela aurait nuit à l'obtention d'un consensus sur la définition du concept dans les sciences sociales ». Si on considère que ces termes sont capables d'engloutir et d'atténuer des situations ou actions autrement plus sensibles (Bloxham et Moses, 2013 :570), on comprend le pourquoi d'une recherche sur la présence et les effets de ces expressions se substituant au génocide telles que « tueries » et « massacres » dans le parler des témoins vivant au Burundi.

En plus de la donne politique, l'absence de consensus sur l'inclusion ou non de l'intention de détruire complètement ou partiellement un groupe social constitue l'autre source de discordance dans la qualification du génocide. Selon Kuper (1981 :33), « the inclusion of intent in the definition of genocide introduces a subjective element, which would often prove difficult to establish ».

Ces technicalités pèsent toujours énormément dans l'application de la Convention. Elles sont à la base des tentatives de justification de ce crime et que les accusés exploitent, aidés en cela par la

⁷² « The Russian representatives argued that the inclusion of political groups was not in conformity 'with the scientific definition of genocide and would, in practice, distort the perspective in which the crime should be viewed and impair the efficacy of the convention » (Kuper, 1981 :31). Dans la suite de ce travail, la Convention des Nations Unies pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide sera désignée simplement comme « la Convention ».

difficulté de l'accusation à prouver au-delà de tout soupçon, qu'il y a eu l'intention non seulement de tuer mais aussi d'exterminer (Voth, 2014 :17-20).

De notre point de vue, la qualification du génocide est prise en otage par les différentes tendances dans l'interprétation de ce qui constitue ce crime. Ainsi, les considérations de Van Schaak d'une part, et celles de Voth, d'autre part, sont les plus intéressantes pour notre étude dans la mesure où les deux soulignent l'intrusion du politique dans la qualification de ce crime, laquelle intrusion n'est pas sans informer les discours négationnistes et leur reprise intersubjective par les victimes burundaises dont nous analysons les témoignages. En outre, elles expliquent comment le critère de l'intention de détruire, quoiqu'il soit central à la qualification, est paradoxalement à la base des désaccords, tout au moins partiellement, entre les chercheurs sur le génocide.

2.1.1.2. Études sur le génocide

Rares sont les études sur le génocide qui convergent vers les sciences du langage. La plupart d'entre elles sont menées dans des domaines comme le droit, la psychologie, etc. Ainsi, Bloxham et Moses (2010 :15-17) soulignent que les études sur le génocide commencent de manière timide à côté du domaine déjà établi des études de l'Holocauste, et que c'est dans l'angle comparatiste, sous la houlette de Lemkin lui-même, qu'elles ont pris l'envol. Leur position de rivalité avec les études sur l'Holocauste fera qu'une des premières tendances dans ce domaine soit une classification des types de génocides, menant à une taxonomie basée essentiellement sur ses usages politiques ou idéologiques. Selon Lieberman (2010 :45), puisque Lemkin était un lobbyiste agissant dans les couloirs des Nations Unies en gestation, il est possible que ses vues et ses propositions n'aient pas intéressé que les seuls juristes.

Au fur des années, plusieurs pistes d'analyses seront empruntées, en partie à cause du fait que le génocide s'accompagne de tout un tas d'autres crimes, par exemple le vandalisme, la destruction des symboles culturels, le pillage, etc. (Lieberman, 2010 :45). On comprend dès lors que la nature pluridisciplinaire des études sur le génocide prend origine dans les débuts même de ce concept. La pratique pluridisciplinaire la plus courante est celle de programmes organisés dans des universités, parfois en collaboration avec des institutions non-académiques⁷³.

Constatant l'incompatibilité supposée entre les études sur le génocide dans les humanités et dans les sciences sociales, Scheffer (2006) suggère que ce crime soit désotérisé, classifié dans la catégorie des atrocités (*atrocities crimes*) et régi par des lois diverses selon la pertinence. Il recommande de ne pas se laisser enchaîner par les technicalités juridiques dans la discussion du phénomène du génocide.

On notera enfin une catégorie de travaux qui se focalisent plus sur les agents et sur les actes que sur les lieux où se déroule le drame. Nous citerons à cet égard, Ben Voth qui, en plus de déplorer les média qui négligent ce volet⁷⁴, accorde une attention particulière au génocidaire⁷⁵ et à son discours, soulignant que les énoncés de ce perpétreur constituent des vérités révélées (*revealed truths*) sur tout le processus, soit de la mise à mort directe à la disparition subséquente aux tueries⁷⁶.

⁷³Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer à titre d'exemples, L'Institut Montréalais d'Études sur le Génocide et les Droits de la Personne, la Chaire UNESCO sur la Prévention du Génocide basée à l'Université d'Etat de New Jersey (Rutgers) aux USA, l'International Association of Genocide Scholars (IAGS) ; etc.

⁷⁴ « Media coverage tends to emphasize the place of genocide rather than the agents and agency » (Voth, 2014 : 46)

⁷⁵En français dans le texte anglais

⁷⁶Voth (2014 : 45-52)

En ce qui concerne notre étude, nous appréhendons le génocide sous l'angle de la linguistique appliquée car cette approche convient à l'analyse des pirouettes sémantiques qui se déploient dans le discours quand on se réfère à ce crime. Celles-ci apparaissent aussi bien à l'intérieur des frontières d'un État qu'au niveau international (Kuper, 1981 :186-7). Le Burundi ne fait pas exception compte tenu de sa situation politique bouleversée. En effet, des divergences s'observent même dans les écrits des chercheurs ayant mené des études sur les violences au Burundi. C'est pour ces raisons, entre autres, que nous nous penchons sur la variation dans la référence au crime de génocide. De manière générale, il n'y a pas de référence explicite aux auteurs ; on semble se limiter aux groupes « ethniques ». Normalement, un acte criminel a comme auteur un individu ou une organisation, mais jamais tout un groupe. Il est intéressant de noter que ces généralisations s'invitent jusque dans les traités scientifiques, qu'ils soient d'auteurs burundais ou natifs d'autres pays. Un des tout premiers à reprendre cette lacune est Kuper (1981) quand il parle par exemple de « génocide massif des Tutsi contre les Hutu » ou de « génocide des Turcs contre les Arméniens ». ⁷⁷ Or, s'il est vrai que les victimes sont effectivement identifiables comme membres de tel ou tel autre groupe, il ne peut pas en être ainsi des perpétrateurs des massacres. De notre point de vue, de telles conditions sont idéales pour l'apparition de la subjectivité. En effet, dans le cas du Burundi, il y a lieu de dégager deux tendances pour ce qui est de l'identité des victimes ciblées. D'une part, dans la catégorie des chercheurs burundais, Mbonimpa (2000) et Nsanze (2003) par exemple, se focalisent sur la victime hutu et de ce fait, se démarquent de Ngayimpinda (2007) qui identifie le Tutsi comme cible. D'autre part, dans la catégorie des non-burundais, Chrétien (1995 et 2002) et Chrétien et Dupaquier (2007) ne s'accordent pas avec Lemarchand (1994, 1996 et 2008).

⁷⁷Respectivement, « massive Tutsi génocide against Hutus »; et « The Turkish génocide against Armenians » (Kuper, 1981 : 101)

2.1.1.3. Discours sur le génocide : victimisation et négationnisme

Comme notée plus haut, nous appréhendons le discours sur le génocide sous l'angle de la linguistique appliquée. Nous nous intéressons aux représentations qui font ressortir soit la victimisation soit la réfutation ou la mitigation du crime. C'est de cette façon que l'on saisit la controverse qui est à l'origine des représentations subjectives du phénomène de génocide non seulement par les témoins mais aussi par les dirigeants⁷⁸.

Concernant le discours victimaire, il est primordial de préciser que le cadre spatio-temporel de production de ces témoignages, offre des conditions idéales pour sa formation. Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, le Burundi a connu des tueries de masse de façon répétitive (Chrétien, 1995 ; Chrétien et Dupaquier, 2007 ; Bernard et al, 2013). En effet, par rapport au génocide, le Burundi partage beaucoup de traits avec le Rwanda. En plus de la proximité géographique et une même distribution de la population en trois « ethnies » principales (*supra*, 0.1. page 1), les deux pays ont en commun un passé colonial caractérisé pendant longtemps par, entre autres choses, une organisation politico-administrative favorisant les Tutsi aux dépens des Hutu. En outre, à l'instar du Rwanda dont le génocide des Tutsi en 1994 est mondialement connu, le Burundi postcolonial a connu lui aussi à différentes périodes des appels à l'élimination physique d'une « ethnie »⁷⁹. Ainsi, des Burundais ont participé au génocide des

⁷⁸ Et dont ils reprennent intersubjectivement le discours.

⁷⁹ Pour la présence ancienne d'un tel discours au Burundi, voir l'appel en dix points que l'organisation marxiste dénommée UBU a sorti de 1972 à l'intention de ses combattants leur demandant d'éradiquer les Tutsi de la face de la terre (Manirakiza, 1992 : 121-122). Pour la résurgence d'un tel discours, voir l'appel similaire lancé en 1988 par une autre organisation, le PALIPEHUTU (Ress, 1992). Au sujet de l'organisation politico-administrative ethniste du pays, voir Gahama (2001 : 285)

Tutsi du Rwanda en 1994 et d'autre part, les auteurs rwandais de ce génocide s'allieront à des rebelles burundais, faisant qu'à une certaine période,

[i]l existe une coopération très étroite entre les ex-FAR et deux des groupements rebelles burundais : le CNDD/FDD et le Parti pour la libération du peuple hutu (PALIPEHUTU) et son aile militaire, les Forces nationales de libération (FNL). La collaboration entre les ex-FAR et le CNDD/FDD porte sur des questions politiques et militaires (ONU, 1998 : 11)⁸⁰.

Pour ce faire, la situation interne du pays au cours de la période couverte par cette étude est propice à la consolidation du discours victimaire, d'autant plus que même les organes de l'État s'y prêtent. En effet, les Burundais sont unanimes à reconnaître que pendant la période postcoloniale,

des actes de génocide, des crimes de guerre et d'autres crimes contre l'humanité ont été perpétrés depuis l'indépendance contre les communautés ethniques hutu et tutsi au Burundi. (République du Burundi, 2000 :16)⁸¹

Cet état de choses fait que l'on prévoit pour certaines institutions une composition respectant un dosage « ethnique » bien déterminé afin de prévenir le génocide :

Pendant une période à déterminer par le sénat, les corps de défense et de sécurité ne comptent pas plus de 50% de membres appartenant à un groupe ethnique particulier, compte tenu de la nécessité d'assurer l'équilibre ethnique et de prévenir les actes de génocide et les coups d'État. (République du Burundi, 2005, Article 257)

S'agissant du négationnisme, il est nécessaire à ce sujet de considérer la théorisation du négationnisme que propose Stanton (2005). Sur base d'un génocide en cours, il énumère douze

⁸⁰ Pour la participation de Burundais dans le génocide des Tutsi rwandais; voir par exemple ONU (1999a : 148), ONU (1999a 398-399).

⁸¹ Il s'agit d'une disposition de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (Arusha est la ville tanzanienne où se sont tenus les pourparlers de paix interburundais). À noter que même la Constitution du Burundi promulguée le 18 mars 2005 souscrit à cet accord dans son préambule. Pour plus de détails, voir République du Burundi, 2000 et 2005.

façons dont se mène le négationnisme : questionner et minimiser les statistiques ; attaquer les motivations sur lesquelles se fondent les témoins ; affirmer que les décès étaient accidentels, dus à la famine, aux migrations ou à la maladie et non causés par meurtre volontaire ; souligner l'étrangeté des victimes ; rationaliser les décès comme résultant de conflits tribaux ; affirmer que ce qui se passe ne correspond pas à la définition du génocide ; mettre la responsabilité des meurtres sur les « forces ayant échappé au contrôle » et du coup, dédouaner le gouvernement ; éviter de s'opposer aux génocidaires qui pourraient se retirer du processus de paix ; blâmer les victimes en affirmant que le gouvernement est simplement en lutte contre une insurrection menée par un mouvement rebelle composé de bandits qui commettent eux-mêmes des crimes de guerre ; justifier la négation par les intérêts économiques de l'heure ; affirmer que les victimes reçoivent un bon traitement, tout en niant catégoriquement les accusations de génocide.⁸²

Certains de ces points mentionnés par Stanton stigmatisent les facteurs externes. Ceux qui pourraient s'appliquer à notre étude sont le fait de questionner et minimiser les statistiques, ainsi que celui d'attaquer les motivations sur lesquelles se fondent les témoins. Il nous revient d'établir si les deux se retrouvent chez tous les témoins intervenant dans cette étude et si oui, s'ils sont explicites ou implicites. Aussi, nous intéressons-nous à la référence réductrice au nombre des victimes, ainsi qu'à la dimension justificative des tueries dans les témoignages. Ces derniers seront interprétés en tenant compte des discours des dirigeants qui, faut-il rappeler, sont

⁸²Le texte, qui s'intitule en anglais *The 12 Ways to Deny a Genocide*, est basé sur une situation bien précise, celle du Gouvernement du Soudan qui, en 2005, est sous pression internationale, accusé de commettre le génocide au Darfour. Les étapes sont « Question and minimize the statistics; attack the motivations of the truth-tellers; claim that the deaths were inadvertent; emphasize the strangeness of the victims; Rationalize the deaths as the result of tribal conflict; blame "out of control" forces for committing the killings; avoid antagonizing the genocidists, who might walk out of "the peace process; justify denial in favor of current economic interests; claim that the victims are receiving good treatment; claim that what is going on doesn't fit the definition of genocide; blame the victims; say that peace and reconciliation are more important than blaming people for genocide ». Pour plus de détails, voir à ce sujet Stanton (2005).

groupés en familles socio-politiques dont les principales s'accusent mutuellement de génocide et se disputent le statut de victime⁸³. Il est donc logique que ces contradictions qui se retrouvent au niveau du discours des dirigeants, aient servi de connaissance disponible et aux témoins et aux dirigeants de la période enquêtée.

En conclusion sur les différents paramètres entrant dans la définition du génocide et les controverses qu'ils ont générées dans la communauté savante, nous précisons que nous nous limitons aux seules tueries de masse qui aient fait l'objet d'une enquête internationale par l'ONU.

2.1.2. Du témoignage

Parler de témoignage entraîne ipso facto la référence au témoin. Ainsi, cette section qui appréhende le témoignage comme un genre institutionnalisé s'intéresse aussi bien au témoin qu'au témoins. L'une des questions auxquelles il faut répondre est donc celle de savoir qui est habilité à témoigner. Selon Lyotard, la réalité serait mieux établie par le biais de témoignages indépendants. Lyotard distingue le témoin-indépendant, le témoin-oculaire et le témoin-sujet qui également peut être un témoin oculaire. La notion de témoin-indépendant requiert un témoin-sujet qui est « indépendant du lien avec les phrases « quoi » et « comment ». Mais les références au moyen de définitions ostensives ne sont pas exemptes d'imperfections, car comme le souligne Lyotard (1983 :60), « La réalité ne s'établit pas par la seule ostension »⁸⁴. Ceci ne milite pas tellement pour la crédibilisation de toute forme de témoignage donné par un témoin oculaire. Il est en effet possible de confronter un témoignage quelconque en le soumettant au dilemme suivant : soit ce qui est dit n'est pas réel ou une représentation complète de la réalité/objet

⁸³Nkurunziza (2012 : 155); Kuper (1981 : 115), Kuper (1981 : 162-5) ainsi que Kuper (1981 : 196)

⁸⁴ Pour cet ouvrage bien précis, la numérotation se base sur les paragraphes et non sur les pages.

discuté(e), soit il représente plus que ce qui est prétendument en train d'être discuté, et est de ce fait est inacceptable. Il faut noter au sujet du témoin oculaire, qu'il n'est pas lui non plus garant de l'établissement de la réalité, d'autant plus que cette dernière n'est pas « une question de témoin absolu, mais une question de futur »⁸⁵.

Lyotard ajoute à ce trio de témoins un tiers infaillible, une sorte de témoin idéal qu'il est impossible d'avoir dans la réalité mais qui aurait une connaissance absolue de ce qui est inconnu du témoignaire⁸⁶. Si le tiers infaillible existait, il aiderait à désambiguïser les dilemmes.

Il nous aurait été possible d'appréhender cette question du témoin dans la perspective de Lyotard (1983) en raison de la place que ce dernier accorde à la relation entre le témoignage et la réalité, une notion centrale à l'étude de la subjectivité. Néanmoins, les vues d'Annette Wieviorka s'exprimant au sujet des Juifs européens qui ont survécu le nazisme, nous paraissent elles aussi dignes d'intérêt. Par rapport aux témoins, elle distingue les victimes indirectes des « victimes directes, c'est-à-dire, celles qui furent internées des camps de plongeurs des/ ou dans les ghettos » (Wieviorka, 1998 : 129).

Par rapport au témoignaire, il faut une définition qui puisse expliquer sa mission. Ainsi, selon Waintrater (2015):

le témoignaire désigne tout récipiendaire d'un témoignage, réel ou potentiel, qui se sent engagé dans le processus de réception du récit testimonial. Pour que le témoin puisse délivrer sa parole, il lui faut un interlocuteur fiable en qui il puisse avoir confiance et auprès duquel il se sentira en sécurité le temps du témoignage. Le témoignaire est cet interlocuteur qui assure au témoin que sa parole ne restera pas sans écho, et ne retombera pas dans le silence dont il a souffert lors des persécutions. Le terme de témoignaire désigne une fonction active qui, ne

⁸⁵ Lyotard, 1983, paragraphe 88.

⁸⁶ Op cit, paragraphe 64.

consistant pas seulement à recevoir le témoignage, facilite le récit du témoin par une présence engagée et bienveillante dans ce moment important.

Cette définition nous semble complète car elle touche non seulement au récepteur du témoignaire mais aussi aux fonctions qui lui sont dévolues.

Par rapport aux traits caractéristiques, le témoignage se caractérise par un vouloir de dire la vérité auquel s'ajoute l'inséparable cachet du vécu. Selon Ricœur (2000 : 204), le témoignage est réputé susciter doutes et questionnements, et il se caractérise par une triple déictique : « la première personne du singulier, le temps passé du verbe, ainsi que la mention du là-bas par rapport à l'ici ». Toutes ces caractéristiques qui renvoient à la deixis se retrouvent fréquemment dans notre corpus, à l'exception de la troisième pour laquelle le « là-bas » n'est pas toujours discernable, notamment quand le témoignage se passe sur la scène même où l'événement conté s'est déroulé.

Pour conclure, il s'en faut beaucoup souligner qu'à la dimension subjective de tout témoignage, qui est déjà problématique en soi, s'ajoute la question de savoir si le témoin est indépendant par rapport au destinataire, à la situation ou à l'objet auquel on se réfère.

2.1.2.1. Éthique du témoignage

Le témoignage étant une forme d'énonciation, il est inévitablement empreint de subjectivité. Certains facteurs de subjectivité concernent le témoin, d'autres le témoignaire, lequel se trouve constamment sous le risque de se voir livrer une version manipulée des faits . Cela se produit notamment à l'occasion des témoignages judiciaires; la vérité qui est supposée être en tout temps au centre du témoignage, se trouve affectée, voire compromise. Selon Rastier (2005 :160), la dimension éthique du témoignage est une fonction double, voire triple :

En tant qu'acte éthique, le témoignage est une déposition écrite dont le témoin prend l'initiative – ce qui le distingue de la simple déposition en justice. Il s'oppose à l'offensive inouïe, il porte la parole pour les victimes, il s'adresse à tous. Il prend fonction de dénonciation, mais aussi d'admonestation : « Plus jamais ça » assumant deux missions inséparables de sanction et d'éducation.

Ainsi, en plus de la dénonciation et de l'admonestation, dans l'acte de témoignage, il y a une mission d'éducation qui, tout en mettant les vivants devant les responsabilités collectives auxquelles ils ont manqué en laissant exterminer une partie de leurs congénères, participe par ricochet au respect des victimes. Ceci s'amarre à son tour aux règles à suivre dans l'écriture des témoignages selon Lévi (1999 :183):

Tu écriras de façon concise, clairement, correctement ; tu éviteras les volutes et les arabesques, tu sauras dire à propos de chacun de tes mots pourquoi tu as utilisé celui-ci plutôt qu'un autre. Tu aimeras et imiteras ceux qui suivent cette même voie.

Au delà de leur portée éthique, ces règles ne peuvent pas ne pas nous intéresser, étant donné que dans notre traduction des témoignages constitutifs du corpus, nous avons choisi de privilégier la fidélité sur l'esthétique. En d'autres mots, si on se trouve confronté à un passage ou une expression qui est tel que vouloir rendre dans le TA la beauté du texte de l'original éclipse le message du destinataire, nous préférons d'emprunter un procédé qui ne reflète pas nécessairement la beauté stylistique du TD pourvu que l'intenté passe.

En plus de la subjectivité énoncive inhérente à tout témoignage, le risque pour le témoin de voir ses témoignages contredits est un facteur à garder à l'esprit. À ce sujet, nous sommes d'accord avec Lyotard (1983 :14) que la négation se trouve au cœur des témoignages. On doit remarquer cependant que, s'il est toujours permmissible de nier ce sur quoi il n'y a pas d'évidence nominative et ostensive, le témoignaire n'a pas cette latitude de tout réfuter. En d'autres mots, à moins de verser dans le négationnisme total, il ne serait pas sensé de postuler que tout ce que

nous rapporte le témoin n'est pas crédible. Loin donc de constituer une réfutation du témoignage, la proposition de Lyotard vient le crédibiliser à contrario.

Dans le cas des témoignages de notre étude, la prudence reste de rigueur d'abord dans la traduction puis dans l'analyse d'autant plus que, au moment de leur énonciation, certaines réalités dont il est question dans le corpus sont vieilles de plusieurs années. De ce fait, elles sont susceptibles d'avoir subi des manipulations conscientes ou inconscientes, par exemple, dans le cadre des politiques de la mémoire procédant par la vulgarisation d'une version ou d'un point de vue⁸⁷. En outre, en plus de la réfutation possible du témoignage, il y a le facteur du temps écoulé depuis l'événement conté (il faut des années pour qu'un rescapé parle de ce qu'il a vécu). Il y a aussi la scène de témoignage (certains rescapés sont à l'aise à raconter leur trauma en toute confiance, là où d'autres s'épanchent moins péniblement en présence d'autres).⁸⁸ La somme de ces facteurs fait que l'adéquation entre l'expérience vécue et un récit fidèle cause problème. Ceci est encore plus vrai dans le cas de cette étude dont une bonne partie du corpus est produite dans un contexte d'antagonismes ethnico-politiques⁸⁹. L'autre défi est la possibilité bien réelle d'avoir plusieurs référents pour un seul et même objet⁹⁰. Dans la même perspective, Robin (1989 : 135) remarque que le réel ne change pas, tandis que les formes d'expressions, elles, sont non seulement multiples, mais aussi et surtout, changent. Elle y ajoute que quand il est question de

⁸⁷ Dans les chapitres 4 et 5, nous allons montrer comment le travail de mémoire entrepris par les pouvoirs publics sous forme des politiques de réconciliation et de pardon, peut influencer les récits de témoignages (*infra*, 4.4.2. page 154).

⁸⁸ Voir par exemple les facteurs influant sur la guérison du trauma psychologique dans le cadre des témoignages collectifs prenant place dans les tribunaux *gacaca* (Eramian, 2008 : 8-9).

⁸⁹ Se rapporter au chapitre 3, section portant sur l'évolution politique du Burundi de 1993 à 2010 (*infra*, pages 128-131)

⁹⁰ Voir Lyotard (1983 : 60). On notera que pour cet ouvrage bien précis, la référence se rapporte au numéro des paragraphes et non à celui des pages

représentation du passé, la tendance générale est de le présenter autrement, c'est-à-dire, pas de la manière dont il s'est vraiment présenté, mais de celle que le locuteur aimerait le présenter. De ce fait, nous estimons que cela vaut également pour le chercheur travaillant sur des témoignages.

Le quatrième facteur est celui du rôle de l'expérience perceptive et de l'instance percevante dans l'établissement de la réalité. Selon Lyotard (1983 :55), pour un objet dont on a l'expérience, idéalement, on devrait être à mesure de le décrire de telle façon que l'interlocuteur puisse se le représenter exactement de la même manière et dans le même sens qu'on l'a expérimenté ou connu. C'est ici que se dessine la part du possible dans les témoignages du corpus dont certains frôlent l'indicible. Cette dernière catégorie devrait comprendre le viol pour ce qui est de notre étude. En effet, quoiqu'étant documenté dans le cas du Burundi durant la période étudiée, il est absent dans les témoignages. À notre avis, ceci tiendrait de la spécificité de la culture burundaise reconnue pour sa censure de la chose sexuelle⁹¹. En somme, il reste difficile de fournir des preuves ostensibles de ce crime compte tenu de la crise de crédibilité qui frappe généralement les témoignages comme montré plus haut.

2.1.2.2. Le pacte testimonial

Le pacte testimonial lie le témoin et le témoignaire. Il fait partie de ce que Kaës (2014) appelle les alliances inconscientes. Contrairement au pacte autobiographique qui exerce ses contraintes sur l'auteur d'une autobiographie, le pacte testimonial enjoint au témoignaire de ne pas porter de jugements critiques qui iraient dans le sens de jeter le doute sur la véracité du contenu du témoignage. Autrement dit, entre le passeur de mémoire et le témoignaire, il doit exister une

⁹¹S'agissant des cas de viol durant la période couverte par cette étude, cet extrait d'une enquête onusienne peut éclairer: «Dans les localités où les otages ont été tués, le massacre s'est dans la plupart des cas vite étendu à toutes les femmes et tous les enfants tutsis; les maisons des Tutsis ont également été mises à sac et incendiées. Le massacre d'hommes et de femmes tutsis de tous âges fit tache d'huile à partir de ces localités. Dans certains endroits, des femmes tutsies ont été épargnées, encore qu'elles aient souvent été violées ou séquestrées » (ONU, 1996 : 84) .

relation de confiance parfaite. Ceci ne peut pas ne pas capter l'attention de toute personne intéressée par le processus du témoignage. D'où nous devons répondre à la question de ce que c'est un passeur de mémoire.

La première définition que nous proposons est celle de Gasana Ndoba (2009) qui parle de « victimes devenues passeurs de mémoires ». Dans l'esprit de cette définition, c'est aux victimes que revient en premier lieu le rôle majeur, ce qui s'oppose évidemment à l'invitation faite à l'étranger pour qu'il devienne un passeur de mémoire, un rôle dont les chercheurs scientifique s'acquittent pourtant volontiers (Sagarra Martin, 2009 : 146)⁹².

La deuxième définition que nous proposons se rapproche à celle du traducteur comme nous. Selon Montagut (2003 : 171), le passeur de mémoire est comme

L'interprète en traduisant les mots, les phrases, vient signifier implicitement au patient de même communauté que lui, que sa parole est entendue, qu'elle est donc entendable et transmissible, non seulement dans la communauté, mais aussi à un étranger. L'étranger et l'interprète sont ainsi mis en position d'être "passeurs de mémoire", c'est-à-dire que l'on attend d'eux qu'ils se portent témoins d'une souffrance collective.

La position de passeur qui est décrite ci-haut met en exergue au moins trois éléments : que le message est entendable, qu'il est entendu et que celui qui le reçoit doit le transmettre à son tour.

En plus, l'auteur y ajoute ce qui devrait constituer à ses yeux des gages d'impartialité :

Peu importe le moyen lorsqu'il y a la conscience, non pas d'avoir approché mieux que d'autres une réalité, mais bien d'avoir partagé quelque chose avec des gens, et de pouvoir raconter ce partage. C'est à mon sens dans cet accompagnement de la parole de l'autre que peut émerger un début d'impartialité (Montagut, 2003 : 171).

⁹² Pour la définition des passeurs de mémoire, voir la préface de l'ouvrage de Sagarra Martin, *Le génocide des Tutsi, Rwanda, 1994. Lectures et écritures*, Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

Pour les étrangers devenant des passeurs de mémoire, on notera que ce même rôle se mue par après en devoir de responsabilité car en s'acquittant correctement de leur devoir de mémoire à eux, les chercheurs réveillent à leur tour ceux qui, y compris dans la communauté victimisée, « ne savent pas ou ne veulent pas savoir ».

Il y a enfin la question de la place du chercheur par rapport au pacte tacite qui unit le passeur et le témoins. En d'autres mots, il faut soulever la question de l'éthique du récepteur, particulièrement dans les situations où le chercheur n'est pas automatiquement confondu avec le témoins. Et comme il apparaît que le passeur et le chercheur assurent une certaine médiation du témoignage, il se pose enfin la question de ce qui est normalement attendu du médiateur. Selon Jeanneret (2005 : 106), les médiateurs sont à entendre comme « des acteurs de la transformation culturelle, c'est-à-dire, vulgarisateurs, bibliothécaires, éditeurs, journalistes, enseignants, militants, experts, etc. voire les historiens ». Il faudrait aussi considérer cette vue de Thiesen (2016, sp) qui considère que les chercheurs historiens sont des « médiateurs entre le public et les événements historiques en cours ».

Par rapport aux témoignages enregistrés que nous allons analyser, nous nous plaçons du côté du témoins. À cet égard, la principale question se pose relativement à notre propre position par rapport au lecteur de la version médiée que nous produisons par le biais de la traduction. Pour avoir recueilli l'original avant lui, nous constituons en quelque sorte un récepteur de premier ordre, ce qui fait que le TA que nous produisons devrait susciter la même présomption de crédibilité que celle dont bénéficie le témoin auteur du TD auprès du journaliste ayant procédé à l'enregistrement. Nous appelons ce journaliste « témoins de premier ordre » et nous l'opposons au lecteur de notre TA, lequel nous posons comme « témoins de deuxième ordre ».

D'une part, compte tenu de notre position de relayeur entre le témoin et ce témoins de deuxième ordre, nous comprenons la juste suspicion que puisse nous porter ce dernier, notamment eu égard aux clarifications que nous apportons au sujet des spécificités linguistiques et surtout culturelles de la langue de l'original. Pour cette problématique spécifique, notre devoir

de fidélité et de clarté dans la traduction nous paraît comme un gage fiable. D'autre part, nous restons parfaitement conscients de l'interdiction de violer le pacte testimonial par le témoignaire qui se met à questionner la véracité du témoignage, fût-il pour raisons d'analyse. Nous considérons que cela s'applique indépendamment de ce que le témoignaire soit récepteur de premier ou de deuxième ordre.

À côté de ces exigences qui incombent aux témoignaires, il nous semble impérieux de revenir au témoin lui-même. Ainsi, en dépit des efforts présumés à dire vrai qui sont à la base de tout acte testimonial, nous ne pouvons pas ne pas penser aux effets de l'oubli et de la manipulation des textes de mémoire qui parviennent au chercheur. Nous considérons que tous les deux gardent un fort potentiel de subjectivité. D'où il est nécessaire que le pacte testimonial soit abordé sous l'angle de l'analyse discursive. Et comme cette dernière ne traite pas seulement du contenu sémantique mais aussi de toute la sémiotique sociale dont la mémoire collective constitue un facteur essentiel, il faut toucher à la place de la mémoire dans le contexte des témoignages retenus dans notre corpus.

2.1.3. Mémoire et histoire

La nature du corpus sous étude est celle des textes de mémoire. Il importe de débiter cette section en soulignant qu'il existe plusieurs types de mémoires et que vouloir les explorer toutes à la fois relèverait de la gageure. Par exemple, là où Halbwachs (1968) distingue la mémoire individuelle de la mémoire collective, Robin (1989 : 58-70) en identifie quatre types : la mémoire savante, la mémoire nationale, la mémoire collective et la mémoire culturelle. Entre ces catégories dressées par Robin, il n'y a pas de cloison étanche mais plutôt une grande circulation discursive. Alors que la mémoire nationale et la mémoire collective se partagent un chronotrope

(épique et monumental), la mémoire savante-historique, elle, développe un espace multidimensionnel, tandis que la culturelle est polyphonique et se donne dans un flash du souvenir. Pour sa part, Nora (1989b : xxxi) distingue trois sortes de mémoire : la mémoire archive, la mémoire devoir, et la mémoire distance. Quant à Friedlander (1992), il en dégage lui aussi deux catégories qu'il trouve irréconciliables, à savoir, la mémoire profonde qu'il oppose à la mémoire commune.

En ce qui nous concerne, nous constatons d'abord que ces classifications tiennent autant des usages que du contenu de la mémoire. Ensuite, étant donné que les témoignages de notre corpus sont essentiellement constitués de fragments individuels accessibles dans un contexte global de tentative de (re)constitution pénible de la mémoire collective nationale, nous retenons principalement la distinction entre la mémoire collective et la mémoire individuelle.

Il existe une relation particulière entre l'histoire et la mémoire. Elle se constitue à travers la façon dont les événements sont produits, les métamorphoses qu'ils connaissent ainsi que des paradoxes qu'ils laissent à l'historien⁹³. Dans notre tâche d'analyse des marques de cette relation sur les témoignages qui constituent le corpus de cette étude, il nous faut considérer la constitution ainsi que la manipulation de la mémoire.

La première démarche porte sur les trous de mémoire, lesquels « ne sont pas seulement des lacunes de la documentation » mais « relèvent également de l'amnésie individuelle et collective, du tabou, de la censure, du silence volontaire ou involontaire » (Robin, 1989 : 21). En effet, les textes du corpus reflètent ce que Friedlander (1992) appelle l'intrusion de la voix de l'historien. De notre point de vue, on pourrait dire que le travail d'édition effectué par les journalistes ayant récolté les témoignages médiatisés retenus dans notre corpus équivaut à cette

⁹³ Voir Nora (1972).

« intrusion de l'historien »⁹⁴. Cette superposition de la voix du témoin à celle de l'historien, prépare le terrain à ce que nous sommes tentés d'appeler à notre tour la « subjectivité positive ».

La plaidoirie pour une mémoire subjective individuelle est une des marques des historiens de la mémoire qui, eux, privilégient l'effacement maximal de l'individuel et du subjectif. Il nous revient donc de cerner dans la mesure du possible l'étendue de cette intrusion de l'historien pour le cas précis des témoignages de notre corpus. À cet égard, l'on se doit de rappeler que durant la période enquêtée, le projet historico-mémoriel d'envergure qui se déroule au Burundi est celui de réécriture de l'histoire en passant par la création d'une Commission chargée de réécrire l'histoire nationale (Vandeginste, 2009 : 594). De notre point de vue, avec cette réécriture de l'histoire du Burundi intervenant dans une période caractérisée par des lectures on ne peut plus conflictuelles, la possibilité de rupture du peu d'équilibre entre l'histoire individuelle et la mémoire individuelle est élevée, ce qui en retour, a des chances de se répercuter dans les témoignages y afférents.

Il est à rappeler en effet que les textes de notre corpus reflètent une dimension non seulement mémorielle mais aussi traumatique. Il devient dès lors impératif de souligner certains des usages que l'on peut faire de cette mémoire traumatique. Selon Douglas et Vogler (2003: 12),

While individual trauma confers individual identity, the function of trauma is «social glue that holds up together on the basis of ethnicity, gender, race, sexual orientation, disease, or handicap.

⁹⁴ Entre autres exemples, l'historicisation de certains faits qui ne le méritent pas ou le saucissonnage d'autres faits historiques. Friedlander donne l'exemple du « national-socialisme » pour le premier et pour la deuxième catégorie, les efforts à absoudre le rôle de l'armée régulière allemande des atrocités commises sur le front oriental lors de la 2^e Guerre Mondiale, en insistant sur ses différences avec les SS (Friedlander, 1992, pages 46-47). Pour le travail d'édition des journalistes comparable à l'intrusion de l'historien, voir Constitution du corpus. (*infra*, 2.2.2. page 106).

Autrement dit, une des fonctions de la mémoire traumatique est de servir de ciment à la cohésion ethnique, raciale, sexuelle et autre. En ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas ne pas nous intéresser à cette relation d'indexicalité dans la référence à la souffrance, une notion que nous décrivons dans l'analyse des substantifs subjectifs⁹⁵. Il reste cependant une inconnue, celle du passage de cette relation dans la mémoire. Il nous faut pour cela montrer ce qui fonde la mémorabilité d'un discours. Maingueneau (2014) considère à ce sujet qu'un des éléments qui rendent mémorable un discours (ou un extrait) est la nature même du texte. Entre autres conditions requises pour que des textes oraux deviennent mémorables, il y a une « chaîne d'opérations où interviennent une série d'acteurs qui, à chaque étape, ont un rapport spécifique à la trace ». C'est seulement après la détermination des faits historiques pertinents constitutifs de la mémoire que l'on peut passer à l'analyse de la manipulation de ces derniers.

En deuxième lieu, nous analysons la manipulation des faits historiques en nous focalisant sur la façon dont les pouvoirs publics burundais les aménagent ou les réaménagent afin de constituer des mémoires collectives nationales. Selon Maurice Halbwachs, la mémoire collective est l'ensemble des mœurs, des valeurs et des idéaux qui marquent les dimensions de notre imagination selon notre groupe social :

D'une part les témoignages des autres seront impuissants à reconstituer notre souvenir aboli ; d'autre part, nous nous souviendrons, en apparence sans l'appui des autres, d'impressions que nous n'avons communiquées à personne. En résulte-t-il que la mémoire individuelle, en tant qu'elle s'oppose à la mémoire collective, soit une condition nécessaire et suffisante du rappel et de la reconnaissance des souvenirs ? En aucune façon (Halbwachs, 1968 : 14).

⁹⁵ *infra*, 5.1.2.2., page 206.

Halbwachs considère donc que c'est dans la société que les personnes acquièrent normalement la mémoire. Il est rejoint en cela par Ricœur (2000 : 147) qui maintient que « l'on ne se souvient pas seul ».

Nous sommes d'accord avec Halbwachs que tout individu a besoin d'une collectivité affective. Néanmoins, nous ne sommes pas d'avis que l'entretien de la mémoire individuelle marquera la fin ou « la limite des interférences collectives » (Halbwachs, 1968 : 28). De notre point de vue, l'opposition « mémoires individuelles-mémoire collective » soulève la question fondamentale de savoir s'il est nécessaire ou obligatoire que tous se souviennent de la même façon, alors que les expériences sont personnelles. S'il est normal qu'un État cherche à constituer une histoire nationale, il est en revanche judicieux de se demander si dans le cas du Burundi, cette organisation des mémoires individuelles en un tout unique, ne comporterait pas de risques de réduction au silence certaines catégories de mémoires. En effet, nous ne pouvons pas ignorer que dans ce pays, les commanditaires de cette mémoire collective nationale se montrent par moment opposés à la culture, à la perpétuation de certaines formes de mémoires individuelles⁹⁶. Cette opposition, qui n'est pas publiquement affichée ni assumée, vise les groupes sociaux qui commémorent certains faits historiques ne rentrant pas dans la version locale de ce que Lyotard (1979) appellerait les « grands récits ».

Enfin, il est judicieux de rappeler que l'histoire contemporaine du Burundi est celle des mémoires concurrentielles avec, à la base de ces contradictions, des meurtres de masse récurrentes qui ont rarement fait l'objet d'enquêtes indépendantes fiables (Nkurunziza, 2012 :161). Quant à la question de savoir ce qu'on aura fait des faits, Mukuri (1998 : 211)

⁹⁶« Le 29 avril 2006, alors que les membres de l'organisation AC GENOCIDE CIRIMOSO se rendaient au Monument du Soldat Inconnu pour y déposer des gerbes de fleurs, ils ont été pris d'assaut par des policiers qui les ont dispersés. Certains parmi eux ont été battus et arrêtés pour être relâchés dans la soirée. Il s'agit de (...) Les quatre derniers ont été battus et ont toujours des cicatrices ». (OMCT, 2006 : 12)

constate qu' « on accumule les informations, on évoque les symboles, le rituel de l'État, comme pour se cacher à soi-même qu'il n'y a plus, qu'il n'y a peut-être jamais eu de pays commun ».

Pour sa part, retraçant les origines de ces contradictions, Benvato (2013 :301) observe que

Throughout the decades, political entrepreneurs repeatedly invoked and manipulated history in support of their ideologies and their claims to power. In a context in which interpretations of the past have been at the centre of bitter ideological confrontations between opposing camps, parallel and antagonistic memories and histories of Burundi's conflict have emerged, both along ethnic and political lines. Several observers have drawn attention to a situation whereby Hutu and Tutsi have held on to competing and long-lived memories of victimisation and martyrdom.

Ainsi, en plus de confirmer les antagonismes, il confirme que les principaux groupes sociaux se réclament victimes⁹⁷.

D'autre part, Sémelin (2002 :29) observe que « le massacre engendre des mémoires contradictoires et conflictuelles ». En tenant compte cette vue judicieuse, on saisirait davantage pourquoi il y a d'une part censure de certaines formes de rituels⁹⁸ et d'autre part, absence d'une mémoire collective. Ainsi, Jamar a raison d'affirmer que les antagonismes sont perceptibles jusque dans les séances de commémoration collectives que les protagonistes tentent d'organiser parfois avec l'aide d'acteurs étrangers et donc perçus comme étant neutres⁹⁹.

⁹⁷ Voir la section portant sur le discours sur le génocide, *supra*, 2.1.1.3. page 84

⁹⁸ OMCT (2006 : 12)

⁹⁹ « Reading between the lines of these debates that claimed to be technocratic (in this case building the capacity of provincial practitioners), there are subtle indications that they are fighting for different truths and justice; and the debates are inevitably affected by current and past politics and power dynamics» (Jamar, 2015 :192-193). Voir aussi René Lemarchand cité dans Chrétien (1991 : 450);sa qualification et son évaluation tranche avec celle de Chrétien et Dupaquier dans *Burundi. 1972. Au bord des génocides*. Que ce soit dans les écrits d'auteurs engagés ou à travers les rapports d'associations partisans ou pas, on constate que les tueries qu'a subies le camp tutsi sont articulées d'un point de vue purement victimaire, tandis que pour le camp hutu, il est possible d'identifier un discours justificatif articulant principalement les thèmes de la résistance au putsch et de la défense de la libération de la population majoritaire. Voir pour cela Nsanze (2003) et ONU (1998).

De cet état de choses, il ressort qu'il y a d'un côté une mémoire exclusivement victimaire qui réclame la reconnaissance de sa souffrance, et d'autre part, une autre mémoire mi-victimaire, mi-justificative. Cette dernière, tout en justifiant les violences ayant causé les souffrances du groupe d'en face dont elle tente parfois de minimiser l'ampleur des faits, quand elle ne les nie pas complètement, appelle à la reconnaissance des souffrances des siens. L'autre conséquence qui a toutes les chances d'être reproduite dans les témoignages et que ce qui est perçu comme des actes de génocide est présenté comme une jacquerie paysanne (Nsanze, 2003 : 128).

En guise de conclusion, nous rappellerons que la mémoire est dynamique à plusieurs égards; elle se construit, se préserve, et parfois aussi, se perd. Ces étapes constituent un terrain fertile pour la subjectivité, surtout dans les situations de post conflits où il y a risque de reprise de confrontations. Nous avons mis en évidence le cas typique du Burundi où la complexité et la manipulation de la mémoire tiennent tantôt des luttes politiques tantôt des politiques nationales prônant une réconciliation qui se baserait sur l'éradication des « mauvais » souvenirs¹⁰⁰.

Il est tout aussi essentiel de souligner que cette manipulation de la mémoire à des fins politiques, peut réussir à dissuader les séances de recueillement, un rituel qui devrait normalement permettre un dialogue entre la mémoire privée et la mémoire publique. Il reste que, indépendamment des composantes de la mémoire qui sont permises ou interdites par les pouvoirs publics, le témoin est à mesure de se réserver une parcelle privée où il peut cultiver sa mémoire individuelle ou tout au moins l'y ensevelir quitte à la sortir à la faveur d'un cadre moins

¹⁰⁰ Pendant une période relativement étendue, l'éradication des expériences douloureuses du passé était au cœur des politiques de la mémoire dans le cadre du programme de l'unité nationale dont l'une des marques reste la promotion de proverbes rundi comme *Ntaa kuzuura akaáboze* (« il ne faut pas déterrer ce qui est déjà pourri ») ou *Intúbágira ntúbaaná* (« celui qui n'oublie pas a un mauvais voisinage ». Voir à ce sujet Bentreto (2013 : 308) ainsi que Kohlhagen (2009 : 92)

contraignant. Ce qui nous intéresse le plus, c'est que, que le témoin refoule cette partie de la mémoire ou qu'il la déploie, il est possible de déceler dans son discours des marques à même de suggérer sa position par rapport à ce qu'il cache ou qu'il choisit de communiquer. C'est ce genre de traces particulières à la mémoire individuelle par opposition aux signifiants retraçables dans la mémoire collective, que nous allons repérer dans le corpus.

2.2. Le corpus

De manière globale, notre approche dans la mise en place du corpus suit le modèle de Delais-Roussarie et Durand (2003), lequel comprend trois parties : la constitution et la documentation, la transcription et enfin, l'annotation. Ce choix est dicté par le format multimédia de notre corpus. En outre, considérant la nature multilingue des textes dont certains sont en français, d'autres en kirundi, nous adjoignons au modèle triadique de Delais-Roussarie et Durand, une quatrième partie, à savoir, la traduction.

2.2.1. Les informants

Il peut paraître osé de parler de population d'enquête pour une étude sans population d'enquête ni groupe de participants identifiés à l'avance pour qu'ils répondent par exemple à un questionnaire leur adressé par le chercheur. Même si Bouquiaux et Thomas (1987) recommandent l'implantation locale de l'enquêteur dans la production des témoignages, dans notre cas, cette participation fait défaut mais elle est largement compensée par le fait que nous avons vécu au Burundi pendant toute la première moitié de la période couverte par notre étude. A ce sujet, nous prenons modèle sur d'autres analystes des conversations qui nous ont précédé et qui, au sujet du rôle du chercheur dans sa démarche de collecte de données, affirment qu'il est « inévitable que l'analyste ait recours à sa propre compétence discursive dans le choix et la

description des observables » (Scheffel-Dunand, 2003 ; 9). C'est ce qui se passe dans le cas qui est le nôtre. Il faut souligner aussi qu'en rapport avec l'influence des conditions de production du témoignage sur ce dernier, nous n'accordons pas d'attention particulière aux variables spatiales quoiqu'il soit possible de trouver une certaine corrélation entre le contexte et le témoignage, notamment pour ce qui est du code linguistique.

Il est en revanche impérieux de préciser que nous accordons une attention particulière aux témoins de la guerre qui a sévi au Burundi d'octobre 1993 à septembre 2006 (Vandeginste, 2009 : 593). Tous les intervenants sont pris en considération mais certains interviennent plus souvent là où d'autres le font rarement. Là où c'est possible, nous privilégions les interventions des victimes identifiées. À cet égard, l'on se doit de rappeler que l'étude porte avant tout sur la façon dont les témoins verbalisent leur vécu en insistant sur l'expérience douloureuse. Cependant, comme il n'y a pas que les victimes à avoir été témoins de cette guerre, il y a d'autres locuteurs qui interviennent dans le corpus dans leur qualité de dirigeants, d'autres en tant que professionnels des médias, parfois aussi en tant que témoins non-intéressés.

En résumé, les informants dans notre étude ne sont pas des personnes avec qui nous nous sommes entretenus mais plutôt celles qui interviennent dans les enregistrements de telle sorte que leurs voix permettent de les identifier comme sujets parlants. Nous les classons en deux catégories : d'une part, les témoins et, d'autre part, les informants non-témoins.

2.2.1.1. Les témoins

Il importe de préciser dès le départ que puisque les variables sociologiques ne ressortent pas toujours clairement dans certains enregistrements récoltés, nous avons jugé bon de laisser de côté les données démographiques. De même, nous n'avons pas retenu la composante géographique,

qui n'est pas la seule variable sociologique que nous ignorons : la détermination des informants dont on analyse les propos ne se base pas non plus sur la représentativité des sexes. Par contre, là où la position socioprofessionnelle et l'âge des témoins sont précisés, ils sont mis à contribution dans l'explication de la forme de représentation de la subjectivité.

Tous les locuteurs que nous avons classés dans cette catégorie sont des témoins oculaires de la guerre survenue au Burundi dans la période couverte par notre étude. Leur sélection dépend d'un seul critère : l'intervenant qui, de par ses énoncés, peut être identifié comme victime ou alors comme témoin oculaire du génocide survenu au Burundi à compter d'octobre 1993.

Il reste nécessaire de distinguer le témoin et la victime. Wieviorka (1998 :129) appelle victimes directes « celles qui furent internées dans divers camps ou dans les ghettos ». Ainsi, contrairement à ce cas de l'Europe où les victimes indirectes sont les survivants juifs européens qui ont connu le nazisme en Allemagne ou dans les pays occupés, dans le cadre de cette étude, nous considérons comme victime directe le témoin-survivant, lequel nous opposons au simple témoin. La différence est que, contrairement au témoin-survivant qui peut avoir été attaqué et parfois, blessé, le témoin qui n'a fait qu'assister à une scène sans encourir d'atteinte physique, et même au cas où il en pâtirait, n'était pas ciblé¹⁰¹.

2.2.1.2. Les informants non-témoins

Comme indiqué plus haut, les critères professionnels sont par contre d'une grande utilité dans l'identification des locuteurs intervenant dans notre corpus, sans nécessairement s'identifier comme victimes. La première catégorie des informants non-témoins est celle des locuteurs qui ne sont pas visés par les atrocités faisant l'objet de notre étude. C'est le cas des non-Burundais qui

¹⁰¹ À noter que dans l'analyse, le témoin survivant pourra être désigné comme survivant tout court dans le cas où l'emphase est sur son statut de rescapé

interviennent dans les enregistrements. Cependant, ce serait une généralisation que d'affirmer que tous les étrangers ne sont pas concernés comme l'illustre le commentaire suivant :

- (2) L36JH la communauté zaïroise + victime d'erreurs tragiques + ne se sent plus en sécurité et fuit le Burundi (lignes 3967-3968)
L45H Moi j'ai habité au Burundi depuis que j'ai 17-18 ans, mais j'ai une parcelle, mais les choses nous voyons cette fois-ci, même si on avait entendu votre 1972, ce que nous voyons maintenant nous fait peur (lignes 3975-3977)

Ainsi, les journalistes constituent la deuxième catégorie des locuteurs non témoins. Dans la quasi-totalité des reportages répertoriés dans la constitution de ce corpus, leurs interventions indiquent qu'ils se rendent sur le lieu du drame après coup. En dépit de cela, leur rôle est essentiel, notamment par le choix de l'angle d'approche sous lequel ils engagent les témoins interviewés. En outre, comme il y a des témoignages tirés de journaux radiodiffusés ou télévisés, il serait erroné de prétendre étudier la réponse d'un témoin conversant sans tenir compte de la question ou du commentaire du journaliste. Ainsi, les propos de l'intervieweur peuvent indiquer directement ou indirectement comment la victime se sent distante, tout comme ils peuvent renseigner sur la nature de la question, même dans le cas où celle-ci n'est pas explicite. Ils peuvent aussi expliquer pourquoi telle réponse et non telle autre.

Enfin, la troisième catégorie des locuteurs non témoins est celle des dirigeants dont nous traitons les discours officiels prononcés à diverses occasions. En effet, leur influence agit au niveau du modelage du parler de l'homme ordinaire relativement aux sujets d'intérêt national notamment la guerre et les atrocités qui l'accompagnent et qui sont au centre de cette étude¹⁰².

¹⁰² Voir la section « Pourquoi une ACD des témoignages ? » (*supra*, 1.2.1.2., page 42).

2.2.2. Constitution et documentation du corpus

Nous entendons la documentation du corpus dans le sens de la présentation des sources utilisées et la responsabilité éditoriale de la constitution du corpus, d'une part ; et, d'autre part, les conventions d'annotation (Habert et al, 1997 :156). De manière plus détaillée, nous suivons la démarche de Delais-Roussarie et Durand (2003 :96), lesquels recommandent de

élaborer une documentation dans laquelle seront exposés les choix faits pour sélectionner les documents, les principes d'annotation utilisés, ainsi que le contenu de chacun des documents ou enregistrements.

Ainsi, dans cette section, nous présentons les démarches suivies pour obtenir le matériau, quitte à nous pencher après sur la sélection des passages retenus pour faire partie du corpus.

2.2.2.1. La collecte des données

La sélection des constituants du corpus s'est faite en suivant le modèle de constitution de corpus multilingues proposé par Rudy Loock; plus précisément, nous avons utilisé le procédé d'une compilation manuelle¹⁰³. En d'autres mots, la sélection des données a suivi les critères suivants : la surdistanciation, la conversion en fichier, l'annotation (étiquetage, qui est une étape optionnelle) ainsi que l'exploitation grâce à un outil spécifique. Ainsi, une fois les orientations de notre étude précisées, l'étape suivante a été de déterminer les limites spatio-temporelles des données devant constituer notre corpus.

Il est à rappeler que cette étude couvre une période s'étendant sur dix-sept ans (de 1993 à 2010) que nous avons subdivisée en deux synchronies. La première va d'octobre 1993 au 28 août 2000, et la deuxième de septembre 2000 à juillet 2010. La détermination des limites de la période d'étude se base sur la définition des événements discursifs et historiques (Guilhaumou, 2002).

¹⁰³ La compilation manuelle s'oppose à la compilation (semi)automatisée. Voir Loock (2016 : 79)

Ainsi, la limite inférieure correspond au début de la guerre au cours de laquelle surviennent les violences faisant l'objet de notre étude. S'agissant de la date de séparation des deux synchronies, c'est celle de la signature d'un accord de paix qui devait mettre fin à la guerre en question (République du Burundi, 2000 : 16). Quant à la limite supérieure, elle correspond à la fin de la première législature issue de l'accord de paix ci-haut mentionné, soit août 2010.

Il nous faut rappeler ici notre choix de privilégier dès le départ les matériaux multimédia au détriment de témoignages écrits. L'objectif initial était de trouver au moins un enregistrement de témoignages pour chacune des années couvertes par notre étude. Nous envisagions aussi d'utiliser des matériaux provenant à la fois du Burundi et de l'étranger. Les deux objectifs ne seront réalisés que partiellement. En effet, dès les prospections préliminaires de sources pour notre recherche, nous avons remarqué une rareté d'archives électroniques en ligne pour les médias burundais. Cela a beaucoup contribué à notre échec à couvrir chacune des années de notre période d'étude. À cela se sont ajoutées les contraintes liées à notre statut d'exilé qui ne nous permettait pas de mener des enquêtes de terrain au Burundi.

Concernant les média burundais à solliciter pour la collecte des données, nous avons établi comme critère de fiabilité d'un médium le fait d'avoir produit des émissions sur les deux synchronies de la période d'étude. Pour la collecte des enregistrements audio, notre premier recours a été la Radio-télévision Nationale du Burundi, laquelle nous avons déjà sollicitée dans nos recherches antérieures qui avaient été menées dans les mêmes conditions¹⁰⁴. Le département de radiodiffusion a répondu positivement et a disponibilisé trois disques, soit trois numéros d'une même émission distribués sur trois années. Ces disques sont des enregistrements d'*Akarí ku mutíma*, une émission diffusée tous les dimanches matins. Comme cette station de radiodiffusion

¹⁰⁴ C'est dans ces mêmes contraintes de l'exil qui ne nous permettent pas de mener une enquête de terrain que nous avons collecté les données pour notre thèse de maîtrise. Voir Nkurunziza (2008 : 18)

relève du Ministère de la Communication, sa ligne éditoriale reflète la politique gouvernementale. Aussi, avons-nous tâché d'établir un équilibre en faisant recours aux media privés. Sur la douzaine de radios qui émettaient sur le Burundi, nous n'en avons trouvé que trois qui remplissaient les critères de fiabilité précisés plus haut. La première est Radio Isanganiro ; elle est la seule dans cette catégorie à nous avoir fourni un disque avec une émission, *Icibare cacu*¹⁰⁵. La deuxième est Bonesha FM, laquelle nous a fait savoir que ses archives avaient été détruites. Quant à la troisième, Studio Ijambo, elle a posé comme condition d'octroi de quelque enregistrement que ce soit, sa participation dans le choix de la population d'enquête pour notre étude¹⁰⁶.

La collecte des enregistrements vidéo s'avèrera beaucoup plus difficile. La demande adressée au département de télévision de la radiodiffusion nationale du Burundi est restée sans réponse. Ainsi, nous nous sommes rabattus sur la toile où nous avons pu trouver un certain nombre d'enregistrements produits par des médias divers. Cependant, il persistait un vide que nous avons essayé de réduire en ayant recours à notre collection personnelle.

¹⁰⁵ Il s'agit d'une émission diffusée par cette radio mais qui est produite conjointement avec Studio Ijambo

¹⁰⁶ Cette radio qui relève de l'ONG étatsunienne « Search for Common Ground » nous a demandé d'étendre notre étude à la période de 1972 si nous désirions bénéficier de ses archives. Il importe également de souligner que le numéro de l'émission *Icibare Cacu* nous fourni par la Radio Isanganiro (*supra*) avait été produit conjointement avec la même Studio Ijambo. C'est d'ailleurs Search for Common Ground » qui donne l'orientation de *Icibare Cacu*, la traduisant comme « Our Land, Our Heritage » et précisant qu'elle se base sur les conflits fonciers («specifically dealt with land-based conflicts »). Voir pour cela SFCG (2014 : sp)

S'agissant du pourquoi de la référence à l'année, il est à noter que dans l'histoire du Burundi contemporain, elle rime avec des meurtres de masse qui n'ont jamais fait l'objet d'enquêtes indépendantes ou de jugement. Voir à cet effet Nkurunziza (2012 : 161). Pour plus de détails, voir Ngayimpenda (2007).

2.2.2.2. Le corpus proprement dit

Après l'obtention des enregistrements, nous avons passé à l'époussetage du matériau. Il fallait d'un côté repérer les répétitions de mêmes enregistrements sur différentes cassettes et, d'un autre, éliminer les passages dont la date de diffusion ne peut être attestée. Nous n'avons gardé que les passages dont les dates ont été repérées dans l'intervalle du temps couvert par l'étude grâce aux indicateurs directs donnés par les locuteurs ou alors par les connections que nous avons pu établir entre les matériaux du corpus et les autres sources historiques consultées. Pour corroborer les dates des événements, nous nous sommes appuyés sur les chronologies fournies dans les ouvrages historiques¹⁰⁷.

Certains des matériaux que nous avons identifiés faisaient intervenir jusqu'à quatre langues. Ainsi, nous nous sommes limités à ceux-là où c'est seulement le français ou le kirundi qui domine. Les raisons qui ont présidé à ce choix vont au-delà des langues que nous maîtrisons le plus, pour inclure la nécessité de garder un minimum d'équilibre entre les composantes de notre étude qui, avec un corpus en quatre langues, risquait d'être rompu au profit de la seule traduction.

En résumé, la partie audio du corpus a été réalisée à partir d'un pool de 4 fichiers électroniques d'une longueur totale de 134 minutes 42 secondes. Quant à la partie vidéo, la base a été constituée à partir de 3 composantes principales. Il s'agit d'abord d'un fichier électronique téléchargé sur la toile et qui consiste en un documentaire (*Les martyrs de Buta*). Il y ensuite deux vidéodisques comprenant un documentaire chacun (respectivement, *Ikiza* et *Abasaruzi. Une moisson d'espairs*). Il y a enfin 5 vidéocassettes comprenant des journaux télévisés et d'autres

¹⁰⁷ Notamment Mukuri et Chrétien (2002), Chrétien et Dupaquier (2007) ainsi que le siteweb de l'agence de presse Net Press. *Net Press* sd. « Archives ». En ligne <https://www.netpress.bi/Nouv/netpress/>. Sp

émissions diffusées par la RNTB. La longueur totale des enregistrements vidéo est de 297 minutes 30 secondes. Le tableau ci-dessous en résume la composition globale.

Année	Première synchronie									Deuxième synchronie							
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Fichiers vidéo			k														
	f		f								f			f			
Fichiers audio				k								k	k		k		

Tableau 1. Récapitulatif des enregistrements composant le corpus de base¹⁰⁸

Comme on le remarque, il s’est avéré impossible de pourvoir un enregistrement pour chacune des années de la période d’étude. Cependant, puisque l’étude suit une approche non pas quantitative mais plutôt qualitative, le nombre d’enregistrements obtenus ne joue pas un rôle déterminant dans l’analyse. Enfin, s’agissant du catalogage du corpus tel que présenté dans les annexes, il suit le modèle de l’IASA¹⁰⁹. La description du document original reprend la description technique (précisant le nombre de composants et le type de documents), la durée globale du document ou de l’item (en heures, en minutes et en secondes) ainsi que les autres caractéristiques telles que la qualité du document original (qui peut être notée très bonne, bonne, moyenne, mauvaise ou très mauvaise). En résumé, en dépit des multiples entraves énumérées

¹⁰⁸ Les lettres symbolisent les langues de l’enregistrement, soit « f » pour le français et « k » pour le kirundi

¹⁰⁹ Association Internationale des Archives Sonores ou *International Association of Sound and Audiovisual Archives*. Pour plus de détails, voir Bonnemason et alii (2014 : 57)

plus haut, nous sommes parvenus à former un corpus de 432 minutes et 12 secondes. Mais plus que la longueur totale, le plus important est que ce corpus soit en phase avec notre objectif de suivre l'évolution de la représentation du génocide dans le discours à travers la période désignée.

2.2.2.2.1. Un corpus doublement médié

Le corpus de notre étude est l'objet de deux processus distincts. Ceci s'explique autant par rapport aux langues utilisées que par rapport au processus de sélection. D'une part, tous les enregistrements, qu'ils émanent des médias publics ou privés basés au Burundi, ou qu'il s'agisse des documentaires, sont l'objet de descentes de terrain effectuées par des journalistes dans l'exercice de leur profession. Pour ce qui est de la production de l'interview, ces derniers procèdent par des conversations guidées suivant la ligne éditoriale des médias concernés, laquelle ne recoupe pas nécessairement les visées méthodologiques de notre recherche académique. En outre, une fois l'interview terminée¹¹⁰, le journaliste qui prépare son émission en se servant des enregistrements effectués à l'avance, procède à un montage dont les réarrangements et les coupures sont bien perceptibles au niveau du produit fini que nous avons reçu. C'est le premier filtrage que les données ont subi avant de nous parvenir.

L'autre marque distinctive du corpus est qu'il comporte des documentaires. Au sujet de ces derniers, Gadet (1998) souligne que le plus caractéristique des traits d'un documentaire est notamment l'absence de variétés ainsi que son caractère authentique. Dans le cas de notre étude, le documentaire est particulier non seulement à cause de son caractère authentique mais aussi pour le traitement spécial qu'il exige. En effet, les documentaires faisant partie de notre corpus fournissent beaucoup plus d'éléments biographiques sur les informants qu'il y en a dans le reste

¹¹⁰Au cas où l'interview n'a pas été diffusée en direct

des vidéos tirées de journaux télévisés. Il se comprend que ces derniers sont d'un grand apport dans l'analyse proprement dite¹¹¹.

Par rapport aux langues, tous les enregistrements audio sont en kirundi, tandis que les vidéos sont soit en français soit en kirundi. Pour ce faire, en plus de la transcription, la version finale du corpus aura subi une traduction française, opération au cours de laquelle nous avons eu parfois à enrichir la version fournie par le traducteur des originaux¹¹².

Concernant les trois documentaires qui entrent dans notre corpus, ils sont narrés principalement en français. Cependant, il y en a un qui comporte des passages anglais, à savoir, *Abasaruzi. Une moisson d'espoirs*, tandis que les deux autres, à savoir, *Ikiza* et *Les martyrs de la fraternité*, présentent des interventions en kirundi dans des proportions plus ou moins égales¹¹³. Il est à ajouter que dans le cas de *Ikiza*, on a un bref passage en swahili.

Les trois sources avaient déjà leur propre traduction française de certains de ces passages en langue étrangère. Néanmoins, il persistait toujours certains énoncés que le commentateur n'avait pas traduits alors qu'ils sont très pertinents à l'énonciation. Ainsi, là où ces instances de sous-traduction présentent des inexactitudes considérables, nous y avons ajouté lors de notre transcription des compléments en guise de correction. C'est le cas des éléments qui n'apparaissent pas dans le sous-titrage alors qu'ils sont présents dans la voix hors-champ¹¹⁴.

¹¹¹ *Infra*, chapitres 4 et 5.

¹¹² Les détails sont pourvus dans les sections dévolues à la transcription et à la traduction. (*infra*, 2.3.2. et 2.3.4., pages 118 et 123)

¹¹³ À noter qu'il y a aussi un bref passage en swahili dans *Ikiza*. Voir Annexe C, pages 419 et 421

¹¹⁴ Dans ce travail, toute référence au sous-titrage est à comprendre dans le sens du sous-titrage inter-linguistique, c'est-à-dire qui fait intervenir deux langues et qui, de ce fait, s'oppose au sous-titrage intra-linguistique. Voir Cintas (2008 :33-35)

L'opération devient encore plus compliquée quand il y a mixage de codes. Dans un cas comme celui-ci, Hatim et Mason (1997 : 430) observent que

The shift in mode from speech to writing (...) has the result that certain features of speech (non-standard dialect, emphatic devices such as intonation, code-switching and style-shifting, turn-taking) will not automatically be represented in the written form of the target text.

Le documentaire dans notre corpus appelle donc parfois à une révision de la traduction qui aura déjà été effectuée.

En somme, dans sa forme finale, le corpus aura fait l'objet d'un double filtrage, le premier par le journaliste ayant conduit l'interview, le deuxième par le chercheur que nous sommes. C'est cela qui constitue la double médiation que nous analysons au chapitre 4 en insistant sur les implications de cette double manipulation.

2.2.2.2. Un corpus mosaïque

À côté de notre corpus de base qui consiste en des témoignages médiatisés, nous avons constitué un corpus d'appoint. En effet, comme le précise Mayaffré (2005 :6), « l'analyse des corpus politiques nous projette tôt ou tard hors du corpus et hors de la linguistique, vers l'histoire, la sociologie, les sciences politiques ». Nous faisons donc recours aux discours produits par certains leaders d'opinion durant la période étudiée. Nous avons sélectionné ceux qui ont été prononcés par le Président ou le Vice-président (ou le Premier Ministre selon la période concernée). En sélectionnant ce genre de discours, nous nous sommes limité aux dates où il est d'usage pour les dirigeants de parler extensivement de la vie de la nation (notamment de la guerre qui sévit lors de la période d'étude, de ses effets, et des tentatives d'y remédier). La plupart sont des discours à la nation délivrés à l'occasion des fêtes nationales de l'indépendance, de nouvel an ou lors de l'investiture de nouvelles autorités. Nous avons ajouté à cet ensemble de

discours une déclaration annonçant un coup d'État. En effet, nous considérons que même si ce changement de régime est inconstitutionnel, il ne constitue pas moins une nouvelle orientation dans la vie sociopolitique du pays et partant susceptible de se refléter dans le discours des informants au même titre que les allocutions faites à l'occasion de l'investiture de dirigeants élus régulièrement. Ceci rencontre l'assentiment de bon nombre d'auteurs ayant publié sur le Burundi et issus d'horizons diversifiés, que ce soit en tant que chercheurs en sciences humaines ou comme écrivains engagés de différentes tendances¹¹⁵. Ce faisant, nous estimons qu'il est nécessaire que nous fournissions un supplément de données permettant de cerner le soubassement des témoignages du corpus de base. C'est ce que montre le tableau ci-dessous qui résume la composition du corpus d'appoint.

Année	Première synchronie								Deuxième synchronie										
	1 9	1 9	1 9	1 9	1 9	1 9	1 9	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	
	9	9	9	9	9	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	
Les Présidents		f	f	f	f	f			f		f		k	f	f	f		k	k
Vice- présidents											k								
Premiers Ministres				f															
Autres ¹¹⁶				f															

Tableau 2. Récapitulatif des discours composant le corpus d'appoint

¹¹⁵ Il s'agit des chercheurs de renom comme Lemarchand (1994, 1996, 2008), Mbonimpa (2000), Nsanze (2003), Scherrer (2002), Vandeginste (2008, 2009). Dans la catégorie des écrivains engagés, nous pouvons citer, sans prétendre être exhaustif, des auteurs comme Birabuza (1994), Bukuru (2004), Nyamitwe (2009), Rutamucero (2005, 2007, 2009).

¹¹⁶ Il s'agit d'une déclaration télévisée qui a été lue par un Ministre de la Défense pour annoncer un changement (inconstitutionnel) de régime.

Le corpus d'appoint consiste en 19 textes (dont 12 en français et 7 en kirundi). Il y a des années pour lesquelles nous n'avons pas eu de discours.

Enfin, la nature mosaïque du corpus est exacerbée par l'alternance codique qui caractérise un certain nombre des énoncés à analyser. Il est à rappeler que l'alternance de code désigne toute juxtaposition d'éléments émanant de deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents¹¹⁷. Nous estimons que pour saisir l'importance de l'alternance codique dans notre étude, l'on se doit de la placer dans le contexte burundais, un pays au monolinguisme que l'Organisation Internationale de la Francophonie qualifie de « fait exceptionnel en Afrique subsaharienne » (OIF, 2014 : 92). Ainsi, tout en expliquant le taux remarquablement bas de francophones au Burundi, ce monolinguisme ne signifie pas qu'il n'y a pas de bilingues¹¹⁸. Le bilinguisme existe bel et bien au Burundi; c'est pour cette raison qu'il se manifeste sous forme de l'alternance codique dans certains des témoignages sous étude. Ainsi, dans notre analyse, nous tenons compte des déclencheurs, des composantes, des fonctions et des lieux d'inscription de l'alternance codique. Bref, plutôt que de nous attarder sur les bases du pouvoir, de l'identité et de la solidarité communautaire dans le choix du recours à l'alternance codique (Myers-Scotton et Ury, 1977 : 9), nous nous penchons sur les facteurs tant linguistiques qu'extralinguistiques qui permettent de capter la signification sociale et les motivations de l'alternance de code. Ceci concerne aussi bien les alternances intentionnelles que les alternances non-intentionnelles, sans oublier le choix des langues impliquées.

¹¹⁷Dans l'esprit de Gumperz (1982: 59); qui l'appelle *code switching*, lequel il définit comme « the juxtaposition within the same speech exchange of passages of speeches belonging to two different grammatical systems or subsystems »

¹¹⁸ Ce taux est d'environ 8 % de l'ensemble de la population. Voir pour cela OIF (2014 : 92)

Pour conclure sur le corpus, nous soulignerons que les témoignages que nous avons sélectionnés se rapportent à ce que Pierre Nora appelle « l'évènement monstre »¹¹⁹, un évènement qui est parfois auréolé de plus d'éclat qu'il ne lui en faudrait, ou qui est doté de plus de relais de couverture que d'autres. Si nous devons faire un rapprochement entre l'évènement décrit par cet historien français de la mémoire et l'objet des témoignages de notre corpus, nous dirions que du temps de leur occurrence, ces expériences auraient pu faire effectivement figure d'évènement « monstre » à l'heure du témoignage, bien que des décennies après, elles aient toutes les chances d'être éclipsées par d'autres évènements plus récents et plus reliés aux récepteurs du texte traduit.

2.3. Méthodologie

Notre démarche méthodologique est résolument interdisciplinaire. Ne serait-ce que pour cela, une brève introduction de cette approche s'impose. Apparue un peu avant 1930, l'interdisciplinarité est caractérisée par la collaboration entre plusieurs disciplines pour la réalisation d'un objectif commun en suivant plusieurs théories. L'interdisciplinarité n'est cependant pas à confondre avec la pluridisciplinarité (rencontre autour d'un thème commun entre chercheurs de disciplines distinctes mais où chacun conserve la spécificité de ses concepts et méthodes); la transdisciplinarité (interaction entre plusieurs disciplines avec pour résultat la création d'un corps d'éléments composant une discipline originale) ou la multidisciplinarité (utilisation parallèle de plusieurs disciplines, sans nécessairement établir de rapport entre elles).

¹¹⁹ Nora, 1972.

C'est dans les sciences sociales, surtout en psychologie behaviouriste et en sociologie, que se manifestent les premières formes de l'interdisciplinarité¹²⁰. Bien qu'elle permette de jeter des ponts entre les diverses théories impliquées par une étude, l'interdisciplinarité est accusée de ne pas atteindre un niveau satisfaisant d'intelligibilité entre elles et de traiter insuffisamment certaines questions pourtant importantes. À ce titre, Laurent Dubreuil affirme que l'interdisciplinarité peut être la solution ou le problème, et cela vaut aussi bien pour le chercheur que pour l'évaluateur, mais aussi pour le décideur¹²¹. Pour ce qui est de notre étude, la question principale est celle du dosage entre ces disciplines. En effet, conscient du tendon d'Achille de cette approche, nous gardons constamment en vue l'observation de Culioli (1985 :13) qui rappelle que l'interaction des disciplines se fait « de telle manière que se produisent ensuite des disciplines mixtes, transformées ». Tout en reconnaissant les limites aux usages de l'interdisciplinarité, notre étude se propose de l'appliquer. Nous tenons à montrer en effet que certains des aspects de l'interdisciplinarité jugés négatifs dans un cadre donné, peuvent s'avérer hautement avantageux dans un autre cadre, notamment dans l'analyse d'un corpus oral multimédia et multilingue. Nous prenons pour exemple le recours à l'histoire récente du Burundi que nous interrogeons abondamment. Malgré les risques de subjectivisme que cette démarche présente, nous estimons que sans cette sollicitation de l'histoire, il serait impossible d'ancrer le corpus de cette étude dans son contexte de production.

¹²⁰ Avec le lancement aux USA de l' « École de Chicago » [des Sciences Sociales] et le Conseil de Recherche en Sciences Sociales ou *Social science research council* lancé en 1923. Voir pour cela Dubreuil (2007 : 15)

¹²¹ idem

2.3.1. Le dépouillement.

D'après Schäffner (2004 : 124),

The aspect of information selection itself is of interest to Political Discourse Analysis (which passages have been selected and why?), as is the question of the discursive employment of the selected information

Sur base de cette assertion, il ne serait pas complètement erroné d'affirmer que l'analyse, ou tout au moins la pré-analyse, commence avec la sélection du matériau à garder comme constituants du corpus. En effet, après la récolte des enregistrements, nous avons procédé à un dépouillement pilote qui consistait à identifier les éléments pertinents à notre sujet de recherche, à savoir, une référence plus ou moins explicite au génocide. C'est à cette étape que nous avons identifié les expressions récurrentes dans les témoignages, de même que leurs variantes, dans la référence à ce mal. Ce faisant, nous avons choisi trois mots pivots pour notre étude à savoir le génocide, la justice et le pardon. C'est aussi à cette étape que nous avons opéré la sélection des passages à transcrire et ceux à laisser de côté.

La systématique ayant fait place au discernement, il nous fallait décider quels traits de l'oralité doivent être transcrits de même que le modèle de transcription à adopter. Ainsi, relativement au contenu à transcrire, nous avons opté pour la représentation de tous les signaux verbaux se trouvant dans les données. Concernant la transcription du corpus, il a été décidé que seul le modèle scientifique convenait à cette étude.

2.3.2. La transcription

Dans l'esprit de Bouquiaux et Thomas (1987) pour qui toute recherche impliquant plus d'une langue dans le corpus, chaque enregistrement doit être suivi par une transcription et chaque

transcription doit être suivie par une traduction, le cas échéant, nous avons transcrit tous les signes verbaux qui se trouvent dans notre corpus. Relativement aux difficultés à surmonter dans la transcription d'un corpus oral, nous avons réalisé que l'affirmation de Coupez (1980 : 366) selon laquelle « le temps est encore loin où l'on pourra transcrire en les distinguant dans le détail plusieurs interprétations dramatiques d'un même texte » reste d'actualité. Ainsi, en rapport avec la saisie, compte tenu de la nature et de la taille du corpus (plus de six heures d'enregistrements), nous avons choisi le logiciel Express Scribe car il prend en charge aussi bien les enregistrements audio que les enregistrements vidéo. Il offre plusieurs fonctionnalités, notamment la possibilité de contrôler la vitesse de lecture (option indispensable à une transcription fidèle). Bien plus, Express Scribe permet de saisir le fichier directement à partir d'un ordinateur ou d'un disque amovible, qui est le format prédominant de notre corpus. Enfin, Express Scribe s'est avéré plus pratique dans la saisie puisqu'il ne génère pas automatiquement de majuscules comme cela s'observe dans d'autres programmes de traitement de textes tel que Microsoft Word et d'autres; cela aurait entravé considérablement la saisie dans la perspective du mode de transcription.

S'agissant du protocole de transcription, nous avons suivi le modèle orthographique tel que préconisé par GARS ou Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe de l'Université d'Aix-Marseille (Délais-Roussarie et Durand, 2003 : 98). Cette transcription a été choisie parce qu'elle accorde l'attention aux critères de l'oralité tels qu'ils sont perçus dans les énoncés. Il s'agit principalement :

- des chevauchements : le protocole GARS recommande que dans le cas des énoncés qui se chevauchent, chaque énoncé est souligné.
- des mots incomplets : ils sont matérialisés par un mi- tiret

- des allongements de segments normalement courts (notamment en position finale),
- des liaisons remarquables ou des absences d'une liaison autrement obligatoire ;
- des pauses et des interruptions assez longues du discours.

Le protocole GARS prévoit aussi la représentation des incertitudes du transcripteur, notamment dans le cas de représentation des syllabes incompréhensibles, inaudibles ou non orthographiables (comme les mots étrangers) ; ou quand il y a hésitation orthographique de la part du transcripteur.

Nous avons transcrit les témoignages en utilisant les minuscules car, tel que recommandé par le modèle orthographique du protocole GARS qui veut que l'orthographe standard respectant les majuscules soit réservé aux noms propres, aux interjections, aux onomatopées, aux sigles dont on lit les lettres comme une diction enchaînée, ainsi qu'aux titres de films et de livres.

Concernant les unités suprasegmentales, nous avons représenté les tons mais nous n'avons pas marqué les différences d'intensité. Et quelque significatifs qu'ils puissent être, les intonèmes n'ont pas été représentés car l'étude se focalise sur les énoncés plutôt que sur leurs contours prosodiques (interrogatif, exclamatif, conclusif)¹²². Nous avons représenté les pauses, qu'elles soient à l'intérieur d'un énoncé ou entre les tours de parole quand il s'agit des conversations. Notre étude n'étant pas centrée sur la phonologie, nous n'avons pas fourni les mesures des pauses dans la transcription. Néanmoins, nous marquons les cas où la longueur est perceptiblement plus prononcée qu'à l'ordinaire.

¹²²En outre, il nous aurait fallu un autre système de codification des éléments suprasegmentaux, étant donné que ceux-ci ne sont pas pris en charge par le protocole GARS

S'agissant de la transcription des signaux non-verbaux, nous nous en sommes passé car même si la mimique ou la gestuelle peut être significative, tous les indicateurs d'allocutions ne peuvent pas être tenus en considération dans cette étude.

Il faut noter enfin la contrainte liée à la transcription des passages en kirundi. Langue écrite avec l'alphabet romain, le kirundi connaît trois systèmes d'écriture différents. Les deux premiers, qui sont des modèles de transcription scientifique, se démarquent par le fait qu'ils représentent les tons et la quantité vocalique, tous des critères importants pour une étude portant sur une langue à tons comme le kirundi. Tel n'est cependant pas le cas du troisième système d'écriture, qui est pourtant utilisé dans les textes officiels.

La transcription de la composante rundi de notre corpus suit le modèle scientifique de Meeussen¹²³. L'avantage de ce modèle est qu'il permet de distinguer nettement les tons bas des tons hauts et ainsi, d'isoler les morphotonèmes marquant la modalité ou l'aspectualité en kirundi, les deux étant indispensables dans le marquage de la subjectivité. Soit la phrase rundi ci-dessous :

- (3). (a) *bagomba kwica*
(b) *baagoomba kwīca* (ils voulaient tuer)
(c) *baágoomba kwīca* (ils voulaient tuer)
(d) *bagoombá kwīca* (qui veulent tuer)
(e) *bágoomba kwīca* (s'ils veulent tuer)

Si elle est transcrite suivant le modèle officiel (3a), rien ne distingue les multiples interprétations dont elle est capable. Mais grâce à la transcription scientifique, qui montre l'emplacement des

¹²³Ainsi dénommé à partir de son auteur, le linguiste belge Achille Emile Meeussen. L'autre modèle prend son nom du linguiste burundais, Jean-Baptiste Ntahokaja. Le modèle de Meeussen a déjà été expérimenté avec succès par d'autres chercheurs ayant mené des études sur le kirundi. Voir à ce sujet Meeussen (1952); Ndayishinguje (1978), Ndereyimana (1996), Ntabona (1999), Nimbona (2014), etc.

tons hauts, on peut déterminer immédiatement si le verbe y est conjugué au passé proche (3b) ou éloigné (3c), s'il est au mode relatif (3d) ou au mode conditionnel (3e), dont les marques en kirundi sont respectivement le ton haut de la désinence et le ton haut du pronom sujet pour les formes plurielles¹²⁴.

Enfin, nous avons imprimé au texte transcrit une numérotation chiffrée des lignes dans la marge afin de faciliter la référence rapide aux locuteurs lors de l'analyse.

2.3.3. Le codage

Comme mentionné ci-dessus, les données du corpus ont été transcrites suivant le protocole du GARS. Ce dernier prévoit que les locuteurs soient numérotés suivant leur ordre de prise de parole. Cela revient à dire que les intervenants portent des indices, par exemple LH30 pour référer au locuteur mâle intervenant en 30^e position, LF39 pour un locuteur femelle qui intervient en 39^e position, etc.

En plus de ce balisage du texte du corpus prévu par le protocole GARS, nous avons tenu à protéger autant que faire se peut l'identité des intervenants. Il est vrai que « la protection au titre de la vie privée ne peut être invoquée après la mort de la personne, sauf si de son vivant la personne a interdit la diffusion » (Baude et al, 2006 : 24). Cependant, étant donné l'absence prononcée de données démographiques de la plupart des locuteurs de notre corpus, il ne nous a pas été possible de connaître lesquels d'entre eux auraient posé des conditions dans ce sens. Ainsi, nous avons procédé à une anonymisation représentant les noms des intervenants par des séries de lettres qui ne ressemblent en rien aux initiales des concernés. Toutefois, cette

¹²⁴ Dans notre corpus, nous employons le format qui figure dans 3b, 3c 3d, et 3e. Pour plus d'exemples, voir Annexe C, pages 311-430.

anonymisation ne concerne pas l'identité des responsables de haut niveau dont la nomination à leurs fonctions respectives se fait par décret présidentiel et qui de ce fait, fait partie du domaine public. Il s'agit, en plus des Chefs d'État, des Premiers Ministres, des Vice-présidents, des parlementaires, des ministres, des Gouverneurs de Provinces, des Administrateurs de Communes, ainsi que des autres cadres nommés de cette façon. À cette liste de fonctionnaires de l'État, s'ajoutent les autorités ecclésiastiques tels que les prêtres et les évêques.

2.3.4. La traduction

Selon Schäffner (2004 :133), tout texte est produit pour une raison bien spécifique¹²⁵. Cette vérité implique que notre traduction pourrait s'avérer différente des traductions officielles des discours d'appoint¹²⁶, qu'il est inévitable qu'il y ait quelques disparités entre le TD et le TA. En effet, la traduction de notre corpus se mène sous une double contrainte : celle de la nature traumatique des textes à traduire (TD) et celle des normes académiques à respecter. Nous avons préféré les procédés qui tiennent compte non seulement du contexte verbal immédiat de production du TD, mais aussi du contexte situationnel de la traduction. Ainsi, de manière générale, quand la structure des deux langues le permet, nous privilégions les équivalences (*supra*, p. 68). Nous faisons recours également à l'étoffement et à l'explicitation, notamment quand nous sommes amenés à traduire des expressions qui paraissent neutres alors qu'elles sont émotionnellement et idéologiquement chargées¹²⁷.

¹²⁵ L'original en anglais est « Texts are produced and received with a specific purpose, or function, in mind ».

¹²⁶ L'explicitation fournie faisant ressortir des termes clés que d'autres traducteurs rendraient autrement en termes de sous-traduction. En ce qui nous concerne, tout en étant conscient de la combinaison de plusieurs procédés de traduction, nous restons en dehors du risque de verser dans la surtraduction.

¹²⁷ Les anthroponymes par exemple (*infra*, 4.4.3, page 157)

Dans certains cas où nous estimons que la structure de la langue d'arrivée le permet, recours est fait au calque. Nous nous limitons aux seuls calques d'expression, c'est-à-dire, qui respectent les structures syntaxiques de la langue-cible (aucun besoin donc d'étendre la pratique au calque de structure, qui, lui introduit une construction syntaxique nouvelle dans la langue-cible). Quant à la transposition, nous l'évitons parce qu'elle nous amènerait à analyser la subjectivité du témoin dont nous voulons traduire les propos. Il en est de même pour la modulation.

En outre, dans le cas des documentaires, nous corrigeons certaines traductions déjà effectuées sur une partie du corpus par le commentateur. Il est à rappeler qu'en dépit du large éventail de techniques de traductions spécifiques à ce genre, seule une partie est utilisée, à savoir, le sous-titrage, la voix hors-champ, la narration et le commentaire¹²⁸. En effet, nous sommes obligé par moment de proposer une autre traduction. En somme, par le biais de la traduction, nous rendons compte de la charge émotionnelle contenue dans l'expression qui forme la clé du degré de distanciation du témoin par rapport au référé.

Pour mieux rendre la thématique, nous sommes obligés tantôt d'user substantiellement de formulations sacrifiant la poéticité du TD, tantôt de recourir au mot pour mot ou à la traduction littérale, mais aussi et surtout aux périphrases. Le résultat est que le TA est généralement plus long que le TD.

¹²⁸ Les autres sont le sous-titrage simultané, le doublage, l'interprétation consécutive, la diffusion multilingue, le sur-titrage et la traduction simultanée. Voir Gambier (2004 : 9-10)

2.3.5. Les formes d'analyse

De prime abord, il est à noter qu'en dépit des critiques qu'elle suscite depuis des décennies, de manière générale, l'approche qualitative s'impose à notre étude qui ne vise pas de valeurs mesurables¹²⁹.

Concernant l'analyse proprement dite, cette étude suit deux approches principales: énonciativiste et traductologique. Ainsi, vu la complexité du corpus, l'analyse doit partir de la traduction et tenir compte des théories et des procédés traductifs suivis, étant donné l'impact que ceux-ci ont sur le texte traduit et dont dépend grandement les résultats de l'étude. Il nous faut souligner cependant que c'est l'analyse critique du discours qui est la clé de voûte de cette étude portant sur la subjectivité dans les témoignages oraux. Nous partons du principe que le discours anime une certaine relation de pouvoirs. C'est ce qui nous permet de tenir compte de la position sociale de l'énonciateur et de l'énonciataire. Ces éléments sont parfois soumis à des courants différents pour ne pas dire divergents, et ils impriment au discours produit un caractère dynamique dont les énoncés sont à appréhender dans leur ancrage social en prenant en considération les facteurs extralinguistiques.

Nous faisons également appel à l'analyse lexico-sémantique (ALS), incontournable pour quiconque s'intéresse aux rapports entre la structure interne du texte et l'objectif de sa production. Dans cette analyse linguistique, il est principalement question d'identifier et d'expliquer par leur structure les unités qui sont indicateurs de subjectivité dans les propos des témoins, de rendre compte des possibles cas d'agrammaticalité en relevant les violations de règles morphologiques ou syntaxiques et en expliquant pourquoi telle ou telle autre règle serait

¹²⁹ Pour la critique de l'analyse qualitative, voir Kracauer (1952)

bafouée, et enfin, de préciser si la violation des normes grammaticales en question relèverait d'une opération délibérée à des fins subjectives, s'il y a lieu.

En résumé, la forme d'analyse adoptée dans ce travail est résolument interdisciplinaire. En effet, malgré les quelques lacunes déjà évoquées au sujet de l'interdisciplinarité, cette approche a été retenue car elle s'avère incontournable pour cerner complètement les traces de la subjectivité dans le type de corpus choisi.

DEUXIÈME PARTIE. ANALYSE DE LA SUBJECTIVITÉ DANS LES TÉMOIGNAGES

CHAPITRE 3. PRÉSENTATION DES DONNÉES

Introduction

Cette section est une présentation synthétique des données. Mais avant d'en brosser le tableau, il importe de jeter de la lumière tant soi peu sur le cadre où elles ont été produites.

On rappellera pour commencer qu'il est impossible de produire un discours exempt des influences des idéologies et des pouvoirs (Manjarres, 2011 :222-223). On notera en outre que les textes du corpus se rapportent à des prototypes d'événements historiques au sens de Guilhaumou (2002) mais aussi qu'ils ont eu lieu, pour la plupart, à des périodes historiquement significatives dans la vie du pays où ils ont été produits. Ainsi, on saisira pourquoi c'est cette analyse sociopolitique et historique du contexte, qui explique le mieux les témoignages récoltés.

À la lumière de ces observations, on comprend clairement comment, d'une part, lors de la période couverte par cette étude, le discours officiel au Burundi articule entre autres notions, la justice internationale, la commission vérité et réconciliation, le pardon, etc.; auxquelles il accorde une importance inégale (Vandeginste 2008, 2009) et, d'autre part, les tendances de la politique nationale burundaise au cours de cette période sont distillées par les tenants du pouvoir et reprises intersubjectivement dans le discours des dominés¹³⁰ que sont les témoins.

¹³⁰ Voir le titre « Hypothèses » (*supra*, 0.4., page 8). Au sujet de l'intersubjectivité, elle est à prendre dans le sens de « l'intention de signifier quelque chose à quelqu'un » (Foreaux, 2010 : 253). Nous y reviendrons plus loin. *Infra*, page 239

3.1. Évolution des pouvoirs exécutifs burundais entre 1993 et 2010

Dans le dessein d'explicitier le soubassement des témoignages sous analyse, nous devons commencer par montrer les enjeux sociopolitiques de la période étudiée. Ce sont eux qui permettent d'identifier les différents types d'implicite, les équivoques d'un discours, ainsi que les stéréotypes langagiers (Krieg-Planque, 2013). De même, ils permettent de rendre compte de la variation des pratiques langagières en fonction des contextes, notamment dans les cas où nous avons un même témoin qui s'exprime différemment sur un même sujet dans les deux synchronies. Dans cette même perspective, il est à rappeler qu'entre autres caractéristiques, l'ACD est liée aux changements sociaux progressifs et aux effets de ce nouvel ordre et des paradigmes qui en découlent (Fairclough, 2001 : 230). Dans le cas de notre étude, le nouvel ordre dont il est question est caractérisé par une cohabitation politique au sommet de l'État burundais, ce qui s'avère un catalyseur de la diversité dans la référence au génocide. Ainsi, un bref retour en arrière sur la période couverte par cette étude montre qu'elle correspond, pour la majeure partie, à une instabilité politique marquée par des antagonismes entre les dirigeants. Il en découle des différences dans la façon dont ces derniers se réfèrent au climat de violence et à la faiblesse des institutions qui caractérisent cette époque (Vandeginste 2008 et 2009). Par exemple, tel camp parle de « difficultés » *amagúme*, là où l'autre parle de « catastrophe » *akaága*. Ces différences se répercutent à leur tour dans le parler des populations, et c'est ainsi que dans les témoignages, l'on trouve, en plus des référenciations objectives, d'autres plutôt subjectives qui trahissent la situation particulière du sujet qui témoigne. Dépendamment de ses relations avec le régime en place ou avec les auteurs des atrocités, le témoin peut soit déployer des axiologiques accusateurs, soit avoir recours à un mot sac qui désigne les choses de façon neutre, c'est-à-dire, sans incriminer personne.

Dans notre présentation de l'évolution des pouvoirs exécutifs au Burundi durant la période couverte par notre étude¹³¹, nous dégageons huit périodes de longueurs inégales.

- d'octobre 1993 à février 1994 : depuis l'assassinat du Président hutu élu au suffrage universel direct, le pays est dirigé par une femme Premier Ministre tutsi qui avait été nommée par le défunt président dont elle ne partageait pas la famille politique¹³².
- de février 1994 à octobre 1994 : le pays est dirigé par un Président hutu élu au suffrage indirect. Il est secondé par un Premier Ministre tutsi qu'il doit choisir dans le camp politique différent du sien ;
- d'octobre 1994 à juillet 1996 : un Président hutu non élu qui est secondé par un Premier Ministre tutsi issu de la famille politique différente de celle du Président, les deux étant investis par consensus entre les deux familles « politico-ethniques » du pays¹³³ ;
- de 1996 à 1998 : un Président tutsi non-élu (ayant pris le pouvoir par coup d'État) et qui est assisté par un Premier Ministre hutu qu'il a nommé et qui est issu de la même famille politique que lui ;
- de 1998 à 2001 : un Président tutsi non-élu qui est secondé par deux Vice-présidents qu'il a nommés lui-même¹³⁴. Le Premier Vice-président est hutu et issu du camp politique

¹³¹ Adapté de République du Burundi 1994b ; 1998 ; 2001 ; 2004 ; et 2005.

¹³² À l'époque de ces nominations, les appartenances politiques des dirigeants ne figuraient nulle part dans la loi burundaise. On note aussi que pour cette période, le Premier Ministre était assisté par deux Vice-Premiers Ministres dont le pourvoi relevait de la seule discrétion du Président de la République.

¹³³ Contrairement à la période de 1993-1994 où la nomination du Premier Ministre et de ses deux adjoints était à la discrétion du Président, pour cette période-ci, cette cohabitation de deux responsables issus de deux familles « politico-ethniques » différentes est une injonction consignée dans la Convention de Gouvernement. Voir à cet effet République du Burundi (1994b ; article 5).

différent de celui du Président, contrairement au Deuxième Vice-président, qui est tutsi et qui partage la famille politique avec le Président;

- de 2001 à 2003 : un Président tutsi non élu qui est approuvé par consensus¹³⁵. Il est secondé par un Vice-président hutu désigné par le camp « politico-ethnique » différent de celui du Président;
- de 2003 à 2005 : le pays est dirigé par un Président hutu non élu qui est approuvé par consensus¹³⁶. Il est secondé par un Vice-président tutsi désigné par son propre camp politique;
- de 2005 à 2010 : un Président hutu élu au suffrage indirect et secondé par deux Vice-présidents qu'il nomme lui-même. Le Premier Vice-président est issu du camp « politico-ethnique » différent de celui du Président, contrairement au Deuxième Vice-président, qui appartient à la même famille « politico- ethnique » que le Président.

Cette évolution pourrait se résumer dans le tableau ci-dessous qui fournit un repère fiable des contextes ayant présidé à l'apparition des différences dans les témoignages sous étude.

¹³⁴ Le même qui est en place depuis juillet 1996.

¹³⁵ Idem

¹³⁶ Celui-là même qui avait été occupé le poste de Vice-président dans la période précédente.

Période	Postes	
	Président	Premier Ministre ou Vice-président
1993 - 1994	Président hutu élu au suffrage universel direct	Premier Ministre tutsi et deux Vice-Premiers Ministres hutu (nommés discrétionnairement par le Président)
Février 1994 à octobre 1994	Président hutu élu au suffrage indirect	Premier Ministre tutsi nommé par le Président dans le camp politique différent du sien
Octobre 1994 à juillet 1996	Président hutu non élu mais désigné par consensus entre les deux familles	Premier Ministre tutsi nommé par le Président sur proposition de sa famille politique qui doit être différente de celle du Président
1996 - 1998	Président tutsi non élu (ayant pris le pouvoir par coup d'État militaire)	Premier Ministre hutu nommé par le Président avec qui il partage la même famille politique
1998 - 2001	Président tutsi non élu (le même advenu par coup d'État militaire)	- Premier Vice-président hutu issu du camp politique différent de celui du Président qui le nomme - Deuxième Vice-président tutsi issu du camp politique du Président qui le nomme
2001 - 2003	Président tutsi non élu (le même advenu par coup d'État militaire dans la période précédente)	Vice-président hutu désigné par sa famille politique différente de celle du Président et approuvé par consensus
2003 - 2005	Président hutu non élu (précédemment Vice-président)	Vice-président tutsi désigné par son camp politique et approuvé par consensus
2005 - 2010	Président hutu élu au suffrage indirect	- Premier Vice-président tutsi nommé par le Président sur proposition de l'opposition - Deuxième Vice-président hutu choisi par le Président dans son propre camp politique

Tableau 3 : Partage des pouvoirs exécutifs au Burundi de 1993 à 2010.

Avec ce récapitulatif de l'évolution du pouvoir exécutif, on constate aisément que les postes sont distribués suivant les principaux groupes socio-politiques qui s'accusent mutuellement de génocide. On réalise ainsi pourquoi jusqu'à l'avant-dernière période, les divergences entre les hautes autorités n'étaient pas rares. De cet état de choses, on comprend ce qui pourrait fonder les variations dans le discours des citoyens ordinaires, parmi lesquels les témoins qui s'expriment dans notre corpus que nous considérons comme une reprise interdiscursive du parler du dominant.

3.2. Distribution des mots pivots

Il convient de souligner que c'est le dépouillement préliminaire du matériau constitutif du corpus qui nous a permis de déterminer les thèmes récurrents dans les témoignages. C'est ainsi que nous avons retenu comme mots pivots trois items ayant la forme des substantifs et désignant des notions abstraites : le génocide, la justice et le pardon. Pour chacun d'entre eux, nous dégagons des sous-catégories basées sur les champs lexicaux plutôt que sur les familles de mots.

3.2.1. Le génocide. Pour rappel, toute notre analyse tourne autour de ce crime qui soulève beaucoup de controverses. Ce fait pourrait, à lui seul, justifier pourquoi cette notion clé est rarement évoquée directement par les témoins. Les intervenants dans les témoignages se réfèrent au génocide par une série d'expressions connexes comme le montre ce tableau

Références	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Actes de génocide	●	●		●
« Économicide » <i>ihónyátúunga</i>				●
Génocide <i>ihónyaboóoko</i>	●	●	●	●
Contexte propice au génocide <i>urubuye rw'ihónyabwóoko</i> ¹³⁷	●			
« Intellecticide » <i>ihónyábwéenge</i>				●

Tableau 4 : Récapitulatif des mots et expressions référant au génocide¹³⁸

Le constat que nous faisons est qu'il y a des néologismes ayant la forme d'hyponymes du génocide.

¹³⁷ Littéralement, l'expression se traduirait comme « sol pierreux propice au génocide ». On soulignera l'imagerie négative comparant le contexte propice et partant inculte

¹³⁸ Le rôle du symbole ● est celui de permettre une nette distinction entre les références selon qu'il s'agisse des témoins (ou leaders) et les périodes (première ou deuxième synchronie)

Il est à noter aussi qu'il y a d'autres mots et expressions que nous avons identifiés comme récurrents dans les témoignages qui non seulement sont associés au génocide mais aussi semblent utilisés à sa place. C'est ce que nous présentons dans le tableau suivant.

Références	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Accident <i>amakúba</i>		•		
Cataclysme <i>ikiiza</i>	•			
Catastrophe <i>akaága</i>			•	
Ces choses-là <i>ivyo biintu</i>				•
Crimes à connotation politique	•			
Criminalité	•			
Crise institutionnelle	•			
Difficultés <i>amagúme</i>	•	•		•
Événements			•	•
Guerre (la) <i>intaambara</i>	•	•	•	•
Hécatombe			•	•
Insurrection (l') <i>umugumuuko</i>				•
Massacres <i>ubwícanyi</i>	•		•	
Massacres interethniques	•		•	
Profonde crise	•		•	•
Révoltes (les)	•			
Tragédie (la)	•			
Troubles <i>akajágaári</i>	•	•		
Violences meurtrières	•			
Violence / violences (la/les)	•			

Tableau 5 : Récapitulatif des mots et expressions référant indirectement au génocide

À côté de cette référence indirecte, il y a des items intimement liés aux éléments constitutifs¹³⁹ du génocide et qui de ce fait méritent d'être présentés compte tenu du rôle qu'ils jouent dans l'analyse. Il s'agit des mots comme meurtre et des autres appartenant au même champ sémantique :

¹³⁹ Pour plus de détails sur les actes constitutifs, se rapporter à la thématique du corpus (*supra*, 2.1., page 79)

- **Le meurtre.** En rapport avec ce vocable, nous nous focalisons d’abord sur les différentes méthodes de mise à mort qui sont évoquées, mais dans le dessein de respecter le triptyque acte-agent-patient, nous considérons aussi la référence aux auteurs et aux victimes. Le tableau qui suit reprend les différentes formes de mise à mort évoquées dans le corpus. Ces expressions montrent les perceptions de la perte de la vie; elles se partagent les traits sémiques [+tuer] ou [+mourir].

Références	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Abattre			•	
Extermination			•	
Couper à la machette			•	
Décimer (nous) <i>kutunyika</i>			•	
Étrangler <i>kuniga</i>			•	
Fusiller <i>gutuumuura</i>			•	
Infanticide <i>kwĩkóra muu nda</i>		•		
Raisons de l’extermination d’une ethnie [soi-disant] pour des mobiles politiques <i>imvo zaa poritiike zó kugírango bahonyé ubwóoko kaanaaká</i>				•
Tirer sur <i>kurása</i>			•	
Tuer <i>kwĩca</i>	•		•	
Zigouiller			•	

Tableau 6 : Récapitulatif des mots et expressions référant à la mise à mort

- **Les auteurs des meurtres.** À ce niveau bien précis, nous nous intéressons à la désignation des auteurs (présupposés ou identifiés) des meurtres et des autres atrocités connexes tel que mentionnés dans les témoignages. Nous tentons d’interpréter leurs actes par rapport à leur connexion au crime de génocide en nous basant sur la définition de Hassid et Marcel (2012).

Références par	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Animaux (les) <i>ibikóokó</i>		•	•	
Assaillants <i>aba asaya</i>	•	•	•	•
Auteur du crime <i>uwakóze icáaha</i>	•			•
Bandes armées	•	•		
Bandes criminelles	•			
Belligérants	•			
Bourreaux	•			•
Ces gens <i>abo baantu</i>				•
Ceux qui avaient été arrêtés et condamnés à mort				•
Ceux qui ont tué <i>abiíshe</i>				•
Ennemis <i>abáansi</i>				•
Ennemis du Burundi <i>abáansi b'Úburuúndi</i>			•	
Gens-là (les) <i>báa baandí</i>				•
Groupes armés		•		
Groupes ayant choisi d'endeuiller les Burundais (les) <i>imihari yatóoranye kwíca Abaruúndi</i>		•		
Groupes terroristes	•			
Loups garous <i>ibimweenyi</i>			•	•
Malfaiteur <i>inkóziyíkibí</i>			•	•
Présumés génocidaires	•			
Rebelles				•
Tueurs (de masse) <i>abúicanyi</i>			•	•
Vilains <i>abagesera</i>			•	

Tableau 7 : Récapitulatif des mots et expressions référant aux perpétrateurs

- **Les victimes.** Nous nous intéressons à la victime dont le statut est déterminé en fonction du tort lui causé et de la façon dont elle voudrait le voir réparé. Ci-dessous le tableau qui montre les différentes références à cette catégorie d'acteurs.

Références par	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Déplacés (les)	•			
Populations innocentes ciblées	•	•		
Réfugiés (les) <i>impuunzi</i>	•			
Rescapés <i>abaáciitse kw'iicúmu</i>	•	•	•	•
Sinistrés (les) <i>abaásiinzikajwé [n'intaambara]</i>	•		•	
Survivants (les) <i>abaáciitse kw'iicúmu</i>	•		•	•

Tableau 8 : Récapitulatif des mots et expressions référant aux victimes

Un constat se dégage : c'est que les expressions relevant de cette catégorie sont les moins diversifiées.

3.2.2. La justice. D'une part, nous nous focalisons sur la notion classique de la justice en tant que système par lequel la communauté, la nation ou un groupe de nations, se propose de gérer les rapports entre les composantes¹⁴⁰. D'autre part, nous restons conscient qu'il y a eu tort causé par x contre y et que cela requiert une certaine réparation. Pour ce faire, nous intéressons particulièrement aux expressions relatant les actes répréhensibles alléguées ou identifiées, les punitions (souhaitées ou suggérées). C'est ce que résume ce tableau ci-dessous :

¹⁴⁰ C'est la justice telle qu'elle est rendue par les cours et tribunaux

Références par	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Affaire fixée				•
Amende			•	
Arrestation			•	
Châtier avec fermeté	•			
Condamnés à mort				•
Crimes à connotation politique	•			
Coupable (le)				•
Dédommagement				•
Dommmages (les)				•
Enquête				•
Impunité des crimes de sang (l')	•			
Jugement des génocidaires (le)			•	•
Justice pour tous	•			
Lutter contre l'impunité	•			
Mission d'enquête judiciaire internationale	•		•	•
OPJ <i>opeji</i>				•
Payer les dommages				•
Punis				•
Répréhensible				•
Tribunal Pénal International	•	•		•

Tableau 9 : Récapitulatif des mots et expressions référant à la justice

On constate que ce tableau combine une série de mots et expressions allant de la dénomination de certains actes judiciaires à la référence aux institutions en passant par les réparations matérielles pour les destructions méchantes ou les dommages causés aux propriétés.

3.2.3. Le pardon. Pour commencer, nous appréhendons le pardon en tant qu'acte prévu par le système judiciaire, par exemple, comme prérogative présidentielle. Ensuite, le pardon est perçu dans son acception comme « fait de ne pas tenir rigueur d'une faute » ou de « rémission » de celle-ci¹⁴¹. Le tableau suivant en donne un résumé.

	Leaders		Témoins	
	Première Synchronie	Deuxième Synchronie	Première Synchronie	Deuxième Synchronie
Amnistie		●		●
Amnistie collective <i>ikigoongwe</i> <i>c'ikivúungá</i>				●
Amnistier (s')				●
Pardon (le)				●
(le coupable et l'innocent demandent pardon)				●
(demandons-nous mutuellement pardon)				●

Tableau 10 : Récapitulatif des mots et expressions référant au pardon

Conclusion sur la présentation des données

Cette revue des mots pivots et de leurs sous-sections laisse apparaître que nous avons des témoignages politiquement marqués avec un certain alignement sur des thèmes politiques. Ces derniers reflètent à leur tour l'évolution des pouvoirs exécutifs au cours de la période considérée. Qu'il s'agisse des mots pivots eux-mêmes ou des unités connexes qui appartiennent à d'autres parties du discours, chacun joue un rôle dans le traçage de la subjectivité dans les témoignages à travers le double prisme de la traductologie et de l'énonciation.

¹⁴¹ Pour le sens juridique de ce mot, voir République du Burundi (2005; article 113).

CHAPITRE 4. APPROCHE TRADUCTOLOGIQUE

Introduction

Dans ce chapitre, nous tâchons de montrer comment l'analyse des procédés traductifs suivis peut contribuer à la mise en relief de la subjectivité dans les témoignages traduits. Nous nous intéressons aux marques de subjectivité inhérentes au texte à traduire. Il s'agit d'abord de la nature même des textes à traduire, plus particulièrement le caractère sensible de leur contenu. Il s'agit aussi des langues impliquées. Nous touchons ensuite aux facteurs qui relèvent du traducteur et du contexte de traduction. Nous montrons enfin la part du traducteur dans la médiation de cette subjectivité.

4.1. Du texte à traduire

Dans notre approche du texte à traduire (TD), nous tenons compte de deux sous-facteurs à savoir, les langues impliquées et le contenu spécial. Il nous faut rappeler avant tout que le corpus consiste en grande partie en des textes traumatiques dont certains d'entre eux ravivent ou réfèrent à la souffrance tant physique que psychologique du sujet (Havercroft, 2012). En voici une illustration ci-dessous :

- (4) la grenade m'a + traumatisé au niveau de la jambe ++ et + je suis resté là + je n'ai plus bougé (lignes 4184-4185)

Par rapport aux langues, il est à noter que le gros du corpus est en kirundi, qu'il y a une portion du témoignage qui a son original en français, et qu'une petite partie est en swahili. L'on soulignera aussi que ces langues sont très éloignées les unes des autres, aussi bien géographiquement que génétiquement, ce qui cause des phénomènes culturellement

intraduisibles qui nécessitent une médiation interculturelle¹⁴². C'est notamment le cas des proverbes, lesquels sont utilisés abondamment en kirundi et qui s'avèrent par ailleurs un grand vecteur de subjectivité. Soit l'exemple suivant :

- (5) (a) C'est le pacificateur pressenti d'une querelle qui l'attise (ligne 1491)
(b) Le pacificateur potentiel d'un conflit, qui n'agit pas, l'attise.
umuhozá w'úurwáamo ni wé aruteéra (ligne 1250)

La traduction du proverbe en (5a), qui est littérale, laisse entendre que l'activation du conflit ou la persistance de celui-ci, est à mettre à charge du pacificateur. Cependant, cette traduction ne nous laisse pas appréhender l'accusation formulée implicitement envers les pouvoirs publics. En effet, le proverbe en question est proféré en réponse à une question d'un journaliste qui demande à un témoin vivant sur un terrain contesté, s'il se serait pourvu auprès des administratifs. Les deux conversants se partageant un présupposé, l'interviewé se sert de ce raccourci pour montrer au journaliste que c'est la volonté des pouvoirs publics qui manque et que des suites de ce manque que le conflit perdure. Il faut plus que la connaissance du contexte d'énonciation. C'est la connaissance des usages de ce proverbe, notamment qu'il est proféré pour stigmatiser la personne qui n'agit pas alors qu'elle est en mesure de faire cesser le conflit. S'il n'y avait pas eu ce proverbe, on aurait donc pu se limiter à 5a.

Des cas de mixage de codes à l'intérieur d'un même énoncé sont à souligner aussi. Ainsi, la plupart des exemples nécessitent la traduction du kirundi au français. Nous devons signaler cependant que même si cette partie spécifique du corpus a été produite originalement en kirundi, certaines expressions ont déjà fait l'objet d'un transfert du swahili au kirundi et ainsi, déjà fossilisées. C'est ce que montre l'exemple suivant en kirundi :

¹⁴²À l'exception notable du kirundi et du swahili

- (6) À dix-sept heures, nous devons tenir une réunion nous autres éducateurs (lignes 569-570)
saa kumí n'íímwe igéze ni hó twaári kugira ináama yáacu twebwé abarezi
 (lignes 50-51)

Remarquons d'abord que pour parler du moment de la réunion, dans l'original, le témoin utilise un syntagme adverbial 7b, mais ce n'est pas la même forme que nous avons dans la traduction 7a où il est question d'un syntagme prépositionnel.

(7a) [SP [Prép à] [SN [A dix-sept] [N heures] SP]

(7b) [SAd [N *saa*] [SA [A *kumí*] [SA [Conj *n'*] [A *ímwe*]] SA] SAd]

En outre, les constituants sont « préposition + syntagme nominal », tandis que dans l'original, il s'agit d'une combinaison « substantif + syntagme nominal ». On note également que deux des quatre mots entrant dans la composition de l'adverbe de temps proviennent du swahili dans l'original (*saa* et *kumí*). Ainsi, le syntagme adverbial « *saa kumí n'íímwe* fait recours à un emprunt partiel combinant le swahili et le kirundi. On constate en outre l'homologie bien particulière pour ce qui est de l'expression clé : l'adjectif numéral indiquant l'heure est « onze » dans l'original mais dans le TD, il devient « dix-sept » des suites d'un trait culturel spécifique à quelques civilisations de l'Afrique Orientale (dont la swahilie et la rundi) qui marquent le temps d'une manière particulière¹⁴³.

Un deuxième cas de mixage de codes est la phrase ci-dessous qui, dans sa forme originale, comprend un mélange de français et de kirundi :

- (8) (a) Dans leurs slogans, ils disaient : « vous avez refusé de voter FRODEBU ; pour cela, vous périrez tous ».

¹⁴³ Il y a une différence de six heures entre le système français et le système swahili (Benabou, 1982 : 417- 418). C'est ainsi qu'en kirundi, « dix-sept heures » se dit *saa kumí n'íímwe*, l'équivalent de « onze heures ».

(b) dans leurs slogans + ils disaient ++ *mwaáraánse gutóora FRODEBU aríko mwéése muzoohweera* (lignes 3733-3734)

Étant donné que le témoin s'exprime originalement en français mais que c'est le seul passage en gras qui est en kirundi, certains théoriciens de la traduction recommanderaient que cette phrase soit purement et simplement ignorée¹⁴⁴. Le résultat serait que la phrase perdrait toute sa subordonnée et avec elle, son sens, se terminant par « ils disaient- ». Ainsi, le traducteur doit en fournir le sens même si dans la foulée, il est amené à y laisser sa marque¹⁴⁵.

4.2. Du traducteur et du contexte de traduction

Relativement aux contraintes dues au contexte et qui s'exercent directement sur le traducteur, il y a d'une part, le programme académique avec ses exigences et ses normes, et d'autre part, la fidélité aux multiples voix des témoins relayés par notre corpus. Ce dernier comporte des parties qui requièrent la révision de la traduction. Par exemple, les documentaires exigent du traducteur qu'il décèle les pertes significatives observées dans la traduction déjà faite par le commentateur et qui est reprise dans le sous-titrage¹⁴⁶. Prenons l'exemple suivant :

- (9) (a) J'entendais les jeunes crier, agonisant; on était en train de les tuer.
(b) J'entendais les enfants **crier de douleur, quand ils étaient en train de mourir**, quand on les tuait. (lignes 4152-4155)
ni ukó nuúmva abáana báriko baraborooga + bákoma indúuru báriko barapfá + bárikó barabíica (lignes 4112-4113)

¹⁴⁴ C'est le cas de Lefevre (1992 : 152) qui préconise que les passages en langue étrangère dans le TD soient laissés comme tels. *Supra*, 1.3.3.2, page 76.

¹⁴⁵ Nous y revenons en détails dans la désambiguïsation de la conjonction de coordination *aríko* (infra, 4.4.2. page 153)

¹⁴⁶ Ici, « perte » est à comprendre dans le sens d'une « déperdition sémantique ou stylistique plus ou moins grande dans le texte d'arrivée par rapport au texte de départ » (Delisle et al, 1999 : 63).

Le commentateur donne (9a) comme étant la traduction de ce que dit le témoin ; mais en écoutant l'original, on réalise que cette traduction est incomplète puisqu'il y a une partie (en gras) qui n'est pas prise en charge par le traducteur du commentaire. Nous en faisons la traduction en (9b). En considérant la nature de cet extrait, on remarque qu'elle porte sur deux verbes décrivant de façon presque répétitive, le passage de vie à trépas de quelques individus¹⁴⁷. Il faudrait y ajouter le silence sur l'élément de douleur pourtant clairement présent dans l'original au niveau de la forme verbale *báriko baraborooga* ou « crier de douleur ».

Eu égard à ces facteurs relevant du traducteur, nous avons annoncé en amont que nous nous plaçons du côté des « passeurs de mémoire » privilégiant la fidélité au TD plutôt qu'aux formes esthétiques du TA. Ainsi, des passages qu'on pourrait laisser sans annotation dans un autre cadre, se voient adouber de variantes ou d'explications supplémentaires afin que nous puissions répondre aux attentes d'un potentiel lecteur académique. Prenons le cas de la note de bas de page dans l'exemple suivant :

- (10) Nous pensons que tous les enfants qui ne sont pas morts ont survécu¹⁴⁸ (ligne 831)
abáana nka bóóse + twiiyumviira kó + abatáápfuuye baákize (ligne 300)

Cette répétition que nous reprenons dans la traduction a sa raison d'être et qu'il nous faut expliquer en tenant compte des facteurs intratextuels et extratextuels. En effet, il est possible pour certains lecteurs d'alléguer que le traducteur a rendu plus de mots qu'il ne faut. Cela reste pourtant incontournable car plutôt que se livrer à ce que Delisle et al. (1999) appelleraient la surtraduction, un tel traducteur apporterait des clarifications qui ne sont possibles qu'avec un minimum de mots supplémentaires.

¹⁴⁷Nous y revenons en détail dans la partie portant sur les subjectivèmes de forme verbale (*infra*, 5.1.2., page 187).

¹⁴⁸La tautologie est présente dans l'original

S'agissant du rôle du traducteur proprement dit, il commence avec la sélection des textes à traduire, c'est-à-dire, avec la constitution du corpus pour ce qui est de cette étude (*supra*, 2.2.2., page 106). En effet, à l'instar de Janine Altounian qui écrit sur le génocide des Arméniens à partir des récits de son père, dans notre cas, les TD de notre corpus sont du domaine de la mémoire collective de la communauté d'origine du traducteur que nous sommes¹⁴⁹. De ce fait, dans le cas de notre travail, la détermination du choix des textes à traduire et celle des unités de traduction peut être perçue comme une forme de subjectivité comme signalé plus haut. Notre tâche de traducteur n'est pas sans ressembler à la « médiation » qu'Altounian (2012) offre aux écrits de son père car elle va au-delà de la simple restitution des textes en question. Chacun de nous y imprime une certaine forme de subjectivité.

La subjectivité du traducteur transparait également à travers le choix des procédés traductifs. Cependant, cette relation « traducteur-texte à traduire », n'a pas que des retombées négatives. Quelque subjectives qu'elles puissent être, les ajouts multiformes que le traducteur effectue, notamment sous-forme d'annotations ethnolinguistiques, contribuent à l'explicitation des témoignages. Nous appelons marques positives de la traduction les ajouts qui rendent plus clair le TA. Seul un traducteur ancré dans la communauté du TD peut les produire. En effet, quand le lieu d'instauration du sens pour l'original est dans le système social, l'apport d'un tel traducteur est incontournable. Prenons pour exemple l'énoncé suivant :

- (11) Nous constatons que la plupart ont déjà reçue cette **amnistie**. (ligne 2271)
*tweé turabóna y'úuko ico **kigoongwe** beénshi baáramáze kukíbahá* (ligne 1707)

¹⁴⁹ Le contenu des textes du corpus reflète à certains égards notre expérience personnelle (*supra*, 0.3., page 5)

Le mot utilisé pour désigner « amnistie » *ikigoongwe* est un amalgame qui signifie à la fois « pardon » au sens ordinaire et « abandon de poursuites judiciaires » en droit pénal¹⁵⁰. C'est ce que nous révèle l'énoncé suivant.

- (12) L'auteur [d'un crime] devrait en être puni et on cesserait de parler d'**amnistie collective**. (lignes 2261-2262)
uwagikoze yoogihanirwa bakareka kuvúga ngo ikigoongwe c'ikivúungá (lignes 1695-1696)

Pour cet extrait d'une autre interview effectuée avec le même témoin que celui que l'on a en 11, c'est le traducteur immergé dans le contexte d'énonciation du TD qui précisera que c'est le premier sens et non le second. L'on doit souligner ici que la notion d'amnistie en générale et celle d'amnistie collective sont très récentes en droit pénal burundais. Il y a également un fait langagier à noter : ni le journaliste ni les témoins interviewés, personne n'utilise l'expression consacrée *imbabázi* qu'on retrouve dans les *Codes et lois du Burundi*¹⁵¹.

Une autre instance des marques positives de l'intrusion du traducteur est l'explicitation des sigles. Soit par exemple le sigle JEDEBU que nous retrouvons dans des énoncés comme :

- (13) ce sont les gens + euh + qui ont fait des massacres + euh + pendant les événements de quatre-vingt-treize + donc c'est-à-dire ++ ce sont les : ++ dites ++ les **jedebu** quoi (lignes 3739-3741)

En dépit de sa prononciation francisée, JEDEBU ne figure pas dans le lexique de la langue française. Le témoin réfère à la « Génération démocratique du Burundi », une organisation de jeunes affiliés au parti politique au pouvoir à l'époque des faits, le « Front pour la démocratie au Burundi » ou FRODEBU en sigle¹⁵². On a donc une métonymie où le tout désigne la partie. Il est

¹⁵⁰ République du Burundi (2009 : 33

¹⁵¹ op. cit.

¹⁵² Il est aisé d'identifier la ressemblance entre les deux organisations JEDEBU et FRODEBU. Voir Mukuri et al (2002 : 86).

évident qu'il ne suffirait pas de maîtriser les langues en jeu pour comprendre la vraie signification de ce sigle. Sans connaissances particulières sur les individus et le contexte visés par ce vocable, il peut développer en toutes lettres les composantes du sigle, mais de là à adjoindre au TA les plus caractéristiques des réalisations imputables à l'organisation JEDEBU, requiert une connaissance du milieu. En effet, ce que nous explicitons comme sigle dans LA l'original peuvent être par exemple des associations, c'est-à-dire un concept déjà lexicalisé dans la LD. Il aurait été possible de rendre les sigles comme tels dans la LD, mais nous estimons qu'il ne suffirait pas de remonter à ses constituants pour qu'on en saisisse complètement le sens.

4.3. Des procédés traductifs utilisés

Il s'agit principalement des procédés conduisant à l'emploi de plus de mots dans le TA qu'il n'y en avait dans le TD. Ce sont notamment l'annotation, l'explicitation, l'addition, l'étoffement, mais aussi et surtout la périphrase.

Concernant l'annotation, on notera qu'un grand nombre de passages offrent la possibilité d'une traduction littérale apparemment cohérente et complète dans la langue d'arrivée, mais la référence requiert des ajouts par le traducteur. Par exemple :

- (14) Quant à celui qui était venu y habiter, il y a quelqu'un qui avait habité ici dans le temps. Il n'était jamais parvenu à y rester plus que quelques semaines. On brûlait souvent sa propriété : les bandes **Gatarina** l'attaquaient (...) souvent. (lignes 1468-1471)
*uwajé kuhába na wé + ng'aáha haárihó umuuntu yaháhora + mugábo kugíra ngo ahamaré n'ímibarwá + bírirwa baramúturira + **Gatariná** bakamúteera* (lignes 1228-1230)

C'est en interrogeant l'histoire du Burundi qu'on obtient une explication du contexte d'apparition du mot *Gatarina*. Cette expression apparue vers la fin des années 1970 signifie « une bande organisée de malfaiteurs et un voleur faisant partie de cette bande organisée » (Frey,

1996 : 107). Cette information supplémentaire sous-forme d'annotation clarifie l'intentionnalité du témoin qui s'exprime sur le caractère contradictoire de la mesure visant à démanteler le camp de réfugiés. Celui-ci se trouve sur un terrain qui, selon ce témoin, était à peine occupé avant que n'y soient installés les rescapés du génocide de 1993. Il ne s'agit donc pas d'un cas de surtraduction, mais plutôt d'un étoffement qui facilite la compréhension du mot dans la traduction.

Dans certaines circonstances, l'ajout s'est avéré incontournable. Pour rappel, il consiste à ajouter des informations absentes dans le TD afin de clarifier une idée rendue implicitement dans le texte¹⁵³. Dans le cas qui nous concerne, il y a eu ajout d'éléments ethnolinguistiques au niveau du TA. Cela s'observe quand des témoins font un amalgame entre un passé politique récent et la tradition. Dans pareilles circonstances, notre rôle de traducteur est interpellé à plus d'un titre, c'est-à-dire qu'en plus de transcoder le message original dans la langue d'arrivée, nous devons pourvoir le contexte. Prenons le cas de l'énoncé suivant :

- (15) L'autre doléance que nous adressons à l'État, c'est la poursuite de la villagisation. Les villages ont de tout temps existé (lignes 2548-2549)
haanyuma ikiíndi na có twoosabá reeta + ni ukó yookoméza ibigwaáti + ibigwaáti vyaáraámye (lignes 2027-2028)

Fournir la traduction d'un tel énoncé sans y apporter des éléments de villagisation dont il est question serait pour le moins incomplet. D'une part, l'assertion du témoin « les villages ont de tout temps existé » est une exagération qui prend ancrage dans la locution « de tout temps ». Que ce soit dans les temps reculés ou dans un passé récent, le Burundi n'a jamais connu de villages. La politique de villagisation à laquelle le témoin fait allusion date des années 1970 (Chrétien et

¹⁵³ On notera que même si Nida considère l'addition comme un procédé de traduction tout à fait normal, notamment quand il n'y a pas d'équivalent dans la LA, Delisle et al (1999 : 10) placent l'ajout du côté des erreurs de traduction (et l'oppose à l'omission).

Lejeune 1983 : 53) et elle n'a jamais connu de succès pour entrer dans l'imaginaire du burundais moyen. En effet, le Burundi « se caractérise par l'absence absolue de villages » (Acquier, 1986 :67). L'on peut donc en déduire que le témoin qui en parle comme si c'était une pratique ancienne, cherche à renforcer son argumentation en s'imaginant sur un lieu « séculaire » qu'il incorpore dans son parler pour usage immédiat.

Il est également important de dire un mot sur **la périphrase**, qui se présente comme une utilisation de plusieurs mots dans le TA pour traduire un seul mot du TD pour lequel il n'y a pas d'équivalent dans la LA. Toutefois, comme le suggèrent Delisle et al (1999 : 63), il est important de s'assurer que les mots de la périphrase n'ajoutent pas de nouvelles informations.

Il y a en outre la nominalisation, laquelle consiste à rendre comme mot ou comme syntagme nominal dans le texte d'arrivée une unité qui, dans le texte de départ, n'était qu'une forme verbale. Voici quelques exemples :

- (15) il y a **des rescapés**, beaucoup d'enfants qui les ont vus un certain nombre de fois (lignes 949-950)
hari abaáciitse kw'iicúmu + abána beénshi baábiimo- boneye incúro ka-kaangáahé (lignes 407-408)

Ce procédé est des plus usités; des suites de la morphologie rundi, il y a plusieurs verbes conjugués au mode autonome et qui se traduisent dans leur très grande majorité en formes nominales comme on s'en rend compte dans 15 ci-dessus où le substantif « rescapé » est la traduction de la forme *abaáciitse kw'iicúmu* (dérivée de la locution verbale *gucúka kw'iicúmu*).

La modulation est l'autre procédé sollicité. Comme nous remarquons également ce cas particulier en 16 où, dans la traduction française, nous rendons sous-forme d'adjectif proviennent ce qui était une forme verbale dans l'original :

- (16) il y en a qui avaient été condamnés à mort. La cour avait- ils ont interjeté appel et ont été recondamnés à mort. Mais on a fini par les relâcher. Maintenant, ils sont là, **libres** (lignes 2995-2997)
*hari abaáciriawe imaánza zó gupfá + séentare iraba- baranúúnguruza boongera baciirwa imaánza zó gupfá + mugábo baárahavúuye barabarekura ++ ubu bari ng'aáho barikó **baríidegeemvya** (lignes 2689-2691)*

Ceci tient de l'absence prononcée d'adjectifs en kirundi¹⁵⁴.

Au sujet des changements opérés consistant à créer des adjectifs alors qu'au départ on avait que des verbes, ils correspondent à ce que Catford (1965 : 73) appelle *category shifts* ou « écarts de niveau », c'est-à-dire, l'expression d'éléments grammaticaux de la langue source en éléments lexicaux dans la langue cible et vice versa.

By 'shifts' we mean departures from formal correspondence in the process of going from the SL to the TL¹⁵⁵.

C'est un fait qu'au cours du processus de traduction de notre corpus, le focus n'est pas sur la structure de la LD; cette dernière est prise en considération seulement quand les écarts de niveau résultant de la différence de structures des deux langues, laisse entrevoir la possibilité de glisser dans la subjectivité si le traducteur ne fait pas attention.

Il y a aussi des instances de **l'étoffement**. Nous nous en sommes servi pour expliquer l'origine de certaines expressions en évitant que des informations pertinentes présentes dans le TD ne soient perdues. C'est ce que nous faisons par exemple dans le cas suivant où nous avons à traduire l'énoncé d'un témoin qui, se référant aux miliciens qui ont attaqué l'école qu'il dirigeait, emploie un mot ayant un ancrage historique :

¹⁵⁴ *supra*, 1.1.2.1.3., page 28

¹⁵⁵ Catford distingue deux types d'écart : les écarts de niveau («level shifts») et les écarts de catégorie («category shifts»). Les écarts de niveau concernent, par exemple, l'expression d'éléments grammaticaux de la langue source en éléments lexicaux dans la langue cible et vice versa.

- (17) On m'a dit que c'était justement **les vilains-là** qui tiraient (ligne 553)
baraámbarira kó: + arí báa bagesera nyéne baríko bararása (ligne 33)

Les racines historiques de l'équivalent de « vilains » *bagesera* (littéralement, ressortissants du Bugesera), remontent à l'époque du Burundi précolonial quand le pays était incessamment en guerre avec le Royaume du Bugesera, son voisin immédiat du nord et ennemi de longue date (Kayumba, 1992). C'est ce qui explique pourquoi, avec le temps, *bagesera* finit par signifier « vilains » dans le parler ordinaire du Burundais.

Ayant noté des cas comme le précédent où plusieurs procédés sont sollicités pour renforcer, compléter, ou étendre le sens des mots à traduire dans la LA, parfois au point de se chevaucher les uns les autres ; nous avons pris soin d'éviter autant que faire se peut, le procédé de dilution, lequel intervient, quand il y a trop de signes dans le TD. De la même manière, vu le recours considérable à l'explicitation, la tentation d'utiliser l'amplification dans la traduction des témoignages est grande. Le principal défi qu'il nous a fallu relever est celui de ne pas ajouter d'autres sèmes reliés à ceux du vocable à traduire¹⁵⁶. En effet, la non-observation de cette précaution alourdirait la traduction et par voie de conséquence, risquerait d'augmenter la charge émotionnelle du TA. Il a donc été question de ne pas le remplacer par un autre terme qui soit subjectif alors que l'original était objectif, ou de le rendre plus subjectif. Un exemple serait ce passage où une insulte obscène est proférée :

- (18) Qu'il s'en aille ; puisse-t-il coucher avec sa mère.
naageendé arágasweera nyina (ligne 3752)

Il y est question d'une insulte populaire mais non moins grave qu'on adresse à quelqu'un si on veut lui exprimer la réprobation. L'utilisation de cette injure suppose généralement que les

¹⁵⁶ S'agissant de l'amplification, il est à rappeler que c'est un procédé de traduction qui se caractérise par l'utilisation de plus de mots dans le TA qu'il y en avait dans le TD (Delisle et al, 1999).

énonciateurs, tout comme les énonciataires, soient exclusivement des adultes masculins. Cependant, dans certains contextes où les interlocuteurs sont très familiers entre eux, cette insulte peut être proférée par des femmes ou des filles. La valeur de l'expression tient aussi bien de l'axiologie négative du verbe utilisé que de la syntaxe elle-même : le verbe vecteur de l'insulte est au subjonctif dans le TA mais dans le TD, il est conjugué au mode optatif¹⁵⁷. Enfin, notons que comme cette insulte proférée en kirundi est présente dans un passage d'un journal télévisé en français, on peut être tenté d'ignorer totalement l'énoncé. Cependant, cela serait en contradiction avec l'orientation de cette étude qui met par écrit tous les signes linguistiques des témoins qui s'expriment dans le corpus. Ceci constitue à n'en point douter une instance de subjectivité sur laquelle nous revenons dans le chapitre suivant.

4.4. Un traducteur invisible mais présent

De manière globale, nous privilégions une traduction accordant une grande part aux différents acteurs qui sont intervenus dans la médiation du message du TD. Cela requiert un traducteur qui est visible sans pour autant être interventionniste¹⁵⁸. La présence du traducteur, même invisible, reste nécessaire pour la médiation des ambiguïtés contenues dans le TD. Si on se rappelle que l'une des caractéristiques d'un texte sensible est la contradiction entre le contexte de son énonciation et le contexte de sa traduction, il est aisé de comprendre que dans sa traduction, la médiation du traducteur est plus que sollicitée.

¹⁵⁷Il faudrait rappeler ici la distribution des modes en kirundi. Dans cette langue, la modalité compte deux grands ensembles. Le premier groupe, celui des modes de jugement, est constitué de l'assertif, du relatif, de l'autonome ou participe et du subsécutif. Le groupe des modes de volonté quant à lui comprend le subjonctif, l'impératif, l'injonctif et l'optatif (Ntahokaja, 1994 :149).

¹⁵⁸ Relativement au traducteur interventionniste, Schöffner (2004 :134) précise que « the translator as an invisible transporter of meanings has been replaced by that of the visible interventionist ». Quant à la non-passivité d'un traducteur, voir Monod (2006 : 283).

4.4.1. Pour corriger la sous-traduction

Comme souligné plus haut, nous avons des passages du corpus pour lesquels une traduction avait été fournie par le premier médiateur. C'est le cas de cet extrait d'une interview diffusée dans le cadre d'un journal télévisé en français :

(19a) **J'habitais** dans le Secteur de Rusovu, et **les assaillants** sont toujours-là

(19b) Dans le Secteur de Rusovu, c'est là qu'ils [**les assaillants**] fourmillent (...) **dans le Secteur de Rusovu, c'est là qu'ils sont, sur la colline Gatwaro** (lignes 3467-3475)

(19) *mu gaciimbiri kaa Rúsovú + ni hó buuzúy- (...) mu gaciimbiri kaa Rúsovú (...) ní ho barí ku musózi wa Gátwaaro (...) ni hó barí* (lignes 3454-3458)

La traduction 19a apparaît dans le sous-titrage; elle comporte deux erreurs que nous représentons en gras et que nous corrigeons en 19b. Premièrement, il y a une sous-traduction de la part du réalisateur du journal télévisé qui commet deux omissions de taille. La première concerne le toponyme désignant l'emplacement des assaillants, à savoir, *ku musózi wa Gátwaaro* ou « sur la Colline Gatwaro » (19), élément que le témoin répète pourtant deux fois dans l'original. Deuxièmement, le sous-titrage¹⁵⁹ ne mentionne pas le nombre des assaillants, lesquels « fourmillent » dans cet endroit comme le suggère le témoin. En effet, ce que nous traduisons par « c'est là qu'ils fourmillent » dans 19b tient de la forme verbale *buuzúye*, littéralement, « qui remplissent [l'endroit] ». Il va sans dire que certains de ces éléments que le traducteur de l'original avait omis seraient indicateurs de la position du témoin énonciateur par rapport à son

¹⁵⁹ À ce sujet, nous ne pouvons pas ne pas rappeler ce que le sous-titrage est supposé donner en tant que forme de traduction. Selon Gambier (2004 :3), ce mode « sert pour certaines interviews où la personnalité est présente à l'écran, pour les commentaires de documentaires, etc. ».

énoncé, notamment l'appréciation du nombre des assaillants¹⁶⁰. Du coup, on remarque qu'il ne s'agit pas d'un « commentaire libre » car il ne s'adresse pas à un « nouvel auditoire » comme le suggérerait Gambier (2004 :3).

4.4.2. Pour médier les ambiguïtés

Comme mentionné plus haut, l'un des objectifs principaux de notre traduction est de faire ressortir la part des différences culturelles dans la traduction des faits de langue représentant les mots pivots de notre recherche, à savoir, le génocide, la justice et le pardon. En ce qui concerne notre corpus, il y a effectivement des cas de contradiction entre les contextes de production des TD et des TA. Parfois, les deux situations sont antinomiques, ce qui rend non seulement les textes sensibles mais aussi, exerce sur le traducteur une pression indirecte mais réelle.

La part du traducteur se manifeste dans la désambiguïtation des conjonctions de coordination polysémiques. Soulignons tout de suite que ce phénomène n'existe pas qu'en kirundi, on le trouve aussi bien en français que dans d'autres langues. Ce type de conjonctions laisse donc une large marge de manœuvre au traducteur qui, dans l'homologation de cette unité dans la langue d'arrivée, pourrait procéder à une extension ou à une réduction du sens de la phrase originale (Delisle, 2003). C'est ce que nous illustrons par les deux traductions de l'énoncé suivant :

(20a) Vous avez refusé de voter FRODEBU **mais** vous périrez tous. (ligne 3734)

(20b) Vous avez refusé de voter FRODEBU ; **pour cela**, vous périrez tous.

(20) *mwaáraánse gutóora FRODEBU aríko mwéése muzoohweera* (lignes 3733-3734)

Si l'on considère que *aríko* est une conjonction de coordination, on retiendrait la traduction 20a, dans laquelle l'unité en question serait traduite comme « mais ». Dans ces conditions, cette

¹⁶⁰ *infra*, page 200

conjonction véhicule un sens d’opposition entre la première proposition et la deuxième. Or, une telle relation n’est établie nulle part dans l’énoncé, d’autant plus que d’ordinaire, refuser son vote à un parti politique donné ne devrait pas impliquer le décès (par meurtre volontaire) de l’électeur. De ce fait, la traduction ainsi fournie en 20a a beau rester grammaticalement correcte, elle laisse une image incomplète à cause justement du sens donné à la conjonction. Pour ce faire, en nous basant non seulement sur la maîtrise du code mais aussi et surtout sur la connaissance du contexte d’énonciation, nous avons retenu la traduction telle qu’elle se présente en 20b, une forme de subjectivité que le traducteur se permet en vue d’explicitier le contenu de l’original. Ainsi, la traduction serait probablement autre si elle était effectuée par une personne maîtrisant le kirundi mais sans connaissance particulière des meurtres évoqués dans ces témoignages.

Une opération de désambiguïsation plus compliquée ou tout au moins spéciale s’impose quand un témoin formule une critique de façon implicite dans l’original. Prenons l’exemple suivant qui constitue un grand dilemme pour le traducteur :

- (21) Nous pensons du bien de cette commission. Mais il faudrait qu’elle ne se base pas elle aussi sur des divisions, car il peut arriver qu’elle se base elle aussi sur des divisions « ethniques » ou autres. (lignes 2314-2316)
*uwo murwi tuwuumva nézázá + mugábo na wó nyéne n’úukó mu biintu: ++
 wookorá + woozá udácaagúra ibiintu: ++ kúumbúre na wó nyéne wooza
 wúshimikiza ibiintu: + vy’amacáakubíri + ubwóoko n’ibiíndi (lignes 1759-1761)*

Précisons d’abord que la commission dont il est question est la CVR (République du Burundi, 2014 : sp). Deux éléments aux apparences anodines nécessitent qu’on s’y attarde. Premièrement, plutôt qu’exprimer un doute; la conjonction *kúumbúre* ou « peut-être » est un euphémisme qui annonce une grande probabilité. En outre, quand le témoin dit que la commission ne devrait pas « elle aussi » se baser sur des divisions « ethniques », nous remarquons qu’il recourt à une comparaison dont il n’énonce pourtant pas tous les termes comparés.

D'autre part, le traducteur se voit partagé entre, d'une part, expliciter une critique formulée implicitement, avec le risque de verser lui-même dans la subjectivité et, d'autre part, laisser la phrase telle qu'elle est, fournissant ainsi une traduction incomplète. Il est à rappeler en effet que ce témoignage a été recueilli lors d'une période de campagne d'un projet politique de vulgarisation préalable à l'instauration d'une Commission Vérité Réconciliation dont les objectifs n'ont pas l'assentiment des témoins auteurs des TD de notre corpus (Vandeginste, 2009). L'on rappellera à cet égard qu'au Burundi il y a deux versions qui se font face, le discours de la victime confronte le discours officiel tenu par les présumés auteurs des atrocités contés dans les témoignages (*supra*, 2.1.2., page 87). Étant donné que dans le discours officiel, l'heure est à la refonte des expériences individuelles dans le grand projet de réécriture de l'histoire nationale, le discours victimaire du témoin, lui, n'y trouve qu'une place limitée¹⁶¹.

Compte tenu des néologismes que nous trouvons dans les TD, la médiation s'impose également par rapport au contexte de réception de ces mêmes textes. Qu'il soit rappelé ici les recommandations pertinentes aux néologismes auprès de locuteurs monolingues. Face à ce genre de mots, le traducteur qui, d'ordinaire, agit en médiateur interculturel, se voit soudainement obligé de suggérer lui aussi des néologismes dans la LA. En voici un exemple.

- (22) Quand ils ont commis le génocide, ils ont ensuite commis l'**intellectici**- le génocid- l'« **économicide** ». (ligne 3015)
ico gihe baágira ihónyabwóoko muu nyuma baáciye bágira ihónyabwe- ihónya- ihónyatúunga (lignes 2721-2722)

Analysons d'abord les néologismes rundi qui se trouvent dans cet énoncé. Il s'agit d'*ihónyatúunga*, que nous traduisons comme « économicide », ainsi que *ihónyabwéenge* que nous restituons comme « intellecticide ». Si nous devons rester dans la sphère des expressions

¹⁶¹ La réécriture de l'histoire nationale a été confiée à la CVR (République du Burundi, 2000 : 23)

attestées, nous parlerions seulement de « génocide économique » et de « génocide intellectuel », lesquels s'accorderaient avec « génocide culturel » déjà attesté et même en vogue dans les milieux spécialisés¹⁶². C'est donc en suivant les procédés linguistiques utilisés dans la formation de ces mots nouveaux dans la LD, nous pourrions suggérer des expressions correspondantes dans la LA « économicide » à la place de « génocide économique » et « intellecticide » à la place de « génocide intellectuel ». Nous reconnaissons cependant que même si d'autres avant nous ont déjà utilisé « ethnocide » et « génocide culturel », et que les néologismes « économicide » et « intellecticide » que nous proposons sont compréhensibles et obéissent aux mêmes règles morphosyntaxiques que leur homologue « génocide », rien ne garantit qu'ils seraient accueillis favorablement par ceux qui, dans la société savante, estiment qu'il y a une tendance au galvaudage du terme « génocide »¹⁶³. L'objectif est, rappelons-le, de faire de sorte que la traduction laisse sur le récepteur un effet identique ou équivalent à celui que le TD est censé laisser sur son récepteur.

La médiation s'avère incontournable aussi pour combler les éventuels vides lexicaux dus à la distance culturelle et géographique qu'il y a entre la LD et la LA. À cet égard, notre appartenance au même groupe identitaire que les témoins auteurs des TD devrait nous permettre de transmettre autant que ce que visent les locuteurs qui s'expriment dans le corpus. Ici intervient

¹⁶²En rapport avec « génocide culturel », Moses (2010 : 37) souligne que lors de son Assemblée Générale de 1946, l'ONU acceptait déjà le principe d'une dimension culturelle du génocide. Concernant le néologisme « intellecticide » que nous suggérons, soulignons l'existence d'un équivalent, « génocide intellectuel » qui est utilisé dans les cercles d'intellectuels burundais comme « Le Centre d'Analyse et d'Action pour le Burundi » qui s'auto-définit comme étant une association apolitique et non confessionnelle militant « pour l'établissement d'un Etat de droit au Burundi » et qui « analyse le plus objectivement possible la situation burundaise et propose des actions à mener pour résoudre les conflits qui déchirent ce pays » (CAAB, 1999 : sp). Pour « ethnocide », il est à rappeler que Raphaël Lemkin l'utilise comme synonyme de « génocide ». *supra*, page 14.

¹⁶³Au sujet du galvaudage de « génocide », voir Chétail (2007)

la part de la connaissance de la matière tel que soulignée par Seleskovitch (1982 : 298). À ce niveau, le défi auquel fait face le traducteur-témoin qui dispose de beaucoup de connaissances encyclopédiques sur le contexte de production de TD sensibles est celui de la sélection.

4.4.3 Pour expliciter les spécificités culturelles

Cette catégorie concerne les expressions rundi qu'utilisent les témoins et qui n'ont quasiment pas de correspondant dans la langue d'arrivée. Un premier exemple serait celui des métonymies à base d'anthroponymes rundi. Ces dernières sont, par excellence, le trait le plus directement identifiable dans notre corpus. Ceci est d'autant plus intéressant que nous découvrons ce phénomène même dans les corpus en français. Prenons pour exemple la phrase suivante :

(23) eh bien + les miliciens de **Nyangoma** tiraient avec des fusils à gauche à droite
(lignes 3719-3720)

Même si l'original de cette phrase est en français, c'est au traducteur qui comprend la langue d'origine de l'anthroponyme, de montrer que ce dernier joue ici plus qu'un simple rôle de nom propre. A première vue, ceci peut paraître comme une fausse problématique, étant donné que les anthroponymes sont « les moins susceptibles de poser des problèmes à la traduction » pour reprendre les mots de Grass (2014 :16). Cependant, pour permettre une bonne saisie de cette référence, il est nécessaire de montrer que Nyangoma est non seulement un chef rebelle mais aussi qu'il dirige une des « rébellions » en l'occurrence là mieux équipée car, celle-là dispose de fusils contrairement aux autres groupes rebelles qui mènent leurs attaques à la machette¹⁶⁴.

¹⁶⁴ Ress (1992 : 110) revient sur l'efficacité de cet instrument aratoire. Concernant l'anthroponyme, Eggers (2006 :30-42) souligne que Léonard Nyangoma est un « ancien Ministre de l'Intérieur qui a dirigé le Conseil National pour la Défense de la Démocratie (CNDD) et son aile armée, les Forces de Défense de la Démocratie (FDD), un groupe, connu pour être l'un des extrémistes impliqués dans les meurtres ethniques suite à l'assassinat du Président Melchior Ndadaye (...) Son groupe FDD, est « la milice hutue la plus visible et la plus active, et qui a été impliquée dans de nombreuses atteintes aux droits de l'homme, y compris les attaques et les exécutions de civils ».

Le deuxième cas qui requiert la médiation du traducteur est le silence. Il faut noter en effet que dans les témoignages oraux de forme dialogale, le silence est on ne peut plus significatif et qu'il ne rime pas toujours avec un manque d'informations. Ainsi, étant donné que parfois les témoignages sont livrés dans des situations assez stressantes, il est possible que le silence exprime soit la douleur soit la colère de se voir questionner sur des horreurs pour lesquelles les seuls acteurs à même d'apporter des réponses se trouvent être les autorités. Considérons à cet effet ce silence en réponse à une question posée à une personne au sujet des membres de sa famille qui sont pris en otages par des assaillants.

(24) L20JH Est-ce que vous avez averti les forces de l'ordre pour qu'elles essaient d'aller voir ce qui se passe ?

L21H Je l'ai dit, mais- {il hausse les épaules et tape des mains} (lignes 3460-3463)

L20JH *nooné mwaarabibwīye abajéejwe umutéekaano ngo baraabé kó boojí kuraaba ivyó arivyó*

L21H *narábivúze aríko-* {il hausse les épaules et tape ses mains} (lignes 3432-3435)

Il nous faut d'abord rappeler le bicéphalisme qu'il y a à la tête de l'appareil étatique où cohabitent un Président de la République et un Premier Ministre qui laissent leurs différences d'ordre « ethniques » et politiques transparaître dans leurs discours respectifs. Il est donc possible qu'en gardant le silence, ce témoin évite de contredire l'une ou l'autre tendance alors ancrée dans le discours officiel. Il se tairait alors sur certains sujets par crainte de représailles¹⁶⁵.

¹⁶⁵ Ce silence rentrerait donc dans la catégorie des opinions confrontées dans une perspective interactive dans le cadre d'un consensus mais qui nous semble cacher une réfutation. Il a beau donner l'impression de s'accorder avec l'intervieweur sur la nécessité de se pourvoir auprès des forces de l'ordre, le silence total sur la suite réservée à son pourvoi suggère autre chose. De notre point de vue, ceci valide la vue de Kerbrat-Orecchioni (1990 : 335-336) selon laquelle il n'est pas toujours aisé de « décrire le système des accords et des désaccords » surtout que « l'accord parfait et le désaccord total sont infiniment plus rares que les formes intermédiaires d'évaluation d'une opinion ». En effet, comme le note Toyi (2012 : 187), à l'époque de l'interview, « Le Président et le Premier Ministre étalent publiquement leur divergence sur des dossiers sensibles de désarmement des milices et de jugement des présumés

Indépendamment des causes du silence explorées ci-dessus, dans un tel contexte où les histoires personnelles ont des chances d'être absorbées dans les récits politiquement corrects, que les témoins se taisent, s'expriment sur certains sujets en en laissant d'autres de côté, la question de la réalité, de ce qui fonde la réalité elle-même, qui se pose, animée en partie par cette remise en doute de l'indicible dans un témoignage fait par le témoin qui en a vécu l'expérience, c'est toute. À ce niveau, Lyotard (1983 :3) peut éclairer dans ses considérations selon lesquelles « la réalité n'est pas ce qui est donné à tel ou tel autre sujet » mais plutôt l'état du référent, « ce dont on parle ». De ces observations, l'on comprend que la réalité reste, qu'on en parle de telle ou de telle autre manière. Relativement à ces cas où on ne parle pas de cette réalité, Benjamin (2000a :370) rappelle que le silence du rescapé, qu'il soit fonction d'une incapacité, ou alors d'un refus de témoigner, ouvre la porte à l'émergence de faux témoignages, sans oublier les critiques qui en résultent et qui remettent en doute, voire discréditent, la vraie histoire. Ceci recoupe en partie notre observation selon laquelle le refus de témoigner pourrait résulter de ce que les témoins se gardent de livrer des textes qui ne se conforment pas au discours officiel. Nous pensons que les conséquences sont d'ordre quantitatif et qualitatif, une dimension importante certes, mais qui se trouve en dehors du cadre de notre étude.

Le troisième cas de médiation est celui des proverbes, lesquels constituent un genre très usité en kirundi (Ntabona, 1999) et qui, de ce fait, sont abondamment utilisés dans les témoignages. Au sujet de la traduction des proverbes, Bly (2004 : 234) fait une observation qui nous paraît digne d'intérêt :

If a particular text type or genre exists in the source community as well as in the target world, there are often great divergences as to how they are linguistically

putschistes et des génocidaires ». Au sujet des divergences en question, voir à cet effet le Tableau 3. Partage des pouvoirs exécutifs au Burundi durant la période d'étude (*infra*, 3.1., page 131).

implemented by way of translation units with regard to the original and, correspondingly, to the translation. Nevertheless, there are generic constraints that decide upon how translators will choose the structures, words, and stylistic features.

C'est un fait que les proverbes existent tant en français qu'en kirundi. Cependant, les équivalences parfaites en la matière sont très rares compte tenu de la distance entre ces deux langues et les cultures y afférentes. De ce fait, comme les proverbes ont généralement un ancrage culturel très remarquable, leur traduction efficace requiert du traducteur une maîtrise non seulement des langues impliquées mais aussi des cultures où ils sont produits. Observons l'exemple suivant.

(25) Je ne veux incriminer qui que ce soit. Si tu te mets à dire « si », [sache que] comme on dit en français, « avec des si, tu peux **même** mettre **la ville** de Paris dans une bouteille ». (lignes 880-882)

singoombá gushíra ikosá ku muuntu n'uúmwé-hh ++ uvúze ngo iyó nk'úukó babivugá mu gifaraánsa uvúze ngo iyó n'ígisagára caa Paris ngo woogishíra mw'iicupá –hh (lignes 344-346)

Il s'agit d'un cas de transfert d'un proverbe français dans la langue kirundi moyennant une légère transformation syntaxique qui nécessite une explicitation. En paraphrasant le proverbe, il ajoute un élément grammatical qui n'est pas sans influencer sur le produit final, en l'occurrence, la conjonction de coordination *n(a)* qui est rendue sous la forme d'un adverbe « même » au niveau du TA. Il s'agit aussi de la conjonction de subordination *ngo* que nous ne traduisons pas séparément car l'idée d'un second locuteur qu'elle introduit est déjà prise en charge par « comme on dit ».

Ces quelques exemples mettent en exergue la nécessité d'une médiation fournie par le traducteur afin de rendre compte des apports de la traduction des proverbes dans l'expression du vécu des témoins.

4.4.4. Pour détecter les phrases hétérogènes afin de mieux les traduire

Il nous faut rappeler d'emblée qu'on parle de phrase hétérogène quand au moins deux codes linguistiques sont utilisés dans une même phrase. En effet, si l'on peut s'accorder que le Burundi jouit d'une homogénéité linguistique rarissime (OIF, 2014 : 92), l'on se doit aussi d'ajouter que cette dernière ne rime pas avec monoglossie. Et pour cause, le kirundi a beau être parlé et compris sur tout le territoire du Burundi, il n'y cohabite pas moins avec trois autres langues, à savoir, le swahili, l'anglais, mais aussi et surtout le français avec lequel il partage le statut de langue officielle¹⁶⁶. C'est ce qui explique que les textes de départ dans notre corpus comprennent des phrases hétérogènes. La présence de ce genre de phrases dans les témoignages exige qu'on s'y arrête. Il s'en faut souligner en effet qu'au-delà d'être un simple indicateur du bilinguisme du locuteur, ce mixage de codes renseigne sur le contexte d'énonciation. Dans cet État francophone, le français est un symbole de pouvoir dans la communauté. En d'autres mots, cette capacité de témoigner en français correct ajoute de la crédibilité aux faits relatés ou aux phénomènes discutés. Soit l'exemple ci-dessous :

- (26) Même ceux qui y habitent maintenant ne vivent pas tellement en paix par comparaison au temps où nous vivions encore ensemble, les Hutu et les Tutsi. (lignes 3129-3130)
n'ábahába na bó nyéne ubu'u + ntíbameréwe néézá caane ++ amahóro ní maké + par rapport y'ívyaári mbere túkibaana twéése + túkiri Abahutú n'Ábatuutsi (lignes 2825-2826)

Dans cet extrait d'une interview en kirundi, c'est en faisant recours au français que le témoin apporte des précisions à son propos.

¹⁶⁶En plus du français qui a toujours été la langue de l'enseignement au Burundi depuis l'indépendance, le swahili et l'anglais sont désormais enseignés dès l'école primaire depuis l'adhésion du pays à la Communauté de l'Afrique de l'Est (OIF, 2014 : sp).

Il est aussi des cas de phrases hétérogènes où l'on retrouve des mots swahilis dans un énoncé en kirundi. Ces intrusions, qui dénotent une intégration plus ou moins complète dans le lexique rundi, servent également à ajouter des précisions semblables à celles de l'exemple 26 ci-dessous. L'extrait ci-dessous en est une illustration :

- (27) Ils sont venus attaquer vers **4h25** du matin (ligne 720)
baáje gutéera ++ mu ma saa kumí na miroongwibiri n'ítaanu gúrtyo (ligne 187)

Comme le montre cet exemple, l'expression temporelle *saa kumi* est un emprunt swahili qui est employé parallèlement avec son homologue rundi pour plus de précisions.

Il arrive également que l'on retrouve des mots rundi à l'intérieur d'un énoncé en français, comme c'est le cas de l'énoncé suivant :

- (28) ce qu'il y a de particulier peut-être ++ c'est que dans cette guerre ++ ce sont des *Banyabukeye* ++ qui font la guerre aux *Banyabukeye* (lignes 3490-3491)

Puisque cet énoncé est dans une interview en français se déroulant dans un pays où les auditeurs de l'émission comprennent les intrusions de la langue burundaise dans le journal en français, l'on comprend pourquoi elle n'a pas été explicitée par le journaliste¹⁶⁷. Néanmoins, laisser sans explicitation le nom en caractère gras dans la forme 28 ferait qu'un lecteur non kirundiphone rate une interpellation plus directe que le témoin adresse aux interlocuteurs.

Il y a enfin cette intervention de mots français dans une séquence swahilie, comme l'illustre cet extrait :

¹⁶⁷ Il peut être traduit comme « Ce sont des habitants de *Bukeye* qui font la guerre aux habitants de *Bukeye* ».

(29) les choses que nous voyons cette fois-ci, même si on avait entendu votre [dix-neuf cent] **soixante-douze**, ce que nous voyons maintenant, nous fait peur. Au moins [en français] nous allons habiter et mourir chez nous. Nous serons affamés mais nous mourrons chez nous. (lignes 3975-3978)

bitu vyenye tunaona hii wakati + hata tulisikiaga hio soixante-douze yenu ++ lakini mais hii vyenye tunaona sasa ++ binatupa uoga + au moins twende tuikale tukufie kwetu tutakuaga na njaa lakini tukufie kule kwetu (lignes 3971-3973)

On réalise qu'au-delà de la nécessité de traduire cet adjectif numéral cardinal français, le traducteur est obligé d'explicitement la signification de cette année 1972 dans l'histoire contemporaine du Burundi dont cette étude analyse un pan.

En somme, il est important de jeter un regard sur le statut des langues mises en contact dans cette situation pour mieux appréhender l'origine de la présence de langue relais dans cette traduction.

4.4.5. Pour paraphraser des résidus de métaphores intraduisibles

Il se trouve dans le corpus des locutions verbales ancrées dans la culture rundi dont la traduction exige de la part du traducteur une médiation afin de transmettre une signification qui n'a pas nécessairement d'image dans la LA. Il s'agit des expressions métaphoriques profondément ancrées dans la culture rundi. Ci-dessous un exemple:

(30) L'ennemi a trompé notre **vigilance**, il a trompé leur **vigilance** (lignes 653-654)
umwáansi yadúciye mu ryaáhumye + yabáciye mu ryaáhumye (ligne 126)

Nous le traduisons par un équivalent non pas métonymique mais plutôt métaphorique. En rendant l'original par l'expression « tromper la vigilance », par une expression désignant l'œil malvoyant ou aveugle, c'était une façon de disculper quelque peu la victime de cette tromperie, comme quoi elle avait fait de son mieux. Le contexte de production de cet énoncé éclaire ce phénomène. Pressé par un journaliste essayant de trouver s'il y aurait eu quelque faille dans le

système de sécurité de l'école sous sa direction, le prêtre donne une réponse qui témoigne des difficultés qu'il a à reconnaître soit la défaillance dans la surveillance soit le savoir-faire des assaillants. Son échappatoire est de louer indirectement la compétence du responsable de la sécurité laquelle en laissant entendre que l'assaillant n'a profité que d'un clin d'œil¹⁶⁸.

L'autre dimension culturelle qui ne peut-être médiée qu'à travers la traduction, c'est la place de certains aliments et de certaines plantes dans la culture burundaise. Prenons le cas de cet énoncé où un témoin parle de banane:

- (31) Quand ils ont vu que nous avons mis en valeur ces terrains, que nous y avons mis de la fumure, que nous y avons planté le précieux bananier, que nous consommons la **précieuse banane**, ils se sont mis à écarquiller les yeux. (lignes 1427-1429)

*bámaze kubóna kó twáaharimye + twáahatabiye + twáateeyehó agatooke + turímwo turaryá **agatooke** + baáciye bákanura amáaso* (lignes 1190-1191)

Il y a en effet, deux dimensions. La première a trait à la banane comme aliment. Malgré sa faible teneur en nutriments, au Burundi, la banane plantain est prisée compte tenu de son rôle dans les rites traditionnels, notamment le culte aux morts. En effet, traditionnellement, la banane figurait en bonne place sur la liste des mets délicieux à ne pas consommer lors de la semaine de deuil et donc en contradiction avec la frugalité exigée en ces circonstances (Ntahokaja, 1978 : 45). La deuxième dimension est celle du symbole porté par le bananier comme plante. Dans l'agriculture burundaise, le bananier est synonyme d'un terrain dont le défrichage a été effectué depuis bien longtemps (Ntahokaja, 1978 :67). Aussi, pour saisir totalement la métaphore dans toute sa profondeur, il faut faire intervenir la référence indirecte à l'hostilité que le témoin perçoit de la part de ses voisins qui ne veulent pas qu'il réussisse à se sédentariser à ce nouvel endroit où il habite après avoir été chassé de ses propres terres. En d'autres mots, la réussite d'une telle

¹⁶⁸ Par l'emploi de l'expression « *mu ryaáhumye* », littéralement, « dans l'œil fermé »

sédentarisation se manifeste par la culture du bananier donnant lieu à la consommation de cet aliment précieux ci-haut évoqué.

Conclusion sur l'approche traductologique

L'objectif primordial de fournir une traduction du kirundi vers le français était de permettre aux lecteurs ne parlant pas cette langue, mais qui maîtrisent le français, de prendre connaissance de l'existence de ces récits de témoignage dans la langue originale. Pour cette raison nous n'avons pas traduit vers le kirundi les parties du témoignage dont l'original est en français. Il était aussi important de montrer les mécanismes de construction du sens, et surtout de déterminer la place de la subjectivité dans cette construction.

L'approche traductologique des témoignages a montré qu'il existe une certaine forme de subjectivité positive, celle-là qui fait que le traducteur élucide des expressions ancrées dans la culture de la langue de départ et donc autrement intraduisibles. Nous avons montré aussi que malgré les contraintes éthiques qu'il génère, le partage d'identité entre le traducteur et les auteurs des témoignages des TD, peut être mis à profit pour assurer la médiation de certaines réalités culturelles qui pourraient passer inaperçues alors qu'elles sont centrales aux expériences personnelles contées dans les témoignages.

L'on doit souligner que dans la traduction portant sur des textes sensibles, la nature du texte à traduire ainsi que les exigences méthodologiques et éthiques du contexte de réception, en l'occurrence, les normes académiques, influent elles aussi sur le processus et les procédés de traduction. La combinaison de tous ces facteurs fait que le texte dans la langue d'arrivée accuse certaines pertes, mais aussi qu'il comprend des ajouts dont la plupart sont des éléments que d'autres traducteurs, dans d'autres contextes, auraient soit laissés de côté soit inclus sous une

autre forme. Il ressort en outre que quelles que soient les précautions prises, les traces du traducteur dans le texte d'arrivée demeurent.

CHAPITRE 5. APPROCHE ENONCIATIVISTE

Dans cette section, nous nous lançons à la poursuite des marques de la subjectivité dans le langage. Nous suivons en cela l'approche de Kerbrat-Orecchioni, convaincu comme elle que chaque fois qu'un énonciateur produit un énoncé, il y laisse ses propres marques, mais aussi celles de la situation d'énonciation. Ainsi, pour retracer cette « inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation », nous nous focalisons sur un certain nombre d'unités et de procédés linguistiques « par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 36). Nous nous basons également sur les dimensions psychologiques et sociologiques de l'énonciation, lesquelles ne devraient pas être « nécessairement exclues du domaine de la linguistique » (Culioli, 1985). En effet, les présupposés sociologique et psychologique se manifestent linguistiquement et sont centraux à « l'énonciation de la subjectivité ».

Il est judicieux de rappeler en effet que les énoncés du corpus ont été produits dans une situation de vecteur de subjectivité. D'une part, ils portent sur des sujets sensibles, et d'autre part, certains témoignages ont été produits dans un cadre qui est parfois, si pas tout aussi sensible que le contexte des événements contés, tout au moins recèle une situation où la pression socio-psychologique est supérieure à la normale. Une partie du corpus a été recueillie tout juste après des actes de violence d'une rare intensité, là où le reste des propos contenus dans le corpus ramènent à la surface les thèmes qui ont conduit à la guerre sur laquelle portent les témoignages. Il serait incomplet, en effet, d'appréhender ces derniers sans tenir compte du contexte socio-politique qui prévalait au moment de leur production. Nous nous retrouvons donc reconnecté aux tenants de l'ACD qui affirment que tout discours est indicateur de la position de pouvoir sur et par les locuteurs. C'est dans cette perspective que nous allons parfois ajouter aux explications grammatico-énonciatives des énoncés analysés, une discussion faisant ressortir la part du

contexte d'énonciation du message en question, notamment les circonstances sociologiques de sa production ainsi que les conditions psychologiques de sa réception, quand c'est possible.

5.1. Sur les traces des vecteurs de la subjectivité

5.1.1. Les déictiques

De manière globale, les déictiques sont de deux ordres. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 40-54) précise qu'il y a des déictiques spatiaux (des prépositions, adverbes, verbes) et des déictiques temporels (les prépositions, quelques désinences verbales, quelques adjectifs et quelques adverbes et locutions adverbiales), auxquels il faut ajouter les termes de parenté, les pronoms personnels et enfin, les démonstratifs.

Notre analyse des déictiques se base sur leur fonctionnement sémantico-référentiel, lequel implique une prise en considération de la situation de communication. Les éléments que nous mettons à profit sont ceux que propose Kerbrat-Orecchioni (1980 :36), à savoir, les actants de l'énoncé et la situation spatio-temporelle du locuteur et de l'allocutaire.

5.1.1.1. Les marqueurs temporels

Les marqueurs temporels revêtent la forme de désinences verbales, d'adverbes ou de locutions adverbiales, de prépositions et d'adjectifs.

- **Les désinences verbales** : Contrairement à ce qu'on a dans le cas du français (Kerbrat-Orecchioni, 1980 :45-46), dans les témoignages originaux en kirundi, la référence au contexte verbal et à l'instance énonciative n'est pas assurée nécessairement par des désinences verbales. Il s'agit principalement des morphèmes aspecto-temporels qui revêtent la forme de préfixes. Soit l'extrait ci-dessous :

- (32) C'est au matin, quand nous **partions** nous coucher, que la catastrophe s'est alors produite. Elle s'est produite le matin, **quand** les enseignants qui avaient monté la garde, ainsi que quelques enfants qui l'avaient fait à mon insu, **étaient allés** se coucher, après qu'ils eussent fini [de monter la garde]. (lignes 625-628)
túgiye kuryáama ni hó ibára ryaágwa reeró búkeeye + riba búkeeye + abaág-rí ku maroóndo + abáariimú + n'ábanyéshuúre bamwé baáhavuuye báyigira ntábiízi ++ bóóse báhejeje ++ bágiye kuryáama (lignes 99-101)

Ce sont les trois verbes soulignés qui jouent le rôle de marqueurs temporels, marquant la limite entre l'avant-catastrophe et l'après-catastrophe. Cette dernière débute après l'accomplissement des procès de chacun de ces verbes, lesquels sont nettement situés au passé comme l'attestent le morphème du passé lointain *-á*¹⁶⁹.

- **Les adverbess.** Nous remarquons de prime abord la présence d'adverbess de temps dans le passage traduit alors qu'il n'y en a pas dans l'original. L'apparition de cette catégorie syntaxique tient de ce que le verbe rundi soit la base à la fois des adverbess et des adjectifs. Ensuite, nous sommes d'accord avec Kerbrat-Orecchioni (1980 :47) que la localisation temporelle du procès se présente de deux façons. Premièrement, elle se réalise par rapport à l'opposition « simultanéité/antériorité/postériorité ». Deuxièmement, elle est exprimée de façon neutre, c'est-à-dire, indifféremment de l'opposition ci-haut mentionnée.

- **Les locutions adverbessales.** Nous commençons par celles qui expriment la simultanéité :

- (33) **Maintenant**, c'est l'insurrection partout. Quelqu'un s'amène, s'empare de ton terrain et t'empêche de l'exploiter (lignes 1433-1435)
ubu bóóse reeró ní umuguumuuko + umuuntu aráduka akaaza gufáta ubwaátsi bwaawe (lignes 1194-1196)

¹⁶⁹ Dont c'est le ton haut qui l'oppose au morphème passé récent *-a-*. Ainsi *báhejeje* s'oppose à *baahejeje* ; *bágiye* à *baagiye*, y compris *túgiye* dans lequel le morphème *-á-* n'apparaît que sous forme du ton haut placé sur **tú-**, le pronom personnel sujet de la première personne du pluriel lequel ne comporte normalement qu'un ton bas, soit **tu-**.

Eu égard à « maintenant », la référence aux facteurs, aux conditions inhérentes au moment de l'énonciation (par exemple, par opposition au passé) est bien évidente. Cette référence permet de déceler de la part du locuteur un certain penchant envers la période antérieure.

Quant aux locutions adverbiales se référant à l'antériorité, elles sont en assez grand nombre mais elles sont loin de constituer un seul bloc. Illustrons-le avec cet exemple :

- (34) Nous avons une grande famille [mais] personne n'est restée, tous ont été tués, on a tué dix-sept personnes **ce même jour**. (lignes 3006-3007)
*twaári dúfise umuryaango ukoméye + aha ntáa n'uúmwé yahásigaye + bóóse baárabiíshe + biíshe abaantu cúmi n'índwi **uwo muúnsi** nyéne* (lignes 2700-2702)

Le constat est qu'on se retrouve dans une situation d'imprécision bien que l'année et les mois soient donnés.

Concernant la postériorité, de manière générale, la référence au temps futur est claire, établie aussi bien par la temporalité des verbes que par les locutions appropriées. Par exemple, dans ce passage

- (35) Faisons le deuil et consolons-nous mutuellement, le reste, Dieu nous l'expliquera **plus tard** (lignes 889-890)
*níturiré twihánagure + duhozánye + ibiíndi na vyó + imána izoobidusiguurira **haanyuma*** (lignes 350-351)

la désinence verbale aurait suffi pour marquer la postérité, mais l'expression « plus tard » est, elle aussi indicatrice de la temporalité du procès.

S'agissant des expressions neutres, elles ne sont pas partout définies. On peut facilement reconnaître une locution adverbiale qui fait référence au temps énonciatif de façon claire. C'est ce que nous avons en

- (36) je ne voudrais pas parler de la situation politique maintenant, surtout que, comme vous le savez, actuellement, elle est difficile. (lignes 1000-1001)
*ivyaa poritiike ++ síniifúuza nó kunábivúgako n'íjaambo **ubu** ++ muráazi kó ++ binagóoye* (lignes 453-454)

Cependant, on trouve des exemples où le temps dénoté par « maintenant » est tout sauf neutre.

C'est ce qui est illustré dans la séquence suivante :

- (37) Même **maintenant**, on a encore peur qu'on vienne faire du mal à celui qui t'hébergerait une nuit parce qu'il t'aime (lignes 3126-3127)
*haracáari ubwóoba bw'úuko + **ubu'u** + n'úwoókuraaza agukuunda + yiicúra kó bacá báaza kumugirira náabí* (lignes 2821-2822)

C'est vrai que sur l'axe du temps, « maintenant » tel qu'utilisé ci-haut, se démarque nettement de la période antérieure au temps de l'énonciation. Mais outre ses limites qui sont indéfinies, il oppose le passé (qui peut être récent ou ancien, car l'ellipse de la proposition n'en facilite pas la détermination) au temps énonciatif (même s'il n'est référé que de manière partielle).

- **Les prépositions temporelles.** Que ce soit celles exprimant l'antériorité ou celles se rapportant à la postériorité, elles y sont bien illustrées. Considérons ces deux exemples :

- (38) Nous voudrions que la Commune Kanyosha redevienne la commune qu'elle était **avant** soixante-douze (lignes 3245-3246)
twaashaaka kó komiine Kanyoósha + isubúra kubá nk'úkomiine ya kéera + nk'imbere ya miroongwiriindwi na kábiri (lignes 2940-2941)

Un constat se dégage de 38 : la distribution complémentaire entre les prépositions exprimant l'antériorité et celles exprimant la postériorité se dessine nettement car le locuteur oppose deux périodes situées de part et d'autre d'un point bien précis dans le temps. En effet, il est aisé pour les locuteurs d'identifier l'année mentionnée d'autant plus que les locuteurs partagent un même présupposé sociologique et qu'ils puisent dans la même encyclopédie des connaissances¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Pour la signification de la date de 1972, voir *supra*, 0.3., page 7. Pour plus de détails, voir par exemple Ngayimpenda (2007) et Lemarchand (2008).

5.1.1.2. Les marqueurs spatiaux

- **Du locatif de proximité.** Certains déictiques spatiaux sont en même temps des prépositions spatiales. Quand ils ne sont pas simplement des formes verbales, ils n'échappent pas à cette caractéristique de la langue rundi qui fait que le verbe serve comme base à la plupart des parties du discours, y compris les adverbes et les adjectifs. Prenons l'exemple suivant :

- (39) Je vous ai déjà dit que **tout près de chez moi-** (ligne 3234)
naababwīye kó jeewe neegeranye- (ligne 2930)

Nous constatons d'abord que ce qui est rendu comme « tout près de chez moi » est la traduction de la forme verbale *neegeranye*. Il importe de préciser en plus qu'en plus du radical *-egeer-*, dont l'élément clé de ce locatif de proximité à base verbale est le pronom sujet *n-*. L'idée directrice est donc celle d'un sujet qui se pose comme repère spatial.

En outre, il y a cet autre locatif de proximité « ici » qui est employé de façon récurrente.

Considérons ces quelques cas :

- (40) j'allais sortir + j'ai eu + les éclats de vitre **ici** (ligne 4098)
- (41) je suis allé voir ++ les élèves qui étaient étendus sur le gazon **ici** (lignes 4146-4147)
- (42) ils tuaient beaucoup de personnes **ici** ++ dans les forêts il y a beaucoup de cadavres (ligne 3822)
- (43) je me disais ++ jamais on ne nous attaquera **ici** au séminaire de Buta (lignes 4073-4074)

Nous remarquons que le signifié de ce locatif est loin d'être identique partout où il est utilisé. Alors que dans 40, il apparaît clairement que l'endroit référé est contigu à la position du locuteur, il n'en est pas de même dans les autres exemples. Ainsi, l'emplacement et la délimitation de « ici » sont moins évidents pour 41, pas plus que pour le cas de 42 et 43 où la seule précision supplémentaire est l'évidence que l'étendue de l'« ici » est bien plus large.

Enfin, on pourrait y ajouter le cas d'une référenciation spatiale de proximité dans laquelle le lieu référé correspond à une localité qui peut être une ville ou un village. Un exemple serait

- (44) La façon dont je survivis **ici**, moi, (...) en général, nous allons travailler la terre
(lignes 2451-2452)
jeewé + ingéne mbaayehó + háno (...) mu bisáanzwe + tweeké turageenda
tukarima (lignes 1915-1917)

Il s'agit d'une proximité par rapport au lieu d'énonciation, ce dernier étant pris non pas comme un point précis mais globalement comme tout un espace plus ou moins délimité. Par ce jeu de déictiques, le témoin-énonciateur se pose comme central à l'énoncé comme on s'y attendait, de telle sorte que l'énonciataire se trouve invité à baser son interprétation sur lui.

- **L'opposition « près » vs « loin ».** Commençons par cet exemple d'un « là-bas » déictique qui n'est repérable qu'en considérant la situation concrète de communication :

- (45) Quiconque nous dirait de retourner **là-bas**, là d'où nous sommes venus (...).
(lignes 1484-1485)
uwoóza atúbwiira ngo nidusubíre háriíya + iyo- iyó twaávuyeye (...) (lignes 1243-1244)

Dans son interprétation, l'allocutaire se trouve renvoyé à un autre endroit bien différent de celui où se trouve le locuteur. L'on peut ajouter qu'il s'agit d'une opposition binaire car il n'y a pas de place pour une troisième option.

- **Des locatifs tenant lieu de déictiques.** Il s'agit des locatifs à base de mots pourvus d'orientation. En voici un exemple :

- (46) c'est lui que j'ai contemplé le plus ++ **à côté de** moi ++ il a dit ++ pardonne-leur
seigneur (lignes 4230-4231)

Nous constatons que l'orientation indiqué par le déictique de proximité « à côté de » permet de repérer la position de l'énonciateur.

- **Les verbes de mouvement.** Soit l'exemple suivant :

(47) D'autres survivent en **allant** labourailler leurs propriétés (lignes 2443-2444)

abaánda na bó batuunzwe + nó kujá kujójagura + iwaábo (lignes 1907-1909)

Nous remarquons d'abord que le locuteur qui s'exprime laisse entendre que les propriétés terriennes de ses compagnons déplacés intérieurs sont dans un lieu autre que celui où prend place l'énonciation. Il se comprend aussi que cet autre lieu est en même temps la place où se déroule le procès de « labourailler ». Nous constatons en outre qu'il aurait été possible pour le locuteur de dire simplement qu'on survit « en labouraillant » mais il ajoute le verbe de mouvement « aller », montrant ainsi qu'il y a un éloignement de la sphère du locuteur. De cette instance énonciative, on comprend que la survie du sujet dépend de ce mouvement vers un « chez soi » qui ne l'est plus.

5.1.1.3. Les termes de parenté

L'utilisation des termes de parenté met en évidence le lien de sang ou autre qu'il y a entre le locuteur et la personne référée. Elle met également en relief les relations affectueuses susceptibles d'exister entre les deux. Ainsi, les témoins qui se lamentent ou qui content leur calvaire tout court, sont prompts à évoquer leur attachement au défunt en se limitant à la relation parentale, d'autant plus que l'évocation du nom dans ce genre de situations est un phénomène rarissime¹⁷¹. Par exemple, dans ce passage il est aisé de déceler une répétition indue, ce qui fait penser que cette insistance apparemment superflue traduit un épanchement de la subjectivité.

(48) Si j'avais été là, j'aurais péri avec les autres. **Mes cinq enfants, mon épou- ma chè-, mon épouse ; mon père, ma mère** ; on les a tous tués, de même que **mon oncle paternel** et tous ses neuf enfants (lignes 2991-2993)

¹⁷¹ Selon Ntahombaye (1973 :43), il s'agit du phénomène dit *kudeha* relatif à l'interdiction d'évoquer le nom d'un défunt.

+ *iyó ndahabá mba nárapfúuye mu baáandi + abáana baanje bataanu + umuke-umucáan- umupfáasóni waanje + papa na mama baárabíshe +h na dáatáwáacu n'ábáana iceénda bóose baárabíshe ++h (lignes 2685-2687)*

Le syntagme nominal que nous rendons comme « ma chère épouse » dans le TD traduit la redondance que revêt l'expression correspondante dans l'original. En effet, « *umupfáasóni waanje* » est redondant car, vu le contexte, *umupfáasóni* aurait suffi à véhiculer la relation « mon épouse », mais le locuteur y ajoute un hyponyme signifiant « premier époux », à savoir « *umucáancé* »¹⁷².

5.1.1.4. Les pronoms personnels

La catégorie des pronoms personnels regroupe deux grandes subdivisions, à savoir, les pronoms agentifs et les pronoms objets. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 40-43) trouve plusieurs oppositions possibles entre les pronoms personnels. Par exemple, elle distingue les pronoms personnels purement déictiques (« je » et « tu ») et des pronoms qui ne sont que partiellement déictiques (« il » et « elle »), mais finit par privilégier l'opposition locuteur/non-locuteur, précisant que la dernière composante se subdivise à son tour en « allocutaires vs non-allocutaires ».

Nous adoptons cette focalisation sur la dualité « locuteur/non-locuteur », convaincu comme Kerbrat-Orecchioni qu'elle est la plus importante de par la place privilégiée qu'elle accorde au « je » dans le fonctionnement de l'énoncé.

- **Les pronoms personnels purement déictiques.** Concernant ce genre de pronoms, nous laissons de côté le « tu » pour nous intéresser aux différentes instances du « je ». Ce pronom est le plus intéressant dans la mesure où non seulement il participe à la relation d'allocution mais

¹⁷² Même s'il ne fait qu'amorcer son énonciation (*umucáan-* au lieu de *umucáancé*)

également, il met en relief la centralité de l'énonciateur dans cette référenciation ancrée dans une situation de communication. C'est ce que nous observons ici :

- (49) je suis resté là + **je** n'ai plus bougé ++ **je** priais le bon dieu parce que **je** voyais que + ma vie allait + finir comme ça ++ euh + et + je: je disais le notre père + je disais le je vous salue marie + mais quelques fois + bof + je voyais que + comme + **je** priais + que la persécution continuait (lignes 4184-4187)

Le pronom « je » se présente d'ordinaire comme agent. Toutefois, il se présente des contextes où il joue le rôle du patient. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous.

- (50) il a enlevé + sa jacket + une nouvelle jacket toute blanche ++ alors il a mis- il **m'a** bandé (...) même maintenant + quand j'y pense ++ je vois + combien + euh- il **m'**aimait (lignes 4196-4199)

La place centrale du « je » énonciateur est évidente dans 49. Dans la forme 50, le patient du procès de « bander » est le même sujet énonciateur L0.

- **Les pronoms personnels partiellement déictiques.** Concernant ces pronoms personnels partiellement déictiques (« elle » et « il »), nous rappellerons d'abord que, qu'ils soient agent ou objet, ces personnes ne participent pas à la relation d'allocution. Elles se répartissent en locuteurs d'une part, et en personnes exclues de la relation d'allocution, d'autre part. Nous en donnons une illustration ci-dessous :

- (51) **Ils** voient que même ceux qui y avaient été [en prison] en premier lieu y ont passé deux à trois ans. Ceux qui y ont passé une année n'ont rien subi (lignes 2275-2277)
babona ko n'ábaágiiye ubwaa mbere baámazeyó imyáaka ibiri imyáaka itatu abaámazeyo umwáaka ntáa na kímwe baábakojeje (lignes 1711-1712)

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le cas où le pronom locuteur « je » se lie au couple « ils/elles » autrement non-locuteur, pour devenir « nous ». Soit l'exemple suivant :

- (52) **nous nous** sommes rencontrés avec ++ un groupe d'assaillants ++ et qui tendaient une embuscade ++ ils nous ont déshabillés ++ et ils ont commencé à nous: +

tabasser à nous: + battre ++ ils ont amené une ma- une machette pour nous tuer ++ et puis ++ euh: + nous avons- nous avons: + pris fuite ++ automatiquement ++ et + donc- nous- nous pensons++ au lieu de nous tuer avec + avec des: + couteaux ++ ils vont mieux (sic) nous: + nous fusiller (lignes 4117-4122)

Le contexte d'énonciation de ce passage exclut d'office la combinaison « je + tu » comme étant celle par laquelle « nous » est généré. Néanmoins, la place centrale du « je » reste évidente, peu importe la base de la construction ayant donné « nous ».

Il y a aussi le cas de pronoms agentifs qui n'apparaissent pas dans la traduction française alors qu'ils sont en grand nombre dans l'original. À cause de la syntaxe et de la morphologie du kirundi, une langue agglutinante par excellence, le même pronom personnel peut se retrouver dans un verbe, soit comme agent soit comme objet (parfois les deux à la fois). Ceci concerne surtout les pronoms personnels dans les verbes conjugués au mode autonome car ils sont enchâssés dans des propositions subordonnées relatives. Il nous faut expliquer brièvement ici le fonctionnement du mode autonome en kirundi avant de montrer comment il véhicule la subjectivité.

Premièrement, la structure d'un verbe rundi conjugué au mode autonome ressemble à celle d'un substantif, tant et si bien que certains grammairiens hésitent à considérer l'autonome comme un mode à part entière¹⁷³. En effet, le verbe conjugué au mode autonome n'admet ni les premières ni les deuxièmes personnes. Par contre, dans la seule troisième personne qu'il admet, il prend un augment comme les noms rundi¹⁷⁴. C'est ce qu'illustrent les deux exemples ci-dessous :

¹⁷³Ntahokaja (1994 :151) l'appelle « un relatif substantivé ».

¹⁷⁴Au sujet de la volatilité du mode autonome en kirundi, voir ; *Étude structurale du kirundi* de Jean-Baptiste Ntahokaja (1994) ; voir également *Essai de grammaire rundi* d'Achille Émile Meeussen (1959)

(53a) *abiúgiisha*
a - ba - ig - ish - a
AUG.SUJ.3PL - étudierRAD- FACT. IMPERF.
Ceux qui enseignent

(53b) *uwúgiisha*
u - a - ig - ish - a
AUG.SUJ.3SG - étudierRAD- FACT. IMPERF.
Celui qui enseigne

(54a) *abiúgiisha*
a - ba - ig - ish - a
AUG.PL.CL2 - étudierRAD. FACT. - IMPERF
enseignants

(54b) *umwúgiisha*
u - mu - ig - ish - a
AUG.PL.CL1 étudierRAD. FACT. - IMPERF
enseignant

En plus de la présence d'un augment dans chacun des exemples, on constate la ressemblance parfaite à la surface entre les formes 53a et 54a.

Deuxièmement, l'autonome permet de se référer à quelqu'un sans le nommer mais sans pour autant laisser d'équivoque quant à l'identité du référé. C'est cette propriété qui explique pourquoi il est très fréquent dans les témoignages.

Passons maintenant aux exemples dans lesquels les pronoms entrant dans la composition du mode autonome sont utilisés pour exprimer la réserve ou l'accusation. Soit l'énoncé suivant :

(55) La plupart ont déjà reçu cette amnistie ; par exemple, ceux **qui** sont partis après qu'ils aient tué, ceux **qui** sont partis après qu'ils aient détruit les maisons et **qui** ont persécuté des personnes (lignes 2271-2272)
*ico kigoongwe beénshi baáramáze kuk**ibahá** nk'**ába**ágiye báariíshe abaantu **aba**ágiye **bá**arasáambuuye abaantu (sic) **ba**gatooteza abaantu (lignes 1708-1709)*

Dans cet exemple, les déictiques en caractères gras ont la forme de pronoms personnels sujets, ils jouent donc le rôle d'agents. Ils sont traduits en français comme « on » compte tenu de leur dénotation qui est floue par moment. Considérons maintenant l'exemple ci-dessous:

(56) même celles qui avaient été appréhendées et condamnées à mort, on **les a** relâchées (lignes 3113-3114)
*n'ábaári **bá**arafáshwe bagacírwa imáanza zó gupfá + ubu baárab**ar**ékuye (lignes 2808-2809)*

Nous remarquons que les unités soulignées (-)ba- sont semblables à celles qui jouent le rôle d'agent dans l'exemple 55 plus haut. Nous remarquons aussi la présence d'un autre pronom ayant la même forme que ses homologues jouant le rôle d'agent, la différence étant sa position dans le verbe ainsi que sa fonction : c'est un complément d'objet. C'est ce que nous illustrons dans cet exemple, qui est tiré de 56:

- (57) *baárabarékuye*
 ba - á - ra - **ba** - rekur - ye
 SUJ.3PP - PASSÉ - HORT. - OBJ.CL2 - relâcher. - PERF.
 on les a relâchées.

En outre, pour les deux formes (agents et objets), nous constatons que s'il est vrai que les personnes référées ne participent pas à la relation d'allocution, il est tout aussi vrai que les pronoms personnels relatifs à ces personnes (auteurs des atrocités qui font l'objet de l'énoncé en question), informent du soin que l'on prend pour ne pas les nommer.

A côté de ces cas d'accusation indirecte de l'auteur présumé des atrocités, cependant, il se trouve d'autres cas relatifs à l'objet du litige, que ce soit une propriété foncière confisquée, un meurtre non puni ou non-enquêté, etc.

Nous devons souligner le recours aux mêmes fins aux pronoms objets normalement dévolus aux objets inanimés dans le système nominal du kirundi. Nous nous arrêtons particulièrement sur le pronom correspondant aux classes nominales 7 et 8 dont les marques caractéristiques sont respectivement -ki- et -bi- (ou son allomorphe -vyi-). Partons de l'exemple suivant :

- (58) Puisqu'ils l'auraient déjà reconnu devant l'OPJ et que j'ai des copies de leurs aveux, ils devraient en répondre et après, être punis. Si amnistie il devrait y avoir, elle devrait intervenir après qu'ils aient payés les dommages. (lignes 2290-2291)
kubéera: bavy- baámaze kuvyéemera nó kwaa opeji bikaba n'ĩnkárataási zaábo ndázifise ++ bootegerezwa kwiishura ++ haanyuma +bagahanwa bágirirwa

ikigoongwe bakagirirwa ikigoongowe + mugábo bakagirirwa ikigoongwe ikiintu
+ *bak- báakirishe* (lignes 1725-1727)

Nous constatons que le pronom objet intervient au moment où le témoin arrive à l'objet clé de l'énoncé, à savoir, le préalable au pardon. Cependant, en cas de référence aux prérequis du pardon ainsi qu'aux conséquences pressenties à son octroi ou à son refus ou des punitions infligées jugées insuffisantes (les remises de peines), pareils mécanismes de référenciation s'observent quand il est question d'autres objets de litige. C'est le cas du retour forcé des rescapés se trouvant dans les camps pour déplacés intérieurs que la terminologie officielle appelle « sites de déplacés » ou « *amasiite* » en kirundi. Au sujet de ces derniers, il est judicieux de considérer ce qu'en disent certains intervenants en matière de protection de personnes vulnérables :

Il semble que les personnes déplacées ont évité de rentrer dans leurs régions d'origine pour plusieurs raisons. Parmi elles, le traumatisme lié au souvenir de massacres perpétrés lors du conflit et l'impunité dont jouiraient de nombreuses personnes ayant commis ces meurtres et vivant encore dans les lieux d'origine des personnes déplacées ; l'insécurité permanente et les conditions économiques difficiles dans les zones d'origine (IDMC, 2011, p. 14).

Compte tenu des imbrications entre pronoms personnels et les diverses catégories syntaxiques, notre analyse des déictiques serait incomplète si nous ne faisons pas un détour chez les démonstratifs.

5.1.1.5. Les démonstratifs

Les démonstratifs font partie de ces déictiques qui, comme souligné plus haut, jouent un rôle principal dans la conjugaison des verbes rundi au mode autonome.

Les démonstratifs sont répartis en deux catégories : d'une part ceux qui sont référentiels au cotexte, et d'autre part, ceux qui sont référentiels à la situation de communication (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 44). Ces derniers sont des déictiques contrairement aux premiers, qui sont les

représentants. Ce rôle de représentants peut être joué par les pronoms démonstratifs. Quelques exemples pour l'illustrer.

- (59) dans **ce** dortoir ++ j'ai entendu aussi des séminaristes + dire + nous nous étions vraiment: + unis (lignes 4227-4228)

Dans la forme 59, l'énonciateur parle de son expérience en se basant sur quelque chose qui se trouve à proximité de lui et de son interlocuteur. L'on constate aussi qu'il y a des cas où il n'est pas possible d'établir avec exactitude si les démonstratifs ont le statut de représentant ou s'ils sont des déictiques. Considérons ces deux exemples :

- (60) C'est ça- cela le principal problème qu'il y a dans **ce** pays. (lignes 3152-3153)
*ee uwo ní wo-iyó ní yó ngoórane irí murí **iki** gihúgu* (ligne 2846)

Dans pareils cas, on se rapporte encore une fois à la proposition de Kerbrat-Orecchioni (1980) à savoir, l'ajout des particules « là » et « ci » au substantif qui en fait un déictique.

Dans ces constructions où les démonstratifs acquièrent le statut de déictiques grâce à l'emploi des deux particules « -ci » et « -là », ces derniers servent à marquer la distance entre l'énonciateur et l'objet dénoté. C'est ce qu'illustre cet exemple :

- (61) [et ils] lui diraient comment **ces choses-là** se sont passées, et qui lui diraient quel est le remède, comment ils peuvent se mettre ensemble pour décrier **ces choses-là**. (lignes 2541-2543)
*(...)bakavúga ingéne **ivyo biintu** vyaágeenze + bakavúga n'úmutí + ingéne booshobóra bákoraniye hamwé bakíyamiriza **ivyo biintu*** (lignes 2018-2019)

Cependant, nous notons que l'ajout desdites particules ne rend pas plus précise l'opération de référenciation par rapport à l'éloignement temporel. Dans le cas ci-dessus, l'imprécision tient du caractère ambigu du substantif que modifie ce démonstratif.

Nous constatons que l'ajout de « là » peut entraîner une distanciation pouvant associer des adverbes de lieu (Kerbrat-Orecchioni, 1980 :45). C'est le cas dans l'exemple ci-dessous.

- (62) par exemple, parmi ces terrains-là qui étaient nôtres avant, dans le temps, il y en a qui coutaient un bouc chacun (lignes 1506-1507)
nk'ákarorero + ariíya matoongo twááhozémwo keéra + harího itoongo ryaágurwa + impfízi y'ímpéne (lignes 1265-1266)

La particule « -là » ne désambiguïse pas toujours la situation. À commencer par la référence au lieu, nous remarquons quela binarité de la valeur spatiale de « là » se désambiguïse grâce notamment au geste ostentatoire ou tout au moins d'un regard dirigé vers l'objet dénoté (Benveniste, 1970 :15), des morphèmes peuvent remplir cette fonction comme cela s'illustre dans l'exemple suivant :

- (63) **Ceux-là** qui n'ont pas encore été punis (ligne 2370)
 (63a) *bárya* bataráahanwa (lignes 1823)
 (63b) *báriíya* bataráahanwa

On remarque d'abord que dans ces exemples, le pronom démonstratif apporte une certaine précision quant à l'emplacement des individus dénotés. Cependant, nous nous retrouvons en présence de références indirectes où l'emplacement des personnes en question reste connu du seul énonciateur. On constate ensuite que les pronoms démonstratifs dans les deux phrases comportent des bases différentes. La première *-rya* correspond au « là » de proximité, tandis que la deuxième *-riíya*, correspond au « là » d'éloignement.

On note enfin que les démonstratifs sont souvent imbriqués avec d'autres catégories syntaxiques pour se retrouver dans des structures périphrastiques plus larges et non moins subjectives. Cela s'observe avec les pronoms, mais aussi et surtout avec les verbes. Prenons l'exemple suivant :

- (64) **Celui** qui fait le mal est mis en avant, celui qui fait le bien est toujours mis en arrière (...) **ceux** qui ont tué, ce sont eux qui marchent la tête haute (lignes 3157-3160)

uúkoze ikibí aja imbere uúkoze iciiza akaama ashírwa inyuma (...) abiíshe + ní bo bageendá búdegeemvya (lignes 2850-2852)

C'est par l'entremise du pronom démonstratif que l'énonciateur se distance de l'agent qu'il désigne sans le nommer. Pour ce faire, le référé n'est pas précis, du fait peut-être que le témoin énonciateur veut rester délibérément flou. Cela s'observe souvent dans les cas où l'on cherche à fustiger la promotion des auteurs des tueries aux détriments des justes qui ont soit caché les victimes désignées soit sauvegardé les biens de ces dernières.

On réalise que le pronom est également sollicité dans les énoncés où le témoin semble s'aménager une marge de sécurité en ne nommant pas les auteurs des atrocités. Faut-il rappeler que ces derniers sont dans une position de force, et que parfois, les rescapés qui témoignent peuvent même se trouver sous leur autorité. Les accuser en les nommant reviendrait pour le témoin à s'exposer à des représailles potentielles. C'est ici que se trouve l'origine de ces énoncés dans lesquels on a l'impression qu'on va mentionner les auteurs des atrocités, que les témoins affirment connaître, comme c'est le cas dans l'énoncé suivant :

- (65) Et après s'être amnistiés, **ils** ont reçu- c'est eux même qui s'auto-récompenseront (lignes 3197-3198)
*haanyuma **bámaze** kwúgirira ikigoongwe + **baca bároonka** + ní bó nyéne **bazítheemba** (lignes 2893-2894)*

Il est judicieux de signaler que même en parcourant toute l'interview, nous ne retraçons aucune référence directe, expresse à ces individus ou à ces groupes. Par contre, il nous est possible d'identifier d'autres témoins qui évoquent aussi indirectement des faits semblables, c'est-à-dire, les auteurs des atrocités, sans les nommer directement, mais, fait remarquable, en utilisant le même type de particule.

Le temps énonciatif de ces deux interviews est celui de la présence au pouvoir des auteurs présumés des massacres visant cette catégorie particulière de la population burundaise à savoir, les rescapés tutsi vivant dans les camps de déplacés intérieurs et dont fait partie le locuteur (Vandeginste, 2009, p. 593). Il est tout aussi important de noter la répression de la presse quand elle se réfère expressément aux atrocités commises par ces acteurs auxquels les témoins font référence obliquement dans les témoignages du corpus¹⁷⁵.

De ces données, on peut déduire que quand on évite de nommer le groupe politique ou « ethnique » des dirigeants, on se sert considérablement des démonstratifs. C'est un fait pour le moins significatif qu'on ne mentionne nommément ni les auteurs ni le groupe ou organisation qu'on tient pour responsable du mal dont on se plaint, que l'énonciateur déploie des efforts pour éviter la référence directe aux auteurs, ce qui transparait à travers les pronoms utilisés. Nous en avons une illustration dans l'extrait suivant :

- (66) Quand bien même les gens auraient commis des crimes, tous les crimes ne s'équivalent pas. Il y a des personnes qui doivent répondre de leurs actes, qui doivent en être condamnés ; il y en a d'autres pour qui les poursuites devraient continuer. Quant à **ceux** qui n'auraient pas eu le courage de reconnaître leurs forfaits, ils devraient être déférés devant la justice. (lignes 2318-2321) *abaantu n'áhó baákoze ibibí ntíbaágize ibibí biinganá ++ harihó abakwíye: kó boobibazwá bakavyéemera cáanké baka- bikahakanwa + abó binaníye kó boovyeémera na bó ++ boobashíra imbere y'íntaáhe ikabúumviriza* (lignes 1762-1764)

Nous constatons que l'énonciateur distingue au moins deux types de maux qui diffèrent par leur gravité, le focus étant évidemment sur les plus graves, ceux-là dont les auteurs doivent en

¹⁷⁵C'est le cas « des journalistes correspondants de Reuters [qui] ont été arrêtés à Bugendana en province de Gitega [l'endroit même où le témoignage à la base de cet exemple a été enregistré] pour avoir effectué leur reportage sur le site prévu pour la construction de l'aéroport ». (OMCT, 2006 :14). Fait non moins significatif, l'aéroport en question devait être construit sur le site même où sont enterrés les restes de 648 victimes d'une attaque menée par le CNDD-FDD, le parti au pouvoir au moment de l'arrestation desdits journalistes, le 20 juillet 1996 contre le camp pour déplacés intérieurs où vivaient les Tutsi rescapés des tueries d'octobre 1993. Pour plus de détails sur les attaques, voir ONU (1996) et Eggers (2006); et pour l'aéroport controversé, voir FMI (2007)

répondre. Il importe de souligner que cette forme plurielle du pronom *bi-* constitue un usage bien fréquent dans l'expression des euphémismes en kirundi. Il est aussi judicieux de rappeler qu'une des catégories de crimes est le génocide. Comme l'équivalent kirundi de « génocide » *ihónyabwóoko* appartient à la classe nominale 5, on s'attendrait à ce que, au lieu de *vyi-* (*bi-*), le locuteur utilise le pronom personnel sujet *ri-*, donnant ainsi lieu à *booribazwá bakaryémera* à la place de *boobibazwá bakavyémera*.

Les mêmes évitements de la référence directe au perpétreur sont observés dans les cas d'autres sujets controversés ou plus sensibles comme l'impunité. Ci-dessous, un exemple :

- (67) **Ceux-là** ont fini par s'amnistier eux-mêmes alors que c'est eux qui ont fait du mal (lignes 3196-3197)
abo reeró baárahávuuye barígira ikigoongwe bó nyéne arí bo + arí bo baákoze ikibí (lignes 2893-2894)

Il arrive, néanmoins, qu'on ait une référence directe où le témoin cite nommément un groupe « ethnique » pour parler de ses persécuteurs:

- (68) L42JH N'a-t-on jamais touché à une maison appartenant à un **Tutsi** ?
L43F On y a jamais touché. (lignes 3928-3930)
L42JH *ntaa nzu n'íímwe y'Úmutuutsi baráakórákó*
L43F *nta yo baráakórákó* (3911-3913)

L'on doit noter cependant que dans ce contexte énonciatif bien précis, c'est le journaliste conduisant l'interview qui l'y amène en prononçant le premier l'identité « ethnique », entraînant par cette occasion son interlocuteur à la reprendre.

En guise de conclusion sur les démonstratifs, nous soulignons que globalement, ils sont très sollicités dans la référenciation. Et relativement aux déictiques, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que toutes les catégories sont attestées dans notre corpus, à quelques nuances près. Que le focus soit sur des individus (les responsables des atrocités), des objets ou des phénomènes aussi abstraits qu'abjects (tels que les maux qui accompagnent le génocide), la référence

indirecte ou directe fait un grand usage d'adjectifs et de pronoms démonstratifs ayant comme point de repère l'énonciateur. Comme ce dernier sollicite à son tour l'allocutaire, cerner complètement leur échange exige de plonger dans l'encyclopédie des connaissances que les deux partagent. C'est dans cette dernière que se trouve ancré le deuxième type d'objets de l'énonciation subjective, celui des subjectivèmes.

5.1.2. Les subjectivèmes

Dans cette section, nous nous servons de la subdivision des subjectivèmes selon Kerbrat-Orecchioni (1980). Nous nous focaliserons sur les substantifs, les verbes et les adjectifs. Notre choix de ces trois catégories tient de leur rôle dans la matérialisation de la subjectivité. D'autre part, l'objectif que nous nous sommes assigné est de chercher lesquels parmi les verbes, les adjectifs et les substantifs, s'avèrent être les principales manifestations de la verbalisation des vécus des témoins qui s'expriment dans notre corpus.

Pour l'analyse proprement dite, nous suivons également, quoiqu'à un degré moindre, la démarche culiolienne. Notre analyse tiendra-t-elle compte de sa discussion du domaine notionnel, plus particulièrement sa triade « agent », « patient » « relateur »¹⁷⁶. Nous empruntons aussi à Culioli les glissements sémantiques qui permettent de mieux cerner les motivations socio-psychologiques de l'utilisation par les locuteurs des notions que nous analyserons. Ainsi, pour chacune de ces catégories syntaxiques du discours, nous chercherons d'abord à « isoler/trier, puis classer, ensuite manipuler et enfin traiter » les énoncés de notre corpus. En outre, nous allons « pratiquer des commutations [et] vérifier la différence introduite par une commutation » (Culioli, 1985 : 16). Nous aurons ensuite à faire ressortir le jugement évaluatif du procès exprimé par le

¹⁷⁶ Cependant, nous laissons de côté le relateur pour nous limiter aux seuls « agent » et « patient »

verbe. Il nous faudra déterminer, dans l'esprit de Kerbrat-Orecchioni (1980 :97), qui porte le jugement, sur qui il le porte et enfin, quelle en est la nature. Nous nous servirons également, par moment, de notre propre intuition compte tenu de notre statut de locuteur natif de la langue du texte original du corpus¹⁷⁷. Enfin, nous ferons appel aux connaissances extérieures aux énoncés, notamment à notre propre expérience extralinguistique, convaincu comme Culioli que le linguiste « doit avoir une formation lui permettant de comprendre la problématique dans une autre discipline », qu'il ne doit pas être « un simple descripteur, mais [que]

il va jouer un rôle qui va aller bien au-delà, dans tout le domaine de la vie culturelle à cause de la prise de conscience pour les gens éventuellement d'une certaine spécificité de leur langue parce qu'il va y avoir toute une série d'aspects culturels qui vont être reliés à cela (Culioli, 1985 : 14).

Plutôt que commencer par les substantifs comme le fait Kerbrat-Orecchioni, nous démarrons notre analyse des subjectivèmes par les verbes, compte tenu de leur rôle dans la langue d'origines des énoncés analysés¹⁷⁸.

5.1.2.1. Les verbes

Tout en affirmant que tout verbe a la capacité d'être subjectif, nous cherchons dans quelle mesure les verbes dans le corpus sont représentés dans les catégories décrites par Kerbrat-Orecchioni, et si elles ont la même valeur sémantique que celle qu'elle prône. Pour ce faire, il nous faut rappeler que les traits axiologiques au niveau du signifié de l'unité lexicale se trouvent complexifiés par certains traits des langues naturelles tel que l'usage ironique des unités lexicales et la part du contexte d'utilisation ; sans oublier les visées illocutoires du locuteur. On notera

¹⁷⁷ Voir Scheffel-Dunand (2003 : 9).

¹⁷⁸Le verbe rindi est à la base non seulement de substantifs dérivés mais aussi de la plupart des adjectifs qui, dans leur grande majorité, sont des formes verbales.

également que certains d'entre eux ont la capacité d'être soit des axiologiques, soit des modalisateurs, selon leur contexte d'occurrence.

Notre analyse demande que pour chaque verbe traité, nous fassions apparaître les trois composantes essentielles d'un procès. La première consiste à montrer qui porte le jugement du procès ; cela veut dire qu'il est question de préciser s'il s'agit du locuteur, d'un autre actant du procès, ou des deux. La deuxième est celle de faire ressortir sur quoi porte le jugement du procès, c'est-à-dire, si c'est sur le procès lui-même ou si c'est sur l'objet du procès. La troisième, qui est de loin la plus importante, consiste à dégager la nature de l'évaluation du jugement du procès. C'est de ce trio que nous nous servons pour mener l'analyse des subjectivèmes de type verbal. Nous cherchons plutôt à vérifier si chacun des subjectivèmes verbaux pris en considération répond favorablement à cette classification.

5.1.2.1.1. Les verbes de sentiment.

Il est à rappeler que par le biais de ces verbes, on se rend compte si l'agent du procès a envers l'objet, une disposition favorable ou défavorable. On voit aussi s'il en fait une évaluation positive ou négative. Prenons ces deux exemples :

(69) nous souhaitons que si possible, nous reprenions les cours dans les meilleurs délais (lignes 844-845)
turífuuza kó vubá na vúba ++ bíshobotse + twoosúbira tugáatangura tukúga
(lignes 312-313)

(70) ils ne veulent pas que: + que nous habitons (sic) avec des Tutsi (ligne 3294)

La disposition favorable des rescapés de l'attaque vis-à-vis de la reprise des cours est on ne peut plus claire dans 69. De la même manière, dans 70, la disposition de l'agent du procès est nettement défavorable eu égard à la cohabitation avec les Tutsi.

En plus de ces exemples de dispositions de l'agent du procès, le verbe de sentiment permet de déceler des cas où, de par ses attributs doubles (il est à la fois axiologique et affectif), c'est-à-dire, pouvant exprimer l'appréciation ou la dépréciation. Soient les deux cas : suivants

- (71a) nous voudrions (...) que nous ne restions pas dans la désolation où nous ont laissés ces ennemis (lignes 838-839)
twee twiifuuza kó -h ++ abo báansi batoga- + batoodusiga mu gatsiinde (lignes 306-307)
- (71b) je ne sais pas si cette personne nous voudrait du bien (lignes 148-1487)
sindabiízi uyo muuntu kó yoobá + a- atwíifuuriza amahóro (ligne 1245)

Concernant la nature axiologique de la forme verbale « voudrais », il se comprend que tel qu'elle est utilisée dans 71a, le locuteur fait savoir sa position par rapport au procès d'être découragé.

Dans ce cas bien précis, le sentiment du sujet envers un fait est exprimé par une proposition complétive. Il en est de même dans 71b où ce n'est pas un objet mais plutôt un fait qui fait l'objet de l'appréciation du locuteur.

5.1.2.1.2. Les verbes locutoires.

Les verbes locutoires se subdivisent en trois. Il y a une partie de ces verbes dont l'emploi implique que « y est jugé bon ou mauvais par x », il y en a d'autres qui véhiculent un présupposé de nature évaluative, et il y en a enfin qui expriment la louange ou le blâme ».

(Kerbrat-Orecchioni, 2009 :96). Analysons l'usage de « dire » dans l'exemple suivant :

- (72) Je vous **ai déjà dit** qu'on les avait condamnés à mort. (lignes 3085-3086)
naababwúye kó baábaciiriye imaánza zó gupfá (ligne 2782)

Nous avons un cas d'un verbe qui porte un présupposé de nature évaluative. Cet énoncé locutoire introduit par le verbe « dire » se réduit donc finalement à une déclaration objective portant sur un agent relativement spécifié. On ne détermine ni l'instance ni la nature de la cour qui accomplit le procès (condamnation), quoique le patient qui le subit soit spécifié. On ne sait pas s'il s'agit

d'une première instance, de la cour suprême, etc. ; chambre administrative, criminelle, etc. La position du locuteur par rapport à la nature du procès est incertaine, on ne saurait dire s'il est satisfait ou pas de la peine infligée. La mention qu'il en fait laisse entendre que la peine n'a pas été exécutée.

D'autre part, dans l'exemple qui suit,

- (73) Ils sont alors arrivés et ils **ont dit** que- ils **ont commencé en disant** : les Hutu d'un côté et les Tutsi d'un autre (lignes 733-734)
baca barashika reeró ++ batubwiira ngo ++ bataangura ngo + Abahutú ngo ukwaábo n'Ábatuutsi ukwaábo (lignes 202-203)

c'est un défi que de trouver la trace d'une louange ou d'un blâme ; un présupposé de valeur évaluative, ou alors une instance de x jugeant y d'être bon ou mauvais.

En revanche, dans l'énoncé ci-dessous,

- (74) J'ai vu quatre hommes (sic) + un portant une arme à feu ++ et : trois portent des machettes ++ **me disant** + direct dormez (sic) + étendez-vous sur la terre (lignes 3311-3312)

on reconnaît aisément la présence d'un dire servant à donner un ordre.

Il faudrait signaler aussi le cas de verbes qui sont apparemment des verbes locutoires alors qu'ils ne recourent aucune des trois valeurs décrites par Kerbrat-Orecchioni (*infra*, page 185). Tel qu'il est utilisé dans l'exemple ci-dessous, le verbe « dire » ne véhicule pas de présupposé de nature évaluative :

- (75) A cette époque, nous disions : « nous payerions par tranches de six mille [francs burundais] » (lignes 1366-1367)
ico gihe nyéne twaávuga h- + tuzooza turatáanga bitaandátu (ligne 1135)

De même, on ne peut pas trouver la moindre trace d'un jugement de type « bon ou mauvais » ni un quelconque blâme ou une louange dans cet énoncé. On peut donc conclure qu'il est de nature déclarative.

Par contre, la phrase suivante montre que l'appréhension de x sur y concernant z ne passe pas nécessairement par un verbe différent :

- (76) Ils disent plutôt que c'est nous qui nous condamnons à la famine, que nous devrions retourner sur nos propriétés. (lignes 2555-2556)
ah'uúbwo bagira bati + tweebwé ní twe twiisóonzeesheje + ngo twooza ku matoongo (lignes 2035-2036)

Dans cet énoncé, nous constatons que *bagira bati* peut être traduit comme « ils observent que », préservant ainsi la même nature appréhensive que « ils disent que ». Cependant, le même verbe peut être traduit comme « ils compatissent en disant » si on considère le cotexte qui laisse entrevoir, par le biais de « c'est nous qui nous condamnons à la famille ».

Il y a enfin le cas des verbes locutoires qui dénotent une attitude négative du locuteur envers le contenu de ce qu'il dit. Soit par exemple

- (77) On lui mentait en disant : « Demain je ferai de toi ceci, je ferai de toi cela ». (ligne 2365)
akamubeesha ngo ejó nzoekugirira ibi nzoekugirira ibi (ligne 1290-1821)

C'est évident que de l'avis du locuteur, il n'est pas vrai que le sujet énonciateur (les intellectuels) réalisera ce qu'il promet à son allocataire. En choisissant le verbe « mentir » au lieu de « dire », le locuteur montre clairement sa position.

En résumé, nous constatons que du lot de verbes locutoires « annoncer », « répondre », « alléguer », « supplier », etc. suggérés comme illustratifs de la catégorie des verbes locutoires, c'est principalement « dire » qui revient¹⁷⁹. Nous réalisons ainsi qu'il y a nécessité de creuser davantage.

¹⁷⁹ Chose normale puisque les verbes locutoires sont unis par l'archilexème « dire ». Voir pour cela Kerbrat-Orechioni (2009 : 98)

5.1.2.1.3. Les verbes d'opinion.

Il est important de rappeler que ce sont des verbes qui permettent au locuteur d' « informer le destinataire des croyances d'un tiers ». Il s'agit des verbes comme « être sûr/persuadé », « penser », « croire », « savoir », « s'imaginer », « douter », et « ignorer »; etc. c'est-à-dire. Les verbes d'opinion font ressortir d'abord (a) l'attitude du sujet d'énonciation x envers le contenu de la proposition complétive qu'il introduit et ensuite (b) la position du locuteur envers la même proposition¹⁸⁰. L'évaluation se fait sur deux axes. Le premier, qui concerne l'énonciation, positionne le sujet d'énonciation qui trouve que le contenu de la proposition est soit posé soit préposé. Le deuxième axe quant à lui concerne le locuteur, qui fait ressortir son attitude envers le contenu de la proposition, c'est-à-dire qu'il précise si l'opinion est vraie, si elle est fausse, ou alors, si elle ne déclare pas si elle est vraie ou fausse. Enfin, il est à noter que dans cette dernière opération, la position du locuteur est rendue perceptible par les verbes factifs.

Suivant l'attitude du locuteur envers le contenu de la proposition complétive, on distingue trois catégories de verbes d'opinion :

- **Les verbes qui font ressortir une attitude positive envers l'opinion contenue dans la complétive.** Dans cette catégorie, se retrouvent les verbes qui impliquent un jugement personnel du locuteur fondé sur l'expérience de la chose « elle-même »¹⁸¹. Analysons le verbe « considérer » tel qu'utilisé dans l'énoncé suivant :

- (78) Ceux que **je considère** comme ayant commis des crimes très graves, ce sont ceux-là qui ont tué sans motif aucun. (lignes 2324-2325)
abó niibáza kó baákoze ibiníni : + ni nk'ábaantu bíshe abaantu atá co babazizá
(ligne 1768)

¹⁸⁰ Kerbrat-Orecchioni (2009 : 118).

¹⁸¹ D'après Ducrot (1975) cité par Kerbrat-Orecchioni (2009 : 118)

Tout d'abord, nous rappellerons que ce verbe factif positif est occasionnellement subjectif. Le recours à ce verbe par un sujet d'énonciation x décèle bel et bien un jugement personnel. S'agissant du contenu de la proposition, à savoir « [ceux] ayant commis des crimes graves » et de la façon dont il est perçu par le locuteur, il est évident que ce dernier est manifestement de cet avis. Par contre, la dimension de l'expérience personnelle du locuteur n'est pas attestée dans l'exemple en question.

- Les verbes qui font ressortir une attitude négative envers l'opinion contenue dans la complétive. Il faut préciser dès le départ que cette attitude est négative parce que le locuteur considère que cette opinion de la complétive est fausse.

Commençons par le verbe factif de cet exemples « croire » où nous avons un locuteur qui parle de façon omnisciente par rapport à l'opinion contenue dans la complétive :

(79) **je crois** que ma famille ne connaissait pas [le Président] Ndadaye. (ligne 3077)
niibaza kó umuryaango waanje ntíwári uzí Ndadáye (ligne 2773)

Le verbe d'opinion peut exprimer l'attitude négative. Il est crucial de noter d'abord que cet énoncé est basé sur une double implication. La première, de loin la moins perceptible pour un non connaisseur du contexte d'énonciation, est que si la famille du locuteur avait connu ce président, il aurait été quelque peu compréhensible, pour ne pas dire, normal, qu'elle soit tuée. La deuxième est que tout comme la famille du locuteur, d'autres personnes ont été tuées des suites de l'assassinat du président.

Nous remarquons d'abord que l'attitude négative de ce locuteur envers la proposition « ma famille connaissait [le Président] Ndadaye » est évidente. La temporalité et l'aspectualité du verbe factif sont sans équivoque, de même que le contenu de la proposition complétive qui est rendu explicite par l'usage de la forme négative matérialisée par la particule négative « ne ...

pas » (ou *-ta-* en kirundi dans la forme *utaári*). En d'autres mots, l'attitude du sujet ne diffère pas de celle du locuteur d'autant plus qu'ils sont confondus.

Enfin, nous pouvons conclure que dans cette situation, l'emploi du verbe factif positif « je crois » l'est pour des raisons de rhétorique; le locuteur aurait pu dire directement que sa famille (qu'il connaît mieux que quiconque) ne connaissait pas ce politicien, laissant ainsi transparaître sans détour le pourquoi de sa négation de la proposition « ma famille connaissait Ndadaye ». Mais en somme, le locuteur se présente comme certain de l'opinion exprimée dans la complétive.

C'est tout le contraire dans l'exemple suivant où le locuteur dit :

- (80) Moi **j'ai pensé** qu'ils allaient organiser une planque là-bas (ligne 669)
je niyumuviiriye kó bagiiyé gutégerera hírya (ligne 140)

Dans cet énoncé, nous constatons que la valeur de vérité de la proposition subordonnée « les militaires étaient allés monter une planque là-bas » est fausse, et que le locuteur fait savoir qu'il avait tort de souscrire à cette thèse. Nous notons aussi que l'opinion du locuteur n'est pas fondée sur une quelconque expérience personnelle¹⁸². L'attitude du sujet est différente de celle du locuteur. Les deux sont d'opinion contraire à celle du contenu de la proposition complétive.

- Les verbes qui montrent que l'attitude du locuteur est telle que l'opinion contenue dans la complétive n'est ni vraie ni fausse. Citons d'abord un cas d'un locuteur qui semble certain de l'opinion exprimée dans la complétive mais qui s'y oppose :

- (81) je pense que personne n'a cherché à nous faire tuer (ligne 649)
jeewé niibaza kó ataawagóomvye kutwíciisha (lignes 123-124)

Le contenu de la complétive se résumerait à ce que « quelques individus ont voulu (ou quelqu'un a voulu) faire tuer le locuteur et d'autres personnes ». Cependant, il n'y a rien de concret dans le

¹⁸² Étant prêtre non militaire, il est loin d'être ce qui s'appellerait « l'agent x dépositaire de l'opinion » selon Ducrot (1975) cité par Kerbrat-Orecchioni (2009 : 118).

cotexte qui atteste de cette volonté. Ainsi, si on se limite à ce seul énoncé, on dirait que le sujet d'énonciation n'est pas précisé. Cependant, les éléments extra-procès identifiés dans le contexte montrent que cette accusation est portée envers les autorités militaires ou administratives de la contrée où s'est produite l'attaque (Reyntjens et Vandeginste, 1997 :5). En résumé, même si le verbe factif utilisé « pense que » est positif, il s'agit d'une attitude négative exprimé par un mécanisme bien identifiable. Le locuteur marque sa contestation du contenu de la proposition au moyen de la particule négative « *ataa* » dont le sens littéral est « sans » mais qui, dans la traduction, est rendu comme « personne ».

Dans l'exemple suivant par contre, il y a ambiguïté quant à la valeur de la proposition complétive.

- (82) **Je crois** que même ceux qui le combattront [le Tribunal Pénal International] sont (...) les gens qui ont commis le génocide. (lignes 3187-3187)
niibaza n'abazóoyigwáanya ní (...) abaantu baágize ihónyabwóoko (lignes 2882-2884)

Alors que le locuteur fait recours à un verbe factif qui est loin d'inspirer certitude, il y a l'assertion de base de la complétive qui, tout en gardant sa plausibilité, ne fournit aucune base matérielle à même de prouver que ce tribunal serait combattu ou que, même s'il venait à être combattu, ce serait par ceux que le locuteur désigne. Cependant, en associant cet énoncé avec les autres éléments sociologiques et psychologiques (au sens culiolien), il y a lieu d'identifier ceux que le locuteur accuse : le pouvoir en place. Ainsi, il s'agit d'une rupture entre le contenu de la complétive et les éléments cotextuels capables de corroborer l'appréhension du locuteur dans tel ou tel autre sens. Il y a certes adhésion du locuteur au contenu de son énoncé, mais rien n'atteste de la véracité ou de la fausseté de la proposition qu'il introduit.

On peut prouver cette absence de connexion logique entre l'appréhension du locuteur et la réalité en se servant du contre-exemple ci-dessous :

- (83) c'était, **je crois** (...) le vingt-neuvième jour du quatrième mois, le mois d'avril.
(lignes 549-550)
haári itárikí ndakéeka + ibiri n'íceénda + z'úukwézi kwaa káne + Ndamukiza
(lignes 30-31)

Le verbe factif positif utilisé « croire » suggère une certaine ambiguïté de la part du locuteur. La syntaxe de la complétive vient souligner la nature rhétorique, notamment la répétition dans la référence au temps énonciatif : non seulement le locuteur donne la date de l'attaque mais également, il se permet une redondance en ajoutant le nom du mois. Même si la présence de détails reste compréhensible, nous estimons que les éléments extra-procès ne militent pas en faveur de la double sollicitation d'un verbe de doute, compte tenu notamment de la courte période écoulée entre le temps énonciatif et le temps énoncif¹⁸³.

Comme conclusion provisoire sur les verbes d'opinion, nous pouvons dire que cette catégorie met en exergue la position du locuteur tout en faisant intervenir celle du sujet d'énonciation, avec lequel il est parfois confondu. Nous pouvons ajouter que la position du locuteur est fonction non seulement de la valeur de vérité de la proposition complétive mais aussi de la forme syntaxique et du sémantisme du verbe factif sollicité.

5.1.2.1.4. Les verbes de jugement

Pour mémoire, ces verbes sont à la fois des axiologiques et des modalisateurs. En général, les verbes de jugement impliquent toujours que l'évaluation a pour source le sujet d'énonciation. Ils sont caractéristiques d'une situation où « x critique y de z » laissant entendre que « le locuteur admet pour vrai que « y est responsable de z » (Kerbrat-Orecchioni 2009 :104).

¹⁸³ Considérant que l'attaque a eu lieu dans la matinée du 30 avril 1997 et que l'émission a été diffusée le matin du 11 mai 1997 (Annexe C, page 311), il y aura eu en tout et pour tout dix jours. Pour plus de détails, voir HRW (1998 : 191-192).

Certains des verbes de jugement peuvent impliquer l'auteur du jugement (qui fait quoi, qui critique qui, etc.); d'autres se focalisent sur ce sur quoi porte le jugement, là où d'autres encore portent sur la nature du jugement évaluatif. En général, ces verbes renvoient à l'auteur qui juge une autre personne par rapport à l'objet z.

Pour les verbes évaluatifs, l'évaluation oppose soit « bon » et « mauvais » soit « bon », « mauvais » et « incertain », tandis que pour d'autres, elle oppose « vrai » et « faux. Par contre, quand elle est de nature axiologique, l'évaluation par le locuteur est portée sur le procès et par ricochet, sur l'agent de ce procès.

En résumé, les verbes de jugement véhiculent d'une part « une évaluation axiologique portée par x sur y et z » et d'autre part, une « évaluation modalisatrice portée par L0 sur la relation entre y et z » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :99).

- Les verbes de jugement pour lesquels le focus est sur le procès. Soit l'exemple suivant:

(84) à l'endroit même où ils dormaient, c'est là qu'on les a décimés. (lignes 774-775)
aho baryaamyé ní ho baábanyikiye (ligne 247)

Nous remarquons d'abord que malgré la présence d'un agent non spécifié représenté par le pronom « on » (correspondant à *ba-* souligné dans l'original), ce verbe transitif montre sans ambiguïté que le procès a été accompli, avec pour résultat le passage de vie à trépas pour les victimes. Nous constatons aussi qu'en plus de dire l'accomplissement du procès, le locuteur fait recours à un verbe dont le sémantisme communique plus que la mise à mort, quelque chose d'autre au-delà des « composantes affectives et émotionnelles » (Wodak, 2009 :187). Le verbe de l'original *kunyika* a un sème de « faire disparaître » s'il est pris dans sa forme transitive. Nous pouvons en conclure provisoirement que c'est là que repose la nature subjective de l'énoncé, étant donné que le verbe principal relève de la catégorie du mal.

Il est tout aussi judicieux de considérer dans la même catégorie l'exemple suivant qui porte sur « labourer » mais que le locuteur emploie dans le sens péjoratif :

- (85) D'autres survivent en allant **labourailier** leurs propriétés. (lignes 2443-2444)
abaáandi na bó batuunzwe + nó kuzá kujójagura + i waábo (ligne 1908)

Nous soulignerons que dans cet énoncé, la connotation péjorative du verbe original *kujójagura* est prise en charge par un support signifiant spécialisé, à savoir, le suffixe *-gur-* que nous isolons ci-dessous :

- (86) *kujójagura*
ku - jój - a - gur - a
INF- entamer.IMPERF - FRÉQ. - IMPERF.
Labourailier

La valeur affective repose sur ce suffixe qui exprime le fréquentatif dans un verbe dérivé. En effet, alors que « dans le verbe simple, l'action s'accomplit en une fois, dans le verbe dérivé *-gur-* décrit des actes en série » (Ntahokaja, 1994 : 132). Ainsi, nous pouvons affirmer que le locuteur est d'avis que le sujet *x* ne fait qu'émettre la terre [avec sa houe] et que cela n'est pas du vrai labour. Nous pouvons affirmer aussi que l'évaluation est portée sur le procès, le locuteur insistant sur l'incapacité de ses compères déplacés intérieurs qui sont obligés d'exercer le labour dans ces conditions particulières.

Il en est de même pour le verbe « vautrer » dans l'exemple qui suit :

- (87) après que tu ais fui quelqu'un, qu'on l'ait emprisonné ; à ton retour sur le terroir, tu trouves que c'est cette même personne **qui y est vautrée** (ligne 3199-3200)
wárahúunze + haanyuma bakamupfuunga ukadíuga ugasaanga wáa wuundí ni wé agaariye háahaandi+ uzooroonka (...) umutíma wó gusúbira háahaandi (lignes 2895-2896)

Nous constatons que tel qu'il est employé ici, le verbe « vautrer » exprime plus que son sens général de « se tenir dans une position abandonnée ». Comme on le perçoit au niveau de

l'original, le radical verbal *-gaar-* ou « se gonfler » auquel s'ajoute le suffixe de l'applicatif *-ir-* confère au nouveau verbe dérivé un sens global qui pourrait être traduit comme « défier » mais que nous avons rendu comme « vautrer » pour rester fidèle au ton péjoratif véhiculé par la forme verbale *agaariyé*. Encore une fois, nous sommes en présence d'un cas où la valeur affective repose sur un suffixe.

- Les verbes de jugement pour lesquels l'évaluation porte sur l'agent du procès. Prenons le cas de la locution verbale « se faire mal » dans dans l'exemple suivant :

- (88) Nous trouvons que cela va causer des troubles, **les gens** risquent de se faire mal les uns aux autres (lignes 1435-1436)
tubona kó reeró bizá guháva bívyuura akajágaári + abaantu tugahava túmeranira náabí (ligne 1196)

Nous constatons qu'il n'y a pas de précision quant à qui joue le rôle d'agent ou celui de patient. L'absence de l'agent pour ce verbe tiendrait de ce que le locuteur ne nomme pas les acteurs préférant utiliser *abaantu* ou « les gens », pas plus qu'il ne mentionne la nature du mal qu'ils risquent de se causer mutuellement. La forme verbale *-meranira náabí* ou « se faire mal » est intrinsèquement subjective; elle est utilisée ici pour évaluer le procès (qui reste à réaliser) que l'agent non-spécifié pose sur un autre sujet tout aussi non-spécifié. Bien plus, il est permis de spéculer par exemple que

- (89) Les gens risquent de se rentrer dedans
(90) Les gens risquent de s'entre-tuer

La probabilité d'avoir (90) tient de la connaissance des antécédents des relations entre ce genre d'acteurs, relations qui sont aux origines même de cette interview qui a été diffusée pour alerter de la probabilité de cette situation (Annexe C, page 345).

- Les verbes de jugement pour lesquels l'évaluation porte sur le procès lui-même. En partant de cet exemple ci-dessous

- (91) Puis **on lui a logé une balle** ici. (ligne 3960)
baca bamutuumura mweéne aha 'a (ligne 3955-3956)

nous constatons qu'il y est question de fin d'un procès d'un agent sur un patient. S'agissant du sujet de la phrase, on note qu'il paraît singulier dans la forme traduite, mais que l'original est au pluriel. Quant à la nature de la locution verbale « loger une balle », on constate qu'il s'agit d'un verbe subjectif évaluatif dont le sens est centré sur la façon dont le tueur indéfini met à mort sa victime. Il est également évident que le locuteur porte un jugement exprimant une opinion négative à la limite du péjoratif. En effet, le verbe *tuumuur-* est un dérivé du verbe *-tuum-* qui signifie « s'élever » (pour la poussière), ou dans un sens figuré, « s'échapper/filer ou partir très vite ». Ce verbe est obtenu par suffixation car on a ajouté au radical *-tuum-* le suffixe réversif *-uur-* véhiculant l'idée d'un mouvement rapide (Ntahokaja, 1994 :130). Le sens serait le même si le locuteur avait dit :

- (92) Puis on lui **a tiré** dessus et atteint ici.
baca bamurasa mweéne aha 'a

Il est intéressant de noter qu'entre 91 et 92, il y a une différence de niveau de langue, et que, que l'on se place du côté de la langue de départ ou de la langue d'arrivée, cette nuance est pertinente.

La même démarche perceptive centrée sur le procès se retrouve dans l'exemple suivant :

- (93) dans le Secteur de Rusovu, c'est là qu'ils [les assaillants] **fourmillent** (ligne 3446)
mu gaciimbiri kaa Rúsovú + ni hó buuzúye (ligne 3418)

Dans le cas présent, le trait subjectif d'exagération est porté non pas par un support signifiant mais se trouve plutôt au niveau du signifié, c'est-à-dire, par le biais du sème [+nombreux] qui détermine le verbe auquel le locuteur fait recours pour référer à cet état de choses.

5.1.2.1.5. Les verbes de perception.

Il s'agit des verbes axiologiques dont l'appréhension perceptive est « plus ou moins assurée » ou « plus ou moins contestée par l'agent dont on relate l'expérience » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :99). Ces verbes reflètent la perception intellectuelle du locuteur de par leur appréhension perceptive qui fait qu'ils transpirent une subjectivité positive.

Dans la catégorie des modalisateurs, nous trouvons des verbes avec lesquels le focus sur l'action est éclipsé par le jeu de la négation et où le locuteur nous fait part de son jugement:

- (94) Aucun voisin n'a cherché à nous livrer à la mort. Je l'ai soigneusement vérifié. **Aucun militaire n'a cherché à nous livrer à la mort**, j'ai soigneusement vérifié cela également, et j'en suis convaincu dans mon fort intérieur. (lignes 883-885)
ntaa mubáanyi yagóomvye kutwícisha + narábitóohoje néezá ++ ntaa musirikare yagóomvye kó dupfá narábitóohoje neeza na vyó nyéne kaáandi ndavyíibáza ku mutíma (lignes 345-347)

L'évaluation du jugement évaluatif du procès dans 94 montre que dès le départ, c'est le locuteur lui-même qui porte ce jugement : procès sur le fait de faire assassiner ou de préparer l'assassinat du locuteur, et des enfants sous sa charge. La nature du procès est celle d'une appréhension intellectuelle de la part du locuteur. Elle suggère que malgré le double jeu de négations et de volition, la fausse hésitation du locuteur vaut plutôt une admission, une attestation.

Toujours pour le cas d'énoncés dans lesquels le focus est sur le procès, nous pouvons citer l'exemple ci-dessous dans lequel le verbe « s'amnistier » illustre clairement les marques de la subjectivité :

- (95) Ceux qui auraient tué- eu une part de responsabilité dans le meurtre du Chef de l'État, se seraient entendus avec ceux qui auraient une- avec les personnes qui auraient perpétré le génocide ici au Burundi pour qu'ils **s'annistient** (lignes 3164-3166)

*aboóba báariíshe - báaragíze uruhára mu-ha- mu ruhára rwó kwíca umukurú w'ígihúgu + booba báagiye ináama n'ábagi- + n'ábaantu boobá báaragíze ihónyabwóoko ng'aáha mu Buruúndi kugírango **biigírre ikigoongwe*** (lignes 2857-2859)

Le sémantisme du verbe en question porte à croire que l'agent est à la fois le patient, à l'instar des verbes réflexifs. Cependant, au lieu d'une réflexivité, le procès porte sur une relation de réciprocité entre deux groupes distincts d'actants qui exercent sur l'un l'autre un procès (amnistier) dont ils n'ont apparemment pas les capacités ou les prérogatives¹⁸⁴.

La situation est tout autre pour les verbes où le focus est sur l'agent du procès. Prenons par exemple, le verbe « sélectionner » tel qu'il est employé dans l'énoncé suivant

- (96) Peut-être qu'ils ont sélectionné les plus beaux/bons (lignes 839-840)
batoora ngira + abarúsha abaándi ubwízá (ligne 307)

Même sans tenir compte du cotexte, ce verbe est subjectif. Cependant, nous constatons qu'il n'y a rien de mauvais dans le fait de choisir, mais que c'est seulement en rapport avec ce qui est choisi par opposition à ce qui ne l'est pas, et surtout pour ce qu'on fait de ce que l'on choisit. Le procès est centré sur ce fait de sélectionner x et non y, pour le soumettre au procès z. C'est dans un tel usage que le trait évaluatif se manifeste clairement. En tant que verbe transitif direct, « sélectionner » requiert nécessairement un agent, ainsi qu'un patient qui, dans le cas de (96) ci-dessus, est un sujet humain non spécifié. L'évaluation porte sur l'agent du procès et, bien sûr, sur

¹⁸⁴Juridiquement parlant, les deux sont éligibles à une amnistie, mais en dehors du jeu métonymique inféré, tous ceux qui se sont rendus coupables de tueries, tout comme ceux qui ont une responsabilité dans le meurtre du Chef de l'Etat, n'ont pas les prérogatives de décréter une amnistie envers qui que ce soit. Voir République du Burundi (2005, article 113).

l'acte lui-même. Ce dernier est exprimé de façon imagée, mais avec des acteurs bien définis. Le trait subjectif est donc sur le procès.

Dans la forme ci-dessous, on note que bien que l'agent soit indéterminé, la nature du procès du verbe « punir » est claire :

- (97) ceux-là **qui n'ont pas encore été punis** (ligne 2368)
bárya bataráahanwa (ligne 1821)

Le locuteur évalue un procès dont la réalisation ou la complétion n'est pas assurée. En nous basant sur le contexte d'énonciation, nous pouvons affirmer que le locuteur parle d'auteurs d'atrocités qu'il connaît et qui n'ont jamais fait l'objet de poursuites dans le sens du droit pénal local ou international. En plus du choix du verbe, son attitude envers le procès est prise en charge par la forme négative (« ne pas » en français et *-ta-* dans l'original) telle qu'isolée ci-dessous :

- (98) *ba - ta - raa - han - u - a*
SUIJ.3PL - NÉG – INCEP - punir. PASSIF. IMPERF
Qui n'ont pas encore été punis

Le focus y est et sur l'agent et sur le procès.

Analysons maintenant le verbe « manipuler » tel qu'il est utilisé dans 99 ci-dessous :

- (99) **[Ils] le manipulent** pour qu'il aille tuer son frère à la machette (lignes 2349-2350)
bakamuheenda ngo naazé gutéma mweénewáabo (lignes 1797-1798)

Nous constatons qu'il y a une autre évaluation modalisatrice. Le locuteur L0 évalue l'action de x (les gens instruits) sur y (lui, un illettré). L'action consiste en une manipulation, verbale ou autre, le verbe de l'original *-héend-* pouvant signifier « tromper » ou « mentir ». Il s'agit encore une fois d'un focus sur le procès.

Dans la même optique, on se doit de décrire le verbe « s'entretuer » ou *kwúicana* tel qu'il est utilisé dans cet exemple :

- (100) les questions « ethniques » se retrouvent parmi la- les problèmes qui ont fait qu'ils **s'entretuent** (lignes 2248-2249)
kugíra biicáne harimwó u- ibibázo vy'úubwóoko birimwó (lignes 1681-1682)

Nous avons un verbe occasionnellement subjectif utilisé par un locuteur qui évalue le procès de « tuer » mais dont l'actant, tout comme le patient, n'est pas spécifié. Sa structure présente un suffixe dont le sens et les fonctions complexifient l'évaluation du procès du verbe qui le porte. Il s'agit de *-an-*, un suffixe qui « possède plusieurs valeurs sémantiquement liées sinon dérivées les unes des autres » (Ntahokaja, 1994 : 127). C'est ce que nous démontrons ci-dessous :

- (101) *biicáne*
ba - ic - **an** - e
SUJ.3PL - tuer. RÉCUR. IMPERF
Qu'ils s'entretuent

Le suffixe *-an-* marque tantôt la récursivité, tantôt la réciprocité ou l'accompagnement. Certes, le contexte d'énonciation de 101 ci-dessus exclue la troisième signification, cependant, les deux autres restent valables, mais il persiste une ambiguïté qui frôle la contradiction. En effet, si l'idée de « tuer répétitivement » ne cause aucun problème de perception, il reste possible d'interpréter la forme verbale *biicáne* comme signifiant « qu'ils se tuent mutuellement », ce qui est un non-sens. Nous suggérons pour y remédier la double insertion d'un autre suffixe de l'applicatif *-ir-* de par et d'autre du suffixe *-an-* qui signifie le réciproque. Cela donnerait :

- (102) *biicíranire*
ba - ic - ir - an - ir - e
SUJ.3PL - tuer. APPL. RÉCUR. APPL. IMPERF
Qu'ils s'entretuent

Pour conclure sur ces deux exemples 101 et 102, à la lumière de l'homographie en 101 qui correspond à trois signifiés grammaticaux bien distincts, nous confirmerons qu'il est possible que la forme verbale utilisée pour signifier « s'entretuer », à savoir *kwíicana*, soit une expression

qui sème la confusion quant à l'actant du procès de « tuer ». Il est également possible que le témoin qui reprend cette forme ne se doute pas de son caractère malicieux qui cherche à noyer les responsabilités au niveau communautaire, évitant ainsi la spécification des actes individuels.

5.1.2.2. Les substantifs

Il nous semble judicieux de commencer cette section en rappelant quelques caractéristiques de notre démarche dans l'analyse des substantifs. Premièrement, nous sommes d'accord avec Kerbrat-Orecchioni (1980 :70-71) que

lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté à un problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose le code, il a en gros le choix entre ... le discours objectif, qui s'efforce de gommer toute trace d'existence d'un énonciateur individuel [et] le discours subjectif dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (...) ou se pose implicitement (...) comme la source évaluatrice de l'assertion.

Comme nous l'avons déjà expérimenté plus haut avec les verbes de jugement, nous suivons la subdivision des substantifs en deux catégories, celle des objectifs et celle des subjectifs. Nous portons un intérêt particulier sur les derniers car ce sont eux qui véhiculent la subjectivité, centrale à notre étude. De manière globale, nous nous efforçons à identifier les valeurs axiologiques qui se localisent au niveau de la référenciation, d'une part, ainsi que celles qui se trouvent au niveau du signifié lexical (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 75).

Pour rappel, il existe une catégorie de substantifs qui se présentent comme intrinsèquement subjectifs (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 19). Il s'agit des axiologiques, lesquels sont classés en deux sous-groupes : les péjoratifs (dévalorisants) et les mélioratifs (valorisants). Il y a cependant une autre catégorie qui comprend la plupart des substantifs (non-axiologiques) et

dont les composantes sont dérivées de verbes et d'adjectifs¹⁸⁵. C'est le groupe des substantifs subjectifs, lequel se subdivise en affectifs et en évaluatifs. Les axiologiques posent un problème de référenciation. Le trait évaluatif qui les caractérise est tantôt au niveau du signifiant tantôt au niveau du signifié. Nous allons les analyser séparément.

5.1.2.2.1. Les substantifs axiologiques dont le trait évaluatif est situé au niveau du signifiant.

Nous citerons en premier lieu l'expression clé à cette étude, à savoir, « génocide » ou *ihónyabwóoko*. Nous notons d'abord que dans sa traduction rundi, ce substantif est un nom composé formé à partir de deux bases, l'une verbale et l'autre nominale:

- (103) *ihónyabwóoko* (ligne 2711)
i - ø - hón - i - a # *[u] - bu - óoko*
 AUG.SG - PRÉF.CL5 - disparaître. CAUS. DÉP. # AUG.SG - PRÉF.CL14 - espèce
 génocide

Relativement aux constituants, nous avons un substantif objectif « espèce » qui s'ajoute à une base verbale « exterminer », un axiologique intrinsèquement subjectif portant sur le procès et sur l'objet du procès. Le résultat de la composition est un substantif qui est tantôt objectif tantôt subjectif selon les contextes, comme l'illustrent les deux exemples suivants :

- (104) En général, le **génocide** est réprimé partout où il est perpétré, surtout quand les auteurs ont été appréhendés et qu'ils ont avoué (lignes 3167-3168)
mu bisáanzwe ihónyabwoko ahó rirí hóóse rirahanwa ++ caane caané iyó abaantu bafatwa + bakavyiyémerera (lignes 2860-2861)
- (105) D'abord il y a eu génocide, ensuite ils ont commis l'intellectici- le génoc- l'« économique ». (ligne 3015)
haárabáanje haba ihónyabwóoko haanyuma hasubiira haba ihónyabwe- ihónya- ihónyatúunga (ligne 2710)

¹⁸⁵Cela ne s'applique que partiellement au kirundi, langue où les adjectifs sont très peu nombreux et de ce fait, ne peuvent pas être considérés comme étant à l'origine de la formation des substantifs comme le suggère Kerbrat-Orecchioni dans le cas du français. Voir à cet effet Nimbona (2014), *supra*, 1.1.2.1.3., page 28.

Dans 104, il n'y a pas d'équivoque quant à la valeur objective du vocable génocide. Cela n'est cependant pas le cas si l'on considère l'apparition dans les témoignages de mots appartenant au même champ sémantique que lui. C'est le cas dans 105 où *ihónyatúunga* ou « économicide » sont identifiés comme étant un substantif subjectif.

Il y a d'autre part la catégorie des substantifs pour lesquels la valeur axiologique est marquée au niveau du suffixe. C'est le cas de « tueur » tel qu'il est utilisé dans l'exemple ci-dessous.

- (106) Un **tueur** est toujours un **tueur**, il n'appartient à aucune « ethnie » (ligne 3031)
umwícaanyi yaama arí umwícaanyi ntagirá ubwóoko (ligne 2725)

Voyons de plus près la structure de ce substantif dans la langue originale :

- (107) *umwícaanyi*
u - mu - ic - an - yi
AUG.SG - PRÉF.CL1 - tuer. RÉCUR. - DÉS.
tueur

- (108) *abwícaanyi*
a - ba - ic - an - yi
AUG.PL - PRÉF.CL2 - tuer. RÉCUR. - DÉS.
tueurs de masse

Nous soulignerons d'abord que la signification première du radical verbal *-ic-* est celle d'ôter la vie. Nous remarquons en outre qu'il y a dérivation par suffixation; on y attache le suffixe *-an-* dont l'un des traits est la répétition. Nous constatons aussi que c'est grâce à cette suffixation qu'on obtient une autre base verbale *-ican-* d'où vient le nom *umwícaanyi* caractérisé entre autres choses, par le trait [+ tuer répétitivement] compte tenu du suffixe *-an-*. C'est ainsi que nous avons fini par le traduire comme « meurtrier de masse ». Cependant, alors que *umwícaanyi* est un

substantif objectif, sa forme plurielle « *abúicanyi* » appréhendée dans le contexte du texte de départ exprime beaucoup plus. Considérons l'exemple suivant

- (109) beaucoup d'enfants avaient (...) continué à fréquenter l'école. Cela a donc irrité ces tueurs. (lignes 762-763)
abáana beénsi (...) baguma báaza mw'iishuíre ++ ico reeró caárashávuza ++
abo búicanyi (lignes 234-235)

Bien qu'il ne corresponde que partiellement aux éléments constitutifs du crime de « meurtre de masse » tel que décrits par Valentino (2005 :10), [*a*]búicanyi peut se traduire comme « meurtriers de masse ». En effet, les personnes auxquelles il réfère ont tué répétitivement. L'autre critère qui est rempli est celui du nombre de victimes¹⁸⁶. Leur intention d'éradiquer un groupe particulier est attestée. En outre, il y a leur modus operandi, à savoir l'utilisation de l'arme à feu alternativement ou complémentaiement à l'arme blanche. En somme, en dépit de ces conditions qui ne sont pas totalement remplies, nous pouvons conclure que ce substantif [*a*]búicanyi ou « tueurs de masse » est utilisé pour diluer la responsabilité. Ainsi, par un jeu de circonstants dans les témoignages, on aura rendu subjective une expression dont l'original est objectif.

Dans la même perspective, il y a le substantif « tueries » ou *ubwúicanyi* qui demande lui aussi à être analysé. En examinant sa morphologie, nous remarquons qu'en plus du suffixe de récursivité *-an-* déjà discuté plus haut, la notion de « meurtres multiples » s'y trouve renforcée, par le classificateur *bu-* de la classe 14 dont l'un des rôles est celui d'exprimer le pluriel :

- (110) *ubwúicanyi*
u - bu - ic - an - yi
AUG.PL - PRÉF.CL14 - tuer. RÉCUR. - DÉS.
Tueries

¹⁸⁶Plus de trois, même s'il persiste une lacune, à savoir, celle de ne pas pouvoir coller spécifiquement tel nombre de meurtres à tel tueur de masse, ou à défaut, une moyenne. Pour la définition d'un meurtre de masse (*supra*, 2.1., pages 16-17).

Analysons maintenant comment elle fonctionne dans l'énoncé suivant :

(111) Ils étaient venus recruter des candidats qui les accompagneraient dans les tueries, et beaucoup d'enfants ont refusé. (lignes 761-763)

*baáraaje kuroondera ++ aba:- bákurikira ngo bajé mu **bwícanyi** abáana beénshi baráanka* (lignes 234-236)

Encore une fois, malgré ce focus sur les « tueries », il n'y a pas assez de spécification ni sur le tueur ni sur la victime¹⁸⁷. On remarque que dans les deux formes 110 et 111, les valeurs affectives ou évaluatives des substantifs tiennent de la nature dérivée des verbes.

On identifie aussi des substantifs dont leurs valeurs affectives ou évaluatives tiennent des préfixes. Ceux-ci comprennent des exemples comme *agatooke* « précieuse banane »:

(112) Bien entendu, on ne pense plus à la **précieuse banane**; tu ne la trouveras pas là, tu trouveras la **précieuse banane** déjà emportée. (lignes 2455-2456)

na yó iciíbagiwe ní agatooke + ntiwooba ukígeenda ngo ugasaángeyó + usaanga agatooke báagacíye (lignes 1918-1919)

Dans cet exemple, nous remarquons d'abord que « *agatooke* » se traduit littéralement comme « petite banane ». En effet, en dépit de la forme que nous avons ci-dessus en (112), en réalité, la forme non-marquée du mot rundi désignant « banane » est *igitooke*. Le locuteur qui dit *agatooke* exprimerait donc le diminutif appréciatif au moyen du support signifiant déployé spécifiquement pour cela, à savoir le préfixe *-ga-*.¹⁸⁸ Il y a donc dans ce cas un morphème qui prend en charge la charge affective que le locuteur approuve envers l'objet de l'énonciation, à savoir, un aliment à valeur spéciale (Ntahokaja, 1978 : 45).

¹⁸⁷ Il aurait été tout possible de se limiter à *ukwícana* qui est le substantif dérivé référant directement à « tuerie »

¹⁸⁸Le préfixe de ce groupe nominal est *-ka-*; cependant, il y a eu dissimulation du trait [+voisé] à cause de la proximité du segment voisé *-t-* dans le radical *-tooke* (banane) d'où le recours à l'allomorphe *-ga-*. C'est la même chose pour *igitooke* dont le préfixe est réalisé comme *-gi-* alors que la marque de son groupe est *-ki-*. (Voir Annexe A, page 307 pour en savoir plus)

Nous pouvons ajouter à la liste « malfaiteurs », dont la signification vient aussi bien de la racine verbale que du suffixe dérivatif comme nous le constatons en

(113) et puis un de ces **malfaiteurs** ++ il a repris pour la deuxième fois ++ les Hutu ici les Tutsi ici (lignes 4173-4174)

Il s'agit d'un axiologique dont le trait évaluatif se trouve au niveau de son préfixe « mal- » qui constitue la tête du nom complexe « malfaiteur ». En effet, l'analyse du procédé morphologique conduisant à la formation du mot complexe « malfaiteur » montre que c'est le préfixe « mal- » s'attache à la tête « faiseur » dont il affecte le sens avec la valeur négative¹⁸⁹.

5.1.2.2.2. Les substantifs axiologiques dont le trait évaluatif est situé au niveau du signifié

Pour cette catégorie de substantifs ce ne sont pas les propriétés sémantiques du substantif qui laissent transparaître la valeur subjective. C'est par une combinaison du cotexte et du contexte d'utilisation, que celle-ci se manifeste. À titre d'exemple, considérons « réunion » ou *ináama* :

(114) Ils ont dit comment la réunion s'est déroulée, où et comment on les tuait. (ligne 2994)
baáravúze ukuuntu ináama yagéenze ++ ahó n'úkuuntu baábiica (lignes 2688-2689)

Bien que ce substantif ne soit pas subjectif, il trahit une connaissance assez exacte de la nature des maux qui ont frappé les témoins, c'est-à-dire, des crimes prémédités tel qu'en témoigne ce locuteur qui parle d'une réunion préparatoire.

On peut ajouter à cette liste de substantifs subjectifs axiologiques utilisés pour référer aux auteurs d'atrocités, celui de *bimweenyi* lequel il n'y a pas d'équivoque quant à sa connotation négative. Voyons comment il est utilisé dans cet exemple :

¹⁸⁹ À noter qu'à côté de la transformation de « faiseur » en « fauteur », le fait est que « -teur » est un allomorphe dérivé de «-(s)eur »

- (115) Il y en a aussi d'autres qui- qui ont été emportés par ces **loups-garous** et qui sont portés disparus (lignes 4322-4323)
hari n'ábaáandi reeró ba-+ baázimiye bátwaawe n'ívyo bimweenyi (lignes 4272-4273)

En kirundi, la signification première de ce substantif est celle d'animaux féroces fictifs, à cheval entre les animaux physiquement identifiables et les esprits (Rodegem, 1970 : 270). Il se comprend dès lors pourquoi le locuteur s'en sert pour référer aux acteurs de l'attaque dont il est un survivant. Sans nécessairement penser que cette injure relève « des éléments des montées en tension, [comme] procédés rhétoriques en point d'orgue, quand bien d'autres ont été épuisés » (Moïse, 2008 : 176), nous ne pouvons pas ne pas souligner l'appréhension négative qu'il a envers ceux qui ont failli lui ôter la vie après avoir emporté celles de ses collègues et d'autres personnes sous sa protection. Nous avons dans cet exemple une valeur subjective ancrée au niveau du sémantisme de l'unité lexicale. Le contexte n'y intervient en rien, car quel que soit le cadre de son énonciation, *bimweenyi* ou son singulier *kimweenyi* aurait toujours une connotation négative.

Nous citerons aussi dans la même catégorie, le substantif « arrestation » qui, lui aussi, est indicateur de la position du locuteur :

- (116a) je pense qu'il faut (...) faire des **arrestations** sur tous les gens qu'on soupçonne
(lignes 3503-3504)

- (116b) ils continuent leur plan d'**extermination** (ligne 3734)

Dans l'énoncé 116a, le locuteur se positionne par rapport au présumé auteur des attaques dont il est victime. Sans vouloir insister sur son niveau de maîtrise du droit pénal par le témoin, nous relèverons le fait qu'il s'exprime en français. Ceci présuppose de sa part un certain niveau d'instruction¹⁹⁰ et, par voie de conséquence, une certaine connaissance de la présomption

¹⁹⁰ Selon OIF (2014 : 17) et Frey (1993). *Supra*, page 1

d'innocence, laquelle présomption recommanderait d'abord un interrogatoire avant l'arrestation qu'exige le locuteur, sauf en cas de flagrant délit. D'où nous posons que c'est à ce niveau que le témoin laisse son état émotionnel prendre le dessus sur sa rationalité et demande qu'on viole les procédures judiciaires.

S'agissant de 116b, il illustre un cas où le substantif atteint son degré de subjectivité en tant que composante d'un syntagme nominal. En effet, s'il est vrai que « extermination » est un substantif axiologique dont le trait évaluatif est centré sur les propriétés sémantiques, il est tout aussi vrai que « plan d'extermination » relève du domaine du meurtre, en tout cas, à un degré supérieur à celui de la tête du syntagme. Ainsi, le cotexte joue un rôle direct dans l'ancrage de la signification du substantif « extermination » comme en témoigne la forme verbale « continuent ».

Un exemple similaire se présente avec, cette fois-ci, le substantif « ennemi » tel qu'il est utilisé dans l'énoncé ci-dessous :

(117) Deux ont échappé à ces **ennemis** en arrivant à un endroit appelé Ngabwe (lignes 785-786)

*babiri + baátorotse abo **báansi** ++ báshitse ahaantu i Ngabwe (ligne 255)*

Le contenu lexical du substantif est sans équivoque : c'est un axiologique subjectif. Il n'y a pas de doute quant à ce qui peut être désigné comme « ennemi » (par opposition à « ami »).

Nous ne saurons clôturer la série des substantifs dont le trait subjectif est au niveau du signifiant, sans évoquer les noms complexes qui sont ouvertement subjectifs. C'est le cas des énoncés comme de « survivants » ou *abaáciitse kw'iicúmu* tel qu'illustré dans cet exemple :

(118) Si quelqu'un se rendait à l'hôpital et qu'il voyait les rescapés, c'est là qu'il comprendrait mieux (lignes 975-976)

*umuuntu ++ yoogeendá mu bitaro akaraaba **abaácitse kw'iicúmu** ++ ní ho yootegéera néézá (lignes 432-433)*

Il nous faut souligner d'entrée de jeu que nous classons « survivant » dans la catégorie des subjectifs en nous basant tant sur la langue du TD. Il sied de préciser aussi que « *abaáciitse kw'iicúmu* » constitue une proposition quoiqu'elle ne puisse pas fonctionner de manière autonome. Elle consiste en un syntagme verbal dont la tête est la forme *abaáciitse* auquel on adjoint le syntagme prépositionnel *kw'iicúmu*.

(119) ***abaáciitse kw'iicúmu***

a - ba - á - ca - ik - ye # ku # i - ø - cúmu

AUG - SUJ.3PL - couper.PASSÉ. POS. PERF. # PREP # AUG - PRÉF.CL5. lance

« Ceux qui ont survécu à la lance » (les survivants)

Par rapport aux constituants de cette forme, il apparaît que le premier est un verbe axiologique, à savoir « survivre », dont le correspondant en kirundi est la base *ciik-* obtenue par suffixation, c'est-à-dire, en ajoutant au radical *ca-* le morphème du positionnel-*ik-*. Quant au deuxième élément, c'est un substantif non-axiologique (« lance » ou *icúmu*). En somme, le caractère éminemment subjectif du nom composé ainsi formé résulte de cette combinaison de deux éléments.

Nous pouvons y ajouter à cette liste le substantif « malfaiteur » ou *inkóziyíkibí* dont nous illustrons l'emploi dans l'extrait suivant:

(120) Actuellement, le **malfaiteur** n'est pas puni parce qu'il y a une cause à- il y a un protecteur (ligne 3186)

inkóziyíkibí *ubu ntíhanwá + kuko + e : + irafíse ikibíte- ikibíkingira* (lignes 2880-2881)

Bien qu'il apparaisse comme un seul bloc dans la traduction, son gabarit au niveau de l'original est celui d'un mot complexe :

(121) ***inkóziyíkibí***

i - n - kor - yi # y[a] # i - ki - bí

AUG.SG - PRÉF.CL9 - faire.AGENT # PREP # AUG - PRÉF.CL7 - mal
malfaiteur

Le passage en revue des composantes isole un syntagme nominal constitué d'un nom et d'un syntagme prépositionnel. L'analyse de la forme en question montre qu'elle atteint sa valeur subjective par combinaison de deux unités, l'une non-axiologique (le verbe « faire ») et l'autre axiologique (le substantif « mal »).

En résumé, ce qu'il y a de commun aux formes 120 et 121 (correspondant à « survivant » et à « malfaiteur »), c'est le fait que la forme de leurs noms composés respectifs est, dans l'original, ce substantif dont la valeur subjective est au niveau du signifié lexical. En outre, la subjectivité dans ces deux « mots composés » ne dépend ni du contexte ni du cotexte.

5.1.2.2.3. Les substantifs dont la valeur axiologique est instable

Il s'agit de substantifs dont le trait évaluatif peut varier d'un énoncé à un autre. Tout d'abord, on les trouve parmi les emprunts, comme c'est le cas dans l'exemple qui suit :

- (122) la délivrance de ces attestations d'**indigence** n'est pas automatique (lignes 2458-2459)
izo nkárataási z'ába eendija ntíbazitáanga caane (lignes 1922)

Nous soulignerons pour commencer que pour cette expression qui est un emprunt du français, il y a une légère disparité entre l'original et la forme traduite. En effet, la version rundi consiste en un substantif formé par un emprunt dont le processus d'intégration est incomplet : le mot équivalent forgé en kirundi viole une règle morphophonologique faisant partie des tests pour les emprunts. D'une part, le substantif ainsi formé n'est pas attaché au bloc constitué d'un augment (*a-*) et d'un classificateur nominal (*-ba-*). En outre, le bloc ainsi formé *eendija* commence par une voyelle longue, ce qui est, si pas une impossibilité, tout au moins une rareté¹⁹¹. À notre avis,

¹⁹¹À notre connaissance, il n'y a aucun nom rundi qui commence de la sorte

il serait encore très tôt pour affirmer qu'il a subi ce que Myers-Scotton (2006 :225) appellerait traitement spécial des mots étrangers¹⁹².

En dehors de ces considérations morphophonologiques, *aba eendiya* est un nom concret se référant à « des individus », mais dans la traduction, nous le rendons sous-forme d'un nom abstrait « indigence ». Bien plus, d'un point de vue syntaxique, il est utilisé comme constituant d'un syntagme nominal « attestations d'indigence » se référant à un état. En dehors de cette différence, il est à noter que le témoin se reconnaît comme étant un indigent au point qu'il déplore la réticence des pouvoirs publics à en fournir la preuve matérielle aux ayant-droits qui sont des enfants. Cependant, même si cette dernière atteste de cet état à connotation négative, la réticence de l'autorité administrative à l'accorder aux ayant-droits présuppose au mieux une gestion parcimonieuse des ressources publiques communales ou, au pire, une continuation de la persécution à l'encontre des rescapés comme le suggère la confiscation de leurs documents scolaires:

- (123) On ne leur a pas encore délivré les **bulletins scolaires**- c'est de ces enfants orphelins dont nous parlons. Au sujet des **bulletins scolaires** de ces enfants, nous pensons que maintenant que vous venez nous poser des questions là-dessus, peut-être que même ceux qui l'entendraient se diraient « peut-être que dans ces communes où l'on n'aurait pas encore délivré ces **bulletins**, [il faudrait qu'on] les délivre¹⁹³. (lignes 2460-2465)

ayo mabirete ntíbaráayabáha + abo báana b'ümpfúuvyi ní bo tuvugá + nk'aábo báana + izo-izo birete záabo + twi-twiibaaza y'uúko + nk'uúbu mudushikúriye mukatúbaza ++ n'áboóba bávyuumva bookwúumva bati + ngira nk'ámakómííne boobá bátaráatáanga ayo mabirete ++ bakayátaanga (lignes 1924-1927)

¹⁹²Myers-Scotton (2006:225) oppose « traitement spécial » (when 'some words ... do not always receive full morphological integration into the recipient language') à « remodelation » (« the case of many borrowings ... fitted so firmly into the morphosyntax of the recipient language that they are treated as members of a specific gender or noun class or case »)

¹⁹³L'incongruité vient de l'original; notre ajout dans la traduction est donc une extension qui s'impose.

Enfin, un autre axiologique qui change de sens selon le contexte et qui nous paraît digne d'être mentionné, est « village » ou *ikigwaáti*. C'est un substantif qui, peu importe les circonstances, n'a rien d'axiologique. Dans le contexte ci-dessous, par son usage de « village », le locuteur insiste sur le fait que l'administration publique a mis ce terrain à la disposition des habitants de la contrée pour qu'ils en fassent une adresse collective :

- (124) le Gouverneur [de Province], lorsqu'il nous a installés ici, a dit [que] (...) c'est un **village** pour les Hutu et les Tutsi (lignes 1458-1459)
buramataári atúuzana ng'aáha'a yavúga kó + ari ikigwaáti c'Ábahutú n'Ábatuutsi
(lignes 1219-1220)

Le même locuteur laisse entendre implicitement que personne (que ce soit l'ancien propriétaire ou le nouvel occupant, en l'occurrence, le rescapé devenu réfugié intérieur) ne peut être chassé de ce terrain. À entendre ce témoin, on pourrait penser que la notion de village, telle qu'elle la présente, est une chose tellement bénéfique que personne ne voudrait s'y soustraire. Cependant, il est question d'une politique imposée sans grand succès à la population burundaise, qui reste foncièrement attachée à sa propriété terrienne individuelle, à telle enseigne que la « villagisation » -- et partant « village »-- tarde toujours à s'intégrer dans le vécu quotidien¹⁹⁴.

Même si « village » a une connotation positive dans la forme 124, dans l'exemple ci-dessous, il offre une connotation différente :

- (125) C'est notre village, même le Gouverneur [de Province] a dit, lorsqu'il nous a emmenés ici, « d'ailleurs, c'est un village pour Hutu, Tutsi et T- tous, y compris ceux qui sont restés sur les collines, qu'ils viennent vivre avec nous (lignes 1457-1460)
ni ikigwaáti caa twéebwé + ti- na kare buramataári atúuzana ng'aáha'a yavúga kó + arí ikigwaáti c'Abahútu n'Ábatuutsi bóóse n'ábaásigaye mu mituúmba baazé tubaané (lignes 1218-1220)

¹⁹⁴Nonobstant les réticences largement connues des paysans burundais à adhérer aux politiques de villagisation. Voir à ce sujet Chrétien et Lejeune (1983 : 53)

Pour ce deuxième locuteur, « village » arbore une double connotation, par moment négative, notamment quand elle parle ironiquement de « village pour ... tous » où l'administration publique veut amener les rescapés dont elle est la représentante ; ensuite positive, lorsqu'elle parle de « notre village ». Il s'agit d'un cas de substantifs non-axiologiques pouvant faire l'objet d'une référenciation subjective selon les contextes.

5.1.2.3. Les adjectifs

Nous commencerons par rappeler que cette troisième catégorie de subjectivèmes est subdivisée en deux grands ensembles, les adjectifs objectifs et les adjectifs subjectifs.

Les adjectifs subjectifs, qui sont les plus nombreux, sont également de deux catégories. D'une part, il y a les adjectifs évaluatifs, et d'autres par, les adjectifs affectifs. Dans la catégorie des adjectifs affectivo-axiologiques, la valeur affective est inhérente à l'adjectif. Pour les non-axiologiques, ils sont d'abord caractérisés par leur caractère graduable. En outre, ils admettent un objet-support ainsi qu'une certaine norme d'évaluation. Les fondements de cette norme d'évaluation sont soit quantitatifs soit qualitatifs, et la norme peut être interne à l'objet-support, ou alors spécifique au locuteur.

Étant donné que les adjectifs sont utilisés avec les noms, il importe de souligner que la norme d'évaluation d'un adjectif non-axiologique, dépend de ce que ce dernier se rapporte ou pas à un nom générique. Si c'est un nom générique, la norme renvoie non pas à la classe du seul substantif dénoté mais à celle des hyperonymes de ce dernier.

5.1.2.3.1. Dans la catégorie des adjectifs subjectifs

5.1.2.3.1.1. Les adjectifs subjectifs évaluatifs

En commençant par les évaluatifs axiologiques ; ces adjectifs sont spéciaux dans la mesure où ils sont doublement subjectifs. En effet, leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation en même temps qu'ils manifestent de la part du locuteur « une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté » (Kerbrat-Orecchioni 1980 :91). Nous pouvons illustrer cela en considérant « vivant » dans l'énoncé suivant :

- (126) Si je réalisais que je suis **vivant** alors que mon frère a été tué après que je me sois sauvé, je sens que j'aurais beaucoup de remords (lignes 751-752)
nk'úkwuúmva + jee ndihó + mugábo + mweénewáacu báamwiíshe ++ jeewé nítkuuyemwó + ndi- ndúumva y'úukó noogirá ama remords meénsi (lignes 222-224)

La marque évaluative de cet adjectif est positive, et elle est prise en charge par le sujet d'énonciation (les autres victimes humaines qui sont identiques au locuteur). Le contexte n'y joue aucun rôle du moment que « vivant » s'auto-définit aussi bien pour le locuteur que pour les autres personnes dénotées qui n'ont pas eu autant de chance que lui.

Nous avons un cas similaire avec l'adjectif « mort » tel qu'il se présente dans l'énoncé suivant :

- (127) je suis venu voir les élèves qu'on sortait du dortoir ++ à moitié morts (ligne 4146)

Pour cet adjectif, la valeur axiologique est inhérente à la nature des sujets d'énonciation. De par sa nature humaine, le locuteur est bien indiqué pour apprécier si oui ou non la personne à côté de lui a fait l'objet de cet état.

Pour ce qui est des adjectifs évaluatifs non-axiologiques, nous rappellerons qu'ils « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénotée par le substantif qu'ils déterminent » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 85-86). En outre, ils n'énoncent ni jugement de valeur

ni engagement affectif du locuteur. Un exemple prototypique d'un évaluatif non-axiologique sera l'adjectif « nombreux » tel qu'il est utilisé ci-dessous :

- (128) un groupe de gens ++ tellement **nombreux** ++ est venu ici à Bugendana pour + massacrer les ++ Tutsi (lignes 3717-3718)

Cet adjectif ne comporte pas de valeur intrinsèque à même de suggérer ce qui est considéré « nombreux » ou ce qui ne l'est pas, pas plus qu'il ne comporte de propriétés physico-culturelles pouvant apporter cette précision. Il nous faudra alors faire intervenir des valeurs sociologiques. Ainsi, il est possible de spéculer que le locuteur en 128 voulait parler de l'attaque dont il est rescapé dans les termes suivants :

- (129) l'attaque a été menée par un groupe de gens **nombreux**.
(130) l'attaque a été menée par un groupe de gens **très nombreux**.
(131) l'attaque a été menée par un groupe de gens **extrêmement nombreux**.

D'autre part, on peut supposer que, en évaluant la même attaque sur Bugendana, le chef des miliciens, satisfait des résultats, pourrait dire ou écrire l'une ou l'autre des phrases 132-135 ci-dessous :

- (132) l'attaque a été menée par un groupe de combattants **pas du tout nombreux**.
(133) l'attaque a été menée par un groupe de combattants **peu nombreux**.
(134) l'attaque a été menée par un groupe de combattants **pas vraiment nombreux**.
(135) l'attaque a été menée par un groupe de combattants **quelque peu nombreux**.

Des énoncés 129-135, on peut tenter quelques conclusions :

- même si on est en train de parler du même nombre de personnes, il est possible de se retrouver avec des quantificateurs différents voire opposés
- des locuteurs partageant le même préconstruit discursif ne s'accorderaient pas sur un prototype de « nombreux ».
- même si tout locuteur du français comprend qu'il y a une grande différence entre « tellement nombreux » et « pas du tout nombreux », il reste bien difficile de tracer la limite entre les deux.

- c'est en faisant recours aussi bien au contexte qu'au préconstruit discursif partagé par les locuteurs impliqués dans l'échange, que nous pouvons saisir la base subjective de l'adjectif « nombreux » utilisé dans cet énoncé.

Le cas de l'adjectif « grand » constitue lui-aussi une illustration parfaite d'un adjectif subjectif évaluatif non-axiologique.

(136) ceux: qui étaient plus nombreux: ++ sont allés de ce côté: + vers le dortoir des **grands** ++ et un petit nombre est allé plutôt vers le dortoir des jeunes (lignes 4102-4103)

Que le témoin qui raconte son vécu ait vu de grands et de petits élèves est hors de doute; rien dans son récit ne suggère une quelconque métaphore à cet égard. Il dirige une école secondaire dont les classes vont de la 7^e à la 13^{ème} année. Par conséquent, concernant la « grandeur » des individus évoqués, nous nous en remettons complètement à lui. L'enfant qu'il juge grand peut avoir été apprécié en fonction de la taille, de l'âge, ou des deux. Le contexte énoncif ne constitue pas moins un catalyseur de subjectivité. En creusant un peu plus, on peut lier cette distinction à une probable emphase sur le fait que même les plus petits n'étaient pas épargnés, quoique l'ordre d'exécution des victimes par les tueurs soit, lui aussi, porteur d'une possible indication du modus operandi des acteurs.

Un autre exemple d'un adjectif évaluatif non axiologique serait « petit » tel qu'il est utilisé dans la forme suivante :

(137) le terrain domanial était un tout petit bout de terre qui pourrait abriter environ 10 maisons (lignes 1350-1351)
ikibaánza caa reeta kaári akaziínga gatóoyi + haáshika nk'ínzu nka cúmi (lignes 1121-1122)

Premièrement, le sémantisme de « petit » permet la gradation dans la façon dont le témoin évalue la petitesse des objets auxquels il fait référence. La norme qui détermine la « petitesse » du

terrain dépend entièrement du locuteur, sinon, cet adjectif ne contient aucune valeur intrinsèque qui suggèrerait en quoi quelque chose est petit. En insistant sur cette dimension réduite du terrain domanial, le locuteur compare peut-être ce dernier avec le lot où se trouvent sa parcelle et celles des autres déplacés internes (Annexe C, page 348). En d'autres mots, par l'emploi d'un tel adjectif, il vient rendre plus subjective une situation qui l'était déjà.

Enfin, il serait incomplet de parler d'adjectifs subjectifs non-axiologiques sans toucher à « spécial » tel qu'il est utilisé dans l'énoncé suivant :

(138) à voir + l'attaque + ça dénotait une organisation **un peu spéciale** ++ un peu spéciale pourquoi ++ hh toute la population de Bugendana était mobilisée (lignes 3718-3719)

Même sans toucher à la répétition de « un peu spéciale » sous forme de question rhétorique que le locuteur se pose, les fondements de la subjectivité reposent, à notre avis, dans la reprise de l'entièreté du syntagme adjectival « un peu spécial ». Selon l'intentionnalité du locuteur dans l'utilisation de cet adjectif, le sens peut être aussi bien négatif que positif, et le degré de positivité ou de négativité dépendra fortement de la négociation des interlocuteurs et ce en fonction du préconstruit qu'ils partagent. La subjectivité qu'il y a dans (138) est telle que le sémantisme même de « spécial » nous semble altéré. En effet, en plus de la nature subjective de cet adjectif, l'usage du quantificateur « un peu » vient lui attribuer des propriétés gradables alors que spécial ne comporte pas ce genre d'attributs¹⁹⁵.

5.1.2.3.1.2. Les adjectifs subjectifs affectifs

Nous rappellerons ensemble avec Kerbrat-Orecchioni (1980 :85) que les **adjectifs subjectifs** sont reconnaissables par leur valeur affective, qui est inhérente à l'adjectif. Il est tout aussi

¹⁹⁵Cela nous invite à penser aussi bien à « spécial » qu'à « un peu ». Pour ce qui est de ce quantificateur, nous y revenons plus loin dans le cadre des adverbes subjectifs (*infra*, 5.1.2.4., page 226)

possible de les reconnaître si pas par une syntaxe particulière (comme l'antéposition), tout au moins par le biais d'une typographie particulière, ou alors par la prosodie. Ainsi, soit l'exemple de l'adjectif « ignoble » tel qu'il est utilisé ci-dessus :

- (139) nous avons enregistré aussi + euh quelques disparus ++ et : + c'est un crime
ignoble ++ d'ailleurs du jamais vu (lignes 3690-3691)

On remarque que sa valeur affective est inhérente car ce qui est ignoble le sera indépendamment de la typographie de cet adjectif, quoique le degré puisse être majoré par l'intonation¹⁹⁶. En effet, en appréhendant cet adjectif dans son cadre global (comme constituant du syntagme nominal « crime ignoble »), on réalise que non seulement le substantif « crime » qu'il qualifie est lui aussi subjectif, mais également que c'est en tant que composante de ce grand ensemble que « ignoble » acquiert toute sa subjectivité.

5.1.2.3.2. Les adjectifs objectifs employés de façon subjective

Cette catégorie comprend des adjectifs indéfinis, qualificatifs, numéraux et possessifs. Dans le cas des adjectifs qualificatifs, nous commencerons avec « collectif » tel qu'il est employé dans cet énoncé :

- (140) Nous trouvons qu'en cas d'**amnistie collective**, l'individu ne sera pas puni en réalité pour ses actes. (lignes 2267-2268)
ikigoongwe c'ikivúungá + *tubona kó umeengá* ++ *vy'úkurí umuuntu ntíyooba yáhaniwe ikosá ry'ukuri-* (lignes 1701-1702)

Notons d'emblée qu'il y a problème eu égard à la norme d'utilisation dans le cadre du syntagme nominal « amnistie collective ». S'il est vrai que la notion de « collectivité » s'applique à des sujets humains, il n'est pas tout aussi vrai qu'elle correspond à celle d'amnistie. En dehors des pratiques politiques consistant à accorder l'amnistie en masse à des prisonniers ou des présumés coupables généralement observées à l'occasion de fêtes nationales, le contexte burundais à

¹⁹⁶ Laquelle n'est pas prise en compte par notre étude

l'époque de la production de l'énoncé en question suggère autre chose. Le discours officiel est, en effet, à l'heure de la réconciliation et du pardon, mais il est explicite, tout au moins au niveau des textes, que les mesures en question ne concernent pas les auteurs du génocide, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité¹⁹⁷. Ainsi, perçu dans ce contexte, « collectif » qui est à cheval entre l'axiologique et l'objectif, se trouve associé à « amnistie » avec tout ce que ce substantif véhicule comme subjectivité dans le cadre que nous venons de décrire.

Un autre adjectif dont l'emploi décèle la subjectivité du témoin locuteur est « blanche » tel que nous le voyons dans

(141) la population armée de fusils et d'armes **blanches** (lignes 3721-3722)

À première vue, « blanche » semble désigner la couleur du substantif qu'il modifie. Mais il devient intéressant si on considère le syntagme nominal formé par ce couple « arme blanche » et dont la signification ne peut pas ne pas nous ramener à l'autre groupe prépositionnel « de fusils » avec lequel il forme l'objet de la phrase. Essayons d'effectuer des commutations substituant « blanche » par d'autres adjectifs :

(142) ?la population armée de fusils et d'armes noires

(143) la population armée de fusils et d'armes lourdes

(144) la population armée de fusils et d'armes électroniques

¹⁹⁷Et cet aspect de l'impunité a fait l'objet de recherches multidisciplinaires. Pour l'amnistie collective, nous citerons le sémioticien Adrien Ntabona qui y voit « tout ce qui tend à cautériser la voix intérieure des personnes et ses reproches, en mettant au premier plan l'« immunité provisoire », l'« amnistie générale », le « pardon collectif et protocolaire » doit être envisagé, avec le maximum de circonspection, à cause du danger qui en sort : celui de voir les consciences faussées à la base, au point de priver d'assises éthiques la vie socio-politique » (Ntabona, 2005, page 145). Il ajoute que « la démarche de la réconciliation ne peut pas mettre entre parenthèses la dimension judiciaire des crimes (...) Ce qui doit éloigner l'hypothèse du pardon collectif (*ikigoongwe c'ikiviunga*) du type « nous avons tous péché, pardonnons-nous mutuellement et l'affaire sera dans le sac » (Ntabona, 2005, page 152). Au sujet de l'impunité, nous citerons Nindorera (2004), et concernant l'imprescriptibilité du crime de génocide, nous citerons l'étude de Dexter et Ntahombaye (2005) où on revient encore une fois sur le traitement spécial réservé aux auteurs du génocide dans les textes de loi burundais.

On remarque que « blanche » de 141 forme un tout avec « armes » dont il ne peut pas être dissocié sans créer d'incongruités (142) ou sans changer fondamentalement le sens (143 ou 144). On notera enfin qu'en comparant 141 avec 142, nous pouvons dire qu'en tant que constituant d'« arme blanche », l'adjectif « blanche » participe (indirectement certes) dans la construction du s de « arme ».

Dans la catégorie des adjectifs indéfinis, nous prendrons l'exemple de « toute ». Soit l'énoncé suivant :

(145) **toute** la population de Bugendana était mobilisée (ligne 3719)

Le problème avec cet énoncé est qu'il suscite des doutes quant à la véracité de la proposition. Pour se rendre compte de l'utilisation spéciale de « toute », il faudrait remonter au temps énonciatif et au contexte d'énonciation. Dans le Burundi de 1996, les entités administratives dénommées « communes » étant au nombre de cent-quatorze pour une population d'au moins cinq millions, une commune compterait en moyenne des dizaines de milliers d'habitants¹⁹⁸.

Nous commencerons par repérer l'emploi de l'adjectif « toute » en essayant d'en trouver un équivalent dans un autre contexte. On pourra supposer que dans 145 ci-haut, l'énonciateur aurait voulu dire 146a ou 146b

(146a) Une bonne partie de la population de Bugendana était mobilisée.

(146b) Presque toute la population de Bugendana était mobilisée.

Or, même si le locuteur se limitait aux habitants du petit centre urbain où l'attaque s'est produite, parler de « *toute* la population de Bugendana » référerait au plus bas mot à des milliers d'individus. En outre, la nature de cet adjectif ne laisse pas de place pour des manipulations du genre « *un peu toute » « * à moitié toute ». Donc, dans ce contexte bien précis, il serait inexact

¹⁹⁸ Pour ce qui est de la taille d'une commune dans la subdivision administrative, se reporter à la carte du Burundi (Annexe C, page 431).

d'affirmer que c'est « la totalité de la population ». « Toute » y est alors employé au sens non seulement subjectif mais aussi rhétorique.

Dans la même perspective d'adjectifs objectifs qui sont employés subjectivement, se trouvent les adjectifs numéraux, lesquels peuvent être sollicités à des fins d'amplification du procès. Prenons le cas de l'exemple suivant :

- (147) il y avait + plus de **vingt** mitrailleuses ++ qui tiraient en l'air pour faire peur aux se- aux éventuels secours (lignes 4100-4102)

L'adjectif numéral « vingt » vient modifier le type d'armes engagées et cela pour souligner l'ampleur de l'attaque. Mais bien entendu, c'est en considérant tout le syntagme nominal « plus de vingt mitrailleuses » plutôt que sa seule composante adjectivale « vingt », que l'on saisit le focus sur l'intensité de l'attaque.

Les adjectifs numéraux sont utilisés en plus pour donner des précisions. Ainsi, par exemple, dans un passage comme

- (148) On a fixé mon dédommagement à vingt-sept-mill- deux cent soix- **vingt-sept millions** qu'on me paiera, comme j'avais perdu **cinq** enfants, mon père, ma mère ; ainsi que ma conjointe. (lignes 3103-3105)
jeewé baánciriye muu nda y'í waanjé ibihuumbi amaj-miroongw- imiríyooni miroongwibiri n'índwi bazóompá ++ kukó narí nábuze abáana bataanu + na papa na mama + hamwé: n'úmugeenzi (lignes 2798-2800)

les adjectifs possessifs sont eux aussi sollicités pour ce jeu d'emphase auquel se livrent les témoins. C'est ce que nous observons dans l'énoncé suivant:

- (149) alors que personne n'a souhaité la mort à ces enfants, à **nos** braves. (lignes 984-985)
atáa n'uúmwe yífuurije urupfú ++ abo báana izo ntoóre záacu (lignes 439-440)

Alors que de manière générale, l'adjectif « notre » a une valeur éminemment objective, tel qu'il est employé ci-dessous, en scrutant la construction syntaxique qui porte « nos » en 149, à savoir,

le syntagme nominal « nos braves », on se rend compte que l'adjectif en question comporte un jugement de valeur affectif, une attitude positive envers l'unité dénotée.

5.1.2.4. Les adverbess

Avant de discuter de la subjectivité véhiculée par les adverbess, il nous semble impératif de rappeler que ce qui se présente comme adverbe dans le texte d'arrivée n'est pas nécessairement de forme adverbiale dans le texte de départ. On notera ensuite qu'au lieu de subdiviser les catégories adverbiales intervenant dans notre analyse en objectifs et en subjectifs comme cela a été fait pour les verbes, les substantifs et les adjectifs, nous les classons en deux grands ensembles. D'une part, nous aurons les adverbess marquant la modalité énonciative et d'autre part, ceux marquant la modalité énoncive. La raison de cette subdivision est que, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (1980 :112), « les adverbess offrent des exemples de tous les types d'unités subjectives ... (termes affectifs et évaluatifs, axiologiques ou non) » et que les modalisateurs y sont représentés massivement.

5.1.2.4.1. Les adverbess exprimant des modalités d'énonciation ou d'énoncé

- **Les adverbess exprimant une modalité d'énonciation.** Commençons par l'analyse de l'exemple suivant:

(150) je n'ai jamais eu de rancune envers eux ++ vraiment ++ **sincèrement** (ligne 4205)

Notons d'entrée de jeu que même s'il y a deux adverbess, nous nous penchons seulement sur « sincèrement » quitte à revenir sur « vraiment » plus loin (*infra*, page233). Nous constatons que cet adverbe indique l'adhésion totale du locuteur au contenu du procès, celui de « ne pas avoir de rancune envers ses assaillants ». Nous remarquons aussi qu'il pourrait être placé au début de

l'énoncé sans provoquer d'agrammaticalité ni de modification du sens de la phrase qu'il modifie.
C'est un exemple d'une modalité d'énonciation.

De la même manière, dans les deux exemples ci-dessous

(151) **personnellement** je n'aurais jamais pensé que nous serions attaqués un jour (ligne 4072)

(152) **franchement**, je ne vous mens pas, ces enfants, je les aimais comme mes propres enfants. (ligne 866)

on note que ce soit pour « personnellement » en 151 ou pour « franchement » en 152, il s'agit d'adverbes dont le caractère subjectif est plutôt occasionnel, donc, non-intrinsèque. Nous remarquons ensuite que ces adverbes se rapportent au sujet parlant.

Les cas suivants par contre concernent une expression restrictive prise en charge par l'adverbe « seulement » :

(153) **Seulement** voilà, comme nous sommes des humains et que nous n'avons pas encore assez de lumière, nous ignorons en quoi celle-ci [la volonté de Dieu] consiste. (lignes 887-888)

(154) les assaillants armés ne sont pas très nombreux ++ **seulement** ils utilisent le nombre des- des adhérents (lignes 3693-3694)¹⁹⁹

Dans l'exemple 153, le locuteur extériorise sa compréhension limitée de pourquoi son école soit attaquée : rien d'autre que la volonté divine ne peut l'expliquer. Il aurait pu évoquer un autre point de vue, mais le contexte chrétien (un prêtre, recteur d'un séminaire) et le sujet de la discussion (le massacre des élèves sous sa protection) justifie cette restriction au niveau des référents.

¹⁹⁹ C'est une réponse à un journaliste qui demande : « Quel est le problème? Est-ce un manque d'effectifs? » (Annexe C, page 411)

Le cas de 154 suggère un autre type d’appréhension, appréciative celle-là, car le locuteur fait montre d’une connaissance de la réalité exprimée dans son énoncé : il laisse entendre que le groupe d’assaillants qui a attaqué et qui a fait des morts parmi ses collègues et parmi la population dont il avait la charge, a réussi non pas pour cause d’une quelconque supériorité en armement ou en connaissances tactiques, mais par sa composition hétérogène alliant miliciens et indicateurs locaux.

Dans les deux cas, nous avons un locuteur qui modalise son appréhension du contenu de l’énoncé.

- **Les adverbess exprimant une modalité d’énoncé.** Il s’agit des cas où les adverbess se rapportent au contenu de l’énoncé. Soit l’exemple suivant :

(155) Le peu de militaires qu’il y avait ont travaillé très **bien**. (ligne 901)
abasirikare ukó baárihó kwóóse ++ abaké baári báhasaanzwe ++ baáarakóze + néézá caane (lignes 361-362)

Dans la forme 155 ci-dessus, l’attitude positive du locuteur quant à l’action des militaires est perceptible à travers l’adverbe. Nous constatons qu’il y a une évaluation de x (les militaires) par rapport à y (la défense de l’établissement) et que cette appréciation par le locuteur est favorable. Le locuteur fait une évaluation du climat qui prévalait avant l’attaque et l’on remarque qu’il l’apprécie positivement. En témoigne la valeur axiologique de l’adverbe « bien » et que vient modifier « très ». Il s’agit d’une modalisation du contenu de l’énoncé.

Soit maintenant la forme suivante qui contient deux adverbess :

(156) Je ne les prendrais pas ; on devrait marchander **longuement** et **âprement**²⁰⁰. (ligne 1513)

²⁰⁰Il s’agit d’une réponse à la question d’un journaliste qui demande « Autrement dit, même si tu décidais de retourner là d’où tu es venu et que quelqu’un te proposait de te remettre tes 6000 [francs burundais] pour que tu lui cèdes la parcelle, tu n’accepterais p[as]-? » (Annexe C, pages 350, lignes 1509-1510).

sinoovyaakira twoocûrirana + tugacûrirana + tugacûrirana bikoméye rwóóse
(ligne 1272)

Tout d'abord, nous constatons que l'adverbe « longuement » n'apparaît nulle part dans l'original. Nous l'avons ajouté pour refléter la triple reprise du verbe « marchander » ou [*gu*]cûrirana (156) par le locuteur, une répétition que vient renforcer la modalité subjective prise en charge par le préfixe *-ka-* caractéristique du mode subsécutif²⁰¹ (voir 157 ci-dessous) :

(157) *twoocûrirana*

tu - o - ca - ir - ir - an - a

SUJ.1PL. COND. – couper.RAD. APPL.APPL. RÉCIP. - IMPERF.

« nous fixer [le prix] l'un l'autre » (**nous marchanderions**)

(158) *tugacûrirana*

tu - ka - ca - ir - ir - an - a

SUJ.1PL - SUBS. couperRAD. APPL.APPL. RÉCIP. - IMPERF.

« nous répétitivement fixer [le prix] l'un l'autre » (**nous marchandons**)

Il nous faut ensuite préciser pourquoi nous nous proposons d'analyser le seul adverbe qu'il y a dans l'original, à savoir, *rwóóse*, lequel nous traduisons comme « âprement »²⁰² et qui doit être analysé ensemble avec le syntagme qui le contient. Il est à noter que *rwóóse* est accompagné d'une forme verbale *bikoméye* :

(159) *bikoméye rwóóse*

bi - komer - ye # rwóóse

SUJ.3PL – être fort.APPL. PERF # fortement

« qui sont considérablement forts » (**fortement**)

À partir du sémantisme du verbe d'état *komer-* dont *bikoméye* est dérivé, à partir aussi du pronom personnel sujet *bi-* que cette forme utilise alors qu'il n'y a aucun référent visible dans ce

²⁰¹ Selon Ntahokaja (1994 : 171), il s'agit d'un mode extra-procès faisant parti du groupe des modes de jugement -- par opposition aux modes d'intention. Inguacka et Shimamungu (1994 : 65) précisent que le subsécutif exprime la consécuité des événements ou leur accumulation .

²⁰² Il aurait pu se traduire comme « fortement » comme le prouve l'analyse du syntagme adverbial dans lequel il se trouve.

contexte, cette dernière acquiert le statut d'adverbe de manière, donnant ainsi lieu à la locution adverbiale que nous avons traduite comme « âprement » mais qui pourrait se traduire aussi comme « beaucoup » ou « fortement ». Ce faisant, l'adverbe ainsi formé modifie à son tour, en le renforçant, l'adverbe *rwóóse* montrant par là la position du locuteur eu égard au contenu de l'énoncé.

- **Les adverbes qui ne modifient ni l'énoncé ni l'énonciation.** Ceci concerne surtout les adverbes de quantité utilisés comme quantificateurs. Commençons par citer pour illustration les exemples suivants :

(160) le **peu** de militaires qu'il y avait, ont travaillé très bien. (ligne 901)

(161) puis on a commencé à sauter ++ mais les assaillants + ils étaient un **peu** partout (lignes 4115-4116)

(162) à voir + l'attaque + ça dénotait une organisation un **peu** spéciale (ligne 3718)

Nous remarquons qu'en 160, l'adverbe « peu » permet une évaluation quantitative, ce qui n'est pas le cas avec 161 parce que l'adverbe de lieu « partout » qu'il modifie ne permet pas une telle opération. Dans la forme 162 par contre, il agit encore comme quantificateur. Pour cerner complètement dans quel sens « un peu » accompagne l'adjectif « spécial », nous suivons Ducrot (1991 : 192) dans sa discussion *de peu vs un peu* et dans laquelle il accorde une grande importance au présupposé ainsi qu'aux « conditions socio-psychologiques » extérieures à l'énoncé. Selon lui, les deux expressions « relèvent de catégories sémantiques différentes : *peu* appartient à la catégorie de la limitation tandis qu'« un peu » appartient à la catégorie de la position » (Ducrot, 1991 : 200).

Ainsi, par rapport à l'énoncé en 162, nous sommes d'accord avec Ducrot car nous trouvons que quand le locuteur dit « organisation un peu spéciale », il porte un jugement non pas sur le « degré de spécialité » mais plutôt sur la spécialité elle-même. En admettant que le focus

est sur le degré, on ne manquerait pas de se demander si la différence du degré de spécialisation est la même dans l'exemple suivant :

(163) ? ça dénotait une organisation **peu** spéciale

Nous trouvons qu'à moins que « peu spéciale » ne soit utilisé rhétoriquement comme litote, 163 ne passerait pas du tout. En outre, si on est d'accord avec Ducrot (1991 : 195) quand il affirme que « *peu* affirme une restriction et *un peu* restreint une affirmation », on aura accepté que non seulement il y a de la spécialisation dans 163, mais aussi qu'elle existe à un degré moindre (ce qui n'est pas le cas).

Enfin, nous constatons qu'il reste une possibilité d'interpréter l'attaque en question de façon imagée si on se met du point de vue de Ducrot (1970 : 27) selon qui « *un peu* peut être tiré du côté de *beaucoup* » compte tenu de la « tendance rhétorique à la litote »²⁰³. Autrement dit, « une organisation un peu spéciale » signifie « une organisation spéciale mais à un degré limité ». En résumé, en objet se servant de l'adverbe « peu » pour porter un jugement de vérité sur le caractère spécial de l'attaque qu'il conte, le témoin locuteur présuppose que son interlocuteur (le journaliste qui l'interviewe) partage avec lui une connaissance de ce qui constitue une attaque ordinaire par les assaillants en question, faisant ainsi montre de la complicité qui lie entre eux les participants à un acte de communication »²⁰⁴. L'interprétation est tributaire de la croyance commune entre les deux.

²⁰³ Au sujet de la litote, nous nous référons à la loi de la litote qui, selon Bracops (2006: 171) déclenche un sous-entendu qui amène l'interlocuteur à conclure que pour des raisons liées à la situation de communication, le locuteur choisit de reproduire un énoncé qui communique plus que son sens littéral

²⁰⁴ Revoir à cet effet Ducrot (1969 : 36). *Supra*, page 53

- Les adverbess caractérisés par un chevauchement entre la modalité d'énonciation et la modalité d'énoncé. Considérons le cas de « personnellement » tel qu'il est employé dans ces deux exemples :

(164) Moi j'en ai vu un **personnellement**, de mes propres yeux. (ligne 932)
*jeewé uwó **niiboneye** ní umwé n'ámáaso yaanje* (ligne 391)

(165) personnellement je n'aurais jamais pensé que nous serions jamais attaqués un jour (ligne 4072)

Dans l'énoncé 164, il n'y a pas d'équivoque quant à la présence du locuteur. On peut ajouter que cette même présence est attestée au niveau de l'original en kirundi par, entre autres marqueurs, le préfixe *-i-* caractérisant le réflexif :

(166) *niiboneye*
n - á - **i** - bon - ir - ye
SUI.1SG. PASSÉ. RÉFL. VOIRRAD. APPL. PERF
j'ai vu personnellement

Avec l'ajout de « mes propres yeux », l'instance du « je » énonciatif devient envahissante. De ce fait, l'adverbe « personnellement » tel qu'il est employé dans 164 traduit une forte adhésion du sujet énonciateur, qui est en même temps le locuteur, au contenu de l'énoncé à savoir, « avoir vu les corps d'assaillants tués lors de l'attaque ». Dans le cas de 165, cependant, on remarque que la référence au contexte d'énonciation n'y est pas, ce qui tranche avec l'insistance sur le « je » qui se manifeste dans l'adjectif possessif « mes » dans « mes propres yeux » ou *amáaso yaanje*.

5.1.2.4.2. Les adverbess exprimant un jugement de vérité ou un jugement de réalité

Il s'agit de ces expressions adverbiales qui n'ont de sens que par rapport à certaines attentes. On en distingue deux catégories :

- Les adverbess exprimant un jugement de vérité envers l'énoncé. Soient les deux extraits suivants :

(167) ils n'étaient plus hutu ou tutsi ++ c'était d'abord des frères ++ des Burundais ++ des chrétiens ++ des séminaristes ++ des futurs prêtres **probablement** (lignes 4225-4226)

(168) le Diocèse de Bururi vient de perdre énormément, des enfants qui seraient devenus **peut-être** des prêtres ou d'autres hauts cadres du pays (lignes 968-969)

À commencer par « probablement », nous remarquons que cet adverbe modifie la dernière composante, à savoir, « c'était des futurs prêtres probablement » (tandis que « d'abord » modifie les syntagmes « des frères », « des chrétiens », « des Burundais » et « des séminaristes »). La modalité exprimée par l'adverbe « probablement » en 167 est celle d'un jugement de vérité²⁰⁵ porté sur le contenu de l'énoncé et qui consiste en une série d'énumérations que lance le locuteur. D'autre part, « peut-être » en 168 est une autre instance d'une modalité d'énoncé exprimant un jugement de vérité (toujours de façon douteuse). L'adverbe en question modifie le syntagme nominal « des prêtres ».

- Les adverbes exprimant une modalité de jugement de réalité envers le contenu de l'énoncé. Soit l'exemple suivant :

(169) j'ai passé ++ deux ans + deux ans presque + marchant sur les béquilles ++ **vraiment** la guérison pour moi a été très lente (lignes 4246-4247)

Nous constatons que « vraiment » se rapporte à la guérison du sujet énonciateur, qui est également le locuteur. L'adverbe porte sur le procès de « obtenir la guérison », un jugement de réalité qui se limite à constater son accomplissement sans pour autant exprimer l'attitude du sujet envers lui. En poussant plus loin, notamment du côté du cotexte, on peut postuler que l'attitude du locuteur s'observe avec le syntagme nominal « deux ans » dont la répétition trahit si pas une

²⁰⁵ Du degré de vérité, devrait-on dire.

certaine appréciation sur la durée mise à recouvrir toute sa santé, du moins une insistance sur la douleur ou le mal enduré durant cette période.

Un cas atypique se révèle avec l’adverbe « effectivement » comme nous le trouvons dans l’exemple ci-dessous :

(170) **effectivement** si vous avez vu les cadavres on les a tués (sic) dans les tympans
(ligne 3606)

Tel qu’il est utilisé dans ici, l’adverbe « effectivement » est du ressort de la modalité d’énonciation. Le locuteur apporte un jugement de réalité portant sur la totalité du contenu de l’énoncé et auquel il adhère fortement.

Il y a enfin cet exemple où le jugement apporté par le locuteur est mitigé. Évaluatif affectif, l’adverbe « bien », tel qu’il est utilisé dans l’exemple qui suit, l’est à des fins appréciatives :

(171) Ce serait très **bien** si cette commission était constituée. (ligne 2202)
uyu murwi ujé + vyooba arí vyizá caane (ligne 1620)

Le focus est sur la réalisation du procès de cet énoncé à savoir, le fait d’avoir une commission (vérité et réconciliation). Les marques de l’adhésion au procès sont faibles du fait peut-être que ce dernier n’est réalisé qu’hypothétiquement.

5.1.2.5. Les marqueurs discursifs

Comme indiqué plus haut, les marqueurs discursifs n’ont pas de référence conceptuelle, ce qui fait qu’ils sont analysés en fonction des segments auxquels ils sont attachés. Il s’agit des formes comme *donc, eh bien, s’il vous plaît, euh, dites et quoi*. Ainsi, en plus de leurs aspects sociolinguistique et pragmatique, les marqueurs vont être appréhendés d’abord du point de vue

de leur structure grammaticale, c'est-à-dire, s'ils sont formés d'interjections, de mots grammaticaux ou lexicaux, ou s'ils consistent en des phrases. Ensuite, nous déterminons s'ils contribuent au décodage de la manière dont le locuteur exprime le contenu de ses propositions, s'ils participent dans la signification de l'énoncé, et jusqu'à quel degré ils interpellent l'interlocuteur. Nous nous intéressons aussi à la façon dont les marqueurs sont distribués dans la phrase, s'ils sont au début d'un énoncé, au milieu, ou alors à la fin (antéposés ou postposés). Le plus important à identifier reste bien entendu la fonction, c'est-à-dire, s'ils aident le locuteur à se positionner par rapport à ce qu'il dit à l'allocutaire, ou alors s'ils lui permettent de combler un vide dans son débit.

5.1.2.5.1. Les marqueurs qui permettent au locuteur de se positionner par rapport à ce qu'il dit.

Soit l'exemple suivant :

(172) **euuh** : + moi j'ai pardonné à ces assaillants ++ j'ai pardonné (ligne 4151)

Le marqueur discursif *y* a la forme d'une interjection et se trouve antéposé. C'est possible que le locuteur l'emploie pour combler un vide, mais il n'est pas exclu que ce marqueur ait été utilisé à cause de l'hésitation quant à la réponse à donner à une question qui revêt une grande importance dans son contexte énonciatif²⁰⁶. La même fonction nous semble présente dans l'exemple suivant qui compte un marqueur discursif postposé en fin d'énoncé et revêtant la forme d'une expression grammaticale :

(173) moi je n'avais pas de rancune envers eux ++ **alors + je ne sais pas** (ligne 4152)

Dans l'énoncé ci-dessous, on trouve par contre plus d'un marqueur discursif :

²⁰⁶ La question est « DCN, est-ce qu'aujourd'hui tu as pardonné? » (Annexe C, page 424, ligne 4150)

(174) **eh bien s'il vous plaît** ++ ce sont les gens + **euuh** + qui ont fait des massacres + **euuh** + pendant les événements de quatre-vingt-treize + donc c'est-à-dire ++ ce sont les : ++ **dites** ++ les jedebu **quoi** (lignes 3724-3726)

On note encore une fois que de manière générale, si on enlevait tous les marqueurs discursifs (en gras), l'énoncé garderait de sa cohérence. Il est aisé également de noter par exemple que par rapport à la distribution dans la phrase, « eh bien s'il vous plaît » se trouve au début d'un énoncé, contrairement à « euh » et à « dites » qui se trouvent en position intermédiaire. En analysant les unités qui viennent après les marqueurs intervenant au milieu des énoncés, on remarque qu'elles réfèrent toutes à des perpétrateurs avérés ou présumés. Ainsi utilisés, ces marqueurs illustrent l'affirmation de Dostie et Pusch (2007 :5) selon laquelle

Ils apparaissent à des endroits stratégiques et ils contribuent à rendre efficaces les échanges conversationnels, ainsi qu'à aider l'interlocuteur à décoder la façon dont le locuteur conçoit le sens purement propositionnel exprimé et se positionne par rapport à celui-ci.

Au sujet du marqueur « quoi » qui, lui, se trouve en position finale, il est possible que son usage ici ait des motivations d'ordre pragmatique. En effet, en faisant suivre « JEDEBU » de « quoi », le locuteur veut peut-être mettre fin à son intervention sans avoir à détailler l'identité les auteurs de l'attaque.

5.1.2.5.2. Les marqueurs discursifs servant à combler un vide.

Comme mentionné plus haut, le vide que combler les marqueurs discursifs peut être d'ordre psychologique, à cause notamment de la charge émotionnelle, ou alors d'un besoin d'éclaircissement.

Nous débuterons l'illustration de cette catégorie par ces deux exemples où le marqueur discursif nous semble servir le locuteur qui veut donner des explications :

(175) parmi ceux qui étaient+ de me donner secours (sic) ++ **eah**: il y avait des Hutu ++ moi je suis Tutsi ++ mais + j'étais frappé + **bon** + **enfin** + c'est pour montrer que ++ **eah** à- le- se- au séminaire ++ il n'y avait pas++ de + problème d'ethnisme (lignes 4192-4194)

Nous remarquons que même si on omettait les marqueurs, l'énoncé garderait sa cohérence. Mais de là, il est difficile de conclure que le locuteur voudrait se distancer réellement de ce qu'il dit, ou s'il désire simplement paraître détaché tout en maintenant son adhésion au contenu de son énoncé. La réponse à cette question dépendra beaucoup des facteurs sociologiques et psychologiques entourant l'énonciation.

D'autre part, contrairement à un énoncé comme celui qu'on a en 175 où les marqueurs sont utilisés pour répondre à un besoin d'un locuteur qui, au moyen de détails explicatifs précis, désire montrer sa reconnaissance, l'exemple suivant en 176 est un témoin soucieux d'être précis quand il cite nommément les noms des auteurs du meurtre des membres de sa famille ainsi que les destructeurs de sa propriété :

(176) Même tous ceux qui étaient avec lui ont été enregistrés; c'était, **Chose** ; à la-page- Chose..., dans le document- dans le dossier (...) (lignes 3107-3109)
náabó vyaári kumwé + bóóse + baáraánditswe baári ntuuzée: mu rupapuro rwaa m-ntuuzé: murí document + murí dooseye (lignes 2804-2806)

Alors qu'avant, le même locuteur affirme qu'il les connaît très bien, dans 176, c'est des hésitations qui se succèdent (comparé avec Annexe C, ligne 3086). Le locuteur dilue cependant ces hésitations dans le marqueur *ntuuzée* que nous préférons rendre comme « Chose » dans la

traduction car nous estimons que c'est par ignorance, par oubli ou par omission délibérée du nom du sujet en question qu'il a utilisé le mot rundi en question²⁰⁷.

Dans l'exemple ci-dessous, le marqueur nous semble être au service d'un locuteur qui imprime délibérément sa marque sur l'énoncé :

- (177) Or, c'est dans les premières heures de la journée que l'on travaille le mieux, **tu sais** (ligne 2445)
kukó urabóna ikivi ní icaa kare (ligne 1909)

Il importe de signaler la présence de marqueurs discursifs dans chacune des composantes de la forme 177. Le marqueur discursif qu'on y trouve a le gabarit d'un verbe conjugué (« tu sais » pour le français et *urabóna* pour le kirundi), nonobstant le décalage eu égard à sa position dans l'énoncé (finale pour le français et médiane pour le kirundi). Il faut aussi souligner que dans ces deux catégories, le marqueur discursif est utilisé parce qu'il y a un décalage entre les interlocuteurs qui ne se connaissent pas (suffisamment) et qui voudraient établir un consensus sur un énoncé.

Enfin, il y a l'exemple suivant (qui est une reprise de 83 plus haut) où le marqueur discursif nous paraît à cheval entre les verbes d'opinion et les marqueurs de forme verbale dont le gabarit est celui d'une proposition parenthétique :

- (178) c'était, **je crois** (...) le vingt-neuvième jour du quatrième mois, le mois d'avril.
(lignes 549-550)
haári itárikí ndakéeka + ibiri n'íceénda + z'úukwéezi kwaa káne + Ndamukiza
(lignes 30-31)

En résumé, cette analyse des marqueurs discursifs aura montré qu'il y en a qui ont la forme de verbes ou de particules, en plus de ceux revêtant la forme des propositions parenthétiques. Il ne nous a pas été possible d'identifier les marqueurs discursifs permettant au

²⁰⁷ Par rapport à la traduction française et au sens retenu. Voir Rodegem (1970 : 287)

locuteur de se positionner par rapport à l'allocutaire; par contre, ceux relatifs au sujet de l'énonciation sont présents. Dans tous les cas, les marqueurs discursifs identifiés sont en relation avec le contenu des propositions et permettent au locuteur d'introduire des détails pertinents au sujet de l'échange.

5.2. Les modalités d'énonciation

Il sied de commencer en rappelant que l'analyse des modalités d'énonciation a déjà été amorcée brièvement dans la discussion des adverbess subjectifs (*supra*, 5.1.2.4.1, page 226). Dans cette section-là, nous avons différencié les modalités d'énoncé des modalités d'énonciation, montrant que les premières concernent les sujets de l'énoncé là où les secondes se rapportent exclusivement au sujet parlant et renseignent sur la nature de ces énoncés. Il est important de noter que la modalité telle que nous l'appréhendons ici ne correspond pas aux six modes de la conjugaison française²⁰⁸. Outre que ces derniers comptent différents temps chacun, il arrive que modalité et temporalité se trouvent imbriquées.

Pour les énoncés en français, nous suivons le schéma de Le Querler (2004) qui identifie quatre groupes de modalités en se basant d'une part sur le contenu des propositions de l'énoncé et, d'autre part, sur l'énonciateur. Il s'agit des modalités épistémiques, appréciatives, intersubjectives et implicatives. Nous tenons également compte de la remarque de Le Querler qui propose de prendre en considération « la portée du marqueur modal dans l'énoncé »²⁰⁹.

²⁰⁸ indicatif, conditionnel, infinitif, impératif, participe et subjonctif

²⁰⁹ Les modalités épistémiques sont caractérisées par « le degré de certitude du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé », des modalités appréciatives, lesquelles « marquent l'appréciation du locuteur sur le contenu propositionnel de son énoncé », les modalités intersubjectives qui « marquent la volonté, le désir, l'exigence du locuteur par rapport à un autre sujet à propos du contenu propositionnel de son énoncé » ainsi que les modalités implicatives, lesquelles « marquent l'implication au sens large entre deux éléments de l'énoncé, ou entre la réalité objective et le contenu propositionnel de l'énoncé ». Voir Le Querler (2004 : 647)

Pour les énoncés en kirundi, nous nous appuyons sur le schéma de Jean-Baptiste Ntahokaja²¹⁰.

- **La modalité épistémique.** Compte tenu de la nature même des témoignages étudiés où la plupart des interventions sont des déclarations de ce qu'on a vécu, cette modalité est la plus répandue.

Considérons en premier lieu les énoncés qui ont la forme de phrases déclaratives. Soit l'exemple suivant :

(179) il y a eu plus de quinze personnes qui sont morts (sic) à côté de nous + on est resté (lignes 4029-4030)

Cette phrase montre parfaitement combien le locuteur est certain du contenu prépositionnel de son énoncé. Il est judicieux de noter que les énoncés qui reflètent la modalité épistémique ne sont pas nécessairement des phrases déclaratives. Prenons l'énoncé ci-dessous où le locuteur répond à un journaliste qui lui demande la date probable de son retour sur sa propriété. Il y va au moyen d'une question qui est posée tout aussi indirectement.

(180) comment veux-tu que ce qui empêche la paix à ceux qui y habitent, ne m'en empêche pas ? (lignes 3148-3149)
ico kiintu kibúza amahóro abaantu bahabá + je ní co kitooyaambuza (ligne 2843)

Il apparaît que le locuteur ne pose pas cette question en vue d'une réponse susceptible de l'aider à répondre à la question de départ; il s'en sert pour déclarer un état de choses : l'absence de paix.

Nous avons un cas similaire avec, cette fois-ci, une réponse qui revêt la forme d'une question posée clairement :

²¹⁰À rappeler que selon Ntahokaja (1994 : 149), les modes de la langue rundi sont l'assertif, le conjonctif, l'impératif, l'infinitif, l'injonctif, l'optatif, le participe, le relatif, le subsécutif, le subjonctif, et le virtuel.

- (181) Est-ce que tu pourrais amener ne serait-ce qu'un bout de papier attestant que tu lui as prêté [un terrain] ou que tu le lui as hypothéqué, qu'il te le remettra après un certain temps? (lignes 1533-1534)
nooné hári agapápuro woozaná kavugá kó wamútiije + cáanké wamúgwaatirije éjo buúndi azóogusúbiza (lignes 1292-1293)

Il est important de remarquer que ces énoncés ayant la forme d'une question interviennent juste après un montage. De ce fait, il s'avère impossible de dire avec exactitude quelle était la tirade qui les précède. Cependant, le reste de l'entretien permet d'affirmer que le locuteur avait déjà fait des déclarations indiquant qu'il a en sa possession une preuve écrite que le terrain en question avait été non pas hypothéqué mais plutôt vendu au comptant (Annexe C, page 348).

- **La modalité appréciative.** Il est à rappeler dès le départ que cette catégorie aurait pu être amalgamée avec celle de la modalité épistémique comme le recommande Le Querler (2004 : 646) mais que nous les avons séparées pour des raisons de clarté.

En plus de montrer l'appréciation du locuteur sur le contenu propositionnel de l'énoncé, la modalité appréciative comporte d'autres marqueurs sur le plan tant scriptural que phonologique. C'est le cas de l'exclamation, dont le marqueur sur le plan phonologique est d'ordre intonatif (tout au moins en français).²¹¹ Ci-dessous quelques exemples :

- (182) Nous avons perdu jusqu'à quarante enfants. **C'est une catastrophe!** (ligne 772)

- (183) les vaches et les chèvres + mouraient+ par balle + **c'est très grave** (lignes 3669-3670)

L'on se doit de noter cependant que cette modalité a aussi des composantes lexicales et grammaticales. Par exemple dans l'énoncé ci-dessous en 184, c'est le sémantisme du substantif *akamaáramaaza* ou « honte » qui joue ce rôle :

²¹¹ On notera que dans la transcription du corpus, les marques phonologiques ne sont pas représentées.

- (184) Il y a des gens qui nient le génocide alors qu'il y en a eu ; c'est **honteux** ! (lignes 3253-3254)
harihó abaantu bahakána ihónyabwóoko ryáarabáaye ++ arí akamaáramaaza
(lignes 2950-2951)

De la même manière, dans l'exemple suivant, c'est beaucoup plus la présence de l'adverbe « réellement » qui ajoute à la dimension rhétorique de cet énoncé pour faire ressortir l'appréciation que le locuteur fait de la situation :

- (185) nous sommes réellement + à la croisée des chemins (lignes 3643-3644).

Même si l'attitude du locuteur ne transparaît pas complètement à travers cet énoncé, les éléments extra-procès permettent de cerner sa nature métaphorique et partant, ce à quoi l'énoncé réfère.

En résumé, alors que la modalité appréciative est présente dans de bonnes proportions dans les témoignages, les énoncés où cette modalité est marquée au niveau grammatical sont plutôt rares.

- La modalité intersubjective. Commençons par cet exemple :

- (186) j'ai vu quatre hommes (sic) + un portant un arme à feu (sic) ++ et : trois portent des machettes ++ en me disant (...) **couchez-vous sur la terre** (lignes 3311-3312)

Il est évident que le locuteur exige de l'allocutaire la participation complète à la réalisation du contenu propositionnel de son énoncé. De ce fait, la modalité intersubjective est bel et bien présente. Il en est de même dans l'exemple suivant :

- (187) Il y en a un par exemple à qui ils ont dit : « **assis-toi**, couche-toi là-bas et couvre-toi de cadavres pour qu'on ne te tue pas » (lignes 810-811)
hari nk'úuwó baágize ngo + icara uryaamé ng'aáho wiífúke imivyimba + kugíra ntibákwiice abaantu (lignes 278-279)

Cependant, il y a lieu de se poser des questions au sujet du cas ci-dessous où le locuteur est un témoin qui cite ses anciens voisins :

- (188) Ils leur ont dit : « **Tuez** ce Tutsi, c'est lui q-qui-qui- qui vous a fait ceci » (lignes 2334-2335)
bábabwiira ngo nimwiicé uryá Mutuutsi ní we y-ya-ya- yabágiriye ibi (lignes 1779-1780)

Comme le sujet invite ses interlocuteurs à prendre part dans la réalisation du contenu propositionnel de l'énoncé, on perçoit certes une forme de modalité intersubjective, mais au niveau de la manifestation des marqueurs de la modalité, il se dégage une différence entre la version française et l'original en kirundi. Même si les modalités grammaticales de l'original sont caractéristiques de la modalité énonciative de type intersubjective (le verbe rundi est au mode injonctif), au niveau de la traduction, il y a une disparité qui est digne d'être considérée pour quiconque resté désireux d'analyser la modalité (dans la version française, le verbe est au mode impératif).

Dans l'énoncé suivant qui, visiblement, est intersubjectif, en invitant son allocataire, par ailleurs absent, à observer le deuil, le locuteur communique son désir de voir les parents ayant perdu leurs enfants dans l'attaque adopter une attitude bien déterminée :

- (189) **Faisons le deuil et consolons-nous mutuellement** (lignes 889-890)
nituriré twihánagure + duhozánye (ligne 350)

Alors que la manifestation de la modalité dans la traduction française revêt la forme de l'impératif, il y a une légère différence mais non moins significative par rapport à l'original. Dans la forme *duhozánye* (consolons-nous mutuellement) il y a transformation de l'impératif en subjonctif comme l'atteste la terminaison *-e* qui joue le rôle de marqueur grammatical de cette modalité en kirundi. En effet, « si l'ordre porte sur deux, trois ou plusieurs verbes, le premier seul se met à la forme impérative, les autres au subjonctif » (Ntahokaja, 1994 :153).

La deuxième altération de la modalité intersubjective est cette transformation de l'impératif en injonctif. C'est ce que nous avons dans l'exemple suivant :

- (190) **sois à ma place**
urahaambeera (ligne 4233)

Cet énoncé illustre parfaitement « l'ordre ou un conseil relatif à l'avenir » que véhicule le mode hortatif (Ntahokaja, 1994 :154) dont la marque caractéristique est le préfixe *-ra-*. En effet, ces paroles sont prononcées par une victime agonisante qui s'adresse à son camarade tentant de le secourir (Annexe C, Élément 13). Elles se rapportent à un avenir, certes, mais elles ne sauraient revêtir la forme d'un ordre compte tenu de la situation des interlocuteurs et surtout de l'état du locuteur (qui est à l'agonie).

L'autre instance de la modalité intersubjective altérée intervient quand le verbe est à la forme négative. C'est ce que nous constatons avec l'exemple suivant :

- (191) **Ne nous accusons pas** mutuellement. (ligne 981-982)
ntidútaanekó ishavú (ligne 437)

Il faut noter avant tout que *ntidútaanekó* ou « ne nous accusons pas » correspond à la négation de deux formes²¹² qui ne sont pas tout à fait identiques, à savoir, *dutaanekó* et *nidútaanekó* :

- (192) *dútaanekó*
tu - ta - an - e - ko
SUJ.1PL - jeterRAD. SUBJ.RÉC. IMPERF. - LOC.
« nous jeter [le tort] sur l'un l'autre » (accusons-nous mutuellement)

- (193) *nidútaanekó*
ni - tu - ta - an - e - ko
PRÉRADICAL - SUJ.1PL - jeterRAD. SUBJ.RÉC. IMPERF. - LOC.
« nous jeter [le tort] l'un sur l'autre » (accusons-nous mutuellement)

Même si la traduction française est à l'impératif, les deux formes (192 et 193) se trouvent indiscutablement au subjonctif.

²¹²Négation matérialisée par le pré-radical *nti-*

Dans l'exemple suivant, il y a encore une fois deux verbes qui, dans la version traduite, sont conjugués au mode impératif alors que dans l'original, ils étaient au subjonctif comme le montrent leur structure une fois exposée de façon détaillée :

- (194) Du bout des lèvres ils disent : « **rentrez, venez** pour qu'on cohabite de nouveau ». (lignes 2559-2560)
ku rurími + bó bavuga bati nimutaahé + nimuuzé dusubíre kubáana (ligne 2039)

(195a) *nimutaahé*

ni - mu - taah - é

AFF.PRE-RAD - SUJ.2PL - rentrerSUBJ. IMPERF.

Que vous rentriez

(195b) *nimuuzé*

ni - mu - əz - é

AFF.PRE-RAD - SUJ.2PL - venirSUBJ.

Que vous veniez

(196a) *taahe*

∅ - taah - e

SUJ.2PL rentrer RAD. IMPÉRA. - IMPERF.

Rentrez

(196b) *ze*

∅ - (ə)z - é

SUJ.2PL – venir RAD. IMPÉRA. - IMPERF

Venez

En effet, dans les formes 195a et 195b, nous remarquons dans chacun des deux verbes la présence du marqueur principal du mode subjonctif en kirundi, à savoir, la terminaison *-é* affectée d'un ton haut. Nous remarquons également la présence du formatif affirmatif pré-radical *ni-* qui, lui aussi, entraîne le passage au mode subjonctif. Ces deux formes diffèrent de 196a et 196b où ce sont visiblement les mêmes verbes conjugués cette fois-là au mode impératif (dont l'un des marqueurs principaux est l'absence du sujet, matérialisée ici par le ∅). C'est cela qui explique la remarque que le locuteur fait en sourdine en 194 (détaillée en 195b) et selon laquelle c'est du bout des lèvres que le sujet de l'énonciation formule le souhait de voir les rescapés (dont le locuteur fait partie) revenir vivre avec les lieux.

Le dernier exemple à analyser dans le cadre de la modalité intersubjective est cet extrait qui a déjà été évoqué plus haut comme forme 18 (*supra*, 4.3., page 150) :

- (197) puisse-t-il coucher avec sa mère
naageendé arágasweera nyina (ligne 3752)

L'analyse des indicateurs confirme qu'il relève de la modalité intersubjective. On remarque que même si la traduction est celle d'un verbe conjugué au subjonctif, l'original, lui, est au mode optatif. En se penchant un peu plus sur le signifié de l'énoncé, on réalise qu'il exprime un souhait dont la probabilité de réalisation reste au niveau de l'irréel. Cela est d'autant plus normal qu'il s'agit d'une insulte, laquelle propose « une autre lecture pragmatique des énoncés, notamment en insérant la notion de fait, et tout ce qu'elle attire dans son sillage, avec la preuve mais aussi la faute » (Lagorgette, 2012 : 3). Ainsi, il s'en faut beaucoup garder en vue le signifié de cette injure qui est un schéma d'un acte honni dans toutes les cultures²¹³.

En somme, par rapport à la modalité intersubjective, il y a des disparités qui se manifestent au niveau des marqueurs grammaticaux de la modalité à traduire du kirundi au français, et cette impossibilité de traduire certaines modalités a pour effet d'altérer la modalité de départ.

- **La modalité implicative.** Il se trouve des phrases dans le corpus qui illustrent une modalité d'implication, notamment celles ayant la forme de propositions conditionnelles, comme c'est le cas de l'exemple ci-dessous :

(198) si cette commune brûle + c'est nous qui l'aurons brûlée (lignes 3511)

Il y en a d'autres cependant pour lesquelles l'implication est évidente, que ce soit pour le contenu des énoncés ou pour les réalités objectives auxquelles ces derniers réfèrent. La série suivante en contient des exemples en bon nombre.

²¹³Pour l'insulte, voir Kerbrat-Orecchioni (1980 : 79); voir aussi Ntahokaja (1994 :174) pour la modalité de l'insulté en kirundi.

(199) si tu dis la vérité, on te dit que tu vas mourir. Si tu dis la vérité, on te cherche ; mais si tu te tais, tu garderas cette vérité en silence et tu mourras sans l'avoir jamais dite, et cela ne règle aucun problème. (lignes 3151-3153)

Il faut noter cependant qu'il y a des cas pour lesquels l'implication entre la réalité objective et le contenu de l'énoncé n'est pas si clairement établie :

(200) il faut interroger leurs parents et leur dire (sic) où ils sont ++ s'ils viennent souvent ou s'ils ne viennent pas + et puis ++ faire des arrestations (lignes 3502-3503)

Que ce soit pour 198, 199 ou pour 200, l'appréciation du locuteur transparait nettement à travers son dire. Dans le cas de 200, cependant, la construction du sens trahit la vision du monde du locuteur, vision qui est elle-même influencée par son les schémas culturels de son milieu. En effet, la recommandation de l'arrestation en cas d'absence des suspects traduit la faiblesse de la notion de présomption d'innocence caractéristique du contexte de production de cet énoncé²¹⁴.

En guise de conclusion, nous remarquons l'ubiquité de la modalité épistémique et de la modalité intersubjective, en plus d'une présence tout aussi indéniable des modalités implicative et appréciative. Nous notons en outre qu'il y a des formes pour lesquelles il n'est pas toujours possible de rendre la modalité de l'original.

5.3. Les sujets énonciateurs

Pour mémoire, les sujets énonciateurs relèvent de deux catégories, à savoir, le locuteur et l'allocutaire. Le locuteur se manifeste principalement par le jeu du pronom « je » ou de ses variantes, ainsi que par des expressions qui sont prises en charge uniquement par « je » et ses instances et non par aucun autre actant de l'énoncé.

²¹⁴ Au sujet de la faiblesse de la notion de présomption d'innocence, voir Nkurunziza (2012 : 167-168)

- (201) Je ne suis pas opposé au gouvernement, je ne combats pas le gouvernement ; mais sur ces points, nous ne sommes pas d'accord. (lignes 3180-3181)
jeewé + sín gwaanyá reeta kaánda sín gwaanyá ivyíyumuviiro vyaa reeta h + aríko ivyo biiintu jeewé si-ntitushirá hamwé (lignes 2874-2875)

Cet extrait montre un locuteur qui se déploie sous diverses formes affectives. En effet, que ce soit dans la traduction française ou dans l'original, il se dégage diverses formes du pronom « je » : trois en kirundi (le pronom personnel sujet *n-*, le pronom objet indirect *-n-* ainsi que la forme abrégée de la version indépendante *jeewé* réalisé ici comme *je*²¹⁵) et deux en français (le sujet « je » et l'objet indirect « me »).

S'agissant de l'allocutaire, son indice dans l'énoncé consiste en trois catégories. La première est celle des vocatifs; leur fonction première est celle de consolider la relation sociale. La deuxième est celle des formes impératives, étant donné que « l'impératif inclut toujours une deuxième personne ». La troisième et dernière catégorie, qui est de loin la plus évidente, consiste en « la totalité du matériel linguistique de l'énoncé »²¹⁶. Nous examinons ci-dessous quelques illustrations.

Soit l'exemple suivant, qui est une reprise de 18 (*supra*, 5.2., page 242):

- (202) « **Assis-toi**, couche-toi là-bas et couvre-toi de cadavres pour qu'on ne te tue pas ». (ligne 810-811)

Dans cet exemple, la présence de l'allocutaire est évidente grâce à la forme verbale car la construction impérative indique qu'il doit y avoir un récepteur qui reçoit l'injonction.

Un autre cas illustratif d'une allocution explicite est celui des questions directes posées à la deuxième personne. L'on doit signaler encore une fois que ceci recoupe en quelque sorte ce

²¹⁵Dont il faut souligner en passant la ressemblance avec le pronom personnel sujet français « je »

²¹⁶ Kerbrat-Orecchioni (2009 : 164-165).

que nous avons montré plus haut dans la section des modalités intersubjectives (*supra*, page 239), à savoir, « la volonté, le désir, l'exigence du locuteur par rapport à un autre sujet à propos du contenu propositionnel de son énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 186). Ci-dessous, deux exemples :

- (203) de tout ce que nous avons fait ++ vous + qu'est-ce que **vous** allez en faire dans la suite (sic) ++ l'unité ++ pour laquelle nous nous sommes battus ++ est-ce que **vous** êtes en train de la chercher de l'entretenir de + de la consolider ++ (lignes 4250-4253)
- (204) Est-ce que tu pourrais amener ne serait-ce qu'un bout de papier attestant que tu lui as prêté [un terrain] ou que tu le lui as hypothéqué, qu'il te le remettra après un certain temps? (lignes 1533-1533)
nooné hári agapápuro woozaná kavugá kó wamútiije + cáanké wamúgwaatirije éjo buúndi azóogusúbiza (lignes 1292-1293)

On remarque que la référence à l'allocutaire se trouve au niveau du pronom de la deuxième personne (« vous » ou « tu » selon le cas).

L'autre forme de manifestation de l'allocutaire est celle des questions indirectes qui remplissent une « fonction allocutive atténuée » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :165). C'est ce que nous illustrons dans les exemples ci-après :

- (205) Si on leur demandait un document sanctionnant ce prêt, le trouveraient-ils ?
(lignes 1430-1430)
nooné uwoóbabaza urukárataási rw'íntiizo boorwéerekana (lignes 1192-1193)

L'identification des différentes couches énonciatives se trouve parfois compliquée par les frontières discursives entre les différentes instances du locuteur, lesquelles ne sont pas toujours marquées. Les raisons sont soit que l'opérateur du report peut ne pas être directement mentionné soit que la nature du locuteur n'est pas spécifiée.

Il y a en outre les verbes introducteurs qui constituent des indices fiables de rejet ou d'adhésion du locuteur au contenu de l'énoncé rapporté. Ainsi dans l'exemple ci-dessous, du fait que le verbe introducteur « dit » est neutre, il y a absence d'indices d'adhésion ou de rejet qui soient directement identifiables :

- (205) le Gouverneur [de Province] **a dit**, lorsqu'il nous a emmenés ici, « d'ailleurs, c'est un village pour Hutu, Tutsi et T-, tous, y compris ceux qui sont restés sur les collines, qu'ils viennent vivre avec nous ». Il a dit : « ceci n'est pas un village pour les- seulement pour ceux qui ont fui ». (lignes 1458-1461)
buramataári atuzana ng'aha'a yavuga ko + ari ikigwaáti c'Ábahutú n'Ábatuutsi bóóse n'abasigaye mu mituumba baaze tubaane + ntiyavuze ngo n'ikigwaáti c'ába : + c'ábaáhuunze bóonyéne (lignes 1419-1421)

Mais vu le contenu et le cotexte, on peut affirmer qu'il s'agit d'une adhésion et que c'est un de ces cas où l'opérateur de discours se confond avec le locuteur zéro.

Concernant les instances où le contenu des énoncés trahit l'affinité que le locuteur a avec tel ou tel autre acteur, nous citerons à titre illustratif ce témoin :

- (206) Il n'y a personne qui n'ait pas droit au pardon, même Dieu pardonne celui qu'il a créé. (ligne 2297-2298)
ntaa muuntu n'uúmwe atagirírwa ikigoongwe n'ímáana iragirira ikigoongwe uwaáyo (lignes 1736-1747)

Dans son explication de la nécessité d'accorder le pardon, le locuteur fait intervenir une image biblique, comme s'il était convaincu que puisque le journaliste est burundais, il est chrétien²¹⁷.

La dernière illustration représente la conception de l'échange par les interactants. Soit par exemple cet extrait :

²¹⁷ La population du Burundi est chrétienne «à une écrasante majorité (85%) ». Larousse en ligne <https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Burundi/110615> . Consulté le 5 mars 2021.

(207) maintenant que vous venez nous poser des questions là-dessus, peut-être que même ceux qui l'entendraient se diraient : « Peut-être que dans ces communes où l'on n'aurait pas encore délivré ces bulletins, il faudrait qu'on les délivre » (ligne 2462-2464)

nk'uúbu mudushikūriye mukatúbaza ++ n'áboobá bávyyuumva bookwúumva bati
+ ngira nk'ámakómiíne boobá batárátáanga ayo ma birete ++ bakayátaanga
(lignes 1925-1927)

À partir de cet extrait, il est évident, le témoin, qui s'adresse à un journaliste, livre un message sous forme de doléances. Il interprète l'échange à sa propre guise, ignorant la neutralité qui est supposée guider le travail des journalistes, ou alors, en confondant son interlocuteur avec un agent du gouvernement.

5.4. Les interlocutions

Dans cette section, nous mettons un accent particulier sur les règles régissant les échanges notamment celles en rapport avec l'observation ou la violation de l'ordre de préséance pressenti. Nous vérifions si les cas de non-respect de cet ordre pressenti tiennent des relations entre les locuteurs ou s'ils dépendent plutôt du contenu de l'interaction. Nous essayons aussi de trouver dans quels types de dialogues cette rupture intervient, c'est-à-dire, si c'est dans les dialogues iréniques (ou à dominance consensuelle) ou alors si c'est dans les dialogues agonaux (à dominance conflictuelle).

Nous rappelons d'abord que les rapports entre les sujets énonciateurs transparissent à travers le statut linguistique des locuteurs. Aussi, tenons-nous compte de certains éléments linguistiques, mais aussi de certains autres qui sont extralinguistiques (extérieurs à l'énoncé mais faisant partie de l'énonciation). Nous nous focalisons sur le témoin en considérant l'organisation stratégique des interactions, plus précisément, la manière dont les interlocuteurs gèrent les rapports de face et de place dans les conversations.

Eu égard aux langues utilisées dans les échanges verbaux, il est à rappeler que dans chacun des éléments du corpus, il y a toujours au moins un locuteur présumé bilingue ou multilingue qui s'adresse à un interlocuteur au même profil linguistique. Ainsi, les deux locuteurs ont beau référer à une même entité, tant qu'ils font usage d'outils différents, cette négociation d'un terrain d'entente n'est pas sans influencer sur la qualité et, indirectement, sur tout le contenu de l'échange. Comme le rappelle Bouchard (1987 :86), quand le locuteur est monolingue, il domine rarement une structure d'interdépendance et presque jamais d'indépendance.

Considérons les exemples ci-dessous :

(208) Dans leurs slogans + ils disaient ++ *mwaáraánse gutóora FRODEBU aríko mwéése muzoohweera*²¹⁸(ligne 3734-3735)

(209) il m'a fixé les yeux dans les yeux il m'a dit ++ LSN + au revoir + sois à ma place + en kirundi il m'a dit *urahaambeera* paroles que je n'ai pas encore + comprises jusqu'actuellement (lignes 4233-4235)

Dans les deux cas, il est possible de déduire à partir des langues usitées que les interlocuteurs partagent les mêmes codes. Mais comme tous ces exemples impliquent des allocutaires invisibles de par la nature télévisée des énoncés, il n'y a pas de garantie que le message véhiculé par l'élément étranger passerait correctement de l'autre côté. Ainsi, à défaut de confirmer l'affirmation de Bouchard relative au locuteur qui dominerait l'échange (*supra*, page 250.), ce recours à plus d'une langue risque de s'avérer une violation de la maxime conversationnelle de la modalité²¹⁹.

²¹⁸ Traduction : « vous avez refusé de voter FRODEBU; pour cela, vous périrez tous » (Annexe C, page 413, lignes 3733)

²¹⁹ Nous y revenons plus loin (*infra*, 5.4.1, page 257.)

Concernant l'organisation stratégique des interactions dans les témoignages, il convient de souligner de prime abord que les différents énonciateurs dans le corpus occupent des places bien différentes, certains se trouvant placés plus haut que les autres. Alors que les cas des journalistes faisant montre de leur position haute sont identifiés ici et-là, l'inverse est plutôt rare; il se présente quelques cas où les témoins que les journalistes interviewent laissent apparaître des indices de leur conscience de la place basse qu'ils occupent. Ainsi, dans 210 ci-dessous, on note comment le témoin vouvoie le journaliste :

- (210) Je voudrais **vous** dire qu'en [19]72, on avait préparé de nous- de nous tuer (lignes 3042- 3043)
nagira ndababwiire kó iriindwi na kábiri baári báateguuye kó batu- + kó batwiúca (ligne 2740)

Comme annoncé plus haut (*supra*, 2.2.1.1., page 103), les variables sociologiques ne sont pas centrales à notre analyse. Cependant, quand elles sont connues, nous les mentionnons et nous les tenons en considération. Ainsi, dans les interviews télévisées, il est des contextes où les différences d'âge et les catégories professionnelles par exemple sont perceptibles. C'est le cas des journalistes qui mènent les interviews et dont les visages peuvent être connus du public; il en est de même de l'identité de l'interviewé qui, lui aussi, peut être largement connu de par les fonctions exercées²²⁰.

Un autre indicateur des rapports entre les sujets énonciateurs est la reprise du parler du dominant par l'un des conversants. Pour mémoire, il y a reprise du parler du dominant quand le conversant qui occupe la place basse reprend les mots et expressions de l'occupant de la place haute. Nous avons relevé des cas où de telles reprises frôlent la contradiction. Ainsi, les exemples de ces témoins qui parlent des causes probables du génocide en reprenant des

²²⁰Cas d'anciens hauts responsables au niveau national, ou celui des témoins dont l'apparence montre qu'ils sont avancés en âge; tous sont des facteurs qui invitent au respect et partant au vouvoiement au niveau du parler.

arguments avancés par les apologues de ce crime, suggèrent une influence inconsciente du parler du dominant. Il y a lieu de postuler en effet qu'à force d'entendre les interventions radiodiffusées des hautes autorités, certains des témoins reprennent certaines des expressions récurrentes, peu importe si ces dernières véhiculent des faits contraires aux vérités que le témoignage veut établir. Les thèmes développés dans ces reprises vont de la mise à mort des victimes au pardon en passant par les motivations à la base des meurtres. Ainsi par exemple, par rapport à la demande de pardon, nous avons :

(211) si possible je demanderais que l'ONU s'implique et voie quelle est la vérité, pour qu'il n'y ait pas de partisanerie en faveur de telle ou telle autre « ethnies », pour que la vérité éclate au grand jour et que tout le monde crache la vérité, pour que, si possible le coupable et l'innocent, tous, puissent dire : « Demandons tous pardon » ; **pour que nous nous demandions mutuellement pardon.** (lignes 2239-2243)

*noosaba kó bishobotse na ONU yoobijámwó ikaraaba (...) bóóse bagahéza bagaserura ukurí ahó kurí uwakóze ikibí n'úwutáágikoze bagahéza baga- bo- bóóse tu- bishobotse ari abashóbora kuvúga ti dusabé ikigoongwe **twéése tugasabana ikigoongwe*** (lignes 1669-1671)

Les affirmations reprises dans cet extrait recourent une bonne partie du contexte politique en vogue à l'époque de la production de cette interview, discours qui culpabilise des groupes « ethniques » en lieu et place des individus ou des organisations. Cette caractérisation biaisée présente un avantage de taille pour l'accusé dont les responsabilités sont coulées dans la globalisation d'une part, et dans la reprise des propos des dirigeants, par la victime, d'autre part. En demandant pardon, ce témoin reconnaît en quelque sorte sa responsabilité, alors qu'il est question de souligner les actes posés par ses vis-à-vis et nullement son implication personnelle dans les actes de guerre. Puisque la responsabilité pénale est individuelle et non collective, on a raison de postuler à une reprise inconsciente du discours officiel. Autrement, si l'échange ne se passe pas entre perpétrateurs d'atrocités, cette demande de pardon mutuel n'a pas de raison

d'être. La proposition « pour que nous nous demandions mutuellement pardon » relèverait donc de l'intériorisation d'un discours réducteur qui ramène les responsabilités au niveau des composantes sociologiques de la nation burundaise (que la terminologie populaire appelle « ethnies ») et non aux auteurs des atrocités, soit en tant qu'individu soit en tant que membres ou leaders de différentes organisations.

S'agissant des reprises référant à la mise à mort des victimes, on retrouve dans les témoignages des justifications des actes comme le meurtre. C'est le cas dans cet exemple qui est une reprise de 93 (*supra*, page 200) :

- (212) Ceux que je considère comme ayant commis des crimes très graves, ce sont **ceux-là qui ont tué sans motif aucun** et qui ont détruit des maisons appartenant à des individus qui ne leur devaient rien. (lignes 2325-2327)
abó niibáza kó baákoze ibiníni : + ni nk'ábaantu biíshe abaantu atá co babazizá: bagasaambuura inzu z'ábaantu bataco babafitíye ++ abaantu biícanye bóóse biíca abaantu atá co babahoóra ++ niibaza kó arí vyo noovugá kó arí ivyáaha biníni (lignes 1769-1771)

Ce genre d'explication que le témoin donne ne saurait avoir de place dans le parler d'une victime ou d'un rescapé. Au contraire, il s'agit d'une justification rentre dans la catégorie des outils de mitigation de la force illocutoire des propos utilisés pour justifier un traitement imposé à une tierce personne ou à un groupe (Reisigl et Wodak, 2009 :94).

Le même type de contradiction s'observe dans cette reprise d'un témoin répondant à la question de savoir pourquoi on a commis le génocide :

- (213) Je pense que c'est les enseignements des personnes désireuses d'arriver au pouvoir, comme c'était à l'époque du régime où on cherchait les voix pour le [parti] FRODEBU (lignes 3061-3062)
niibaza kó : ++ arí : ++ amabwiíre y'ábaantu bashaaká gushikiira : ++ ubutégetsí ++ nk'úukó ico gihe haári kuu ntwáaro baároondera amajwí ya FRODEBU ++ (lignes 2758-2759)

Nul ne soupçonnerait que de telles justifications puissent émaner des victimes si ce n'est que par reprise des propos entendus dans des contextes similaires. Cette rationalisation du génocide se retrouve dans des memoranda et déclarations des familles politiques enregistrées au Burundi qui ont été vulgarisés sur des périodes suffisamment longues. C'est ainsi que des textes de lois qualifiant d' « infractions à mobile politique » ou « crimes à mobile politiques » des tueries que les enquêtes onusiennes avaient qualifiées d'actes de génocide, finiront par être élaborés et adoptés par la République du Burundi²²¹. En dernière analyse, on ne peut pas ne pas souligner que la dimension politique n'a pas de place dans la qualification du crime de génocide au sens de la Convention, à cause notamment des divergences entre les puissances qui chapeautent l'ONU au moment de l'élaboration de cet instrument juridique²²². De cet état de choses, l'on comprend pourquoi cette représentation modifiée du crime a fini par s'incruster dans l'imaginaire populaire burundais au point de se refléter dans le parler des témoins. D'où nous maintenons que cette présentation que nous avons dans l'exemple 213 et selon laquelle il y a eu génocide au Burundi à cause des enseignements « des personnes désireuses d'arriver au pouvoir » équivaut à une justification.

²²¹À ce propos, le constitutionnaliste Stef Vandeginste observe que « L'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, introduit la notion de « crimes à mobile politique » pour lesquels il est convenu qu'une immunité provisoire sera accordée... la Loi N° 1/022 du 21 novembre 2003 portant immunité provisoire de poursuites judiciaires en faveur des leaders politiques rentrant d'exil (...) introduit la notion d'infractions à mobile politique [l'emphasis nôtre], malheureusement, encore une fois, sans en offrir une définition. Il serait pourtant erroné de croire qu'il s'agissait d'une simple omission. En effet, une version antérieure du projet de loi qui a abouti à la loi du 21 novembre 2003 mettait en avant différentes options pour déterminer quels crimes seraient couverts par l'immunité provisoire (...) Finalement, au lieu de retenir une définition de l'infraction politique sur base de critères objectifs (c'est-à-dire en fonction de la nature de l'infraction même), il a été fait appel à un critère subjectif pour définir le champ d'application *ratione materiae* de l'immunité provisoire. Au lieu d'utiliser le terme 'infraction politique', la loi du 21 novembre 2003 a utilisé le terme 'infraction à mobile politique', retenant donc la motivation de l'auteur du crime comme critère de définition.... La loi du 22 novembre 2006 ne définit pas la notion d'infraction à mobile politique ». Voir Vandeginste (2008 : 84-85)

²²². Au sujet ces divergences ayant causé l'absence de cette référence aux mobiles politiques dans la définition, voir plus haut, dans la section qui traite de la « La thématique du corpus » (*supra*, 2.1., page 79).

5.4.1. Les négociations

Notre focus est sur la façon dont les rapports entre intervenants dans un échange verbal influencent la façon dont les énonciateurs construisent leur communication référentielle. Pour rappel, ce sont ces rapports qui déterminent les modalités de négociation quand les locuteurs butent sur une situation de non compréhension ou de non assentiment. Ainsi, conscient que dans une interaction verbale, la structure hiérarchique de l'échange est « le résultat d'un processus de négociation » (Roulet, 1985), nous estimons qu'il faut aussi que dans notre analyse, nous vérifiions dans quelle mesure les témoignages rendus sous forme d'interaction, reflètent cette réalité.

Relativement à la structure des échanges, les interviews qui constituent le corpus sont, dans leur grande majorité, des dialogues iréniques, c'est-à-dire à dominance consensuelle. Cependant, bien que ces derniers soient les plus fréquents, ils n'ont pas retenu notre attention. Par contre, nous nous focalisons sur les dialogues agonaux, c'est-à-dire à dominance conflictuelle. Nous estimons qu'en analysant les cas de mini-conflits qui les caractérisent nous pouvons arriver à montrer ce qui mène les interlocuteurs à briser les règles. Il est question de regarder la structure des interviews en se focalisant sur les contraintes discursives, notamment des normes et règles, qui régissent cette activité. Ainsi, nous avons trouvé que de manière générale, les contraintes auxquelles sont soumises les prises de parole dans les témoignages d'ordre conversationnel sont implicites.

Au sujet des contraintes discursives, nous constatons que dans la majeure partie, la production des témoignages du corpus n'est pas libre et que « l'aspect contraint du discours » transparaît à travers eux (Moeschler, 1985 : 13). En effet, aucune des conversations du corpus n'a été produite sur initiative des témoins. En outre, toute la régulation, du déclenchement à la

clôture, en passant par les demandes de dire, est contrôlée par les interlocuteurs des témoins que sont les journalistes. En voici une illustration :

- (214) L11JH Laissez-moi le demander à RHM aussi. RHM, viens-ici pour que tu me dises toi-aussi ce que tu en penses. Tu les classes en deux, trois ou quatre catégories ?
L14H A propos de cette question, ... (lignes 2359-2361)

Dans cet exemple, l'on se rend compte que c'est le journaliste L11JH qui contrôle l'échange en déterminant de son propre chef l'interlocuteur qui va répondre aux questions.

S'agissant de la norme, nous avons identifié des cas de mixage de codes que nous posons comme portant atteinte à la maxime de modalité selon Paul Grice (*supra*, 1.2.2 pages 46). Nous avons noté que les lieux d'inscription de cette alternance codique correspondent tantôt à des phrases entières, tantôt à des segments phrastiques (Lowi, 2005 : 1298). À titre d'illustration, mentionnons ce témoin qui répond à la question de savoir l'élément qui lui a permis d'identifier les assaillants :

- (215) L26JH Est-ce que parmi leurs discussions, pourriez-vous saisir quelque chose qui les- qui les identifie ?
L27H *rumwée rumwé hein + rumwée rumwé ++ inivo ní ugutwí hein +* effectivement si vous avez vu les cadavres on les a tués (sic) dans les tympan²²³
(lignes 3625-3629)

Dans l'extrait ci-dessus, l'intrusion du kirundi dans l'énoncé en français se présente comme une phrase au niveau de l'original. Nous trouvons qu'à cause de ce recours à plusieurs codes, il y a violation de la maxime de qualité car le message risque d'être rendu obscur par l'ajout de signes étrangers.

²²³Littéralement, le passage en kirundi signifie « Une à une, hein ! Une à une. Au niveau de l'oreille, hein ». Il est à noter cependant que dans ce contexte, la signification est « Une balle par personne »; tandis que celle de *inivo ní ugutwí* est « c'est au niveau de l'oreille qu'il faut viser ».

Eu égard au présupposé et au sous-entendu, nous rappellerons que le premier est saisi au niveau de la composante linguistique de l'énoncé tandis que le second l'est au niveau de la composante rhétorique. Le locuteur L27H fait donc appel non seulement aux conditions d'occurrence de l'énoncé mais aussi au savoir encyclopédique qu'il partage avec l'allocutaire. En effet, en précisant que les victimes ont été tuées par balle ou par coup de machette, le locuteur amène son allocutaire à associer cette technique de mise à mort avec ceux qui, parmi les belligérants de la guerre qui sévit à l'époque des faits, ont la réputation de tuer de telle ou telle autre manière. L'insertion de la phrase rundi *inivo ní ugutwí* ou « au niveau de l'oreille » dans la réponse, est donc très significative. En effet, il est à souligner qu'à l'époque des faits,

au Burundi, la mort est toujours signée, s'il s'agit d'un coup de baïonnette, on sait que c'est un militaire qui a tué. Si c'est un coup de machette, c'est un paysan hutu, à moins que l'on veuille abuser de votre bonne foi, vous faire croire que, selon les circonstances, le meurtrier est un militaire tutsi ou un paysan hutu²²⁴.

Il faudrait également noter en rapport avec la partie du corps visée, que même sans balle, un coup de machette porté à la tempe droite est fatal dans 99% des cas (Ress, 1992 :110). Cela suggère que quand l'intervenant dans l'échange parle sans détailler de balles tirées au niveau de l'oreille, il considère qu'une simple mention de cette partie du corps suffirait comme indice pouvant amener l'interlocuteur avisé à deviner qui est l'auteur présumé de l'attaque.

Relativement aux fonctions remplies par l'alternance codique, nous constatons que ce sont des alternances intentionnelles. Elles correspondent tantôt à la réitération, tantôt à la

²²⁴ Ahmedou Ould Abdallah (1996 : 49)

modélisation du message et tantôt à la personnalisation ou l'objectivisation²²⁵. C'est ce que nous illustrons ci-après

(216) dans leurs slogans ++ ils disaient + eh bien + *mwaáraánse gutóora FRODEBU* ++ *aríko mwéése muzoohweera* [vous avez refusé de voter FRODEBU, pour cela, vous périrez tous] donco : + s- ce sont- ++ ils continuent leur plan d'extermination (lignes 3733-3734)

Concernant les thèmes au cœur des négociations, nous les abordons en deux étapes ; d'abord en analysant les sentiments et les attitudes que les interactants affichent envers le sujet discuté, ensuite en scrutant les modificateurs utilisés à cette fin. Pour ce qui est des attitudes des sujets énonciateurs, nous vérifions si la référence au sujet en question varie selon le degré de familiarité ou de proximité entre les locuteurs. Il est judicieux de souligner que les plus sophistiquées des négociations ont lieu au sujet de la justice. L'on distingue à ce sujet la référence directe, c'est à dire, à la notion de justice elle-même, aux instances ou aux procédures judiciaires. Nous distinguons également la référence indirecte, notamment quand les témoins parlent des actions souhaitées de la part de la justice ou quand ils se réfèrent aux actes manqués. La nuance est intéressante quand il s'agit d'expressions qui, normalement, font partie du vocabulaire ordinaire. Ainsi, on note des tentatives de rationalisation du crime de génocide, sans que cela soit l'intention du témoin-locuteur. C'est ce qu'illustre cet extrait :

(217) Mais ceux qui font ça veulent le faire endosser à une « ethnie », disant que c'est eux qui sont en train d'exterminer les ressortissants de cette « ethnie », quand ce sont des Hutu, ils disent que ce sont les Tutsi qui veulent les exterminer, et les autres, le Hu- les Tutsi de dire eux aussi « les Hutu veulent nous exterminer ». Mais tout cela prend source dans **la volonté d'exterminer telle « ethnie » pour des mobiles politiques** [notre emphase] (lignes 2250-2254)
ababígira bóóse bagoomba kubíshira ku bwóoko kugíra kaanaaká ngo ni bó bariko bariica aba'a ugasaanga ubu bwóoko niimbá ari Abahutú bakavuga ngo

²²⁵ Soit trois des six fonctions identifiées par Gumperz (1982 : 4)

ni Abatuutsi bagoombá kubamara abaánda m- bati Abahu- Tuutsi bati na bó n- Abahutú nyéne bagoombá kutumara ++ mugábo vyóóse ní imvo zaa poritiúke zó kugirango bahonyé ubwóoko kaanaaká (lignes 1683-1687)

En effet, comme mentionné précédemment (*supra*, 5.4.1., page 256), dans le contexte du Burundi post-génocide, il est apparu une tendance à redéfinir certains crimes. Et comme certains des crimes concernés par cette redéfinition rentreraient dans la catégorie des actes constitutifs du génocide, on peut affirmer qu'avancer les mobiles politiques comme cause de la perpétration, frôle la justification du mal en question.

5.4.2. Les relances

Pour analyser les relances, nous commencerons par rappeler que les relances constituent des demandes de dire pour les témoins-énonciateurs. Il est aussi essentiel de noter que par nature, les relances informent sur la complétude ou incomplétude des réponses données et de ce fait, indiquent l'orientation que le locuteur voudrait que l'interlocuteur suive. Ainsi, comme le produit de l'énonciation est fonction de l'information que détient le co-énonciateur, dans un échange, nous devons considérer avec autant d'attention le contenu des questions-réponses que les relances qui vont de pair avec cette paire. Relativement à leurs fonctions, les relances permettent la reformulation, l'interprétation, le recentrage reprenant un développement intéressant; mais aussi et surtout la demande d'informations complémentaires ou d'éclaircissements. Il importe de signaler également qu'elles relèvent toutes de l'initiative de l'intervieweur (le journaliste) compte tenu de la place haute qu'il occupe dans ces échanges (*supra*, 5.4., pages 250).

Comme indiqué plus haut, il est des cas où les relances permettent au témoin interviewé d'éclaircir son point et parfois d'étaler sa position. Soit l'échange ci-dessous

(218) L1JH Les gens avancent tant de propositions visant à mettre fin aux troubles, pour qu'ils s'arrêtent (...). Qu'en pense l'Abbé Zacharie Bukuru, Recteur du Petit Séminaire ?

L2H Je vous prie franchement de m'excuser (...) je n'ai aucune envie de parler politique.

L1JH Oui mais, Monsieur l'Abbé, ces enfants que vous avez perdus ont été victimes d'idées politiques.

L2H Ils ont été victimes d'idées politiques alors qu'ils n'y sont pour rien (lignes 987-1009)

L1JH kugíra : + uruhágarará ruheré + abaantu babífisekó ivyíyumviiro vyíinshi (...) nooné ivyo vyíyuumviro + paatiri Zaakariyá Bukurú + umuyoboozi wa seminaári ntóoyá y'í Butá + abivugakó ikí +

L2H muumbabárire ní ukurí (...) ivyo biintu vyaa poritiike ++ sínshaaká kubívugakó n'íkiintu na kímwe

L1JH eego + mugábo + abo báana + mwaábuze paatíri + baázize: ++ ivyíyumviiro vyaa poritiike ++

L2H baázize ivyíyumviiro vyaa poritiike bátarí murí vyo (lignes 442-462)

Nous constatons que c'est à la lumière de la douce pression exercée par le journaliste L1JH par le biais d'une relance, que le témoin interviewé finit par révéler sa position par rapport aux questions politiques au sujet desquels il avait opposé un refus de dire malgré la question directe qui lui avait été posée.

D'autre part, les relances de l'intervieweur peuvent ramener ou réorienter un interlocuteur qui est soit perdu soit hésitant. C'est ce qu'illustre cette séquence

(219) L16JH Dites moi, quand vous analysez ce génocide, que visait-il à votre avis ?

L17H Ces choses (-là)-

L16JH Pourquoi y a-t-il eu ce génocide contre les Tutsi ? Qu'en serait la cause ?

L17H Je voudrais vous dire qu'en 1972, on avait préparé de nous- de nous tuer (lignes 3035-3041)

L16JH mbeéga + nk'uúbu'u : ++ uráavye nk'úryo hónyabwóoko ++ ryaári rífise intuumbeero nyabáki

L17H ivyo biintu-

L16JH ni kukí + eegó + haábaaye iryo hónyabwóoko + ry'Ábatuutsi + wi-wíiyumviira kó ryoobá ryáavuuye kukí

L17H nagira ndababwiire kó iriindwi na kábiri baári baátéguuye kó batu- + kó batwiica (lignes 2729-2737)

Pour compléter cette réponse indirecte qui ne satisfait pas la curiosité du journaliste, le témoin est amené encore une fois à être plus spécifique et ce au moyen d'une autre question du journaliste qui l'interrompt dans son monologue tendant vers la digression :

(220) L16JH Quel a été l'élément déclencheur-

L17H On dit que l'élément déclencheur- je n'ai pas enquêté là-dessus, mais le tribunal a mené des investigations quand ces personnes ont été appréhendées et fait l'objet d'enquêtes. Elles [ces personnes] nous ont dit que c'est [le Président] Ndadaye- qu'elles ont tué parce que Ndadaye était mort, assassiné par les Tutsi. (lignes 3067-3072)

L16JH imbárutso yabáaye inkí

L17H imbárutso: + bavuga kó + nta co sinatóohooje mugábo + murí sééntáre ++ muri sééntáre baáragíze itoohooza + igihe na-abo baantu baáfatwa + bakagiriishwakó itoohooza + baátubwiiye kó Ndadáye + baábiica ngo ni ukó Ndadáye yapfuuyé yíshwe n'Ábatuutsi (lignes 2762-2767)

Les relances des intervieweurs sont essentielles à l'orientation de la discussion, les interviews différant des dialogues ordinaires par le fait justement qu'ils suivent une thématique dressée et poursuivie par le journaliste. C'est ainsi que dans certains cadres énonciatifs, certains témoins sont amenés à proférer le contraire de ce qu'ils semblaient vouloir annoncer quelques secondes seulement avant, et ce par le biais de questions et sous questions de l'intervieweur. Ainsi, dans l'exemple,

(221) L40F Ils se sont mis à nous lancer des pierres.

L41JH Qui étaient-ils, ceux-là ?

L40F Les membres du FRODEBU.

L41JH Alors, à qui les lançaient-ils ?

L40F Aux membres de l'UPRONA. (lignes 3856-3864)

L40F baárafáshe baduteera amabuye

L41JH baári baa ndé abo

L40F abaforodebu

L41JH nooné baátera baa ndé
L40F abaa iporona (lignes 3841-3849)

il est évident que les relances sont du ressort de l'intervieweur, que les propos des témoins interrogés ne présentent aucune trace de recours à cette technique pourtant fondamentale dans les échanges verbaux. À défaut donc d'être évalués par rapport à leurs relances ponctuelles, les témoins se trouvent évalués en fonction des fonctions qu'ils sont supposés remplir. Pour pouvoir relancer son interlocuteur, il faut avoir le contrôle de l'échange. Le constat est que nulle part tout au long des conversations constitutives de notre corpus long de plusieurs heures, les témoins n'initient aucune relance. Ce fait confirme pour le moins la position basse des témoins.

Pour conclure sur les interlocutions, nous dirons que d'une manière générale, les interviews suivent l'ordre processuel et que l'intrusion du présentateur dans les témoignages est attestée à un degré remarquable, la cause majeure étant que les enregistrements ont été recueillis dans le cadre d'une descente de terrain²²⁶. En rapport avec les négociations, tout en nous accordant avec Kerbrat-Orecchioni (1987 : 223) qu' « il n'est pas toujours commode, pour des raisons diverses, de décrire le système des accords et des désaccords » étant donné que « l'accord parfait et le désaccord total sont infiniment plus rares que les formes intermédiaires d'évaluation d'une opinion », nous pouvons dire que par rapport aux opinions confrontées, il y a de la place et au consensus et à la réfutation. Nous avons constaté cependant que le consensus tend à se généraliser, là où la réfutation se fait plutôt rare. S'agissant des relances, toutes les formes sont illustrées dans le corpus. En outre, le fait qu'elles sont exclusivement initiées par l'intervieweur,

²²⁶ En plus de la différence considérable qu'il y a entre une interview pré-enregistrée (au studio ou ailleurs) et une autre diffusée en direct sur les ondes, il faudrait y ajouter les ajouts ou les coupures effectuées pour rester en phase avec la ligne éditoriale du médium. L'importance de cette dernière donne est facile à deviner surtout pour les enregistrements relevant des médias gouvernementaux, lesquels constituent la principale source pour ce qui est du corpus de cette étude, seuls 4 enregistrements sur un total de 14 proviennent de médias privés. Il s'agit des Éléments 2, 11, 12 et 13 (Annexe C, pages 339, 414, 419 et 421)

vient confirmer notre appréhension de départ selon laquelle le témoin qui occupe la place basse adhère aux propos de l'interlocuteur qui se trouve en haut.

Conclusion sur l'approche énonciativiste

L'approche énonciativiste des témoignages aura montré qu'au cours des opérations de référenciation, la subjectivité du locuteur se manifeste quand ce dernier est amené par l'allocataire à reconnaître directement ce à quoi on fait allusion, en se servant aussi bien du contexte d'énonciation qu'en exploitant les attributs des déictiques et des subjectivèmes déployés. Dans le cadre de l'analyse des déictiques, il s'est avéré que les pronoms et les termes de parenté sont les référents les plus utilisés. Concernant les subjectivèmes, ce sont les verbes, surtout ceux de la catégorie de jugement et d'opinion sur les procès et leurs agents, qui montrent la position du témoin. S'agissant des adjectifs, nous avons constaté que ce sont les adjectifs objectifs exprimant le superlatif qui sont les plus sollicités. Pour ce qui est des adverbes, en plus du rôle qu'ils jouent dans l'intensification du procès du verbe, on a confirmé que le locuteur s'en sert pour apporter un jugement sur le contenu de l'énoncé ou pour marquer son adhésion. En outre, les marqueurs discursifs participent à la modification, permettant au locuteur de se positionner par rapport à l'allocataire ou par rapport à ce qu'il dit en imprimant délibérément sa marque sur l'énoncé. Enfin, l'analyse des interlocutions a montré qu'il y a tantôt réfutation, tantôt consensus sur les opinions exprimées, en plus du fait que dans les interviews, le témoin est amené à adhérer aux propos du locuteur qui occupe la place haute.

CONCLUSION GÉNÉRALE

À l'heure du bilan de notre étude, il s'avère impérieux de rappeler que cette thèse avait pour objectif de détecter les marques de la subjectivité énonciative dans le discours sur le génocide tel qu'elle se présente dans les témoignages médiatisés au Burundi de 1993 à 2010. Nous avons amorcé cette étude en partant du constat que dans ce pays, il n'y a pas assez de recherches sur le génocide pour la période concernée. Nous avons commencé par montrer que de 1993 et 2010, le Burundi a été marqué par des tueries suivies d'antagonismes politiques qui se reflètent dans les discours politiques et dans les témoignages médiatisés.

Nous avons émis comme hypothèses que les témoignages sont produits dans un contexte de catalyseur de subjectivité, que le lexique subjectif y abonde et que les interactions entre les participants dans les témoignages de forme dialogique reflètent les rapports de pouvoir. Il fallait trouver des réponses à un certain nombre de questions. Certaines des questions étaient destinées globalement à dégager les caractéristiques de ces témoignages et les méthodes permettant de les rendre fidèlement par le biais de la traduction. D'autres portaient sur les éventuelles stratégies que le témoin met en œuvre pour dissimuler sa subjectivité dans les témoignages sur le génocide, la possibilité de retracer une quelconque correspondance entre les stratégies discursives d'un témoin et son appartenance à telle tendance politique ou à tel groupe « ethnique », et si possible, identifier les signifiants particuliers à la mémoire collective ou individuelle.

Notre but ultime était d'évaluer comment le témoin adhère au discours des acteurs ayant un statut supérieur au sien. Nous envisagions aussi d'expliquer pourquoi ledit témoin dit ce qu'il dit de la façon dont il le dit, et de vérifier s'il y a des propriétés structurelles et argumentatives spécifiques aux témoignages sur le génocide au Burundi.

La première partie de cette étude situe les notions d'énonciation et de traduction. Dans le premier chapitre, nous avons mis un accent particulier sur l'analyse du discours. Après avoir parcouru ses principales caractéristiques, nous avons situé l'analyse critique et l'approche historique. Nous y avons également souligné les traits particuliers de l'analyse conversationnelle et de l'énonciation médiatisée. Nous avons résolu de mener l'analyse en nous basant, pour l'énonciation, sur les modèles théoriques axés sur les déictiques et les subjectivèmes (Kerbrat-Orecchioni 1980 et 2009) et les interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni 1990; 1992; 1994 et 1998), et pour l'analyse du discours, sur ceux axés sur le contexte (Dijk 1978), le changement social (Fairclough, 1992; 1995 et 2005) et le pouvoir (Dijk 1995 et 2008a). Par rapport à la traduction, en plus de revisiter les principales subdivisions de la traductologie et de dégager une définition opératoire, nous avons revu l'évolution de la discipline comme champ d'études avant de déterminer les modèles théoriques et les approches à appliquer à notre corpus. Nous avons retenu principalement les approches fonctionnalistes et culturelles mais aussi, dans une mesure moindre, les approches linguistiques, surtout celles qui accordent une importance aux différences de structure entre les langues impliquées.

Dans le deuxième chapitre, nous avons établi une méthodologie expliquant aussi bien la thématique que les procédés de constitution et d'analyse de notre corpus. Relativement à la thématique, la principale caractéristique que nous avons relevée est que le génocide est controversé tant au niveau de sa théorisation que dans son appréhension en tant que phénomène social et juridique. Cette controverse affecte la nature du témoignage, surtout s'il est livré dans un environnement de mémoires controversées, lequel influence à son tour la posture du témoin qui rend compte de son vécu. Relativement à la composition du corpus, par rapport à l'approche énonciativiste, comme l'énoncé est à saisir au niveau de l'énonciation, nous nous sommes

appuyé sur une analyse critique du discours qui donne priorité à l'approche historique et à l'analyse lexico-sémantique. Par rapport à l'approche traductologique, nous avons mis en relief la situation particulière du traducteur opérant sur deux langues éloignées géographiquement et culturellement, montrant que ces défis redoublent en importance si le texte à traduire est sensible et de surcroît, porte sur le vécu du traducteur.

La deuxième partie a été consacrée à l'approche énonciativiste et traductologique. Dans le chapitre trois, nous avons présenté les données. Nous avons montré d'abord leur soubassement politique en offrant une revue de l'évolution des pouvoirs exécutifs au Burundi entre 1993 et 2010. En outre, nous avons présenté les mots pivots retenus pour l'analyse ainsi que leurs variantes tel qu'elles apparaissent dans le corpus.

Dans le chapitre quatre, qui correspond au volet traductologique de l'étude, nous avons montré que les principaux défis de la traduction des témoignages sont les exigences méthodologiques et éthiques du contexte de réception. Ainsi, nous avons trouvé que plus que n'importe quel autre facteur entrant en jeu dans la traduction, c'est l'éthique du traducteur qui se trouve interpellée au premier chef.

Relativement aux principaux défis à la traduction fidèle des textes sensibles de nature traumatique produits dans un contexte de mémoires conflictuelles et concurrentielles, l'étude a identifié les précautions à prendre pour réduire au minimum les traces de subjectivité du traducteur travaillant sur deux langues de cultures différentes. Nous avons aussi fait ressortir des formes de subjectivité qui ne se manifesteraient pas dans d'autres cadres traductologiques.

En outre, l'étude a montré que la présence dans les TD de codes mixtes favorise l'intrusion du traducteur. Nous avons aussi confirmé que le partage d'une même identité entre le traducteur et les auteurs des TD apporte un supplément positif dans la traduction des expressions

ancrées dans la culture de la langue de départ. Enfin, nous avons mis en évidence les causes des disparités entre le contenu de la proposition dans le texte de départ et dans le texte d'arrivée, à la tête desquelles les particularités morphologiques de la langue de départ.

Dans le chapitre cinq, qui est dévolu à l'approche énonciativiste, l'étude a confirmé que de manière générale, le lexique subjectif abonde dans les témoignages. Les expressions connexes aux mots pivots sont employées assez correctement dans le domaine politique mais l'usage est parfois erroné lorsque l'application est dans le domaine judiciaire. De même, nous avons confirmé que les références aux notions de meurtre, de justice et de pardon vont changeant et que les divergences reflètent les différences d'appartenance politique ou « ethnique ». Ce faisant, nous avons confirmé que le contexte de guerre et d'après-guerre constitue un catalyseur de subjectivité.

Relativement à la catégorie des déictiques, par rapport aux relations entre les interlocuteurs, l'analyse des témoignages a montré le rôle central que jouent les pronoms personnels, surtout le « je » énonciateur. De même, l'étude a permis d'identifier l'importance des pronoms démonstratifs employés en association avec des adverbes de lieu quand le référé n'est pas précis ou quand l'énonciateur veut rester délibérément flou. L'analyse des termes de parenté a montré, quant à elle, que la précision et la répétition peuvent indiquer un épanchement de subjectivité sous forme d'une insistance superflue.

Relativement aux subjectivèmes, l'étude a montré que ces derniers constituent un repère de la subjectivité. Concernant les verbes de jugement, nous avons trouvé des cas où le focus est sur l'agent du procès. Nous avons trouvé aussi des instances où le trait subjectif du procès est porté sur l'actant ainsi que d'autres où il est sur l'acte. En outre, nous avons trouvé que le focus

peut être soit sur l'agent soit sur le patient et que selon le cas, l'idée principale est portée par un signifiant spécial.

S'agissant des verbes d'opinion, nous avons trouvé qu'il y a des cas type où le verbe factif fait ressortir l'attitude négative du locuteur envers le contenu de la complétive en se référant implicitement à sa connaissance du contexte qu'il partage avec l'allocutaire. Nous avons trouvé en outre que le locuteur peut adhérer au contenu de l'énoncé sans qu'il ne garantisse de sa véracité ou de la fausseté de la valeur de la proposition complétive.

Par rapport aux substantifs, l'étude a montré que le trait axiologique peut être situé au niveau du signifié ou du signifiant et que ce dernier peut être un préfixe ou un suffixe. L'étude a montré aussi que quand le trait axiologique se trouve au niveau du signifié, les différentes instances de la subjectivité se dégagent par un jeu de circonstants par lesquels le locuteur rend subjectives des expressions originellement objectives.

L'étude a en outre montré que même si le témoin peut se servir de substantifs objectifs qui attestent d'une connaissance assez exacte de la nature des crimes que l'on est en train de conter, il est des cas où la victime choisit de ne pas spécifier qui est l'auteur. Ainsi, des formations substantivées originellement objectives se voient utiliser subjectivement, là où d'autres qui sont originellement subjectives voient leur degré de subjectivité renforcée.

L'analyse des adjectifs a établi que l'usage des subjectifs évaluatifs expose la position du locuteur par rapport à l'objet dénoté. Les évaluatifs non-axiologiques par contre, de par leur implication dans l'évaluation qualitative et quantitative de l'objet dénoté, n'énoncent ni jugement ni engagement affectif du locuteur. De même, il a été confirmé que c'est par leur sémantisme et par leurs valeurs intrinsèques, que ces adjectifs participent à la construction du sens intenté par le

locuteur. La même catégorie d'adjectifs aura montré que c'est en faisant recours au contexte et au préconstruit discursif partagé par les locuteurs, que l'on saisit la base subjective de l'adjectif dans un énoncé.

S'agissant des adverbes, nous avons constaté que quand ils interviennent pour exprimer la modalité d'énonciation, ils traduisent l'adhésion totale du locuteur au contenu du procès. Nous avons identifié aussi d'autres instances où ils expriment la modalité d'énoncé et se rapportent ainsi au contenu de celui-ci. Nous avons relevé également des adverbes exprimant une modalité de jugement de vérité envers l'énoncé, ainsi que ceux exprimant un jugement de réalité envers le contenu de l'énoncé. Dans les deux cas, la subjectivité est déployée mais elle porte sur deux unités différentes.

Relativement aux modalités d'énonciation, l'étude a montré que de manière générale, les témoins se servent de la modalité épistémique pour déclarer un état de choses et que la modalité appréciative permet au locuteur de faire part de son appréciation sur le contenu propositionnel de l'énoncé. L'étude a également trouvé que dans les témoignages en kirundi, il y a usage limité de l'impératif, du subjonctif ou de l'injonctif quand il est question de suggestions formulées sous forme d'ordres atténués. Nous avons trouvé non seulement un usage appuyé mais aussi une certaine impossibilité à traduire certaines modalités du kirundi au français, avec pour résultat l'altération de la modalité de départ. Par rapport à la modalité implicative, nous avons des cas où l'implication est évidente, là où pour d'autres, l'implication entre la réalité objective et le contenu de l'énoncé n'est pas clairement établie.

Relativement aux sujets énonciateurs, l'étude a montré qu'ils s'affichent principalement par le biais du pronom « je » pour ce qui est du locuteur, là où l'allocutaire est rarement indexé

par le biais des appellatifs ou des vocatifs. L'étude a relevé des cas d'allocutaires se manifestant explicitement par le biais des questions directes à la deuxième personne, ainsi que des instances de questions indirectes rendues floues par l'absence de marque entre les frontières discursives.

Relativement aux interlocutions, l'étude a montré que même si les alternances sont généralement intentionnelles, le locuteur monolingue domine rarement une structure d'interdépendance. Eu égard aux contraintes discursives, il a été noté que l'amorce, tout comme la clôture des conversations, revient à l'intervieweur. Par rapport aux négociations, l'analyse des modificateurs a montré que l'attitude des locuteurs envers les sujets discutés varie en fonction de la proximité ou de la familiarité entre les locuteurs. Selon l'objet de l'échange, les variations concernent aussi bien la justification du crime que son atténuation. Par rapport aux thèmes des négociations, dans notre analyse des attitudes que les interactions affichent envers le sujet discuté, nous avons trouvé que la référence au sujet varie selon le degré de proximité entre les locuteurs.

S'agissant de la structure des échanges, nous avons établi que les interviews analysées dans cette étude dépassent le couple intervieweur - interviewé. L'étude a en outre confirmé la dimension des influences politiques dans la structuration de la conversation. Concernant les relances, leur revue a montré que c'est le locuteur qui occupe une place supérieure qui les contrôle. Ainsi, des suites de la position basse qu'ils occupent, les témoins n'initient pas de relance. Relativement à leur signification, les relances amènent le témoin à adhérer à la position de l'interlocuteur haut placé qu'est le journaliste.

De manière globale, l'étude a montré des particularités dans le discours du témoin, en rapport surtout avec les stratégies d'atténuation dans la référence aux auteurs des crimes. Elle a

montré que l'attitude du témoin n'est pas neutre, qu'elle est essentiellement accusatrice quoique le témoin reste indirect dans sa référence à l'auteur. Dans sa référence indirecte aux auteurs d'atrocités, le témoin combine les modes autonome et relatif pour dissimuler sa position. Par un recours appuyé au pronom démonstratif (dans son rôle particulier de marqueur du mode autonome en kirundi) le témoin parvient à rester réservé dans sa référence aux présumés auteurs des atrocités qui sont en position de force. De par ces indices spécifiques au discours du témoin, l'étude aura confirmé globalement que ce dernier adhère au discours sur le génocide tel qu'il est tenu par d'autres acteurs ayant un statut supérieur au sien. C'est ainsi que nous avons relevé qu'à partir des insinuations faites par les auteurs d'un témoignage oral, il est possible de déduire leur appartenance politique ou « ethnique ». Certaines stratégies discursives employées par le témoin indiquent tel ou tel autre profil idéologique.

Relativement aux signifiants particuliers à la mémoire collective, nous avons identifié dans les témoignages des indices qui suggèrent que le témoin adhère au discours officiel, parfois au risque de se contredire. En outre, l'influence du discours du politique sur les témoignages a été confirmée via la rareté de la référence explicite au crime et au concept de génocide, ce rappelle en retour le contexte catalyseur de subjectivité prévalant lors de la production des discours analysés.

En somme, l'étude a montré que la structuration des récits de témoignage dépend du contexte mais aussi du sujet d'énonciation. Elle invite à davantage de recherches destinées à élucider « comment un événement destructeur essentiel pour un groupe humain » peut « disparaître du champ de vision d'autres groupes, à une époque qui propose la perspective d'une

connaissance immédiate et universelle de tout ce qui a lieu »²²⁷. Nous recommanderions qu'elles soient orientées vers la façon dont la controverse ayant présidé au lancement de la Convention, informe la qualification des actes constitutifs du crime de génocide de nos jours.

²²⁷ Coquio (2000 : sp)

BIBLIOGRAPHIE

1. LE CORPUS

Corpus principal

Enregistrements audio

- *Akari ku Mutima*. Diffusée par la RTNB le 11 mai 1997
- *Akari ku Mutima*. Diffusée par la RTNB le 23 mai 2007
- *Akari ku Mutima*. Diffusée par la RTNB le 2 novembre 2009
- *Icibare cacu*. Diffusée par Radio Isanganiro le 03 octobre 2006.

Enregistrements vidéo

- Journal télévisé de la RTNB du 22 juillet 1996
- Journal télévisé de la RTNB du 29 mai 1996
- Journal télévisé de la RTNB du 5 juillet 1996
- Journal télévisé de la RTNB du 20 juillet 1996
- Journal télévisé de la RTNB du 22 juillet 1996
- Journal télévisé de la RTNB du 24 juillet 1996

Documentaires

- *Abasaruzi. Une moisson d'espoirs*. Réalisé par Joseph BITAMBA, Médiatique, Toronto, 2005.
- *Ikiza*. Réalisé par Joseph BITAMBA et Guillaume TUNZINI, Capucine Films (France), 1994.
- *Les martyrs de la Fraternité*. Réalisé par Net For God, Lyon, Communauté du Chemin Neuf, 2008. En ligne. Sd. http://www.admin.netforgod.tv/s/perm.php?dt=08_05&lg=HY Récupéré le 16 décembre 2011

Corpus d'appoint

- Discours de Cyprien Ntaryamira à l'occasion de son investiture aux fonctions de Président de la République du Burundi le 5 février 1994.
- Discours du Président de la République du Burundi à l'occasion des cérémonies de présentation des vœux pour le nouvel an 1995.
- Message du Président de la République à la Nation Burundaise à l'occasion du nouvel an 1996.
- Déclaration émanant du Ministère de la Défense Nationale²²⁸ (25 juillet 1996)
- Discours du Président de la République du Burundi à l'occasion de l'investiture du gouvernement de transition (06août 1996.)
- Message du Chef de l'État à l'occasion du nouvel an 1997.
- Message du Président de la République à l'occasion de la fête du nouvel an 1998
- Message du Chef de l'État à la nation à l'occasion du nouvel an 2001
- Discours de Domitien Ndayizeye à l'occasion de l'investiture comme Président de la République du Burundi (30 avril 2003)

²²⁸ Annonçant le renversement des institutions en place.

- Discours d'Alphonse-Marie Kadege à l'occasion de l'investiture comme Vice-président de la République du Burundi (30 avril 2003)
- Discours de Pierre Nkurunziza à l'occasion de son investiture aux fonctions de Président de la République du Burundi (26 août 2005).
- Discours de Pierre Nkurunziza à l'occasion du 45^e anniversaire de l'indépendance (1^{er} juillet 2007)
- Discours de Son Excellence Pierre Nkurunziza, Président de la République, à l'occasion du 46^e anniversaire de l'indépendance (1^{er} juillet 2008)
- Discours de Son Excellence le Président de la République, souhaitant une bonne année 2009 aux Burundais et aux habitants du Burundi (31 décembre 2008]
- Discours de Son Excellence Pierre Nkurunziza, Président de la République, à l'occasion du 46^e anniversaire de l'indépendance (1^{er} juillet 2009)
- Discours de Son Excellence Pierre Nkurunziza, Président de la République, à l'occasion du nouvel an 2010 (31 décembre 2009)

2. OUVRAGES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

- ALBRECHT, Jörn et René MÉTRICH. (dir). 2016. *Manuel de traductologie*. Berlin/Boston : De Gruyter.
- ALTHUSSER, Louis. 1970. *Idéologie et appareils idéologiques d'État. Notes pour une recherche*. En ligne <http://classiques.uqac.ca> . Récupéré le 07 mai 2013.
- ALTOUNIAN, Janine. 1990. *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient*. Paris : Éditions Les Belles Lettres, Collection Confluents psychanalytiques.
- ALTOUNIAN, Janine. 2005. *L'intraduisible. Deuil, mémoire, transmission*. Paris : Duodi.
- ALTOUNIAN, Janine. 2012. *De la cure à l'écriture. L'élaboration d'un héritage traumatique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- AUBIN, Marie-Christine. (dir.). 2012. *Building culture(s): the impact of translation and translators. A new era in translation*. Toronto: Antares Publishing House.
- AUER, Peter. 1998. « Bilingual conversation revisited ». Dans AUER, P. dir. *Code-switching in conversation*. London : Routledge.
- AUER, Peter. dir. 1998. *Code-switching in conversation*. London : Routledge.
- AUSTIN, John. L. 1962. *How to do things with words*. Cambridge : Harvard University Press.
- AUSTIN, John. L. 1970. *Quand dire c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil.
- BALLARD, Michel. 2006. « À propos des procédés de traduction ». Dans *Palimpsestes*. Hors-série 2006. En ligne le 1er septembre 2008 <http://www.palimpsestes.revues.org/386> Récupéré le 26 octobre 2016.
- BALLARD, Michel. 1993. « L'unité de traduction : essai de redéfinition d'un concept. Dans Michel BALLARD, dir. *La Traduction à l'université. Recherches et propositions didactiques*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, p. 223-262).
- BASSNETT, Susan et André LEFEVERE (dirs). 1990. *Translation, history and culture*. London: Pinter.
- BAUDE, Olivier et al, dir. 2006. *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques 2006*. CNRS Éditions : Presses Universitaires Orléans, pp.203, 2006. En ligne le 1^{er} février 2009 https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00357706/PDF/Corpus_Oraux_guide_des_bonnes_pratiques_2006.pdf. Récupéré le 24 février 2016.
- BENJAMIN, Walter. 2000 [1923]. « La tâche du traducteur ». Traduit par M. de Gandillac. Dans Walter BENJAMIN, *Œuvres*. Tome I. Gallimard, Paris : Payot. pp. 244-262.

- BENJAMIN, Walter. 2000 [1923]. « Expérience et pauvreté ». Traduit par M. de Gandillac. Dans Walter BENJAMIN, *Œuvres*. Tome 2, traduit de l'allemand par Cédric Cohen Skalli, Paris : Payot. pp 364-372.
- BENVENISTE, Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, Émile. 1970. « L'appareil formel de l'énonciation ». Dans *Langages*. 17 mars 1970. pp. 12-18.
- BENVENISTE, Emile. 1974. *Problèmes de linguistique générale*. Tome 2. Paris : Gallimard.
- BERMAN, Antoine. 1985. « La traduction et la lettre, ou l'auberge du lointain ». Dans *Les Tours de Babel: Essais sur la traduction*, Mauvezin: Trans-Europ-Repress, pp. 33-150.
- BERMANN, Sandra and Michael WOOD (dirs.). 2005. *Nation, language and the ethics of translation*. Princeton and Oxford: Princeton University Press.
- BERNARD, Diane et al. 2013. *Justice en transition. Étude de capitalisation des programmes d'assistance judiciaire d'ASF au Burundi (1999-2004)*. Avocats sans frontières (2013). En ligne 2013 <http://hdl.handle.net/2078.3/138067> Récupéré le 3 juin 2016
- BILGER, Mireille. (dir.) 2000. *Cahiers de l'université de Perpignan, n°31/2000 Linguistique sur corpus. Études et réflexions*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan
- BLOXHAM, Donald et A. Dirk MOSES (dir.). 2010. *The Oxford handbook of genocide studies* Oxford: Oxford University Press.
- BLY, Robert. 2004. *The eight stages of translation*. Boston: Rowan Tree Press.
- BOGUMIL, Jewsiewicki et Jocelyn LETOURNEAU (dirs.). 1998. *Les jeunes à l'heure de la mondialisation : Quête identitaire et conscience historique*. Québec : Septentrion.
- BONNEMASON, Bénédicte et alii. 2014. *Guide d'analyse documentaire du son inédit. Pour la Mise en place de banques de données*. En ligne le 18 avril 2014 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00979399/document>. Récupéré le 26 août 2016.
- BOUCHARD, Robert. 1987. « Structuration et conflits de structuration ». Dans COSNIER, Jacques et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, dir. 1987. *Décrire la conversation*, Lyon: Presses Universitaires de Lyon, pages. 73-104.
- BOUQUIAUX, Luc et Jacqueline M.C. THOMAS (dirs.). 1987. *Enquête et description des langues à tradition orale, Volumes 1. L'Enquête de terrain et l'analyse grammaticale*. Paris : CNRS.
- BOUQUIAUX, Luc et Larry M. HYMAN(dirs.). 1980. *L'expansion bantoue. Actes du colloque International du CNRS. Vivier (France) 4-17 avril 1977. Volume I*. Paris : SELAF.
- BRACOPS, Martine. 2006. *Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices : actes de langage*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- BRODZKI, Bella. 2007. *Can these bones live again? Translation, survival, and cultural memory*. Stanford : Stanford University Press.

- BROWN, Penelope et Stephen LEVINSON. 1987. *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge: Cambridge University Press.
- BRUNETEAU, Bernard. 2007. « Génocide. Origines, enjeux et usages d'un concept ». Dans LEFEBVRE, Barbara et Sophie FERHADJIAN. (dirs.). *Comprendre les génocides du XXe siècle. Comparer et enseigner*. Paris : Éditions Bréal, 2007, pp. 20-50.
- CATFORD, John Cunnison. 1965. *On linguistic theory of translation*, London : Oxford University Press.
- CALDAS-COULTHARD, Carmen R.1997. *News as social practice*. Florianópolis, Brésil: Federal University of Santa Catarina.
- CHARAUDEAU, Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU, Patrick. 1995. « Le dialogue dans un modèle de discours ». Dans *Cahiers de linguistique française n°17*, Université de Genève, Suisse, pp. 141-178.
- CHETAIL, Vincent. 2007. « La banalité du mal de Dachau au Darfour : réflexion sur l'évolution du concept de génocide depuis 1945 ». Dans *Relations internationales* 2007/3, n° 131, pp. 49-72.
- CINTAS, Jorge Diaz. 2008. « Pour une classification des sous-titres à l'époque du numérique ». Dans LAVAUR, Jean-Marc et Adriana SERBAN. 2008. *La traduction audiovisuelle: Approche interdisciplinaire du sous-titrage*. Bruxelles : De Boeck, pages 27-42.
- CHISS, Jean-Louis (dir.). 2006. *Charles Bally (1865-1947): historicité des débats linguistiques et didactiques. Stylistique, énonciation, crise du français*. Louvain, Paris, Dudley, MA : Édition Peeters.
- CHOMSKY, Noam. 1957. *Syntactic structures*. The Hague, Paris : Mouton Publishers.
- CHOMSKY, Noam .1971. *Aspects de la théorie syntaxique*. Traduit de l'Anglais par Jean-Claude Milner. Paris : Éditions du Seuil.
- CHOMSKY, Noam et Edward S. HERMANN. 2008. *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*. Nouvelle édition revue et actualisée. Traduit par Benoît Eugène et Frédéric Cotton. Marseille : Éditions Agone.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1995. *Rwanda: les médias du génocide*. Paris : Karthala.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 2002. « Du retour de Pierre Buyoya au pouvoir à la signature des accords d'Arusha (juillet 1996-août 2000) ». Dans CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Melchior MUKURI (dirs.), 2002, *Burundi. La fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes « ethniques »*. Paris, Karthala, pp 125-133.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Melchior MUKURI (dirs.). 2002. *Burundi. La fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes « ethniques »*. Paris : Karthala.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Philippe LEJEUNE. 1983. « Développement rural et démocratie paysanne, un dilemme ? L'exemple du Burundi ». Dans *Politique Africaine*. n° 11, septembre 1983. Pages 45-79. En ligne sd. www.politique-africaine.com/numeros/pdf/011045.pdf. Récupéré le 25 décembre 2016

- CLYNE, Michael. G. 1967. *Transference and triggering: observations on the language assimilation of postwar German-speaking migrants in Australia*. The Hague : Martinus
- CONNOLLY, David et Aiki BACOPOLOU-HALLS. 1998. « Greek tradition ». Dans BAKER, Mona et Kirsten MALMKJAER (dir.), *Routledge encyclopaedia of translation*, New York : Routledge, 1998, pp.428-438.
- COQUIO, Catherine. 2000. « Génocide : une "vérité" sans autorité. La négation, la preuve et le témoignage ». En ligne <http://aircrigeweb.free.fr/ressources/negationnisme/diversCoquioVerite.html> Récupéré le 16 décembre 2016, sp.
- COSNIER, Jacques et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (dirs.). 1987. *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- COULTHARD, Malcom. 1977. *An introduction to discourse analysis*. London : Longman, 1977.
- COULTHARD, Malcom. 1995. *Questioning statements: forensic applications of linguistics*. Birmingham, UK : University of Birmingham, English language research.
- COUPEZ, André. 1980. « L'expressivité dans la reconstruction du proto-bantou ». Dans Luc BOUQUIAUX (dir). *L'expansion bantoue. Actes du colloque International du CNRS. Vivier (France) 4-17 avril 1977*. Volume I. Paris : SELAF, pp. 365-383.
- CULIOLI, Antoine. 1973. « Sur quelques contradictions en linguistique ». Dans *Communications* 20. pp. 80-91.
- CULIOLI, Antoine. 1985. *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*. Paris : Université Paris7.
- CULIOLI, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation: formalisation et opérations de repérage*. Paris : Ophrys.
- DARBELNET, Jean. 1977. «Niveaux de traduction». Dans *Babel*, vol xxiii 1, 6-17.
- DELAMOTTE-LEGRAND, Régine (dir.), *Les médiations langagières. Volume I. Des faits de langue aux discours. Actes du Colloque International. La médiation : marquage en langue et en discours*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen, pages 83-96.
- DELAIS-ROUSSARIE et Jacques DURAND (dirs.). 2003. *Corpus et variation en phonologie du français: méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail
- DELISLE, Jean et Marco FIOLA. 2013. *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français : méthode par objectifs d'apprentissage*. 3^e édition. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- DELISLE, Jean. 2003. « L'histoire de la traduction : son importance en traductologie, son enseignement au moyen d'un didacticiel multimédia et multilingue ». *Forum* Vol. 1, No.2 Octobre 2003. pp. 1-16.
- DELISLE, Jean et al. (dir.). 1999. *Terminologie de la traduction. Translation terminology. Terminología de la traducción. Terminologie der Übersetzung*. University of Ottawa / University of Geneva / Université de Montréal.

- DELISLE, Jean. 1980. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- DIJK (van), Teun A. 1978. *Text and context*. London: Longman.
- DIJK (van), Teun A. 1985. *Handbook of discourse analysis. Volume 4. Discourse analysis in society*. London; Orlando : Academic Press.
- DIJK (van), Teun A. 2008a. *Discourse and power*. New York: Palgrave MacMillan
- DIJK (van), Teun A. 2008b. « Critical discourse analysis and nominalization: problem or pseudo-problem? ». Dans *Discourse & Society*, Vol. 19, No. 6 (November 2008), pp. 821-828
- DORNIER, Carole et Renaud DULONG (dir.). 2005. *L'esthétique du témoignage*. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'homme.
- DOSTIE, Gaétane Claus et D. PUSCH. 2007. « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation ». *Langue française* 2007/2 (n° 154), pp. 3-12. En ligne. Sd.
<https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-2-page-3.htm> Récupéré le 12 octobre 2016.
- DOUGLASS, Ana et Thomas VOGLER (dir.). 2003. *Witness and memory : the discourse of trauma*. New York et London : Routledge.
- DUBREUIL, Laurent. 2007. « Défauts de savoir ». Dans *Labyrinthe* 27 | 2007 (2). *La fin des disciplines?* pp. 13-26. En ligne le 07 juillet 2007
<https://journals.openedition.org/labyrinthe/1892>. Récupéré le 26 juin 2016.
- DUCROT, Oscar. 1969. « Présupposés et sous-entendus ». Dans *Langue française*, 4, pp. 30-43.
- DUCROT, Oscar. 1970. « Lexique et grammaire. 'Peu' et 'un peu' ». Dans *Cahiers de lexicologie*. 1970 – 1, n° 16. Varia. pp. 21-52
- DUCROT, Oscar. 1975. « Je trouve que ». Dans *Semantikos*, n°1, 1976, pp. 69-68.
- DUCROT, Oscar. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oscar. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oscar. 1991. *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris : Éditions Hermann.
- DUCROT, Oscar. 2002. « Quand peu et un peu semblent coorientés un peu : peu après ». Dans ROSSARI, Corinne (dir.), 2002, *Nouveaux regards sur les mots du discours*. pp. 207-229. Genève : Département de linguistique, Faculté des Lettres, Université de Genève
- DUMAS, Hélène. 2014. *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*. Paris : Seuil.
- DUSSART, André. 2007. « Paul Ricoeur et le deuil de la traduction absolue ». Dans *Équivalences*, 34e année-n°1-2, 2007. pp. 31-46. En ligne
https://www.persee.fr/doc/equiv_0751-9532_2007_num_34_1_1317 Récupéré le

- ERAMIAN, Laura. 2008. « Representing suffering: testimony at Rwanda's Gacaca Courts ». Dans *Tensions journal* Issue 1 (Spring 2008). Toronto, Canada: York University, sp.
- FAIRCLOUGH, Norman. 1992. *Discourse and social change*. Cambridge: Polity Press
- FAIRCLOUGH, Norman. 1993. « Critical discourse analysis and the marketization of public discourse: the universities ». Dans *Discourse & society*, 4(2) (1993). pp. 133–168.
- FAIRCLOUGH, Norman. 1995. *Critical discourse analysis. The critical study of language*. Harlow: Longman
- FAIRCLOUGH, Norman. 2001. « The discourse of new labor: critical discourse analysis ». Dans Margaret WETHERELL et al (dirs.), 2001, *Discourse as data: a guide for analysis*. Thousand Oaks: Sage Publications. pp. 229-266.
- FAIRCLOUGH, Norman. 2005 « Critical discourse analysis in transdisciplinary research on social change : transition, re-scaling, poverty and social inclusion ». Dans *Lodz Papers in Pragmatics*, Vol. 1, 2005, pp. 37-58.
- FOUCAULT, Michel. 1969. *Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- FREY, Claude. 1993. « Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante de francophones au Burundi ». Dans Didier De ROBILLARD et al (dir.), 1993, *Le français dans l'espace francophone*. Paris : Champion, pp. 243-259.
- FREY, Claude. 1996. *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*. Paris : EDICEF.
- FRIEDLANDER, Saul. 1992. « Trauma, transference and 'working through' in writing the history of the 'Shoah' ». *History and memory*, Vol. 4, No. 1 (Spring - Summer, 1992), pp. 39-59. En ligne <http://www.jstor.org/stable/25618626> Récupéré le 30 septembre 2014.
- FRIGOLÉ, Joan. 2008. « The extreme faces of power: genocide, massacre and ethnic cleansing ». Dans *Kula*, let 1. Set 2. pp. 20-28
- FUJII, Lee Ann. 2009. *Killing Neighbors. Webs of Violence in Rwanda*. Ithaca : Cornell University Press.
- GAMBIER, Yves. (dir.). 1996. *Les transferts linguistiques dans les médias audiovisuels*. Villeneuve : Presses universitaires du Septentrion.
- GAMBIER, Yves. 2004. « La traduction audiovisuelle. Un genre en expansion ». Dans *Meta* Volume 49. Numéro 1. Avril 2004. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pages 1-11.
- GARNIER, Georges. 1985. *Linguistique et traduction. Éléments de systématique verbale comparée du français et de l'anglais*. Caen : Paradigme.
- GARS. 1997. *Recherche sur le français parlé*. Numéro 14. 1997. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence
- GASANA, Ndobu. 2009. « Préface ». Dans Catalina SAGARRA MARTIN, *Le génocide des Tutsi Rwanda, 1994. Lectures et écritures*. Québec (Québec), Les Presses de l'Université Laval, pp. 147-164.

- GOFFMAN, Erving. 1988. « La situation négligée ». Dans Yves WINKIN (dir.), *Les moments et leurs hommes*, Paris, Éditions de Minuit, pages 143-149.
- GRASS, Thierry. 2014. « 'Fiction pulpeuse': retour sur la traduction multilingue des noms propres ». Dans *Cahiers de linguistique. Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française*. 2014 – 40/2. pages 11-34
- GRICE, Paul et al. 1979. « Logique et conversation ». Dans *Communications*, 30, 1979. pp. 57-72. doi : 10.3406/comm.1979.1446
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446 Récupéré le 17 décembre 2013.
- GUIDÈRE, Mathieu. 2016. *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*. 3^e édition. Bruxelles : DeBoeck.
- GUILHAUMOU, Jacques. 2002. « Le corpus en analyse de discours : perspective historique ». *Corpus*. 1 | 2002, En ligne. <http://corpus.revues.org/index8.html#ftn1> Récupéré le 24 septembre 2009.
- GUILHAUMOU, Jacques. 2004. « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive ». En ligne http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html . Récupéré le 24 septembre 2009.
- GUIMIER, Claude. 1989. « Constructions syntaxiques et interprétations de pouvoir ». Dans *Langue française, n°84, 1989. Modalité et interprétation : l'exemple de Pouvoir*. pp. 9-23. En ligne 13 juin 2016
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1989_num_84_1_4782. Récupéré le 2 juin 2017
- GUMPERZ, John. J. 1982. *Discourse strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HABERMAS, Jürgen. 1986. *Morale et communication*. Paris : Editions du Cerf.
- HABERT, Benoît. 2000. « Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? ». Dans BILGER, Mireille. (dir.), *Cahiers de l'université de Perpignan, n°31/2000 Linguistique sur corpus. Études et réflexions*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan. pp 11-58.
- HABERT, Benoît, Adeline NAZARENKO et André SALEM. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- HALBWACHS, Maurice. 1968. *La mémoire collective*. 2^{ème} édition. Paris : Presses Universitaires de France.
- HAMEL, Jacques. 1995. « Réflexions sur l'interdisciplinarité à partir de Foucault, Serres et Granger ». Dans *Revue européenne des sciences sociales*. T. 33, No. 100 (1995), pages 191-205. En ligne <https://www.jstor.org/stable/40370951> Récupéré le 25 janvier 2012.
- HANNOT, Muriel. 1999. « Un passé plus vrai que nature. Quatre niveaux d'étude sémio-pragmatique pour une approche véridictoire des images d'archives ». *Recherches en communication*, n° 12, (1999). Revue de communication de l'Université de Louvain-La-Neuve. En ligne

- <http://sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/viewFile/5411/5131> Récupéré le 8 décembre 2011.
- HARRIS, Zellig. 1952. « Analyse du discours ». Traduit par Françoise Dubois-Charlier. Dans *Langages*. Année 1969 Volume 4 Numéro 13, pp. 8-45. En ligne http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507 Récupéré le 4 octobre 2011.
- HASSID, Olivier et Julien MARCEL. 2012. *Tueurs de masse : un nouveau type de tueur est né. Columbine, Oslo, Toulouse....* Paris : Eyrolles.
- HATI et MASON. 1997. « Politeness in screen translating ». Dans Lawrence VENUTI, dir. 2000. *The translation studies reader*, London, New York : Routledge, pp.430-445.
- HAVERCROFT, Barbara. 2012. « Questions éthiques dans la littérature de l'extrême contemporain : les formes discursives du trauma personnel ». *Les cahiers du CERACC. Cahier n°5*. En ligne <http://www.cahiers-ceracc.univ-paris3.fr/static/pdf/cahier5.pdf> Récupéré le 19 avril 2012.
- HIRSCH, Marianne. 2008. « The generation of postmemory ». Dans *Poetics today*. 2008; 29:103-128. <http://www.poeticstoday.dukejournals.org/cgi/content/short/29/1/103> Récupéré le 2 avril 2012.
- HOLMES, Donald M. et Stephen T. HOLMES. 2001. *Mass murder in the United States*. Upper Saddle River, N.J. : Prentice Hall.
- HOLMES, James. 1972. « The name and nature of translation studies ». Dans James HOLMES, *Translated! : Papers on literary translation and translation studies*. Amsterdam: Rodopi, 1988. pp. 66-80.
- HYMAN, Larry M. et Jan VOORHOEVE, dir. 1980. « L'expansion bantoue. Actes du Colloque International du CNRS. Viviers, France. 4-16 avril 1977 ». Dans HYMAN, Larry M. et Jan VOORHOEVE, dir., *Société d'études linguistiques et anthropologiques de France. Selaf* numéro 238.
- IEȚCU-FAIRCLOUGH, Isabela. 2008. « Critical discourse analysis and translation studies : translation, recontextualization, and ideology ». Dans *Bucharest Working Papers in Linguistics*, 2008 (2), p.67-73. En ligne http://bwpl.unibuc.ro/wp-content/uploads/2017/02/BWPL-_2008-_2_-Ietcu.pdf. Récupéré le 10 avril 2015.
- INGUACKA, Guy-Cyr et Eugène SHIMAMUNGU. 1994. « Représentation du temps en bantu : système comparé du lingala et du kinyarwanda ». Dans *Revue québécoise de linguistique*, vol. 23, no. 2, Université du Québec à Montréal, 1994, pp. 47-71, En ligne <https://doi.org/10.7202/603092ar>. Récupéré le 5 mars 2021
- ISRAËL, Fortunato et Marianne LEDERER (dirs.). 2005. *La théorie interprétative de la traduction*, Tome I. Caen : Lettres Modernes Minard.
- JAKOBSON, Roman. 1959. « Aspects linguistiques de la traduction » Dans *Essais de linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit, pp.71-86.

- JEANNERET, Yves. 2005. « Médiation ». Dans Yves JEANNERET et alii, 2005, *La "société de l'information" : glossaire critique*, En ligne le 17 juin 2017 <https://www.scribd.com/document/351550117/4-Glossaire-Critique-La-societe-de-l-information-pdf#download> , pp. 105-106. Récupéré le 5 octobre 2017.
- JEWSIEWICKI, Bogumil and Jocelyn LETOURNEAU (dir.). 1998. *Les jeunes à l'heure de la mondialisation : Quête identitaire et conscience historique*. Québec : Septentrion.
- JONES, Adam. 2010. *Genocide: a comprehensive introduction*. London, New York : Routledge.
- KAËS, René. 2014. *Les alliances inconscientes*. Paris : Dunod.
- KAUFFMAN, Francine. 2004. « Un exemple d'effet pervers de l'uniformisation linguistique dans la traduction d'un documentaire: de l'hébreu des immigrants de « Saint-Jean » au français normatif d'ARTE ». *Journal des traducteurs - Translators' journal*. Vol. 49, N° 1, 2004, pages. 148-160.
- KAWAMATA, Takanori. 2009. « Corpus construction and keyword analysis of texts produced in the aftermath of the Tokai Village Nuclear Fuel Plant accident ». *Critical approaches to discourse analysis across disciplines*. En ligne. <http://cadaad.net/ejournal> Vol 3 (2): 151-161. Récupéré le 22 août 2011.
- KELLER, Reiner. 2007. « L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes quantitatives ». Dans *Recherches qualitatives. Hors-série. Numéro 3. Actes du colloque « Bilan et perspectives de la recherche qualitative »*. En ligne http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Keller-FINAL2.pdf pp. 287-306. Récupéré le 22 août 2011.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1987. « La mise en place ». Dans KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et Jacques COSNIER, dir. 1987. *Décrire la conversation*. Paris : Armand Colin, pp. 319-342.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1990. *Les interactions verbales*, Tome I., Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1992. *Les interactions verbales*, Tome II., Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1994. *Les interactions verbales*, Tome III., Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1998. « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan ». Dans *Langue française*. N°117, 1998. pp. 51-67.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 2009. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et Jacques COSNIER (dirs.). 1987. *Décrire la*

- conversation*. Paris : Armand Colin.
- KRACAUER, Siegfried. 1952. « The challenge of qualitative content analysis ». *The public opinion quarterly*, Vol. 16, No. 4, Special issue on International Communications Research (Winter, 1952-1953), pp. 631-642. En ligne <http://www.jstor.org/stable/2746123>. Récupéré le 6 avril 2017.
- KRESS, Gunther. 1985. « Ideological structures in discourse ». Dans Teun van DIJK (dir.), *Handbook of discourse analysis. Volume 4. Discourse analysis in society*. London : Academic Press, pp. 27-42.
- KRIEG-PLANQUE, Aline. 2013. *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- KRUGET, Alet. 1995. « The translator as agent of reconciliation: translating an eye-witness report in historical text ». Karl SIMMS, dir., *Translating sensitive texts : linguistic aspects*, Amsterdam: Rodopi, pp. 77-86.
- KUPER, Leo. 1981. *Genocide. Its political use in the twentieth century*. New Haven and London: Yale University Press.
- LAGORGETTE, Dominique. 2012. « Insulte, injure et diffamation : de la linguistique au code pénal? ». Dans *Argumentation et analyse du discours*. 8/ 2012. En ligne le 15 avril 2012. <http://www.aad.revues.org/1312> Récupéré le 30 septembre 2016.
- LAROSE, Robert. 1989. *Théories contemporaines de la traduction*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- LAROSE, Robert. 1998. Méthodologie de l'évaluation des traductions. Dans *Meta*, Volume 43, numéro 2, juin 1998, pp 163–186. En ligne. <https://doi.org/10.7202/003410ar> Récupéré le 14 octobre 2017.
- LAURENDEAU, Paul. 2004. Modalités, opérations de modalisation et mode médiatif. Dans Régine DELAMOTTE-LEGRAND (dir.), *Les médiations langagières. Volume I. Des faits de langue aux discours. Actes du Colloque International. La médiation : marquage en langue et en discours*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen, pp. 83-96.
- LAVAUUR, Jean-Marc et Adriana SERBAN. 2008. *La traduction audiovisuelle: approche interdisciplinaire du sous-titrage*. Bruxelles : De Boeck.
- LE, Elisabeth. 2000. « Pour une analyse critique du discours dans l'étude des relations internationales. Exemple d'application à des éditoriaux américains sur la guerre en Tchétchénie (Note) ». *Études internationales*. Vol. 31, n° 3, 2000, pp. 489-515.
- LECLERC, Jacques. 2015. « Burundi. L'aménagement linguistique dans le monde ». Québec, CEFAN, Université Laval, 21 décembre 2015. En ligne. Sd <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/burundi.htm>, Récupéré le 2 juin 2017.
- LEDERER, Marianne. 2005. « Défense et illustration de la théorie interprétative de la traduction ». Dans Fortunato ISRAËL et Marianne LEDERER (dirs.) *La théorie interprétative de la traduction*, Tome I, Lettres Modernes Minard, Caen, 2005, pp. 89-140.
- Le QUERLER, Nicole. 2004. « Les modalités en français ». Dans *Revue belge de philologie et*

- d'histoire*, 2004, Volume 82, Issue 3, pp. 644 – 656.
- LEEUWEN (van), Theo. 2008. *Discourse and practice. New tools for critical discourse analysis*. Oxford : Oxford University Press.
- LEFEBVRE, Barbara et Sophie FERHADJIAN. (dirs.). 2007. *Comprendre les génocides du XXe siècle. Comparer et enseigner*. Paris : Éditions Bréal.
- LEFEVERE, André. 1992. *Translating literature : practice and theory in a comparative literature context*. New York: Modern Language Association of America.
- LEMKIN, Raphael. 1944. *Axis rule in Europe. 2nd Edition*. Clark, New Jersey : The Lawbook Exchange Ltd.
- LÉVI, Primo. 1999. *A la recherche des racines. Anthologie personnelle*. Paris : Mille Et Une Nuits.
- LIEBERMAN, Benjamin. 2010. « 'Ethnic cleansing' versus genocide? ». Dans BLOXHAM et MOSES, (dir). *The Oxford handbook of genocide studies*. Oxford : Oxford University Press, pp. 42-62.
- LIONNET, Françoise. 2005. « Translating Grief ». Dans BERMANN, Sandra et Michael WOOD (dirs.), *Nation, language and the ethics of translation*. Princeton and Oxford: Princeton University Press, 2005, pp. 315 – 325 .
- LOOCK, Rudy. 2016. *La traductologie de corpus*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- LITTRÉ, Émile. 1973 *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Librairie Hachette.
- LOWI, Rosamina. 2005. « Codeswitching: an examination of naturally occurring conversation ». En ligne, sd. <http://www.lingref.com/isb/4/110ISB4.PDF> Récupéré le 15 septembre 2016.
- LYOTARD, Jean-François. 1979. *La condition postmoderne*. Paris : Éditions de Minuit.
- LYOTARD, Jean-François. 1983. *Le différend*. Paris : Éditions de Minuit.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1981. *L'approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette supérieur.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1995. *L'énonciation en linguistique française. Embrayeurs, temps, discours rapporté*. Paris : Hachette Supérieur.
- MAINGUENEAU, Dominique. 2009. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- MAINGUENEAU, Dominique. 2014. *Discours et analyse du discours. Introduction*. Paris : Armand Colin, 2014.
- MANJARRES, Norma Barletta. 2011. « Critical discourse analysis : a review of the critique ». Dans *Lenguaje*. 35 (1). pp. 219-241
- MARTIN, Robert. 1996. « Sur l'implicite dans le langage ordinaire ». Dans *Le français moderne*. 1996, Vol. 64, n°2, pp. 129-135.
- MAYAFFRÉ, Damon. 2005. « Les corpus politiques : objet, méthode et contenu. Introduction ». Dans *Corpus [En ligne]*, 4 | 2005. pp. 1- 10. En ligne le 05 septembre 2006. <http://journals.openedition.org/corpus/292>. Récupéré le 04 décembre 2018.
- McVITTIE, Chris et Andy McKINLAY. 2012. « L'Analyse du discours dans les pays anglo-

- saxons ». Dans *Bulletin de psychologie* 2012/12 (Numéro 521), pp. 429-439
En ligne <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2012-5-page-429.htm>
Récupéré le 3 octobre 2017.
- MEEUSSEN, Achille. E. 1952. *Essai de grammaire rundi*. Tervuren : Musée Royal du Congo-Belge.
- MEUNIER, André. 1974. « Modalités et communication ». Dans *Langue française*, n°21, 1974. Communication et analyse syntaxique. pp. 8- 25; En ligne http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1974_num_21_1_5662 . Récupéré le 13 juin 2016.
- MIECZNIKOWSKI, Johanna. 2005. *Le traitement de problèmes lexicaux lors de discussions scientifiques en situation plurilingue. Procédés interactionnels et effets sur le développement du savoir*. Berne : Peter Lang.
- MOESCHLER, Jacques. 1985. *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Hatier-CRÉDIF Récupéré le 3 octobre 2017.
- MOÏSE, Claudine, 2008, « Formes et valeurs de l'insulte dans les processus d'affirmation identitaire ». Dans A. TAUZIN (dir.), *Insultes, injures et vanes en France et au Maghreb*. Paris, Kathala.
- MONOD, Sylvère. 2006. « Traduire une traduction ». Dans *Palimpsestes* [En ligne], Hors-série 2006. Mis en ligne le 01 septembre 2008 <http://palimpsestes.revues.org/408>, pages 273-284.
- MONTAGUT, Muriel. 2003. « Passeurs de mémoire ». Dans *Topique* 2003/2 (N°83), pp. 163-172. En ligne <https://www.cairn.info/revue-topique-2003-2-page-163.htm>
Récupéré le 5 octobre 2021.
- MORIN, Edgard.1966. « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision ». Dans *Communications*, 7, 1966, pages 59-73. En ligne http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_7_1_1095 Récupéré le 15 février 2012.
- MORRISSETTE, Joëlle et al (dir.). 2011. *De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. Recherches qualitatives*. Volume 30, numéro 1. En ligne. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30\(1\)/numero_complet_30\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30(1)/numero_complet_30(1).pdf) . Récupéré le 08 juin 2016.
- MOSEGAARD HANSEN, Maj-Britt. 1998. *The functions of discourse particles*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- MOSES, Dirk A. 2010. « Raphael Lemkin, culture, and the concept of genocide ». Dans BLOXHAM et MOSES, (dir). *The Oxford handbook of genocide studies*. Oxford : Oxford University Press, pages 19-41.
- MOUNIN, Georges. 1976. *Linguistique et traduction*. Bruxelles : Dessart et Mardaga.
- MUKURI, Melchior. 1998. « Lieux de mémoire et violence communautaires ». Dans

- JEWSIEWICKI, Bogumil et Jocelyn LETOURNEAU (dir.). *Les jeunes à l'heure de la mondialisation : Quête identitaire et conscience historique*. Québec : Septentrion.
- MYERS-SCOTTON, Carol. 1993. *Social motivations for codeswitching. Evidence from Africa*. Oxford: Clarendon Press.
- MYERS-SCOTTON, Carol. 2006. *Multiple voices: an introduction to bilingualism*. Oxford : Blackwell Publishing.
- MYERS-SCOTTON, Carol et William URY. 1977. « Bilingual strategies: The social functions of code-switching ». Dans *International journal of the sociology of language*, Volume 1977 (13) – Jan 1, 1977, pages 5-20.
- NIDA, Eugene. 1964. *Toward a science of translating. With special references to the principles and procedures involved in the Bible translation*. Leiden : EJ Brill.
- NIDA, Eugene et Charles Russell TABER. 1982. *Theory and practice of translation*. Leiden : EJ Brill.
- NKURUNZIZA, Emmanuel. 2012. « L'apport de la traduction des textes juridiques internationaux dans l'élaboration de la Constitution du Burundi ». Dans AUBIN, Marie-Christine (dir.). 2012. *Building culture(s): the impact of translation and translators. A new era in translation*, Toronto, Antares Publishing House, pp. 143-155.
- NORA, Pierre. 1972. « L'événement monstre ». Dans *Communications*, 18, 1972. pp. 162-172.
En ligne http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272 . Récupéré, le 03 mars 2013.
- NORA, Pierre. 1989a. *Les lieux de mémoire. Tome 1 : la République*. Paris : Gallimard.
- NORA, Pierre. 1989b. « Between memory and history: Les lieux de mémoire ». Dans *Representations, No. 26, Special issue: memory and counter-memory*, Spring, 1989, pages. 7-24.
- NORD, Christiane. 1997. « A functional typology of translation ». Dans Anna TROSBORG (dir.), *Text typology and translation*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, 1997, pp 43-66.
- NORD, Christiane. 2005. *Text analysis in translation: theory, methodology, and didactic application of a model for translation-oriented text analysis*. 2^{ème} édition. Amsterdam, New York : Rodopi.
- NORD, Christiane. 2006a. « Loyalty and fidelity in specialized translation ». Dans *Confluencias revista de tradução científica e tecnica*. N° 4 Maio 2006, pages 29-41.
- NORD, Christiane. 2006b. « Translating as a purposeful activity: a prospective approach ». En ligne <https://core.ac.uk/download/pdf/233167343.pdf> Récupéré le 15 février 2012.
- NTAHOKAJA, Jean-Baptiste. 1994. *Grammaire structurale du kirundi*. Bujumbura : Presses de l'Université du Burundi.
- NTAHOMBAYE, Philippe. 1973. *Des noms et des hommes: Aspects psychologiques et sociologiques des noms au Burundi*. Paris: Karthala.
- OIF. 2014. *La langue française dans le monde 2014*. Paris : Nathan.

- ONU. 1948. « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ». En ligne. Sd. <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx> Récupéré le 12 septembre 2010.
- ORSELLI, Julien. 2006. « Faire parler les barbares ». Dans PRZYCHODZEN, Janusz et Aurélia KLIMKIEWICZ (éd.), *Barbares et barbarie aujourd'hui*, Montréal, Discours Social, pp. 59-76.
- OSIMO, Bruno. 2011. *Manuale del traduttore. Guida pratica con glossario*. 3e édition. Hoepli : Milan.
- PAPPÉ, Ilan. 2006. *The ethnic cleansing of Palestine*. Oxford : One world Publications Limited.
- PARENT, Anne-Marie. (2006). « Trauma, témoignage et récit : la dérouté du sens ». Dans *Protée. Revue Internationale de Pratiques Sémiotiques*. Volume 34, 34(2-3), Actualités du récit. Pratiques, théories, modèles. pp. 113–125. En ligne <https://www.erudit.org/en/journals/pr/2006-v34-n2-3-pr1451/014270ar/> Récupéré le 5 octobre 2021.
- PAVEAU, Anne-Marie. 2007. « Francine Mazière, L'analyse du discours. Histoire et pratiques ». Dans *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 85 | 2007, pages 112-116, mis en ligne le 01 novembre 2009, <http://mots.revues.org/1260> Récupéré le 5 juillet 2012.
- PETITCLERC, Adèle. 2009. « Introduction aux notions de *contexte* et d'*acteurs sociaux* en *Critical Discourse Analysis* ». Dans *Semen* [En ligne], 27 | 2009, mis en ligne le 29 décembre 2009, consulté le 04 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/8540>
- PÖCKL, Wolfgang. 2016. « Traduire, traduction, traducteur, traductologie, interprétation, Interprète, etc. Un aperçu historique de la terminologie en usage dans la langues romanes ». Dans ALBRECHT, Jörn et René MÉTRICH (dir.). *Manuel de traductologie*. pp. 11-27.
- POULIGNY, Béatrice et al (dir.). 2007. *After mass crime: rebuilding states and communities*. Tokyo, New York, Paris : United Nations University Press.
- POWER, Samantha. 2013. *A problem from hell : America and the age of genocide*. New York : Basic Books.
- PRZYCHODZEN, Janusz et Aurélia KLIMKIEWICZ (dir.). 2006. *Barbares et barbarie aujourd'hui*, Montréal, Discours Social, pp. 59-76.
- QUIRK, Randolph et al. 1985. *A comprehensive grammar of the English language*. London, New York : Longman.
- RAKOVÁ, Zuzana. 2014. *Les théories de la traduction*. Brno : Masarykova Univerzita.
- RASTIER, François. 2005. « L'art du témoignage ». Dans DORNIER, Carole et Renaud DULONG (dir.). *L'esthétique du témoignage*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. pp. 157-172.
- REMI- GIRAUD, S. 1987. « Délimitation et hiérarchisation des échanges ». Dans COSNIER,

- Jacques et Christine KERBRAT-ORECCHIONI, dir. 1987. *Décrire la conversation*, pages 13-16.
- REISIGL, Martin et Ruth WODAK. 2001. *Discourse and discrimination: rhetorics of racism and anti-Semitism*. London ; New York: Routledge.
- REISIGL, Martin et Ruth WODAK. 2009. « Discourse historical approach (DHA) ». Dans WODAK, Ruth et Michael MEYER, dir. 2009. *Methods of critical discourse analysis. Second edition*. pp. 87-121
- RICOEUR, Paul. 1999. « Le paradigme de la traduction ». Dans *Esprit*. No. 253 (6) (Juin 1999), pp. 8-19.
- RICOEUR, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Éditions du Seuil.
- RICOEUR, Paul. 2004. *Sur la traduction*. Paris : Bayard.
- RIVARA, René. 2000. *La langue du récit : introduction à la narratologie énonciative*. Paris, Montréal (Québec) : L'Harmattan.
- ROBILLARD (de), Didier et al, dir. 1993. *Le français dans l'espace francophone*. Paris : Champion.
- ROBIN, Régine. 1989. *Le roman mémoriel*. Longueuil, Québec : Le Préambule.
- ROBIN, Régine. 2003. *La mémoire saturée*. Paris : Stock.
- RODEGEM, François Marie. 1967. *Précis de grammaire rundi*. Bruxelles : Éditions Scientifiques.
- ROSSARI, Corinne, dir. 2002. *Nouveaux regards sur les mots du discours*. Genève: Département de linguistique, Faculté des Lettres, Université de Genève.
- ROULEAU, M. 1994. *La traduction médicale : une approche méthodique*, Brossard : Linguatex.
- ROULET, Eddy. 2004. « Glossaire français-anglais de terminologie linguistique. Analyse modulaire du discours : définitions, terminologie, explications ». En ligne http://www.sil.org/linguistics/glossary_fre/index.asp . Récupéré le 2 avril 2012.
- ROULET, Eddy et alii. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- RUMMEL, Rudolph. 1991. *China's bloody century. genocide and mass murder since 1900*. New Jersey, New Brunswick : Transaction Publishers.
- RUMMEL, Rudolph J. 1994. *Death by government*. New Jersey, New Brunswick : Transaction Publishers.
- SAUSSURE (de), Ferdinand. 1916. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages
- SAGARRA MARTIN, Catalina. 2009. « Parcours discursif: rôle majeur du langage dans la

- reconstruction de soi et du monde environnant ». Dans Catalina SAGARRA MARTIN (dir.), *Le génocide des Tutsi Rwanda, 1994 Lectures et écritures*. Québec (Québec), Les Presses de l'Université Laval, pp. 147-164.
- SAGARRA MARTIN, Catalina (dir.). 2009. *Le génocide des Tutsi Rwanda, 1994. Lectures et écritures*. Québec (Québec) : Les Presses de l'Université Laval.
- SCHAACK (van), Beth. 1997. « The crime of political genocide: repairing the Genocide Convention's blind spot ». Dans *The Yale Law Journal*, Vol. 106, No. 7 (May, 1997), pp. 2259-2291. En ligne <http://www.jstor.org/stable/797169> Récupéré le 7 février 2017.
- SCHABBAS, William. 2009. *Genocide in international law: the crime of crimes*. 2e Edition. Cambridge, UK; New York : Cambridge University Press.
- SCHÄFFNER, Christina. 1995. « Political texts as sensitive texts ». Dans Karl SIMMS (dir.), *Translating sensitive texts : linguistic aspects*, Amsterdam: Rodopi. pp. 131-138.
- SCHÄFFNER, Christina. 2004. « Political discourse analysis from the point of view of translation studies ». Dans *Journal of language and politics* 3:1 (2004), 117–150. John Benjamins Publishing Company.
- SCHÄFFNER, Christina et Susan BASSNETT. 2010. « Politics, media and translation : exploring synergies ». Dans SCHÄFFNER, Christina et Susan BASSNETT, dirs. 2010. *Political Discourse, media and translation*, Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing. pp 1-22.
- SCHÄFFNER, Christina et Susan BASSNETT. 2010. *Political discourse, media and translation*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing.
- SCHEFFER, David. 2007. « Genocide and atrocity crimes ». Dans *Center for International Human Rights : An international journal: Vol. 1: Iss. 3: Article 3*. En ligne <http://scholarcommons.usf.edu/gsp/vol1/iss3/3> Récupéré le 7 février 2017.
- SCHERRER, Christian P. 2002. *Genocide and crisis in central Africa : conflict roots, mass violence, and regional war*. Westport, Connecticut : Praeger.
- SCHIRRU, Giancarlo. 2016. « Linguistique et philosophie de la praxis chez Gramsci ». Traduction de Laurent Baggioni et Jean-Louis Fournel. Dans *Laboratoire italien : politique et société*. 18/2016. pp 1-18. En ligne <https://journals.openedition.org/laboratoireitalien/1059> Récupéré le 3 octobre 2017
- SELESKOVITCH, Danica. 1982. « La compréhension d'une pensée à travers son expression ». Dans *Multilingua* 1.1. 1982. Amsterdam : Mouton, pp. 31-41.
- SÉMELIN Jacques, 2002. « Analyser les massacres. Réflexions comparatives ». Dans *Questions de recherche / Research in question* n°7. Septembre 2002. En ligne http://www2.cnrs.fr/sites/thema/fichier/analyser_le_massacre.pdf Récupéré le 16 janvier 2016.
- SIMMS, Karl, dir. 1995. *Translating sensitive texts : linguistic aspects*, Amsterdam: Rodopi.
- SINCLAIR, John. 2004. *Trust the text: language, corpus and discourse*. London; New York : Routledge.

- SOTTAS, Eric. 2008. « Transitional justice and sanctions ». Dans *International Review of the Red Cross*, Vol. 90, N° 870, pp 371-398.
- STANTON, Gregory. 1998. « The 8 stages of genocide ». Genocide Watch. The International Alliance to End Genocide. En ligne.
Sd <http://www.genocidewatch.org/genocide/8stagesofgenocide.html> Récupéré le 17 janvier 2017.
- STANTON, Gregory. 2005. « The 12 ways to deny a genocide ». Genocide Watch. The International Alliance to End Genocide. En ligne. Sd.
<http://www.genocidewatch.org/genocide/12waystodenygenocide.html> Récupéré le 17 janvier 2017.
- STANTON, Gregory. 2016. « The ten stages of genocide ». Genocide Watch. The International Alliance to End Genocide.
En ligne. Sd. <http://www.genocidewatch.net/genocide-2/8-stages-of-genocide> Récupéré le 17 janvier 2017.
- TAUZIN, Aline. dir. 2008. *Insultes, injures et vannes: en France et au Maghreb*. Paris : Kathala.
- THIESEN, Icléia. 2016. « Mémoire sociale et médiation de l'histoire ». Dans *Sciences de la société* [En ligne], 99 | 2016, sp, mis en ligne le 13 février 2019,
<http://journals.openedition.org/sds/5553> . Récupéré le 03 février 2020.
- TODOROV, Tsvetan. 1977. *Théories du symbole*. Paris : Éditions du Seuil.
- TORT, Michel, dir. 1996. « À propos de 'Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie' de Janine Altounian. Interventions prononcées le samedi 2 décembre 1995. Janine Altounian, Michel Tort, Michel Marian, Nicole Lapierre, Krikor Beledian, René Kaës ». Dans *Les papiers du Collège International de Philosophie*. N°32. Septembre 1996. Paris : Collège International de Philosophie.
- TROSBORG, Anna, dir. 1997. *Text typology and translation*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- VALENTINO, Benjamin A. 2005. *Final solutions : mass killings and genocide in the 20th century*. New York: Cornell University Press.
- VENUTI, Lawrence (dir.). 1997. *The translator's invisibility. A history of translation*. London, New York : Routledge
- VENUTI, Lawrence (dir.). 2000. *The translation studies reader*. London, New York : Routledge
- VERMEER, Hans J. 2000. « Skopos and commission in translational action ». Traduit par Andrew Chesterman. Dans VENUTI, Lawrence (dir.). 1997. *The translator's invisibility. A history of translation*. London, New York : Routledge, pages 222-232
- VINAY, Jean-Paul et Jean DARBELNET. 1958. *Stylistique comparée du Français et de l'Anglais*. Montréal : Beauchemin.
- VOTH, Ben. 2014. *The rhetoric of genocide. Death as a text*. Lanham, Boulder, New York, London: Lexington Books.
- WAINTRATER, Régine. 2015. « Témoignaire ». Dans *Témoigner. Entre histoire et*

- mémoire* [En ligne], 117 | 2014. Mis en ligne le 01 juin 2015.
<http://journals.openedition.org/temoigner/1213> pp 150-151. Récupéré le 05 octobre 2017.
- WETHERELL, Stephanie Taylor et al (dirs.) 2001. *Discourse as data: a guide for analysis*.
 Thousand Oaks: Sage Publications.
- WIDDOWSON, Henry G. 2004. *Text, context, and pretext : critical issues in discourse analysis*.
 Malden, MA : Blackwell Publications.
- WIEVIORKA, Annette. 1998. *L'ère du témoin*. Paris: Plon.
- WILLEMS, Dominique. 1997. « Histoire, linguistique et sources orales ». Dans *Recherche sur le français parlé*. Numéro 14 (1997), pages 11-20. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- WODAK, Ruth. 1996. *Disorders of discourse*. London : Longman, Sage.
- WODAK, Ruth. 2001. « The discourse historical approach ». Dans WODAK, Ruth et Michael MEYER (dirs.), 2001. *Methods of critical discourse analysis*. London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publications, pp. 63-94
- WODAK, Ruth. 2009. « Pragmatics et critical discourse analysis : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines ». Traduction assurée par Adèle Petitclerc, assistée de Philippe Schepens. Dans *Semen 27. 2009 : critical discourse analysis I. Les notions de contexte et d'acteurs sociaux*, pp. 97-126. En ligne le 10 décembre 2010
<http://journals.openedition.org/semen/8878> . Récupéré le 04 juillet 2018.
- WODAK, Ruth et Michael MEYER (dirs.). 2001. *Methods of critical discourse analysis*. First edition. London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publications.
- WODAK, Ruth et Michael MEYER. 2009. « Critical discourse analysis: history, agenda, theory and methodology ». Dans WODAK, Ruth et Michael MEYER (dirs.). 2009. pp. 1-33.
- WODAK, Ruth et Michael MEYER (dirs.). 2009. *Methods of critical discourse analysis*. Second edition. London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publications.
- YOUNG, James E. 2003. « Between history and memory : the voice of the eyewitness ». Dans DOUGLASS, Ana et Thomas VOGLER, dir. 2003, pp. 275-284.
- ZORC, David et Louise NIBAGWIRE. (2007). *Kinyarwanda and kirundi comparative grammar*. Hyattsville, Madison : Dunwoody press.

3. OUVRAGES SUR L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE DU BURUNDI.

- ACQUIER, Jean-Louis. 1986. *Le Burundi*. Marseille : Éditions Parenthèses
- BUKURU, Zacharie. 2004. *Les quarante jeunes martyrs de Buta. Frères à la vie, frères à la mort (Burundi, 1997)*. Paris : Karthala.
- CAAB. 1999. « Burundi : Quand le génocide et des crimes contre l'humanité deviennent un « fonds de commerce ». Document CAAB N° 2 Novembre 1999. En ligne <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/4119/2304.pdf> Récupéré le 15 août 2014.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. 1991. «Burundi: Le Métier d'historien: Querelle d'école? ». *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne Des Études Africaines*, vol. 25, no. 3, 1991, pp. 450–67. En ligne <https://www.jstor.org/stable/485979> Récupéré le 4 juin 2015.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Jean-François DUPAQUIER. 2007. *Burundi 1972 : au bord des génocides*. Paris : Karthala.
- DEXTER, Tracy et Philippe NTAHOMBAYE. 2005. *The role of informal justice systems in fostering the rule of law in post-conflict situations the case of Burundi*. Genève : Centre for Humanitarian Dialogue. July 2005 report.
- FMI. 2007. «Burundi: Poverty Reduction Strategy Paper». IMF Country Report No. 07/46. En ligne février 2007 <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2007/cr0746.pdf> Récupéré le 4 juin 2017.
- GAHAMA, Joseph, 1995. «Limites et contradictions du processus de démocratisation au Burundi ». Dans André GUICHAOUA, (dir.), 1995, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994). Analyses, faits et documents*, Paris : Université des sciences et technologies de Lille.
- GAHAMA, Joseph, 2001. *Le Burundi sous administration belge. La période du mandat 1919-1939*. 2^e édition revue et corrigée. Paris : Karthala.
- GUICHAOUA, André (dir.). 1995. *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994) : Analyses, faits et documents*, Paris : Éditions Karthala.
- HOGG, Jonny. 2012. « Insight: Ethnic, economic interests entangle Rwanda in Congo ». *Reuters*. 12 octobre 2012. Sp. En ligne. <https://www.reuters.com/article/us-congo-democratic-east/insight-ethnic-economic-interests-entangle-rwanda-in-congo-idUSBRE89G1EX20121018> . Récupéré le 17 janvier 2018.
- HRW. 1995. « Burundi. Human Rights Development ». En ligne. <https://www.hrw.org/reports/1995/WR95/AFRICA-02.htm> . Récupéré le 17 janvier 2018.
- HRW. 1998. « Les civils pris pour cibles. Une guerre civile par personnes interposées au Burundi ». En ligne. <https://www.hrw.org/reports/1995/WR95/AFRICA-02.htm> Récupéré le 17 janvier 2018.
- ICG. 2001. « Burundi: breaking the deadlock. The urgent need for a new negotiating framework ». *Africa report No. 29*. 14 May 2001. Brussels/Nairobi.
- IDMC. 2009. Burundi. Long-term IDPs need land security. A profile of the internal displacement

- situation. 20 October, 2009. En ligne 1er octobre 2009. <http://www.internal-displacement.org/sub-saharan-africa/burundi/2009/burundi-long-term-idps-need-land-security> Récupéré le 16 mars 2012.
- IDMC. 2011. Burundi. Secure tenure and land access still challenges long-term IDPs. A profile of the internal displacement situation. 18 August, 2011. En ligne 18 août 2011. <http://www.internal-displacement.org/assets/library/Africa/Burundi/pdf/Burundi-August-2011.pdf> Récupéré le 16 mars 2012.
- ISTEEBU. 2013. Rapport des projections démographiques 2008-2030. En ligne <http://www.isteebu.bi/images/rapports/projection%20de%20la%20population%20bdi%202008-2030.pdf> Récupéré le 01 juin 2017.
- KAYUMBA, Amon. 1992. « Le clan des Bahondogo après l'annexion du royaume du Bugesera par le Rwanda et le Burundi (fin 18e siècle) ». Dans *Culture et société*, Vol. 12-13, Bujumbura, Centre de Civilisation Burundaise, 1992, pp. 89-114.
- KOHLHAGEN, Dominik (dir.). 2009. « La justice en milieu rural au Burundi ». En ligne <https://rcn-ong.be/publications/etudes/decembre-2009-publication-burundi-la-justice-en-milieu-rural/> Récupéré le 16 mars 2012.
- LEMARCHAND, René. 1994. *Burundi: ethnocide as discourse and practice*, Cambridge : Presses Universitaires de la Cambridge University.
- LEMARCHAND, René. 1996. *Burundi: ethnic conflict and genocide*. Washington: Woodrow Wilson Center Press ; New York, N.Y. : Cambridge University Press.
- LEMARCHAND, René. 2008. « The Burundi killings of 1972 ». Dans *Online encyclopedia of mass violence*. En ligne <http://migs.concordia.ca/documents/The-Burundi-Killings-of-1972Lemarchand.pdf> Récupéré le 29 avril 2013.
- LEMARCHAND, René et Maurice NIWESE. 2007. « Mass murder, the politics of memory and post-genocide reconstruction: the cases of Rwanda and Burundi ». Dans Béatrice POULIGNY et al (dir.), 2007, *After mass crime: rebuilding states and communities*. Tokyo, New York, Paris : United Nations University Press, pages 165-189.
- MANIRAKIZA, Marc. 1992. *Burundi 1966-1976. De la révolution au régionalisme*. Paris : Le Mât de Misaine.
- MARYSSE, Stefan; et al. (dir.). 2008. *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2007-2008*. Paris : Harmattan.
- MARYSSE, Stefan et Filip REYNTJENS (dir.). *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1996-1997*. Anvers : Centre d'études de la région des Grands Lacs d'Afrique Paris : L'Harmattan, 1997, pp.1-13.
- MBONIMPA, Melchior. 2002. *La « Pax Americana » en Afrique des Grands lacs*. Hull, Québec : Vents d'Ouest.
- MUKURI, Melchior. 2002. « Vocabulaire de la crise ». Dans CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Melchior MUKURI (dir.), 2002, *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes « ethniques »*. Paris : Karthala, pages 143-148.
- MUKURI, Melchior et al. 2002. « Chaos institutionnel et épuration ethnique des quartiers de

- Bujumbura (décembre 1993-septembre 1994) ». Dans CHRÉTIEN, Jean-Pierre et Melchior MUKURI (dir.), 2002, *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes « ethniques »*. Paris : Karthala, pages 57-90.
- NGAYIMPENDA, Evariste. 2007. *Histoire du conflit politico-ethnique au Burundi. Les années du calvaire*. Bujumbura : Editions de la Renaissance.
- NINDORERA, Eugène. 2004. « La réconciliation au Burundi est-elle en marche ? ». Dans *Au cœur de l'Afrique (ACA) N° 1-2(2004)*, pp. 60-78.
- NSANZE, Augustin. 2003. *Le Burundi contemporain. L'État-nation en question (1956-2002)*. Paris : L'Harmattan.
- NTABONA, Adrien. 1999. *Itinéraire de la sagesse au Burundi. Les Bashingantahe hier, aujourd'hui et demain*. Bujumbura : Éditions du CRID.
- NTABONA, Adrien. 2005. « La richesse du langage traditionnel par rapports aux impératifs actuels de reconstruction des consciences au Burundi. Une approche phénoménologique ». En ligne <https://www.yumpu.com/fr/document/view/16874027/adrien-ntabona> . sp. pages 145-153. Récupéré le 05 octobre 2017.
- NTAHOKAJA, Jean-Baptiste. 1978. *Imigenzo y'Ikirundi*. Bujumbura : Université du Burundi.
- NYAMITWE, Alain. 2010. *Démocratie et ethnicité. Essai sur des mots et des acteurs autour d'un enjeu de justice et de pouvoir*. Paris : Parole et Silence. Lethieuleux.
- OMCT. 2006. Violation des droits de l'homme au Burundi. Rapport alternatif soumis au Comité Contre la Torture des Nations Unies. Et les observations finales du comité 37e session. Novembre 2006. En ligne http://www.omct.org/pdf/procedures/2006/cat_37th/burundi_alt_report_cat_fr.pdf Récupéré le 1er mars 2009.
- ONU. 1996. Lettre datée du 25 juillet 1996, adressée au Président du Conseil de Sécurité par le Secrétaire Général. Pages. En ligne. <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=S/1996/682> . Récupéré le 03 octobre 2009.
- ONU. 1998. Lettre du 18 août 1998; adressée au Président du Conseil de Sécurité par le Secrétaire Général. Annexe. Rapport intérimaire de la Commission internationale d'enquete (Rwanda). En ligne. Sd. <https://undocs.org/fr/S/1998/777> Récupéré le 15 mai 2009.
- ONU.1999a. Lettre datée du 23 juillet 1999, adressée au Président du Conseil de Sécurité par le Représentant Permanent de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies. Annexe. Accord de Cessez-le Feu. En ligne. Sd. <http://www.peacemaker.un.org/drc-lusaka-agreement99> .Récupéré le 17 avril 2017.
- ONU.1999b. Code de déontologie pour interprètes et traducteurs employés par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie. En ligne

- https://www.icty.org/x/file/Legal%20Library/Miscellaneous/it144_codeofethicsinterpreters_en.pdf . Récupéré le 5 octobre 2021.
- ONU. 2011. *Le procureur c. Nyiramasuhuko et consorts. Affaire n° ICTR-98-42. Jugement portant condamnation*. Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Chambre de Première Instance. En ligne le 24 juin 2011
<https://ucr.irmct.org/scasedocs/case/ICTR-98-42#fra> Récupéré le 3 juin 2014.
- OULD ABDALLAH, Ahmedou. 1996. *La diplomatie pyromane. Burundi, Rwanda, Somalie, Libéria, Bosnie*. Paris : Calmann-Levy.
- RDI. 2015. « Alors que le Canada aide les réfugiés syriens, ceux des autres pays sont-ils délaissés? ». Publié samedi le 28 novembre 2015.
En ligne <http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7381318> .
Récupéré le 29 décembre 2015.
- RESS, David. 1992. *The Burundi ethnic massacres: 1988*. San Francisco: Mellen Research University Press.
- République du Burundi, Présidence de la République. 1994b. « Convention de Gouvernement ». Dans André GUICHAOUA, (dir.), 1995, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda : 1993-1994. Analyses, faits et documents*, Paris : Éditions Karthala, pp. 588-598.
- République du Burundi, Présidence de la République. 1998. Constitution de la République du Burundi. Dans *Bulletin officiel du Burundi*. 37^e année. 7/98, pp.468-483.
- République du Burundi, Présidence de la République. 2000. Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation. En ligne. Sd. <http://www.presidence.gov.bi/le-burundi/accord-darusha>
Récupéré le 15 août 2014.
- République du Burundi, Présidence de la République. 2005. Constitution de la République du Burundi. En ligne. Sd. <http://www.presidence.gov.bi/le-burundi/constitution/> Récupéré le 15 août 2014.
- République du Burundi, Présidence de la République. 2014. Loi No1/18 du 15 mai 2014 portant création, mandat et composition, organisation et fonctionnement de la Commission Vérité et Réconciliation. En ligne, sd, <http://www.presidence.bi/spip.php?article4751#> Récupéré le 20 avril 2016.
- République du Burundi, Assemblée Nationale. 2009. Loi N°1/05 du 22 avril 2009 Portant Révision du Code Pénal. En ligne. Sd.
<https://www.assemblee.bi/IMG/pdf/code%20penal.pdf> . Récupéré le 15 août 2014.
- République Française. 2021. Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Présentation du Burundi. En ligne. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/jpg/burundi-2_cle82edab.jpg .
Récupéré le 5 mars 2021.
- REYNTJENS, Philippe et Stef VANDEGINSTE. 1997. « Burundi. Évolution politique en 1996-1997 ». Dans MARYSSE, Stefan et Filip REYNTJENS (dir.). *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1996-1997*. Anvers : Centre d'études de la région des Grands Lacs d'Afrique Paris : L'Harmattan, 1997, pp.1-13.

- RFI. 2017. « Burundi : un décret pour contrôler l'usage des tambours du pays fait polémique ». *RFI Afrique*. Publié le 3-11-2017. En ligne <http://www.rfi.fr/afrique/20171103-burundi-decret-controler-usage-tambours-pays-fait-polemique> Récupéré le 22 novembre 2017.
- RFI. 2018. « Tambour du Burundi, enjeux d'un décret ». *RFI Musique*. Publié le 17/1/2017. En ligne <http://musique.rfi.fr/musique-africaine/20180117-tambours-burundi-decret> Récupéré le 17 janvier 2018.
- RUTAMUCERO, Diomède. 2005. *Contre l'extermination d'un peuple : le front non-violent contre le génocide des Tutsi au Burundi, au Rwanda, et au Congo*. Bujumbura : Éditions Kiyago.
- RUTAMUCERO, Diomède. 2007. *La démocratie du nombre, arme pour le génocide contre les Tutsi au Burundi (1959-2006)*. Bujumbura : Editions Intore.
- RUTAMUCERO, Diomède. 2009. *Le génocide contre les Tutsi du Burundi, un crime avoué mais impuni*, Bujumbura :Editions Kiyago.
- SFCG (Search for Common Ground). 2014. « Final evaluation: promoting locally-driven transformation and collaborative action in Burundi ». En ligne https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2014/08/BDI_KF_Oct10_Locally-Driven-Transformation-and-Collaborative-Action-in-Burundi.pdf Sp. Récupéré le 05 octobre 2017.
- VANDEGINSTE, Stef. 2008. « Immunité provisoire et blocage des négociations entre le gouvernement du Burundi et le Palipehutu-FNL: une analyse juridique ». Dans MARYSSE, S.; et al (dirs.), *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2007-2008*. Paris : Harmattan, 2008 ; pp. 77-91.
- VANDEGINSTE, Stef. 2009. « Le processus de justice transitionnelle au Burundi. L'épreuve de son contexte ». *Droit et société*, 3/2009 (no 73), pp. 591-611.
- VOA. 2015. « Washington Forum du 23 juillet 2015 : la crise continue au Burundi ». Émission en direct. En ligne <https://www.voafrique.com/a/2875900.html> . Récupéré le 05 octobre 2017.
- VOA. 2018. « Murisanga ». Murisanga - 1400 UTC. 30-04-28. Émission en direct. En ligne <https://www.radiyoyacuvoa.com/a/4349523.html> . Récupéré le 30 avril 2018.

4. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

- BAKER, Mona et Kirsten MALMKJAER (dir.). 1998. *Routledge encyclopaedia of translation*, New York : Routledge.
- BOUCHET-SAULNIER, Françoise. 1998. *Dictionnaire du droit humanitaire*. Paris : Éditions La Découverte & Syros.
- CHARNY, Israel (dir.). 1999. *Encyclopedia of genocide*. Santa Barbara, California : ABC-CLIO
- EGGERS, Ellen K. 2006. *Historical dictionary of Burundi*. 3rd Edition. Lanham, Maryland : The Scarecrow Press, Inc.
- FOREAUX, Francis, dir. 2010. *Dictionnaire de culture générale*. Paris : Pearson Éducation.
- KITTEL, Harald et al, dir. 2004. *Traduction: encyclopédie internationale de la recherche sur la traduction*. Volumes 1 et 2. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- LAROUSSE. Langue française. En ligne <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/> Récupéré le 5 mars 2021.
- MAINGUENEAU et Patrick CHARAUDEAU. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil
- Online encyclopedia of mass violence*. En ligne
<http://migs.concordia.ca/documents/The-Burundi-Killings-of-1972Lemarchand.pdf>
Récupéré le 29 avril 2013.
- RODEGEM, François Marie. 1970. *Dictionnaire rundi-français*. Tervuren : Musée Royal d'Afrique Centrale
- SHELDON, Dinah L. 2005. *Encyclopedia of genocide and crimes against humanity. Volumes 1, 2, et 3*. Detroit : Macmillan
- WEBER, Louis et al. 2000. *The Holocaust chronicle. A story in words and pictures*. Lincolnwood, Illinois : Louis Weber Publications

5. JOURNAUX, REVUES ET PÉRIODIQUES

Africa report No. 29. 14 May 2001.

Argumentation et analyse du discours. 8/ 2012. En ligne le 15 avril 2012.

<http://www.aad.revues.org/1312>.

Babel, vol xxiii 1, pp. 6-17

Bulletin de psychologie 2012/12 (Numéro 521) pages 429-439

Bucharest working papers in linguistics, 2008 (2), pp.67-73

Cahiers de lexicologie. 1970 – 1, n° 16. Varia. pp. 21-52

Cahiers de linguistique. Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française.
2014– 40/2.

Cahiers de linguistique française n°17, Université de Genève, Suisse.

Canadian journal of African studies / Revue canadienne des études africaines, vol. 25, no. 3, 1991,
pp. 450–67

Communications, 7, 1966

Communications, 18, 1972

Communications 20

Communications, 30, 1979.

Confluencias revista de tradução científica e tecnica. N° 4 Maio 2006.

Corpus. 1 | 2002, En ligne. <http://corpus.revues.org/index8.html#ftn1>

Corpus. 4 | 2005, En ligne. <http://journals.openedition.org/corpus/292>

Discourse & Society, 4(2) (1993): 133–168

Discourse & Society, Vol. 19, No. 6 (November 2008), pp. 821-828

Droit et société, 3/2009 (no 73)

Écritures de soi entre les mondes. Décrypter la domination. 2011/1 (n° 36)

Équivalences, 34e année-n°1-2, 2007.

Esprit. No. 253 (6) (Juin 1999).

Forum. Vol. 1, No.2 Octobre 2003.

Français moderne.1996, Vol. 64, n°2

History and memory, Vol. 4, No. 1 (Spring - Summer, 1992), En ligne
<http://www.jstor.org/stable/25618626>

International review of the Red Cross, Vol. 90, N° 870

Journal of language and politics 3:1 (2004), 117–150. John Benjamins Publishing Company.

Kula, let 1. Set 2

Laboratoire italien : politique et société. 18/2016. pp 1-18.

Labyrinthe 27 | 2007 (2). pp. 13-26. En ligne. 07 juillet 2007.
<https://journals.openedition.org/labyrinthe/1892>.

Langages. Année. 1969 Volume 4 Numéro_13 .
En ligne http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507

Langue française, n°21, 1974. Communication et analyse syntaxique.

Langue française 2007/2 (n° 154), pp. 3-12. En ligne. Sd.
<https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-2-page-3.htm>

Langue française, n°84, 1989. *Modalité et interprétation : l'exemple de Pouvoir*. En ligne 13 juin 2016
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1989_num_84_1_4782

Le Lenguaje. 2007. Vol. 35 No. 1 (2007): junio-noviembre de 2007.

Le Renouveau du Burundi. Le quotidien burundais d'informations, n° 4269. Lundi 3 - Mardi 4 janvier 1994. pages 1-3

Le Renouveau du Burundi. Le quotidien burundais d'informations, n° 4525. Dimanche 1^{er} - Lundi 2 janvier 1995. pages 1-4

Le Renouveau du Burundi. Le quotidien burundais d'informations, n° 4745. Mardi 2 - mercredi 3 janvier 1996. pages 2-3

Le Renouveau du Burundi. Le quotidien burundais d'informations, n° 4905. Mardi 7 janvier 1997. pages 2-3

Le Renouveau du Burundi. Le quotidien burundais d'informations, n° 5060. Mercredi 7 janvier 1998. pages 3-5

- Le Renouveau du Burundi. Le quotidien burundais d'informations*, n° 5589. Jeudi 4 - Vendredi 5 janvier 2001. pages 3-5
Lodz Papers in Pragmatics, Vol. 1, 2005.
- Les papiers du Collège International de Philosophie*. N°32. Septembre 1996. Paris : Collège International de Philosophie
Lodz Papers in Pragmatics, Vol. 1, 2005
- Meta*. Volume 43. Numéro 2. Juin 1998. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pages pp. 163–186
- Meta*. Volume 49. Numéro 1. Avril 2004. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pages 1-11
- Mots. Les langages du politique*. 85 | 2007. Mis en ligne le 01 novembre 2009. <http://mots.revues.org/1260> Récupéré le 5 juillet 2012.
- Multilingua* 1.1. 1982 .
- Net Press*. Sd. « Archives ». En ligne <https://www.netpress.bi/Nouv/netpress/>. Sp. Récupéré le 5 juillet 2012.
The public opinion quarterly, Vol. 16, No. 4, Special Issue on International Communications Research (Winter, 1952-1953)
- Palimpsestes* [En ligne], Hors-série 2006. Mis en ligne le 01 septembre 2008. <http://palimpsestes.revues.org/408>
- Politique Africaine*. n° 11, septembre 1983.
- Protée. Revue Internationale de Pratiques Sémiotiques*. Volume 34, 34(2-3).
- Questions de recherche / Research in question* n°7. Septembre 2002.
- Recherches qualitatives*. Vol. 30, no 1, 2011. *De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche*.
-
- Recherche sur le français parlé*. Numéro 14 (1997), pages 11-20. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence
- Relations internationales* 2007/3, n° 131
- Recherches en communication*, n° 12, (1999). Revue de communication de l'Université de Louvain-Laneuve.
- Laboratoire italien : politique et société*. 18/2016

Representations, No. 26, special issue: *Memory and counter-memory*, Spring, 1989

Revue belge de philologie et d'histoire, 2004 , Volume 82 , Issue 3.

Revue européenne des sciences sociales .T. 33, No. 100 (1995)

Revue québécoise de linguistique, 23 (2), pp.47-71. <https://doi.org/10.7202/603092ar>

Semantikos, n°1, 1976, pp. 69-68.

Semen. [En ligne] 27. 2009. <http://www.semen.revues.org/8914?lang=en>

Société d'études linguistiques et anthropologiques de France. *Selaf* numéro 238.

Tensions journal. Issue 1 (Spring 2008). Sp. En ligne <http://www.yorku.ca/intent/issue1/>

Texto! Textes et cultures. Juin 2004

The public opinion quarterly, Vol. 16, No. 4, Special issue on international communications research (Winter, 1952-1953), pp. 631-642

The Yale law journal, Vol. 106, No. 7 (May,1997), pp. 2259-2291. En ligne <http://www.jstor.org/stable/797169>

Topique 2003/2 (N°83), pp. 163-172 <https://www.cairn.info/revue-topique-2003-2-page-163.htm>

6. MÉMOIRES ET THÈSES

BAKIZA, Élie. 1986. Contribution à l'analyse du discours politique au Burundi. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

BENABOU, Alain. 1982. Recherche sur le swahili du Burundi. Les nominaux. Thèse de doctorat, Université de Nice .

BENTROVATO, Denise. 2013. Narrating and teaching the nation. History, identity, and the politics of education in the Great Lakes region of Africa. Thèse de doctorat, Université d'Utrecht .

GUISO, Basile L. 1995.- De l'État patrimonial à l'État moderne au Burkina : esquisse d'une théorie de la construction de l'État-Nation en Afrique. Thèse de doctorat, Université de Cocody.

HAKIZIMANA, Gabriel. 2010. Les déterminants de la santé des personnes exposées à des crises majeures. Cas des déplacés internes au Burundi. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

JAMAR, Astrid. 2015. Transitional justice battlefield. Practioners working around policy and practice in Rwanda and Burundi. Thèse de doctorat, Université de Sussex.

KAGABO, Liboire. 1988. Le discours colonial : contribution à l'herméneutique des textes Majeures : exemple des écrits coloniaux au Burundi. Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain

KAZOVIYO, Gertrude. 2004. Le phénomène de la manipulation dans le discours politique : analyse de déclarations et communiqués de presse burundais. 2 Volumes. Thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail

NDAYISHINGUJE, Pascal. 1978. Contribution à la phonétique et à la phonologie du kirundi avec application à l'orthographe. Thèse de doctorat, Université de Paris3.

NDEREYIMANA, Richard. 1996. La dichotomie homme-femme à travers le dispositif actanciel et narratif des chants *Imidúri* d'Emmanuel Nkeeshimáana. Mémoire de licence, Université du Burundi.

NIMBONA, Gélase. 2014. Étude contrastive de la prosodie du kirundi et du français. Analyse des transferts prosodiques du kirundi au français parlé au Burundi. Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain.

NKURUNZIZA, Emmanuel. 2008. Resistance in rundi oral poetry. The case of Emmanuel

- Nkeeshimaana's songs *Imiduri*. Thèse de maîtrise, The University of Western Ontario.
- SCHEFFEL-DUNAND, Dominique. 2003. Étude psycholinguistique et phonostylistique de la voix de la certitude dans le discours spontané oral et de la perception du phénomène par des natifs francophones et des non natifs. Perspectives didactiques de l'utilisation d'outils multimédias. Thèse de doctorat, Université de Lyon III.
- TOYI, Oscar. 2012. Crises de la démocratisation et politiques publiques urbaines de l'habitat dans la ville de Bujumbura de 1962 à 2009. Thèse de doctorat en Histoire, Université de Pau et des pays de l'Adour.
- TWAGIRAMUNGU, Noël. 2012. Two rebel roads to power. Explaining variation in the transition from genocidal violence to rebel governance in contemporary Rwanda and Burundi. Thèse de doctorat, Tufts University.
- Van der VEEN, Eline. 2009. Weapons of genocide variation in the use of weapons by perpetrators of the Rwandan genocide explained. Thèse de maîtrise, University of Amsterdam.
- YODA, Larbila Arstide. 2005. La traduction médicale du français vers le mooré et le bisa. Un cas de communication interculturelle au Burkina Faso. Thèse de doctorat, Université de Toronto.

ANNEXES

ANNEXE A. Les marques des classes nominales du kirundi

<u>Singulier</u>		<u>Pluriel</u>	
<u>Classes</u>	<u>Marques</u>	<u>Classes</u>	<u>Marques</u>
1	mu	2	ba
3	mu	4	mi
5	ri	6	ma
7	ki	8	bi
9	n	10	n
11	ru		
12	ka	13	tu
		14	bu
15	ku		
16	ha		

ANNEXE B Le protocole de transcription

+	pause brève
++	pause longue
###	interruption assez longue
XXX	syllabes ou mots incompréhensibles
- (tiret)	mot incomplet
:	voyelle allongée excessivement
<i>tatu, mwaáranse</i>	mots étrangers dans un texte
<u>j'ai senti que</u>	séquences qui se chevauchent
<u>kírya gihe inkoóho</u>	
L1H, L2H, ...	locuteurs
L9F, L13F, ...	locutrices
L16JH	locuteur en position d'intervieweur, journaliste ou commentateur
L31JF	locutrice en position d'intervieweuse, journaliste ou commentatrice

ANNEXE C. Le corpus

Annexe C.1. Transcription des enregistrements sonores

Élément numéro 1. Émission Akari ku Mutima

Diffusée sur Radio-télévision nationale du Burundi (RTNB) 11 mai 1997.

Durée : 41 minutes

Nombre d'intervenants : 6

Format : disque compact

Caractéristiques techniques : très bonne

{indicatif musical}

- 1 L1JH ncuti: + naámwe : + bagéenzi :+ muteze amatwí insamirizi y'Uburuúndi + turabaramukije
2 kaándi turabíifúuriye umunsi w'imáana mwiizá ++ nk'úuko mubimenyéreye + uyu ní wáa
3 mwáanya wó gutéga amatwí ikigáaniiro cáanyu Akarí ku Mutíma + mwaamá mwúumva +
4 imiinsi yóóse ku wamuúngu + nk'aáya maango ++ kinó kigáaniiro ##### {intermède musical}
5 harahéze haáfi imyáaka iné ++ igihúgu cáacu: + Uburuúndi + kíríkó kirabúra: + abó cíbarutse: +
6 kigakorwa muu nda na béenecó + bíishimikije: + ivyíiyumviiro: + vy'amacákubíri: + ashiingiye
7 ku móoko ++ cáanké: + ku-vyíiyumviiro + hamaze gupfá: abaantu beénshi + ibiintu na vyó + nta
8 woóbiharuura ++ abo bíicanyi reeró: + bagishibíje + nta co: bagerá: + umutwé ++ baríica abána
9 + inzoyá + abagoré + abataama n'ábataamakazi ++ bakabeesha ngo bagoomba guhabuza
10 ubwóoko + kaándi ataa bwóoko bwaáhavye + ngo: + bashaaka gushikiira ubutégetsi + bábaanje
11 guseesa amaráso y'Ábahutú + Abatuutsi + n'Ábatwa ++ abo bíicanyi reeró: + baherutse
12 gutéera: + iseminaári ntóoyá: + y'í Butá ++ bariica: ++ abanyéshuúre biigá murí iyo seminaári
13 ++ batarí baké + abána b'uubwóoko bwóóse ++ bavá mu ma diyoseéze ataandúkaanye ++
14 {montage}
15 murí kíno gitóondo + tuja kubígaanira ingéne: + abo bíicanyi baáteeye iseminaári ntóoyá y'í
16 Butá + tubígaanire vyóóse ingéne vyaágenze + tukavyiigaanirwa n'úwabiiboonye + uwó urupfú
17 rwaáciye imbere rukamusiimba + kurí uwo muúnsi + umwé: + mu bó: + abo baa séerupfú
18 baárondera + akaba: + arí paatíri: + Zaakariyá Bukurú + umuyoboozi: + w'íyo seminaári +
19 hm- y'í Butá ++ ikigáaniiro ni Akari ku mutíma + mwaagiteguuriwe na ZBA + mu buhínga
20 bw'ívyúuma + na hó hari RRV
21 #####
22 {chant religieux en kirundi}
23 + túgarutse ku gitéero caábeereye: + i Butá + Paatíri Zaakariya Bukurú + igihe twaágaaniira +
24 yarí akígaandaaye + yarí akíri mu mubábaro w'imisóre yaréze kuva: + bágitaangura umwáaka
25 w'índwi + nooné bakaba báari báabáaye imisóre ishítsé mu bigero + igiré: + ihezé amashuúre
26 yiisúumbuye + haanyuma: + bagaca bíicwa + n'aábo bíicanyi ++ yaríbonekeeza kó afisé
27 umubábaro mwiínshi + mugábo: ++ umugabo: + aguma arí umugabo + umugabo kaándi +
28 abonekera mu magúme + yaréemeye aratúbwiira: + ingéne vyaágeenze ++ paatíri Zaakariya
29
30 L2H -h+ ingéne vyaátanguye + haári ku muúnsi wa kábiri ++ haári itárikí ndakéeka + ibiri
31 n'íceénda + z'úukwézi kwaa káne + Ndamukiza -h ++ túgiiye kw'idarapo + twuumva inkoóho +
32 zirikó ziraasana zíri kure caa: ne -h ++ dúhejeje kudúuza idarapo + nca ndíruka kw'iibarabara
33 kubaza ivyó ari vyó -h ++ baraámbarira kó: + arí baa bagesera nyéne barikó bararása háriíya
34 hírya ya Inánzegwe#ni kure caane + ni ku birómeetero bireengá miroongwibiri ++ nca
35 ndagaruka kwi'iseminaáre mfata umudúga: + nja i Bururí kubáza ivyó ari vyó: + ndoondera: +

36 abakurú baa gisirikare: + ngo: + mbazé: + icó nookorá -h + nsaanga baamaze: + ku: + íruka
37 kuraaba na bó nyéne -h ++ e: + ngárutse: + duca duhwaana n'ábakurú b'íntwaáro (sic) baajé
38 kuturaba na bó nyéne ngo baraabé ingéne -h ++ twoogirá ináama ngo twiikíngire -h ++
39 baraámbarira kó bacá báaza kw'iiseminaári y'í Butá n'í Kiréemba kugiriisha ináama -h ++ nca
40 ndageenda ndabariindira ++ nguma: + njá ndaduúga kw'iibarabara + mbáza + ivyó ari vyó-h +
41 niiruka hiírya mbaza kó hari uwoómenya inkurú -h ++ haanyuma: + mu masaha indwi: + n'ínusú
42 -h ++ baraturuungikira abakurú ++ b'íntwáaro ++ ngo tugiré ináama ++ baratugiriisha ináama
43 hamwé n'ábarezi ++ n'ábasirikare barí háno ++ baratúbarira kó: + ibiintu bigooyé + kó:
44 batweégereye baa báansi + nooné kó twooraabá ingéne twookwiikíngira -h ++ baratúbarira
45 uburyó bwóóse twoo: -h ++ korésha + kugira twikíngire ++ baári báahagaritse impuunzi
46 zaárikó ziraaza zíva ku Muníni + bazihagarikira + haáfi + y'íshuúre ntóoyá (sic) ry'í Butá) -h ++
47 kugíra ngo ++ abo báansi ntibábiiteeremwó bahavé + báaza kudúteera cáanké bateeré i Kiréemba
48 cáanké i Bururí ++ dúhejeje ináama + turasaba ibiintu {montage} bihaambáaye + turagira tuti +
49 muturoónderere abasirikare beénshi badukiíngira ++ *saa kumi* n'ímwe igéze ni hó twaári kugira
50 ináama yáacu twebwé abarizi (sic) n'ábasirikare baarí báhari -h ++ mbona: ++ baa baandí
51 ntibaajé ++ saakumí na cúmi n'ítaanu mbona ntibaráashika + ni hó nabáririra abáarimú nti
52 mwebwé kórana muraabé ingéne twiikíngira + naánje niirutse i Bururí kuroondera
53 abadúkiingira -h++ nshítse i Bururí + ndoondera: ++ abakurú b'ábasirikare ++ bamwé
54 ndabábura abaándi turahúura -h ++ ndababarira nti + murabóna ++ tureegerejwe + mudutabáare
55 mu-muturuúngikire abasirikare beénshi bakiingíre abáana b'ígihúgu ntibápfe -hh ++ abó mu ba-
56 bamwé sí hó barí mu bakurú + turazá kuroondera abaándi ntítwaababona + baraámbwiira ngo
57 geenda uriindíre + turajá kuguterefona + h- nja kuriindiira : + murí *Évêché* + -hh ngúye
58 kuriindiira reeró ní hó twaáhuura + n'úwuúndi musirikare: ++ arí mu ba- mu bakuúu +
59 ndamúbaza + nti bigeze hé + ndagusavye mudukiíngire abáana báacu ntibáhweere ++ -h muuzé
60 mudukiíngire muturuúngikire abasoda beénshi -h++ mugá inkurú- nyáa muuntu aca ambarira ati
61 ++ eegóme + ntimúgire ubwóoba + turabakiingira kaándi nóonehó ++ abo báansi umeenga
62 baasúbiye inyuma baasubiye iza Vúgizo + mbona gutéekaana ++ nca ndageenda ndariindira
63 mara: + amasahá abiri: + ntaa *essence* narí mfíse bwaári bwíje ndí jéenyené+ ni hó natáaha
64 nzíga kó duhuurá n'ábaándi bakurú b'ábasirikare ngo ndabasabé badukiíngire ++ -h abó ngiiyé
65 ndabáza nti ntaa basoda mwaaboonyé baroyé i Butá kudukiingira ngo twaababóonye bágeenda +
66 ngo baari bároye i Butá + -h nshítse háno + kw'Itaaba + ni ahaantu hagatí na hágatí ya Butá na
67 Búrurí + mbona abasirikare beénshi baajé búuzuye amakamyó + nca niibaza nti + turakíze ++ ni
68 hó nacá ntáaha i Butá reeró + nkaaza kuroondeera abaana ngo ndabibábarire + mugá inkurú
69 y'úumwáana isubira inyuma ++ -h igihe ndoye i Bururí ubwaa mbere ++ baámbe ubwaa- ku
70 mugórooba: isahá cúmi n'ímwe na nusú haáfi + -h naciíye mpúura n'ábasirikare amakamyó atatu
71 + ajé + i Butá + ni ku kirómeetéro kimwé + báhagaze + ndabábaza nti muuje kudukiingira ngo
72 eegó + ngaca ndábakurikira mberé narí ngira nsiibé i Bururí ++ -h dúshitse haáfi ya seminaári y'í
73 Butá báhagaze nti kó muhagáze ní ikí + ngo: + tugira turaabé + -h ngo abakurú b'ábasoda
74 batweéreke ahó tujá ++ nca ndabábarira nti ahó mujá ní aha nyéne ní twe + {rires refs} -h
75 mukiingira + nti hari n'áabáana b'ábaseminaári aha hiírya n'ábarezi + nti ca múguma ng'aáha

76 ndabíbasávyé + nti ntimúve ng'aáha'a ++ -h baca baangira ngo hiingé dukubítire ku Muníni
77 turaabé ingéne vyiiífáshe duca túgaruka ++ -h mugábo + naboonye uméenga ntibiindeméesheje
78 caane ni hó nacá mbáandaanya i Bururí ++ -h e:- mbaandáanye ahó narí nga ahó nshítse reeró +
79 ngárutse mvúuye i Bururí mw'iijoro saa mbirí na nusú saa tatú ++ ni hó+ abáana ++ umwáana a-
80 twaará abaáandi uwó biitá *doyen* ++ na-n'íceegeera cíwé baca baraaza baraámbarira bati +
81 paadiri ++ -h turafíse ubwóoba ++ nooné twiikíngire gúte ++ nca ntaangura kubábarira izo
82 náama zóóse ziríkó zirabá + -h n'íivyo baambaríye i Bururí + n'úukó abasoda mboonyé bashitsé
83 + bamwé baamaze gushika ng'aáha ama camions atatu n'ábaáandi mboonyé + ari kw'Itaba ajé +
84 nti -h turakíra baradukiingira + -h nti nooné muteekáane ++ -h nti: + ukó twaahorá twiikiingira
85 na kwó murakúuzi ++ -h turageenda hariíya murí *étage* + ni ahaantu + hooróshe ko badukiingira
86 + harihó ingazí zibiri gusa + túhashize abasoda babiri bakaguma bárasa + ntaa muuntu ashobóra
87 kuhíinjira ++ -h abáana baraámbarira bati: -h ++ e: ndábabajije nti nooné mweebwé
88 mwiiyumviira ikí mubona twóogira ikí ++ -h baambarira bati + twee twiiyumviira kó
89 twooteráma naátwe ++ ndabábarira nti + -h bibóondo muraabé + -h múteramiye haasí + -h
90 hamwé booshiká + boobanyika + ntimwooroonka ahó muhungíra ++ murabóna ingéne hamezé
91 hárya haasí ++ -h kaáandi ntímugirá ibirwaaniisho ivyó arí vyó vyóóse + -h n'áahó muteráma ntá
92 co bibamaríra + nti nooné ko dufisé abasoda beénshi badukiingira + -h nti + -h muryaamé +
93 muteekáane ++ baravyúumva néézá + nti ngo tujé kubíbarira abaáandi banyéeshuúre -h + ni hó
94 nakóraanya abanyéeshuúre bóóse nkabábarira + -h ivyó twiiriwémwó + ingéne niirúkaanze
95 hóóse ndóondera + abadúkiingira + -h kaáandi kó bamwé ba: + -h maze gushika + abaáandi na bó
96 kó bagiiyé kuuza + n'áabó twaari dúfise + noongera ndabábarira umugaámbi twaamá dúfise iyó
97 hagizé ingoórane ingéne twéése ducá dúkoranira hamwé ++ murí iyo *étage* bakadukiingirahó ++
98 -h abáana + bararuha baravyúumva bukéebuké + mugá ubwóoba mbóna kó babufisé + {il avale
99 la salive}-hh ni uko reeró ++ turaja kuryaama ++ túgiiye kuryáama ní hó ibára ryaágwa reeró
100 búkeeye + riba búkeeye + abag-ri ku maroóndo + abáarimu + n'ábanyéeshuúre bamwé
101 baáhavuuye báygira ntábiízi ++ bóóse báhejeje ++ bágiye kuryáama ++ ni hó reeró ibára
102 ryaágwa ++ tugaca twúumva barashitse ++ báshitse jeewé icó nakóze ++ baáraráshe urusáse
103 rwaa mbere + nca ndavyúuka ndíruka nkuma idírishá + mbona abaantu beé:nshi isíinzí ++ báaje
104 bágana + seminaári báamaze kuyishikamwó + báambaye iz'ígisoda ++ nca nuugurura umwaango
105 kugíra + njé gukiingira abáana + njé kubagwamwó kukó ni vyó narí néémereye abáana ngira nti
106 + je igihe bajá gutéera + tuzooba túri kumwé ++ narí nzí kó baáva (sic) ruguru bárasa + tugaca
107 ++ túja + hamwé ++ n'ábasirikare tugakiinga ++ mbona reeró baamaze kuúntaanga + iyó nagíra
108 njé + nsubira inyuma ++ nca mu mwaango w'inyuma ndíyugarana ++ nuumva reeró ibára rígwá
109 ndí aho ++ biráanka kó baanshikíira naánje ++ bararása ahó mba + bara- raaba muunsí y'úburiri
110 hóóse + baróonoona vyóóse ibiíndi baratwáara + nuumva + inkoóho zitagirá ukwó zivugwá ++
111 abáana reeró barikó baranyika ++ n'ábarezi barikó barabárasa + twéése ntáa n'uúmwé +
112 bataáteeye ++
113

114 L1JH ni-ni kubéera ikí mwéebwe mwiiyúmviira + abatégetsi: + baa gisirikare ++ mwaári
 115 mwáaba- + téeye akáamo murabábwiira muti: + turícura kó bashobóra kudúteera ++ ni kubéera
 116 ikí nóoné + abatégetsi baa gisirikare baári bábiizi haanyuma ntihágire icó bakorá +
 117
 118 L2H abakózi: ++ aba:- kurú b'ábasirikare baáragikóze murúumva + harihó abasoda baárihó
 119 baádukiingiye baámaze imiínsi myiínshi ++ harihó na bákeeya baáje ++ ee : baáje kudukingira
 120 baárashika munaáni- cúmi ++ -h abo baandi ++ igitúma bataáje ntá vyo noomeenyá aríko
 121 síniibáza kó arí umuuntu yagóomvye kutwíciisha ++ niibaza kó arí abo báansi nyéne ++
 122 baábaceenze ++ bakeerekana kó baasubíye iyó baahorá mu myóonga iyo zaa Vúgizo ++ aríko
 123 bagaca báhiindikira mw'ijoro abasirikare bátabiízi ++ -h je niibaza kó ataawagóomvye
 124 kutwíciisha ++ na bó nyéne baadukúunda baakúunda abáana baakúunda igihúgu ++ ni hamwé
 125 nyéne + umwáansi yadúciye mu ryaáhumye + yabáciye mu ryaáhumye ++
 126
 127 L1JH e : biravúgwa kó hariho: ++ ee: abasirikare + báandi + bar- bari bávuuye nó mu yaándi
 128 makaámbi ngo boobá báari {inaudible} ngo abasirikare baári háriíya muu ntáará ya Búrurí ++ ee
 129 murí abo basirikare baári báavuuye: + mu yaándi makaámbi + ngo hooba háarihó abó báari
 130 báategekanije kuuza gukiingira: ++ iseminaári y'í- y'í Butá mugábo + abo basirikare: + ngo
 131 ntibooba báariígeze: + ee báshika ++ abo baáciye: + bája héhé + vyooba arí vyo y'úuko + abo
 132 basirikare boobá báari báaje kurí iyo seminaári y'í Butá nyéne mugábo ntibáshobore gushika ++
 133
 134 L2H ivyo ntá vyo noomenyá néézá+ {montage}
 135
 136 L1JH yaa makamyó atatu mwaatubwiira: + ntimwiígeze músubira kuyábona + yacíiye
 137 abáandanya amánuka háriíya'a: ++ ku Muníni nk'úukó mwaabivuzé
 138
 139 L2H ivyo ntá vyo noomenyá jeewé ++ -h imigeenzo y'ábasirikare + ingéne bakiingá + ivyo ní bó
 140 babimenyá + je níyumviiriye kó baagiye gutégerera hírya + sinoomenya: ingéne vyaágeenze
 141 ntá co nooshobóra kwiishura ico kibázo
 142
 143 L1JH mbe hooba háarihó ibimenyeetso vyeerékana y'úukó: + e :- seminaári y'í Butá yagóomba:
 144 ++ gutéerwa murí irya mínsi + hari ibimenyeetso mwoobá mwáari múfise
 145
 146 L2H ntaa kimenyeetso na kímwe ++ narí mfise + kukó iyó ndaki- + menyá + iyó menyá kó
 147 duteerwá ++ narí guhuungiisha abáana + naabakuunda nk'áabáana baanje ++ -hh na je
 148 níkuundira amagará y'íwaanjé ++ iyó menyá kó baanteéra iyó menyá kó baduteéra + narí
 149 guhuunga ++ nooné reeró ntáa kimenyeetso na kímwe + -h caárihó ceérekana kó duteerwá + -h
 150 ntaa na kímwe -h + abáana ní vyó baáraambájije y'úukó + noobá mfise amakeéte ++ ngo bahorá
 151 báandika ndabarahira ++ kaándi mvuga ukurí + ntaa kiintu nígeze ndóonka c'ícaandiko cáanké
 152 umuuntu anyongórera ati + muratéerwa + iyó ndabimenyá + narí guhuungiisha abáana
 153 nkoongera + ngahuunga na jéewé nyéne

154
155 L1JH e: haáratéewe iseminaári y'í Butá + harapfá + e: + abáana beénshi ++ e: + abígiisha
156 bóobó: + baá:- kize gúte ++
157
158 L2H niihéerekó + nari náamaze kubívuga je ingéne nakíze ++ nashúbije umukinyá inyuma ++
159 mbóonye báamaze kuúntaanga iyó nagirá njé gukiingira abáana ku:- ngo + tugwé hamwé ++ -hh
160 jee nsubira inyuma niyugaranira mu mwaango#barawúrasa + bara-róonoona vyóóse baraám-bura
161 barazana n'amabuye yó gutéerakó ++ biráanka ++ -h abaáandi barezi ingéne baákize ++
162 abapáadiri ++ baárabatéeye bóóse + aríko harihó abasoda baáshoboye kwíinyegeza ++ ahaantu
163 muunsí y'íngazí + baguma bárasa imbere + y'áharí abapáadiri + abo ba- + abo báansi aba
164 *assaillants* nyéne nk'úukó babivugá + ntíbaashobora kuhashika + abo bakira gúrtyo + abapáadiri
165 n'abaáandi bashitsi beénshi twaári dúfise abaáandi barezi ++ -h baába mu mazu ruguru + kuva
166 kw'iibarabara + n'uukó mutahaázi harihó amazu ageendá atóondeekanye + -h ntaa nzu n'ímwe
167 abo báansi bataáteeye -hh ++ beénshi abarezi baákijijwe n'úuko + imyaango + baáyirasa ikáanka
168 kwuuguruka -h + n'áahó wuugúrutse ++ abáarimu babiri baári báhari + baáciye básiimba urugó
169 + baja mw'iishaamba + bakira gúrtyo + imáana ní yó yabákijije + twéése twaákijijwe n'ímáana
170 kukó -h ++ abo báansi baári báaduteeye twéése kaáandi + baása n'ábatúuzi n'áahó tubá +
171 baáhamagara ku mazína abaantu + ntaa n'uúmwe baári gusíga iyó imáana idakiingá + abarezi
172 reeró + baákize ku giháamáana nk'úukó hari abanyéeshuúre beénshi baákize -h + kuu maana +
173 kaáandi baári báaje kubaniga bóóse ++
174
175 L1JH ee biravúgwa y'úuko + abo bícanyi baáje báhamagara: + amazína {montage}
176
177 L2H jeewe ntá vyo níboneye kukó urúumva: ++ imáana yarí yáanyegeje ahaantu -h ++ aríko +
178 abavyúumviise abáana baáciitse kw'iicúmu báambarira + baáhamagara + amazína y'áabáana
179 bóóse + Abahutú n'Ábatuutsi -h ++ haápfuuye Abahutú n'Ábatuutsi -h+ ntibaátoora ngo- +
180 abáana urúumva ukó baámbariye -h ++ baárababáriye ngo nimwiiváangure Abahutú ní mujé aha
181 Abatuutsi mujé aha + baráanka -h + baáciye bíca bóóse + n'áabó baáhamagara ku mazína +
182 baáhamagara amazína + y'Abahutú n'Abatuutsi ++ bakabiica bábaazi « montage }
183
184 L1JH ku vyeérekeye ico gitéero nyéne + umunyéeshuúre yacítse kw'iicúmu + na wé nyéne +
185 yarígaaniye mugeenzi wáacu KSD wó kurí *télévision* + ingéne + vyaágeenze ++
186
187 L3H baáje gutéera ++ mu ma *saa kumí* na miroongwibiri n'ítaanu gúrtyo ++ haanyuma reeró ++
188 abanyéeshuúre beénshi baári bágisiinziriye ++ mberé nka bóóse baári bágisiinziriye ++
189 haanyuma reeró tuja twúumva: + abaantu barikó bararása hóóse ++ barikó bararása ++ siinzi
190 ukuuntu nyéne twaáciye túvyuuka twéése ++ turajá muunsí y'íbitaánda + túraavye + haru-
191 hasaanzwe hári umwaango umwé + duca turaraaba reró dutuumbereje mu mwaango + {il tousse}
192 haanyuma reero + tubona ++ abaantu bamwé baambaye impuuzu z'ígisoda ++ abanyéeshuúre
193 bamwé bakavuga ngo + mbeé ngo + ngo ngira ni abasoda boobá báriko bagwaana n'ába

194 *assaillants* booba bari hanze / n'aba *assaillants* booba bari hanze ++ haanyuma ++ je: mugábo
 195 narí náabóonye kó umeengá hari abaámbaye impuúzu zimezé ukuúndi ++ báfise inkoofeero
 196 zitamezé nka kú- zírya z'ígisoda ++ nca niibaza nti + bárya ní aba *assaillants* + baadushitsemwó
 197 karabáaye ++ tugiré nté nóoné ++ haanyuma duca tuja muunsi y'íbitaánda ++ na bó nyéne reeró
 198 biibaza ba- bati + ngirango ++ hooba hárihó abasoda ng'aáha murí *dortoir* ++ mugábo + sí kó
 199 vyaári bímeze ++ umu *commandant* wáabo yaríkó arabakomaanda aca: ++ aca arínjira + yiinjira
 200 murí *entrée* + (sic) ni *entrée* ifisé umuryáango mutóoyí ++ haanyuma yíinjiye ++ aca ari- aca
 201 ageenda haasí ++ haanyuma aca araaza + baaza bararása + baaza bararása ++ araaza ++ twéése
 202 twaáciíye túja muunsi y'íbitaánda turanúma ++ baca barashika reeró ++ batubwiira ngo ++
 203 bataangura ngo + Abahutú ngo ukwaábo n'Ábatuutsi ukwaábo ++ haanyuma + bira- + abivuga
 204 nka gátaanu ++ atáa n'uúmwe avuuyemyó ++ aca ararása reeró umunyéeshuúre ++ bámurashe +
 205 duca turavayó + turíiruka ++ baca badushira ahaantu ataa bitaánda biríhó ++ ahaantu ++ ha- harí
 206 *vide* ++ ataa bitaánda biríhó ++ {sa voix devient tremblante au dernier mot} haanyuma + bamwé
 207 + baca baja ku- + kwíiba batwaara ibiintu vy'ímpuúzu ++ n'íbiíndi biintu ++ haama abaánda na
 208 bó baca ba- ++ ba- batubwiira ngo zana amaherá zana amaherá ++ haanyuma naátwe
 209 turababwiira tuti roondera mu mashakoóshi roondera mu mashakoóshi ++ ni:- hó amaherá arí ++
 210 haanyuma reeró ++ baca baratóonda imbere yáacu ++ siniibúka igitígiri c'ábaátoonze imbere
 211 yáacu ++ naátwe tu-turyama haasí ++ baca baratúraa :sa reeró ++ baratúraasa: ++ duca turagwa-
 212
 213 {montage}
 214
 215 L4JF bóóse nyéne reeró + icó baárahiye n'uúbu bákirikó + ní iváanguura: + ry'áamóoko
 216 {montage}
 217
 218 L5H twaánse kwíivaanguura kukó + kuva na kéera ++ kuva amagúme agítaangura ++
 219 abanyéeshuúre twaari túbaanye néézá ++ ntaa munyéeshuúre yashóbora kwíiyuumviira náabí ++
 220 twee túmaze kwúumva bagíze ngo nimwiiváanguure ++ jeewé ubwáanjé + nta-nta we twaári
 221 twaabivuganye + mugá je níiyumviiriye nti + abaantu bagoombá kutúvaanguura + bagoomba
 222 kwíica bamwé ++ twoopfuma dúpfíira hamwé twéése ++ nk'úkwuúmva + jee ndihó + mugábo +
 223 mweénewáacu báamwíishe ++ jeewé níikuuyemwó + ndi- ndúumva y'úukó noogirá ama
 224 *remords* meénshi {montage}
 225
 226 L1JH abo banyéeshuúre b'í Butá + baáraánse kwíivaanguura + ngo kukó : + boopfanye
 227 agahiinda + hamwé : + baretse + umunyéeshuúre baásaangiye akabísi n'ágahíiye + apfúuye +
 228 aróreera + na wé + agasígara ++ muu nyuma paatíri Zaakariya : Bukurú + yahávuuye atúbwiira +
 229 igitúma + abo báansi + baátooye gutéera + seminaári y'í Butá ++ {montage}
 230
 231 L2H e: + sinoobimenya néézá + aríko icó níiyúmviira + ni kó ubwaa mbere arí tweebwé
 232 baáshikiyekó ++ icaa kábiri + baáduhigira ++ ku vyó nuúmva bavugá ++ kukó abáana báacu
 233 báagumye hamwé ++ Abahutú n'Ábatuutsi ntíbiígeze bácaanamwó ++ baáraaje kuroondera ++

234 aba:- bákurikira ngo bajé mu bwícanyi abáana beénshi baráanka baravá mu baánda iyó babá
 235 hariíya'a + baáguma báaza mw'iishuúre ++ ico reeró caárashávuza ++ abo bíicanyi ++ ikiíndi
 236 baáduhóra ibiintu vyíinshi ++ twaári dúteeye imbere + abáana baári báteeye igomwe -h ++ ba-
 237 báciye ubwéenge ba- h baákora ibiintu vyíinshi vyizá + baávugwa mu makuungu kó arí ishuúre
 238 yiifáshe + ivyo vyóóse reeró ++ umwáansi yarávyaánka ++ ni có niibáza kó baáduteereye na yó
 239 ahaánda -hh ++ jeewé n'íkiíndi niyúmviira gikurú + ni twe baáshikiyekó + kukó + ba-ri haáfi
 240 yáacu kurusha Kiréemba na Búrurí n'áhaánda ++
 241
 242 L1JH mbeéga mwaábuze abáana baanganá gúte ++
 243
 244 L2H twaábuze abáana bashiká miroongwiné + ni ibára ++ abáana bashiká miroongwiné ++
 245 abáana miroongwítatu n'índwi bó mu mashuúre akuzé + ni kuvúga iy'íicúmi na rímwe
 246 n'íy'íicúmi na kábiri n'íy'íicúmi na gátatu -h ++ abo reeró + baáguuye ahó baryaamyé
 247 baábasaanze aho baryaamyé ní hó baábanyikiye -h++ abaánda na bó ++ baáguuye haanzé ++ ni
 248 abáana bó mu y'i- munaáni -h++ baárashóboye gusiimba ++ bárikó barasiimba + baca
 249 barabákurikira + bica batatu + abaánda imáana yarábarókoye ++
 250
 251 L1JH biravúgwa kó harí n'ábaánda báana baátwaawe + n'aábo bíicaanyi nyéne + n'uúbu bivugwá
 252 kó boobá bátaráagaruka ++ e: + ntaa nkurú záabo: + ntaa- + nta co mubiízikó
 253
 254 L2H eegóme + ndabíizikó ikiintu + imáana yarácaanye abo báana baátwaaye + baáshika ndwi +
 255 bóóse baárakíze + babiri + baátorotse abo báansi ++ báshitse ahaantu i Ngabwe + baca baja mu
 256 Rutovu + barakíra + abaánda bataanu ++ baguma bábiikorereye ++ gushika ahaantu haáfi y'í
 257 Baámbe ++ abo nti- nyéne- nabó nyéne baárashóboye gukíra + baári abáana batóoyí bó mu
 258 y'índwi n'íy'úmunaáni ++ abo báansi ngo baábuugaraniye muu nzu + hamwé n'ábaánda baantu
 259 baágize imbohé ++ haanyuma abasirikare bábateeye + nyáa báansi baca bayoora inkoóho záabo
 260 baríiruka basiga n'ívyó baári báatéetse ng'aáho +baróomoka + abo báana reeró babona gukíra ++
 261 baca baraména umwaango baári báabuugururiyemwo báabuugaraniyemwó ++ muu nzu baári
 262 báabugaraniyemwó baámbe ++ tuca túbona barashitse ++ twaárahébuuye imáana yarácaanye
 263 turayishiimira +
 264
 265 L1JH nk'aábo + baátwaara + bamwé: + uruúmva bamwé baárabíca ++ abaánda bakagira bati: ++
 266 turabátwaaye + bakabátwaaza: + ibiintu vyáabo + mwiiyuumvira + cáanke abáana bábabwiira +
 267 mwiiibaza kó baáhagarara ku bikí mwe-bamwé bakabíca + abaánda bakabareka bakabatwaaza
 268 ibiintu vyáabo gusa ++
 269
 270 L2H abo baantu ++ ntáa wuúzi ++ imigeenzo yáabo ++ na twe twaáratáangaaye ++ abo báana
 271 ntíbaábiiishe abáana bashiká ndwi ++ baásaanze báabuze ingéne basiimbá nk'ábaánda baca
 272 barabayoora ngo mweebwé nímuuzé ++ mudutwaáze ibiintu umwé atwaaré ivyó ashobóra ++
 273 hari n'uumwáana yarí yáakomeretse baramukweega ngo zana tukweéreke ahó uruhúukira ++

274 akira gúrtyo + abo baantu ++ ntituuzí imigeenzo yáabo abo báana ntíbaábiishe kaánda ngo
275 ntíbaánabagiriye náabi ++ baáguma bábadedaguza gusa h++ babateeteka ko ba- baágiye
276 kwíiheenda ngo barikó baríga + ntaa kínda baábagiriye kó náabi + nta co baábabariye ní -hh
277 ++ ntaa wuúzi icó baágoomba abo baantu ntáa wuúzi ingéne bameze#ni vyó kaánda n'áabána
278 bataáshoboye gupfá + baákiingiwe + n'aábo báansi ++ hari nk'úuwó baágize ngo + icara
279 uryaamé ng'aáho wiifúke imiviyímba + kugíra nt- ntibákwiice abaantu + ngo ugapfá ní akazi
280 kaawe ++ hari nk'úuwó mu- + gesera nyéne + yashóboye gukingiira uwo mwána + imigeenzo
281 yáabo reeró jeewé ntá yo nooshobóra gusíguura ++

282

283 L1JH nk'aábo boobá + e: + báatwaaye + baári Abahutú cáanke baári Abatuutsi ++

284

285 L2H jeewé sínshobóra kumenya Umuhutú n'Úmutuutsi ntá bo ndáaháruura + arikó abána
286 baáshitse bábarira kó arí Abahutú cáanké kó arí Abatuutsi ++ nyáa báana bóose baáciiye
287 bávuga bati turi Abahutú ++ harihó umwána umwé yambáriye ati + jeewé + baarábóna kó nsá
288 n'Ábatuutsi + ati baraámbara ++ y'úukó ndí Umutuutsi cáanké ndí Umuhutú ndavúga kó ndí
289 Umuhutú + ati baraankaankamira + nca mvuga kó daatá arí wé arí Umuhutú maamá arí
290 Umutuutsi ++ kó arí Umutuutsikazi

291

292 L1JH abo báana: + ubu bari héhé nóoné ++

293

294 L2H abána beénshi ++ baracári kw'ii paruwaási i Bururí ahó twaábabariye ngo bariindíre
295 baruhúuke ++ e: ni hó tubagábúririra ní hó tubasasíra + barafatánye muu nda ukó baámye +
296 Abahutú n'Ábatuutsi bári kumwé -hh ++ abaánda baáragíye mu mashutí hírya nó h'íino ++ i
297 Bujuumbura + eka umwána wéese + ahó asa-afisé inshutí ++ yarágiyeyó ++ abaánda bari
298 muhírá ++ abaánda bagwaaje abaánda aha i Bujuumbura -h ++ abána nka bóose + twiiyumviira
299 kó + abataápfuuye baákize + turáazi iyó barí ++ bóose bari mu minwe y'íncutí + cáanké bari
300 iwaábo muhírá + cáanké abaánda bari kw'iparuwaási i Bururí ++

301

302 L1JH hari ahó mwiibáza kó seminaári izoosúbira kwi- + izoosúbiira guháva yúgugururwa vubá
303 ++

304

305 L2H turavyízigiyé caane ++ twee twiifuuza kó -h ++ abo báansi batoga- + batoodusiga mu
306 gatsínde ++ baáradutéeye + batwiicira abána bameeze nee:za b'íntoóre b'ábanyábweenge
307 b'úmutíma ++ {ici sa voix devient mélancolique} batoora ngira + abarúsha abaánda ubwízá ++
308 baratúbabaza turatúuntura ++ twaárahéekuuwe + aríko ++ ingoga ntízaáciitse + turíifuuza kó iyo
309 seminaári yoosubíra i- + ikanága + abána baárabínyemereye ++ bararemye bagira bati ++ twe
310 túroonse ikidúkiingira + twoogaruka kukó twaári túmerewe nézá turáazi kó -hh ++ ibiintu
311 vyóose hárya vyaageendá nézá ++ tweebwé reeró + turíifuuza kó vubá na vúba ++ bíshobotse +
312 twoosúbira tugáatangura tukíga + iseminaári igasúbira kubá iseminaári + tugasúbira kurerera
313 Uburuúnda na ekleziyá + tugasúbira kurwaanira amahóro ukó twaámye ++ kaánda + turabóna kó

314 twaátsiinze mberé ní co gitúma -h + tugoombá -h + gusúbira kurera + abáana báasu (sic) báacu
 315 baáaraanse gucáanamwó + baréemera barapfá bázira ++ beénewáabo + hari n'ábó ntaababariye
 316 nuúmviise ++ beémeye + haakó buumvá mweéne wáabo arikó araborooga ++ ivyo ntibaáraba kó
 317 arí Umuhutú cáanké ari Umutuutsi + barageenda baramúteekera + kaáandi báazi kó + abo báansi
 318 bacá bágaruka ++ bakabúica#hari abaápfuuye bárikó bateekera baáandi ++ hari n'abaápfuuye
 319 bákomera amashí imáana bati + mukamá ++ bágirire ikigoongwe aba báansi + ntíbaazí icó
 320 bakorá ++ ivyo vyóóse biraturemeesha + {il avale la salive} bigatuma tógira tuti + icó twaákoze
 321 + ntícaápfuuye ubusá ++ nooné híngé dusubúire dukoré igikorwá hh imáana yadúshiinze tureré
 322 abáana tubakuúnde tubakuúndiishe -hh + imáana tubakuúndiishe abaantu + tubakuúndiishe
 323 igihúgu + amahóro uko ního azóorúha akabóneka murí iki gihúgu cáacu {montage}
 324
 325 {intermède musical}
 326
 327 L1JH iyo umuuntu: ++ abuzé uwó akuundá ++ hari ahó yaamá agíra ati ++ kuúmbe: ++ iyó ngira
 328 gúrtya ++ umuuntu waanje + yari gukíra + mwiiyumviira + mweebwé mwíiyumviira ++ hari
 329 ahó mugirá muti iyó tugirá dúrtya: ++ a-abáana báacu baári gu- baári gukíra ++
 330
 331 L2H ni ukurí síndakubéesha ++ abáana nabákuunda nk'áabáana baanje ++ abáana naréze kuva
 332 bamwé bári ku- mu y'índwi gushika -hh bakuré baha- + bamwé boroonse *diplômes* vubá + ni
 333 abáana twaákuundana baámbarira amabaanga meénshi ++ twuúmviikana twaári dúsaangiye
 334 ibiintu yíinshi ++ narábabaye + narátuuntuye -hh ++ aríko ++ ndakubaríre iyó ndoonkó ico nkorá
 335 ++ kugíra nkiingíre abo báana ++ narí kubakiingira ++ jehó ntáa kiintu niibáza ++ ku
 336 bw'úmuuntu narí gukóra ntaákoze ++ ikiintu cónyené ++ ntaákoze ntaámenye n'úukó duteerwá
 337 ++ ntaa kíindi je mboná narí gukóra ++ ivyó nashóboye gukóra vyóóse je narábikóze ++
 338
 339 L1JH ee hari ahó wiibáza uti: + iyo ndoonká abaantu baamfashá bagakóra uku bagakóra uku'u
 340 ++ kó: ++ twaári twaakéekeranije- twaakéekeranije ibiintu + uti hari ahó ibiintu bitaári
 341 kugeenda ukó vyaári bímeze ++
 342
 343 L2H ni ukurí urupfú rujaana n'ímpfáané²²⁹ ++ singoombá gushíra ikosá ku muuntu n'uúmwe -hh
 344 ++ uvúze ngo iyó nk'úukó babivugá mu gifaraánsa uvúze ngo iyó n'ígisagára caa Paris ngo
 345 woogishíra mw'iicúpa -hh ++ noovúga ngo iyó ++ {il fait un click bilabial}²³⁰ ni ukurí + ntáa
 346 mubáanyi yagóomvye kutwíiciisha + narábitóohooje néezá ++ ntáa musirikare yagóomvye kó
 347 dupfá narábi- tóohooje néezá na vyó nyéne kaáandi ndavyíibáza ku mutíma -h ++ nooné reeró +
 348 nootaangúra kuvúga ngo iyó tugirá iki iyó tugirá iki ntá ho nooshiká ++ je niibaza kó ++ imáana
 349 yagíze icó izí + tu-kiyobewe gusa kukó tukirí abaantu + tutaráaroonka urumuri rukwiiyé ++ na

²²⁹ Normalement, il s'énonce comme « *urupfú n'ímpfáané birajaana* » ou « *urupfú n'ímpfáané birageendana* »

²³⁰ Ce click est utilisé pour exprimer soit la colère soit le regret

350 yó ahaáandi ++ ivyaábaaye vyaárabáaye ++ níturiré twihánagure + duhozánye + ibiíndi na vyó +
 351 imáana izoobidusiguurira haanyuma +
 352
 353 L1JH nooné + n'áahó muríko murahakana ngo- ngo : ntidúkoreeshe iyó ++ iyó ba baa- ++
 354 sirikare yáa makamyó atatu ++ mwaári múboonye + ajé ++ iyó atabaandáanya ajá ku Muníni
 355 akabaandaanya: ++ kw'iiseminaári y'í Butá nk'úukó mwaari mwáabisavye ++ ntimubona y'úukó
 356 + ivyaáshitse ngirángo bitaári guháva bíshika ++
 357
 358 L2H kuumbúre iyó baazá ++ ivyaáshitse ntívyaári gushika ++ mugábo jeewé + sínzí igitúma
 359 bataáje + kaáandi sínshobóra kubísiguura ++ ivyo reeró + ngira mwoobaza ababíjeejwe kúumbure
 360 ngira hari iziíndi ngoórane zaáshitse je ntaazí ++ ivyo sí je noovyíishura + mugábo ikiíndi
 361 noovugá ++ ní kó abasirikare ukó baárhó kwóóse ++ abaké baári báhasanzwe ++ baarakóze +
 362 néézá caane ++ baarakíngiye abó bashobóra + bamwé insáse zaárahéranye ++ kaáandi mu
 363 báansi ++ beénshi baárapfúuye+ baárahagúuye ++ twaákiingiwe n'aábo baári báhari+ baarakóze
 364 néézá -h + abo na bó bataáje + ingoórane baágize jeewé ntá zo noosigúura ++
 365
 366 L1JH mbeé: + kó mwaári mwáabasavye: + mukabábwiira ++ e: ivyó mwiicúra ++ booba +
 367 bárarabwíye bati: + ntituzá kubéera ibi n'íbi n'íbi n'íbi + booba bárarabwíye bati + bwáa
 368 buundí mwaadusabá: ++ abaantu baazá kubakiingira + igitúma: + tutaaje + twaari dúfise
 369 ingoórane izi n'ízi n'ízi n'ízi +
 370
 371 L2H jeewé ngira kubéera umubabáro baansanzemwó + ntá co baámbariye + ntaa muuntu
 372 twígeeze túvugana + ivyo biintu + ahó ibára rigwiiríye + búkeeye + nó ku maziiko + n'íyíndi
 373 miínsi yakúrikiye -h + ntá we twaáshoboye kubónana ngo ambaríre + ingoórane zaábaaye izó arí
 374 zó ++
 375
 376 L1JH mbeéye + abasirikare baári básanzwe + bábakiingiye ++ e: + mwaambwiye y'úukó: +
 377 boobá ba:- bátaáshika: + n'ícúmi + abo'o basoda nóoné + mubona báari bákwiye +
 378
 379 L2H oya baáraréenga cúmi naababáriye harihó nka cúmi n'uúmwe cáanké cúmi na bábiri +
 380 baahora bári kw'iiseminaári báhagize imiínsi myíinshi ++ harihó n'ábaáandi nka munaáni baári
 381 báaje bávuuye i Bururí + abo ntíbaári bákwiye ní vyó + kukó twaáteewe n'ábaantu isínzí +
 382 bafisé inkoóho nka bóosi b'íbikóokó -hh + n'áahó ngira haári kubá abasoda + ijana cáanké
 383 amajana abiri + atári abaázi kugwaana + na bó nyéne b'íbikóokó ní ukurí + ibára ryaári kugwa
 384 na hó nyéne + abo baantu baáradukániye + basa n'ábaátwiiteguuriye rwóóse + kutunyika + haári
 385 hákwiiye abasirikare beénshi caane ++
 386
 387 L1JH mbeéga murí abo báansi boobó: ++ mwaárashóboye kubóna nk'ábaáhasize: ++ ubuzima +
 388 tuvugé kó + mwaambwiye kó abasoda baágwaanye + harihó murí abo báansi abaápfuuye +
 389 níbaabá báhari + baangana gúte ++

390
391 L2H jeewé uwó niiboneye ní umwé n'ámáaso yaanje+ siinzi ingéne yapfúuye + ategerezwa
392 kubá yárashwe n'úmusoda ivyó arí vyó vyóóse + twaámusaanze ++ arí imbere + ikizíga kírí
393 imbere + y'úburáaro bw'áabána + muunsi y'ingazí -hh ++ naráanasávyé y'úukó + tumwoóza
394 tukamúhaamba nk'ábaándi imána ni yó izóocá urubaánza + narámwiiboneye uwo umwé +
395 abaándi báarimú hari abaári biinyegeje mu mwóonga baáraambáriye baáboonye bábacaanyekó
396 imiviyímba ++ umukózi + uwutéeka mu gikoóni iwaácu ++ yarátubariye kó baámufashe + mu
397 mwóonga + muunsi y'íseminaári + baáciye bámubarira ngo yiikóre ikizíga + araciimbira +
398 aragíhaamba wé nyéne ++ n'ábaándi baátwaaye + bavuga kó ku mituúmba bavuga baáhuura +
399 bíikoreye ibizíga + baárapfúuye + kuumbúre baáshika nka cúmi ++ cáanké baárarénga++

400
401 L1JH abo baári báabatéeye nyéne ++ mwaárashóboye kubábona n'ámáaso yáanyu ++ urupfú
402 noovuga kó rwaáciye: + imbere yáanyu mweebwé mwaáshoboye kurókoka ++ baári báambaye
403 gúte + baári bámeze gúte + baávuga: e: indími izíihé + e : caánke ibigwaaniisho baári báfise
404 vyooba arí nk'ifbiihé ++

405
406 L2H jeewé urúumva narí níinyegeje ahaantu ntaáshobora kubábona néezá + narábabóonye gusa
407 bágiseruka + jeewé abó nabóonye baári báambaye impuúzu z'ígisoda ++ mugá hari abaáciitse
408 kw'iicúmu + abána beénshi baábiimo-boneye incúro ka-kaangáahé + bavuga kó baári
409 báambaye iz'ígisoda bamwé + abaándi nk'ábakoóbwa baári báambaye amajipo + n'ábaándi baári
410 báambaye amabutura + mugábo beénshi bavuga kó baári báambaye iz'ígisoda + hari ababízi
411 abarezi beénshi baábaboonye kukó ++ hari abaákiingiwe n'ímána baárasa bári kumwé nkó mu
412 gitooke- umwé béegamiye igitooke kimwé + aríko bagakíra + baárababóonye reeró + barabízi
413 néezá ++ inkoóho baári báfise je ntá zo nabóonye aríko bavuga kó + zaári inkoóho zikoméye ++
414 jeewé + narázuúmva ku matwí ++ báriko baraándasa + zaári inkoóho zikoméye rwóóse-
415 \$\$\$ {coupure de l'enregistrement} hm mwaambajije: indími baávuga + je nuúmviise bávuga
416 igiswáahiri beénshi + baávuga igiswáahiri ++ abaándi baávuga ikiruúndi ++ abo narábiíyumviye
417 kukó + baári haáfi haáfi yaanje rwóóse ++ niibaza kó haárimwó n'ábanyámahaánga reeró ++

418
419 {intermède musical}

420
421 L1JH e: mwítegereje + ntimuboná y'úukó: + *diocèse*: ++ ya Búurú + kó ihoomvyé abaantu +
422 batarí bakéeyáa + e : háaba mu bazóoháva búteguurira kubá: ++ abapátíri + cáanké: ++
423 biitéguurira kuzóobá báraanguura ayaándi mabaanga: + e: + e: y'ígihúgu +

424
425 L2H egóo ní ko *diocèse* ya Búurú + irahoomvye rwóóse abána: -h ++ boobaayé kúumburé
426 abapádiri abaándi + bookóze aya mabaanga ahaambáaye mu gihúgu ++ aríko sí *diocèse* ya
427 Búurú yóonyené ihoomvyé ++ twe twaari túreze abána be- bó mu ma *diocèses* meénshi ++
428 Bujumbura +Gitéga + Ruyigí + n'áyaándi ma *diocèses* -h ++ abána baava mu ma provinces
429 areengá cúmi n'aábiri ++ ni gihúgu cóóse caáhoomvye ++ si *diocèse* ya Bururú si *province* ya

430 Bururí + cáanké *province* imwé yahóomvye -h ++ ni igihúgu cóóse ca:-ciitse amabóko + kukó -
 431 h+ abo báana bookoreye igihúgu cóóse ++ abíhebeye imáana boofashije ekleziyá yóóse ++
 432 duhoomvye twéése -hh++ umuuntu ++ yoogeendá mu bitaro akaraaba abaácitse kw'iicúmu ++
 433 níhó yootegéera néézá kó ++ twaábuze abáana b'íntáará zóóse abáana b'áma *diocèses* yóóse ++
 434 abáana b'úubwóoko bwóóse ++ kaáandi noobisaba ++ abacúijijanya imítíma ++ abavúga vyíinshi
 435 bidatuúmbéreye kó ++ boogeendá ahó abo báana bagwaariye -h + bakabábarira ++ bakabéereka
 436 + na bó nyéne bakíibonera kó + ivyaábaaye vyaáshikiye Uburuúndi bwóóse ++ jeewé niibaza
 437 kó + ivyaábaaye twoobifatá uko ++ tuka:- gumya umutíma + ntidútaanekó ishavú +
 438 ntitwíiyumviire vyíinshi bitumá:+ bíibabaza bavyéeyi bisubíra kutúbabaza na twe kaáandi {cette
 439 dernière phrase est dite au bord des larmes} + atáa n'uúmwe yíifuurije urupfú ++ abo báana izo
 440 ntoóre záacu ++
 441
 442 L1JH kugíra : + uruhágarará ruheré + abaantu babifisekó ivyíiyumviiro vyíinshi ++ hari
 443 abíibaza bati + abaáteeye Uburuúndi + boojá hamwé na reeta + bakagániira + bakabúumviira :
 444 icó bagoná + igitúma bíica : + abáana + inzoyá + abagoré+ igitúma básaambuura + bíica : + inká
 445 + bakazica amacebé n'ámabéere + n'íbiíndi ++ abaáandi bakavuga bati + ntaa kwicarana
 446 n'úumwicáanyi + nooné ivyo vyíiyuumviro + paatiri Zaakariyá Bukurú + umuyoboosi wa
 447 seminaári ntóoyá y'í Butá + abivugakó ikí +
 448
 449 L2H muumbabárire ní ukurí ++ ububabáre mfisé n'íntuúntu mfisé kó nabúze abáana nakuundá +
 450 ivyo biintu vyaa poritiíke ++ sínshaaká kubívugakó n'íkiintu na kímwe# icó niifúza ní kó -h ++
 451 Uburuúndi bwookirá tukaroonka amahóro + icó niifúza ní kó + abavyéeyi boosubíra bagaheeka
 452 murí iki gihúgu ++ inzira zóóse zoocaná- nzi kó + amahóro yooshika murí iki gihúgu
 453 tukaruuuka -hh- ++ ibííndi na vyó + ndi umupáadiri ní vyó ++ aríko ivyaa poritiíke ++
 454 síniifúza nó kunábivúgakó n'íjaambo ubu ++ muráazi kó ++ binagóoye ++ jeewé reeró +
 455 muumbabárire kubéera ivyó ndímwó + sínshaaká kugira icó noovugá + icó niifúza gusa ní ukó
 456 + igihúgu cáacu coobámwó amahóro -h + agatsímbatara -h ++ abavyéeyi bagasubíra bagaheeka
 457 murakóze ++
 458
 459 L1JH eegó + mugábo + abo báana + mwaábuze paatíri ++ baázize: ++ ivyíiyumviiro vyaa
 460 poritiíke ++
 461
 462 L2H baázize ivyíiyumviiro vyaa poritiíke bátarí murí vyó + jeewé icó nabíigiisha kwaári
 463 gukúundana kwáari gufátana muunda kwaári ukudácaanamwó -hh ++ ní vyó baákoze
 464 ndabashiimiye + biraandemeesheje -h+ bizóoreméeshe n'ábaáandi Baruúndi bóóse bamenyé kó
 465 kó umutí + waa mbere urí hó + arí ugushíra hamwé + Abahutú n'Ábatuutsi ++ tugasúbiza hamwé
 466 tukabóna kó ataa buúndi buryó bwó kubáhó atári kwuúmviikana + ukubáana + ukuvúukana
 467 {montage}
 468

469 L1JH iryo yícwa ry'aábo: baseminaári: + b'i Butá: ++ abaantu beénshi + amashírahamwe
470 meénshi + hárimwó n'amashírahámwe mpuuzamakuungu : + yarávyíyamirije + yaríyamirije
471 reeró + abo bícanyi ++ umuyoboozi mukurú wa: + UNESCO + aherutse gusohora itaangazo +
472 ryiiyámiriza + ubwo bwícanyi + dutegé amatwí mugeenzi wáacu + RST

473

474 {montage}

475

476 L6JH umoyoboozi mukurú wa UNESCO Frédéric Mayor (sic) yaasohoye itaangazo + ahó
477 yiiyámiriza ubwo bwícanyi bwaágizwe n'imirwi y'áabícanyi + biitwáaje + ibigwaanisho ++ ati
478 ico gitéero caábaaye kurí iryo shuúre + ní ikibí kibiishé + kikaba cáahitanye abáana ata co bazirá
479 + kikabuza kaándi kazóozá k'ábanyéeshuúre basaanzwé arí bó cízigiro c'Úburuúndi bw'eéjo +
480 bw'ábavúukanyi ++ ishírahámwe UNESCO ryó ryiíshiinze inyígiisho ubumenyi n'ímico kaamá +
481 rikaba ríbabajwe caane n'uúbwo bwícanyi bubá mu mashuúre + ahó abáana baroonkéra
482 ubumenyi + n'ízííndi nyíifato zibeeréye umubáano ++

483

484 {montage}

485

486 L1JH mu guhéraheza + paatíri Zaakariya Bukurú+ umuyoboozi wa seminaári ntóoyá +
487 yaráshikiirije ijaambo + abavyéeyi baáburiye hamwé + ibiboondo ++

488

489 L2H nagira ní ukurí + n'úmutíma waanje wóose + noongére mpozé + abavyéeyi twaáburiye
490 hamwé ++ bavyéeyi ++mwaári mwáaradushínze abáana mútwiizigiye ++ abáana baáhora
491 babátaaha-bátaaha i muhirá ++ bábabarira kó: + bimezé néezá:++ túbatuunze néezá +
492 túbakuunda túbakiingira dúkora ivyó dushobóye -h + kugíra biigé -hh ++ bakoré ibaanga ryáabo
493 ry'ábanyéeshuúre -hh ++ twaári dúfise abáana b'íbítaángaaza murabíizi + abáana baákuunda
494 imáana baákuunda -hh + ibikorwá + ba-biígá néezá ivyo murabíizi-hh + nooné ++ nagira ivyo
495 vyaábaaye ntibíduce inkókorá { *sa voix devient étouffée à la dernière phrase* } caane cáane +
496 mukiré ishavú ++ umwáansi ++ yarátwíciye abáana + ubu na hó yooba atwíciye ubugíra kabiri
497 hamwé + yootuma dúcaanamwó naátwe ++ tugata umwíikomo ku baándi + tukáankana + yooba
498 adútsiinze hamwé yoodusigamwó urwáanko + n'úburozi -h ++ bw'ámacáakubíri ++ nooné +
499 ndabasaba kó+ mwookwiigúmya twóokwiigúmya twéése ++ tukariindiira imáana ++
500 ikazooduhoza na yó ++ ikazoodusiguurira ++ ivyaábaaye ++ ikiíndi nagoombá kubáhoreesha
501 abavyéeyi beénshi ntítuzóoshóbora kubónana + bamwé ntítwaári túuzinanyi -hh ++ nagira
502 ndababárire kó abáana báabo -h + baáshoboye kwíteguura néezá + beénshi + baári mu
503 kanyámunéezá k'íjuru ++ ibiintu tutuúmva twéése ++ nooné + reeró + ako kajaambo
504 kabateekaaniishe abáana + baágiye béera nk'inyaánge -hh ++ imáana izoobaakira mu mahóro -h
505 ++ iriíndi jaambo -h + narií mfise + ryaari abáana basigáye baáciitse kw'icúmu ++ baáragúuye
506 igihúumurá ní vyó + aríko na bó nyéne ++ bahuumúre + baráazi ingéne twaári túbaanye baárazi
507 -h + ivyízá vyaári hárya iwaácu -h ++ bavyíibuke + basabíre abaápfuuye ní kwo + aríko na bó
508 biigúmye + tuzóosubire + kurwaana urugaamba twaárimwó rwó + kuroondeera amahóro +

509 rw'úkuyasaba imáana + bízigiye + biizígire hamwé naánje + twiizígire twéése kó + iki gihúgu
510 kizóorúha kikabamwó amahóro ++
511 {indicatif musical}

512
513 L1JH ncutí: + naámwe : + bagéenzi :+ mwaadutezé amatwí kuva ikigáaniro cáanyu akarí ku
514 mutíma + kígitaangura+ turabashiimiye + turakeengurukiye reeró + paatiri Zaakariya + n'ábaándi
515 bóóse twaagaaníriye + turakeengurukiye reeró: + n'ábaándi boose twaafatánije kugírango +
516 ikigáaniro gishobóre kubashikiira + uku + mucuúmviishe ++ turashiimiye reeró: + na RRV ++
517 twaari twáataanguranye mur'i kíno kigáaniro + mugábo murí káno kaánya tukaba turí kumwé
518 na: + PAB + ikigáaniro nk'úukó vyaamá bígeenda imiínsi yóóse ku wa muúngu +
519 mwaagiteguuriwe na: + ZBA ++ ni ahó ku wamuúngu uzá reeró + nk'áahó twaataangúriye

520
521 {fin de la transcription}

522

523 Traduction de l'élément numéro 1

524 L1JH Chers parents et amis, qui écoutez la radio du Burundi, nous vous saluons et nous vous
525 souhaitons un bon dimanche. Comme d'habitude, c'est le moment de suivre votre émission «
526 *Akari Ku Mutíma* « [ce qui vous tient à cœur]²³¹, émission que vous écoutez tous les dimanches à
527 cette heure {intermède musical}

528 Cela fait 4 ans que notre pays, le Burundi, voit mourir ses enfants qui meurent aux mains de ses
529 propres enfants, tués par ses ressortissants qui se basent sur des divisions « ethniques » et
530 idéologiques. Il y a déjà eu plusieurs morts, et les dégâts matériels ne se dénombrent plus non
531 plus. Ces tueurs (de masse) qui sèment la désolation ne reculent devant rien. Ils tuent les enfants,
532 les bébés, les femmes, les vieux et les vieilles, en prétendant qu'ils sont en train de libérer une
533 « ethnie », alors qu'aucune « ethnie » n'est à libérer.

534 Ce matin nous allons vous parler de comment ces tuteurs ont attaqué le Petit Séminaire de Buta.
535 Nous allons parler de comment tout s'est passé. Nous l'apprendrons de celui qui l'a vécu, celui
536 que la mort a frôlé ce jour-là mais qu'elle n'a pas voulu emporter, un de ceux que ces anges de la
537 mort cherchaient. Il s'agit de l'Abbé Zacharie Bukurú, Recteur de ce Séminaire de Buta.
538 L'émission c'est *Akari ku Mutíma*. À la Présentation, ZBA ; et à la cabine du son, il y a RRV.
539 ##### {chant religieux en kirundi}

540
541 L1JH Revenons sur l'attaque qui s'est déroulée à Buta. Quand nous avons causé avec l'Abbé
542 Zacharie Bukurú, il était encore dans le deuil. Il était encore dans la douleur d'avoir perdu des
543 jeunes gens qu'il avait élevés depuis qu'ils étaient en 7^e année, et qui avaient alors grandi, qui
544 étaient sur le point de terminer le cycle supérieur, avant de se faire tuer par ces tueurs (de masse).
545 C'était évident qu'il était encore très attristé, mais un homme reste un homme, et c'est dans les

²³¹Ou mieux, « Préoccupation d'Esprit »

546 difficultés que l'homme se manifeste. Il a accepté de nous dire comment ça s'était passé. L'Abbé
547 Zacharie Bukurú.

548

549 L2H La façon dont ça s'est passé, c'était, je crois, un mardi, le vingt-neuvième jour du quatrième
550 mois, le mois d'avril. On se rendait au salut du drapeau quand on a entendu des fusils tonner de
551 loin. Après le salut du drapeau, je me suis dépêché vers la route pour aller demander ce qui se
552 passait. On me dit que c'était les vilains-là qui tiraient là-bas du côté d'Inanzegwe.²³² C'est très
553 loin, c'est à plus de vingt kilomètres. Je suis revenu au Séminaire et j'ai pris le véhicule, je me
554 suis rendu à Bururi pour demander ce qui se passait. Je cherchais les responsables militaires pour
555 demander ce que je devrais faire. J'ai trouvé qu'ils étaient déjà partis eux-aussi voir ce qu'il en
556 était. Euh, au retour, j'ai croisé les responsables administratifs. Eux aussi venaient nous voir pour
557 qu'on tienne ensemble une réunion afin de voir comment se protéger. Ils m'ont dit qu'ils allaient
558 se rendre au Séminaire de Buta et à Kiremba pour y tenir des réunions. Je suis parti et je les ai
559 attendus, tout en faisant des sauts à la route de temps à autre pour demander si quelqu'un aurait
560 des nouvelles. Par après, vers 13h30, on nous a envoyé des responsables administratifs pour
561 qu'on tienne une réunion. Ils ont eu une réunion avec nous et les éducateurs, ainsi que les
562 militaires qui étaient en poste à Buta. Ils nous ont dit que la situation était préoccupante, que les
563 ennemis-là s'approchaient de nous, qu'ils nous faudrait voir comment se protéger. Ils nous ont
564 informés de toutes les manières dont nous pouvions nous défendre.

565 Ils avaient arrêté le flux de réfugiés qui venaient de Munini. Ils les ont cantonnés près de l'école
566 primaire de Buta. C'étaient pour que ces ennemis ne se faufilent pas entre eux pour venir nous
567 attaquer ou attaquer Kiremba ou Bururi. Après la réunion, nous avons XXX les choses graves,
568 nous avons dit : « Cherchez-nous beaucoup de militaires pour notre protection. A dix-sept
569 heures,²³³ nous devons tenir une réunion nous autres éducateurs avec les militaires qui étaient en
570 poste surplace. A dix-sept heures et quart j'ai constaté que les autres [militaires]-là n'étaient pas
571 encore arrivés. C'est alors que j'ai dit aux enseignants : « vous qui êtes ici, réunissez-vous et
572 étudiez comment nous pouvons nous protéger, moi je file à Bururi pour chercher des éléments
573 qui viendraient nous protéger ». Arrivé à Bururi, j'ai cherché les responsables militaires ; j'en ai
574 rencontrés certains, les autres, je ne les ai pas trouvés. Je leur ai dit : « Voyez-vous, l'ennemi
575 nous approche, s'il vous plaît, envoyez-nous beaucoup de troupes pour la protection des enfants
576 du pays, pour qu'ils ne meurent pas ». Certains des responsables n'étaient pas là, nous sommes
577 allés en chercher d'autres, nous ne les avons pas trouvés. On m'a dit : « Vas attendre, nous allons
578 vous téléphoner ». Quand je suis allé à l'évêché pour attendre, j'ai rencontré un autre haut gradé
579 de l'armée à qui j'ai demandé : « Où en est-on avec l'envoi de renforts ? Je vous en prie,
580 envoyez-nous beaucoup de militaires ». Mais à propos, ce responsable m'a dit : « Oui, n'ayez

²³²Chaîne de montagnes dans le Sud du Burundi

²³³ À noter que le temps dans l'original se dit littéralement «onze heures»; c'est parce qu'en kirundi, on compte les heures d'un jour donné à partir non pas de minuit mais plutôt de 7h du matin, laquelle devient « une heure » ou *saa kumí n'iimwe* (*supra*, 4.1., page 141)

581 pas peur, nous allons vous protéger, et puis par ailleurs, ces ennemis ont rebroussé chemin et
582 sont allés vers Vugizo «. C'est ainsi que je me suis calmé et que je suis allé attendre l'appel
583 téléphonique. J'ai attendu pendant deux heures. Je n'avais pas d'essence et il faisait nuit et j'étais
584 seul. C'est alors que je suis rentré, espérant rencontrer d'autres responsables militaires à qui je
585 demanderais de nous envoyer des renforts pour nous protéger. A ceux que je croisais, je
586 demandais : « Auriez-vous vu des militaires se dirigeant vers Buta pour nous protéger ? », «
587 Nous les avons vus, ils allaient vers Buta ». Arrivé à Itaba, c'est à mi-distance entre Bururi et
588 Buta, j'ai vu venir beaucoup de militaires dans des camions. Je me suis alors dit : « Nous
589 sommes sauvés ». C'est alors que je suis rentré sur Buta pour l'annoncer aux enfants. Mais à
590 propos, quand je me rendais à Bururi pour la première fois, pour la- vers 17h30, j'avais croisé
591 trois camions remplis de militaires qui venaient à Buta, à environ un kilomètre. Ils s'étaient
592 arrêtés et je leur ai demandé : « Vous venez nous protéger «? « Oui », répondirent-ils. Et moi de
593 les suivre, j'allais d'ailleurs annuler mon voyage vers Bururi. Arrivés tout près du séminaire de
594 Buta, ils se sont arrêtés. Je leur ai demandé : « Pourquoi vous arrêtez-vous «? « Nous allons voir
595 où les responsables militaires nous ont dit de nous déployer ». Je leur ai dit : « C'est ici même
596 que vous allez vous déployer, c'est nous-même que vous allez protéger {rires brefs}, il y a même
597 des jeunes séminaristes, et un peu plus loin, des éducateurs, ne quittez-donc pas, je vous en
598 supplie ». Et ils m'ont dit : « Attends un peu qu'on se rende à Munini pour voir la situation, nous
599 allons revenir après ». Mais je ne me suis pas senti beaucoup rassuré. C'est ainsi que j'ai
600 continué vers Bururi.

601 Je reprends donc à partir d'où j'étais rendu. Au retour donc de Bururi, la nuit, vers 20h et demi
602 21h, c'est- l'enfant qui représente les autres, celui qu'on appelle le doyen, avec son adjoint, ils
603 sont venus me dire : « Monsieur l'Abbé, nous avons peur. Comment alors allons-nous protéger
604 « ? J'ai commencé alors à leur parler de toutes les réunions qui se tenaient, de ce qu'on m'avait
605 dit à Bururi. Je leur ai dit aussi que je venais de voir des militaires arriver, que certains d'entre
606 eux étaient déjà ici, à bord de trois camions, en plus des autres que je venais de voir arriver à
607 Itaba. « Nous serons sauvés, ils vont nous protéger, restez donc calmes », leur dis-je.» Sinon,
608 vous savez déjà la façon dont nous nous protégeons : nous allons à l'étage, c'est un endroit où il
609 est facile de nous protéger. Il y a seulement deux escaliers, si nous laissons deux militaires qui
610 continuent à tirer, personne ne peut y entrer. « Quand je leur ai demandé, 'Que pensez-vous, à
611 votre avis, que nous devons faire ?' », les enfants m'ont dit : « Euh, nous pensons que nous
612 devrions montrer la garde nous aussi». Je leur ai dit : « Mes chers enfants, si vous montez la
613 garde au rez-de-chaussée, ils vous tueraient tous quand ils arriveront, vous voyez vous même
614 comment les lieux sont aménagés, vous n'auriez pas d'issue de secours, et vous n'êtes même
615 pas armés. De toute façon, même si vous montez la garde, cela ne servira à rien. Je leur ai dit «
616 puisque nous avons beaucoup de militaires pour nous protéger, calmez-vous ». Ils l'ont bien
617 compris. Je leur dis encore, allons ensemble l'expliquer aux autres élèves ». C'est ainsi que j'ai
618 rassemblé tous les élèves et que je leur ai dit tout ce qu'on avait passé la journée à faire, comment
619 je m'étais dépêché partout à la recherche de ceux qui viendraient nous protéger. Je leur ai dit que
620 certains d'entre eux sont...déjà arrivés sur place, que d'autres allaient venir. Je leur ai parlé de

621 ceux qui étaient déjà avec nous avant. Je leur ai ensuite dit le plan que nous mettons d'habitude
622 en action quand il y a problème, comment nous nous mettons tous ensemble dans ce bâtiment en
623 étage d'où on nous protège tous.

624 Les enfants ont fini par comprendre, difficilement, mais je voyais que la peur était toujours en
625 eux. Ainsi, nous sommes allés nous coucher. C'est au matin, quand nous partions nous coucher,
626 que la catastrophe s'est alors produite. Elle s'est produite le matin, quand les enseignants qui
627 avaient monté la garde, ainsi que quelques enfants qui l'avaient fait à mon insu, étaient allés se
628 coucher, après qu'ils eussent fini [de monter la garde] ; c'est alors que la catastrophe s'est
629 produite. Quand ils sont arrivés, moi, ce que j'ai fait, quand ils ont tiré la première balle, je me
630 suis levé et je me suis précipité vers la fenêtre, j'ai ouvert la fenêtre, et j'ai vu une foule
631 nombreuse de personnes habillées en militaires se dirigeant vers le séminaire, déjà à l'intérieur.
632 J'ai ouvert la porte pour aller protéger les enfants et mourir avec eux, car c'est ce que je leur avais
633 promis, leur disant : « Quand ils vont attaquer, nous serons ensemble ». Je savais (sic) qu'ils
634 viendraient d'en haut en tirant et qu'on se mettrait ensemble avec les militaires pour leur barrer la
635 route. Quand j'ai vu qu'ils étaient déjà là où j'allais me rendre, j'ai rebroussé chemin et je suis
636 passé par la porte arrière et je m'y suis barricadé. Et c'est de là que j'ai suivi le déroulement de la
637 catastrophe. Il leur a été impossible de m'atteindre moi aussi. Ils ont tiré sur ma chambre. Ils
638 ont... regardé partout, sous le lit ; endommageant tout ce qu'il y avait et emportant le reste (sic).
639 J'ai entendu des fusils indescriptibles, au moment donc où on exterminait les enfants et qu'on
640 tirait sur les éducateurs. Il n'y a personne qui n'ait pas été attaqué.

641
642 L1JH Pourquoi est-ce que, à votre avis, les autorités militaires n'ont rien fait, alors que vous les
643 aviez appelées au secours en, leur disant : « Nous avons le pressentiment qu'on pourrait nous
644 attaquer » ? Pourquoi alors, à votre avis, ils n'ont rien fait, alors qu'ils étaient au courant ?

645
646 L2H les principaux responsables militaires ont fait quelque chose. Vous savez qu'il y avait déjà
647 des militaires qui venaient de passer plusieurs jours ici. Il y en a encore un peu qui étaient venus,
648 Euh, nous protéger, eux ils étaient environ huit ou dix. Quant aux autres-là qui ne sont pas venus,
649 je ne peux pas savoir pourquoi, mais je pense que personne n'a cherché à nous faire tuer. Je crois
650 que c'est justement ces ennemis-là qui les ont semés en feignant de retourner dans les vallées de
651 Vugizo où ils étaient, pour retourner la nuit à l'insu des militaires. Moi, je pense qu'il n'y a
652 personne qui aurait cherché à nous faire assassiner, eux aussi nous aimaient, ils aimaient les
653 enfants, ils aimaient le pays. C'est juste parce que l'ennemi a trompé notre vigilance, il a trompé
654 leur vigilance.

655
656 L1JH Il se raconte qu'il y avait Euh, d'autres militaires qui étaient venus même d'autres camps,
657 qui seraient- que des militaires seraient là-bas dans la Province de Bururi. Euh, parmi ces
658 militaires qui étaient venus d'autres camps, il y en aurait qu'on avait désignés pour la protection
659 du Séminaire de Buta, mais ces militaires ne seraient jamais arrivés Euh, à destination. Où se

660 seraient-ils rendus ? Serait-ce vrai que ces militaires avaient été déployés pour se rendre au
661 Séminaire de Buta mais qu'ils n'ont pas pu y arriver ?

662

663 L2H Ce n'est pas quelque chose que je maîtrise.

664

665 L1JH Les trois camions que vous nous avez mentionnés, ne les avez-vous plus revus ? Ont-ils
666 continué leur descente vers là-bas, à Munini comme vous l'avez dit ?

667

668 L2H Je ne maîtrise pas ce genre de choses, moi. Les pratiques militaires, l'organisation de la
669 défense, c'est eux qui les maîtrisent. Moi j'ai cru qu'ils allaient organiser une planque là-bas. Je
670 ne saurais répondre à cette question, je ne sais pas ce qui s'est passé.

671

672 L1JH Y-aurait-il eu des signes avant couleur qui montraient que le Séminaire de Buta allait être
673 attaqué ces-jours-là ? Aviez-vous des indices ?

674

675 L2H Je n'avais aucun indice, car si j'en avais eu, si j'avais su que nous serions attaqués, j'allais
676 mettre les enfants à l'abri. Je les aimais comme mes propres enfants, et je tenais à ma peau moi-
677 aussi. Si j'avais su que je serais attaqué, que nous serions attaqués, je me serais mis à l'abri.
678 Donc, il n'y avait aucun signe qui indiquait que nous serions attaqués. Aucun. C'est vrai que les
679 enfants m'ont demandé si j'aurais des lettres qu'on envoie d'habitude [aux futures cibles] et je leur
680 ai juré que « Non », et je dis(ais) la vérité. Je n'ai jamais reçu d'écrit ni de confiance de qui que
681 ce soit me disant « vous serez attaqués ». Si je l'avais su, j'aurais mis les enfants à l'abri et je me
682 serais sauvé moi aussi.

683

684 L1JH Euh, on a attaqué le Séminaire de Buta, il y a eu beaucoup d'enfants tués ; quid des
685 professeurs ? Comment s'en sont-ils tirés indemnes

686

687 L2H Je commence par moi-même. J'ai déjà dit comment j'ai survécu. Quand j'ai vu qu'ils étaient
688 arrivés avant moi là où je voulais me rendre pour aller protéger les enfants afin qu'on périsse
689 ensemble (sic), j'ai fait marche-arrière. Je suis retourné en arrière et j'ai fermé la porte. Ils ont tiré
690 dessus, endommageant tout [mais] ils ne m'ont pas trouvé. Ils ont même emmené des pierres à
691 lancer sur la porte ; ça n'a pas marché. Les autres éducateurs, les prêtres, pour s'échapper, ils ont
692 tous été attaqués. Mais il y a quelques militaires qui ont pu s'embusquer sous les escaliers et qui
693 ont continué à tirer de devant l'endroit où se trouvaient les prêtres, et ces ennemis, ces assaillants
694 (sic) comme on dit, n'ont pas pu y arriver. C'est ainsi que les prêtres et les autres visiteurs, très
695 nombreux, qu'on avait avec nous, ont pu échapper. Les autres éducateurs habitaient dans les
696 habitations qui se trouvent là-haut sur la route, malheureusement vous ne connaissez pas
697 l'endroit, là où il y a des maisons alignées. Il n'y a aucune habitation qui n'ait été attaquée par les
698 ennemis. La plupart des enseignants ont survécu parce que quand on a tiré sur les portes, celles-
699 ci se sont bloquées. Là où une s'est ouverte, les deux enseignants qui s'y trouvaient ont sauté par-

700 dessus l'enclos et se sont dirigés vers la forêt et ainsi, se sont échappés. C'est Dieu qui les a
701 sauvés, nous avons tous été sauvés par Dieu car ces ennemis qui nous ont attaqués savaient
702 apparemment où nous habitons. Ils appelaient les gens nommément. Personne n'aurait survécu
703 n'eut été la protection divine. Donc, les enseignants ont survécu par une chance divine tout
704 comme il y a beaucoup d'élèves qui ont survécu par miracle alors qu'ils étaient venus les
705 étrangler tous.

706

707 L1JH Il se raconte que ces tueurs (de masse) sont venus appelant des noms ...

708

709 L2H Je n'ai pas vu cela, moi, car comme tu comprends, Dieu m'avait caché quelque part. Mais
710 ceux qui l'ont entendu, comme les enfants rescapés me l'ont dit, ils appelaient les noms de tous
711 les enfants, les Hutu et les Tutsi. Il y a des morts hutu et tutsi. Ils ne faisaient pas de distinction
712 sur base de-, tel que les enfants me l'ont dit, ils leur ont dit : « Séparez-vous. Les Hutu mettez-
713 vous de ce côté, les Tutsi de ce côté ». Ils ont refusé. Ils ont alors tué tout le monde. Même pour
714 ceux qu'ils ont appelés nommément, ils appelaient les noms des Tutsi et des Hutu, ils savaient
715 qui ils tuaient.

716

717 L1JH Concernant cette même attaque, un élève rescapé a lui aussi raconté à notre consœur KSD
718 de la télévision comment ça s'est passé.

719

720 L3H Ils sont venus attaquer vers 4h25 du matin. La plupart des élèves étaient encore endormis, et
721 d'ailleurs, presque tout le monde était encore endormi. Et puis nous avons entendu des gens qui
722 tiraient partout, qui tiraient partout. Tout d'un coup, tout le monde s'est réveillé. Nous sommes
723 allés sous les lits. Quand nous avons regardé du côté de la porte, car il y avait une seule porte,
724 nous avons alors regardé du côté de la porte [il toussé]. Alors, nous avons vu des gens, certains
725 portant des uniformes militaires. Certains élèves disaient : « Peut-être que ce sont les militaires
726 qui se battent contre les assaillants se trouvant à l'extérieur ». Et puis, j'avais quand même
727 remarqué qu'il y en avait parmi eux qui portaient des uniformes d'un autre genre, inconnues ; qui
728 avaient des chapeaux/bérets/casques différents de ceux des militaires. Je me suis dit : « Ceux-là
729 sont des/les assaillants, ils sont parmi nous, c'est fini. Que faire alors ? » Puis nous nous sommes
730 mis sous les lits. Et ils [les assaillants] pensaient eux aussi qu'il y aurait des militaires ici au
731 dortoir, mais ce n'était pas le cas. L'officier qui les commandait est entré. Arrivé dans l'entrée,
732 qui est étroite, il est entré, il est allé en bas/au rez de chaussée, après il est revenu, avec les autres.
733 Ils sont venus en tirant. Nous nous sommes rendus sous les lits. Puis ils sont arrivés, et ils ont dit
734 que- ils ont commencé en disant : « les Hutu d'un côté, les Tutsi d'un autre ». Puis, ça- il l'a dit
735 environ cinq fois sans que personne parmi nous ne bouge. Alors il a tiré sur un élève. Quand on
736 l'a fusillé, nous avons tous quitté nos cachettes très vite. Alors, ils nous ont placés dans un espace
737 où il n'y a pas de lit, un endroit vide²³⁴, où il n'y a pas de lit.²³⁵ Puis certains d'entre eux sont allés

²³⁴L'adjectif français est présent dans l'original.

738 piller nos effets, emportant des habits et d'autres objets. Puis d'autres nous ont dit : « Emmenez
739 de l'argent, emmenez de l'argent ». Et nous leur avons dit : « Cherchez dans nos sacoches,
740 cherchez dans nos sacoches ; c'est là où se trouve l'argent ». Puis, ils se sont alignés devant nous,
741 je ne me souviens plus du nombre de ceux qui étaient alignés devant nous. Et nous nous sommes
742 couchés par terre. Alors, ils se sont mis à nous tirer dessus. Ils ont tiré sur nous, et nous sommes
743 tombés [montage]

744

745 L4JF Et tous ont juré, et jurent toujours, contre la ségrégation « ethnique ».

746

747 L5H Nous avons refusé de nous séparer car depuis longtemps, depuis le début des troubles, nous
748 cohabitons bien entre élèves. Aucun élève ne pouvait penser du mal. Quand nous les avons
749 entendus nous demander de nous séparer, moi personnellement, je ne l'avais demandé à
750 personne, mais je me suis dit : « Ces gens qui cherchent à nous séparer, veulent tuer une
751 catégorie, nous ferions mieux de mourir tous ensemble. Si je réalisais que je suis vivant alors que
752 mon frère a été tué après que je me sois sauvé, je sens que j'aurais beaucoup de remords ».

753

754 L1JH Ces élèves de Buta ont refusé de se séparer car ils mourraient chagrinés s'ils laissaient
755 mourir un élève avec qui ils ont tout partagé, sans lui porter secours. Par après, l'Abbé Zacharie
756 Bukuru nous a dit pourquoi ces ennemis ont choisi d'attaquer le Séminaire de Buta.

757

758 L2H Je ne suis pas sûr, mais ce que je crois, premièrement, c'est sur nous qu'ils sont tombés en
759 premier lieu. Deuxièmement, ils nous en voulaient, d'après ce que j'ai pu entendre, parce que nos
760 enfants étaient restés unis, les Hutu et les Tutsi ne se sont jamais opposés entre eux. Ils étaient
761 venus recruter des candidats qui les accompagneraient dans les tueries, et beaucoup d'enfants
762 avaient refusé, quitté l'endroit où ils habitaient avec les autres et continué à fréquenter l'école.
763 Cela a donc irrité ces tueurs (de masse). Autre chose, ils nous en veulent pour plusieurs autres
764 raisons. Nous affichions beaucoup de progrès, nos enfants étaient très agréables, très intelligents,
765 effectuant beaucoup de bonnes œuvres ; ils étaient renommés internationalement comme ayant
766 une école extraordinaire. L'ennemi détestait tout cela ; c'est à mon avis, ce qui a fait qu'ils nous
767 attaquent. Autre raison principale à mon avis : c'est sur nous qu'ils sont tombés les premiers car
768 ils étaient plus proches de nous que de Bururi, Kiremba et d'autres endroits.

769

770 L1JH Combien d'enfants avez-vous perdu ?

771

772 L2H Nous avons perdu jusqu'à quarante enfants. C'est une catastrophe! Jusqu'à quarante enfants!
773 Trente enfants du cycle supérieur, c'est-à-dire de la onzième, de la douzième et de la treizième
774 année; ceux-là ont donc péri à l'endroit même où ils dormaient, c'est là qu'on les a trouvés et
775 qu'on les a décimés. D'autres ont été tués à l'extérieur ; il s'agit des enfants de la huitième. Ils ont

²³⁵ Sa voix devient tremblante au dernier mot

776 pu sauter [de l'étage/par la fenêtre], et ils [les tueurs] les ont poursuivis et en ont tué trois. Les
777 autres, Dieu les a secourus.

778

779 L1JH Il se raconte qu'il y a d'autres autres enfants qui ont été emportés par ces mêmes tueurs (de
780 masse) et qu'ils ne seraient toujours pas revenus. Euh, auriez-vous de leurs nouvelles ? N'en
781 savez-vous pas quelque chose ?

782

783 L2H eegóme + ndabízikó ikiintu + imáana yarácaanye abo báana baátwaaye + baáshika ndwi +
784 bóóse baárakíze Oui, j'en sais quelque chose. Dieu fait un miracle, tous ces enfants qu'on avait
785 enlevé, leur nombre va jusqu'à sept, tous ont survécu. Deux ont échappé à ces ennemis en
786 arrivant à un endroit appelé Ngabwe, ils se sont rendus à Rutovu et ils ont été sauvés. Les 5
787 autres sont restés détenus comme porteurs ils ont continué jusque près de Bamba. Ceux-là aussi
788 ont pu survivre. Quant aux autres enfants de la 7e et la 8e, ces ennemis les ont enfermés à
789 l'intérieur ensemble avec d'autres personnes qu'ils avaient pris en otage, et quand les militaires
790 ont attaqué, ces ennemis ont pris leurs fusils et se sont enfuis, abandonnant la nourriture qu'ils
791 étaient en train de cuire. C'est ainsi que ces enfants ont survécu; ils ont défoncé la porte du
792 bâtiment où les ennemis leur avaient ouvert (sic), [pardon] les avaient enfermés. Alors que nous
793 déplorions leur disparition, nous avons vu les enfants nous revenir. Dieu a fait un miracle, nous
794 le louons.

795

796 L1JH À propos de ces enfants qu'ils avaient pris avec eux, je comprends que certains ont été
797 tués, d'autres forcés à porter des objets [pour les assaillants] ; à votre avis, ou selon ce que les
798 enfants vous ont raconté, sur quel critère pensez-vous que les ennemis se basaient pour tuer
799 certains et laisser d'autres en vie pour leur servir de porteurs ?

800

801 L2H Personne ne connaît les pratiques de ces gens-là. Nous nous en sommes étonnés nous-
802 même. Ils n'ont pas tué les sept enfants qu'ils avaient trouvés dans l'impossibilité de sauter [à
803 l'extérieur pour se sauver], ils les ont pris et leur ont dit : «Vous, venez nous aider au portage,
804 chacun va prendre ce qu'il peut transporter. Il y a même un enfant qui avait été blessé ; ils l'ont
805 tiré à part et lui ont dit : « Viens ici qu'on te montre où te reposer ». Et c'est ainsi qu'il a survécu.
806 Personne ne connaît les pratiques de gens-là. Ils n'ont ni tué ni fait du mal à ces enfants, ils les
807 ont fait subir un interrogatoire, se moquant d'eux comme quoi ils s'étaient trompés quand ils
808 avaient choisi de continuer à étudier. Ils ne leur ont fait aucun mal. Je ne sais plus rien d'autre
809 qu'ils leur aient dit {sourir}. Il y a des enfants qui n'ont pas pu mourir²³⁶ parce qu'ils avaient été
810 protégés par ces ennemis. Il y en a un par exemple à qui ils ont dit : « Assis-toi ici, couche-toi et
811 couvre-toi de cadavres pour qu'on ne te tue pas ; si tu meurs, ce sera à cause de ta négligence ». Il
812 y a par exemple le cas de ce vilain qui a pu protéger cet enfant. Alors, moi je ne pourrais
813 expliquer leurs pratiques.

²³⁶ Pour dire « qui ont pu survivre »

814

815 L1JH Ceux-là qu'ils avaient enlevés, étaient-ils des Hutu ou des Tutsi ?

816

817 L2H Je ne peux pas distinguer un Hutu d'un Tutsi, je ne les ai pas encore comptés. Mais les
818 enfants leur ont dit directement qu'ils étaient Hutu ou qu'ils étaient tutsis selon le cas. Tous les
819 enfants leur ont dit qu'ils étaient Hutu. Il y a un enfant qui m'a dit : « Ils ont vu que je ressemble
820 aux Tutsi. Ils m'ont demandé si je suis Tutsi ou si je suis Hutu et j'ai dit que je suis Hutu. Ils
821 m'ont grondé et j'ai dit que c'est mon père qui est Hutu, et ma mère, une Tutsi, qu'elle est tutsi
822 XXXX

823

824 L1JH Où sont ces enfants maintenant ?

825

826 L2H La plupart des enfants sont encore à la Paroisse. À Bururi où ils se reposent et attendent, tel
827 que nous le leur avons dit. Euh, c'est là où nous leur offrons restauration et hébergement. Ils sont
828 solidaires comme toujours, les Tutsi et les Hutu sont ensemble [soupir] D'autres sont chez des
829 parentés ici et là, ici à Bujumbura, bref, chaque enfant est allé là où il a une parenté. Certains
830 enfants sont chez eux, d'autres sont au chevet de leurs condisciples dans des hôpitaux/dans un
831 hôpital ici à Bujumbura. Nous pensons que tous les enfants qui ne sont pas morts ont survécu,²³⁷
832 nous savons où ils sont, tous sont entre de bonnes mains chez des parentés à eux, ou alors à la
833 paroisse de Bururi.

834

835 L1JH Vous arrive-t-il de penser que le Séminaire rouvrira ses portes prochainement ?

836

837 L2H Nous l'espérons vivement, nous voudrions que {soupir} que nous ne restions pas dans la
838 désolation où nous ont laissés ces ennemis qui ont tué nos enfants, nos bons/beaux enfants, des
839 enfants intelligents, des enfants de cœur {ici sa voix devient mélancolique}. Peut-être qu'ils ont
840 sélectionné les plus beaux/bons. Ils nous ont fait mal, nous sommes chagrinés, on nous a
841 endeuillés, mais les forces ne nous ont pas quittés. Nous souhaitons que le Séminaire se-
842 regénère encore. Les enfants me l'ont promis. Ils sont sereins. Ils disent : « Si nous avons une
843 protection, nous pourrions retourner car nous étions très bien, nous savons que [soupir] que tout
844 allait bien là-bas ». Donc, nous souhaitons que si possible, nous reprenions les cours dans les
845 meilleurs délais, que le Séminaire redevienne le séminaire, que nous éduquions encore une fois
846 des jeunes pour le Burundi et pour l'église, que nous nous battions encore une fois pour la paix
847 comme naguère. Nous voyons que nous avons gagné et c'est d'ailleurs pour cela que nous
848 voulons reprendre notre tâche d'éducateurs. Nos enfants ont refusé de se séparer, ils ont accepté
849 de mourir à la place de leurs frères. Il y en a même dont je ne vous ai pas parlés mais dont j'ai
850 entendu l'histoire, qui, plutôt qu'entendre leur frère en train de crier à l'agonie, n'ont pas
851 considéré qu'il soit hutu ou tutsi et sont allés lui fermer les yeux, sachant bien que ces ennemis

²³⁷La tautologie est présente dans l'original

852 allaient revenir et les tuer. Il y en a qui ont péri en train de fermer les yeux aux autres [qui
853 mouraient], il y en a également qui sont morts en implorant Dieu et en disant : « Seigneur,
854 pardonne ces ennemis, ils ne savent pas ce qu'ils font ». Cela nous rassure et nous amène à dire :
855 « Notre travail n'aura pas été vain, alors, recommençons et accomplissons la tâche que Dieu nous
856 a confiée ; éduquons nos enfants, inculquons-leur [soupir] l'amour de Dieu, et du prochain,
857 inculquons-leur l'amour de la patrie, c'est de cette façon que la paix finira par être retrouvée dans
858 ce pays qui est le nôtre »

859

860 {intermède musical}

861

862 L1JH Quand quelqu'un perd une personne qui lui est chère, il arrive souvent qu'il se dise : "Peut-
863 être si j'avais agi comme ça, il s'en serait tiré." Pensez-vous, à votre avis, vous arrive-t-il de vous
864 dire : " si on avait agi de telle ou telle autre façon, nos enfants auraient survécu" ?

865

866 L2H Franchement, je ne vous mens pas, ces enfants, je les aimais comme mes propres enfants.²³⁸
867 [C'étaient] des enfants que j'avais élevés depuis qu'ils étaient en septième jusqu'à [soupir] ce
868 qu'ils grandissent, certains auraient leurs diplômes bientôt ; ce sont des enfants avec qui on était
869 en amitié, qui me disaient beaucoup de leurs secrets, des enfants avec qui on s'entendait et on se
870 partageait beaucoup de secrets. J'ai souffert, je suis chagriné [soupir] mais je vous dis, si j'avais
871 pu faire quelque chose pour protéger ces enfants, je les aurais protégés. Je ne vois rien que
872 j'aurais dû faire, en tant qu'humain, que je n'ai pas fait. La seule chose que je n'ai pas faite, c'est
873 que je n'ai pas su qu'on serait attaqué. Il n'y a rien d'autre que j'estime que j'aurais dû faire ; tout
874 ce que je pouvais faire, je l'ai fait.

875

876 L1JH Vous arrive-t-il de vous dire : "Si j'avais eu des personnes qui pouvaient procéder de telle
877 ou telle autre façon, étant donné qu'on avait soupçonné certaines choses, peut-être que les choses
878 ne se seraient pas passées de la sorte" ?

879

880 L2H Franchement, la mort s'accompagne toujours de plaintes.²³⁹ Je ne veux incriminer qui que
881 ce soit [soupir d'exaspération]. Si tu te mets à dire « si », [sache que] comme on le dit en français
882 « avec des si, on peut mettre Paris dans une bouteille »²⁴⁰ [click, puis soupir d'exaspération].
883 Franchement, aucun voisin n'a cherché à nous livrer à la mort. Je l'ai soigneusement vérifié.
884 Aucun militaire n'a cherché à nous livrer à la mort, j'ai soigneusement vérifié cela; également,

²³⁸ Il y avait lieu de traduire le passage comme « je les aimais beaucoup ». Cependant, nous le rendons littéralement, quitte à souligner qu'en tant que prêtre consacré, le témoin n'a pas d'expérience de papa mais y fait référence afin de rendre compte de son degré d'attachement aux élèves sous sa direction.

²³⁹ Le contexte militerait plutôt pour « la mort va de pair avec les boucs émissaires ». La forme retenue dans la traduction résulte de ce que c'est l'énonciateur qui a inversé le verbe et son objet dans sa profération du proverbe

²⁴⁰ Littéralement il dit « on peut mettre la ville de Paris dans une bouteille »

885 j'en suis convaincu dans mon fort intérieur [soupir]. Donc, si je me mets à dire : “Si on avait fait
886 ceci, si on avait fait cela” cela ne me mènerait nulle part. Moi je pense que Dieu a laissé sa
887 volonté se réaliser. Seulement voilà, comme nous sommes des humains et que nous n'avons pas
888 encore assez de lumière, nous ignorons en quoi celle-ci consiste. Sinon, ce qui est arrivé est
889 arrivé. Faisons le deuil et consolons-nous mutuellement, le reste, Dieu nous l'expliquera plus
890 tard.

891
892 L1JH Mais même si vous continuez à refuser qu'on utilise “si,” si les militaires-là, les trois
893 camions que vous aviez vu venir, s'ils n'avaient pas continué sur Munini mais s'étaient dirigés au
894 Séminaire de Buta comme vous l'aviez demandé, ne constatez-vous pas que ce qui est arrivé ne
895 se serait peut-être pas passé de la sorte ?

896
897 L2H Peut-être que s'ils étaient venus, ce qui est arrivé ne se serait peut-être pas passé. Mais moi
898 j'ignore pourquoi ils ne sont pas venus, je ne peux pas l'expliquer, vous feriez mieux de
899 demander cela aux responsables, peut-être qu'ils se sont heurtés à d'autres problèmes que
900 j'ignore. Ce n'est pas moi qui répondrais à cette question. Mais autre chose que j'ajouterais, c'est
901 que même le peu de militaires qu'il y avait, ont travaillé très bien. Ils ont protégé ceux qu'ils ont
902 pu protéger, certains se sont trouvés à court de munitions. Et puis il y a eu beaucoup de morts
903 dans les rangs des ennemis, ils y ont laissé la vie. Nous avons été protégés par ceux-là qui s'y
904 trouvaient déjà. Ils ont bien travaillé. Quant à ceux qui ne se sont jamais présentés, je ne saurais
905 expliquer quel genre de problèmes ils ont eu.

906
907 L1JH Dites-moi, puisque vous leur aviez demandé des renforts compte tenu des soupçons que
908 vous aviez, vous auraient-ils dit : « Nous ne venons pas à cause de telle ou telle autre raison ».
909 Vous auraient-ils dit : « Vous nous avez demandé des renforts pour votre protection, mais nous
910 ne sommes pas venus à cause de ceci ou de cela » ?

911
912 L2H Peut-être qu'ils ne m'ont rien dit à cause du chagrin dans lequel ils m'ont trouvé. Je n'ai
913 jamais discuté de cela avec qui que ce soit. Après la catastrophe, le lendemain et le jour des
914 funérailles et dans les jours qui ont suivi, je n'ai vu personne qui aurait pu m'expliquer quel genre
915 de problèmes il y avait eu.

916
917 L1JH Dites-moi, vous m'avez dit que les militaires qui étaient déjà en poste à Buta ne seraient
918 même pas à dix, trouvez-vous que ces militaires étaient en nombre suffisant ?

919
920 L2H Non, ils étaient plus de dix, je vous ai dit qu'il y en a onze ou douze qui étaient au séminaire
921 depuis déjà plusieurs jours, ils étaient venus de Bururi. Ceux-là n'étaient pas en nombre suffisant
922 certes, car ils ont été attaqués par une multitude de personnes dont presque tout le monde

923 disposait de fusils, des animaux²⁴¹ {soupir} Peut-être que même s'il y avait eu cent ou deux cents
924 militaires, s'ils n'avaient pas été des combattants aguerris,²⁴² franchement, là-aussi, la catastrophe
925 se serait produite. Ces gens avaient une dent contre nous. Ils semblaient s'être beaucoup préparés
926 à nous décimer. Il aurait fallu vraiment beaucoup de militaires

927

928 L1JH Est-ce que vous auriez vu ceux qui, parmi ces ennemis, y ont laissé la vie? Puisque vous
929 m'avez dit que les militaires se sont battus, disons que parmi ces ennemis, il y en a qui auraient
930 péri, s'il y en a eu, combien sont-ils ?

931

932 L2H Moi j'en ai vu un personnellement, de mes propres yeux.²⁴³ Je ne sais pas comment il est
933 mort, quoi qu'il en soit, il doit avoir été fusillé par un militaire. Nous avons trouvé son cadavre
934 devant le dortoir des enfants, sous les escaliers. J'ai même demandé qu'on lave son corps et qu'on
935 l'enterre comme les autres, c'est Dieu qui jugera. Celui-là, je l'ai vu de mes propres yeux. Pour
936 les autres, il y en a [des séminaristes] qui s'étaient cachés dans la vallée en bas du Séminaire qui
937 m'ont dit qu'ils les ont vu passer transportant des cadavres. Un employé travaillant dans notre
938 cuisine m'a dit qu'on l'a attrapé dans la vallée en bas du Séminaire, on lui a dit de transporter un
939 cadavre. Il a creusé une tombe et l'a enterré, seul. Même les autres qu'ils avaient enlevés disent
940 qu'arrivés sur les collines alentours, ils les croisaient transportant des cadavres, peut-être une
941 dizaine ou plus.

942

943 L1JH Est-ce que vous avez pu voir de vos propres yeux ceux-là qui vous ont attaqués ? Vous qui
944 vous êtes retrouvés nez à nez avec la mort, qui avez survécu, dites-moi, comment étaient-ils
945 habillés ? A quoi ressemblaient-ils, quelles langues parlaient-ils, ou quelles armes portaient-ils ?

946

947 L2H Vous comprenez que moi j'étais caché dans un endroit d'où je ne pouvais pas voir
948 nettement. C'est seulement quand ils apparaissaient, que je les ai vus. Ceux que j'ai vus portaient
949 des tenues militaires, mais il y a des rescapés, beaucoup d'enfants qui les ont vus un certain
950 nombre de fois, qui disent que certains portaient des uniformes militaires, d'autres comme les
951 filles portaient des jupes, et d'autres qui portaient des culottes. Mais on dit que plusieurs portaient
952 des tenues militaires. Il y a beaucoup d'éducateurs qui le savent, qui les ont vus, car il y en a qui
953 ont été protégés par Dieu alors que par exemple, ils étaient adossés contre un même bananier que
954 ceux qui tiraient sur le séminaire, mais qui ont survécu. Ils les ont donc vus, ils le savent bien.
955 Quant aux fusils qu'ils portaient, je ne les ai pas vus personnellement, mais on dit que c'étaient

²⁴¹ Littéralement, « comme des animaux », mais même la traduction « très féroces » ne rend pas tout le poids de l'expression [*abaantu b'ibiikóokó*]. On pourrait suggérer « féroces comme des animaux », ou « aussi forts que les animaux », « des lions », etc. ; car l'idée est celle d'un superlatif absolu.

²⁴² Il reprend le même superlatif « comme des animaux »

²⁴³ Il faut comprendre cette redondance causé par la présence dans la phrase à la fois de « moi », « personnellement » et « avec mes propres yeux ». Elle est aussi présente dans l'original.

956 des fusils très puissants, moi je les ai entendus de mes propres oreilles quand ils tiraient sur moi.
957 C'étaient des fusils très puissants - ### {coupure de l'enregistrement} Euh, vous m'avez
958 demandé les langues qu'ils parlaient. La plupart de ceux que j'ai entendus parlaient swahili.
959 D'autres parlaient kirundi, ceux-là, je les ai entendus de mes propres oreilles, car c'était très près
960 de moi. Je pense donc qu'il y avait des étrangers parmi eux.

961
962 {intermède musical}

963
964 L1JH Euh, en faisant une analyse, ne trouvez-vous pas que le Diocèse de Bururi vient de perdre
965 pas mal de personnes, euh, que ce soit parmi ceux qui étaient potentiellement de futurs prêtres ou
966 d'autres cadres dans la vie de la nation ?

967
968 L2H C'est vrai, le Diocèse de Bururi vient de perdre énormément, des enfants {soupir} qui
969 seraient devenus peut-être des prêtres ou d'autres hauts cadres du pays. Mais ce n'est pas le seul
970 Diocèse de Bururi qui perd. Nous avons en charge des enfants venant de plusieurs diocèses,
971 Bujumbura, Gitega, Ruyigi, et bien d'autres diocèses [soupir], des enfants qui venaient de plus de
972 douze provinces. C'est tout le pays qui a perdu, ce n'est pas le seul Diocèse ou la seule province
973 de Bururi, ou n'importe quelle autre province qui a perdu seule {soupir}, c'est tout le pays qui a
974 été décapité car {soupir} ces enfants auraient travaillé pour tout le pays, les futurs prêtres auraient
975 servi toute l'église. Nous avons tous perdu {soupir} Si quelqu'un se rendait à l'hôpital et qu'il
976 voyait les rescapés, c'est là qu'il comprendrait mieux que nous avons perdus des enfants de
977 toutes les provinces, des enfants de tous les diocèses, des enfants de toutes les « ethnies ». Je
978 demanderais d'ailleurs à ceux-là qui doutent encore, qui disent tant de choses inexactes, d'aller là
979 où se trouvent ces enfants blessés {soupir} pour qu'ils leur disent, qu'ils leur montrent, que ce qui
980 s'est passé affecte tout le Burundi, comme ça ils s'en rendront compte eux-mêmes. C'est, à mon
981 avis, de cette façon qu'on devrait appréhender ce qui est arrivé. Restons sereins, ne nous
982 accusons pas mutuellement, ne pensons pas à tant de choses qui nous chagrineront encore une
983 fois, qui chagrineront les parents et qui nous chagrineront nous-même encore une fois {cette
984 dernière phrase est dite au bord des larmes}, alors que personne n'a souhaité la mort à ces
985 enfants, à nos braves.

986
987 L1JH Les gens avancent tant de propositions visant à mettre fin aux troubles, pour qu'ils
988 s'arrêtent. Il y en a qui disent : « Ceux qui ont attaqué le Burundi devraient s'asseoir autour d'une
989 même table et échanger avec le pouvoir, qui les écouterait afin qu'ils disent ce qu'ils pensent,
990 pourquoi ils tuent des enfants, des bébés, des femmes ; pourquoi ils détruisent, tuent les vaches
991 en les mutilant en leur coupant les mamelons et autres parties ». D'autres disent : « Pas question
992 de s'asseoir ensemble avec un tueur ». Qu'en pense l'Abbé Zacharie Bukuru, Recteur du Petit
993 Séminaire ?

994

995 L2H Je vous prie franchement de m'excuser. A cause de la douleur et du chagrin que je ressens
996 des suites de la perte des enfants que j'aimais, je n'ai aucune envie de parler politique. Je ne veux
997 rien dire de ces idées. Ce que je souhaite, c'est que {sourir} le Burundi guérisse, pour qu'on ait la
998 paix. Ce que je souhaite, c'est que les mères puissent encore enfanter et élever leurs enfants dans
999 ce pays. Toute voie qui mènerait -- je sais que, si la paix arrivait dans ce pays et qu'on se reposait
1000 {sourir}. Du reste, c'est vrai que je suis un prêtre, mais je ne voudrais pas parler de la situation
1001 politique maintenant, surtout qu'actuellement, elle est difficile. Alors, compte tenu de ma
1002 situation, veuillez bien m'excuser, je ne voudrais pas m'exprimer là-dessus. Ce que je souhaite
1003 simplement, c'est qu'il puisse y avoir la paix dans notre pays, {sourir} que la paix se consolide
1004 {sourir} que les mères puissent encore enfanter et élever leurs enfants
1005

1006 L1JH Oui mais, Monsieur l'Abbé, les enfants que vous avez perdus ont été victimes d'idées
1007 politiques.
1008

1009 L2H Ils ont été victimes d'idées politiques alors qu'ils n'y étaient pour rien. Ce que je leur
1010 enseignais, moi, c'est l'amour du prochain et la fraternité, la non-discrimination {sourir}. C'est ce
1011 qu'ils ont fait, je leur en remercie, ça me reconforte {sourir}, et que cela reconforte même tous
1012 les autres Burundais pour qu'ils sachent que le principal remède [au problème] est déjà là ; c'est
1013 la fraternité entre Hutu et Tutsi, qu'on se reconforte et qu'on réalise qu'il n'y a d'autre moyen de
1014 vivre si ce n'est que dans l'entente, la cohabitation, la fraternité.
1015

1016 L1JH Le meurtre de ces séminaristes de Buta a été condamné par beaucoup de monde. Beaucoup
1017 d'organisations, certaines internationales, l'ont décrié. Elles ont donc condamné ces tueurs (de
1018 masse). Le Directeur Général de l'UNESCO vient de sortir un communiqué condamnant ce
1019 meurtre. Écoutons notre confère SRT.
1020

1021 L6JH Le Directeur Général de l'Unesco, Frédéric (sic) Mayor a sorti un communiqué dans
1022 lequel il condamne les massacres commis par des groupes de tueurs armés. L'attaque contre cette
1023 école est un crime ignominieux qui a emporté des enfants innocents et qui a confisqué l'avenir
1024 des élèves alors qu'ils sont l'espoir du Burundi de demain et de leurs familles. L'organisation
1025 UNESCO œuvrant pour l'éducation, la science et la culture, est profondément choquée par les
1026 tueries dans les écoles, endroits normalement prévus pour dispenser le savoir et le savoir-vivre.
1027

1028 L1JH En terminant, l'Abbé Zacharie Bukuru, Recteur du Petit Séminaire de Buta, a adressé un
1029 mot aux parents ayant perdu leurs enfants.
1030

1031 L2H Je voudrais, franchement, adresser mes condoléances du fond de mon cœur, aux parents qui
1032 ont perdu leurs enfants avec nous. Chers parents, vous nous aviez fait confiance en mettant vos
1033 enfants entre nos mains. Les enfants rentraient en vacances et vous disaient que tout allait bien,
1034 que nous les entretenons bien, que nous les aimons, que nous les protégeons, que nous faisons

1035 tout ce qui est en notre pouvoir {soupir} pour qu'ils s'acquittent de leur devoir d'élèves. Vous
1036 savez que nous avons des enfants extraordinaires, des enfants qui aimaient Dieu, qui aimaient le
1037 travail, qui- étudiaient bien; tout cela vous est connu. Je voudrais que ce qui s'est passé ne nous
1038 décourage pas {sa voix devient étouffée à la dernière phrase}. Que vous vous détachiez surtout
1039 de la colère. L'ennemi qui a tué nos enfants nous endeuillerait une seconde fois s'il nous
1040 emmenait à nous suspecter mutuellement, faisant que nous accusions les autres et que nous nous
1041 haïssions mutuellement. S'il laisse la haine et le venin de la division parmi nous, il nous aura
1042 vaincus. Je vous demanderais donc de vous maîtriser, que nous nous maîtrisions tous et que nous
1043 attendions le geste de Dieu, qui nous reconfortera, qui nous expliquera ce qui s'est passé. Je
1044 voudrais également reconforter les parents. Nous ne pourrons pas nous rencontrer avec beaucoup
1045 d'entre eux, il y en a avec qui nous ne nous connaissons pas, qui ne pourront pas nous
1046 rencontrer. Je voudrais leur dire que leurs enfants ont pu se préparer très bien. La plupart d'entre
1047 eux étaient dans la joie divine, d'une façon qu'aucun d'entre nous ne comprenait. Que ce mot
1048 vous soulage donc. Vos enfants sont partis avec un cœur blanc comme de la neige.²⁴⁴ Dieu les
1049 accueillera dans la paix. L'autre message que j'ai à livrer concerne les rescapés. C'est vrai qu'ils
1050 ont été traumatisés, mais qu'ils se sentent eux aussi reconfortés. Ils savent comment nous
1051 cohabitons. Ils savent le bien qu'il y avait là-bas chez nous. Qu'ils s'en souviennent, et qu'ils
1052 prient pour les victimes disparues, mais qu'ils se maîtrisent eux aussi, qu'on se retrouve
1053 prochainement pour la reprise de la bataille dans laquelle nous nous trouvions, celle de la
1054 recherche de la paix, d'implorer Dieu dans la foi. Qu'ils gardent espoir avec moi, que nous
1055 gardions notre foi que ce pays finira par connaître la paix.

1056 {indicatif musical de l'émission}

1057
1058 LIJH Chers amis et parents qui avez suivi votre émission *Akari Ku Mutíma* depuis son début,
1059 nous vous remercions. Nous remercions l'Abbé Zacharie et tous les autres avec qui nous avons
1060 causé. Nous remercions aussi ceux qui ont aidé pour que l'émission puisse vous atteindre sous
1061 cette forme. Nous remercions aussi RRV avec qui nous avons débuté l'émission ; mais
1062 présentement nous sommes avec PAB. Comme tous les dimanches, cette émission vous a été
1063 préparée par ZBA. À dimanche prochain à la même heure du début de l'émission.
1064

²⁴⁴Littéralement, il dit "blancs comme le héron garde-boeuf"

1065 **Élément numéro 2: Émission radiophonique *Icibare cacu*.**

1066 Diffusée par Radio Isanganiro le 03 octobre 2006.

1067 Durée : 30 minutes 30 secondes

1068 Type de document : disque compact

1069 Nombre d'intervenants : 4

1070 Caractéristiques techniques : très bonne

1071

1072 {indicatif musical d'introduction, suivi d'un sketch en kirundi mettant en scène un conflit

1073 foncier}

1074

1075 L7JF *Icibare Cáacu* + ní ikigáaniro gicá hiírya nó híino + ibibázo bijaanyé n'ámatoongo mu

1076 Buruúndi + mugiteguurirwa na + *Studio Ijambo* {poursuite de l'indicatif musical en fond sonore}

1077

1078 L8JH ncutí naámwe bakúunzi + b'ikigáaniro *Icibare Cacu* caa *Studio Ijambo* + ndabaramukije

1079 + kandi ndabáhaaye ikáazé + ikigáaniro gicá hiírya nó híino {montage} ibibázo bijaanyé

1080 n'ámatoongo uyu muúnsi ++ mwaagiteguuriwe + kaánda mugiiye kugishikirizwa + na NJZ +

1081 muríibaza muti + mbeéga nóoné muri iyi minotá miroongwitatu + yaháriwe *Icibare Cacu* +

1082 tugiiye kuyaaga ibikí + inyishú + mu kaánya ++ {poursuite du sketch, qui se clôture par

1083 l'indicatif musical}

1084

1085 L8JH mwaamaze kuvyúumva + sogókuru: + ati umuganí ugana akarího: + kanátsiinda ntúuvá

1086 ku gití: + uva ku muuntu ++ ayo makeenga ya bámwe n'ábaánda twuumvíise murí ako gakino: +

1087 umuuntu arashóbora kuyasaanga hiírya nó híino: + murí kíno gihúgu cáacu ++ kuva: Uburuúndi

1088 búsiinzikajwe n'amagúme + h- hari Ábaruúndi batarí baké + baáteeshejwe izaábo n'íntaambara +

1089 bamwe barayanyaga baja mu mahaánga + abaánda na bó + ubu bari mu makaámbi

1090 y'ábaáteeshejwe izaábo ++ amwé murí ayo makaámbi + y'ábateeshejwe izaabo n'íntaambara ++

1091 ubu reeró akaba + yáshiinzwe mu matoongo y'ábaantu ++ aho na hó: ++ ní nkó ku Muyaánga: +

1092 mu Kigeembezi muri komiíne Nyanza-Lac muu ntáara ya Mákaamba: + nkó ku Ruhoróro: + n'í

1093 Tangara muu ntáara ya Ngoozi ++ ni na kó vyiiifashé mberé muri siíte y'í Kibezí + murí komiíne

1094 Kiréemba + aho nyené i Ngoozi ++ ibibázo reeró murí kíno gihe + ní vyíinshi ++ mbeéga + kó

1095 amahóro aríko aragaruka + mu gihúgu + hiírya nó híino + abaáteeshejwe izaábo + níbaataahúuka

1096 + amatoongo barímwo azooba ayaánde ++ mbeéga ubu hóoho + ayo matoongo barayagaanza +

1097 cáanké ní intiizo ++ mbe nk'áboóba báaratáanze amafaraánga kaanaaká + mu kuhaja +

1098 boovuga kó baáhaguze cáanké barahakóose ++ unó muúnsi hookorwa ikí + kugírango: ++

1099 ntihávyuuke + amataáti hagatí y'ábaáteeshejwe izaábo + baharí + na béene amatoongo ++

1100 ngiiivyó ivyó tugiiyé gutsá (sic) iryá n'íino + nkaba nsúbiye kubaha ikáazé + dusaangíre ijambo

1101 ++

1102 {intermède musical}

1103 tubaanzé dukubítire: + murí siíte y'ábaáteeshejwe izaábo y'í Kibezí + muri komiíne Kireemba mu

1104 ntaara ya Ngoozi + isiíte isaanzwe ihúrikiyemwó: + imiryango ireengá amajana atatu na

- 1105 miroongwiné + igizwé n'abaantu bareengá igihuumbi n'amajana ataanu + na miroongwiné +
 1106 twuumvé iryó abanyághúgu baharí + bagoná + {intermède musical}
 1107
 1108 L8JH *Icibare cacu* turi: + murí komiíne Kiréemba + muu ntáara ya Ngoози + neezá ná néezá
 1109 muri síite y'ábateeshejwe izaábo n'íntaambara y'í Kibezí: + haáfi y'íbarabara: ryaa káaburiimbo +
 1110 rivá i Ngoози ríbaandaanya i zaa Múyiínga + turi kumwé: n'uúmwe: mu basáanzwe babá háno
 1111 murí inó síite y'ábateeshejwe izaábo n'íntaambara + twaagomba tumusabé yiidóondoore + wiitwa
 1112 ngo ikí ga mufáasó +
 1113
 1114 L9F ANM
 1115
 1116 L8JH ng'aáha murí síite uhabaaye kuva ryáarí ++
 1117
 1118 L9F guhéera mu miroongwiceénda na gátatu
 1119
 1120 L8JH twoovuga kó haári mu kibaánza caa reeta cáanké mu matoongo y'ábaantu ++
 1121
 1122 L9F haári mu matoongo y'ábaantu + ikibaánza caa reeta kaári akaziínga gatóoyi + haáshika
 1123 nk'ínzu nka cúmi + hamwé mbére ní aho nyéne mubóna aho kw'iibarabara-
 1124
 1125 L8JH kó: mubá ahaantu harí mu matoongo y'ábaantu unó muúnsi mukaba múfa- hámaze
 1126 imyáaka ireengá icúmi muríyuumvira kó muzóoháva múhava-
 1127
 1128 L9F ico kibázo ci-kirahanitse {rires} kubéera + keénshi na kéenshi + nk'úmuuntu yoobá
 1129 yáriíguriye agahéza + biragooye kugíra ahavé#abaándi na bó báfise icíyumuviiro baároonse
 1130 amafaraanga + bakuumviikana na nyéne itoongo bakabagurira + ndíibaza y'úukó ataa ngoórane-
 1131
 1132 L8JH nooné mweebwé kó mugirá ngo umuuntu yaráguze agahéza + ni kuvúga kó mubá ahó
 1133 mwaáguze cáanké ní ahó mwaáhaawe ++
 1134
 1135 L9F ni ahó twaáguze + twaáragura + ico gihe nyéne twaávuga h- + tuzooza turatáanga bitaandátu
 1136 + ba-uwasháaka- nk'úwasháaka kwíitaahira + yarátaashe akavámwo + mugábo itoongo rigaca
 1137 ríba ry'uúwo muuntu+
 1138
 1139 L8JH ico gihe uvuzé mwaágura bitaandatú + ivyo bitaandátu vyaáhaabwa ndé ++
 1140
 1141 L9F nyené itoongo-
 1142
 1143 L8JH ni kuvúga reeró kó: harí abó mwaágeenda múha ivyo bihuumbi bitaandátu: + bagaca
 1144 bágira bati itoongo ní rwaanyú + ntaa ngoórane muk- mugaca múryeegukira-

- 1145
- 1146 L9F oya ntíbaábivuga + ug-uyároonse nk'áyaándi ukamwóongera + ryaáca ríba rwaawé-
- 1147
- 1148 L8JH muvuze ngo múroonse nk'áyaándi mukaboongera + mwoóngera gúte
- 1149
- 1150 L9F murúumviikana usháaka nk'uúku + nk'uúgu- + uyíguriishije nk'úkuyiguriisha + h- + mugaca
- 1151 mwúumviikana + mugaca + uwo muuntu ashaatsé kugura itoongo + y- yúumviikana na nyéne
- 1152 iryo toongo + h- + na wé agaca agusúbiza amahéra nyéne +
- 1153
- 1154 L8JH nta ho beéne amatoongo bagira bati + tuviirehó mweebwé + intaambara yaráheze +
- 1155 nimusubíre iyó mwaávuuye + amatoongo asubíre atweégukire-
- 1156
- 1157 L9F oya ntá vyo bavúga + biivugira ni-nimwi-nimwiibéerémwo ntáa na kímwe + muga gusa
- 1158 kizira kuguriisha itoongo gusa- itoongo ní rwaawé-
- 1159
- 1160 L8JH aríko murúumva kó mudafisé uburéengaanzira bwó kuguriisha + ako gatoongo + nooné
- 1161 nk'úwugóomvye gusúbira iyó yajé avá + bica bígeenda guté
- 1162
- 1163 L9F asháatse gusúbira iwaábo kubéera kó arí we abá abíshaatse + arígiira itoongo rica ríba
- 1164 ry'uúwo muuntu nyéne-
- 1165
- 1166 L8JH haanyuma yáa maherá na yá abá yáratáanze na yó aca ajá hé-
- 1167
- 1168 L9F nooné kó abá arí we yashaatsé ku- + kwíitaahira ++ arahéba-
- 1169
- 1170 L8JH ni kuvúga ní ibihuumbi bitaandátu abá yáratáanze keéra + bica bígeenda ukó nyéne
- 1171
- 1172 L9F biba vyáamuvuuyekó + aca yígiira-
- 1173
- 1174 L8JH kó: + tuuzí itoongo + ryó kw'iikáaburiimbi keénsi usaangá ríziimvye + nkamwéebwé
- 1175 nk'úwoóza agíra ati ngoomba ndabaguríre + ntimwoohava múriguriisha mukígira-
- 1176
- 1177 L9F tukariguriisha kaándi ritabá- tutába twáragúze ngo duhéze + h- + kukó wáragúze ngo uhéze
- 1178 arí rwáawé + wooriguriisha nyéne wáabishaatse-
- 1179
- 1180 L8JH nooné guhéza + ugúze ugahéza: + woogeza nkó kurí angáahé
- 1181
- 1182 L9F nyené itoongo ayó akubwiíra ní yo umúha
- 1183
- 1184 {intermède musical}

1185

1186 L8JH ku bw'úwahóze + aróongooye iyo síte y'ábaáteeshejwe izaábo y'í Kibezí + ngo ayo

1187 matoongo baárayagúze ngo kukó yába amaherá icúmi cáanké amafaraánga ibihuumbi ijana +

1188 ngo ikiguzí kiba arí ikiguzí + ku kibázo có kumenya igitúma amataáti + ya béene amatoongo

1189 n'ábaáteeshejwe izaábo n'íntaambara asá n'áyagóomba kuvyúuka murí inó miínsi + agira ati-

1190

1191 L10H bámaze kubóna kó twaaharimyé + twaahatabiye + twaáteeyého agatooke + turímwo

1192 turaryá agatooke baáciye bakanura amáaso ++ ngo ni ahó baádutiije ++ nooné uwoóbabaza

1193 urukárataási rw'íntiizo boorwéerekana aríko twebwé turáfise impapuro zeerékana kó + tugúze

1194 ikigwaáti iméetero miroongwibiri ku miroongwítatu + ku mafaraanga ibihuumbi bitaandátu +

1195 kaáandi turíshe *cash* ++ ubu reeró ++ sínzí ikiintu baturoónderáko + ubu bóose reeró ní

1196 umuguumuuko + umuuntu aráduka akaaza gufáta ubwaátsi bwaawe ngo reka áze kurima ku

1197 mpáka + tubona reeró kó bizá guháva bívyuura akajágaári + abaantu tugahava túmeranira náabí-

1198

1199 L8JH mutáama#warigéeze kuroongoora iyi síte ya Kíbezí umwaánya utarí mutó + ubu hooba

1200 hábayó nk'ábaantu baanganá ikí-

1201

1202 L10H hari ingó amajana atatu na miroongwíne + na zíne + mu mwáaka ureengáanye + haárimwó

1203 abaantu + igihuumbi + n'amajana indwi + na miroongwitaandátu n'úmunaáni ++ aríko kubéera

1204 kó haágiye haravámwo bamwé bágeenda + ubu hooba hásigaye nk'ígihuumbi + n'amajana ataanu

1205 + na- miroongwíne na- na bátaanu

1206

1207 L8JH mbeéga kurí abo nyéne bageendá: + amatoongo baáhoramwó + cáanké tuvugé ibibaánza

1208 baáhoramwó bica bíba ivyaá nde-

1209

1210 L10H ibibaánza + baáhorámwo + u-uwakíguzé + yáca aróondera uwukimuguruura akamusubiza

1211 amafaraanga + amúsubije aya amúsubiza ayaáandi + amúha ayaáandi + yabá arí inyúngu yíiwé

1212 kubéera yába yári- yáriíguriye + kúko muráazi kuva na kéera hóóse + ikiintu c'íkíguzi + ciitwa

1213 ikíguzi + n'áahó woogura icúmi + uwuúndi akaaza akagura ijana + mwéése muri abaguzi-

1214

1215 L8JH mwebwé reeró mugira muti: + aha haantu twaárahagúze + amatoongo ní ay'íwaácu +

1216

1217 L10H néezá caane twaárahagúze amatoongo ní ayaácu + uwoóva ng'aáha'a + abóna kó hari

1218 umutéekaano ++ akabona kó + ashaaká gusúbira háriíya'a + afíse umwána yoohasíga umwána

1219 kukó ní ikigwaáti + nk'íbiíndi + ntídushobóra kuhareka ngo hagumé ng'aáho + ni ikigwaáti caa

1220 twéebwé + ti- na kare buramataári atúuzana ng'aáha'a yavúga kó + arí ikigwaáti c'Ábahutú

1221 n'Ábatuutsi bóose n'ábaásigaye mu mituúmba baazé tubaané + ntiyavúze ngo ni ikigwaáti c'ába:

1222 + c'ábaáhuunze bóonyéne ++ n'uúbu uweémeye yaráaje twaárabáanye + yába- yába arí

1223 Umuhútu yába arí Umútwa + twaárabáanye ++

1224

- 1225 L8JH nooné harí abó mubaaná mu basáanzwe bári beéne amatoongo-
1226
- 1227 L10H néezá caane turabáana + turabáangikanije + turabáana turi kumwé ng'aáha'a ++ kaándi
1228 tutaráahaaza + ba-hátaráabá iyi ntaambara ngo tuhaáze + yarí inyovu n'áahó baári báarahaháawe
1229 + ntáa n'uúmwe yaháhaangara ngo azé kuhába + uwájé kuhába na wé + ng'aáha haárihó umuuntu
1230 yaháhora + mugábo kugíra ngo ahamaré n'ímibarwá + biírirwa baramúturira + Gatariná
1231 bakamúteera + h- + yacá agéenda gutaka ku muryaango + mu mitumba+ bakaama báaza kumu-
1232 bámuraaririye bámusaanze-
1233
- 1234 L8JH nooné kó nuumvá harí abavúga bati aya matoongo ntibásuubire kuvúga kó baáyaguze
1235 kukó ntaa toongo rigurwá ibihuumbi bitaandátu + mweebwe mucaakira muté +
1236
- 1237 L10H twebwé tucaakiira náabí caane + n'áboóbishigikira + twoomenya kó arí indyaarya nka
1238 báa baandí + ntaa mukúru yookwuumvá uwi-uwagúze kó yo- yoomwiíta ngo- ngo + ni ahó
1239 yamúhaaye gusa kaándi + twáaragúze-
1240
- 1241 L8JH nooné mweebwé: + mu- vuumvikana kó + n'áahó hoozá itékegeko rivugá ngo nimusubíre
1242 iyó mwaávuuye + mwooca mu- + hába ite- ibibaánza musiga múbiguriishije-
1243
- 1244 L10H twoobiguriisha rwóóse + twoobiguriisha + kaándi uwoóza atúbwiira ngo nidusubíre
1245 háriya + iyó- iyó twaávuuye + sindabiízi uyo muuntu kó yoobá + a- atwíifuuriza amahóro-
1246
- 1247 L8JH nooné kubá + mwáhabaaye kuva mu miroongwiceenda na gátatu + gushika unó muúnsi
1248 mukaba ico kibázo c'úkuvúga kó amatoongo mutaáyaguze gíhaaye kívyuuka + muvyiibaza kó
1249 vyoobá bíva ku kí
1250
- 1251 L10H harihó mu kiruúndi umugáni bacá ngo + umuhozá w'úurwáamo ní we aruteéra ++ nk'uúbu
1252 + bágiye bakítwaara kurí aba badutwáara ubu + bagaca búvuga ngo ni ahó baáduhaaye gusa +
1253 ni bó bacá bábivyuura bagaca bávuga ngo + ni ahó twaároonse ku busá + kaándi bagaca bágaya
1254 ayo mafaraanga + twebwé na twe mu kugírango tuyaroonke + twaágeenda nk'áhaantu twaáhoze
1255 + ugataanga nk'áhaantu h'íméetero miroongwitaanu kw'ijana + bakaguha nk'ámafaraanga
1256 ibihuumbi bitaandátu cáanké ibihuumbi ndwi-
1257
- 1258 L8JH nooné ikibázo + wewé uri umutaama ukaba urí uwakéera kaándi ukaba wáriigeze
1259 kuroongoora iyi síite + vuumvíikana kó gitaangúye + kumera nk'íki-vyúura amataáti hagatí ya
1260 béene amatoongo n'ábateéshejwe ivyaábo bayajemwó ka buhunge + ku bwaányu kugírango +
1261 ntigíhave + amataáti yíyongeeera + umutí wootoorwá kugírango- uramá + ní uwúuhé-
1262
- 1263 L10H umúti wootoorwá uráma + ku batúroongooye arí bo beéne kudúshigikira kaándi
1264 bagashigikira n'aábo beéne amatoongo + boomenyá ko kuva na kéera {montage} nk'ákarorero +

- 1265 ariíya matoongo twaáhozémwo keéra + harího itoongo ryaágurwa + impfíizi y'impéne + impfíizi
 1266 y'impéne reeró yagúra imeéya + gushika ubu ntáa woógeenda ngo amubwiíre ngo reka nzé
 1267 kugúha ínká + unsubíze iryo toongo +
 1268
 1269 L8JH ku bwáawé reeró ubu n'áahó woogirá uti reka nsubíre iyó navúuye + uwoógusubiza
 1270 ibihuumbi bitaandátu ntíwoovyaakiira-
 1271
 1272 L10H sinoovyaakiira twoocíriraana + tugacírirana + tugacírirana bikoméye rwóose tukiicara
 1273 ++
 1274
 1275 L8JH nooné nyené itoongo: + ubu + agíze ati: nyongera amaherá: + itoongo ntírigurwá
 1276 ibihuumbi bitaandátu + wewé wooyamwóongera
 1277
 1278 L10H nk'úwagúze ínká + mu mwáaka washíra + akayigura ibihuumbi miroongwitaanu + ubu na
 1279 hó ínká ikaba igúrwa ibihuumbi amajana {musique de fond}abiri + ntíyooza kuvúga ngo mpa
 1280 ibihuumbi amajana abiri + twáaragúze twáarahéjeje + uwuyíguriisha meénshi ní jeewé nayíguze
 1281 mberé + nayíguze amajana abiri
 1282
 1283 {musique de fond}
 1284
 1285 {transcription omise}²⁴⁵
 1286
 1287 L8JH mbe nóoné amakeenga y'ábanyághúgu ahagaze ku kí
 1288
 1289 {bref intermède musical}
 1290
 1291 L10H ikibázo noomutuúra nyamúkurú + noomubwiira kó uwo nyenítoongo twaáruúmviikanye :
 1292 + twáaragúze: + naasigárane ahó yasígaranye ntaáze kuungoora + anyubáhirize {montage}
 1293 nooné hári agapápuro woozaná kavugá kó wamútiije + cáanké wamúgwaatirije éjo buúndi
 1294 azóogusúbiza+
 1295
 1296 {intermède musical}
 1297
 1298 {transcription omise}
 1299
 1300 {fin de la transcription}
 1301

²⁴⁵ Suit un long échange centré sur les propriétaires

1302 **Traduction de l'élément numéro 2**

1303

1304 L7JF *Icibare cacu* {####} *Icibare cacu* est une émission qui analyse tous les contours des
1305 questions relatives aux propriétés foncières au Burundi. Elle vous est préparée par le Studio
1306 Ijambo {Indicatif musical}

1307

1308 L8JH Chers parents et amis de l'émission *Icibare cacu* de Studio Ijambo, je vous salue et je vous
1309 souhaite la bienvenue dans l'émission qui analyse {montage} les questions relatives aux
1310 propriétés foncières. Elle est vous est préparée et présentée par NJZ. Vous devez vous demander,
1311 « de quoi allons-nous causer durant ces trente minutes dévolues à *Icibare cacu* ? ». La réponse
1312 dans quelques instants

1313

1314 L8JH Vous l'avez déjà entendu ; grand-père disait : « Le proverbe se rapporte à la réalité; il n'est
1315 pas proféré par un arbre, mais plutôt par un humain ». Ces inquiétudes des uns et des autres,
1316 telles que nous venons de les entendre dans ce sketch, peuvent se retrouver dans maints endroits
1317 de notre pays. Depuis que le Burundi a connu des difficultés, il y a beaucoup de Burundais qui
1318 ont été contraints d'abandonner leur domicile à causer de la guerre. Certains se sont sauvés en
1319 prenant le chemin de l'exil, d'autres sont aujourd'hui dans les camps de déplacés internes, qui se
1320 trouvent sur des propriétés privées. C'est le cas par exemple à Muyange dans la localité de
1321 Kigembezi en Commune Nyanza-Lac de la Province Makamba ; à Ruhororo et à Tangara dans la
1322 Province de Ngozi. La situation est la même sur le site de Kibezi de la Commune Kiremba,
1323 toujours à Ngozi. Actuellement, les problèmes sont multiples : « Puisque la paix revient petit-à-
1324 petit dans divers coins à travers le pays, lorsque les déplacés internes vont rentrer, à qui
1325 reviendront les terrains qu'ils occupent ? Est-ce que, actuellement, ces terrains leur reviennent,
1326 ou ils leur sont loués ? Ceux qui auraient versé un certain montant d'argent pour occuper ces
1327 terrains, les ont-ils achetés ou était-ce une location ? Que faudrait-il faire aujourd'hui pour que
1328 des conflits ne surgissent pas entre les déplacés internes qui s'y trouvent et les propriétaires de
1329 terrain ? ». Telles sont les questions que nous allons aborder. Encore une fois, je vous souhaite la
1330 bienvenue dans la causerie.

1331 D'abord, rendons-nous au site des déplacés de Kibezi en Commune Kiremba dans la Province de
1332 Ngozi, un site qui abrite plus de 340 ménages, un site qui abrite plus de 1540 personnes ; puis
1333 écoutons ce que disent les habitants qui s'y trouvent

1334

1335 {intermède musical}

1336

1337 L8JH *Icibare cacu* se trouve aujourd'hui en commune Kiremba dans la Province de Ngozi, plus
1338 exactement dans le site de déplacés de guerre de Kibezi, près de la route goudronnée qui va de
1339 Ngozi vers les localités de Kirundo-Muyinga. Nous sommes avec un de ceux qui habitent sur ce
1340 site de déplacés de guerre et nous voudrions lui demander de s'identifier. Comment vous
1341 appelez-vous, Madame ?

1342
1343 L9F ANM
1344
1345 L8JH Ça fait combien de temps que vous habitez sur ce site ?
1346
1347 L9F Depuis 1993.
1348
1349 L8JH Pourrions-nous dire que c'était des terres domaniales ou que c'était un terrain privé ?
1350
1351 L9F C'était un terrain privé ; le terrain domanial était un tout petit bout de terre qui pourrait
1352 abriter environ 10 maisons ; d'ailleurs, une partie de ce domaine est celle-là que vous voyez tout
1353 près de la route.
1354
1355 L8JH Comme ça fait aujourd'hui plus de 10 ans que vous habitez dans un endroit qui était un
1356 terrain privé, pensez-vous que vous allez un jour quitter- ?
1357
1358 L9F Cette question est très épineuse {rires} car dans la plupart des cas, pour quelqu'un qui a déjà
1359 fait un achat, il lui est difficile de quitter. Pour les autres qui ont eu cette idée, qui ont reçu de
1360 l'argent et qui se sont entendus avec les propriétaires de ces terrains pour conclure un achat, je
1361 crois que cela ne comporte aucun problème-
1362
1363 L8JH Comme vous dites qu'il y a eu achat en bonne et due forme, est-ce à dire que [ces terrains]
1364 vous les avez reçus par achat ou par don ?
1365
1366 L9F C'est un terrain que nous avons acheté. On a fait un achat. À cette époque, nous disions :
1367 « nous payerions par tranches de six mille [francs burundais] ». Ils²⁴⁶- celui qui voulait- qui
1368 voulait retourner chez-lui, s'il s'est retiré et qu'il est rentré mais que le terrain devenait la
1369 propriété devenait de celui qui-
1370
1371 L8JH Vous dites qu'à l'époque, vous payiez 6 000 francs. Qui recevait ces 6 000 ?
1372
1373 L9F Le propriétaire du terrain.
1374
1375 L8JH C'est donc dire que... il y en a à qui vous donniez les 6 000 et qui vous disaient par la
1376 suite : « Le terrain vous appartient, il n'y a aucun problème », et vous- vous en preniez donc
1377 possession ?
1378

²⁴⁶ Ce pluriel du pronom est présent dans l'original

1379 L9F Non, ils ne le disaient pas. Par exemple, si tu recevais encore plus d'argent et que tu lui²⁴⁷
1380 donnais un autre montant, le terrain devenait tien.
1381
1382 L8JH Vous venez de dire : « si tu recevais par exemple encore de l'argent et que tu lui donnais
1383 un autre montant » ; combien lui en ajoutiez-vous ?
1384
1385 L9F Vous vous entendez²⁴⁸. Si tu veux- si tu veux- si tu le vendais comme dans une vente, et que
1386 vous vous entendiez, cette personne qui voulait acheter la propriété s'entendait avec le
1387 propriétaire du terrain, et ce dernier te remettait ton argent, donc-
1388
1389 L8JH Est-ce qu'il n'arrive pas que les propriétaires des terrains disent : « quittez, vous autres, la
1390 guerre est terminée ; retournez d'où vous êtes venus, que les terrains redeviennent nôtres » ?
1391
1392 L9F Non, ils ne le disent pas ; ils disent- ils disent « restez-y en toute quiétude, seulement, il est
1393 interdit de vendre la propriété, seulement cela ; le terrain t'appartient ».
1394
1395 L8JH Mais vous comprenez quand même que vous n'avez pas le droit de vendre la parcelle.
1396 Alors, si quelqu'un veut retourner d'où il est venu, que se passe-t-il ?
1397
1398 L9F S'il veut retourner chez lui de son propre chef, il s'en va et le terrain redevient propriété de
1399 l'autre personne-là.
1400
1401 L8JH Et le montant qu'il avait payé, que devient-il ?
1402
1403 L9F Mais puisque c'est lui qui aura désiré de... rentrer chez lui, il va l'abandonner.
1404
1405 L8JH C'est donc dire que même les six mille qu'il aura payés auparavant, seront abandonnés
1406 comme ça ?
1407
1408 L9F C'est lui qui l'aura voulu ; il va partir.
1409
1410 L8JH Comme nous savons tous qu'une parcelle jouxtant une route goudronnée est très chère, si
1411 quelqu'un s'amenait et vous disait : « je veux vous l'acheter » ; est-ce que vous n'allez pas la
1412 vendre et partir ?
1413
1414 L9F La vendre ? Alors que nous ne l'aurions pas achetée complètement ? Si tu as terminé de
1415 payer et qu'elle t'appartient, bien sûr que tu la vendrais si tu le désirais-

²⁴⁷ Ce pronom sans référent apparent est présent dans l'original

²⁴⁸ Ce présent de l'indicatif est de l'original

1416
1417 L8JH Et pour considérer que tu as terminé de payer, combien aurais-tu déjà donné ?
1418
1419 L9F Tu paies le montant que te demande le propriétaire du terrain.
1420
1421 {intermède musical}
1422
1423 L8JH Selon l'ancien dirigeant du Site de Déplacés de Kibezi, ces terrains ont été achetés, car,
1424 selon lui, que ce soit 10 000 ou 100 000 francs, le prix d'achat reste le prix d'achat. À la question
1425 de savoir pourquoi c'est aujourd'hui que les conflits entre les propriétaires des terrains et les
1426 déplacés de guerre surgissent, voici ce qu'il dit :
1427
1428 L10H Quand ils ont vu que nous avons mis en valeur ces terrains, que nous y avons mis de la
1429 fumure, que nous y avons planté le « petit bananier », que nous consommons la « précieuse
1430 banane »²⁴⁹, ils ont pris du poil, ils écarquillent les yeux, disant qu'ils nous avaient prêté
1431 momentanément ces terrains. Dites-donc, si on leur demandait de produire un document
1432 sanctionnant ce prêt, le trouveraient-ils ? Mais nous, nous avons des copies de nos contrats
1433 d'achat et vente, spécifiant que nous achetons une parcelle de 20 mètres sur 30 pour un montant
1434 de 6 000 francs et que nous payons « cash ». Je ne sais pas ce qu'ils nous cherchent. Maintenant,
1435 c'est l'insurrection partout. Quelqu'un s'amène, s'empare de ton terrain et t'empêche de
1436 l'exploiter, pour qu'il la cultive de force. Nous trouvons que cela va causer des troubles, que les
1437 gens risquent de se faire mal les uns aux autres.
1438
1439 L8JH Monsieur²⁵⁰, vous fûtes dirigeant de ce Site de Kibezi pendant un temps relativement long,
1440 combien de personnes y vivent ?
1441
1442 L10H Il y a 344 ménages. L'année dernière, il y avait 1768 personnes, mais puisqu'il y en a qui
1443 ont quitté, il en resterait aujourd'hui environ 1545.
1444
1445 L8JH A propos, que deviennent les terrains ou, disons, les parcelles de ceux-là qui ont quitté ?
1446
1447 L10H Ceux qui avaient acheté les parcelles se cherchaient de nouveaux acquéreurs, qui leur
1448 remboursaient leur argent. Peu importe le montant qu'ils leur remboursaient, c'était leur bénéfice
1449 car c'est eux qui les avaient achetées [les parcelles], car comme vous le savez, de tout temps, le

²⁴⁹ Respectivement, « le bananier » et « la banane plantain » que nous traduisons littéralement ainsi en y ajoutant l'adjectif « précieuse » afin de rendre fidèlement le diminutif appréciatif de l'original qui est véhiculé par le préfixe -*ka-* dans *agatoke*, d'autant plus que la forme non-marquée de banane est *igitoke*. En d'autres mots, la traduction littérale serait « petite banane ».

²⁵⁰ Dans l'original, il dit littéralement « vieil homme ».

1450 prix d'achat a toujours été tel que. Que tu payes dix et que quelqu'un d'autre paye cent, vous êtes
1451 tous des acheteurs.

1452

1453 L8JH Vous voulez donc dire : « cet endroit, nous l'avons acheté, les terrains nous
1454 appartiennent ? » ...

1455

1456 L10H Bien sûr. Nous y avons acheté des parcelles, elles nous appartiennent. Si quelqu'un trouve
1457 qu'il y a la sécurité, s'il trouve qu'il peut retourner là-bas, s'il a un descendant, il peut l'y laisser
1458 car c'est un village comme tant d'autres, on ne peut pas l'abandonner comme ça. C'est notre
1459 village, même le Gouverneur [de Province] a dit, lorsqu'il nous a emmenés ici, « d'ailleurs, c'est
1460 un village pour Hutu, Tutsi et T-, tous, y compris ceux qui sont restés sur les collines, qu'ils
1461 viennent vivre avec nous ». Il a dit : « ceci n'est pas un village pour les- seulement pour ceux qui
1462 ont fui ». Celui qui a accepté est venu et nous vivons ensemble ; qu'il soit Hutu, qu'il soit Twa,
1463 on est resté ensemble.

1464

1465 L8JH Alors, y a-t-il d'anciens propriétaires de ces terrains qui vivent avec vous ?

1466

1467 L10H Bien sûr, il y en a qui vivent avec nous, nous sommes voisins, nous sommes ensemble ici.
1468 Et puis, avant que nous n'emménagions ici, avant que cette guerre n'éclate et nous amène ici,
1469 personne ne vivait ici. Quant à celui qui était venu y habiter, il y a quelqu'un qui avait habité ici
1470 dans le temps. Il n'était jamais parvenu à y rester plus que quelques semaines. On brûlait souvent
1471 sa propriété : les bandes Gatarina²⁵¹ l'attaquaient et il allait chercher secours auprès du clan, ils
1472 venaient souvent le--, on venait lui tenir compagnie.

1473

1474 L8JH Il y en a qui demandent que vous ne disiez plus que vous avez acheté ces propriétés,
1475 arguant qu'il est impossible d'acheter une propriété à 6 000 milles [francs burundais]. Comment
1476 trouvez-vous ces propos ?

1477

1478 L10H Nous trouvons qu'ils sont extrêmement mauvais ; et s'il y a quelqu'un qui appuierait ce
1479 genre de propos, nous saurons que c'est un hypocrite comme les autres-là. Aucune autorité
1480 n'oserait prendre un acheteur de parcelle et l'appeler-

1481

1482 L8JH Il se comprend donc que vous, même si une loi vous demandant de retourner d'où vous
1483 êtes venus était promulguée, vous commenceriez d'abord par... vendre ces parcelles ?

1484

²⁵¹ « Gatarina » est le nom d'une bande organisée de malfaiteurs apparue vers la fin des années 1970. Le mot signifie aussi un voleur faisant partie de cette bande organisée. Voir pour cela Frey (1996 :107).

1485 L10H Oui, on les vendrait, et pour les vendre, on les vendrait. Et puis, quiconque nous dirait de
1486 retourner là-bas, là d'où nous sommes venus, je ne sais pas si cette personne nous voudrait du
1487 bien.

1488
1489 L8JH Oui mais, depuis 1993 vous avez habité ici et c'est seulement aujourd'hui que surgit cette
1490 problématique. A votre avis, qu'est-ce qui fait que cette question apparaisse aujourd'hui ?

1491
1492 L10H Il y a un proverbe rundi qui dit que c'est le pacificateur présenti d'une querelle qui
1493 l'attise.²⁵² Par exemple, si on va porter plainte auprès des dirigeants actuels et qu'ils nous disent
1494 que ce sont des terrains que nous avons reçus gratuitement, c'est eux qui exacerbent les conflits
1495 et qui disent que nous avons acquis les terrains sans frais, qui sous-estiment les montants que
1496 nous avons payés. Or, pour avoir ces montants, nous devons, de notre côté, vendre par exemple
1497 une parcelle de 50 m sur 100m, et on nous donnait 6 à 7 mille francs –

1498
1499 L8JH Il se comprend donc que ce problème semble raviver les conflits entre les propriétaires des
1500 terrains et les déplacés qui y sont installés quand ils fuyaient. Toi qui es un sage²⁵³, un ancien, et
1501 qui as dirigé ce site dans le temps,... quelle solution durable proposerais-tu pour que ce problème
1502 ne s'aggrave pas?

1503
1504 L10H Voici la solution durable que devrait choisir les dirigeants, eux qui sont responsables de
1505 notre bien-être et du bien-être de ces propriétaires de terrain : ils devraient savoir que de tout
1506 temps {montage} par exemple, parmi ces terrains-là qui étaient nôtres avant, dans le temps, il y
1507 en qui coûtaient un bouc chacun. Le bouc coûtait alors 50 centimes²⁵⁴. Actuellement, personne
1508 n'oserait lui dire « je vais te donner une vache et en échange tu vas me remettre cette parcelle.

1509
1510 L8JH Autrement dit, même si tu décidais de retourner là d'où tu es venu et que quelqu'un te
1511 proposait de te remettre tes 6000 [francs] pour que tu lui cèdes la parcelle, tu n'accepterais pas ?

1512
1513 L10H Je ne les prendrais pas. On devrait marchander et marchander, longuement et âprement

1514
1515 L8JH Et si le propriétaire de la parcelle te disait « paie-moi un montant supplémentaire ; il n'y a
1516 pas parcelle qui coute 6000 francs », serais-tu d'accord ?

1517

²⁵² Littéralement, « C'est le pacificateur d'une querelle qui l'attise ». La signification de ce proverbe, cependant, est « c'est le pacificateur potentiel d'un conflit qui n'agit pas, qui l'attise ».

²⁵³ Littéralement, « toi qui es un vieil homme »

²⁵⁴ « une pièce de cinquante centimes »

1518 L10H Si quelqu'un a acheté une vache il y a deux ans, et qu'il l'a achetée à 50 000 ; la vache a
1519 beau coûter 200 000 maintenant, ce vendeur ne peut pas demander aujourd'hui qu'on lui donne
1520 200 000 ; la vente est déjà clôturée. S'il y a quelqu'un qui peut la revendre à plus cher, c'est bel
1521 et bien moi qui l'aurais déjà achetée.
1522
1523 { musique }
1524
1525 { transcription omise }
1526
1527 L8JH Dites donc, sur quoi se fonde ce doute de la population ?
1528
1529 { bref intermède musical indicatif de l'émission }
1530
1531 L10H La question principale que je lui adresserais, ce serait que, puisqu'on se serait déjà entendu
1532 avec le propriétaire de ce terrain, qu'on a déjà conclu un contrat de vente, qu'il reste avec la
1533 partie qu'il avait gardée et qu'il ne vienne pas m'embêter ; qu'il me respecte dans- { montage }.
1534 Est-ce que tu pourrais amener ne serait-ce qu'un bout de papier attestant que tu lui as prêté [un
1535 terrain] ou que tu le lui as hypothéqué, qu'il te le remettra après un certain temps?²⁵⁵
1536
1537 { intermède musical }
1538
1539 { transcription omise }
1540
1541 { fin de la transcription }
1542

²⁵⁵L'incongruité d'une hypothèque est présent dans l'original

1543 **Élément numéro 3 : Émission radiophonique Akari ku Mutíma**

1544 Diffusée par la RTNB le 23 mai 2007 dans le cadre d'un magazine hebdomadaire

1545 produit par la section rundi des programmes radio. L'enregistrement a été faite à

1546 l'occasion d'une descente de terrain effectué par le journaliste dont la date n'est

1547 pas précisée.

1548 Durée : 43 minutes 45 secondes

1549 Type de document : disque compact

1550 Nombre d'intervenants : 5

1551 Caractéristiques techniques : très bonne

1552

1553

1554 ### {indicatif musical de l'émission et introduction par le journaliste}

1555 L11JH ikigáaniiro:+ akari ku mutíma ++ unó muúnsi reeró:++ nkaba:++ ndí : murí síite: +

1556 ahaantu biitá ku Muhuúzu + murí: komiíne ya Gíshuubi mu ntáara ya: Gítega + aho i Gishúubi +

1557 hakaba:+ ari ikomiíne: yari yárasinzinzikaye góóse + yasíisinzikajwe rwóóse + n'íntaambara +

1558 nkaba ndí kumwé: + n'úmukurú wa síite + nkaba ndí kumwé + n'úmuuntu: + yahúunze ++

1559 tukaba tógira tugaaníre reeró: ++ ku vyeérekeye: + ee + wáa mugwi: + uvugwá + uvugwá

1560 y'úukó uzóotóohooza ku vyáaha vyóóse: ++ vyaákozwe + ng'aáha i Buruúndi kuva twíkuukiye

1561 gushika + unó muúnsi h++ haanyuma:+ turajá kuvúga: + n'ívyeeérekeye: + itaahuuka: +

1562 ry'ímpuunzi ++ turajá:+ gutá dútoora + hm mu- ku bitári bikeeya + murajá kubíkurikira + muri

1563 kano kaánya ++ imbere y'úuko reeró + tugaaníra + umukurú wa síite + yootáangura akatúbwiira

1564 akazína kíwé ++

1565

1566 L12H je niitwa MFB ++ nkaba ndóongooye síite Muhuúzu

1567

1568 L11JH murakóze + haanyuma : unó mupfáasóni na wé-

1569

1570 L13F jee niitwa ++ SKM ++

1571

1572 L11JH murakóze ++ ndi kumwé: + kaáandi: + n'úmunyamabaanga: wa: + kómiíne: ++ Gishúubi

1573 + yasubíriye:++ musitaantéeri yafatíriwe: + n'áyaáandi mabaanga + na wé nyéne:+ arajá

1574 kudúfasha kuremeesha + kíno kigáaniiro + na wé atubwiíre akazína kíwe ++

1575

1576 L14H jeewé niitwa: NRZ + nkaba ndí umunyamabaanga wa kómiíne Gishúubi + ###

1577

1578 {musique}

1579

1580 L11JH murakóze naánje ndi ZBA ## {musique} ntátevyé reeró+ nagira mpeeré :+ ku mukurú

1581 wa: + síite: + Gishúubi + atubwiíre ubwaa mbere ++ abaanzé atubwiíre + ino síite + yó ngaáha

1582 ku Muhuúzu + ni iya ryaari +

1583
1584 L12H iyi siíte + yó ng'aáha ku Muhuúzu + ni iyó mu mwáaka + wíibihuumbi bibiri ++ ni hó-
1585 ni hó yataángura ++ gushika n'uúno muúnsi + imaze imyáaka itaanu++
1586
1587 L11JH iyo siíte: ++ irimwó abaantu baanganá gúte: + baáje báva héehé ++
1588
1589 L12H iyi siíte irimwó + abaantu + bareengá igihuumbi + n'ámajana indwi + bakaba: + báaje báva
1590 mu mi- mu makómiíne ++hm-ye: nk'áayó ng'aáha + hágufi + nka komiíne Ryaansoro ++
1591 komiíne Gishúubi ++ na: + Kómiíne ++Bura-Bu-++ Nyarúsaangé ++ n'aába:- n'aába:+ n'ábaantu
1592 bakéenyí bó murí Makébuko +
1593
1594 L11JH abo baantu: + murí kíno gihe + babaanye gúte
1595
1596 L12H abaantu murí kíno gihe babaana néezá caane ++ gusa + ingoórane dufitá + ng'aáha ++ ní
1597 ingoórane tuboná + z'úku:+ gírangoo tujé + kuroondera + utwó + turaaríra
1598
1599 L11JH muturoondera héche +
1600
1601 L12H tuturoonderera ku matoongo iyó twaáje + dúhuunga túva ++ ici- gitúma: + tu- ari yó tujá +
1602 ni ukó ataa haándi dushobóra kuroonka + dushobora kuroonderera hagúfi ++ abaantu ++
1603 twaáhora túbaana mu mituúmba arí bó: ++ baána: + dutooteje ++ ni bó:- ni bó batumá básubira
1604 kuzá baratwíiba-
1605
1606 L11JH murabáazi ++
1607
1608 L12H eegó abo baantu turabáazi
1609
1610 L11JH hari abó mu:- mwiítwaariye:+ murí séentáre:+ cáanké mu butuúngaane ++
1611
1612 L12H eee harihó abaábiitwaariye mu- mu: butuúngaane ++ bóóse mugábo:+ ubu'u ní ukó tuboná
1613 bóóse + abo+ abaágize ivo vyáaha + ubu baríkó bararekurwa ++
1614
1615 L11JH eegó noóné + kó: + wuúmviise+ hariho umurwi + abanyeeporitiíke buúmviikanyekó+
1616 ighe baágira amaseezerano: y'í: + Árushá + n'áyaándi maseezerano kúumburé: + yagíye: +ee
1617 arabá muu nyuma + baáravúze y'úukóo + hariho umurwi + abanyeeporitiíke bóóse
1618 buúmviikanyekó kó + umurwi uzóoshíngwa + uzóozá: + gutoohooza: nó kunywáaniisha: +
1619 Abaruúndi ++ yu murwi wewé + uwuumva gúte ++
1620
1621 L12H uyu murwi ujé + vyooba arí vyizá caane + twoobishiima ++ mugábo uwo murwi
1622 twoosaba yúukó + vyo:- wooba + ugízwe + na kavuukíre + k'Abaruúndi ++ bakaba abaá-

1623 baayehó kuva keéra ++ bakamenya ingoórane zóóse ++ zaátumye ibi vyóóse bíba ++ imvo
 1624 n'ímvaano ++ iyó vyaáje bíva ++ n'uuko +níimbá vyóoba vyaáteewe n'ábazuúngu + níimbá
 1625 vyóoba vyaáteewe na baa twéebwé ++ bakaba arí bo bavyiíga + haanyuma +ukurí kukaja
 1626 ahabóna + uwakóze icáaha agahanwa ++ haanyuma + igihúgu + tugahava tú-- túbona yúukó
 1627 twoobona yúukó coohava cóogorora mu mínsi mu gihe abo baantu baákoze ivyo vyáaha
 1628 bahanywé imbere y'ámakuungu
 1629
 1630 L11JH eegó haanyuma: SMK naáwé + wehó uyo murwi: uwo murwi woozá gutoohooza ku
 1631 vyáaha vyaákorewee Abaruúndi kuva twíkuukiye: + ee uwuumva gúte + wuumva wóoba
 1632 ugízwe na baa ndé+
 1633
 1634 L13F jeewe ikiintu niibáza + niibaza y'úukó wooza arí umurwi woobá arí -- túwubona y'úukó arí
 1635 umuvyéeyi wa twéése + tweebwé Abaruúndi twéési ++ impuunzi zigasúbira zikaba impuunzi
 1636 zikabá + abaantu nk'ábaándi ++ kukó murabóna nk'uúbu tweebwé + tubaayehó náabí ++ abo
 1637 baantu báraaza barí baa séebaruúndi arí abavyéeyi bazé baratwúbahiriza
 1638
 1639 L11JH mbeé uwo murwi ku bwáawe + wooba ugízwe na baa ndé
 1640
 1641 L13F uwo murwi wooba Abaruúndi ++ ndíibaza kó abanyámahaánga ngirango ata co
 1642 boodufáshamwó
 1643
 1644 L11JH mbeé ko uboná ubu 'uu + abaantu beénshi: ++ basigáye báhagaze háriíya mu biintu vyaa
 1645 poritiíke + bamwé bagaheengamira ng'aáha abaándi bagahee-ngamira ng'aáha'a + ukaba uzí kó
 1646 mu vy'úkurí: ++ ee igihe abanyeeporitiíke baáhaariira bágaaniira: ++ buúmviikanye y'úuk'o: ++
 1647 ee icaáteeranije Abaruúndii igitúma Abaruúndi báama báryaana y'úukó akeénshi ++ kó bivá: ++
 1648 kuu mvo zaa poritiíke: + haanyuma bagaca bíishimikiza: ++ ubwóoko bwáabo ++ nta ho
 1649 ushobóra kugira ubwóoba y'úukó abaantu bashobóra kug- ja murí uwo murwi bashobóra
 1650 kwíishimikiza ubwóko bwáabo kugírango baheengámire háriíya cáanke háariíya ++
 1651
 1652 L13F jeewé icó niibáza niibaza yúukó + abo boozá bakaaza murí uwo murwi ++boozá arí
 1653 Abaruúndi++ baa séebaruúndi ++ bakazootuungaaniriza Abaruúndi bóóse ++ ntibáze
 1654 baheengámiye kurí protiíke (sic) ++bakaaza+ báraaba umuuntu uwó arí wé wéése
 1655 bakamwúbahiriza ++
 1656
 1657 L11JH ee umukurú wa síte ++ wewé ico kibázo ní co nshaaká kukúbaza nyéne ++ kó uboná
 1658 abaantu bóóse ubu 'u ++ n'uukó ndíko ndavuga bose ngirango mpava ndábarenganya mugábo +
 1659 Abaruúndi beénshi ubu'u + usaanga báheengamiye ++ murí poritiíke iyi'i abaándi báheengamiye
 1660 + murí poritiíke iyi'i ++ kaándi n'abanyeeporitiíke baáruúmviikanye y'úukó + ibibázo
 1661 vyaáteeranije Abaruúndi kó arí ibibázo vyaa poritiíke bigaca bígira imizi ++ i-i- ishiingíye ku
 1662 biintu vy'úubwóoko nta ho ushobóra kugira ubwóoba y'úuko uyo murwi ++hamwé wooshiingwá

1663 ++ y'úukó aboóhava báwugira kó bashobóra guheengamira ku bwóoko bwáabo cáanke ++ cánke
 1664 kurí poritiíke yáabo caánke ibi {montage} sindabiízi
 1665
 1666 L12H jee niibaza yúukó arí hamwé +boozá arí Abaruúndi bóóse twéése ++ ubwóoko bwóóse+
 1667 imiryango yóóse + kó- mw'ico gihe + hágizemwó uwuvúga ati + ngoomba guheengamira aha
 1668 uwuúndi yooca amúbogora mugábo iciízá mboná + noosabá n'úukó mu bisáanzwe n'áahó mboná
 1669 keénshi ++ umeengá abazuúngu barakúunda kubídufáshamwó + noosaba kó bíshobotse na *ONU*
 1670 yoobijamwó ++ ikaraaba ukurí ahó kurí ++ ntihágire uwuhéengamira kuba ubwóoko kaanaaká +
 1671 uwuúndi ngo aheengámire kuba ubwóoko kaanaaká + ukurí kukaja ahabóna ++ bóóse ++
 1672 bagahéza bagaserura ukurí ahó kurí + uwakóze ikibí n'úwutáágikoze + bagahéza бага- bo- bóóse
 1673 tu- bíshobotse ++ arí abashóbora kuvúga ti dusabé ikigoongwe ++ twéése tugasabana
 1674 ikigoongwe + ku buryó tuboná kó twéése iki gihúgu dutegérezwa kukíbanamwó vy'úkurí atáa
 1675 waandyá-waangura ++ atáa wugóomba gutootezwa go ni kubéera ubwóoko bwíiwé cáanké arí
 1676 Umugánwa w- cáanké um-mwaámi cáanké ibikí ++ vyóóse tukaba túbona yúukó dutegérezwa
 1677 kubáhó twéése mu mahóro + atáa ngoórane n'ímwe tugirá
 1678
 1679 L11JH mbeéga ++ búrya + aha 'a + murémera y'úuko + Abaruúndi: ++ bícanye bázany-
 1680 bázizanya ibibázo vyaa poritiíke: + caánke + e bázizanya ibibázo vy'úubwóoko ++
 1681
 1682 L12H mu bisáanzwe mu bibázo vy- vy- vy'úubwóoko birimwó kugíra biicáne haárimwó u-
 1683 ibibázo vy'úubwóoko birimwó ni- ni ibibázo nyéne vyaa poritiíke vyóóse birimwó mugábo
 1684 n'úukó abaábigira bóóse baágoomba kubíshira ku bwóokó kaanaaká ngo ni bó baríko baríca
 1685 aba'a ++ ugasaanga ubu- bwóoko níimbá arí Abahutú bakavuga ngo ni Abatuutsi bagoombá
 1686 kubamara + abaáandi m-bati Abahu- tuutsi bati nabó n-Abahutú nyéne + bagoombá kutumara ++
 1687 mugábo vyóóse nyéne + ní imvo zaa poritiíke ++ zó kugírango + bahonyé + ubwóoko kaanaaká
 1688 ++ je niibaza yúukó reeró ivyo ko + arí hamwé vyóóse vyooherá + umwé akabona kó arí mu
 1689 gihúgu cíiwé c'ámavúukiro ++ atáa- + atáa wuhágarara ku gakanú uwuúndi ngo waa muhímbirí
 1690 we ubwóoko ubu n'uúbu n'uúbu ++ niibaza kó vyóóse vyooherá
 1691
 1692 L11JH nta ho ushobóra kwíibaza y'úukó ++ nk'iíyo- nk'uúwo murwi hamwé wootaangúra
 1693 gukóra kw- kó arí ho abaantu booáa bárekurwa ivyáaha baákoze ++ ntibábihanirwe ++
 1694
 1695 L12H oya + bíbaaye ivyo'o + bagahé- ba-ba-ba- twéése tukamenya ukurí ahó kurí ++ niibaza kó
 1696 + kugírango + icáaha gihanwé + gihanírwe uwagíkoze ++ yoogihanirwa bakareka kuvúga ngo
 1697 ikigoongwe c'íkivúungá ++ kukó ikigoongwe c'íkivúungá kimaze kubá ++ umwé wéése + yooca
 1698 azá aravúga ati ++ reka njé ndakóra ivyó nshaatsé kukó + nzóohava ngírirwa ikigoongwe
 1699 c'íkivúungá ++ niibaza kó uwakóze iryo kosá yoorihanirwa akabóna kó yarihaníwe haanyuma
 1700 bakazoomurekura + ico cáaha cíiwé++ yáahéjeje kugihanirwa ++ akazoozona kó yakóze ikosá
 1701 arízi .haanyuma akazooheza akazoo- muu nyuma akazookwiihanuura ++ akareka kubífatanya

1702 n'íkigoongwe c'íkivúungá + kukó ikigoongwe c'íkivúungá + tubona kó umeengá ++ vy'úkuri
 1703 umuuntu ntíyooba yáahaniwe ikosá ry'ukuri-
 1704
 1705 L11JH eego SMK mweebwé + muvyuumva gúte-
 1706
 1707 L13F twebwé ukuuntu tubiboná nkó ng'aáha twebwé murí iyi komiíne ya Gíshuubi ++ nó murí
 1708 komiíne Nyarúsaangé ++ twe turabóna yúukó ++ ico kigoongwe + beénshi baáramáze kukíbahá
 1709 + nk'ábaágiiye báariíshe abaantu ++ abaágiiye báarasáambuuye abaantu (sic) bagatooteza
 1710 abaantu twéése turababóna yúukó baárekuwe + kaáandi barí muhirá + ugíze urageenda
 1711 bakubwiira bati + ubu n'úwuzóokóra ikibí azootaaha kukó n'ábaáandi baáratáashe
 1712 bizoobaandaanya kubéera + baboná kó n'ábaágiiye ubwaa mbere baámazeyó imyáaka ibiri
 1713 imyáaka itatu abaámazeyó umwáaka + ntáa na kímwe baábakojeje ++ kaáandi ntáa butuúngaane
 1714 ushobóra kuja kwíiturakó + ngo ugiré uti naaká yaráansáambuuriye inzu ++ narámwiítwaariye +
 1715 kwaa opeji cáanké kwaa musitaantéeri + ansubíze utwáanjé ++ abaásaambuuye inzu + amabaati
 1716 baárayasákaaje + iwaábo ++ none ubu reeró + kó baboná vyóóse arí uko nyéne ++ ntaa
 1717 n'úkuuntu ngirango + umuuntu yoovuga ah'uúbwo ++ níbaroondére nyéne abo baa abo bazóozá
 1718 kuraaba ubutuúngaane + bakuríkirane ivyaábaaye ubwaa mbere n'íbiríkó birakwírikira ubu ++
 1719
 1720 L11JH nooné + nk'aábo'o: + tuvugé: urikó uravúga woobá uzí: baásaambuuye: ++ i:- inzu:
 1721 bagatwáara amabaati: + bagatwáara imyaango: bagatwáara amadírishá ++ hamwé boozá ++
 1722 bakéemaanga bati ni ukurí SKM ivyo biintu twaárabimúgiriye: ++ vyaári bigeenze uku n'úuku
 1723 n'úuku n'úuku + kumbúre ntíyarí twebwé yarí ama poritiíke yarí ahári ++ ee vyaári bígeenze
 1724 uku'u: + ni kubéera ibi'i + wewé woohéza ukavyaakira gúte
 1725
 1726 L13F kubéera: baávy- baámaze kuvyéemera nó kwaa opeji + bikaba n'íinkárataási záabo
 1727 ndazífise ++ bootegerezwa kwiishura ++ haanyuma bagahanwa ++ bágirirwa ikigoongwe
 1728 bakagirirwa ikigoongwe mugábo bakagirirwa ikigoongwe ikiintu bak- báakirishe
 1729
 1730 L11JH eegó haanyuma ++ umuuntu asávye ikigoongwe: ++ ati: ++ jeewé iyo inzu
 1731 naráyisáambuuye: + amabaati naráyatwáaye: naráyasákaaje: ++ akavyéemaanga ++ mwuumva
 1732 vyóogeenda gúte naáwe urí umukurú wa síte ng'aáha + ubifata gúte wewé
 1733
 1734 L12H jeewé mu bisáanzwe ++ umuuntu ajé akakwítúura akakwéereka kó yagúkoreye ikosá
 1735 akaa- akaryéemaanga rwóóse akaríshira n'ímberere y'ábaantu + akéerekana agasaba ikigoongwe
 1736 vy'úkuri iki- igikwíiye + n'úukó mu bisáanzwe + na wewé ++ ntaa muuntu n'uúmwe atagirirwa
 1737 ikigoongwe n'ímáana iragirira ikigoongwe uwaáyo ++ niibaza kó na wewé urí umuuntu ni- uwo
 1738 muuntu arínze azá akabishira imbere y- y'úmuryaanko (sic) + y'ábabáanyi bóóse akavúga ati
 1739 jeewé narákoreye ikibí kaanaaká ++ na we ntáa coóbuza kó umuhá ikigoongwe + mugábo mu
 1740 wo mwaánya na hó atáajé ngo abigútuure + ukabona agu-agúma agúca i ruhaánde yíreenganira

1741 umeenga ni intúuzee ++ ni haanyuma niibaza kó na wewé utoomugirira ikigoongwe kukó na wé
 1742 nyéne nta co yoobá yáaraaje kugusaba
 1743
 1744 L11JH eegó haanyuma: ++ mbazé: ++ ee umushíngantaáhe + umunyamabaanga wa kómííne
 1745 yaserúkiye musitaantéeri + ataashoboye kuhába yafatíriwe n'áyaándi mabaanga + mweebwé bi-
 1746 bíramutse bímeze gúrtyo {il avale la salive} ++ bíramutse bímeze gúrtyo mweebwé: +
 1747 mwoohéza mukavyaakiira gúte: ++ umuuntu múboonye: ++ umuntu y- yabásaambuuriye: +
 1748 yarásaambuuye hárya haanyuma ++ mugábo araaje arasavye ikigoongwe atí ++ ibiintu vyaári
 1749 bímeze gúrtya ++ vyaágeenze uku n'úuku n'úuku n'úuku ++ mwoohéza muka:- kora ikí ng'aáho
 1750 mweebwé + muri ng'aáha i Gishúubi
 1751
 1752 L14H je niibazaa yúukó umuuntuu yoozá kwúubahuka akaaza akagusaba ikigoongwe ++ ivyo
 1753 biva ku baantuu + abaantu bóóse ntítumezé kumwé + mugábo arí nka jéewé akúubahuka
 1754 akabímbwíira + ico kigoongwe nookimúha
 1755
 1756 L11JH eegó + nooné icó muriindíriye + kurí: + uryá murwi wuumvíise ++ uryá murwi
 1757 washíinzwe n'ábanyaaporitiíke háriyá: i Arushá nó mu yaándi maseezerano kúumbúre h ++ ee
 1758 uyo murwi muwuumva gúte + m- mwuumva + wóokora gúte
 1759
 1760 L14H uwo murwi tuwuumva néezá mugábo na wó nyéne n'úuko: ++ mu bintu : wookorá woozá
 1761 udácaagúra ibiintu : ++ kuumbúre na wó nyéne wooza wíishimikiza: ibiintu: vy'ámacáakubíri
 1762 ubwóoko n'íbiíndi + mugábo uwo murwi ujé ugakóra néezá ivyó ujeejwé ndíibaza ko: na wó
 1763 nyéne: ni- ni có uzóobá ujeejwe gukóra: ++ abaantu n'áahó baákoze ibibí ntíbaágize ibibí
 1764 biinganá ++ harihó abakwíye: kó boobibazwá bakavyéemera cáanéé baka- bikahakanwa + abó
 1765 binaníye kó boovyeémera na bó ++ boobashíira imbere y'íntaáhe ikabúumviriza ++
 1766
 1767 L11JH eegó uvuze ngo + ibibí ntíbiinganá ++ iy- abó wiibáza kó baákoze ibibí biníni ní baa ndé
 1768
 1769 L14H abo niibáza kó baákoze ibiníni ++ ni nk'ábaantuu bíshe abaantu atá co babazizá :
 1770 bagasaambuura inzu z'ábaantu bataco babafitíye abaantu bícanye bóóse bíica abaantu atá co
 1771 babahoóra ++ niibaza kó arí vyó noovugá kó arí ivyáaha biníni
 1772
 1773 L11JH abaantu bafíse uruhára murí bíno biintu ++ mwéé mubashira mu murwi umwe + cáanké
 1774 urashóbora kubátaandukaanya ++ uhéereye haasí gushika: heejuru
 1775
 1776 L12H twoobashira mu mirwi ibiri ++ abo baantu bamwé twooshirá mu mirwi ibiri ni: ++ m-
 1777 vy'úkurí abaantu bíize abaándi ní abaantu bíiswe kó arí abanyághíhúgu kóko batagirá amashuúre
 1778 kubéera + mu kubátaandukaanya + mu bisáanzwe mu baantu bíize harihó ukó baáfashe abaantu
 1779 batiíze bakabéteeranya ++ na béenewáabo baári- bábaana mu mi- mu mituúmba ata co baápfa +
 1780 baári básaangiye twóóse + baka- babwiira ngo nimwiicé uryá Mutuutsi ni we y-ya-ya- yabágiriyé

1781 ibi ni wé yabíciye abáana ni wé yagíze gúte + cáanké afisé itoongo riníni gusuumba iry'íwaawé
 1782 ++ mugábo na wé arícó- arí icó afisé aríkó araroondera ++ aríko umunyághúgu na wé ntá co
 1783 yabá afíse aríko araroondera ++ wé yuúmviriza uryá mweénewáabo yíze akaca aréengera kuri
 1784 mweénewáabo babaaná mu muhana akamútemagura ++ ivyo reeró bímaze kugerera ng'aáho
 1785 tweebwé tubona yúukó haari hákwiiye yúukó ahaníni abo baantu bíze ++ baari bákwiye + baari
 1786 bákwiye guhiindura ingeendo bakéerekana + kó + amashúre bíze icó yaámariye + haa
 1787 kwéerekana kó ayo mashúre bíze arí ayó kwíicana atarí ayó ku-ku-ku-ku gufásha beénewáabo
 1788 na bó batiíze + ngo babiígiishe cáanké babateéze imbere mu vyó bashobóye ++ nímbá báfise
 1789 amaherá babashiíngire aga:-taáhe mb- bagasaángire hamwé na béenewáabo ++ bakoré utuuntu
 1790 tuzóobatéeza imbere bareké kwáama bárikó barígiisha u- mu- kugírango bafaté ibi- ubu-ibití
 1791 vyáabo bakenéye ++ bareké gufásh- gu-gu-gu gut- gut- gufásha abo banyághúgu ngo babafashé
 1792 mu kwíicana ++ bak- bakiicana n'ábó babaaná baategérezwa kubá ari bó basaangíra akabísi
 1793 n'ágahíye ++ tusaba r-reeró yúukó abo bíze ++ iyo ngeendoo ++ ye- ye- i-i- igiiyé du- barikó
 1794 baravúga y'úukó kurí bó iríkó iraraangira nibayishiré muu ngiro kókó irangíre ++ tweebwé
 1795 tuboné yúukó igihúgu c'Uburuúndi + tugiiye kuroonka amahóro abaantu batiíze n'ábíze ++
 1796 turoonké amahóro ++ abo batóonyí na bó + impanuuro noobahá ni ko ++ bofash-shanya na
 1797 béenewáabo bat- babaaná mu mituúmba + bakareka kwúumviriza amoóhe y'aábo + ba- tégetsí
 1798 bíze baríkó bíroonderera ibití vyáabo bagoombá ++ ngo- bakamuheenda²⁵⁶ ngo naazé gutéma
 1799 mweénewáabo ++ basaangiye akabísi n'ágahíye ++ kaándi na wé arí n'íicó aríkó arasótera
 1800 aróondera na yó uwo mweénewáabo níyamutemá ejó azoobura ahó ajá kurahura umucaánwa +
 1801 aburé n'íico yiihá kaándi yo-yári afíse umuuntu yooshobóye kuv-kugeenda akaganyira
 1802 akamúbwiira ingoórane afisé akazímufásha ++ niibaza yúukó iyo mirwi twooyi- tu-tu-tu t-
 1803 weebwé tuyibona gúrtyo ++
 1804
 1805 L11JH ee ku bwáawé reeró mugira muti ++ uyo murwi-iyo mirwi izóotóhooza ku vyáaha
 1806 vyaákozwe i Buruúndi ++ yo- taandukaanya imirwi ibiri++ imirwi + y'ábaantu bíze + bagirá
 1807 poritiíke ++ n'imirwi + y'ábanyagihúgu + ku bwáawé reeró + abafíse uruhára runíniyá caane
 1808 murí ibi'i + ni abo'o warikó uravúga kó arí abaantu bíze
 1809
 1810 L12H eegó + abafíse uruhára runíni caane + ní abo baantu bíze
 1811
 1812 L11JH reka ndakibazé SHM²⁵⁷ na wé ++ SHM + ingo naáwe + umbwiíre + naáwe ubishira mu
 1813 mirwi ibiri cáanké mu mit- mirwi itatu cáanké mu mirwi ine
 1814

²⁵⁶ Noter le passage inexpliqué au pronom objet -mu- ou « le/la » alors que les autres formes verbales précédentes de la phrase utilisent le pluriel -ba- ou « les »

²⁵⁷SHM est un locuteur mâle qui n'avait pas été annoncé au début de l'émission en même temps que les autres. (*supra*, page 352, lignes 1565-1577)

1815 L15H kurí ico kibázo + murí abo baantu bóose jeewé noohashira abiíze caane cáane + ní bó barí
 1816 n'úruhára rwaa mbere ++ abaáandi uruúndi ruhára rwooba urwaa kábiri rw'ábaa abanyághúgu ++
 1817 abanyághúgu baarahéenzwe ++ kaáandi hárya uwukúrusha ubwéenge uwukúrusha + ubumenyi +
 1818 ntáburá ingéne ingéne aguheénda ++ abanyághúgu baárashóboye kubáheenda + na bó
 1819 bagaheenda ibijúujú + bagaca bókora vyáa biindí+akamúbeesha ngo ejó nzookugirira ibi
 1820 nzookugirira ibi ní hó tuzóoróonka ibi n'íibi n'íibi ++ agaca na wé agwá mu rudubí nk'uúko ++
 1821 jeewé mbona yúukó +abanyághúgu ++ nk'úukó mwaarikó murabivúga nyéne ++ jeewé mbona
 1822 yúukó mu banyághúgu bamwéebamwé umuuntu yoobuúmviriza bárya bataráahanwa bataráaja-
 1823 booca báaza gusaba ikigoongwe + +uwó báakoreye ikibí bakakimusába na weéne ++ bakamúca
 1824 impoongano nka kúmwe paatíri acá impoongano + bati ibi wasáambuye + n'íibi: ee ivyó yívye
 1825 vyóovyó hári n'áahó yoobá yárabiríye yárabihéjeje ++ mugábo nk'íbiintu yasáambuuye
 1826 bakamúha ikiíndi + n'ííyo mpoongano ++ na wé akagíkora ++mugábo na yó uruhára rukurú ruri
 1827 ku bíize-
 1828
 1829 L11JH eegó + harihó n'ábaáandi bavugá bati barashóbora kubíshira mu mirwi yíindi + e :
 1830 bakavuga bati n'ábanyámahaánga kúumbúre barafísemwó uruháa ++
 1831
 1832 L15H abanyámahaánga + uru-uruh-uruhára rwáabo + ní ukó + ni abatúunzi baheera + abo bíize
 1833 + kukó biinganyá n'úrurími barwuúmva + bakabaha amaherá bati geenda mukoré poritiíke iyi
 1834 n'ííyi n'ííyi + kugíra mushiké + kurí iki mwiipfúuza +
 1835
 1836 L11JH abanyámahaánga hari uruhára boobá báfise na bó ku gicé kíindi kúumbúre +
 1837
 1838 L12H abanyámahaánga uruhára bafisé + ní kugíra ng: + bamwéebamwé baroonké ahó biicára +
 1839 abaáandi na bó baroonké n'i-n'i- n'íngaánda záabo ahó zisohókera ++ mu bisáanzwe
 1840 abanyámahaánga bamwéebamwé bagoomba: + kuuza: ++ inó murí Afriká ++ haryooshé kubá
 1841 ++ reeró harihó abahíifuuza + bak-bikabananira ukuuntu boohashiká ++ kugíra reeró baharoónke
 1842 + ní ukó bategérezwa kuroondera ukuuntu ba-baroondera ingwaano ++ izo ngwaano + zímaze
 1843 kuuza + bó baca bároonka + n'úburyó bwáabo + bw'í-bw'íngaánda záabo z'íbirwaaniisho +
 1844 bisohóka ++ bikaaza + kugwaana murí Afriká ++ aho reeró urúumva + baba bároondera tubiri +
 1845 baba bároondera + ahó aba bariicaaye n'áahó babó baroondera akazi + hari n'áahó iwaábo arí
 1846 ibishómeéri nk'uúku kw'íino iwaácu ++ ugasaanga mberé bóobó hári n'áahó booba bámerewe
 1847 náabi gusuumba nk'uúku kw'íino iwaácu + kukó umeengá n'ámatoongo turacáayafíse + n'áahó
 1848 arí matóomato + ni có gitúma mboná y'úukó ++ ahaníni + abanyámahaánga na bó nyéne urwo
 1849 ruhára barufisemwó ++ bikwiiye kugíra ngo + ivyo biintu vyóose bibé + mugábo + ní ukó
 1850 babiciísha ku bíize + abiíze na bó bagaca bágoomba kuuza kwíisaambuurirakó {montage}
 1851
 1852 L13F jeewé + abo baantu ++ imirwi ndabashirámwó: + ní imirwi twoovugá + twoovugá nk'íbiriri
 1853 + kubéera harímwó abiíze + n'ábatíize ++ abiíze reeró + baheenda abatíize + tweebwé abaantu
 1854 batiíize ++ bagaheenda abaantu + abanyághúgu ++ kaáandi abanyághúgu na bó bámaze kubóna

1855 uwiíze ++ wewé wáriize ukaba u- téera uzá kuraaba umunyághúgu + waama ugíra uti +
 1856 wawuúndi yiíze + icó aríkó araámbarira ní có ++ ndagikuríkize uku n'uúku ++ nooné reeró + icó
 1857 icó nasabá: + abaantu + tweebwé abaantu batiíze ++ twoosaba y'úukó + abo ba-bany- abo
 1858 baantu biíze ++ booreká kuuza guhéenda + abaantu batiíze + kukó uca usáanga ugúuye muu
 1859 mpoorero utáari kurwa muu mpoorero ++
 1860
 1861 L11JH eego + nooné + ee uryá murwi ++ uryá murwi: uzóotóohooza ukurí: +
 1862 n'úkunywáaniisha: + Abaruúndi ++ ubona: + mu vyó woohagáarakó + woohagarara + kurí: +
 1863 ivyo: + bicé : bibiri: + haanyuma abaantu bagahéza bagaca ba-básaba ikigoongwe: + cáanke
 1864 bakéemaanga ivyó boobá báarakóze +
 1865
 1866 L13F uwo murwi + urámutse ushítse + ukaaza ++ gutoohooza + ukaaza ku-geendera tweebwé
 1867 Abaruúndi + urakwíye kugeendera umurwi w'ábiíze + n'úmurwi w'ábatíize + uka:ca hóóse mu:
 1868 myaánya yóóse + ukaja urakúrikirana + ukaraaba hóóse + woogendera hóóse + ubwóoko
 1869 bwóose ++ abatíize n'ábiíze bóóse + ntuúcaagure + ukakwirikiza + ivyo woobá wáragénewe +
 1870 wó nyéne + ugakwira hóóse + ugakwirikiza + amatégeko +
 1871
 1872 L11JH wewé ubona: + uwo murwi hamwé wooramúka ushíinzwe + ubona + wíifuuza kó
 1873 wookorá gúte + wooca hehé na hehé +
 1874
 1875 L15H e: uwo murwi hamwé wooramúka utsíinzwe- utsi- ushíinzwe + ivyíizá + ní ukó +
 1876 woogendéra + abo baantu babiri + woogendera abiíze ubwaa mbere + uka-n'ábatíize +
 1877 abanyághúgu + ukabábarira imigaámbi uje kut-kuraanguura + n'íivyo uke kut-gukóra + reeró
 1878 bakabáha ivyíiyumviiro na bó bakat-bakatakó + bakabiishura + bagatáanga ivyíiyumviiro vyáabo
 1879 ingéne baabiboónye + n'íingéne ivyo biintu vyaáje + n'íingene vyaátaanguye {montage}
 1880
 1881 L12H mu bisáanzwe mugábo + wooge-woogera icó biitá ++ kunyéengeteera mu mihana + ugaca
 1882 mu makomíne mu mituúmba-\$\$\$\$
 1883
 1884 {intermède musical}
 1885
 1886 L11JH imbere imbere y'úuko uyo murwi + ushiingwá + mweebwé nóoné mubona + mwóohéza
 1887 mukazootaaha ryáari +
 1888
 1889 L15H e: + kurí ico: + tweebwe: + uwo murwi ut-ushíinzwe ++ nk'uúbu ++ tweebwé + iyó abá +
 1890 nk'aábo baantu + nk'aábo nyéne tutaazí icaábarekuye kaánda báara-báari-báariishe abaantu: +
 1891 baka: + bakoongera bagasaambura inzu + bagatúrira bagakora amabí yóóse ++ nk'uúbu iyáabá +
 1892 túuzi néézá + erega n'uúbu turacáafise ubwóoba + ingoma yagúkaanze irahu-irahuruza
 1893 ugahuunga + n'uúbu turafi-turacáafise ubwóoba + n'áyo ahaánda gutaaha + tweebwé nyéne ntá
 1894 we twoorindá kubáza + n'úwoóbishaaka abóna ati ku mutuúmba i waácu + ku mutuúmba ahó

1895 mbaayé + hari amahóro + arashobóra gucá yítaahiira ++ aríko ++ mugábo nka bóóse + ng'aáha
 1896 murí iyi siíte turímwó + iyi siíte Muhuúzu + nta Muhutú n'Úmutuutsi kukó ní ubuhuungiro
 1897 bucáanzé Abahutú n'Ábatuutsi + nta we nduúmva avugá ngo + ngoomba gutaaha ngo i muhirá
 1898 iwaácu ní amahóro + baguma bafise bwaa bwooba ++ nk'uúbu reeró + Abahutú n'ábatuutsi +
 1899 baámbe Abahutú + boobá bíípfuuzá kubá mu bigwaáti + vyaárarékuwe baca kwaa musitaantéeri
 1900 bakaaza tukabáana + bagafuta iryo zína ubuhuungiro + bikaba + ibigwaáti + nk'úukó vyaáhora
 1901 keéra +
 1902
 1903 L11JH nooné mubahó múte mweebwé + ng'aáha kó umeengá: ntaa haantu haníniyá hó kurima +
 1904 mubahó gúte +
 1905
 1906 L15H e: twebwé ng'aáha'a mu kubahó + ni kwáa kuundí nyéne + ubu: uwutábá haáfi +
 1907 uwutááhuunze avá haáfi + ngo ajé kurima kw'iitoongo ryíiwé + abaáandi + barafáta ururéengo +
 1908 hari ahó bakootéesha nk'ákaátsi + ufise umukúunzi ukamusaba + akagúha + abaáandi na bó
 1909 batuunzwe + nó kuzá kujójagura + iwaábo + na héene sí gukóra + n'áahó aziindúka avúuye
 1910 ng'aáha kuva saa tatu kukó urabóna ikivi ní icaa kare + arageenda + agapfa gukúbita isúka +
 1911 agakora nka cáa ciíbare caa ci-caa kéera + umwáana ngo yahóra ayúuba kwaa s + akiigirira
 1912 iciíbare ++ ni kwó baárima + ntari- ntiyiimbura + ngo yiiheze-
 1913
 1914 L11JH mu:tuunzwe n'iikí: utuunze: abáana n'úmuryaango gúte +
 1915
 1916 L13F jeewé + ingéne mbaayehó + háno + kaáandi + iyi: iyi siíte + mu bisáanzwe + tweeké
 1917 turageenda tukarima + tukageenda + ahó twaáje túzananye + twaáje túva + murí Komiíne
 1918 Nyarúsaangé: si ahaantu hagúfi + turageenda tugakóra ++ ukajoojagura gatóoyí ++ukarima: +
 1919 uróonse utwó wiimbúra + iyó batakwóoneeshereje ++ na yó iciíbagiwe ní agatooke ntíwooba
 1920 ukígeenda ngo ucé n'ágatooke ugasaángéyó + usaanga agatooke báagaciye ++ nka jéewé
 1921 tuvugé:+ ndafise + tuvugé n'áabáana mfisé b'íimpfúuvyi ++ abo báana babaayehó baríiga ní
 1922 abanyéeshuúre ++ haanyuma ++ mugábo ++ urashóbora kugeenda kuroondera + izo nkárataási
 1923 z'ába eendija + izo nkárataási z'ába eendija ntíbazitáanga caane ++ baárazitwíimye +
 1924 nk'ákarorero baáratubáriye ngo: + abáana bóóse + bíize kurí iki gicé + ibi bicé bitatu + ngo mu
 1925 kó babahá + ayo mabirete ntíbaráayabáha + abo báana b'íimpfúuvyi ní bó tuvugá + nooné abo
 1926 báana izo-izo birete záabo + twi-twiibaaza y'úukó + nk'uúbu mudushikíiriye mukatúbaza ++
 1927 n'áboóba bávyuumva bookwuumva bati + ngira nk'ámakómiíne boobá bátaráatáanga ayo ma
 1928 birete ++ bakayátaanga +
 1929
 1930 L11JH ico kibázo: + nooca ndákibaza umunyamabaanga: wa kómiíne Gishúubi + ni kukí: + abo
 1931 báana batagirá + iceépfo caa rúguru + ikómiíne itabaríhira: + amafaráanga kaáandi + arí: +
 1932 itégeko ryaa reeta ++
 1933

1934 L14H urabona nkó mu mwáaka uhezé ++ amahera komiíne yatáanga yayátoozá mu baantu
 1935 amajana abiri áabiri + mugábo muri uyu mwáaka + nta yo baátooje + kubéera ko ata yo baátooje
 1936 reeró ubu abána baa ntahoniikóra reeta idáfashé iziíndi ngiingo kubéera ntaa bubaásha
 1937 bw'ámahera ifise bwó kuzóobarihira ++ abo : na bó beerékeye ama *bulletins* baábagumirije ++
 1938 ni amahera babafitíye + bakagira bati naátwe mútayadúhaaye bagira bati ntityabáaha ++ twee
 1939 turagerageza kuzíbaáka ++ harihó abadiregitéeri badukuúndira + n'ábaáandi batadukuúndira +
 1940 abo turariindiriye ngirango : + Ubushikirangaanji bw'Índero ntíbuzóobura ingingo bufatá muri
 1941 iki gihe turacáariindiriye-
 1942
 1943 L11JH nooné nk'uúbu na hó: + umeéngo: + mwéése mwa:- ndíibaza kó mwaávyuumviise
 1944 y'úukó: + amafaráanga y'ishuúre y'úuko yafúswe + mu mashuúre y'íntáango + mu mashuúre: +
 1945 ataangúra + mu mashuúre matóomató + ubu na hó izo *bulletins* + ntíbazóohéza ngo bazibáhe
 1946 nóoné ++
 1947
 1948 L14H urúumva n'uúbu + ingoórane ntíziburá + nk'uúbu naáhó tutazóotáanga *minerval* +
 1949 birakenewe kuzóorónka *uniforme* y'ishuúre + birakenewe kugura amakaye + n'úubwó nyéne
 1950 baáboorohereje +n' ííyo *minerval* bakayíbakúurakó + mugá kw'aáyo ma *bulletins* ndíibaza kó
 1951 bazóotéba bakayábahá + naátwe turabaandaanya túbibasabira
 1952
 1953 L11JH abakúunda kuzímana caane ní baa ndé + abo bayoboozi biimána ama *bulletins* y'aábo
 1954 báana + ní baa ndé ga mupfáasó: +
 1955
 1956 L13F tweébwe abána baakwiragiye ama *collèges* heénsi + harihó abána biga ng'aáha murí
 1957 *collège* ng'aáha i Gishúubi + hari abíiga murí Komiíne Ryansooro ahiítwa i Nyakaraamba + hari
 1958 abíiga murí Komiíne Nyarusange ++ abo bóose + abána bataáronse ayo mafaráanga ya baa
 1959 ntahoniikora Komiíne ngo iyabárihire + ayo ma *bulletins* ntíbaáyaroonse +
 1960
 1961 L11JH ntibaazí n'úukó baámenye cáanké bataámenye ++
 1962
 1963 L13F baárababáriye kó baámenye + abi- deregiteri n'ábiígiisha barababwíye ko baámenye ++
 1964 uwadúbuye yarádubuye + mugábo urúumva adáfisé yáa *bulletin* + ngo azóojé kuraaba ahaáandi
 1965 asabá + ico ní ikiíndi kibázo + mugábo + abána baámenye baárababáriye + ingoórane ní ukó
 1966 batarikó baríiruka kaáandi amashuúre agíra ataangúre +
 1967
 1968 L11JH mbeéga: abána batóobató + bó biigá mu mashuúre matóomató bóobó ntáa ngoórane +
 1969
 1970 L13F na bóone ní co kimwé + abána bóose ní co kimwé + kubéera ntáa nkárataási baáronse
 1971 ++
 1972

1973 L11JH nooné ++ ubu na hó + kó aryá mafaraánga ya minerval baáyakuuye ++ ubu na hó
1974 bazoobandaanya bábiima:+ izo *buletins*
1975
1976 L13F ngira na zo nyéne zizo-zi-bizooshika: + ba-baziburé + kubéera eréga + aha ng'aha twebwe
1977 muri Gishuubi + tweege turi abakene rwose + kandi hari ubukene + kandi turi mu buhungiro +
1978 n'izo niforome + hariho ntahonikora ++ umutaamakazi + areze nk'impfuuyi + za-zasize abana
1979 biiwe + aba afise nk'utwaana bane bataanu + izo mpuuzu za niforome na zo + abo- Reta na ho
1980 nyéne irikubita agashi + irabe ukuuntuyoshobor aguhereza utwa niforome + abo baana + hariho
1981 ba- abataama n'abatamakazi + badashoboye kuzooba + bashoboye kuronka + n'izo niforome +
1982 n'aho babakuyeko kirya gihumbi n'amajana atanu +
1983
1984 L11JH e: nooné aryá mafaraánga harihó abáana yabúza kwíga +
1985
1986 L13F ego be-abana benshi ntibiga + ufise nk'utwaana tune dutaanu + utagira: + ngo urashobora
1987 gushika kuroondera + ka gatooki n'aho wagasigayo + wasanga bagatwaye ++ haanyuma reero +
1988 ingorane uyo muvyeyi yaca agira areze utwo twaana + yarabura ico arihira + aronse igihumbi
1989 n'amajana atanu + akarihira abaana babiri ibihuumbi bitatu + yarabura ico arihira abaandi baana
1990 + nka babiri bagaca basigara muhira ntibige +
1991
1992 L11JH nooné ++ icó woosabá + iyi reeta: + ubu butégetsi bushaásha + ní ikí ++
1993
1994 L13F iyi reeta + ikiintu nooyisabá + noosaba y'uko + ko yagize ako gatima + ko gukura + aya
1995 mafaranga ya-y'amashuúre + y'abaana biga mu-mashuúre + y'intaango mato mato + yokwikubita
1996 agashi + ikaba umuvyeyi koko + ikageregeza ikaraba aba baana ba ntahonikora + n'abaana bari
1997 mu buhuungiro + bakaja barafasha + bakaza barabaha udukaye + bakabaha agakaramu +
1998 bakabaha n'iyu niforome + jewe ni co nosaba iyi reeta +
1999
2000 L11JH ego haanyuma naáwe SHM naáwe + icó wosaba: + iyi reeta + uhéereye: + ku vyó
2001 twaaheréyekó + guhéera kurí: + uryá murwi + tugashika kurí ibi'i vyó gusúbira: + mu
2002 matoongo + tugashika kurí ibi vyeerékeye abáana + yooba + ikí + icó mwoosabá ubu butégetsi
2003 bushaásha +
2004
2005 L15H e: [il tousse] + murí ubu butégetsi bushaásha + có nooheeráko canecáane gusaba +
2006 caanecáane + ní kubéera urwaaruka + uru rwaaruka urabóna iyi reeta nshaásha + yarákoze néézá
2007 + yavúze y'úukó + aba :-abanye-abanyéeshuúre barí murí *école primaire* kuva mu waambere
2008 gushika mu wagátaandátu ++ y'úukó + baábahebeye ayo maherá y'ishuúre ++ icó noosabá +
2009 noosaba yúukó iyi Reeta + yookurikiza bárya bóóse bafisé ama *attestations d'indigence* + yúukó
2010 guhéera murí *primaire cáanké* + baámbe guhéera murí *secondaire* + yúukó n'uúbu boobafásha
2011 + iyó umuuntu ataangúye ikivi + aragítóoza + boobafásha bakaguma báraaba uwo muuntu +
2012 yahorá arí ntahoniikóra + ntíbihiinduke + ngo ubu yaamaze kuroonka icó aroondéra + kó

2013 vyoobaandanya bigashika ng'aáho ++ haanyuma: + guhéera ku có twaaheeréyekó + kuu
 2014 ntúuzéye: + e: + wáa murwi + icó twoosabá Reeta + twoosaba Reeta nshaásha yúukó +yu-yúukó
 2015 + nk'úukó iríkó irabíshira muu ngiro + yoosúbira + igaheera + kwáa kuundí twaamyé túbivuga +
 2016 igaheera + mu bíze igaheera nó mu banyághúgu + ikaza irageendera amakómiíne + bakayíha
 2017 ama-bagatáanga ivyíyumuviro vyáabo + bakavúga ingéne ivyo biintu vyaágeenze + bakavúga
 2018 n'úmutí + ingéna booshobóra bákoraniye hamwé bakíiyamiriza ibi-ivyo biintu ++ haanyuma
 2019 uwuúndi murwi- +
 2020
 2021 L11JH haanyuma ivyó gutaahuuka-
 2022
 2023 L15H e: ku vyeérekeye ivyó gutaahuuka + ku vyeérekeye ivyó gutaahuuka + ní ibinyákurí + ku
 2024 vyeérekeye ivyó gutaahuuka + uwo abishaátse + twoosaba kó yookwiigíira + reeta
 2025 ikamúteekerera ++ amashírahámwe agasaba amashírahámwe akamúteekerera + ikamúha
 2026 ibisakaazo + ikongera ikamúha + n'í- n'íbizo- n'íbizoóbá biramwuunguruza gushika aroonké
 2027 ivyíwé ++ haanyuma ikiíndi na có twoosabá reeta + ni ukó yookoméza ibigwaáti + ibigwaáti
 2028 vyaáraámye + abagóomba kubá mu bigwaáti + bakabá mu bigwaáti + kubéera y'úukó +
 2029 amatoongo + yaáze + ibigwaáti + birashóbora kugabanya + umuuntu akaroonka ahó arimá +
 2030 akaba ng'aáho akaaza ku-kurima + itoongo + nka hárya haákurya ++
 2031
 2032 L13JH nooné ntá ho bashobóra kwíbaza u- bati: urashóbora kuba: mweebwé mu- e: múfise icó
 2033 muriiyé abaándi + kukó mufisé amatoongo abiri + harihó itoongo ryó murí sífte + n'íryó toongo
 2034 {il rit} mwaámye múbakó ++
 2035
 2036 L15H mu binyákurí tweebwé ntá co bavugá ngo tweebwé turabáriye + ah'uúbwo bagira bati +
 2037 tweebwé ní twe twiisóonzeesheje + ngo twooza ku matoongo ++ aríko + kuvúga ngo hari icó
 2038 tubariíye + nk'aáha tuhafise iméetero cúmi kurí miroongwibiri + ntaa toongo + ntíturimá + ntaa-
 2039 mu kigó ntúshobóra kuza kurima ++ ntaco/nta co biyúmviira ngo tweebwé dufise amatoongo
 2040 abiri + ah'uúbwo + ye: + ku rurími + bó bavuga bati nimutaahé + nimuuzé dusubíre kubána +
 2041 aríko kubéera bwáa bwóoba twaakubaríra + kó ingoma yagúkaanze ihurúza ugahuunga + n'uúbu
 2042 ntíbaráashíra ubwóoba + kubéera ikí + kubéera báa baandí baábakinagiza + n'uúbu babasaanga
 2043 muhirá + kaándi baáhora bábacumita bávuga ngo ahó- + ngo ahó mwaáza kutúrega + mútuvuga
 2044 uku n'uúku n'uúku n'uúku + ngo nooné ntíturí kumwé ntíturí ng'aáha + agahiga ukabíbona +
 2045 n'ábaágoomba gutaaha ní co kibabuzá gutaaha ++
 2046
 2047 L13JH [il tousse] mbeé múdataashé harí icó buungúka bóobo ++
 2048
 2049 L15H e: + túdataashé + ní kwáa kuundí nyéne + inkózi y'íkibí irapfá kuvuruga ibiintu atá co
 2050 igizé + udátaashe ntá co buungúka + buunguka ikí + kó baáhora + e: + baáhora + ba e: +
 2051 bágeenderanira bakarahuriranira umucaánwa + bagatéereerana n'ínzogá + urubaánza
 2052 bakarúfatanya ++ nta co buungúka + mugábo uwukóra ikibí + uwuhéna ntáraabá ivy'inyuma

2053
2054 {montage}
2055
2056 L11JH mbazé + unó mukuru wa síte na wé + icó + yoosabá reeta kurí ivyo bibázo bitatu tuvuzé
2057 kó harího ikibázo kijaanyé na wáa murwi + hakabahó ikibázo + cóo gutaahuuka mu matoongo +
2058 hakaba ikibázo: + co-c'ábanyéeshuúre baa ntahoniikóra + e: + abayoboosi b'ámashuúre +
2059 baábiimye + ama *bulletins* yáabo-
2060
2061 L12H ku vy'uúwu murwi: +ujeejwé gutoohooza + ivyaábaaye mu Buruúndi ++ niibaza yúukó
2062 tuwusavyé ah'uúbwo iyáabá vyóoshóboka + wootaanguye vubá n'uúku kwéezi kw'íceénda
2063 kutooheze ++ ukaaza ukagira iryo toohooza + ukurí + kukazooja ahabóna + haanyuma: +
2064 uwakóze ayo makosá ++ agahanwa + + bígeenze gútyo ++ uwa:kóze ikosá + n'úwutáárikos-ze +
2065 bóóse + mu gihe uwo yaríkoze: yoohanwá + akabóna ++ igihano bamuhaáye + haanyuma
2066 agasúbira akaaza akabáana na béenewáabo ++ ak- bakabahó néezá + mu mahóro + igihúgu ní hó
2067 tushobóra kucúubaka + twéése túri hamwé + atáa waandyá waangura ++ ikiíndi caa kábiri + k-
2068 kw'ívyo + vy- vy'íintúuze: + vyó gutaahuuka + kurí ivyo-ico kibázo có gutaahuuka ++ nk'uúbu
2069 + turí ng'aáha + mu bisáanzwe + uwubíkeneye + kuvúga ati jeeweé nkeneye gutaahuuka + ntáa
2070 coótuma + muuntu amúfatira ngo aramúbuza ++ ah'uúbwo gusa reeta yoomufásha + kugírango
2071 ashiké + ku gatuúmba + ahó yahóra abá + bakamu + bakamwúbakira inzu + bakumu: +
2072 bakamugurira utuuntu twaa ngo- twó muu nzu + vyóóse bakabímuhéereza + niibaza yúukó +
2073 uwoóba abíshaatse + ku gahaánga kíiwé + kó yoogeendá mugábo a-atáa kuu nguvú umuuntu
2074 boomuhaata + ngo naageendé + kubá + ahó yahóra abá + yúumva atariyumvamwó
2075 umutéekaano + kubéera + ahó yahóra abá + kuumbúre hakiríyó + wáa muuntu + yamútooteza +
2076 amúkuura + ahó yahorá abá ++
2077
2078 L11JH hamwé yoogirá ati ndasavye ikigoongwe kumwé twaamyé túbivuga + ati ndasavye
2079 ikigoongwe: + ntaa mutsí wíishe ibéere: + nimugarúke + ntáa ngoórane + mwoohéza
2080 mukageenda + haanyuma ubutégetsi bugahéza bukabífafáshamwó +
2081
2082 L12H mu bisáanzwe + ivyo-o + ntúbigooyé kuvúga gúrtyo + ah'uúbwo + ukurí ní kwó kugooyé
2083 gushira muu ngiro + iyáabá uwo muuntu + wáabóna kó + vy'úkurí + ashíze u-ukwo kurí + mu
2084 gusaba ikigoongwe ++ ní hó na wewé wookwiibáza uti nda-ndagiiye + ntáa:-ntáa coótuma
2085 ntágeendá + ku-súbira kubáana na mwéenewáacu ++ aríko + mugábo ukwo kurí ní kwó kugooyé
2086 gushikakó + n'uúno muúnsi ++ iki gihúgu + arí hamwé twooboná + umu-abaantu nk'aábo ++
2087 twéése ntáa coóbuza kó du:subíra ahó twaáhora ++ mugábo + dusavye yúukó + n'uúbu + Reeta
2088 níyabikuríkiza + ikaguma + ika-kora iryo toohooza + ukurí kukaja ahabóna ++ tukabóna
2089 vy'úkurí kó + imítíma + y'ábaantu + yamazé kurtyóoorowa + turashóbora ku- na twéebwé
2090 kuvúga tuti + reka dutaahé + dusubíre ahó twaáhora + mugábo + mu gihe na hó + mboná nó: +
2091 n'ígihe ++ president yagéendera inó i gishúubi ++ yarávuze yúukó + ubu'u + dutegerezwa kubá
2092 mu bigwaáti + tukaba túuzi yúukó: + umeengá: + booba báarasínye kó ibi bitegerezwa kub-bá

2093 ibigwaáti ++ prezida akavuga ati: ++ dusavye yúukó n'uúrwo rwéego rwaa *conseil communal* ++
 2094 ruzóo:tóorwa + mu:karamuka múrutooye arí hamwé ++ bavuzé-muvuzé muti dukeneye kujá
 2095 kubá kurí urííya mutuúmba arí ikigwaáti cáanké arí iki ++ dusavye kó mwoocá + mu-múja ku-
 2096 búubakirayó akaba arí yó babá + dusavye kó n'uúbu ivyo biinto vyoobaandaanya kaáandi
 2097 vyoogumahó + kaáandi abanyághúgu ngira + bágiye barahúurira mu bigwaáti + na kare ní ho
 2098 usa- + woosaangá ngirango + umubáano w'ábanyághúgu + ugíye urageenda néézá +
 2099
 2100 L11JH ivyo yabívuze reeró igihe: + yari akírikó aríyamamaza reeró ngirango atáratóorwa +
 2101
 2102 L12H ee:gó + ní ho yabívuga ++ ivyo ní ho yabívuga: akírikó aríyamamaza + reeró ivyo
 2103 tumusaabá kó yoobishirá muu ngiro ++ bíshoboka
 2104
 2105 L11JH eegó + ikibázo caa gátatu: + kijaanyé n'ábanyéeshuúre baa ntahoniikóra +
 2106
 2107 L12H ikibázo caa gátatu kijaanyé n'ábanyéeshuúre baa ntahoniikóra +yaraaye adúfashije prezida
 2108 + arakúura amafaraanga ku mwáana + ku wiíga kurí *école primaire* + ku biíga ku ma *écoles*
 2109 *secondaires* + icó dusavyé + dusaba yúukó ++ n'aábo: nyéne kubéera *minerval* dusigáye túbona
 2110 arí ndeende + yoogabánya gatóonyí + kugírango: + harihó ahó usaangá + nk'aába'a nyéne +
 2111 usaangá + bába ng'aáha mw'ííyi síite + cáanké nó mu baáandi-mu yíindi mituúmba kure + usaangá
 2112 + bás-shobora gufíta nk'áabána bané cáanké bataanu ++ bikamugooru ukuuntu abo báana
 2113 ashobora kubarihira bóóse ++ reeró ukaca usáanga bínamugooru nó mu kubagurira utuuntu +
 2114 batwaará kw'iishuúre + niibaza yúukó + nó kw'ííyo: ++ ntúuzé *minerval* + yoobagabaniriza
 2115 dukéenyí + kugírango booróhererwe + mu buzima bwaa míinsi yóóse + kugírango uwo mwáana
 2116 w'úmukené na wé + ashobóra kwííga + harihó ab-biíga + bakatóora na *concours national* +
 2117 mugábo agaca ashíima kuja mw'iishuúre kubéera + atafisé ikimúfasha ++ ubu reeró Reeta + iri-
 2118 twoosaba kó + yomufasha- bika- + na- kó + yari yi- + haanganye kw'aábo báana batóoyí + nó ku
 2119 biíga ku ma *écoles* + *secondaires* + yoobagabaniriza ++ ikazoo-bagirira amafaraanga makéeyí +
 2120 ku mafaraanga ya *minerval* ++ aho niibaza yúukó iyo reeta + twéése + ngirango ntáa muuntu
 2121 n'uúmwé + itaáje ayíbabaye ++ ije túyibabaye twéése kubéera twaari túmaze igihe ++ twáama
 2122 turíiruka míinsi yóóse + tubona yúukó ++ na tweebwé + aho bavugá ngo: + abako-bago-
 2123 bagoombá kó duhuungúuka + tuzoohunguuka mu gihe tuzóobóna kó ivyo vyóóse
 2124 ibidútuunganirije-
 2125
 2126 L11JH eego + reka reeró: + ndabakeéngurukire: + ngirango murúumvise kó twaarikó túvuga: +
 2127 ibiintu: bitatu + tuvuze: wáa murwi: ushiinzwé: gu-ku-toohooza ku kurí nó kunywáaniisha
 2128 Abaruúndi + twaavúze: + n'ítaahuuka ry'ímpuunzi na caanecáane + abaári-huungiye [sic] hagatí
 2129 mu gihúgu + turavúga: + n'ívyeeérekeye: + abanyéeshuúre baa ntahoniikóra + ndakeengurukiye
 2130 reeró: + báno baantu duhuuriye ng'aáha'a ku Muhuúzu + bakaba báari: + abaantu: bané + hari:
 2131 umupfáasóni:
 2132

- 2133 L13F mu- SMK
 2134
 2135 L11JH waje uvá hé +
 2136
 2137 L13F najé mvá + murí komiíne + Nyarúsaangé+ zoóne Muraámbi ++
 2138
 2139 L11JH *eegó: ubu akaba arí ng'aáha ku Muhuúzu haanyuma naáwe* ++
 2140
 2141 L15H MFK + nkaba náje mvá mu-ku mutuúmba wa múgozí + zoóne Nyabiraaba + komiíne
 2142 Gishúubi ++
 2143
 2144 L11JH haanyuma : uwugíra gatatu ++
 2145
 2146 L15H jeewé niitwa + SHM + nkaba ntúruka murí komiíne Nyarúsáangé + ku mutuúmba wa
 2147 Múramá + zoóne Ruhaanga + nkaba {inaudible}
 2148
 2149 L11JH *eego: + haanyuma harihó + n'úwasérukiye musitaantéeri ataashoboye: + kubá*
 2150 *{inaudible} yafatíiriwe n'áyaáandi mabaanga + na wé + akazína kúwé +*
 2151
 2152 L14H {inaudible, musique forte} komiíne Gishúubi +
 2153
 2154 L11JH ndabakeengurukiye caane + mwaari kumwé na ZBA {inaudible} murakóze
 2155
 2156 {fin de la transcription}
 2157
 2158 **Traduction de l'élément numéro 3**
- 2159 L11JH C'est l'émission "Akari Ku Mutíma." Aujourd'hui, je suis sur le site situé à un endroit
 2160 appelé Muhuzu, dans la Commune de Gishubi en Province Gitega. Gishubi est une commune qui
 2161 a beaucoup souffert, qui a beaucoup souffert à cause de la guerre. Je suis avec le chef de ce site,
 2162 je suis avec une personne qui a fui, et nous allons donc causer au sujet de la commission dont on
 2163 parle, la commission dont on dit qu'elle va enquêter sur tous les crimes qui ont été commis au
 2164 Burundi depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui. Et puis nous allons parler du retour des
 2165 réfugiés sur leurs propriétés. Nous allons voyager d'un sujet à un autre, et nous parlerons de ...
 2166 pas mal de choses, vous verrez. Pour le moment, avant donc que nous commençons à causer, le
 2167 chef du site pourrait nous dire son nom...
- 2168 L12H Moi je m'appelle MFB, je suis le chef du Site Muhuzu.
- 2169 L11JH Merci, et puis, cette dame...

- 2170 L13F moi je m'appelle SKM
- 2171 L11JH Merci. Je suis également avec le Secrétaire Communal de Gishubi qui remplace
2172 l'administrateur qui est pris par d'autres engagements. Lui aussi va nous aider à animer cette
2173 causerie. Lui aussi se présente
- 2174 L14H Moi je m'appelle NRZ, je suis le Secrétaire Communal de Gishubi
- 2175 {musique}
- 2176 L11JH Merci. Et moi je suis ZBA {musique}. Sans tarder, je voudrais commencer par le chef du
2177 site de Gishubi, qui va parler le premier. C'est quand que ce site de Muhuzu a débuté ?
- 2178 L12H Ce site d'ici à Muhuzu date de l'année 2000
- 2179 L11JH C'est à cette époque que-
- 2180 L12H C'est à cette époque qu'il a vu le jour. Donc, il est vieux de cinq ans.
- 2181 L11JH Il y a combien de personnes sur ce site ?
- 2182 L12H Ce site abrite plus de mille sept-cents personnes. Elles sont venues des communes proches
2183 d'ici, comme la Commune Ryansoro, Commune Gishubi et Commune Bura-Bu- Nyarusange,
2184 ainsi que quelques individus de Makebuko.
- 2185 L11JH Comment cohabitent ces personnes en cette période ?
- 2186 L12H Ces jours-ci, les gens cohabitent très bien. Les seuls problèmes que nous avons ici, ce sont
2187 les difficultés que nous rencontrons quand nous voulons aller chercher à manger-
- 2188 L11JH Où le cherchez-vous ?
- 2189 L12H Nous le cherchons sur nos terres là d'où nous sommes venus quand nous avons fui. La
2190 raison pourquoi c'est là que nous allons chercher à manger, c'est que nous n'avons nulle part ici
2191 près où nous pourrions avoir, où nous pourrions trouver -- les gens avec qui nous vivions sur les
2192 collines, ceux-là même qui nous ont persécutés, c'est eux qui ... volent encore nos propriétés-
- 2193 L11JH Vous les connaissez ?
- 2194 L12H Oui, nous les connaissons.
- 2195 L11JH Est-ce qu'il y en a contre qui vous auriez déjà porté plainte devant la justice ?

2196 L12H Eh oui, il y en que nous-- contre qui nous avons déjà porté plainte devant la justice, mais
2197 nous remarquons que tous ceux qui ont commis ce genre de crimes sont en train d'être relâchés.

2198 L11JH Comme vous l'avez entendu, il y a une commission que les politiciens se sont convenus
2199 de mettre sur place lorsqu'ils ont conclu les Accords d'Arusha, et peut-être lors d'autres accords
2200 qui ont été conclus par après. Ils se sont convenus qu'il y aura une commission qui sera
2201 constituée et qui aura pour mandat d'enquêter et de réconcilier les Burundais. Que penses-tu
2202 personnellement de cette commission ?

2203 L12H Ce serait très bien si cette commission était constituée. Mais nous demanderions que cette
2204 commission soit composée de citoyens burundais d'un certain âge, qui connaissent tous les
2205 problèmes qui ont fait que ceci arrive, les ... causes profondes, d'où ceci est venu, si ce sont les
2206 Blancs qui l'auraient causé, si c'est nous qui l'aurons causé. C'est donc les membres de cette
2207 commission qui devraient cerner ces problèmes pour qu'après, la vérité éclate au grand jour, que
2208 le coupable soit puni. Et nous pensons que le pays pourrait se relever si ces gens qui ont commis
2209 ces crimes sont punis devant la communauté internationale.

2210 L11JH C'est ça. Et toi SKM, cette commission qui viendrait enquêter sur les crimes commis
2211 contre les Burundais depuis notre indépendance, qui, selon toi, devraient la composer ?

2212 L13F Ce que je pense, moi, je crois que, cette commission devrait être composée de telle
2213 manière que nous la reconnaissons comme étant notre parent, à nous tous les Burundais, que les
2214 réfugiés redeviennent- les réfugiés redeviennent des personnes comme tant d'autres. Car vous
2215 voyez que de nos jours, nous vivons actuellement très mal. Que ces gens soient donc nos
2216 patriarches, des parents qui vont nous remettre notre dignité.

2217 L11JH A ton avis, qui devrait être membre de cette commission ?

2218 L13F Je pense que cette commission devrait être composée de Burundais, peut-être que les
2219 étrangers ne nous seraient d'aucune aide.

2220 L11JH Etant donné que de nos jours, politiquement parlant, beaucoup de gens se rangent de ce
2221 côté-ci ou de ce côté-là, et sachant que quand les politiciens étaient en négociations, ils se sont
2222 convenus que le conflit inter burundais est dû principalement à des motifs politiques, et qu'ils se
2223 basent par après sur leurs « ethnies ». Ne t'arrive-il jamais de t'inquiéter que ceux qui feront
2224 partie de cette commission pourraient voir leur impartialité mise à épreuve par leur sensibilité
2225 « ethnique » et ainsi, pencher de ce côté ou de celui-là ?

2226 L13F Ce que je crois, moi, c'est que ceux qui feront partie de cette commission devraient être
2227 des patriarches, qu'ils serviraient tout le monde, qu'ils ne devraient pas agir suivant leur
2228 appartenance politique, qu'ils devraient assurer le respect de tout un chacun

2229 L11JH Euh, Monsieur le Chef du Site, je voudrais vous poser cette même question. Puisque
2230 aujourd'hui, tout le monde ... ou plutôt ce n'est pas tout le monde, je risque d'être injuste envers
2231 certains gens, mais la majorité des Burundais sont politiquement rangés, et les politiciens se
2232 sont entendus sur les causes des conflits inter burundais, que les problèmes qui ont opposé les
2233 Burundais sont des problèmes de nature politique dont la base est de nature « ethnique », ne
2234 t'arrive-t-il jamais d'avoir peur que si cette commission devrait être constituée, ses membres
2235 pourraient être influencés par leur sensibilités politiques, « ethniques » ou autre, je ne sais pas...

2236 L12H Je pense que s'ils étaient des Burundais issus de toutes les « ethnies » et de tous les clans,
2237 dans ces conditions, s'il y en a parmi eux qui diraient « moi je vais pencher de ce côté-là » un
2238 autre le redresserait. Mais s'il y a une bonne chose que je vois là-dedans, même si les Blancs ont
2239 tendance, à mon avis, à nous aider souvent de ce côté²⁵⁸ : si possible, je demanderais que l'ONU
2240 s'implique et voie quelle est la vérité, pour qu'il n'y ait pas de partisanerie en faveur de telle ou
2241 telle autre « ethnique », pour que la vérité éclate au grand jour et que tout le monde crache la vérité,
2242 pour que, si possible le coupable et l'innocent, tous, puissent dire : « Demandons tous pardon » ;
2243 pour que nous nous demandions mutuellement pardon; de façon à ce que nous comprenions tous
2244 que nous pouvons vraiment cohabiter dans ce pays sur un même pied d'égalité, sans que
2245 personne ne soit persécutée à cause de son « ethnique », parce qu'il est prince ou roi ou que sais-je
2246 encore ; pour que nous constatons que nous devons tous vivre en paix sans aucun problème.

2247 L11JH Est-ce que vous êtes d'accord que les Burundais se sont entretués à cause des problèmes
2248 d'ordre politique ou ethnique ?

2249 L12H En général, les questions « ethniques » se retrouvent parmi la- les problèmes qui ont fait
2250 qu'ils [les Burundais] s'entretuent. Il y a des problèmes d'ordre « ethnique », et il y en a d'ordre
2251 politique ; toutes les deux catégories y figurent. Mais ceux qui font ça veulent le faire endosser à
2252 une « ethnique », disant que c'est eux qui sont en train de massacrer les ressortissants de cette
2253 « ethnique », quand ce sont les Hutu, ils disent que ce sont les Tutsi qui veulent les exterminer, et
2254 les autres, les Hu- les Tutsi de dire eux aussi : « Les Hutu veulent nous exterminer ». Mais tout
2255 cela prend source dans la volonté d'exterminer telle « ethnique » pour des mobiles politiques. Moi
2256 je pense que si tout cela pouvait se terminer et que chacun réalisait qu'il est dans son pays, sans
2257 que personne ne lui dise « espèce de vaurien de telle ou telle ethnique », tout pourrait se terminer.

2258 L11JH Ne pourrait-on penser que si jamais cette commission commençait son travail, qu'il y a
2259 des gens qui vont être libérés et ainsi échapper à la punition qui était la leur pour crimes
2260 commis ?

2261 L12H Non, non. Si cela devait arriver et que.... Nous connaissons tous la vérité, l'auteur d'un
2262 crime devrait en être puni et on cesserait de parler d'amnistie collective, je crois. Une fois que

²⁵⁸ Incongruité présente dans l'original

2263 l'amnistie collective seait octroyée, chacun dirait « je vais faire tout ce que je veux car je
2264 bénéficierais d'une amnistie collective ». Je pense que l'auteur d'un crime devrait en répondre et
2265 se rendre compte que c'est pour cela qu'il a été puni. C'est après avoir purgé sa peine qu'il
2266 devrait être relâché, comme cela, il comprendra qu'il a été puni pour avoir commis un crime en
2267 connaissance de cause. Par après, il pourra ... se corriger et non l'interpréter dans le cadre d'une
2268 amnistie collective. Nous trouvons qu'en cas d'amnistie collective, l'individu ne sera pas puni
2269 pour ses actes.

2270 L11JH C'est ça. Qu'en pensez-vous, SKM ?

2271 L13F La façon dont nous le comprenons, nous autres ici en Commune Gishubi et en Commune
2272 Nyarusange, nous constatons que la plupart ont déjà reçu cette amnistie. Par exemple, ceux qui
2273 avaient tué les gens ou qui ont détruit les maisons et qui ont persécuté des personnes, nous
2274 voyons tous qu'ils ont été libérés et qu'ils sont là où nous habitons, et quand ils nous voient ils
2275 te disent « désormais, même si quelqu'un commet un crime, il sera libéré, car même d'autres ont
2276 été relâchés, et cela va continuer ». Ils disent cela parce qu'ils voient que même ceux qui y
2277 avaient été [en prison] en premier lieu y ont passé deux à trois ans. Ceux qui y ont passé une
2278 année n'ont rien subi. Il n'y a pas de justice pour que tu puisses aller porter plainte en disant «
2279 voilà, un tel a détruit ma maison et j'avais porté plainte chez l'OPJ ou chez l'administrateur pour
2280 qu'il me remette dans mes droits, car ceux qui avaient détruit ma maison ont récupéré les tôles et
2281 en ont couvert leurs propres maisons ». Je crois plutôt qu'il faudrait justement chercher ceux-là
2282 qu'on dise qu'ils viendraient voir l'état de la justice, pour qu'ils jugent aussi les crimes qui
2283 avaient été commis avant, ainsi que ceux qui se commettent aujourd'hui.

2284 L11JH Prenons par exemple ceux-là que tu dis que tu connais et qui ont détruit ta maison, volé
2285 ses tôles, portes et fenêtres. S'ils venaient envers toi et disaient : « C'est vrai, nous avons commis
2286 à SKM les crimes-là, nous l'avons fait, ça s'est passé comme ceci comme cela, peut-être que
2287 c'était cela le jeu politique qui était en vigueur à cette époque-là, c'est pour ces raisons que nous
2288 l'avons fait ». Comment est-ce que tu t'y prendrais ?

2289 L13F Puisqu'ils l'auraient déjà reconnu devant l'OPJ et que j'ai des copies de leurs aveux, ils
2290 devraient en répondre et après, être punis. Si amnistie il devrait y avoir, elle devrait intervenir
2291 après qu'ils aient payé les dommages.

2292 L11JH D'accord. Et si quelqu'un demande pardon et dit : « Moi, j'ai détruit cette maison, j'en ai
2293 pris les tôles et je les ai mises sur une autre maison ». Donc, si cette personne le reconnaît, en
2294 tant que Chef du site d'ici, que pensez-vous qu'on devrait faire ?

2295 L12H De manière générale, je crois personnellement que si elle vient vers toi pour reconnaître
2296 qu'il t'a cause du tort, qu'il ... l'admet publiquement, qu'il en demande réellement pardon, ce
2297 qu'il faut c'est que... comme d'ordinaire, il n'y a personne qui n'ait pas droit au pardon, étant

2298 donné que même Dieu pardonne celui qu'il a créé. Je pense que, toi aussi tu es une personne
2299 humaine, si cette personne ose parler de ses crimes publiquement, devant la famille et devant
2300 tous les voisins, s'il dit « moi j'ai causé du tort à untel », tu comprends toi aussi que rien
2301 n'empêcherait que tu lui pardonnes. Mais par contre, si elle ne vient pas t'en parler, si tu vois
2302 qu'elle continue de ... t'ignorer comme si c'était ..., là alors, tu comprends toi aussi que je ne lui
2303 accorderais pas de pardon car il n'en aurait pas demandé.

2304 L11JH Bien. Je vais maintenant demander à Monsieur le Secrétaire Communal venu représenter
2305 l'Administrateur qui est pris par d'autres engagements. S'il devait se présenter une situation
2306 comme celle-là, comment vous y prendriez-vous ? Si vous voyiez quelqu'un qui a détruit votre
2307 maison et qui vient se présenter à vous, demander pardon en disant : « ça s'est passé comme ceci
2308 et comme cela », que feriez-vous personnellement si vous êtes ici même à Gishubi ?

2309 L14H Moi je pense que..., si quelqu'un ose venir vous demander pardon, car cela dépend des
2310 individus, nous n'avons pas tous les mêmes manières, si c'est moi, si elle ose me le dire, je lui
2311 accorderais le pardon.

2312 L11JH Et qu'attendez-vous de cette commission dont tu as entendu parler, la commission-là qui
2313 a été instituée par les politiciens dans le cadre d'Arusha et peut-être aussi des autres accords. Que
2314 pensez-vous de cette commission ? Qu'attendez-vous d'elle ?

2315 L14H Nous pensons du bien de cette commission. Mais il faudrait qu'elle ne se base pas elle
2316 aussi sur des divisions, car il peut arriver qu'elle se base elle aussi sur des divisions « ethniques »
2317 ou autres.²⁵⁹ Mais si cette commission démarre et qu'elle s'acquitte convenablement de sa tâche,
2318 je pense que, puisque même les coupables n'ont pas péché au même degré, c'est ce qu'elle devra
2319 établir. Quand bien même les gens auraient commis des crimes, tous les crimes ne s'équivalent
2320 pas. Il y a des personnes qui doivent répondre de leurs actes, qui doivent en être condamnés ; il y
2321 en a d'autres pour qui les poursuites devraient continuer. Quant à ceux qui n'auraient pas eu le
2322 courage de reconnaître leurs forfaits, ils devraient être déférés devant la justice.

2323 L11JH C'est ça. Tu viens de dire que les crimes n'ont pas la même gravité. Quelle catégorie de
2324 criminels considères-tu comme ayant posé des actes très graves ?

2325 L14H Ceux que je considère comme ayant commis des crimes très graves, ce sont ceux-là qui
2326 ont tué sans motif aucun et qui ont détruit des maisons appartenant à des individus qui ne leur
2327 devaient rien. Tous ceux qui ont tué répétitivement²⁶⁰ et sans aucun motif, c'est cela que je
2328 pourrais dire que je considère comme des crimes graves.

²⁵⁹ Incongruité présente dans l'original

²⁶⁰ On aurait pu donner la traduction « qui ont beaucoup tué » mais il resterait que le sème de [+répétition] risquerait de se perdre dans le nombre.

2329 L11JH Les personnes qui ont joué un rôle dans ces choses-là, les placez-vous dans un même
2330 groupe, ou tu peux les scinder en deux catégories d'importance inégale ?

2331 L12H Nous les placerions en deux catégories à savoir les gens qui sont vraiment instruits, et la
2332 catégorie de ceux qui sont considérés comme des citoyens ordinaires parce qu'ils ne sont pas
2333 instruits. En réalité, pour distinguer entre les deux, certains parmi les instruits ont pris leurs
2334 concitoyens non-instruits et les ont dressés contre leurs frères et cohabitants alors qu'ils
2335 n'avaient aucune raison de se rentrer dedans, qu'ils partageaient tout. Ils leur ont dit : « Tuez ce
2336 Tutsi, c'est lui q-qui-qui-qui vous a fait ceci ou cela, celui qui a tué vos enfants », ou « il a une
2337 propriété foncière plus grande que la tienne », alors que l'instigateur de ce conflit le fait pour
2338 atteindre un objectif bien précis. Mais le pauvre paysan, lui, n'est à la poursuite de rien du tout, il
2339 écoute son congénère instruit et se jette sur son voisin avec qui il partageait tout, et le massacre.
2340 Quand une telle chose s'est déjà produite, nous trouvons qu'il faudrait que ces intellectuels
2341 changent de manières, montrent que leurs études leur ont rapporté autre chose que l'incitation au
2342 fratricide qui emporte leurs parentés non-instruits, qu'ils devraient apporter au contraire
2343 éducation ou capitaux pour quelques petits commerces qui bénéficieraient à tout le monde. Ceci
2344 aiderait à préserver ces postes pour lesquels ils manipulent leurs congénères à commettre le
2345 fratricide contre leurs voisins avec qui ils partagent le même destin. On demanderait donc que- à
2346 ces intellectuels, de mettre fin à cette manie qu'on leur demandait tantôt d'abandonner, pour que
2347 tous, les non-instruits et les intellectuels confondus, nous puissions espérer que notre pays, le
2348 Burundi, va connaître la paix. Aux citoyens ordinaires, je conseillerais de s'entraider avec leurs
2349 frères vivant sur les collines, de cesser de suivre les mauvais enseignements de ces dirigeants
2350 instruits qui, dans leur course vers les postes visés, le manipulent²⁶¹ pour qu'il aille tuer son frère
2351 à la machette. Or, s'il le tue, il aura de la peine à trouver où chercher du feu, puisque le voisin
2352 qu'il aura tué était son confident, son ami qui l'aidait en tout. Voilà les deux catégories qu'il y a,
2353 je pense que c'est de cette façon qu'on les distingue.

2354 L11JH À ton avis donc, cette commission-là, ces commissions qui enquêteront sur les crimes
2355 commis au Burundi devraient être séparées en deux catégories : la catégorie des intellectuels, des
2356 politiciens; et la catégorie des citoyens ordinaires. A ton avis donc, les principaux responsables
2357 de cela sont ceux-là que tu disais qu'ils sont intellectuels ?

2358 L12H Oui, les principaux responsables sont les intellectuels.

²⁶¹ Le brusque passage du pluriel au singulier est présent dans l'original en kirundi. Concernant le verbe « manipuler », il faudrait le comprendre dans le sens de « manipuler par la tromperie », étant donné que l'original *guhéenda* signifie « mentir », « tromper ».

2359 L11JH Laissez-moi le demander à SHM²⁶² aussi. SHM, viens-ici pour que tu me dises toi-aussi
2360 ce que tu en penses. Tu les classes en deux, trois ou quatre catégories ?

2361 L14H À propos de cette question, parmi ces catégories, moi je placerais la principale
2362 responsabilité du côté des intellectuels, ce sont eux les premiers responsables. Le reste des
2363 responsabilités incomberait aux citoyens ordinaires, lesquels on a entraînés dans le crime. Et
2364 puis, pour quelqu'un qui est plus intelligent et plus instruit que toi, il lui sera plus facile de te
2365 rouler. Ils ont pu entraîner les citoyens ordinaires, or ces derniers sont ignorants et ils ont commis
2366 les actes-là. On lui mentait en disant²⁶³ : « Demain je ferai de toi ceci, je te ferai de toi cela ; c'est
2367 de cette façon qu'on aura ceci ou cela ». Et l'autre de tomber dans l'erreur. Comme vous le disiez
2368 donc, moi je trouve que si on écoutait certains des citoyens ordinaires [ils vous diraient que],
2369 ceux-là qui n'ont pas encore été punis, qui n'ont pas-, devraient demander venir pardon, et
2370 demander pardon aussi à ceux à qui ils ont fait du mal. On leur demanderait de payer une
2371 amende symbolique à l'instar des prêtres [disant] : « Ceci, tu as détruit, et cela aussi ». On leur
2372 dirait, euh, « ce que tu as détruit, ce qu'il a volé, peut-être qu'il l'aurait déjà consommé. Mais
2373 pour les biens détruits par exemple, on lui donnerait autre chose, pour qu'il fasse un effort. Sinon
2374 la responsabilité principale incombe aux intellectuels.

2375 L11JH C'est cela. Il y en d'autres qui disent, qui peuvent les classer en deux catégories, disant
2376 que même les étrangers auraient peut-être leur part de responsabilité.

2377 L12H La part de responsabilité des étrangers, c'est que les riches récompensent ces intellectuels
2378 car c'est eux qui parlent même leur langue comme eux. Ils leur donnent de l'argent et leur
2379 disent : « Allez mener telle ou telle autre politique, pour que vous atteigniez tel objectif que vous
2380 visez ». ²⁶⁴

2381 L11JH Les étrangers auraient peut-être une autre part de responsabilité, dans une autre mesure.

2382 L12H Les étrangers, leur part de responsabilité, c'est que certains d'entre eux sont à la recherche
2383 d'occupation, d'autres cherchant des débouchés pour leurs usines. En général, certains étrangers
2384 veulent venir ici en Afrique où il fait beau vivre. Il y en a donc qui le désirent mais qui ne
2385 parviennent pas à y arriver. Alors, pour qu'ils y arrivent, c'est qu'ils doivent chercher comment
2386 attiser la guerre/les guerres. Une fois ces guerres allumées, ils obtiennent le(s) moyen(s), pour
2387 leurs usines d'armement, qui trouvent des débouchés et viennent alimenter des guerres en
2388 Afrique. Vous comprenez alors que là, ils ont un objectif double. Ils cherchent une occupation

²⁶² Ce locuteur mâle n'avait pas été annoncé lors de l'introduction de l'émission (*supra*, page 367-368, lignes 2166-2175)

²⁶³ Remarquer que le soudain passage de la 3e personne du pluriel à la deuxième personne est présent dans l'original

²⁶⁴ Idem

2389 (temporaire) et ils cherchent un emploi, c'est possible que chez eux ce sont des chômeurs comme
2390 on en voit ici chez nous. Peut-être qu'ils seraient même plus misérables que nous ici, car il
2391 semble que nous avons encore des terres arables, même si elles sont exiguës. C'est pourquoi je
2392 trouve que les étrangers aussi ont cette part de responsabilité, il est nécessaire que ces choses²⁶⁵
2393 (sic) aient lieu. Sauf qu'ils passent par les intellectuels, qui à leur tour, cherchent à s'autodétruire.

2394 L12H Moi, ces gens-là, je les classerais dans, disons, deux catégories, car il y a les intellectuels
2395 et les non intellectuels. Les intellectuels trompent donc les non intellectuels, nous qui ne
2396 sommes pas instruits. Ils mentent aux gens, aux paysans. Or, les paysans, quand ils voient qu'un
2397 intellectuel vient les voir- si tu viens voir le paysan- on se dit toujours : « Ce que l'intellectuel-là
2398 dit est vrai, que je le mette en application de telle ou de telle autre manière ». Donc, ce que- ce
2399 que je demanderais, ce que nous autres non instruits demanderions, c'est que ces pay- ces
2400 intellectuels, cessent de venir mentir aux non instruits, car au bout du compte, ce sont ces
2401 derniers qui en sont victimes, alors qu'ils ne devraient pas être victimes.

2402 L11JH C'est cela. Alors, cette commission qui va enquêter sur la vérité et la réconciliation des
2403 Burundais, considère-tu qu'elle devrait s'appuyer sur ces deux catégories ? Considères-tu que les
2404 gens devraient demander pardon ou qu'elles devraient avouer ce qu'elles auraient fait ?

2405 L12H Si cette commission devait avoir lieu, si elle venait enquêter ; elle devrait parler à nous les
2406 Burundais, passer partout dans toutes les places, tout suivre et vérifier partout ; elle devrait parler
2407 à toutes les « ethnies », les intellectuels et les non intellectuels, elle ne devrait pas discriminer, et
2408 plutôt poursuivre son mandat, se rendre partout et observer la loi.

2409 L11JH A ton avis, comment désirerais-tu que cette commission fonctionne si jamais elle venait à
2410 être mise sur pied ? Où devrait-elle se rendre ?

2411 L13F Si jamais cette commission venait à être vainc-instaurée. Le mieux serait qu'elle écoute ces
2412 deux (catégories de) personnes. Elle devrait écouter d'abord les intellectuels, et - aux non
2413 instruits, aux paysans, elle devrait dire les programmes qu'elle vient exécuter, et ce qu'elle a
2414 besoin de- de faire, donc leur donner leur opinion. A leur tour, ils [les intellectuels] devraient
2415 leur répondre, donner leur opinion sur ce qu'ils auraient vu et sur la façon dont ces choses
2416 seraient advenus et comment elles auraient commencé

2417 {montage}

2418 L12H En générale, elle essaie-elle ferait plutôt ce qu'on appelle « infiltrer les ménages », passer
2419 sur les collines, dans les Communes.

²⁶⁵ La vague référence aux choses est présente dans l'originale.

2420 {intermède musical}

2421 L11JH Avant que cette commission ne soit mise sur pied, quand pensez-vous que vous allez
2422 pouvoir rentrer chez vous ?

2423 L15H A propos de- nous autres- si cette commission n'ét- était nommée maintenant, si ces gens,
2424 ces gens dont nous ignorons ce qui (sic) les a libérés alors qu'ils avaient tué des gens et de
2425 surcroît, détruit les maisons, allumé des incendies et commis des crimes de tout genre ; si par
2426 exemple nous savions précisément- dis-donc, nous avons encore peur. « Quand le tambour dont
2427 le bruit t'a fait peur résonne, tu fuis ». ²⁶⁶ Même maintenant, nous avons encore peur. Sinon, pour
2428 ce qui est du retour sur le terroir, nous rentrerions sans demander la permission à qui que ce soit
2429 [s'il y a la paix]. Il en est de même pour quiconque le désirerait, qui se dirait : « Sur ma colline
2430 d'origine, sur la colline où j'habite, il y a la paix » ; il peut rentrer tout de suite. Mais ici, sur ce
2431 site par exemple, mais tout le monde cependant, ²⁶⁷ sur ce site où nous nous trouvons, ce site de
2432 Muhuzu, il n'y a aucune distinction entre Hutu et Tutsi. C'est un refuge où les Hutu et les Tutsi
2433 sont mélangés. Je n'ai jamais entendu personne qui dise : « Je veux rentrer, c'est la paix chez
2434 nous ». Ils vivent toujours avec cette peur. Par exemple maintenant, si les Hutu et les Tutsi,
2435 pardon, les Hutu qui désireraient venir vivre dans les villages, c'est déjà autorisé. Ils passent
2436 s'inscrire chez l'Administrateur Communal, puis viennent vivre avec nous. Et ainsi, on efface ce
2437 nom de camp de réfugié, faisant que l'endroit devienne des villages comme cela s'est toujours
2438 fait.

2439 L11JH Alors comment vivez-vous ici, puisqu'il semble qu'il n'y a pas assez de terres
2440 cultivables. Comment survivez-vous ici ?

2441 L15H Comment nous vivons ici ? C'est exactement comme ailleurs. Ceux qui ne viennent pas de
2442 très près, [ou]celui qui n'a pas fui venant de près d'ici, et qui ne peut pas aller cultiver sa terre,
2443 prennent de longs trajets. Il arrive qu'ils louent un bout de terrain. Ou si tu as un ami, tu peux lui
2444 demander qu'il te donne [un bout de terrain]. D'autres survivent en allant labourer leurs
2445 propriétés, car là aussi on ne peut pas parler de labour. Même si on se lève tôt, si on quitte tôt, on
2446 arrive à neuf heures. Or, c'est dans les premières heures de la journée que l'on travaille le mieux,
2447 tu sais. On y va et on fait mine de labourer, à l'instar d'un jeune enfant apprenant à labourer sur
2448 un petit lopin sur la propriété de son père. C'est de cette façon qu'on cultive la terre, il n'y a pas-
2449 il n'y a pas de récoltes à proprement parler-

2450 L11JH De quoi vivez-vous, comment faites-vous pour subvenir aux besoins de vos enfants et de
2451 votre famille ?

²⁶⁶ Proverbe rundi traduit littéralement

²⁶⁷ Incongruité présente dans l'original

2452 L13F La façon dont je survivis ici, moi, et puis,²⁶⁸ sur ce site-ci, en général, nous autres nous
2453 allons travailler la terre. Nous nous rendons nous autres là d'où nous avons fui, en Commune
2454 Nyarusange. Ce n'est pas un endroit très proche d'ici. Nous y allons, nous travaillons, nous
2455 labouraillons un petit bout de terrain. Si tu as la chance de rentrer quelques récoltes, quand on
2456 n'a pas laissé les animaux domestiques manger tes cultures. Bien entendu on ne pense plus à la
2457 précieuse banane ; tu n'en trouveras jamais. Tu trouveras la précieuse banane déjà emportée. Moi
2458 par exemple, j'ai des enfants orphelins. Ces enfants fréquentent l'école, mais après, tu peux aller
2459 chercher les attestations d'indigence. La délivrance de ces attestations d'indigence n'est pas
2460 automatique, cependant. On nous les a refusées. Par exemple, on nous a dit : « Tous les enfants
2461 ayant fréquenté l'école ce trimestre, ces trois trimestres, pour qu'on les leur donne-». On ne leur
2462 a pas encore délivré les bulletins scolaires – c'est de ces enfants orphelins dont nous parlons. Au
2463 sujet des bulletins scolaires de ces enfants, nous pensons que maintenant que vous venez nous
2464 poser des questions là-dessus, peut-être que même ceux qui l'entendraient se diraient : « Peut-
2465 être que dans ces communes où l'on n'aurait pas encore délivré ces bulletins, il faudrait qu'on les
2466 délivre ».

2467 L11JH Cette question, je vais la poser au Secrétaire de la Commune Gishubi. Pourquoi est-ce
2468 que la commune ne paie pas [les frais scolaires] pour ces enfants indigents alors que c'est une
2469 directive du gouvernement ?

2470 L14H Tu vois, l'année dernière par exemple, l'argent que la commune payait comme frais
2471 scolaires provenait d'une levée de 200 cents [francs burundais] qu'elle effectuait.²⁶⁹ Puisqu'on
2472 n'en a pas levé cette année, c'est au gouvernement de prendre d'autres mesures car on n'a pas la
2473 capacité de payer pour ces enfants. Quant à ceux-là-, concernant les bulletins scolaires qu'on a
2474 confisqués, c'est à cause de l'argent qui est dû ; et ils disent : « Si vous ne payez pas, nous ne
2475 vous les donnerons pas ». En ce qui nous concerne, nous essayons de les leur demander ; il y a
2476 des directeurs qui acceptent de nous les donner, il y en a d'autres qui refusent. Pour ce qui est de
2477 ces derniers, nous attendons. Peut-être que le Ministère de l'Éducation ne manquera pas de
2478 prendre des mesures appropriées ; sinon pour le moment, nous attendons toujours.

2479 L11JH Alors, maintenant que vous avez- je crois, vous l'avez tous appris, les frais scolaires ont
2480 été supprimés pour les écoles primaires, est-ce que même maintenant, continuera-t-on à leur
2481 refuser ces bulletins ?

2482 L15H Tu sais, même maintenant, les problèmes ne manquent pas. Même si nous n'allons pas
2483 payer le minerval,²⁷⁰ il reste nécessaire d'avoir l'uniforme scolaire, il reste nécessaire d'acheter

²⁶⁸Incongruité présente dans l'original

²⁶⁹ Aucune précision si c'est par individu, par ménage ou sur une quelconque autre base

²⁷⁰ En français dans l'original

- 2484 les cahiers. Même si on leur a allégé le fardeau en supprimant ce minerval. Mais pour ce qui est
2485 de ces bulletins, je crois qu'on finira par les leur donner; nous continuons à intercéder pour eux.
- 2486 L11JH Madame, qui sont les directeurs qui ont l'habitude de confisquer ces bulletins des enfants
2487 indigents?
- 2488 L13F Nos enfants sont éparpillés dans beaucoup de collèges. Il y a beaucoup d'enfants qui
2489 fréquentent le collège d'ici à Gishubi; il y en a qui étudient en Commune Ryansoro à un endroit
2490 appelé Nyakaramba; il y en a en Commune Nyarusange. Tous ceux qui, parmi ces enfants,
2491 n'avaient pas reçu d'aide financière pour indigents, n'ont pas reçu leurs bulletins.
- 2492 L11JH Ils ne savent même pas s'ils ont réussi ou pas?
- 2493 L13F On leur a dit qu'ils ont réussi;²⁷¹ leurs directeurs respectifs leur ont annoncé les résultats.
2494 Reste le problème de ceux qui vont refaire l'année et qui n'ont pas leurs bulletins qui leur
2495 permettraient postuler une place de redoublement à un autre établissement. Ceux qui ont réussi
2496 l'ont appris, le problème est que [ceux-là qui ont échoué] ne sont pas en train de chercher des
2497 places pour redouble alors que les enseignements reprennent bientôt.
- 2498 L11JH Et les enfants plus jeunes qui fréquentent les écoles primaires, n'ont-ils pas de
2499 problèmes?
- 2500 L13F C'est la même chose pour eux aussi, c'est pareil pour tous nos enfants car ils n'ont pas
2501 reçu de documents [d'indigence].
- 2502 L11JH Alors, même maintenant que le minerval a été supprimé, continuera-t-on à leur refuser
2503 ces bulletins?
- 2504 L13F Peut-être que, eux aussi finiront par se voir se les refuser. Tu sais, ici à Gishubi, nous
2505 sommes des gens extrêmement misérables, et il y a une pauvreté extrême, et de surcroît, nous
2506 sommes dans camp de réfugiés. Et même pour ces uniformes, pense par exemple à une vieille
2507 veuve qui élève seule quatre ou cinq orphelins laissés par ses enfants; donc, même pour ces
2508 uniformes, l'État devrait se ressaisir et voir comment pourvoir l'uniforme à ces enfants. Il y a des
2509 vieux et des vieilles²⁷² qui ne peuvent pas avoir [de l'argent pour] ces uniformes, même si leurs
2510 charges ont été allégées de 1500 [francs burundais de minerval par enfant]
- 2511 L11JH Euh, est-ce qu'il y a des enfants qui ne fréquentaient pas l'école à cause de ces frais-là?

²⁷¹ L'ambiguïté est présente dans l'original

²⁷² Observation de l'ordre protocolaire en usage dans la communauté linguistique rundi ou la formule consacrée est celle de commencer par les hommes: « Messieurs, Mesdames, jeunes ».

2512 L13F Oui, beauc- beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école. Si tu as quatre ou cinq enfants,
2513 alors que tu ne peux pas arriver là où trouverais les ressources, [et surtout] que la précieuse
2514 banana que tu auras laissée sur ton terroir aura été vole ...Alors, les problèmes qu'aurait un
2515 parent en pareilles circonstances sont tels qu'il ne trouvera pas de quoi payer les frais scolaires
2516 pour ces petits enfants. S'il trouve mille cinq cents [francs], s'il paie trois mille pour deux
2517 enfants, il n'aura pas de quoi payer les frais des deux autres qui seront contraints de rester à la
2518 maison sans étudier.

2519 L11JH Alors, que demanderais-tu au nouveau pouvoir?

2520 L13F À ce nouveau régime, puisqu'il aurait déjà eu la largesse de supprimer les frais de cours
2521 pour enfants du primaire, je lui demanderais de se ressaisir, d'être un vrai parent et d'essayer de
2522 voir comment venir en aide à ces enfants indigents vivant dans les camps de refugies, de leur
2523 fournir de périodiquement les cahiers, stylos et uniformes. C'est cela que je demanderais à ce
2524 régime.

2525 L11JH C'est ça. Et toi, SHM, que demanderais-tu à ce gouvernement ? Si tu commences par ce
2526 sur quoi nous avons commencé, depuis la commission-là jusqu'à la question du retour [des
2527 rescapés] sur leur terroir, y compris ces problèmes des enfants ; que demanderiez-vous au
2528 nouveau régime ?

2529 L14H [il tousse] A ce nouveau régime, ce que je demanderais en premier lieu, c'est parce que
2530 cette jeunesse, tu vois ce nouveau gouvernement a bien fait quand il a dit que les élèves de
2531 l'école primaire, de la première à la sixième, ne paieront plus de frais scolaires. Ce que je
2532 demanderais, c'est que ce nouveau régime y adjoigne tous ceux-là qui détiennent des attestations
2533 d'indigence, que ce soit au niveau du primaire ou du secondaire, qu'on les assiste tous. Quand
2534 quelqu'un entame une tâche, il doit la terminer. Ils devraient les aider, continuer à suivre ceux
2535 qui étaient indigents et ne pas les abandonner car ils auraient déjà atteint un certain niveau. Cela
2536 [l'assistance] devrait continuer. Ensuite, pour commencer par là où on a commencé, sur, chose,
2537 euh, la commission-là. Ce que nous demanderions au gouvernement, nous demanderions au
2538 nouveau Gouvernement, c'est qu'il, comme il est en train de l'appliquer, il devrait commencer,
2539 comme on l'a dit, par les élites et par les citoyens ordinaires, visiter les [habitants des]
2540 communes qui donneraient leur opinion et lui diraient comment ces choses-là se sont passées, et
2541 qui lui diraient quel est le remède, comment ils peuvent se mettre ensemble pour décrier ces
2542 choses-là. Et puis, l'autre groupe-

2543 L11JH Et puis, s'agissant du retour sur le terroir...

2544 L15H Concernant le retour? Concernant le retour; c'est vrai; le retour est nécessaire.²⁷³ Nous
2545 demanderions que celui-là qui le voudrait, s'en aille; que l'État lui fournisse un paquet-retour;
2546 que les organisations [caritatives] lui fournissent un paquet-retour; qu'il [l'État] lui fournisse le
2547 matériel pour la couverture [de sa maison] ainsi que le nécessaire qui lui permettra d'atteindre sa
2548 propre récolte. L'autre doléance que nous adressons à l'État, c'est la poursuite de la villagisation.
2549 Les villages ont de tout temps existé ; ceux qui veulent habiter dans le village, pourraient habiter
2550 les villages. Étant donné que les terres arables se sont effritées, les villages peuvent atténuer ce
2551 problème de sorte que chacun puisse trouver où cultiver, habitant ici par exemple mais ayant sa
2552 parcelle de labour de l'autre cote de la vallée.

2553 L13JH N'arriverait-il pas qu'ils pensent que par rapport aux autres, vous avez quelque chose en
2554 plus, que vous avez deux propriétés, le terrain d'ici [il rit] et le terrain où vous habitiez avant?

2555 L15H La vérité est qu'ils ne pensent pas que nous avons deux propriétés foncières. Par contre, ils
2556 dissent que c'est nous qui nous condamnons à la famine, que nous devrions retourner sur nos
2557 propriétés. Sinon il n'y a rien qui permette qu'on dise que nous avons quelque chose de plus. Par
2558 exemple, sur ce site, nous avons juste dix mètres sur vingt; c'est est pas un terrain de culture,
2559 nous ne cultivons rien; nous n'avons pas d'arrière-cour.²⁷⁴ Donc, qu'ils ne disent pas que nous
2560 avons deux propriétés foncières. Du bout des lèvres, ils disent : « rentrez; venez pour qu'on
2561 cohabite de nouveau ». Mais à cause de cette peur-là dont on vous parlé, que « quand le tambour
2562 dont le bruit t'a fait peur résonne, tu fuis », jusqu'aujourd'hui, la peur n'est toujours pas
2563 complètement dissipée. Pourquoi ? Parce que ceux-là même qui les avaient pourchassés sont
2564 toujours là et qu'ils les taquent parfois en disant: "vous êtes allés nous dénoncer, nous taxant
2565 de ceci ou de cela; mais nous sommes ici avec vous". Ils émettent des menaces ouvertement;
2566 c'est cela qui décourage même ceux qui veulent rentrer.

2567 L13JH [il toussé] Et si vous ne rentrez pas, gagnent-ils quelque chose?

2568 L15H Euh, si nous ne rentrons pas, c'est du pareil même; le malfaiteur fait des perturbations sans
2569 aucune motivation. Si tu ne rentres pas, ils n'y gagnent rien. Que gagneraient-ils, étant donné que
2570 dans le temps, ils se rendaient visite, s'entraidaient mutuellement, préparaient ensemble les
2571 cérémonies, s'invitaient mutuellement? Ils n'y gagneraient; mais le malfaiteur, le mauvais, lui,
2572 ne considère pas les conséquences.²⁷⁵

²⁷³ L'original répète la forme « c'est vrai »

²⁷⁴ Pour la signification de l'arrière-cour dans la tradition agricole rundi, voir Ntahokaja (1978)

²⁷⁵ Il use d'un proverbe qui dit littéralement: « Celui qui montre son derrière [pour exprimer le dédain] ne se soucie pas de ce que l'on voit ».

2573 L11JH Laissez-moi demander au Chef du Site ce qu'il demanderait à l'État au sujet de ces trois
2574 questions que nous avons soulevées. Nous avons dit qu'il y a une question relative à la
2575 commission [vérité et réconciliation], il y a la question du retour des refugies sur leur terroir, et il
2576 y a la question des élèves indigents qui, euh, se sont vus refuser leurs bulletins scolaires par les
2577 directeurs d'écoles.

2578 L12H Au sujet de la commission charge d'enquêter sur ce qui s'est passé au Burundi, je crois
2579 que, si nous devrions lui demander, si c'était possible, de commencer vite, avant la fin de ce
2580 mois de septembre, qu'elle vienne et mène une enquête. Comme ça, la vérité éclaterait au grand
2581 jour et le coupable serait puni. Si ça passait de la sorte, si le coupable était puni, si on voyait la
2582 punition lui infligée et que, après l'avoir purgée, il revenait vivre en paix entre ses frères; là, et le
2583 coupable, et le non coupable, et nous tous serions capables de reconstruire le pays ensemble. Le
2584 deuxième point, celui qui concerne cet- retour des refugies. Concernant cette problématique du
2585 retour des refugies, si quelqu'un parmi nous qui sommes ici, disait "Moi, j'ai besoin de rentrer",
2586 il n'y a rien qui ferait qu'on le garde ici. Seulement voilà, l'État devrait l'aiderait à regagner le
2587 lieu de son ancien terroir; on devrait lui construire une maison, on devrait lui- acheter les
2588 produits de première nécessité- d'usage domestique, et tout lui faire parvenir. Je pense que celui
2589 qui désirerait quitter de son propre gré devrait partir; mais qu'il n'ait pas de contrainte, qu'on ne
2590 force pas quelqu'un à retourner vivre là où il habitait avant. S'il ne se sent pas encore en sécurité
2591 du fait peut-être que celui qui l'aurait persécuté, qui l'aurait chassé de sa propriété, est encore là.

2592 L11JH S'il disait: « je demande pardon », comme on l'a dit, « je demande pardon, il n'y a pas de
2593 conflit irrémédiable [entre toi et moi/ entre nous et vous²⁷⁶], veuillez retourner, il n'y a aucun
2594 problème »; est-ce que vous iriez, quitte à ce que les pouvoirs publics vous y aident ?

2595 L12H En général, cela n'est pas difficile de parler de la sorte ; ce qui est plutôt difficile, c'est de
2596 traduire cette vérité dans les faits ; si on disait la vérité quand on demande pardon, c'est là où tu
2597 te dirais « il n'y a pas de raison à ce que je ne retourne pas vivre avec mon frère ». Hélas, c'est
2598 cette vérité qui est difficile à obtenir. Même aujourd'hui, si on voyait dans ce pays des gens
2599 comme ceux-là [qui traduisent cette vérité en actes], rien n'empêcherait qu'on retourne tous là où
2600 on habitait. Nous demandons que le Gouvernement continue sur cette lancée ; s'il mène cette
2601 enquête et que la vérité éclate au grand jour, si l'on réalise que les esprits se sont tranquilisés,
2602 nous pouvons dire nous aussi : « Rentrons, retournons là où on vivait ». Mais du moment que je
2603 réalise que même quand le Président a visité [la Commune] Gishubi, il a dit que nous devons
2604 vivre dans des villages, et comme l'on sait que l'on aurait signé que ceci [ce site] doit être un
2605 village ; que le Président a dit : « Nous demandons à l'organe-là, le Conseil Communal qui va
2606 être élu, une fois qu'il sera élu et que vous disiez 'nous voulons aller vivre sur cette colline-là
2607 sous forme de village ou sous n'importe quelle forme;' nous demandons que vous les y installiez

²⁷⁶Littéralement, « il n'y a de sein qui ait été endommagé par un vaisseau sanguin ». Aussi, pourraient-ils se traduire comme « il n'y a pas de conflit mortel ».

2608 et qu'ils vivent là-bas ; ». Nous demandons que l'on garde cette disposition, qu'on la poursuive à
2609 l'avenir. Et nous croyons que si la population vivait ensemble dans les villages, peut-être que la
2610 cohabitation serait bonne.

2611 L11JH Cela, il l'a peut-être dit quand il faisait encore campagne pour son élection, c'est ça?

2612 L12H Oui, c'est à cette époque qu'il l'a dit, quand il faisait campagne. Nous lui demandons alors
2613 qu'il le traduise en actes, si possible.

2614 L11JH C'est ça. Et la troisième question, relative aux élèves indigents...

2615 L12H La troisième question, relative aux élèves indigents. Le Président vient de nous aider en
2616 supprimant les frais de cours pour les élèves indigents fréquentant l'école primaire. Ce que nous
2617 demandons au sujet des élèves du secondaire, c'est que pour eux aussi-, puisqu'actuellement,
2618 nous constatons que les frais de minerval sont très élevés, qu'il les réduise un peu. Ceci parce
2619 que, il y en a qui, parmi les réfugiés que tu vois ici, ou parmi ceux qui habitent sur d'autres
2620 collines lointaines, ont quatre ou cinq enfants scolarisés par ménage, et il devient difficile de
2621 pouvoir payer les frais de cours pour tous ces enfants. Par conséquent, il lui devient difficile de
2622 leur acheter les objets de première nécessité à apporter à l'école. Je crois que même pour ces
2623 frais de cours, il [le Président] devrait considérer ne serait-ce qu'une petite réduction quitte à leur
2624 permettre un léger mieux dans leur vie quotidienne, pour que même l'enfant du pauvre puisse
2625 étudier. Il y en a qui vont à l'école, qui réussissent même au concours national [menant à l'école
2626 secondaire] mais qui préfèrent abandonner les études car il n'y a personne pour pourvoir à leurs
2627 besoins. Nous demandons donc à l'État de leur venir en aide. Du moment qu'il avait un effort en
2628 faveur des enfants du primaire, il devrait faire de même pour les enfants du secondaire et
2629 consentir ne serait-ce qu'une petite réduction de leurs frais de minerval. Je crois qu'en procédant
2630 de la sorte, ce régime qui est venu au moment où, je crois, tout le monde l'attendait du fait qu'on
2631 venait de passer des années dans la galère-²⁷⁷ Nous trouvons que même pour nous autres au sujet
2632 de qui on dit qu'il faut retourner sur le terroir, nous rentrerons quand il [le régime] aura répondu
2633 favorablement à ces doléances.

2634
2635 L11JH C'est ça. Laissez-moi alors vous remercier. Je crois que vous avez compris que nous
2636 avons parlé de trois points. Nous avons parlé de la commission chargée d'enquêter et de
2637 réconcilier les Burundais. Nous avons parlé aussi du rapatriement des réfugiés, surtout ceux qui
2638 se sont réfugiés à l'intérieur du pays. Et Nous avons parlé des élèves indigents.
2639 Je remercie donc ces personnes que j'ai rencontrées ici. Elles sont à quatre. Il y a Madame-

2640
2641 L13F SMK.
2642

²⁷⁷ Rupture présente dans l'original

2643 L11JH D'òu viens-tu ?
2644
2645 L13F Je viens de la Commune Nyarúsaange, dans la Zone Muraámbi
2646
2647 L11JH C'est ça ; et elle habite actuellement ici à Muhuzu
2648
2649 L12H MFB ; je suis originaire de la Colline Mugozi, Zone Nyabiraba en Commune Gishubi
2650
2651 L11JH Et puis, la troisième
2652
2653 L15H Je m'appelle SHM, je suis originaire de la Commune Nyarúsáangé, Colline Múramá en
2654 Zone Ruhaanga ; je suis {inaudible}
2655
2656 L11JH C'est ça. Et puis, il y a le représentant de l'Administrateur Communal qui n'a pas pu être
2657 avec nous ici car il était pris dans d'autres activités
2658
2659 L14H {inaudible} Commune Gishúubi

2660 L11JH Je vous remercie beaucoup. Vous étiez avec ZBA.

2661

2662 **Élément numéro 4. Émission Akari ku Mutíma.**

2663 Diffusée sur la RTNB le 2 novembre 2009.

2664 Durée : 19 minutes 26 secondes

2665 Type de document : disque compact

2666 Nombre d'intervenants : 2

2667 Caractéristiques techniques : très bonne

2668

2669 ### {indicatif musical de l'émission}

2670 L16JH háno ní: ++ murí komiíne Kanyoósha + muu ntáará: + ya Bujuumbura: + beénshi biitá ++

2671 *Bujuumbura Rurale* + nkaba + dúhuuye:++ n'úmushíngantaáhe yíitwá: + KNI ++ akaba: +

2672 yámbwiiye kó + arí mu baáteeshejwe: izaábo ++ nagira ngo: ndamubazé + ingéne yoobá arí mu

2673 zaáteeshejwe (sic) izaábo + kaáandi nkaba ndámusaanze ng'aáha murí *Bujuumbura Rurale* ++

2674 vyaákugeendeye gúte wewé ++

2675

2676 L17H jeewé + narí mfíse umuryaango urí rugúru ++ nkaba je ndí inó i Bujuumbura ++

2677 haanyuma + haádutse abaantu bíishe ba- bíishe abaantu murí miroongwiceénda na gátatu mu

2678 kwéezi kw'íicúmi h ++ bábaziza kó + boobá + arí Abatuutsi ntaa kííndi kukó + vyaára-

2679 vyaáragáragaye + vuze mu maséentáre abaáfashwe + baábiishe kubéera kó arí Abatuutsi ++

2680 kaáandi abo baantu + n'úkubarekura baárarék- báaracíriwe imaanzá zó gupfá ++ kukó ndiibuka +

2681 e: ndiibuka kó urubaánza: + rúri murí séentáre: + ntahinyúzwa-

2682

2683 L16JH imbere y'úukó dushiká murí ivyo + ubaanzé umbwiíre : ++ uriibuka ingéne vyaágeenze
2684 murí ico gihe + muri mirongwicenda na gátatu
2685
2686 L17H baárabímbwiiye kukó je sí yo narí + + iyó ndahabá mba nárapfúuye mu baáandi + abáana
2687 baanje bataanu + umuke- umucáan-umupfáasóni waanje + papa na mama baárabíishe +h na
2688 dáatáwáacu n'ábáana iceénda bóóse baárabíishe ++ h haanyuma + jeewé + si yó narí + baáje
2689 kubímbwíira *après* (sic) + aríko + baáravúze ukuuntu ináama yagéenze ++ ahó n'úkuuntu
2690 baábiica + + haanyuma: + mu bafaáshwe ní bo baávyiivugiye + murí bo + hari abaáciriiwe
2691 imaánza zó gupfá + séentare iraba-baranúunguruza boongera baciirwa imaánza zó gupfá +
2692 mugábo baárahavúuye barabarekura ++ ubu bari ng'aáho barikó baríidegeemvya + {montage}
2693 jee mva murí komiíne Kanyoósha ni hó naje navúukiye + kaáandi ní ho nakúriye + ubu ndafíse
2694 imyáaka: ireengá miroongwitaanu n'iíne ++ haanyuma: + umu- ikómiíne ya Kányoósha ukó yarí
2695 irí + ndavyiíbuke ndabiheére kuu ntáango + murí miroongwiriindwi na kábiri ++ ntáa Mutuutsi
2696 yariíye urwáara Umuhutú + ntaa Muhutú yariíye urwáara Umutuutsi + twaári ng'aáho twéése + h
2697 nooguha nk'ákarorero + imisózi yóóse ya kómiíne ya Kányoósha ++ koómi- n'uukó komi-
2698 Kanyoósha ubu baáyiciiyemwó imicé kubiri + ubu'u ++ yarí yúuzuyemwó Abatuutsi
2699
2700 {transcription omise}²⁷⁸
2701 iwaácu reeró ku musózi iwaácu + umuuntu yiítwa SMH + twaári dúfise umuryaango ukoméye +
2702 aha ntáa n'úúmwe yahásigaye + bóóse baárabíishe + biíshe abaantu cúmi n'índwi + uwo muúnsi
2703 nyéne ++ RRB ni umuuntu twaábaana + yarápfuuye umuhuúngu wíiwe muu nyuma + ahaantu
2704 Kwiiaráro haári umuuntu yitwa KRM aho ni muri komiíne Kanyoósha hóóse + Musagára DWM
2705 yarí umutwaáre + RVY abo baári Abatuutsi bóóse + iriindwi na kábiri twaárabáhó ntáa n'uúúmwe
2706 + yariíye urwáara uwuúndi (sic) ++ si Umuhutú si Umutuutsi + kaáandi ntáa n'uúúmwe yiígeze
2707 ahúunga twaári aho tweése ++ iceénda na gátatu ++ nta Mutuutsi n'uúúmwe + uwutáápfuuye +
2708 n'uúbu n'áahó woogendá murí iyi kómiíne ya Kányoósha yóóse + ntáa muuntu apfá aboónye
2709 Umutuutsi ++ bóóse baárahúunze + abaáandi baárabíishe + kaáandi abaábiishe bari ng'aáho +
2710 bariko barajáandajaanda ++ n'ívyáacu + baárabitwáaye + ni akamaáramaaza {montage} urúumva
2711 harabáanje haba ihónyabwóoko muu nyuma baáciye bagira ihónyabwé-ihónya-ihónyatúunga +
2712 h nk'uúbu nó ku wagátaandátu w'índwi ihezé narágiiye + nsaanga ahaantu harí ibití + ivyo bití +
2713 a-umukózi wa reeta + ngo yiítwá ni umu *agronome* (sic) yaháciye umuháruro + aríko: ++
2714 ubutuúngaane + síndabwiídoogera + bwaáraamfáshije + vyíínshi narábigáruje + aríko abaantu
2715 baáragíye uko'o ++ imáana + ní yo ibiraába
2716
2717 L16JH6JH túretse ++ abaantu waabadóondaguye ++ ibiintu vyaawe vyoónoonekaye biingana
2718 gúte
2719

²⁷⁸ Le passage contient beaucoup d'informations personnelles aussi précises que sensibles, à savoir, des anthroponymes des membres des familles tutsi exterminées en octobre 1993, le tout accompagné par des données généalogiques.

2720 L17H ibiintu vyóóse narí ntúunze ntáa kiintu na kímwe naánzuye + vyóóse vyaágiye si amazu
 2721 narí mfíse amazu akoméye + narí mfíse ibitáara vy'ímití (sic) + narí mfíse: + imisózi + *donc* (sic)
 2722 ahaantu : hó mu muryaango ++ ico gihe baágira ihónyabwóoko inyuma baáciye bágira
 2723 ihónyabwu-ihónya-ihónyatúunga ++ n'ubu + biracari uko + nta vyo ndagarura neeza + ariko
 2724 ubutuúngaane ndiko ndabwítúura + ubu birikó birageenda bíza bukéebuke ++ h aríko ikiintu
 2725 nooshiima ++h si:mvuzé ngo Abahutú bóóse baágize-baákoze ikibí + harihó Abahutú +
 2726 baábabajwe n'ívyaaabaaye ++ h umwícanyi yaama arí umwícanyi ntagirá ubwóoko ++ harihó +
 2727 abaantu gushika n'uúbu bakiindí inyuma + bacuumvá ko nkirí umuntu ++ n'ábaantu baáciitse
 2728 ibikóoko + arí bo beéne gukóra + iryo bára ++
 2729
 2730 L16JH mbeéga + nk'uúbu'u : ++ uráavye nk'íryo hónyabwóoko ++ ryaári rífise intuumbeero
 2731 nyabáki
 2732
 2733 L17H ivyo biintu-
 2734
 2735 L16JH ni kukí + eegó + haábaaye iryo hónyabwóoko + ry'Ábatuutsi + wi-wiiyumviira kó ryoobá
 2736 ryáavuuye kukí
 2737
 2738 L17H nagira ndababwiíre kó iriindwi na kábiri baári báatéguuye kó batu- + kó batwíca +
 2739 haanyuma babi-murí báno baábiteguuye baraaza barabítubwíira ++ haanyuma turatabaaza ico
 2740 gihe haári umutwaáre mwiizá yitwá KRG ++ aca abwiira abaantu bóóse kó + e: + twoo:fatána
 2741 muu nda ntihágire n'uúmwe acámwó uwuúndi ++ abo baantu baábigize baárahámagaye
 2742 barabábaza + haanyuma + baravyíréguura bavuga kó baheenzwe ++ h ntea na kimwe ni co
 2743 catumye iriindwi na kabiri túbaho mu mahóro + atáa ngoórane ++ kaandi naababwíye ko na - +
 2744 iriindwi na kábiri + murí Bujuumbura + aha murí iyo komíne yarí ikírí na níni + ntaa Muhutú
 2745 ntáa Mutuutsi yaríye urwáara uwuúndi + twaágumye túbahó ++ ivyuúbu reeró + ní vyo
 2746 vyaábaaye nó kuu ntúuzé: ++ mu Buruúndi bwóóse + kukó ndiibuka kó mfisé abaantu ahaantu
 2747 mu Kirimiro + bavyáaraanje + iryo hónyabwóoko ryaáshite- rya-ryaábaaye ntíryaábaaye
 2748 iwáanjé++ hariho ahaantu ++ ahaantu i Mbuye + umusózi Ny-Mureenge ++ twaábuze abaantu
 2749 bataandátu ++ ahaantu: ++m- kwa HMW + iw'umuhuúngu wiwe rero ahaantu i Gihogazi ++
 2750 ahaantu ku Kizímya- ku Kizimya ++ umuhuúngu wíwé + e: yapfúuye ba-baámwiishe +
 2751 bámwiicanye n'ábáana umunaáni + n'úmugoré + umuryaango wóóse barahánagura + urúumva +
 2752 ivyo biintu ní ivyaári vyáariígiishijwe ++h iyó habonéka abatwaáre beezá + ntihágire abakókeza
 2753 + e: ntaa muuntu yarí kumererwa náabi nk'uúku uboná igihúgu kimezé náabi uku'u ++
 2754
 2755 L16JH nooné- intuumbeero ++ iryo hónyabwóoko baárisi-baárigize kugíra bashiké ku kí +
 2756 ryaágizwe na ndé
 2757
 2758 L17H niibaza kó : ++ arí : ++ amabwiíre y'ábaantu bashaaká gushikiira: ++ ubutégetsi ++
 2759 nk'úukó ico gihe haári kuu ntwáaro baároondera amajwí ya FRODEBU ++ i-iyi ní yo ngoórane

2760 niibáza + si vyó ngira mugábo ++ ni ivyaátumye + hába ingoórane haábuze + abaámira +
 2761 haábuze abaantu b'íjuúnja nk'úuko vya-GKR yarí yáabigize ++ kukó na yó ahaándi haámye hába
 2762 + abaantu bashaaká gukóra náabi ++ gushika n'uúbu-
 2763
 2764 L16JH imbárutso yabáaye inkí
 2765
 2766 L17H imbárutso: + baávuga kó + nta co sinatóohooje mugábo + murí séentáre ++ muri séentáre
 2767 baáragíze itoohooza + igihe na-abo baantu baáfatwa + bakagiriishwakó itoohooza + baátubwiiye
 2768 kó Ndadáye + baábiica ngo ni ukó Ndadáye yapfuuyé yíshwe n'Ábatuutsi ++
 2769
 2770 L16JH eegó nooné + níimba yaári yíshwe n'Úmutuutsi umwé cáanké babiri cáanke + icúmi +
 2771 nooné ugira ngo vyaáca bísiguura y'úukó + yiishwé: + n'Ábatuutsi: + bó murí *Bujuumbura*
 2772 *Rurale* + bó mu Kanyoósha bó + i Mbuye baa héhé + si-si sindavyuúmva ++
 2773
 2774 L17H {rires tristes} jeewé niibaza kó + umuryaango waanje ntíwarí uzí Ndadáye + kaándi na
 2775 jeewé ntá we narí nzí ++ siinzí + icíitwaazo baákoze ++ arikó: icó baáshaatse gushikakó + ní
 2776 inyígiisho ya náabi yahábaaye + igihe c'úukó biyámamaza +
 2777
 2778 L16JH warábuze abaantu beéshi + uraabúra ibiintu vyiínshi + nooné: + nku- uráazi: ++ ku gatwé
 2779 k'úumuuntu umwé umwé + uráazi nk'ábaantu ba-baákwiiciye abáawé ba- + bakakwoongera +
 2780 bakakwoonoonera ibiintu +
 2781
 2782 L17H eémwe niindabaménye kw'ukó (sic) ++ séentáre yó nyéne yaráamfáshije gutoohooza +
 2783 naababwiiyé kó baábaciiriye imaanza zó gupfá bamwé + bakavúga ináama ahó baázigiriye ++ h
 2784 umwé umwé wéése n'íicó yakóze n'íico yíiciishije + haanyuma + bagapfuungwa n'áahó
 2785 bataáfashwe bóóse + haanyuma yariigeze nó kuúnciira intúuzéeye: + amaherá y'ínk-
 2786 y'úmukaando + haanyuma + ayo mafaránga ntá yo naróonse + naababwíiye: ntuuzeé + harihó
 2787 séentáre: + ndiibuka + séentáre rwaárimwó ní nimeró: + miroongo- amajana indwi na cúmi na
 2788 káne + kuko naragize imáana ní co gitúma ntashavúra kukó + sí Abahutú bóóse baábigize +
 2789 vyaágize Abahutú + abiígize Abahutú b'i-b'i: - b'íbigáabá ++ aríko Abahutú beezá baágumye arí
 2790 abaantu + nk'úukó umwíicanyi atagirá ubwóoko + aba arí umwíicanyi +
 2791
 2792 L16JH yarí umuuntu umwé cáanké baári abaantu beénshi : + ha-ba-haáfashwe abaángana guté +
 2793 mwooshóbora kuúmbwiira abaáfashwe abó ari bó ++ mukaámbwiira umwé umwé wéése icó
 2794 baári báamucíriye níimbá yári umé níimbá báari beénshi ++
 2795
 2796 L17H e: baáfashe ba- + abaantu baáfashwe + umuuntu + beénshi ntíbaáfashwe + hari abaágiye
 2797 kugira iziíndi ngoórane b- bageenda kwíiba abaándi bageenda kugira baríica + baáguuye iyó
 2798 baári ++ mugá abaáfashwe ++ baáravúze ináama ahó yagíriwe + baba-baraánciira n'íbihuumbi:
 2799 miroongwi- imiríyooni miroongwibiri n'índwi bázóompá + kukó kurí abo- jeewé baánciiriye

2800 muu nda y'íwaanjé ibihuumbi amaj-miroongw- imíriyooni miroongwibiri n'índwi bazóompá ++
2801 kuko nari nabuze abáana bataanu + na papa na mama + hamwé: n'úmugeenzi ++ ivyo vyaáheze
2802 aho + biri murí ivyo + uruúmva n'aábo baantu kó baáciye bárekurwa ++ na yó ahaáandi inaáma +
2803 aho yagíriwe + si ibiintu vyaádutse + vyaágíriwe mu na- ahaantu hiitwá TKT²⁷⁹ + náabó vyaári
2804 kumwé + bóóse + baáraánditswe baári ntuzé mu rupapuro rwaa m- ntuzée: murí *document* +
2805 murí dooseye ++ i:- murí: + majana indwi na cúmi na káne + irí i Bujuumbura ++ murí séentáre
2806
2807 L16JH ubu nooné abo- nk'aábo baantu barí héhé
2808
2809 L17H baríidegeemvya kukó n'ábaári báarafáshwe bagacíira²⁸⁰(sic) imaánza zó gupfá + ubu
2810 baárabarékye-
2811
2812 L16JH kubéera ikí + vyaágeenze guté kugíra babarekúre
2813
2814 L17H iyo ní impaámvu: + + mu- ya reeta : ++ murí: + jeewé símbugúruza reeta ++ h ah'uúbwo
2815 iyó babá vyáaranarétse ntibígume bíbaandanya nkabona abaantu báguma báhwiiragira bápfa +
2816 bágeenda + ubwíicanyi buba bwáaheereye i waanjé + bugaheera mu miroongwiceénda na gátatu
2817 + ntibíbaandanye n'uúbu ++
2818
2819 L16JH nk'uúbu duhuuríye aha mu Kanyoósha ++ nk'uúbu'u uramanuka : cáanké uraráara +
2820 cáanké bigeenda guté
2821
2822 L17H e: haracári ubwóoba bw'úuko + ubu'u + n'úwoókuraaza agúkuunda + yiicúra kó bacá
2823 báaza kumugirira náabí ++ aríko ndageenda + ku muraango ntáa ngoórane + ndageenda ngashika
2824 mu bó nshaaká ahó-aho hóóse muu nyuma + bakanáamperekeza + bakaanshikana ahaantu +
2825 mugá baraámbwiira bati si heezá + kuó urúumva n'ábahába na bó nyéne ubu'u + ntíbameréwe
2826 néezá caane ++ amahóro ní maké + *par rapport* y'ívyaári mbere tókibaana twéése + túkiri
2827 Abahutú n'Abatuutsi ++
2828
2829 L16JH hari iciiyumviiro ufisé c'úukó uzóoháva usúbirayo
2830
2831 L17H ingoórane zirího + ni ukó + tutuumvá kimwé + hárya umubáano naababwíiye kó
2832 duherúuka kuroonka amahóro + imbere y'úuko twaábaana twéése Abahutú n'Abatuutsi ++
2833 naababwíiye kó muri komiíne Kanyoósha + ubu iciiyémwó kubiri + ahaantu komiíne Kanyoósha
2834 igezázá + uwoógutuma Umutuutsi ubu'u + n'úumwáana avuuká ubu'u + umúbajije Umutuutsi
2835 ntashobóra kumúto- kumuroonka + aríko kare twaári igisagára c'ábaantu beé:nshi²⁸¹ + ntaa

²⁷⁹ Il évoque un anthroponyme au lieu d'un toponyme

²⁸⁰ La forme correcte est *bagacírwa*

²⁸¹ La voyelle de la première syllabe est allongée excessivement pour marquer l'emphase.

2836 musózi n'uúmwe utaárikó Umutuutsi n'úmuryaango wíwé + ubu reeró batiinya kubéera kó kírya
2837 caábiirukanye uryá mwáaka + n'uúbu kikirího ubu'u ++
2838
2839 L16JH ubu-nooné kugírango usubíreyó + bizoogeenda gúte + wiiyumviira kó vyoogeendé gúte
2840 kugíra ushobóre gusúbirayó : ++ e ugeendé usubíre wuubáke inzu : ++ usubíre ku-uhakorére
2841 urugó rwaawe nk'úukó waámye urúkorera
2842
2843 L17H mbeéga nóoné ko + n'íyó mbajíje abaantu bahabá bagirá bati + na twéebwé ntaa mahóro
2844 dufisé turaara turíruka ++h ico kiintu kibuzá amahóro abaantu bahabá + je ní co kitooyaambuza
2845 kó mboná baámpeereyekó kuva kéera + e- uwo ní wo-iyó ní yo ngoórane irí murí ico gihúgu ++
2846 kaáandi kuvúga ukurí rero ++ kuraziimvye gusuumba + gukóra icíizá ++ kukó uvúze ukurí +
2847 bakubwiira kó + ucá upfá ++ uvúze ukurí + barakuroondera ++ aríko uhóze + urakugumana +
2848 ukazoogupfaana nta ho bishiká + ingoórane reeró ziri ng'aáho ++ ukurí + kuranyegezwa ++ ibibí
2849 + uúkoze ikibí aja imbere uúkoze icíiza akaama ashírwa inyuma ++ nk'ígíhe haába iriindwi na-
2850 iceénda na gátatu ++ abaantu baágerageje kunyegeza abaantu ++ gushika n'uúbu ntíbaraapfá
2851 bátoohootse ++ bageendana ubwóoba + aríko abíishe + na bó bágeenda búidegemvya ++
2852
2853 L16JH hm mbeéga twaari túuzi y'úuko icáaha c'íihónyabwóoko y'úukó : ++ ari icáaha kitagiriwa
2854 ikigoongwe ++ kó arí icáaha gihaambáaye caane ++ arí icáaha ++ e : isí yóóse : + e yiyámiriza
2855 ++ nooné ++ nk'aábo wambwiye kó baárekuye vyaágeenze guté : ++ si- je- sindavyuúmva
2856
2857 L17H {rires tristes} ivyó mu Buruúndi biragooye ++ siinzí ivy'i Hárusha²⁸² jee ntá vyo nzí +
2858 ariko niibaza kó nk'uba- nk'áboóba báariíshe - báaragíze uruhára mu-ha- mu ruhára rwó kwíca
2859 umukurú w'ígihúgu + booba báagiye ináama + n'ábaantu ++ boobá báaragíze ihónyabwóoko
2860 ng'aáha mu Buruúndi kugírango biigírire ikigoongwe ++ ico ní co niyumviira mugabo +
2861 sindavyé- nta ho (sic) ndabishirákó ++ h nk'úukó mu bisáanzwe ihónyabwoko ahó rirí hóóse
2862 rirahanwa ++ caane caané iyó abaantu bafatwa + bakavyíiyémerera ++ nk'ábaantu
2863 baávyiyemereye bakabarekura + sinuumvá uwo muuntu yaréengeye sééntáre + akabarekura
2864 kaáandi báariiyemereye icáaha + kaáandi murí ico gihe haárihó abaantu beénshi + baári baavúze
2865 kó bazóofátwa kukó baári kumwé ba-baáfat-tanije + kugíra + iryo hónyabwóoko ++ ingoórane
2866 reero ziri ng'aáha mu Burundi + siinzi kó arí zo zirí n'áhaáandi +
2867
2868 L16JH murí ivyo vy'í Arusha nyéne uvuzé kó hariho ++ e : baávuzé : ++ umurwi : wó
2869 kugiriranira ikigoongwe : + hamwé e : na sééntáre: ++ mpánavyáaha ++ ngirango vyooshiingwá
2870 bigasabwá na reeta ++ mbeéga nóone ++ uwo murwi w'úgira (sic) wó kugiriranira ikigongwe :
2871 ++ hamwé wooramúka ushíinzwe ++ woowiítuura cáanké iyo sééntáre mpuzamakungu ++

²⁸² Prononciation déformée de « Arusha », la ville tanzanienne où se sont tenus les pourpalers de paix interburundais de juin 1996 à août 2000 (*supra*, 2.1.1.3., page 85). Pour plus de détails, voir Chrétien, 2002 et Vandeginste, 2009.

2872 ishiinzwé ikibázo c'i Burundi + hamwé vyooshiingwá + woosúbira ukayeegeera nk'úuko warí
2873 wéegereye amaséntáre y'í Burundi
2874
2875 L17H jeewé + síngwaanyá reeta kaándi singwaanyá ivyíiyumviiro vyaa reeta h + aríko ivyo
2876 biiintu jeewé si- ntitushirá (sic) hamwé ++ mu bisáanzwe umuuntu akozé ++ ikiintu
2877 c'íhónyabwóoko ++ akacéemaanga ++ akagíshira ng'aáho ++ ha- akagíteerera igikúmu ++
2878 haanyuma + ubutuúngane + iyo reeta + ni yó ifisé ubwo butuúngane + ikaba yávugurujé ubwo
2879 butuúngane ++ jeewé ntiduhaaríira {montage} ndabábona nkabáreengana + kukó + iyó babá
2880 báahereje ng'aáho ntibásubire ++ mugábo kó bigumá bíbaandaanya + ni hamwé + inkóziyíkibí
2881 utayihanyé + yaama + ijá imbere + nk'úukó + arí yo mpéembo yaróonse + inkóziyíkibí ubu
2882 ntíhanwá ++ kukó + e: + irafíse ikibíte- ikibíkiingira + na yó ivyo: + vyaa séentáre: +
2883 mpuzamak- mpuzamakuungu + jeewé síndayirwáanya + aríko niibaza n'ábazóoyigwáanya ni
2884 abo baágwaanije + abo'o + iyo séentáre + yari yishe- yari yáshize imbere + gucíira imaánza +
2885 abaantu baágize ihónyabwóoko ++
2886
2887 L16JH hari ahó wookwiibáza uti ++ mbeéga: ++ iyo séentáre mpuzamakuungu hamwé
2888 yooramúka ishíinzwe kó + je noohavá + nkítwaara: ++ murí iyo séentáre kugírango + baandihe
2889 kurí umwé umwé wéése kurí abo baantu nabúze baandihé + indishí y'ákabábaro kaándi boongére
2890 ba-baroonke n'ígihano + kijaanye n'íicáaha baákoze
2891
2892 L17H je niibaza kó impéembo y'úmuuntu wéése + icó akorá ari-ará co yooheembérwa + yakóze
2893 ikibí ++ harihó uburyó + bwó gusaba ikigoongwe + abo reeró + baárahávuuye barígira
2894 ikigoongwe bó nyéne arí bo + arí bo baákoze ikibí ++ haanyuma bámaze kwígirira ikigoongwe
2895 + baca baroonka + ni bó nyéne bazíiheemba + nk'ákarorero ++ ingoórane zirí ng'aáha +
2896 kwúumva umuuntu wárahúunze + haanyuma bakamupfuunga ukadúuga ugasaanga wáa wuundí
2897 ni wé agaariye háahaandí+ uzooroonka umwaánya wu- úmutíma wó gusúbira háahaandí ++
2898 icaátumye umuuntu akwícira abaantu miroongwitatu + arí umwé + akaba aríko aradáaga- ari-
2899 aríidegemvya ng'aáho'o + abuzwa n'íikí kugúhiiga ngo akumaríre kugíra urubaánza rucé rúhera
2900 ++
2901
2902 L16JH ni ivyo utiinyá reeró
2903
2904 L17H ni-n'íivyo birimwó ++ e: kukó si ndi uwi- síndi- síno - siniigéenga + keé- keénshi + ntáa
2905 n'uúmwe murí abo baantu + kaándi ní bo babaandáanya bákokekeza bákora ikibí + murí izo
2906 mpaánde z'áahó mbá ++ murí iyo kómiine ya Kányoósha mugábo +
2907
2908 L16JH eegó ++ mbeé noone ++ eh ubu'u ++ uba héhé
2909

- 2910 L17H nta ho mfisé mbá {click bilabial de colère} imáana gusa + irafáta- irafátiira uwaáyo
 2911 ikamugumya ++ mba muu kómiíne imwé ng'aáha igizwé- irí murí *mairie* (sic) ku Musaaga²⁸³ +
 2912 kaáandi urúumva símbá kure y'áahó nahóra mbá ++ nta- ntaa haantu haníni + ni urugeendo +
 2913 rw'ísahá zibiri kuva háno gushikayó mugábo + harshóbora guhéra n'úumwáaka ntágiíyeyó
 2914 kubéera + izo ngoórane z'aáho haantu +
 2915
 2916 L16JH hm + kuva ++ ku Musaaga n'úgushika aho iwáawé ++ ubíraavye hari nk'íbirómeetéo
 2917 biingáahé
 2918
 2919 L17H e: ndagereranya kó arí nka cúmi na bíbiri ++
 2920
 2921 L16JH mbeegá + nk'áabo baantu ++ baákwiiciye abáawé + uhora ubábona mu gisagará kó ubu
 2922 wahúungiye mu gisagára
 2923
 2924 L17H oya abo baantu: + abo baantu baáfashwe ++ bagafátwa n'ígipo- n'ábapóoriísi + kéera
 2925 baáfatirwa mu gisagára kukó + vyaáratéba bakaaza ++ haanyuma reeró bagafátwa + bakaja
 2926 imbere: + y'íinyamiramábi + urubaánza rukabaandanya gushika ahó babaciíra imaánza +
 2927
 2928 L16JH mbeéga hari iziíndi maánza + uzí zisa n'izo za hariya i wanyu mu Kanyosha + hari abandi
 2929 bantu uzi + turetse + ab'iwaawé + baba mu babáanyi cáanké mu misózi + mweegéranye
 2930
 2931 L17H hm naababwíye kó jeewe neegéranye- ku vy'í waanjé aríko naababwíye kó ikómiíne ya
 2932 Kanyoósha + kó yarí igízwe n'Ábatuutsi + miroongwitatu kw'ijana ku Bahutú baárihó ++
 2933 naababwíye kó ataa Mutuutsi n'uúmwe + muu kómiíne ya kányoósha nshaásha + ataa Mutuutsi
 2934 n'uúmwe arí muhirá + kaáandi ataa wuzóosúbirayó vubá kubéera izo ngoórane ++
 2935
 2936 L16JH nooné + ikiintu woosabá ní igikí kugírango: ++ ya- muze musubíre: + mubaané: +
 2937 haanyuma muzé musubíre + mu vyaányu háriíya mu Kanyoósha
 2938
 2939 L17H muravyúumva: + {rires tristes} iyo kómiíne + e: mwaáriígeze kwúumva kó na
 2940 musitaantéeri wáaho vyaámugooye kó abonéka ++ e: kubéera ingoórane z'úmutéekano muké ++
 2941 zirya ngoórane mwuumva mu banyágihúgu bahabá + twebwé ntízitunéezereza twaashaaka kó
 2942 komiíne Kanyoósha + isubíira kubá nk'íikomiíne ya kéera + nk'ímberé ya miroongwiriindwi na
 2943 kábiri n'ínyuma yáaho + haanyuma tukabáana twéése ukó twaáhora + Umuhutú + n'Umutuutsi
 2944 tukabáana n'Umutwá + haanyuma + tukúubaka + ikómiíne haanyuma tukúubaka n'Úburuúndi
 2945 bwáacu ++
 2946

²⁸³ Il s'agit d'un lapsus; à l'époque de l'enregistrement, Musaga est une commune de la Marie de Bujumbura. (Toyi, 2012, page 202).

2947 L16JH eegó + ngirango ndagukengurukire rero + usáanga ata : jaambo ríindi ushikíriza ku
2948 biintu: bijaanyé: e: n'íivy'ugutéeshwa: ivyáawe nó kubúra abáawé

2949
2950 L17H eegó kiriho ++ kó ukó + ingoórane ntízirí i wáanjé kaánda ntízirí murí iyo kómiíne ya
2951 Kányoósha gusa ++ h kuvúga ukurí + biragoora + harihó abaantu bahakána ihónyabwóoko
2952 ryáarabáaye ++ arí akamaáramaaza + aho haantu mvuzé ní íwáanjé + ní komiíne + mvugá ní iyó
2953 nzí + aho harihó ahaánda + hamezé nk'aáha ++ usaangá abaantu báarapfúuye + wacáhó ukabáza
2954 uti abaantu baáhora ng'aáha bari hé bakakubwiira ngo ntituuzí iyó baároye + kaánda arí bo
2955 baábiishe + reeró ntíbaazí kó ukurí arí ukw'íimáana + atarí ukwaa shétaáni + twebwé tukorá-
2956 turihó kubéera imáana + iyi sí ní iy'íimáana + nibeemére tubaané + dukorére iyi sí tubé
2957 amashúurwé + tureké kuyíhaamba + ukurí kujé ahabóna + uwakóze ikibí ++ e: bi-bikamushikira
2958 asabé ikigoongwe uwó baágikore- uwo yagíkoreye + haanyuma + tureké kwi-kunyegeza ukurí
2959 ++ ukó kurí haanyuma imáana ++ izoohava iduheézagire + iduheézagirire n'ábazóovúuka ++
2960 naababwíye kó murí komiíne ya Kányoósha bataazí Umutuutsi ukuuntu asá kaánda keéra báari
2961 búuzuye ++ nó mu zíínda ntáará + igihúgu kiroonké ababáanyi nk'úukó baáhora + igihúgu
2962 kiroonké ++ itéeka n'íiteékaane ++ kibé ic'íimáana nticíbe (sic) ic'íindyáané ++

2963
2964 L16JH eego + ndagukeengurukiye reeró: + uyo wadushikiriye (sic) kíno kigáaniiro yootwiibutsa
2965 akazína kíwe

2966
2967 L17H niitwa KNI duhwaaniye ahaantu ++ mw'iikora n'úmushi- n'úmunényeeshamákurú + ni ico
2968 + tugiré amahóro +

2969
2970 L16JH murakóze {indicatif musical}

2971 {fin de la transcription}

2972

2973

2974 **Traduction de l'élément numéro 4**

2975

2976 ### {indicatif musical de l'émission}

2977 L16JH Ici nous sommes en commune Kanyosha, dans la province de Bujumbura, que beaucoup
2978 appellent Bujumbura Rural. Je viens de croiser un monsieur qui s'appelle KNI et qui me dit qu'il
2979 se compte parmi les déplacés. Je voudrais lui demander comment il fait partie des déplacés alors
2980 que je le trouve ici à Bujumbura. Qu'est-ce qui vous est arrivé ?

2981
2982 L17H Moi j'avais une famille qui habitait à la campagne,²⁸⁴ tandis que moi, je restais ici à
2983 Bujumbura. Puis en 1993, au cours du dixième mois, il est venu des gens qui ont tué d'autres

²⁸⁴L'expression *rugúru* que le témoin utilise dans l'original signifie « en haut ». On pourrait donc traduire la phrase comme « une famille qui habitait sur les hautes terres » [par opposition au lieu où se déroule l'interview car

2984 personnes. Ils les tuaient parce qu'ils sont tutsi, aucune autre raison. Cela a été constaté dans les
2985 tribunaux. Ceux qui les ont tués et qui avaient été arrêtés, ont dit qu'ils les ont tués parce qu'ils
2986 étaient tutsi. Et puis ces gens, on les a libérés alors qu'ils avaient été condamnés à mort, car je me
2987 souviens que l'affaire se trouve à la Cour Suprême.

2988
2989 L16JH Avant qu'on arrive à cela, dis-moi d'abord. Est-ce que tu te rappelles comment ça s'est
2990 passé à l'époque, en 1993?

2991
2992 L17H On me l'a dit, car je n'étais pas là. Si j'avais été là, j'aurais péri avec les autres : mes cinq
2993 enfants, mon épou- ma chère-, mon épouse, mon père, ma mère ; on les a tous tués, de même que
2994 mon oncle paternel et tous ses neuf enfants. Et puis, on est venu me trouver après là où j'étais,
2995 pour me le dire. Ils ont dit comment la réunion s'est déroulée, où et comment on les tuait. Et
2996 puis, parmi ceux qu'on avait attrapés, il y en a qui l'ont raconté. Parmi eux, il y en a qui avaient
2997 été condamnés à mort. La cour avait- ils ont même interjeté appel et ont été recondamnés à mort.
2998 Mais on a fini par les relâcher. Maintenant, ils sont là, libres [montage] Moi je suis originaire de
2999 la Commune Kanyosha. C'est là où je suis né et c'est là où j'ai grandi. Je suis âgé de plus de 54
3000 ans maintenant. Et puis, la situation antérieure de la Commune Kanyosha- laisse-moi m'en
3001 souvenir, je vais commencer par le commencement. En 1972, aucun Hutu n'a touché à un cheveu
3002 d'un Tutsi, aucun Tutsi n'a touché à un cheveu d'un Hutu. Nous sommes restés là, tous. Je peux
3003 te donner un exemple. Toutes les collines²⁸⁵ de la Commune Kanyosha grouillaient de Tutsi.

3004
3005 {transcription omise}

3006
3007 L16JH Chez nous, sur notre colline, un nommé SMH, nous avons une grande famille [mais]
3008 personne n'est restée, tous ont été tués. On a tué dix-sept personnes ce même jour : RRB était
3009 notre voisin, il a été tué, suivi par son fils; une une personne appelée KRM qui habitait à un
3010 endroit appelé Kwiraro, en Commune Kanyosha; à Musagara, le chef DWM, de même que RVY.
3011 Tous étaient des Tutsi. En 1972, nous vivions [en paix], que ce soit le Hutu ou le Tutsi, personne
3012 n'a touché au cheveu de l'autre. Et personne n'a fui, nous étions tous là. En 1993, aucun Tutsi
3013 [qui n'a pas été tué] n'est resté. Même si tu y allais aujourd'hui dans la Commune Kanyosha, tu
3014 ne trouverais aucun Tutsi, tous ont fui; les autres ont été tués. Et ceux qui les ont tués sont là ; ils
3015 se la coulent douce, ils se sont même emparés de nos propriétés. C'est honteux {montage}
3016 D'abord, il y a eu génocide, ensuite ils ont commis l'intellectici- le géno- l'» économique ».
3017 Même samedi de la semaine dernière, j'y suis allé et j'ai trouvé que là où il y avait mon
3018 boisement- dans ce boisement, on y a tracé une voie, on dit que c'est un fonctionnaire de l'État,

l'altitude de la Zone Kanyosha est beaucoup moins élevée ; une partie de cette zone est dans la plaine où se trouve la capitale et dont un des quartiers porte le même nom.

²⁸⁵Dans ce contexte, colline réfère non pas à une structure géomorphique mais plutôt à une entité administrative, le pays étant subdivisé en provinces, communes, zones, collines (ou quartiers pour les villes)

3019 un soi-disant agronome, qui l'a tracée. Mais je n'en veux pas aux organes judiciaires, ils m'ont
3020 aidé à en récupérer une bonne partie [de ce bois]. C'est Dieu qui l'a voulu, quant aux humains,
3021 ils sont presqu'absents.

3022
3023 L16JH À part les tiens que tu as perdus et que tu as énumérés, à combien s'élèvent tes biens qui
3024 y ont été endommagés ?

3025
3026 L17H De tout ce que je possédais, je n'ai rien récupéré, tout a été perdu. Donc, que ce soit mes
3027 maisons en dur ou les plantations d'arbres; j'avais une propriété sur le domaine familial. Quand
3028 ils ont commis le génocide, ils ont ensuite commis l'intellectici- le géno- l' « économicide », et il
3029 en est toujours ainsi. Je n'ai toujours pas pu récupérer mes biens comme il faut, mais je continue
3030 à saisir les instances judiciaires, ça vient petit à petit. Mais ce que j'admire, je ne dirais pas que
3031 tout le monde a versé dans le mal. Il y a des Hutu qui ont été choqués par ce qui s'est passé. Un
3032 tueur est toujours un tueur, il n'appartient à aucune « ethnie ». Il y a des gens qui sont toujours à
3033 mes côtés, qui comprennent que je suis encore une personne humaine.²⁸⁶ Il y en a d'autres qui
3034 sont devenus des animaux, c'est eux les auteurs de ces atrocités.

3035
3036 L16JH Dites moi, quand vous analysez ce génocide, que visait-il à votre avis ?

3037
3038 L17H Ces choses(-là)-

3039
3040 L16JH Pourquoi y a-t-il eu ce génocide contre les Tutsi ? Qu'en serait la cause ?

3041
3042 L17H Je voudrais vous dire qu'en [19]72, on avait préparé de nous- de nous tuer, puis, certains
3043 parmi ceux qui l'avaient préparé sont venus nous le dire, et puis nous avons demandé secours. Il
3044 y avait à l'époque un administratif intègre du nom de KRG; il a dit à tout le monde de rester
3045 soudé, de ne pas se suspecter mutuellement. On a convoqué ceux qui l'avaient fait et il se sont
3046 expliqués, précisant qu'ils avaient été induits en erreur. Il n'y a rien d'autre qui ait fait qu'en
3047 1972, on est resté en paix. Et je vous ai dit que- même en soixante-douze, dans [la Province de]
3048 Bujumbura, dans la commune, qui était encore très étendue, aucun Hutu, aucun Tutsi, n'a touché
3049 au cheveu de l'autre, nous avons continué à cohabiter. Ce qui se passe actuellement, c'est ce qui
3050 s'est passé aussi dans l'endroit-là ; dans tout le Burundi. Car je me souviens que j'ai des parents
3051 quelque part dans [la région de] Kirimiro, des cousins croisés. Ce génocide qui s'est passé, n'a
3052 pas eu lieu chez moi seulement. Il y a par exemple un endroit, à Mbuye, sur la Colline Ny-
3053 Murenge, nous y avons perdu six personnes. À un endroit appelé- chez HMW, son fils a été donc
3054 tué avec sa femme et ses six enfants; à l'endroit appelé Kizimya, à Gihogazi; on a effacé toute la
3055 famille. Tu comprends que ces choses-là avaient été vulgarisées. S'il y avait eu de bons

²⁸⁶L'ambiguïté dans la structure rundi est telle qu'on pourrait traduire cete phrase comme « Qui comprennent que je suis toujours une personne humaine ».

3056 dirigeants, au lieu de ceux qui attisent le feu, personne n'aurait souffert, comme c'est le cas
3057 actuellement avec la mauvaise situation du pays.

3058

3059 L16JH Mais alors, l'objectif de ce génocide – on l'a perpétré pour arriver à quoi?

3060

3061 L17H Je pense que c'est les enseignements des personnes désireuses d'arriver au pouvoir,
3062 comme c'était à l'époque du régime où on cherchait les voix pour le [parti] FRODEBU. C'est
3063 cela, je crois, le noeud du problème. Peut-être que ce n'est pas cela, mais je crois aussi que ce qui
3064 a fait qu'il y ait des problèmes, [c'est qu']il n'y a pas eu des personnes de caractère de la trempe
3065 de GKR qui l'avait prévenu avant. Sinon il y a toujours eu des personnes désireuses de commettre
3066 le mal, il y en a même aujourd'hui.

3067

3068 L16JH Quel a été l'élément déclencheur-

3069

3070 L17H On dit que l'élément déclencheur- je n'ai pas enquêté là-dessus, mais le tribunal a mené
3071 des investigations quand ces personnes ont été appréhendées et fait l'objet d'enquêtes. Elles [ces
3072 personnes] nous ont dit que c'est [le Président] Ndadaye- qu'elles ont tué parce que Ndadaye
3073 était mort, assassiné par les Tutsi.

3074

3075 L16JH Oui, mais, s'il a été tué par un Tutsi ou deux ou dix, cela signifie-t-il qu'il a été tué par les
3076 Tutsi de Bujumbura Rural, de Kanyosha, de Mbuye, de je ne sais où ? Je ne comprends pas...

3077

3078 L17H {rires tristes} Je crois que ma famille ne connaissait pas [le Président] Ndadaye. Moi non
3079 plus, je ne le connaissais pas. Je ne sais pas ce qu'était leur prétexte, mais que ce qu'ils visaient-
3080 c'est à cause des mauvais enseignements qu'il y avait eu durant la campagne.

3081

3082 L16JH Tu as perdu beaucoup de personnes et beaucoup de biens ; en connaîtrais-tu les
3083 responsables, les auteurs individuels, ces personnes qui ont tué les tiens et qui ont endommagé
3084 tes biens ?

3085

3086 L17H Eh bien, je les connais très bien car le tribunal lui-même m'a aidé à enquêter. Je vous ai
3087 déjà dit qu'on les avait condamnés à mort. Certains d'entre eux [ces individus] ont dit où ils
3088 avaient tenu les réunions [préparatoires], quel geste chacun d'entre eux avait posé et quel objet
3089 [il avait] utilisé pour tuer. Par après, ils avaient été emprisonnés, même si tout le monde
3090 n'avait pas été appréhendé. Et puis, il [le tribunal] a, une fois, fixé les dommages à me payer. Par
3091 après, je n'ai jamais perçu cet argent. Je vous ai dit, chose, il y a un tribunal- je me souviens du
3092 tribunal où elle [l'affaire] était traitée, c'est le numéro soixante s- sept cent quatorze. Car j'ai eu
3093 la chance, c'est cela qui fait que je ne m'en fâche pas, car ce ne sont pas tous les Hutu qui les ont
3094 commises [ces atrocités]. Elles ont été commises par des Hutu – des Hutu qui se sont transformés

3095 en Hutu insupportables.²⁸⁷ Les bons Hutu sont restés humains, car un tueur n'a pas d'« ethnique »,
3096 c'est juste un tueur.

3097
3098 L16JH Était-ce une seule personne, ou bien c'était beaucoup de personnes? Combien d'entre
3099 elles ont été appréhendées ? Pourriez-vous me dire lesquelles d'entre elles ont été appréhendées,
3100 quelle réparation on avait fixée pour chacun d'entre elles, si elles ont été attrapées à plusieurs?

3101
3102 L16JH Ceux qu'on a attrapés, les personnes qui ont été, qui sont allées tuer et piller ailleurs, et
3103 qui ont péri là. Mais ceux qui ont été appréhendés ont dit où s'étaient tenues les réunions
3104 [préparatoires]. On a fixé mon dédommagement à vingt-sept millions deux cent soixant-sept
3105 millions qu'on me paiera, comme j'avais perdu cinq enfants, mon père, ma mère ; ainsi que ma
3106 conjointe. Ça n'a pas dépassé cette étape, c'est une de ces choses. Tu comprends que même ces
3107 personnes qui avaient été appréhendées ont été relâchées. Sinon, là où s'est tenue la réunion, ça
3108 n'a pas été le fruit du hasard, elle a eu lieu en un lieu appelé, chez TKT²⁸⁸. Même tous ceux qui
3109 étaient avec lui ont été enregistrés; c'était..., Chose ; à la- page- Chose..., dans le document-
3110 dans le dossier sept-cent quatorze au tribunal à Bujumbura

3111
3112 L16JH Et où sont ces personnes actuellement ?

3113
3114 L17H Elles sont libres, même celles qui avaient été appréhendées et condamnées à mort, on les a
3115 relâchées.

3116
3117 L16JH Pourquoi ? Que s'est-il passé pour qu'on les relâche ?

3118
3119 L17H Ça, c'est pour des raisons d'État. Moi je ne contredis pas l'État. Seulement, si au moins ça
3120 s'était arrêté-là, si ça n'avait pas continué, et que je n'avais pas continué à voir les gens continuer
3121 à mourir, à fuir ; si les tueries s'étaient arrêtées chez-moi et s'étaient terminées en [19]93, au lieu
3122 de continuer jusqu'aujourd'hui.

3123
3124 L16JH Maintenant qu'on vient de se croiser ici à Kanyosha, vas-tu descendre à Bujumbura, où
3125 passeras-tu la nuit ici? Comment vas-tu procéder?

3126
3127 L17H Même maintenant, on a encore peur qu'on vienne faire du mal à celui qui t'hébergerait
3128 une nuit parce qu'il t'aime. Mais le jour, je peux y aller sans problème, je vais partout où je veux,
3129 et après, on m'accompagne jusque quelque part. Cependant, on me dit : « La situation n'est pas
3130 bonne ». Même ceux qui y habitent maintenant ne vivent pas tellement en paix par comparaison
3131 au temps où nous vivions encore ensemble, les Hutu et les Tutsi.

²⁸⁷ L'équivalent de l'original *badashobóka*, qui n'est pas un adjectif mais plutôt un verbe conjugué au mode relatif.

²⁸⁸ Il évoque un anthroponyme au lieu d'un toponyme

3132

3133 L16JH Penses-tu que tu y retourneras ?

3134

3135 L17H Le problème qu'il y a, c'est qu'on n'entend pas la cohabitation de la même manière. Je
3136 vous ai dit que la dernière fois que l'on a habité en paix, c'est du temps où on vivait ensemble
3137 Hutu et Tutsi. Je vous ai dit qu'actuellement, la Commune Kanyosha est divisée en deux. La
3138 situation actuelle est telle que si on te demandait d'aller trouver un Tutsi actuellement, même si
3139 on demandait à un enfant qui grandit aujourd'hui à quoi ressemble un Tutsi, il ne saurait le
3140 reconnaître- il ne saurait le trouver. Mais avant, on était une ville de beaucoup²⁸⁹ de Tutsi. Il n'y
3141 avait pas de collines où l'on ne trouvait pas une famille tutsi. Actuellement, ils ont peur parce
3142 que la raison de leur fuite l'année-là, est encore présente.

3143

3144 L16JH Alors, que faudra-t-il pour que tu y retournes ? Que penses-tu qu'il faudrait faire pour que
3145 tu y retournes, pour que tu ailles y construire de nouveau une maison et pour que tu y établisses
3146 un foyer comme c'était le cas avant ?

3147

3148 L17H Mais puisque même quand je demande aux personnes qui y habitent, elles me répondent :
3149 « Nous ne sommes pas en paix non plus » ; comment veux-tu que ce qui empêche la paix à ceux
3150 qui y habitent, ne m'en empêche pas, étant donné qu'on a toujours commencé par moi ? C'est
3151 cela le principal problème qui se pose dans ce pays. Et puis, dire la vérité coûte plus cher que
3152 faire le mal, car si tu dis la vérité, on te dit que tu vas mourir. Si tu dis la vérité, on te cherche ;
3153 mais si tu te tais, tu garderas cette vérité en silence et tu mourras sans l'avoir jamais dite, et cela
3154 ne règle aucun problème. Le principal problème est que la vérité est tue, le mal est mis en avant.
3155 Celui qui fait le mal est mis en avant tandis que celui qui fait le bien est mis en arrière. Par
3156 exemple, quand il y a eu [19]72- [19]93, les gens qui ont essayé de sauver les autres en les
3157 cachant, sont toujours rejetés, ils ont toujours peur, tandis que ce sont ceux qui ont tué qui sont
3158 libres et qui marchent la tête haute.

3159

3160 L16JH Oui mais, on pensait que le crime de génocide est un crime impardonnable, que c'est un
3161 crime grave, un crime décrié partout dans le monde ; alors, que s'est-il passé pour qu'on relâche
3162 ceux-là que tu as mentionnés ? Je n'y comprends rien...

3163

3164 L17H {rires tristes} Elle est difficile, la situation burundaise. Je ne maîtrise pas les histoires
3165 d'Arusha,²⁹⁰ mais je crois que ceux qui auraient tué- eu une part de responsabilité dans le
3166 meurtre du Chef de l'État, se seraient entendus avec ceux qui auraient une- avec les personnes

²⁸⁹ Dans l'original, le locuteur met une très grande emphase sur cet adverbe en allongeant excessivement la voyelle de la première syllabe [*beé :nshi*]

²⁹⁰ Littéralement, il dit « les choses d'Arusha » ou « les affaires d'Arusha » ; c'est en référence aux accords de paix signés dans cette ville tanzanienne le 28 août 2000 (*supra*, page 85).

3167 qui auraient perpétré le génocide ici au Burundi pour qu'ils s'amnistient. C'est ce que je crois,
3168 moi. Mais je ne les blâme pas, en général, le génocide est réprimé partout où il est perpétré,
3169 surtout quand les auteurs ont été appréhendés et qu'ils ont avoué. Je ne comprends pas cette
3170 personne qui a relâché ces gens alors qu'ils avaient déjà avoué, cette personne qui s'est placée au
3171 dessus du tribunal, alors qu'ils [les accusés] avaient déjà reconnu leur crime. Et puis, à l'époque,
3172 on avait mentionné beaucoup de personnes qui allaient être appréhendées car elles avaient été
3173 complices dans la perpétration de ce génocide. Je ne sais pas donc si le problème ne se pose pas
3174 au Burundi de la même façon qu'il se pose ailleurs.

3175
3176 L16JH A propos de ces histoires d'Arusha que tu viens de mentionner, puisqu'il y est prévu une
3177 commission chargée du pardon mutuel, euh, ainsi qu'un tribunal pénal ; si jamais cette institution
3178 était instaurée, t'adresserais-tu à elle de la même manière que tu t'étais pourvu auprès des
3179 instances locales avant ?

3180
3181 L17H Je ne suis pas opposé au gouvernement, je ne combats pas le gouvernement ; mais sur ces
3182 points, nous ne sommes pas d'accord. Normalement, quequ'un qui commet un acte de génocide,
3183 qui le reconnaît et qui appose sa signature, et que la justice, le gouvernement qui a en charge ces
3184 organes judiciaires, a contredit cette justice {montage} Moi je les vois mais je ne discute pas
3185 avec eux. Si au moins ils s'étaient arrêtés là et qu'ils n'avaient pas récidivé. Mais puisque ça
3186 continue- car quand un malfaiteur n'est pas puni, il est toujours mis en avant comme si c'était
3187 pour le récompenser. Actuellement, le malfaiteur n'est pas puni parce qu'il a un protecteur.
3188 Quant à ce tribunal international, personnellement, je ne le combats pas, mais je crois que ceux
3189 qui le combattront sont ceux-là qui ont combattu les- ce tribunal qui avait- qui avait mis en avant
3190 le jugement de personnes ayant commis le génocide.

3191
3192 L16JH T'arrive-t-il de penser : « Si ce tribunal international était instauré pour que je porte
3193 plainte pour qu'on me dédommage pour chacun des membres de ma famille que j'ai perdus, et
3194 pour que les responsables soient punis à hauteur du forfait qu'ils ont commis » ?

3195
3196 L17H Moi je crois que le salaire de tout un chacun- que chacun devrait être récompensé suivant
3197 ses actes, que s'il fait le mal- il y a une façon de demander pardon. Ceux-là²⁹¹ ont fini par
3198 s'amnistier eux-même alors que c'est eux qui ont fait du mal. Et après s'être aministiés, ils ont
3199 reçu- c'est eux qui recevront une récompense. Par exemple, le problème qu'il y a ici, c'est
3200 quand, après que tu aies fui quelqu'un, qu'on l'ait emprisonné; à ton retour sur le terroir, tu
3201 trouves que c'est cette même personne qui y est vautreée. Où est-ce que tu vas trouver le temp- le
3202 courage d'y retourner ? Ce qui a poussé cette personne à tuer seul trente membres de ta famille,
3203 et qui a fait qu'il soit en liberté- qu'est-ce qui l'empêcherait de te chercher et de t'éliminer pour
3204 que l'affaire soit définitivement close ?

²⁹¹ Coq-à-l'âne présent dans l'original

3205
3206 L16JH C'est cela que tu crains, donc ?
3207
3208 L17H Cela fait partie de ce que je crains, car je ne suis pas d'ici- je ne suis pas d'ic- je ne suis
3209 pas libre. Personne parmi ces gens ne- et c'est eux qui continuent à exhorter les malfaiteurs du
3210 coin où j'habite dans cette Commune de Kanyosha, mais-
3211
3212 L16JH Oui, mais, où habites-tu actuellement ?
3213
3214 L17H Je n'ai nulle part où habiter [click bilabial de colère] C'est seulement parce que Dieu
3215 garde- Dieu sauvegarde sa créature. J'habite dans une des communes qui est form- qui est dans
3216 la mairie²⁹² de Musaga. Tu comprends que je n'habite pas loin de là où j'habitais avant. Ce n'est
3217 pas à une grande distance, c'est à deux heures d'ici. Mais il arrive que je passe toute une année
3218 sans m'y rendre à cause des difficultés spécifiques à cet endroit.
3219
3220 L16JH Hm. De Musaga à ton ancienne demeure, c'est combien de kilometres, à ton avis ?
3221
3222 L17H Euh, mon estimation : environ 12 kilomètres.
3223
3224 L16JH Est-ce qu'il t'arrive de voir les gens qui ont tué les tiens ?
3225
3226 L17H Euh, ces gens qui avaient été appréhendés, qui avaient été arrêtés par la police, dans le
3227 temps, on les arrêtait en ville car après une certaine période, ils finissaient par s'y rendre. C'est
3228 ainsi qu'ils étaient attrapés et déférés devant les instances policières, et le procès suivait son
3229 cours jusqu'à ce qu- jusqu'à leur jugement.
3230
3231 L16JH Est-ce que tu es au courant d'autres cas similaires de chez vous à Kanyosha ? Connais-tu
3232 d'autres gens, en plus de tes voisins ou des habitants des collines avoisinantes [qui seraient dans
3233 le même situation] ?
3234
3235 L17H Je vous ai déjà dit que tout près de chez moi- je vous ai dit plutôt que la Commune de
3236 Kanyosha était composée à 30% de Tutsi par rapport aux Hutu. Je vous ai dit que dans la
3237 nouvelle Commune de Kanyosha, aucun Tutsi ne se trouve dans son foyer et qu'il n'y retournera
3238 pas d'ici peu à cause de ces problèmes.
3239
3240 L16JH Que demanderais-tu alors pour que- vous cohabitiez de nouveau, pour qu'après, vous
3241 retourniez sur vos propriétés là bas à Kanyosha ?
3242

²⁹² En français dans l'original

3243 L17H Vous comprenez que {rires tristes} à cause des problèmes liés à la précarité de la sécurité,
3244 il a été difficile de désigner un Administrateur Communal [pour Kanyosha]. Les problèmes-là
3245 dont vous entendez qu'ils se passent parmi les habitants de cette commune, ne nous enchantent
3246 pas. Nous voudrions que la Commune Kanyosha redevienne la commune qu'elle était avant
3247 soixante-douze et [directement] après, et que nous cohabitons comme avant entre Hutu, Tutsi et
3248 Twa pour bâtir notre cher Burundi.

3249
3250 L16JH Bien, si tu n'as rien à ajouter en rapport avec le fait d'être un déplacé intérieur et avec la
3251 perte des membres de votre famille, je vais te remercier de ton temps-

3252
3253 L17H Oui, j'en ai, car le problème ne se trouve pas chez moi seulement, ça ne se trouve pas non
3254 plus dans la seule Commune de Kanyosha. Il est difficile de dire la vérité. Il y a des gens qui
3255 nient qu'il y a eu génocide alors qu'il y en a eu ; c'est honteux ! J'ai parlé- c'est chez moi, la
3256 commune dont je parle, je la connais. Il y a d'autres places où c'est la même chose, où des gens
3257 ont été tués mais où, quand on y passe et qu'on demande à la population locale où sont passés
3258 leurs voisins, on te répond qu'on ne sait pas où ils sont allés, alors que c'est eux qui les ont tués.
3259 Alors, ils ignoraient²⁹³ que la vérité est une affaire divine et non satanique. Nous qui travaillons-
3260 qui vivons encore, c'est grâce à Dieu. Qu'ils acceptent de cohabiter avec nous, afin qu'on
3261 devienne des fleurs pour cette terre, au lieu de l'enterrer vivante,²⁹⁴ qu'on fasse éclater la vérité.
3262 Que celui à qui il est arrivé de commettre un crime, en demande pardon. Qu'on cesse de cacher
3263 la vérité. Après, Dieu nous bénira et bénira ceux qui naitront. Je vous ai dit que dans cette
3264 Commune de Kanyosha, on ne sait plus à quoi ressemble un Tutsi, alors qu'avant il y en avait
3265 plein. Que même dans d'autres régions du pays, il y ait des voisins [appartenant à divers groupes
3266 sociaux] et que le pays retrouve la sérénité et la renommée, qu'il redevienne une place de paix
3267 divine et non de chicanneries.

3268
3269 L17H Eh oui, merci de l'interview que tu nous a accordé. Peut-il nous rappeler son nom?²⁹⁵

3270
3271 L17H Je m'appelle KNI, on s'est croisé avec un journaliste ici à Kora, c'est ça. Ayons la
3272 paix !²⁹⁶

3273 L16JH Je vous remercie
3274 {indicatif musical}

3275 {fin de la traduction}

²⁹³ L'erreur grammaticale présente dans l'original où le passé est employé au lieu du présent

²⁹⁴ La personification vient de l'original où la terre *isi* se voit attribuer la caractéristique humaine

²⁹⁵ Le mixage de pronoms "je", "nous" et "il" est présent dans l'original

²⁹⁶ Formule rundi d'amorce ou de conclusion d'un discours formel

3276 **Annexe C2. Transcription des disques vidéos**

3277 **Élément numéro 5 : Extrait du journal télévisé de la RTNB du 1^{er} avril 1996**

3278 Durée : 123 minutes²⁹⁷

3279 Type de document : vidéocassette

3280 Support : copie incomplète

3281 Nombre d'intervenants : 3

3282 Qualité technique : mauvaise (des cas de chevauchements, d'inaudibilité, d'usure,
3283 de répétition et de bruits de fond)

3284 L17JF mesdames + messieurs + bonsoir ++ la sécurité encore une fois a été perturbée par les
3285 bandes armées ++ vous l'avez sans doute déjà entendu + un groupe de malfaiteurs a semé la
3286 terreur hier soir dans la zone de Kinama en mairie de Bujumbura ++ cinq personnes ont été tuées
3287 + cinq autres blessées + dont un (sic) grièvement ++ ce matin + une équipe de la rédaction s'est
3288 rendue sur les lieux ++ le constat est amer ++ on ne peut pas parler surtout de tuerie(s)
3289 interethnique(s) ++ YKN était sur place ++ son reportage ++

3290 L18H ce sont les Hutu qui-qui ont attaqué les autres Hutu-

3291

3292 L19JH hm ++ pourquoi + d-d'après vous

3293

3294 L18H euh parce qu'ils ne veulent pas que : + que nous habitons (sic) avec des Tutsi ++

3295

3296 L19JH hm {montage}

3297

3298 L19JH un Hutu qui tue un autre Hutu pour une cause hutu + ça paraît un peu incompréhensible
3299 ++ pourtant c'est ce qui s'est passé hier dans la zone Kinama en mairie de Bujumbura ++ c'était
3300 aux environs de vingt-deux heures après une fine pluie qui obligeait les gens à rester tout de
3301 même chez eux + un groupe de quatre hommes armés de kalashnikovs et de machettes ont fait
3302 irruption parmi la population ++ trois habitations ont été attaquées ++ bilan + cinq morts + cinq
3303 blessés + dont une personne grièvement ++ un rescapé témoigne ++

3304

3305 L18H c'était pendant la nuit vers d-dix heures et quart

3306 L19JH hm hm

3307 L18H et : en tant que j'ai quitté dehors (sic) + en entrant dans ma maison + j'ai attendu (sic) les
3308 gens qui toquent à la fenêtre ++ en me- en me disant + ouvrez la porte ++ moi je les ai + je les ai

²⁹⁷Même si la longueur totale des enregistrements sur la cassette vidéo est de 123 minutes, il serait inexact de prétendre que cela correspond à la durée de l'émission. L'extrait que nous transcrivons est suivi d'autres journaux éparpillés sur une période allant de 1996 à octobre 1999. À noter qu'au fur et à mesure qu'on dépouillait les enregistrements pour repérer les passages pertinents, il s'est avéré que certains d'entre eux avaient été repris plus d'une fois sur plus d'une cassette.

3309 demandés (sic) ++ vous êtes qui + qui me fait ouvrir la porte pendant la nuit à cette heure ++ ils
3310 me disaient ++ ouvrez vite ++ si ce n'est pas possible + nous allons + nous allons ouvrir par
3311 force ++ en entendant comme ça moi j'ai fait ouvrir (sic) ++ en sortant sur la por- + en sortant
3312 dans la porte ++ j'ai vu quatres hommes (sic) + un portant un arme à feu (sic) ++ et : trois
3313 portent des machettes ++ en me disant + direct dormez + étendez-vous sur la terre ++
3314
3315 L19JH couchez-vous
3316 L18H couchez-vous sur la terre ++ moi j'ai respecté (sic) parce que : ++ j'ai eu peur des armes
3317 qu'ils ont- + dans-dans la main ++
3318
3319 L19JH hm
3320
3321 L18H après ça + on m'a demandé + montrez-nous ++ à ++ c'est + un homme qui est gros
3322 comme ça qui s'appelle YMG ++ moi j'ai dit YMG n'habite pas ici et je ne sais pas où il
3323 habite++
3324
3325 L19JH YMG c'était un commerçant ou
3326
3327 L18H c'était un commerçant voisin-
3328
3329 L19JH c'est lui qu a été tué hier +
3330
3331 L18H oui oui ++ on l'a tué hier
3332
3333 L19JH qu'est-ce qui s'est passé ensuite
3334
3335 L18H oui ensuite : après me + après me dire (sic) couchez-vous + ils me donnent un homme qui
3336 me gardait ++ et puis les autres trois + quittent pour chercher YMG ++ en arrivant chez YMG ++
3337 on a- + on a toqué aussi ++ et puis YMG a ouvré (sic) la porte + on arrive chez ma sœur encore
3338 + avec YMG + embuscadé (sic)++ en disant ma sœur (sic) ++ il a donné des coups de chaise sur-
3339 sur ma sœur ++ sur la tête de ma sœur ++ on l'a blessée-
3340
3341 L19JH ta sœur c'est- c'est celle-là
3342
3343 L18H oui oui + c'est celle-là qui s'était blessée sur la tête aussi ++
3344
3345 L19JH ça c'est un coup de machette ou-
3346

3347 L18H vidange²⁹⁸ de- de Fanta et : + une machette aussi ++ ma sœur on l'a dit + allez entrez dans
3348 la maison et fermez + vite++ et puis on quitte avec YMG en disant à YMG que toi tu vas mourir
3349 aujourd'hui +n ne peut pas te laisser ++ YMG il demande pardon en disant que : il faut que +
3350 pour que je ++ j'aïlle chez maman + pour lui diser au revoir ++ en arrivant chez : + à sa maman
3351 YMG a pris fuite + a p- a cherché les moyens de prendre fuite + mais on l'a ++ on l'a bâti (sic)
3352 de balles++
3353
3354 L19JH qu'est-ce qu'ils disaient?
3355
3356 L18H parce que + vous vous êtes venus ici (sic) dans le quartier pour causer avec des soldats
3357 boire avec des soldats + avec des Tutsi comme ça + vous n'êtes pas encore chez++- à- à notre
3358 part (sic)++ comme ça on va vous tuer jusqu'à++ jusqu'à ++ jusqu'à mourir (sic)
3359
3360 L19JH hm
3361
3362 L18H on va vous chercher -
3363
3364 L19JH des ennuis
3365
3366 L18H des ennuis ++ ils voulaient recruter des jeunes qui habitent ici + parce que nous les jeunes
3367 d'ici de Kinama nous causons avec les jeunes ++ des jeunes dans Cibitoke + de Mutakura ++ des
3368 jeunes de Mutakura venaient ici ++ nous boi- buvons ensemble + nous causons ensemble + nous
3369 marchons ensemble + alors + les malfaiteurs-là ils ne veulent pas ça {montage}
3370
3371 L19JH après le forfait + les malfaiteurs ont volé tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage ++
3372 c'est dommage puisque que la vie reprenait peu à peu dans cette zone de Kinama ++ la
3373 population qui avait fui + regagnait petit à petit leurs parcelles ++ les cultures avaient
3374 recommencé + le commerce également ++ le marché de Kinama reprenait vie comme le
3375 montrent ces images ++ et comme: ils nous l'ont fait savoir + les habitants de Kinama
3376 n'entendent pas fuir encore une fois à cause de ces malfaiteurs ++ ils comptent s'organiser en
3377 groupe d'auto-défense en collaboration avec les populations de Cibitoke avec qui ils collaborent
3378 étroitement et efficacement {montage}
3379
3380 L18H la vie revenait très très bien-
3381
3382 L19JH mais ++ qu'est-ce que vous comptez faire dans ce cas-là
3383
3384 L18H c'est convenir avec les garçons-là de Cibitoke pour combattre ces- cette problème (sic)

²⁹⁸ Notez ce belgicisme très fréquent en français burundais, utilisé ici pour désigner la bouteille vide

- 3385
- 3386 L19JH pour que ces gens de Cibitoke vous donnent un coup de main hein --
- 3387
- 3388 L18H pour nous aider à + combattre les malfaiteurs-là
- 3389 L19H pour leur part + les autorités devraient voir dans quelle mesure protéger les gens de
- 3390 Kinama qui combattent pour une juste cause + pour le retour à la paix + pour une franche
- 3391 cohabitation + pour que le mouvement des- de retour des populations déplacées ne soit freiné par
- 3392 ces groupes armés sans foi ni loi
- 3393 {transcription omise}
- 3394 **Élément numéro 6 : Extrait du journal télévisé du 12 avril 1996**
- 3395 Type de document : vidéocassette
- 3396 Durée : 123 minutes²⁹⁹
- 3397 Nombre d'intervenants : 4
- 3398 Support : copie incomplète
- 3399 Qualité technique : mauvaise (avec des cas de chevauchements, d'inaudibilité, de
- 3400 répétition et de bruits de fond qui résulteraient de l'usure ou de la mauvaise
- 3401 conservation)
- 3402 L20JH depuis le déclenchement de la crise en 93 + il n'y avait pas eu de massacres ethniques à
- 3403 Gitanga + la commune était calme ++ c'est la semaine dernière que tout a basculé ++ un groupe
- 3404 d'assaillants + aidé par quelques populations locales hutu + ont semé la terreur + tuant +
- 3405 saccageant et détruisant tout sur leur passage ++ les populations ont fui + les déplacés sont
- 3406 installés à Muhweza
- 3407 {transcription omise}
- 3408 c'est lui + selon les témoignages recueillis sur terrain, qui, alimente les activités des assaillants,
- 3409 lesquelles assaillants tiennent encore en otage des population civiles innocentes sur quelques
- 3410 collines de la commune. Et ils sont toujours là comme le confirme cet homme :
- 3411 L21H *nja nóomokera i Nyaruganda++ ndashika + ng'aáha náraaye ku gahiinga incúro zitatu*
- 3412 L20JH hm
- 3413
- 3414 L21H *abáana n'úmugoré n'úmukazáana n'úmwuúzikuru ++ n'úm- mwiigeme w'i waanjé ubu*
- 3415 *baja bári-*

²⁹⁹Il s'agit de la même vidéocassette mentionnée plus haut (*supra*, page 400).

- 3416
- 3417 L20JH *nooné wewé wabá héehé ga mutáama*
- 3418
- 3419 L21H *mu gaciimbiri kaa Rúsovú ni hó buuzúye*
- 3420
- 3421 L20JH *hm*
- 3422
- 3423 L21H *hm mu gaciimbiri kaa Rúsovú*
- 3424
- 3425 L20JH *nooné murabúzi néezá kó arí ho bakirí?*
- 3426
- 3427 L21H *ni hó barí ku musózi wa Gátwaaro*
- 3428
- 3429 L20JH *hm*
- 3430
- 3431 L21H *ni hó barí*
- 3432
- 3433 L20JH *nooné mwaarabibwíye abajéejwe umutéekaano ngo baraabé kó boojí kuraaba ivyó*
- 3434 *arivyó*
- 3435
- 3436 L21H *narábivúze aríko-* { il hausse les épaules et tape ses mains }
- 3437 { montage }
- 3438 { notre traduction du passage }
- 3439 L21H Et après j'ai fui vers Nyaruganda. Je suis arrivé ici après que j'ai passé trois nuits à la belle
- 3440 étoile.³⁰⁰
- 3441 L20JH *Hm*
- 3442
- 3443 L21H Mes enfants, ma femme, ma belle-fille, mon petit-fils et sa fille sont doivent être déjà-.
- 3444
- 3445 L20JH Et où est-ce que vous habitez, Monsieur ?
- 3446
- 3447 L21H Dans le secteur de Rusovu, c'est là qu'ils [les assaillants] fourmillent.
- 3448
- 3449 L20JH *hm*
- 3450
- 3451 L21H Dans le secteur de Rusovu.

³⁰⁰ Il faudrait plutôt le traduire comme « Mes enfants, ma femme, ma belle-fille, mon petit-fils et ma fille doivent être déjà- ».

3452
3453 L20JH Êtes-vous sûrs qu'ils sont toujours là ?
3454
3455 L21H Ils sont là, sur la colline Gatwaro.
3456
3457 L20JH Hm
3458
3459 L21H Ils sont là.
3460
3461 L20JH Est-ce que vous avez averti les forces de l'ordre pour qu'elles essaient d'aller voir ce qui
3462 se passe ?
3463
3464 L21H Je l'ai dit, mais-- {il hausse les épaules et tape des mains}
3465 {montage}
3466 {fin de notre traduction du passage}
3467
3468 {traduction fournie dans le sous-tritrage}

3469 - J'ai fui vers Nyaruganda. J'ai passé trois nuits à la belle étoile. Les enfants, ma belle-
3470 fille, mon petit-fils et sa fille et ma fille sont en otage.

3471 - J'habitais dans le secteur de Rusovu, et les assaillants sont toujours-là.

3472 - Est-ce que vous avez averti les forces de l'ordre?

3473 - Je l'ai dit mais ...

3474 {fin de la traduction fournie dans le sous-tritrage}
3475
3476 {passage omis}
3477
3478 L20JH à Gitanga mais aussi à Bukeye ++ la cicatrice est profonde + et fait décerner au
3479 gouvernement burundais le palme de dégatier face à sa responsabilité de protéger la population +
3480 qui ne sait plus ce qu'elle vit + guerre ou génocide
3481
3482 L22H mon constat + ce n'est pas une guerre ++ parce que + si c'était une guerre +euh les
3483 assaillants euh ils n'affrontent jamais les positions militaires ++ euh + pour moi ce n'est pas une
3484 guerre + c-c'est c'est un génocide parce que-- euh + ils tuent la population innocente ++
3485 {montage}
3486

3487 L20JH génocide ou guerre + en tout cas la responsabilité du gouvernement est grande ++ le cas
3488 de Bukeye est un cas particulier ++ c'est une guerre facile à gagner + à condition que les
3489 *Banyabukeye* s'y investissent {montage}
3490
3491 L23H ce qu'il y a de particulier peut-être ici dans notre commune ++ c'est que dans cette guerre
3492 ++ ce sont des *Banyabukeye*++ qui font la guerre aux *Banyabukeye* {montage}
3493
3494 L20JH la composante des *Banyabukeye* dans cette guerre est très importante + autrement + on ne
3495 peut pas saisir certains faits étonnants ++ étonnant en effet + que ces criminels arrivent à Bukeye
3496 à huit heures du soir s'ils n'ont pas quitté la Kibira pendant la journée ++ étonnant aussi que le
3497 bétail qu'ils volent parvienne à la Kibira + sans qu'il ne soit vu par la population qu'il traverse +
3498 a pourtant alertée par des cris des voisins ++ aux yeux des *Banyabukeye* ++ des mesures de
3499 coercition s'imposent {montage}
3500
3501 L22H je pense qu'il faut des actions policières très rigoureuses + très fortes + parce que-
3502 {montage] la commune Bukeye compte au moins trois cents jeunes hommes qui sont partis il y a
3503 longtemps ++ je pense qu'il faut interroger leurs parents et leur dire (sic) où ils sont ++ s'ils
3504 viennent souvent ou s'ils ne viennent pas + et puis ++ faire des arrestations ++ euh sur tous les
3505 gens qu'on soupçonne {montage}
3506
3507 L20JH si la population reste complice ++ ce sera elle seule qui sera responsable de tous les maux
3508 qui pourraient frapper Bukeye
3509
3510 L23H je voudrais encore une fois les inviter à réfléchir [sur] tout ce que nous avons vécu depuis
3511 soixante-cinq ++ tout ce que les gens de Bubanza ont vécu ++ et d'ailleurs ++ pour comprendre
3512 qu'enfin + il est plus que temps ++ de dénoncer réellement ces malfaiteurs + je crois que nous
3513 autres ++ ici à Bukeye + nous devons nous en prendre à nous-mêmes ++ si cette commune brûle
3514 + c'est nous qui l'aurons brûlée
3515 {transcription omise}
3516

3517 **Élément numéro 7. Extrait du journal télévisé du 29 mai 1996**

3518 Type de document : vidéocassette

3519 Durée : 42 minutes³⁰¹

3520 Nombre d'intervenants : 2

3521 Support : copie incomplète

3522 Qualité technique : mauvaise (avec des cas de chevauchements, d'inaudibilité, de
3523 répétition et de bruits de fond qui résulteraient de l'usure ou de la mauvaise
3524 conservation)

3525
3526 L24JH {l'enregistrement débute au milieu d'une phrase} de la peur + les voici ++ une
3527 cinquantaine de personnes + tuées + et presque autant de blessés ++ 64 maisons brûlées ++ voilà
3528 le bilan de l'attaque maccabre perpétrée par des assaillants dans la Commune de Butezi en
3529 Province Ruyigi ++ une cinquantaine de déplacés innocents + tués ignoblement + qui à coup de
3530 couteau + qui à coup de machette + brûlés vif ou tué par balle ++ Butezi est en deuil ++ tout a
3531 commencé vers 5h15 du matin + lorsque les populations ont été réveillées par des coups de feu et
3532 des cris sauvages de ces massacreurs + qui ont attaqué une position militaire sur place + pendant
3533 qu'un autre groupe massacrait les déplacés ++ un enfant rescapé + réveillé dans son sommeil +
3534 témoigne {montage}

3535
3536 L25H {intervention en kirundi} *náaryáa:mye máze umwaánya + nja núumva imbwá zitaanguye*
3537 *gukúga nca ndúikaangura ++ núikaanguye máze akaánya + ntégereje ni- núcaye ku gitaánda +*
3538 *nja núumva bataanguye kurása ++ ntaangura kugubira muu nzu ++ ngúbiye muu nzu + nca-nja*
3539 *núu-nja núumva amasáse aramaze kut-kuunshi-kuunshikiira mu nzu acá heejuru ku mabaati h*
3540 *++ nca núiruka + núirutse + baca ba- baca baraándasa ++ báandashe + hm- ahó boompaáye*
3541 *urwó ng'aáha nca ndagwa + mushikaanje na wé yari inkúrikiye (sic) izo baándasa zóóse zaáca*
3542 *zífata wé*

3543
3544 L24JH *yarápfuuye*

3545
3546 L25H *eegó yarápfuuye*

3547
3548 {traduction du passage}

3549 L25H Après plusieurs heures de sommeil, j'ai entendu les chiens aboyer. Je me suis réveillé.
3550 Après m'être réveillé, après avoir attendu quelques instants, assis sur le lit, j'ai entendu les fusils
3551 qui commençaient à tonner. J'ai d'abord attendu à l'intérieur de la maison. En attendant à
3552 l'intérieur, j'ai ent-ent-entendu les balles qui nous atteignaient en passant au dessus de la
3553 maison.³⁰² Alors, j'ai courru ; quand je courrais, on m'a- on m'a tiré dessus. Quand on m'a tiré

³⁰¹ C'est la longueur totale de la vidéocassette et non du journal télévisé.

³⁰² Incongruité présente dans l'original

3554 dessus, alors qu'on allait m'atteindre ici, je suis tombé et ma sœur qui me suivait attrapa toutes
3555 les balles [qu'on tirait sur moi]}

3556

3557 L24JH Est-elle morte ?

3558

3559 L25H Oui, elle est morte

3560 {fin de la traduction}

3561 L24JH d'autres personnes sont mortes dans des circonstances similaires ++ d'après les
3562 populations que nous avons rencontrées sur place ++ personne ne s'attendait à une attaque de ce
3563 genre ++ Ruyigi est une province qui était restée calme + à part quelques bandits armées qui
3564 rançonnaient les commerçants venant de Gitega

3565 {transcription omise}

3566 {fin de la transcription}

3567

3568 **Élément numéro 8. Extrait du journal télévisé de la RTNB du 5 juillet 1996**

3569 Type de document : vidéocassette

3570 Durée : 100 minutes³⁰³

3571 Nombre d'intervenants : 4

3572 Support : copie incomplète

3573 Qualité technique : mauvaise (avec des cas de chevauchements, d'inaudibilité, de
3574 répétition et de bruits de fond qui résulteraient de l'usure ou de la mauvaise
3575 conservation)

3576

3577 L26JH {l'enregistrement débute au milieu d'une phrase} on ne peut pas trouver de mots pour
3578 qualifier ce qu'on voit ++ c'est le cas de cette barbarie sans nom qui frappe l'usine de
3579 conditionnement du thé de Teza et ses environs ++ même les pleurs ne suffiront pas pour
3580 montrer les malheurs qu'ils ont vécus ++ en effet + ce mercredi + la population du site de Teza a
3581 vécu la matinée la plus longue et la plus cauchema-cauhemardesque de son histoire ++ une série
3582 de crimes ignominieux a fait quatre-vingt-deux morts et quarante disparus + parmi lesquels le
3583 personnel de l'OTB et les déplacés dont la plupart sont des femmes et des enfants ++ les maisons
3584 ont été détruites et brûlées + les plus solides avaient affaire à la roquette + certains (sic) brûlent
3585 encore ++ l'usine de thé de Teza a été endommagée ++ le magasin + la- le charroi + la
3586 comptabilité + les documents ++ ont été brûlés+ dieu merci + les installations de
3587 conditionnement n'ont pas été endommagées ++ aujourd'hui + les natifs et les habitants de Teza
3588 s'étaient déplacés pour inhumer les leurs + victimes de cette folie meurtrière sans nom + tâche +
3589 pas du tout facile dans la mesure où les corps gisaient ici et là + le premier travail sera donc de
3590 les rassembler et de les identifier ++ à ce niveau + on ne peut chasser le frisson qui gagne le
3591 corps quand on voit de quelle sauvagerie ces meurtriers sont capables ++ machettes + couteau +

³⁰³ La longueur est celle de toute la bande, pas du journal télévisé.

3592 gourdins et instruments aratoires + fusils d'assaut et d'équipe + tous les moyens ont été utilisés
3593 pour commettre ce forfait ++ d'autres seront brûlés vifs ++ les corps seront ensuite enterrés à la
3594 cimetière (sic) de Bukeye + les uns à côté des autres + et faute de temps + la prière de requiem
3595 se- se passera à la cimetière (resic) même ++ selon les rescapés des massacres + les assaillants
3596 seraient venus de la Kibogoye + et certains auront même étaient reconnus ++ puisqu'ils avaient
3597 travaillé à l'usine {montage}
3598
3599 L27H oui il y du person- il y a le personnel qui travaillait à Teza euh qui- qui+ qui ont allé (sic) à
3600 Kibira et n- environnant de Ki- de- Te- qui habitaient chez Ki- à Kibogoye ++ il y en a les gens
3601 qui tra- travaillaient à Teza qui ont attaqué Teza ++c'est ça qui connaît (sic) les maisons+
3602
3603 L26JH est-ce que parmi leurs- leurs discussions + pourriez-vous saisir quelque chose qui les- qui
3604 les identifie ++
3605
3606 L27H *rumwée-rumwé + hein + rumwée rumwé ++ inyuundo- i- nivo ní ugutwi³⁰⁴ + hein*
3607 effectivement si vous avez vu les cadavres + on les a tués (sic) dans les tympanes {montage}
3608
3609 L26JH ce crime innommable a très vite été revendiqué par les FDD + qui reconnaissent avoir
3610 attaqué et pillé l'usine de thé Teza + mais + un fait étonnant + en vue de désinformer l'opinion +
3611 ces sans foi ni loi + n'ont pas eu honte de dire que les morts sont des militaires + en uniforme ++
3612 et cela malgré les images de ces mamans et bébés+ tués de manière plutôt honteuse++ le site de
3613 Teza + comme celui de Bukeye + est hypersensible ++ il ne serait pas exagéré de dire + que les
3614 habitants de Teza sont un peloton au front + mais sans armes ++ son voisin + la Kibira+ regorge
3615 de bandes criminelles + assoifés de sang + et qui défient l'état burundais + cet état justement +
3616 est accusé de léthargie + pour ne pas dire qu'il est absent {montage}
3617
3618 L28H de telles infrastructures + qui n'ont pas été protégées par l'état ++ je ne vois pas ce que
3619 l'état peut protéger ++
3620
3621 L26JH avez-vous encore un espoir que cela peut- que l'état peut prendre la chose en mains et
3622 arrêter ce genre de tueries
3623
3624 L28H l'espoir + j'ai l'espoir pour l'avenir de ce pays + mais je n'ai pas l'espoir à l'état ++ pour
3625 moi + je ne reconnais pas l'existence de cet état parce que même un simple citoyen + s'il a une
3626 chèvre chez-lui + s'il a une poule + il ne peut pas accepter que sa chose+ soit- + lui soit retirée
3627 ++ donc ++cet état euh -qui ne peut pas protéger son peuple ++ cet état qui ne peut pas protéger
3628 ses infrastructures économiques h++ euh je ne peux pas le qualifier + euh comme étant un état
3629 {montage}

³⁰⁴ Traduction: une balle par personne ++ hein + une balle par personne + hein

3630
3631 L26JH on reconnaît certes les efforts du gouvernement + mais le cas de Teza suscite des
3632 inquiétudes plutôt révoltantes ++ en effet + les victimes de ces actes ignobles menaient un
3633 combat noble + le combat économique ++ ils sont donc tombés sur le champ de bataille + et à ce
3634 titre + méritaient les honneurs de vaillants combattants ++ comment peut-on expliquer ce silence
3635 coupable de hauts responsables de ce pays + qui n'ont sorti ni communiqué ni déclaration encore
3636 moins visite + même des jours après ++ comment maintenir cette population rescapée en
3637 confiance + lorsqu'elle a perdu + en plus des siens + une source de revenus + qui faisaient vivre
3638 dix mille familles ++

3639
3640 L29H dans ce pays ++ on est réellement à la croisée des chemins ++ ou bien on prend à gauche
3641 ou bien on prend à droite ++ mais je pense + que on est très sérieusement à la croisée des
3642 chemins + et je + pense que ++ c'est comme ++ un sursaut + national et individuel + qu'il
3643 faudrait avoir + eh bien pour prendre le bon virage ++ mais nous sommes réellement + à la
3644 croisée des chemins ++ et pour ça + évidemment + le gouvernement + il est interpellé au premier
3645 chef
3646 {montage}

3647
3648 **Élément numéro 9. Extrait du journal télévisé de la RTNB du 22 juillet 1996**

3649 Type de document : vidéocassette
3650 Durée : 22 minutes 30 secondes³⁰⁵
3651 Nombre d'intervenants : 3
3652 Support : copie incomplète
3653 Qualité technique : mauvaise (avec des cas de chevauchements, d'inaudibilité, de
3654 répétition et de bruits de fond qui résulteraient de l'usure ou de la mauvaise
3655 conservation)

3656
3657 L30JH une triste nouvelle malheureusement à la une de ce journal ++ ce matin + une bande
3658 d'assaillants armés a attaqué le site de personnes déplacées de Bugendana en province Gitega ++
3659 le bilan est très lourd + trois cent-quatre personnes tuées + cent cinquante blessés + et quatre
3660 disparus + selon les dernières informations ++ nos confrères ont pu se rendre d'urgence à
3661 Bugendana et ont pu recueillir le témoignage de l'administrateur communal de Bugendana ++
3662 suivez son témoignage au micro de NAM

3663
3664 L31H bon tout est ++ tout a commencé ce matin + aujourd'hui ce matin ++ c'était vers six heures
3665 du matin ++ les bandes armées sont venues + par milliers + et: ++bien sûr c'était pas seulement
3666 des bandes armées ++ il y avait des populations des environs ++ les habitants de la zone
3667 avoisinante ++ et: + ils ont attaqué le site des déplacés ++ et:++ ils ont fait beaucoup de morts +

³⁰⁵ Logueur totale de la vidéocassette

3668 beaucoup de blessés ++ et:+ nous avons enregistré aussi + euh quelques disparus ++ et:+ c'est un
3669 crime ignoble ++ d'ailleurs du jamais vu euh + comme crime ++ ils n'épargnent même pas des
3670 bêtes ++ euh les bêtes de somme + les vaches et les chèvres + mouraient+ par balle + c'est très
3671 grave + et: +parmi les po- la population qui les aidaient ++ dans cette tâche ignoble + on a
3672 reconnu quelques cuisiniers des militaires qui servaient sur cette position ++ et on a reconnu
3673 aussi + les Batwa +de: + la zone + avoisinante ++ euh + je crois que:++ il faut + euh + je crois
3674 que : {il tousse} il faut voir les choses d'une façon claire ++ il faut que le gouvernement y mette
3675 beaucoup d'efforts ++ pour sauver ces Batutsi + qui- qui meurent d'une politique sale + de
3676 discrimination tout court ++
3677
3678 L32JH euh monsieur l'administrateur ++ quel est le bilan aujourd'hui de- de ces massacres
3679
3680 L31H ouf on a déjà enregistré plus de trois cents morts ++ plus de cent + euh : + plus de cent
3681 blessés ++ de blessés graves et des blessés légers ++ il y a aussi trente + trente disparus ++
3682
3683 L32JH hm est-ce que c'était prévisible- cette attaque était prévisible il y avait des indices
3684
3685 L31H : {click bilabial de dégoût ou de déception selon les circonstances} je dirais + vraiment
3686 pas ++ parce qu'au cours des réunions de pacification que je menais ++ je voyais déjà : + {il
3687 tousse} un nuage d'espoir ++ nous avons été très surpris ++
3688
3689 L32JH hm est-ce que ce camp + ce site de déplacés est bien gardé + sinon- quel est le
3690 problème ++ est-ce un manque d'effectifs
3691
3692 L31H : non ce n'est pas un manque d'effe- d'effectifs + parce que : + {click bilabial de dégoût
3693 ou de déception selon les circonstances} comme je l'ai déjà dit ++dans: + mes préliminaires +
3694 euh + ces assaillants sont aidés par + la population avoisinante + en réalité les assaillants armés
3695 ne sont pas très nombreux ++ seulement ils utilisent le nombre des- des adhérents {montage}
3696

3697 **Élément numéro 10. Extrait du journal télévisé de la RTNB du 24 juillet 1996**

3698 Type de document : vidéocassette

3699 Durée : 42 minutes³⁰⁶

3700 Nombre d'intervenants : 3

3701 Support : copie incomplète

3702 Qualité technique : mauvaise (des instances de chevauchements, d'inaudibilité,
3703 d'usure, de répétition et de bruits de fond)

3704

3705 L33JH toute la journée d'hier + Bugendana enterrait ses morts + en cela aidé par les amis venus
3706 d'ailleurs + mais surtout les élèves des écoles secondaires de Gitega ++ des orphelins + des
3707 enfants + de jeunes femmes et leurs grand-mamans {inaudible} ils ont été fauchés dans leur
3708 sommeil au petit matin de ce samedi le vingt ++ ils étaient orphelins ou veuves + parce que
3709 l'année quatre-vingt-treize + au début de ce génocide + a d'abord emporté leurs pères + les
3710 premiers d'une longue liste qui ne finira qu'avec le dernier dans ces petits camps de déplacés
3711 éparpillés à travers tout le pays ++ Bugendana a enterré trois cent quarante et un mort + et attend
3712 encore pour les plus de quatre cent vingt-deux autres au sort toujours incertain ++ deux-cent
3713 cinquante-cinq autres sont portés disparus + quatre-vingt-quinze blessés graves sont soignés à
3714 l'hôpital de Mutoyi + et soixante-quinze à l'hôpital de Gitega ++ au total donc + plus de sept
3715 cent soixante-trois personnes qui ont vu passer cette horde de tueurs + gavés d'enseignements de
3716 Nyangoma et autres + {montage} d'extermination depuis des années ++ mais aussi des 1813
3717 déplacés de ce camp + il y a ceux qui ont vu et qui sont à mesure de témoigner

3718 L34H ce samedi ++ un groupe de gens ++ tellement nombreux ++ est venu ici à Bugendana pour
3719 + massacrer les ++ Tutsi ++ à voir + l'attaque + ça dénotait une organisation un peu spéciale ++
3720 un peu spéciale pourquoi ++ toute la population de Bugendana était mobilisée ++ donc ++ les
3721 miliciens de Nyangoma + tiraient avec des fusils à droite à gauche ++ et puis ++ donc: pour
3722 immobiliser la population ++ déplacée dans les maisons + pour qu'il-la population armée de
3723 fusils et d'armes blanches ++ les zigouillent + sauvagement ++

3724 L33JH avez-vous identifié quelques-uns

3725 L34H oui nous avons identifié la-++ beaucoup de personnes + eh bien s'il vous plaît ++ ce sont
3726 les gens + euh + qui ont fait des massacres + euh + pendant les événements de quatre-vingt-treize
3727 + donc c'est-à-dire ++ ce sont les : ++ dites ++ les Gedebu quoi {montage}

3728

3729 L33JH depuis ce matin donc ++ dans beaucoup de camps dans tous les camps du pays chacun
3730 attend son tour + on a vu Campazi ++ Teza ++ Gihanga ++ la liste est très très longue ++ des
3731 morts et des discours ++ et puis d'autres morts et d'autres discours + de l'Etat ++ ces gens ne
3732 semblent rien attendre {montage}

³⁰⁶Tiré de la vidéocassette mentionnée plus haut (*supra*, page 407).

3733
3734 L34H dans leurs slogans ++ ils disaient + eh bien + *mwaáraánse gutóora FRODEBU* ++ *ariko*
3735 *mwéése muzoohweera*³⁰⁷ donco: + s- ce sont- ++ ils continuent leur plan d'extermination
3736
3737 L33JH il y a quelque chose que vous pouvez demander à cet état pour assurer davantage votre
3738 sécurité
3739
3740 L34H en tout cas + à voir: ++ les : ++ discussions + qui passent à la radio ++ nous n'avons plus
3741 l'espoir à l'état++ {montage}
3742
3743 L33JH et ces gens le font voir ++ hier + pour l'enterrement {montage} 93 communes de
3744 Bugendana + on attendait même les hautes autorités du pays + le président de la république en
3745 tête + monsieur Sylvestre Ntibantunganya ++ aux environs de quatorze heures trente + l'avion
3746 présidentiel atterrit ++ et le chef de l'état en descend ++ et voilà ce que les gens pensent de lui
3747 { montage }
3748 des manifestations qui ont failli dégénérer dans d'autres choses + tellement les gens étaient
3749 surexcités + et cela d'ailleurs depuis samedi + à l'annonce du démembrement de la commune de
3750 Bugendana ++ des jets de pierre + de mottes de terre + jusqu'à ce que le président Sylvestre
3751 Ntibantunganya regagne son avion pour retourner d'où il était venu
3752
3753 L35H *naageendé arágasweera nyina uwo Muhutú*³⁰⁸
3754
3755 L33JH vint après le tour du gouverneur de Gitega + monsieur Tharcisse Ntibarirana + d'après
3756 certaines sources + les proches des victimes n'ont pas supporté son comportement depuis ce
3757 massacre + et le contenu de son interview à la BBC ++ le premier ministre + monsieur Antoine
3758 Nduwayo et certains de ses ministres + monsieur Antoine Baza et madame Claudine Matuturu +
3759 accompagnés de l'archevêque de Gitega + monseigneur Joachim Ruhuna + le temps de se rendre
3760 compte dans les maisons des victimes de l'innommable qui y avait été commis + pour venir
3761 ensuite accompagner ces victimes dans leur dernière demeure ++ trois fosses communes de ces
3762 dimensions ++ une courte prière en leur mémoire pour que leur âme repose en paix ++
3763 monseigneur Ruhuna a même prié pour les assassins + ces Caen des temps modernes + pour
3764 qu'ils retrouvent la foi + l'amour de leurs frères ++ il ne fait aucun doute que la- le génocide a
3765 été conçu au Burundi + et que des enseignements ont été donnés et jusqu'à ce jour + a dit dans
3766 son discours + le premier ministre monsieur Antoine Nduwayo ++ et pour lui + il faudra que ceci
3767 cesse + et que cette idéologie soit punie³⁰⁹

³⁰⁷ traduction : vous avez refusé de voter FRODEBU, pour cela, vous périrez tous

³⁰⁸ Qu'il foute le camp, ce Hutu ! [Littéralement : « qu'il s'en aille ; puisse-t-il coucher avec sa mère, ce Hutu ».

³⁰⁹ La vidéo se poursuit avec des images de trois autres reportages; les deux derniers éléments étant dépourvus de son.

3768 {transcription omise}

3769

3770 **Annexe C3. Transcription des documentaires**³¹⁰

3771

3772 **Élément numéro 11 : Ikiza**

3773 Date de diffusion : 1994

3774 Réalisateurs : Joseph Bitamba et Guillaume Tunzini.

3775 Type de document : vidéodisque compact

3776 Durée : 52 minutes 57 secondes

3777 Nombre d'intervenants : 10

3778 Support : copie complète

3779 Qualité technique : très bonne

3780

3781 **{début de la transcription}**

3782 {morceau musical à la cithare traditionnelle burundaise, extrait de « *Inanga ya Maconco* »}

3783 L36JH situé entre le Zaïre et la Tanzanie + le Burundi + six millions d'habitants + est une petite

3784 république + ex-colonie belge + indépendante depuis plus de trente ans ++ la population du

3785 Burundi se compose principalement de deux « ethnies » : les Hutu + population majoritaire +

3786 environ 85% de la population + et les Tutsi + 14% de la population ++

3787 {chanson en kirundi}

3788 Hutu et Tutsi ont + des siècles durant + cohabité pacifiquement ++ ils partagent la même histoire

3789 + la même culture + et parlent la même langue + et vivent sur la même terre ++ pourtant +

3790 depuis l'indépendance en 1962 + des conflits entre Hutu et Tutsi ont fréquemment ensanglanté

3791 ces collines autrefois pacifiques ++ le 21 octobre 1993 + le président Melchior Ndadaye est

3792 assassiné lors d'un putsch militaire avorté ++ quelques heures plus tard + les populations hutu

3793 s'attaquent à leurs voisins tutsi ++ la guerre civile vient de commencer ++ {montage}

3794 les Tutsi fuient leurs villages pour se réfugier dans des camps protégés par des militaires ++

3795

3796 L37F {d'une voie tremblante} *twaárabáanje ubwaa mbere ++ baravúza amarúuru +*

3797 *turabúumva ++ ngo tujé guhuunga ++ dusaanga inzu zaahúye ++ twaári dúfise ní'inká yoosá*

3798 *inyaná ++ dusaanga + igira isidúke + nkaagira umwáana arwaayé + w'úmusóre + uyo*

3799 *mwáana reeró + sé baári báhejeje kumwíica + naátwe túri mu gisaká ++ arageenda nyáa nká*

3800 *++ arayizitura inzu yeénze kumúciikirakó ++ inzu z'úumwáana (sic) + zigeenda zírtyo + inzu*

3801 *y'úumwáanaanje zigeenda zóóse + nooné tuzoogeenda túja héhé ga bagéenzi*

3802 {traduction du passage}

3803 ils ont d'abord lancé des cris d'alarme. Nous les avons entendus, nous appretant à fuir, nous

3804 avons trouvés nos maisons déjà incendiées. Nous avons même une vache avec un veau, et nous

3805 avons trouvé l'étable sur le point de s'écrouler. J'avais un enfant malade, un jeune homme. On

³¹⁰ Ils'agit d'extraits

3806 venait alors de tuer le père de cet enfant pendant que nous étions dans les bouissons. Il est allé
 3807 [et] il l'a détaché [cette vache] et la maison en flammes a failli s'écrouler sur lui. Les maisons de
 3808 mon enfant partirent ainsi, toutes les maisons de mon enfant ont été détruites. Alors, chers amis,
 3809 si nous partons, où est-ce que nous allons aller?
 3810 {Fin de la traduction}
 3811 L36JH le conflit a fait selon les sources entre cinquante et cent mille morts ++ le nombre de
 3812 blessés reste comparativement faible ++ la raison en est simple ++ c'est parce qu'ici au Burundi
 3813 + on tue à coup sûr + à la machette ou par le feu {montage}
 3814 {transcription omise}
 3815 octobre 1993 ++ des affrontements meurtriers ont lieu à travers tout le pays ++ au départ + des
 3816 hordes de paysans hutu s'attaquent aux Tutsi + ainsi qu'aux Hutu du parti UPRONA qu'ils
 3817 accusent de collaboration avec les Tutsi putschistes ++ les routes ayant préalablement été barrées
 3818 pour empêcher l'accès des zones de combat aux militaires + en majorité tutsi + les villages sont
 3819 isolés ++ {montage} les soldats tutsi parviennent à entrer dans les villages ++ ils mettent alors à
 3820 exécution leur plan de vengeance systématique contre les Hutu ++ le massacre répond au
 3821 massacre ++ c'est l'engrenage infernal ++ {montage}
 3822
 3823 L38H et puis ils tuaient beaucoup de personnes ici ++ dans les forêts il y a beaucoup de cadavres
 3824 + mais c'est les soldats qui vient (sic) pour nous tuer seulement ++ pas l'autre + pas l'autre ++
 3825 ils vient (resic) ici pour accompagner les Tutsi ++ et puis ici il reste les Hutu + et puis ++ les
 3826 soldats vient (resic) avec la blindé (sic) pour + terminer les Hutu ++ il nous dit que si + il
 3827 terminait les Hutu ++ aucune Hutu ++ pas le + le Hutu qui reste ici ++ à la commune Shombo
 3828 ++ est-ce que + nous + nous faisons quoi ++ {montage}
 3829
 3830 L39H *baratéera + baa ba asaya + bateera ahaantu + mw'ii Shatánya i Gitéga ++ haanyuma*
 3831 *duca tugeenda kweenterevena ++ tógiiye kweenterevena + haanyuma umu asaya umwé sünzi*
 3832 *ingéne + andashé reeró +*
 3833 {notre traduction du passage}: Ce qui est arrivé, c'est que des assaillants ont attaqué à Shatanya,
 3834 dans [la ville de] Gitega. Notre troupe est intervenue, et là un des assaillants m'a tiré dessus et
 3835 m'a touché.
 3836
 3837 {transcription omise}
 3838
 3839 L36JH et si ces massacres étaient politiques plutôt qu'ethniques ++ s'il s'agissait du FRODEBU
 3840 contre l'UPRONA et non de Hutu contre Tutsi {montage}
 3841
 3842 L40F *baárafáshe baduteera amabuye*
 3843
 3844 *L41JH baári baa ndé abo*
 3845

3846 L40F *abaforodebu*
3847
3848 L41JH *nooné baátera baa ndé*
3849
3850 L40F *abaa iporona*
3851
3852 L41JH *baáraráaba ubwóoko cáanké*
3853
3854 L40F *oya ++ báatera abaporona gusa*
3855
3856 {notre traduction du passage}
3857 L40F Ils se sont mis à nous lancer des pierres.
3858
3859 L41JH Qui étaient-ils, ceux-là ?
3860
3861 L40F Les membres du FRODEBU.
3862
3863 L41JH Alors, à qui les lançaient-ils ?
3864
3865 L40F Aux membres de l'UPRONA.
3866
3867 L41JH Tenaient-ils compte de l' » ethnique »?
3868
3869 L40F Non, ils les jetaient aux membres de l'UPRONA seulement
3870
3871 {Traduction pourvue dans le documentaire}:
3872 - Ils nous ont lance des pierres
3873 - Qui étaient-ils?
3874 - Les FRODEBU
3875 - Qui attaquaient-ils?
3876 - Les UPRONISTES
3877 - Visaient-ils une ethnique plus particulièrement?
3878 - Non, ils attaquaient tous les UPRONISTES.
3879 {Fin de la traduction pourvue dans le documentaire}
3880 {transcription omise}
3881
3882 L36JH les militaires sont là pour protéger les camps de déplacés + mais il n'est pas rare qu'un
3883 groupe de soldats organise une expédition punitive dans un village voisin + et là + c'est le
3884 carnage ++ {montage}

3885

3886 L38H j'ai peur des soldats qui- qui viennent dans quelques moments + et nous fait (sic) + et nous

3887 fait (resic) du mal ++ l'armée a puni la population après++ après qu'ils ont vu que ++ Tutsi ont

3888 mort (sic)

3889

3890 L36JH les populations hutu vi-vivent dans la peur + elles sont prêtes à fuir à la moindre alerte

3891 dans les forêts et dans les marécages ++ près d'un million de personnes s'est exilé depuis le

3892 début du conflit + soit un sixième de la population burundaise ++ plus de 200 + 000 vivent dans

3893 des camps de déplacés ++ ces camps sont parfois bien organisés + mais les soins manquent ++

3894 nombre d'enfants sont touchés par la pneumonie + par la dysenterie bacillaire ++ tenue à l'écart

3895 + une famille de pygmées est venue se réfugier ici à Karusi ++ les nouveaux arrivants sont

3896 recensés mais une certaine appartenance politique semble être de rigueur pour montrer que les

3897 partisans du FRODEBU sont mal vus ++ ici le préposé porte lui-même une casquette de

3898 l'UPRONA ++ il n'est pas rare de voir un groupe de partisans tutsi partir venger leurs familles

3899 ++ c'est une lutte qui semble sans fin ++ {montage}

3900

3901 L42JH *mbeé kó umeénga ni nk'ágahararo + aha muu Nyákabigá ++ abaantu bateerá bateera*

3902 *bíitwaaje ikí ?*

3903

3904 L43F *kwíica + uwó basaanze muu nzu bakamwíica*

3905

3906 L42JH bon (sic) *nooné + baca ahó bagomwé + cáanké + bon + ntibacaagúra bati uyu muuntu*

3907 *ari mu bwóoko kaanaaká cáanké kaanaaká ++ ku biintu vyóóse bimazé gushika aha muu*

3908 *Nyákabigá cáanké + dufaté amazu yóóse amazé gusiturwa + ni ay'Ábahutú*

3909

3910 *L43F ni ay'Ábahutú*

3911

3912 L42JH *ntaa nzu n'iimwe y'Úmutuutsi baráakórákó?*

3913

3914 *L43F nta yo baráakórákó*

3915

3916 {notre traduction du passage}

3917 L42JH Dites-moi, on dirait que [mener des attaques] c'est une habitude ici à Nyakabiga ; sur

3918 quoi se basent les gens qui attaquent ?

3919

3920 L43F Tuer! Ils tuent celui qu'ils trouvent dans la maison ?

3921

3922 L42JH Bon [en français], est-ce qu'ils ciblent certaines places, ou bien? Ne choisissent-ils pas en

3923 disant, par exemple, « cet individu est de telle ou telle autre « ethnies » » ? Pour tout ce qui est

3924 déjà arrivé ici à Nyakabiga, ou disons par exemple, toutes les maisons qui ont déjà été détruites ;
3925 appartiennent-elles à des Hutu ?

3926

3927 L43F elles appartiennent à des Hutu?

3928

3929 L42JH N'a-t-on jamais touché à une maison appartenant à un Tutsi ?

3930

3931 L43F On y a jamais touché?

3932

3933 {traduction pourvue dans l'original} :

3934 - Quel est le mobile des gens qui attaquent ici?

3935 - Ils viennent pour tuer

3936 - Quelle ethnie visent-ils?

3937 - Ils attaquent les Hutu.

3938 - À qui appartiennent les maisons détruites?

3939 - À des Hutu.

3940 - Aucune n'appartient à des Tutsi?

3941 - Non, aucune.

3942 {fin de la traduction du passage}

3943

3944 L36JH Bujumbura la capitale ++ les quartiers sont devenus des ghettos ++ hutu ou tutsi ++ un
3945 Tutsi ne peut pas entrer dans le quartier de Kamenge + et un Hutu ne peut pas entrer dans le
3946 quartier de Ngagara ++ la tension monte ++ les opérations villes mortes + grèves générales
3947 organisées par l'opposition + ont fait des centaines de morts ++ des armes circulent ++ et la nuit
3948 + c'est le bain de sang ++ au petit matin + l'horreur est au rendez-vous ++ maisons pillées +
3949 cadavres + font partie du paysage urbain ++ qui a tiré sur qui ++ on ne sait pas ++ peut-être des
3950 gendarmes venus désarmer des milices + peut-être des milices du PALIPEHUTU + une
3951 organisation extrémiste hutu + venue attaquer des modérés du FRODEBU

3952

3953 {montage}

3954

3955 L44H *umuhuúngu umwé yitwa KBS ++ yarí umunyéeshuúre kurí CFA yoohejeje unó mwáaka*
3956 *++ baca bafata reeró uyo muhuúngu + ngo ubika inda ++ aca yuubika inda ++ baca*
3957 *bamutuumuura mweéne aha'a ++*

3958 {notre traduction du passage}:

3959 [il y avait] Un jeune homme appelé KBS, qui était élève au CFA et qui terminerait ses études
3960 cette année ; on a donc capturé ce jeune homme, on lui a dit, « couche-toi face contre terre ». Il
3961 s'est couché face contre terre, puis on lui a logé une balle ici.

3962 {fin de notre traduction du passage}

3963 {traduction pourvue dans l'original}

3964 Ils ont pris un étudiant, KBS, et ils l'ont allongé. Ensuite, ils lui ont tiré une balle dans la nuque.

3965

3966 {fin de la traduction du passage tel que pourvue dans l'original}

3967

3968 L36JH la communauté zaïroise + victime d'erreurs tragiques + ne se sent plus en sécurité et fuit
3969 le Burundi

3970

3971 L45H *mimi nilikala Burundi nilikua na miaka kumi na saba kumi na nani + lakini niko na*
3972 *parcelles ++lakini bitu vyenye tunaona hii wakati + hata tulisikiaga hio soixante-douze yenu ++*
3973 *lakini mais hii vyenye tunaona sasa ++ binatupa uoga + au moins twende tuikale tukufie kwetu*
3974 *tutakuaga na njaa lakini tukufie kule kwetu ++*

3975 {traduction du passage}

3976 Moi j'ai habité au Burundi depuis que j'ai 17-18 ans, mais j'ai une parcelle, mais les choses que
3977 nous voyons cette fois-ci, même si on avait entendu votre [histoire de mille neuf cent] soixante-
3978 douze, ce que nous voyons maintenant, nous fait peur. *Au moins* nous allons habiter et mourir
3979 chez nous. Nous serons affamés mais nous mourrons chez nous.

3980 {fin de la traduction du passage}³¹¹

3981

3982 {transcription omise}

3983

3984 **Élément numéro 12: Abasaruzi**

3985 Date de diffusion : 2005

3986 Réalisateur : Joseph Bitamba.

3987 Type de document : vidéodisque compact

3988 Durée : 51 minutes 56 secondes

3989 Nombre d'intervenants : 2

3990 Support : copie complète

3991 Qualité technique : très bonne

3992

3993 L46H euh je suis burundais ++ je suis membre de l'église Abasaruzi + euh + dans un premier
3994 temps + je suis venu par curiosité + et par après j'ai été séduit par les activités + les
3995 enseignements ++ h et + j'ai décidé finalement de : + euh + de devenir moi aussi membre de
3996 l'église ++{montage}

3997 c'est très important + que des gens qui viennent des pays comme le Burundi et le Rwanda se
3998 recontrent ensemble en famille ++ prient ensemble + mais aussi font- fassent des activités
3999 ensemble ++ {montage}

³¹¹ On remarque la différence avec la traduction pourvue sous forme de sous titrage : « Nous habitons le Burundi depuis 17 ans, on a entendu parler de 72 et ce qui se passe nous fait peur. Nous fuyons. Nous préférons mourir de faim dans notre pays ». Au sujet de cette référence à l'année 1972 et signifiante dans l'histoire du Burundi, voir plus haut, p. 116

4000
4001 {transcription omise}
4002
4003 L46H d'abord l'Église Abasaruzi ++ c'est un encadrement + les gens qui viennent + pour les
4004 nouveaux + mais aussi un cadre d'éducation parce que ça permet + surtout à-aux plus jeunes ++
4005 de pouvoir apprendre la parole de dieu ++ donc + grandir dans une logique chrétienne ++ ça
4006 permet à la jeunesse d'être ensemble + et surtout + d'être à l'abri d'autres attractions ++ qui sont
4007 nocifs (sic) {montage}
4008
4009 {transcription omise}
4010
4011 L46H la nuit du 27 mai-28 mai 1999 + j'étais au Burundi + au sud-est du pays ++ les rebelles
4012 ont-ont venus attaquer la-la- la ville où j'habitais + la SOSUMO ++ alors moi j'étais- je
4013 dormais+ mon épouse m'a réveillé la nuit + attention + on va mourir + ils attaquaient la maison +
4014 ils ont beaucoup tiré sur la porte arrière + ils voulaient entrer dans la maison ++ en cet instant-là
4015 + mon épouse m'a posé une quetsion ++ qu'est-ce qu'on peut faire maintenant ++ alors j'ai
4016 répondu à mon épouse ce qu'on peut faire en cette situation + c'est prier alors je l'ai pris (sic)
4017 dans mes mains + on a prié ensemble ++ on a prié + en même temps qu'on était en train de prier
4018 ++ une dame qui était parmi les assaillants + a dit + qu'il fallait mettre le: ++ fusil sur la porte ++
4019 pour ouvrir + ils ont tiré dans le cylindre ++ mais nous nous avons prié + nous nous avons prié +
4020 nous nous avons prié ++ et lorsqu'on était en train de prier ++ la porte + au lieu de s'ouvrir + elle
4021 s'est bloquée {montage}
4022
4023 {chant en fond sonore}
4024
4025 L47H oui il y a eu des morts + des familles décimées + des gens qui- cohabitaient ensemble
4026 pacifiquement + voilà tout d'un coup + ils se haïssent ils s'entretuent + c'est vraiment très
4027 profond {montage}
4028
4029 L46H la maison qui était avant + il y avait un ingénieur qui avait étudié au Cuba (sic) + il est
4030 mort avec sa famille ++ la maison qui suit + ils sont morts aussi ++ il y a eu plus de quinze
4031 personnes qui sont morts (sic) à côté de nous + on est resté ++ alors + moi je pense que ++ dieu
4032 peut venir en aide ++ si tu pries + il peut te sauver et il m'a sauvé en direct ++ et depuis ce jour-
4033 là + chaque fois que j'ai un problème + je parle à dieu ++ {montage}
4034 {chant}
4035
4036 L46H mon épouse était enceinte de sept mois ++ elle a eu des complications + l'enfant est né
4037 prématurément à cause de la peur + l'enfant a grandi + il n'est pas mort h + {rires} aujourd'hui il
4038 a six ans + dieu merci {montage}
4039

4040 L47H je n'arrive pas à comprendre (sic) + pourquoi + une personne peut penser à une pe- à une
4041 autre personne semblable + à tel point qu'il peut penser tuer {montage}

4042

4043 {transcription omise}

4044

4045 {fin de la transcription}

4046 **Élément numéro 13** . *Les Martyrs de la fraternité*

4047 Date de diffusion : le 14 avril 2008

4048 Réalisateur : Communauté du Chemin Neuf

4049 Type de document : fichier vidéoélectronique³¹²

4050 Durée : 27 minutes 29 secondes

4051 Nombre d'intervenants : 6

4052 Support : copie complète

4053 Qualité technique : très bonne

4054 {Des chants religieux, suivis de scènes d'office religieux dans une cathédrale de Bujumbura.
4055 Puis, commence l'introduction de la commentatrice, suivie de deux autres interventions}

4056 {début de la transcription}

4057 L48H le Burundi est un pays nation depuis + des siècles ++ un vieux pays-nation ++ les trois
4058 « ethnies » au Burundi vivaient:++ dans la cohésion dans la paix ++ les problèmes « ethniques »
4059 m- ont commencé + quand souffle + le vent de l'indépendance ++ sur les pays africains ++ les
4060 Hutu et les Tutsi ++ ont commencé à convoiter le pouvoir qui était + jusqu'alors + dans les
4061 mains de la famille royale ++ quand + ils ont commencé à + convoiter le pouvoir ++ la guerre a
4062 commencé entre les intellectuels + tutsi et hutu + qui sont les premiers responsables à mon avis +
4063 de cette peur de cette haine « ethnique » qui s'est + installée dans les cœurs du peuple burundais
4064 ++ {montage}

4065 L49H aujourd'hui ça fait presque quinze ans que le pays ne connaît pas de paix réelle. Il y a des
4066 enfants qui, jusqu'à seize ans, n'ont jamais connu la paix au Burundi, qui sont nés dans la guerre
4067 et pour eux, le temps de paix c'est- c'est un temps émaillé de temps en temps de guerres et de
4068 bruits de fusils {montage}

4069 L50JF c'est dans les collines de ce pays magnifique ++ que se situe le petit séminaire de Buta ++
4070 une localité située au sud du Burundi ++ dans la Province de Bururi ++ c'est là que le 30 avril
4071 1997 ++ quarante séminaristes + hutu et tutsi + n'ayant pas voulu se séparer + vont mourir ++
4072 sous les coups d'une violence aveugle ++ certaines rescapés témoignent.

³¹² http://www.admin.netforgod.tv/s/perm.php?dt=08_05&lg=HY Récupéré le 16 décembre 2011

4073 L48H personnellement je n'aurais jamais pensé que nous serions attaqués un jour + vu que nous
4074 habitions une région paisible + où il y avait jamais eu la guerre + je me disais ++ jamais on ne
4075 nous attaquera ici au séminaire de Buta ++ et voilà qu'un jour + le 29 avril + nous entendons des
4076 coups de feu + à 20 km d'ici + les assaillants + venaient de monter + vers nous + à partir de la
4077 plaine ++ et ce jour là j'ai eu peur + les enfants aussi h ++ je suis allé chercher des secours ++ et
4078 je les ai pas trouvés + mais le soir + je vis des militaires arr- arriver + moi-même je suis allé +
4079 euh- au camp militaire pour chercher + d'autres militaires + le soir ++ après avoir vu + beaucoup
4080 de camions militaires + circuler dans la région je me suis dit nous serons protégés + et je suis
4081 rentré tranquille ++ je suis allé voir les élèves qui avaient très peur + + {montage}

4082 L51H alors il nous a dit que: + les assaillants ++ sont tout juste dans les alentours du + petit
4083 séminaire ++ mais + qu'il ne faut pas nous en- nous inquiéter ++ il est- il a été en contact avec
4084 les+ autorités sécuritaires ++

4085 L52H moi j'avais peur comme les autres ++ j'étais dans la classe terminale ++ nous étions des +
4086 aînés ++ alors + on sentait (sic) responsables ++ de:- + d'organiser d'encadrer + les:+ les autres
4087 ++ alors ++ on n'a décidé de faire + la garde + de monter une garde ++ la nuit ++ donc- pour
4088 que: + une fois les: + rebelles venus++ on puisse les voir de loin++ et alerter les autres + pour
4089 qu'on puisse partir ++ {montage}

4090 L48H je me rappelle en allant dormir ++ un élève m'a posé une question qui:+ qui m'a fait
4091 sursauter le cœur ++ il s'appelait SLB ++ ce garçon m'a dit + monsieur l'abbé ++ ce que vous
4092 nous dites + nous sommes d'accord ++ nous vous faisons confiance comme d'habitude mais +
4093 dites-nous ++ si les assaillants entrent ce soir au dortoir ++ dites-nous ce qu'il faut faire ++ là j'ai
4094 eu peur + je me suis dit ce garçon qui prie tout le temps voit peut-être les assaillants bondir au
4095 dortoir++ et j'ai répondu évasivement SLB si les assaillants viennent je serai au dortoir je serai
4096 avec vous là je vous dirai ce qu'il faut faire {montage} le lendemain + nous nous sommes
4097 réveillés par des coups de feu ++ {montage}

4098 L53H moi j'étais ici dans ma chambre ++ c'est ça qui m'a sauvé + je n'ai pas pu sortir de ma
4099 chambre ++ aussitôt que j'allais sortir + j'ai eu + les éclats + de vitre + ici {montage}

4100 L48H les assaillants + ils étaient éparpillés partout ++ la plupart donc + ils se sont dirigés vers le
4101 dortoir des élèves + et d'autres ici- étaient éparpillés dans la cour ++ et dans cette cour + il y
4102 avait + plus de vingt mitrailleuses ++ qui tiraient en l'air pour faire peur aux se- aux éventuels
4103 secours ++ {montage} les assaillants sont montés par ces deux + escaliers ++ ceux: qui étaient
4104 plus nombreux: ++ sont allés de ce côté: + vers le dortoir des grands + et un petit nombre est allé
4105 plutôt de l'autre côté vers le dortoir des jeunes ++ {montage} arrivés ici ++ l'encadreur qui
4106 dormait ici + a ouvert la porte + pour venir voir ce qui se passait + il s'est retrouvé nez-à-nez
4107 avec + des assaillants {montage}

4108 L54H *baantegeka kwu-+ kwuugurura umwaango ++ mugábo jeewé naánjé ++* {il avale la
 4109 salive}*nca nduugara nsubira inyuma* [Traduction : Ils ont essayé de garder la porte ouverte mais
 4110 je l'ai refermée tout de suite et j'ai fait marche arrière. Cela m'a fait énormément souffrir] {voix
 4111 du traducteur}parce que j'entendais les jeunes crier, agonisant; on était en train de les tuer. Mon
 4112 premier reflexe fut de me cacher.³¹³

4113 *icaámbabaje ++ ee- + ni ukwó nuúmva abáana bárikó baraborooga + bákoma indúuru báriko*
 4114 *barapfá + bárikó barabúica ++ ee icaambere urúumva kó kwaári kunyegera* {montage}

4115 L51H moi j'étais au cycle inférieur ++ tout le monde était au lit ++ nous avons eu beaucoup peur
 4116 ++ et oui on a d'abord: ++ cassé la fenê- une fenêtre ++ et puis on a commencé à sauter ++ mais
 4117 les assaillants + ils étaient un peu partout ++ dans le bois il y avait des assaillants + sur la
 4118 montagne des assaillants ++ j'ai continué la suite ++ mais+ arrivés sur la ri-rivière ++ nous nous
 4119 sommes rencontrés avec ++ un groupe d'assaillants ++ et qui tendaient une embuscade ++ ils
 4120 nous ont déshabillés ++ et ils ont commencé à nous: + tabasser à nous: + battre ++ ils ont amené
 4121 une ma- une machette pour nous tuer ++ et puis ++ euh: + nous avons- nous avons: + pris fuite
 4122 ++ automatiquement ++ et + donc- nous- nous pensons++ au lieu de nous tuer avec + avec des:
 4123 + couteaux ++ ils vont mieux (sic) nous: + nous fusiller {montage}

4124 L55H moi + j'étais resté au dortoir avec: ++ d'autres ++ les rebelles ++ ils avaient déjà + tout-tué
 4125 quelques + élèves du cycle supérieur ++ et + ils ont aussi ++ pénétré dans le dortoir où nous +
 4126 étions ++ et: + qu'est-ce qu'ils ont fait là ++ ils ont ++ euh + brûlé le+ les- donc les: matelas ++
 4127 mais nous nous étions déjà sortis ++ mais il y avait un petit nombre d'élèves + qui étaient restés là-
 4128 bas ++ donc: + au nombre de six ++ ils les ont pris en otage ++ et puis ++ là où nous- nous nous
 4129 sommes ca- cachés ++ nous sommes restés là ++ le dortoir brûlait + sous nos yeux ++
 4130 {montage}

4131 L56H *nca ndaraandamuka kukó ivyo ntítwaári túbimeneereye*{en voix off} nous ne
 4132 connaissions pas encore ces problèmes parce que la guerre n'avait pas encore éclaté dans notre
 4133 région. En attendant des coups de feu, j'ai pris la fuite avec la population *aho reeré ní na hó*
 4134 *nyáa mwaánya naménye kó ibára ryaaguuyé mw'üsemínaári y'i Butá* {en voix off} Des
 4135 personnes m'ont dit que c'était la catastrophe à Buta *urúumva ++ je nk'úukó nari ndáhafise*
 4136 *imfúra y'iwaanjé* {voix off} comme j'avais mon fils FQP là-bas,³¹⁴ je leur ai demandé « mais,
 4137 comment ça s'est passé ? » ils m'ont dit qu'au moment où il y a vait des coups de feu, c'était le
 4138 moment où on était en train de tuer les enfants séminaristes ++ *bati hárya zírya nkoóho zaavugá*
 4139 *baarikó bariica abáana b'i Butá ++ nca nuumva amagará arashóonze* A ce moment j'ai senti

³¹³ Nous le traduisons comme « J'entendais les enfants crier de douleur, quand ils étaient en train de mourir, quand on les tuait ».

³¹⁴ Il faudrait préciser que la traduction en voice over omet un élément de taille, à savoir, que le fils décédé est l'aîné de la famille du locuteur

- 4140 que je perdais pied, je ne sentais plus de force, je ne savais plus où aller *uko ndi bimwé naamyé*
 4141 *mvúga ni- bica birahéra vyóóse*
- 4142 L57F**búkeeye bw'áaho** Zaakariyá araaza aratúbarira ati baagiye i Bururí ati kaáandi twuumviise
 4143 ++*kó umwáana waawe*{en voix off} le lendemain matin, le Père Zacharie nous a révélé que notre
 4144 enfant FCE a été emmené à Bururi et qu'à son arrivée à l'hôpital, il est décédé *yashítse apfá*
 4145 {montage}
- 4146 L48H vers onze heures quand je suis sorti de ma cachette ++ je suis venu voir les élèves qu'on
 4147 sortait du dortoir ++ à moitié morts ++ et je suis allé voir ++ les élèves qui étaient étendus sur le
 4148 gazon ici ++ il y en avait partout + il y avait un monde fou les parents qui étaient déjà- qui
 4149 étaient là ++ les militaires ++ qui venaient nous secourir ++ les voisins qui avaient fui ++ leurs
 4150 collines ++ ce carnage a duré + quatre heures {montage}
- 4151 L50JF DCN ++ est-ce qu'aujourd'hui + tu as pardonné ++
- 4152 L52H euh: ++ moi j'ai pardonné à ces assaillants ++ j'ai pardonné ++ d'ailleurs + depuis qu'ils
 4153 nous fusillaient ++ moi je n'avais pas de rancune envers eux ++ alors + je sais pas ++ c'est peut-
 4154 être un miracle pour moi ++ je n'ai jamais eu de rancune envers eux ++ vraiment ++ sincèrement
 4155 ++ { montage}
- 4156 L58H ils ont voulu nous diviser mais nous sommes restés unis ++ j'ai vu la main de dieu ++ j'ai
 4157 sur moi ++ euh: même ce-pour ceux qui sont morts + la main- la main de dieu était sur eux
 4158 ++ mais + la présence de dieu ++ se: ++ se remarque dans: ++ de telles situations + de telles
 4159 situations difficiles ++ situations de: ++ euh: de guerre + les situation de: + de-de détresse ++
 4160 j'ai vu que dieu m'aime ++ {montage} dans ce dortoir ++ ils sont venus ils ont commencé à : ++
 4161 euh: à fusiller ++ à fusiller à fusiller à fusiller + nous étions sous les lits ++ j'avais un ami qui
 4162 était à côté de moi il a dit + attention nous allons mourir dans un- dans quelques instants ++ et
 4163 dans: h + en ce moment + on commençait à faire des prières + notre père qui es aux cieux + euh-
 4164 avec des prières avec d'autres intentions++ nous nous mettions dans les mains du seigneur
 4165 {montage}
- 4166 L48H un assaillant + arrête ses copains + et leur dit ++ cessez de tirer ++ ne tuons pas les nôtres
 4167 ++ il a commencé à donner des ordres ++ aux élèves ++ vous + sortez maintenant + de sous les
 4168 lits + en ordre rangé + les Hutu d'un côté + les Tutsi de l'autre ++ les élèves se sont + tus +
 4169 personne n'a bougé++ {montage}
- 4170 L52H moi à ce moment-là ++ j'étais: ++ sous un + lit + avec un: + collègue ++ quand il a
 4171 prononcé ce mot ++ de nous séparer ++ nous nous sommes donnés la main ++ avec ce- avec
 4172 celui- avec lequel qui on était ensemble sous- sous le lit ++ on s'est serré très fort ++ euh: + je
 4173 sais pas + c'était un: + réflexe {montage}

4174 L58H et puis un de ces malfaiteurs ++ il a repris pour la deuxième fois ++ les Hutu ici les Tutsi
4175 ici ++ personne n'a exécuté cet ordre ++ nous sommes restés là ++ il a repris pour la troisième
4176 fois ++ personne- il a vu que personne n'est - ne- n'est sorti ++ et puis il a dit + puisque vous ne
4177 voulez pas + quitter là + nous allons amener les machettes + nous allons vous + couper en deux
4178 ++ et puis h ++ a:près cette parole + on est s-nous sommes sortis tous en masse ++ nous sommes
4179 sortis en masse h ++ euh: + mais nous sommes pas + on - nous nous sommes pas divisés
4180 {montage}

4181 L52H alors + l'un d'eux ++ il a répété + +que les Hutu aillent d'un côté et les Tutsi de l'autre côté
4182 ++ personne n'a bougé ++ {montage}

4183 L58H d'un coup + quelqu'un ++ ils se sont retirés + ils se sont retirés vers la porte ++ et puis un
4184 + a pris + a dégoupillé un-une grenade + il a lancé la grenade dans notre groupe ++ {montage}

4185 L52H la grenade m'a + traumatisé au niveau de la jambe ++ et + je suis resté là + je n'ai plus
4186 bougé ++ je priais le bon dieu parce que je voyais que + ma vie allait + finir comme ça ++ euh +
4187 et + je: je disais le notre père + je disais le je vous salue marie + mais quelques fois ++ bof + je
4188 voyais que + comme + je priais + que la persécution continuait + que: + j'ai été touché pour la
4189 deuxième fois + par une balle + qui a + traversé + sous l'aisselle ++ alors je me disais + est-ce
4190 que le seigneur m'entend + est-ce que + qu'est-ce qui se passe + ça va se fini- ça va finir ce-
4191 comment ++ mais quand même je priais ++ il y avait des gens qui n'étaient pas touchés ++ alors
4192 + quand on les voyait marcher + on les appelait ++ on les appelait pour qu'ils viennent nous
4193 aider ++ parmi ceux qui étaient + de me donner secours (sic) ++ euh: il y avait des Hutu ++ moi
4194 je suis Tutsi ++ mais + j'étais frappé + bon+enfin + c'est pour montrer que ++ euh à le se- au
4195 séminaire ++ il n'y avait pas ++ de + problème d'ethnisme + il n'y avait rien du tout ++ on était
4196 tous des amis ++ alors il se- il y avait des Hutu ++ ils m'ont pris- ils m'ont soulevé: + c'est eux
4197 qui m'on secouru ++ un - un parmi eux ++ euh: il s'appelait TBG ++ il a + il a enlevé + sa jacket
4198 + une nouvelle jacket b- toute blanche ++ alors il a mis- il m'a bandé ++ {click bilabial
4199 d'étonnement} j'étais touché + même maintenant + quand j'y pense ++ je vois + combien + euh -
4200 il m'aimait {montage}

4201 L50JF CGF ++ comment se fait-il que vous soyez restés unis jusqu'au bout

4202 L58H ce qui a fait que + on ne puisse pas nous diviser ++ d'abord moi je crois ++ à la + euh:
4203 c'est que ça été une inspiration divine++ premièrement ++ c'est + vraiment c'est un: + je-je dirais
4204 que c'est ++ c'est dieu qui nous ++ ci-qui est : + venu à notre secours ++ qui nous a épargnés
4205 + euh c'est esprit de haine c'est esprit de division ++ de deux ++ ce qui nous + a poussés à ne pas
4206 nous diviser ++ c'était la coheb- la cohabitation fraternelle qui est- + que nous avions avant
4207 {montage}

4208 L50JF en effet ++ cet esprit de solidarité entre ces jeunes ++ ne s'est pas construit en un jour ++
4209 dans les mois qui ont précédé l'attaque ++ un travail d'unité a été entrepris entre les séminaristes
4210 {montage}

4211 L48H pendant ++ six mois + jour + après jour + tous les jours pratiquement ++ nous nous
4212 sommes réunis pour discuter de la + question « ethnique » ++ après les nouvelles à la télévision
4213 ++ je laissais les élèves commenter les nouvelles ++{montage}

4214 L59H quand ++ nous entendons quelqu'un mort ici ++certains disaient + ce sont les Hutu ++ et
4215 + certains se précipitaient à dire ++ que les Hutu sont mauvais ++ d'autres disaient + ce sont de
4216 Tutsi ++ de- et: + certains se précipitaient à dire les Tutsi sont mauvais ++ alors + l'Abbé
4217 Zacharie nous montrait que ++ la personne humaine + elle est n'est pas mauvaise en soi ++ mais
4218 que + euh : + on a besoin d'être + éduqué (sic) {montage }

4219 L48H en relisant l'histoire + je me rappelle que ces enfants ont dit ++ ce qui leur faisait mal au
4220 cœur ++ et là + ils ont eu le temps ++ de se laver + de + vomir si je peux employer- employer ce
4221 terme ++ ce poison + qui était inoculé dans leur cœur ++ ils ont appris à s'estimer + à perdre
4222 leur peur ++ à perdre les préjugés + euh + qu'ils avaient sur les autres ++ à pardonner ++ à
4223 cicatriser leurs propres blessures ++ mais c'est grâce surtout à la prière ++ nous nous sommes
4224 tous convertis ++ et à la fin de- de + de cette période de dialogue ++ j'ai senti les enfants s'ouvrir
4225 à + à -à autre chose + à l'esprit saint ++ j'ai eu l'impression que les enfants avaient oublié leur
4226 « ethnique » ++ ils n'étaient plus hutu ou tutsi ++ c'était d'abord des frères ++ des Burundais ++
4227 des chrétiens ++ des séminaristes ++ des futurs prêtres probablement ++ {montage}

4228 L58H dans ce dortoir ++ j'ai entendu aussi des séminaristes + dire + nous nous étions vraiment:
4229 + unis ici vraiment dans notre séminaire ++ personne ne + euh + ne faisait du mal à l'autre
4230 ++ pourquoi vraiment ces gens sont venus nous faire- nous faire ainsi ++ pourquoi ça ++

4231 L60H certains priaient le rosaire ++ d'autres encore comme NDG ++ c'est lui que j'ai contemplé
4232 le plus ++ à côté de moi ++ il a dit ++ pardonne-leur seigneur + ils ne savent pas ce qu'ils font
4233 ++ il le répéta trois fois ++ là encore + il m'a fixé les yeux dans les yeux il m'a dit ++ LSN au
4234 revoir + sois à ma place + en kirundi il m'a dit *urahaambeera*³¹⁵ paroles que je n'ai pas encore +
4235 comprises jusqu'actuellement ++ et puis il a repris + pardonne-leur seigneur ils ne savent pas ce
4236 qu'ils font ++ h alors + il s'est- il a baissé la tête et il s'est h + il- il est- il n'a pas pu se relever il
4237 est parti comme ça ++ {montage}

4238 L58H ça a été une leçon + de + pardon ++ oser dire + seigneur + pardonne ces bourreaux ++
4239 pardonne ces gens + ils ne savent pas ce qu'ils font ++ vraiment + avec le fusil + la-le fusil
4240 + avec le fu-avec la-le fusil autour- sous la tête ++ oser dire seigneur pardonne-leur

³¹⁵Littéralement, « sois-là pour moi »

4241 ++ vraiment de ceux qui + parmi ceux qui sont morts ++ beaucoup ont bien prononcé cette
4242 parole ++ et nous autres qui ne -euh + euh qui ont eu la - qui avons eu la chance de ne pas
4243 succomber ce jour-là ++ nous avons prononcé + cette parole + pas une parole de pardon +
4244 même actuellement + je pense que + h euh + je pardo- ++ j'ai pardonné ce jour ++ mais-
4245 même aussi à l'état actuel ++ j'ai pardonné ceux qui nous ont fait ce mal ++ même si on me +
4246 on emmenait ceux qui nous ont fait ça ++ en tout cas je lui dirais+ je lui tendrais la main je lui
4247 dirais ++ je t'ai pardonné ++ { montage } j'ai passé ++ deux ans + deux ans presque + marchant
4248 sur les béquilles ++ vraiment la guérison pour moi a été très lente ++ et dans cette lenteur ++ ça
4249 m'a permis vraiment de + d'expérimenter + et la douleur ++ mais aussi + l'a:- l'amour de dieu
4250 { montage }

4251 L53H c'est comme si ces enfants nous regardaient ++ nous questionnaient ++ de tout ce que
4252 nous avons fait ++ vous + qu'est-ce que vous allez en faire dans la suite (sic) ++ l'unité ++ pour
4253 laquelle nous nous sommes battus ++ est-ce que vous êtes en train de la chercher de l'entretenir
4254 de + de la consolider ++ c'est à nous de répondre {montage}³¹⁶

4255 { passage omis car non pertinent }

4256 { fin de la transcription }

4257

4258 **Élément numéro 14 : Extrait du journal télévisé de la RTNB du 22 juillet 1996**

4259 Type de document : vidéocassette

4260 Durée : 22 minutes 30 secondes³¹⁷

4261 Nombre d'intervenants : 2

4262 Support : copie incomplète

4263 Qualité technique : mauvaise (des instances d'inaudibilité, d'usure et de bruits de
4264 fond)

4265 {XXX}

4266 L61JF nagira ndakubazé + nooné: + abaantu: + baápfuuye: + n'ívyoónoonekaye: +
4267 mwookwiibaza kó abangana ikí +

4268

4269 L62H abaápfuuye: + gushika ubu tumaze guháruura amajana atatu na miroongwitu ++ mugábo
4270 twiibaza kó hariho n'ábaándi bazóoháva bája barongerakó kukó mu bitaro: ++ abó
4271 twaátwaayeyó ++ twaátwaaye i Gitéga n'áhiitwa mu Mutooyi ++ baguma báhweera ++ ico
4272 gitígiri kizoo hava ki- cóngerekana + hari abaándi reeró tugiharúura: + baári báakómeretse caane
4273 ++ baári bágeze: + haáfi kw'ijana + ngirango:++ nítwaagira imáana tuzookiza bakéeyí ++ hari

³¹⁶ Suivent des commentaires qui n'ont à rien à voir avec l'attaque

³¹⁷ Extrait de la vidéocassette déjà mentionnée plus haut (*supra*, page 410).

4274 n'abaáandi reeró ba- baázimiye baátwaawe n'ívyo bimweenyi ++ ivyoónoonekaye ++
 4275 ivyoónoonekaye + ngira mwaavyíboneye ++ ntaa nzu n'íimwe igikómeye zóóse zaáratúriwe +
 4276 na-nka *centre de santé* ubu ntáa kiintu na kímwe gisigáye ++ e: + kizóoshóbora: + gufásha
 4277 abasígaye ++ ibiintu: ++ vyoobafashíje bimwe mu gifaraánsa biitá *équipement* vyóóse
 4278 baárabitúriye ++ hoónoonekaye ibiintu vyo- vyíinshi caane ntaa + ntaa woóbiharuura ngo
 4279 abimenyé + ngo abimaré-
 4280
 4281 L61JF hm + mbeé nóoné + ahaánye: ko baágize ivyo vyóóse abaantu bagapfá báangana uko
 4282 n'ibiintu bikóonóonekara bíngana gúrtyo ++ kaáandi: + hári hó + aba- sirikare + mweebwé
 4283 mwoobisiguura gúte + musiguura guté {inaudible} kaáandi hárihó abasirikare
 4284
 4285 L62H eegó + abarí- abatwúumva kurí ubu + biibaza ngo abasirikare nta co baáfashije abo baantu
 4286 ++ ni ukurí + naabibábariye + abasirikare + baáratéewe bimwé bikoméye ++ bateerwa bári aho
 4287 baari básaanze bába ++ bara- ráswa baríivuna baragerageza ukó bashobóye ++ vyaáabanániye
 4288 gusa: + ingéne booshikíra + abo báandi kugíra babatabáare ++ kaáandi nóonehó muráazi: ++
 4289 uwiíciisha inkóotá + uwiíciisha ubuhiri uwiíciisha inyuundo uwiíciisha umupaánga + ntibivuzá
 4290 indúurú ngo umuuntu yuumvé kó hírya + haríko harabá ikiintu ++ baábimenye + bó baágira ni
 4291 bó baatéewe gusa + baámenye kó + ibará ryaáguuyé abo bíícanyi báamaze ++ kuhava ++
 4292 báaneeshejwe n'ábasirikare gusa ++
 4293
 4294 L61JF mbeé nóoné kó abaantu tuboná barí ngaáhaánye tukaba túbona báriko bariimba: +
 4295 n'íbmáshiíni ngaáha + ni ibikí + ni- murikó mwiiteguurira ikí
 4296
 4297 L62H {click palatal} ha + eka sí n'úumwíiteguuro + ahuúbwo: + ni- ni ibára nyéne
 4298 ryaáguuye + tugoomba kuzóofúba + aba baantu muboná barí ngaáha ++ aba baantu dutegerezwa
 4299 kubafuba kukó ntítuzóobaréka ngo bariibwé n'íbisiiiga ++ aha muboná iki kimáshiíni kiríko
 4300 kiriimba ++ ni ahó tuzóobafúba ++ mberé n'ámasáandugú yó kubáhaambamwó + arikó
 4301 arakórwa ++ ni ivyo
 4302
 4303 L61JF murakóze {montage} mbeéga murí izo nkózizíkibí ++ ntá bo mwaáshoboye gufáta ++
 4304
 4305 L8 izo nkózizíkibí ++ ntá bo twaáfashe ++ kukó: ++ baári kumwé: + n'ábaantu babeéreka ingéne
 4306 bahuungá ++ haanyuma bakaba báfise: + n'íingéne + uwúpfuuyé (sic) bacá bāmwiikorera
 4307 bakamujaana ++ uréenze hírya: + y'íkaámbi ++ aha dusaanzwé túba ++ urabóna ahó baáciye
 4308 n'ámaráso agéenda arava + mugábo ntáa kizígá cáabo twaáboonye ++ baágiye bábatwaaye
 4309 bóóse
 4310 {transcription omise}
 4311 {fin de la transcription}
 4312
 4313

4314 **Traduction de l'élément numéro 14**

4315

4316 L61JF Je voudrais vous demander, à votre avis, à combien s'élèvent les pertes en vies humaines
4317 et les dégâts matériels ?

4318

4319 L62H Jusqu'à présent, nous avons déjà dénombré 330 victimes. Nous pensons cependant que le
4320 nombre ira s'ajoutant car parmi ceux (des blessés) que nous avons amenés à l'hôpital, à l'hôpital
4321 de Gitega et à celui situé à un endroit appelé Mutoyi, il y en a qui continuent à mourir. Ce chiffre
4322 va donc augmenter, nous continuons de compter les morts. Nous étions rendus au nombre de
4323 cent blessés graves. Si nous avons de la chance, il y en aura un peu qui vont guérir. Il y en a aussi
4324 d'autres qui- qui ont été emportés par ces loups-garous et qui sont portés disparus. Les dégâts
4325 matériels? Je pense que vous l'avez vu vous-même, il n'y a plus aucune maison intacte, toutes
4326 ont été brûlées. C'est le cas du centre de santé par exemple, il n'y reste plus rien qui puisse aider
4327 les rescapés. Ce qui les aurait aidés, « l'équipement » comme on l'on appelle en français, a été
4328 complètement brûlé. Il y eu beaucoup de dégâts matériels, nul ne saurait les dénombrer.

4329

4330 L61JF Oui, mais, ils sont parvenus à faire tout ça, à tuer autant de monde et à occasionner autant
4331 de dégâts matériels alors qu'il y avait des militaires. Comment l'expliqueriez-vous ?

4332

4333 L62H Peut-être que ceux qui nous entendent croient que les militaires n'ont pas du tout aidé ces
4334 gens. Vraiment, je vous l'ai déjà dit, les militaires ont été attaqués très sérieusement dans leur
4335 campement. Ils ont essayé de se défendre comme ils pouvaient ; seulement, ils n'ont pas pu
4336 atteindre les autres [les civils] pour leur porter secours. Et puis, vous savez, celui qui tue avec
4337 l'épée, celui qui tue avec la massue, celui qui tue avec le marteau, celui qui tue avec la machette,
4338 ne cause pas de bruit qui ferait qu'on entende qu'il se passe quelque chose de l'autre côté. Quand
4339 ils l'ont su- les militaires eux, se disaient qu'ils les seuls à être sous attaque. Ils ne se sont rendus
4340 compte de l'hécatombe qu'après que ces tueurs (de masse) soient partis.

4341

4342 LJF 61F Oui, mais, nous voyons ici des gens et des engins qui creusent ; qu'y a-t-il ? À quoi
4343 vous préparez-vous ?

4344

4345 L62H Eh bien, il n'y a aucune préparation. C'est plutôt une catastrophe qui s'est produite. Nous
4346 allons enterrer dignement ces personnes qui gisent ici. Nous devons enterrer ces victimes pour
4347 qu'elles ne soient pas dévorées par des charognards. Là où vous voyez cet engin creuser, c'est là
4348 où on va les inhumér. On est même en train de fabriquer les cercueils. Voilà.

4349

4350 L61JF Je vous remercie {montage} En auriez-vous attrapé quelques uns de ces malfaiteurs ?

4351

4352 L62H Nous n'avons attrapé personne parmi ces malfaiteurs parce qu'il s'étaient accompagnés de
4353 guides qui leur indiquaient où et comment fuir. En outre, ils avaient une façon d'emporter leurs

4354 victimes ; ils ont emporté leurs morts. Si tu vas au-delà de notre campement en passant de l'autre
4355 côté, tu vois des traces de sang là où ils sont passés. Cependant, nous n'avons trouvé aucun de
4356 leurs cadavres, ils les ont tous emportés.
4357 { transcription omise }
4358 { fin de la traduction }

ANNEXE D. Carte du Burundi

Source: République Française, 2021, France Diplomatie. Présentation du Burundi.

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/jpg/burundi-2_cle82edab.jpg

